

Th. 321

Hme de Villers



Henri CHAPOY

contenu

Les

Compagnons

de

Jeanne d'Arc

Quatrième Édition

PARIS

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL

4, rue Madame et 59, rue de Rennes

LES
COMPAGNONS DE JEANNE D'ARC



CHARLES VII (1403-1461)

Portrait d'après Jean Fouquet (Musée du Louvre).

Il est représenté de 3/4 tourné à droite. Sur la tête un chapeau bleu, à bords relevés, orné de broderies d'or. Robe rouge garnie de fourrure et serrée à la taille. Les deux mains jointes reposent sur un coussin à brocart. Un rideau bleu est relevé des deux côtés du cadre. On lit à la partie supérieure de l'original : « Le très-glorieux Roy de France », — et en bas : « Charles septiesme de ce nom ».

H., 0,86; L., 0,72. — Fig. de buste, gr. nat. — Acheté 450 fr. en 1838.⁽¹⁾

1. G. Lafenestre et Eug. Richtenberger. *Le Musée national du Louvre*, p. 128, n° 289. Paris, Quentin, in-8°.

HENRI CHAPOY

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS

LES

COMPAGNONS DE JEANNE D'ARC

DOMREMI - REIMS

1412 - 1429

AVEC UNE PRÉFACE

PAR

M. JULES ROY

PROFESSEUR D'INSTITUTIONS POLITIQUES A L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

Passavant !

(Cri d'armes de Champagne,
et de Du Bueil, comte de Saucerre)

PARIS

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL

4, RUE MADAME, ET RUE DE RENNES, 59



214014

A Monsieur GUSTAVE GUYOT DE VILLENEUVE

ANCIEN PRÉFET

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES

A Madame G. DE VILLENEUVE

NÉE DE MONTALIVET

Hommage de respect et de dévouement.

HENRI CHAPOY.

Paris, 30 mai 1897.

PRÉFACE

On m'a demandé d'écrire une préface pour le présent volume.

J'ai répondu avec empressement à ce désir pour plusieurs raisons.

Le sujet, brillamment traité par M. Chapoy, me fut proposé et il m'avait séduit ; outre les matériaux variés que les obligations de mon enseignement m'ont fait réunir sur le xv^e siècle et que je comptais mettre à profit, je recueillais d'autres éléments pour cette histoire quand des raisons, qui ne sauraient intéresser le lecteur, me firent un devoir de résERVER mon temps et mes forces pour mes travaux de pure érudition. C'est ainsi que j'ai été amené à confier l'histoire des compagnons de Jeanne d'Arc à M. Chapoy. En lisant son livre sur épreuves, je n'ai pas eu de peine à reconnaître que mon choix était heureux, et que le public, auquel cette œuvre est destinée, me saurait gré d'avoir sous les yeux des tableaux projetant un jour lumineux sur cette époque troublée, et de très fidèles portraits réunis entre eux par une puissante unité, l'image et la personne de la Pucelle d'Orléans.

Outre le plaisir que je vais avoir de rendre à celui qui a écrit ce livre une justice qui lui est bien due, je sais

l'occasion qui m'est offerte de raviver, devant le grand public, la mémoire de l'homme éminent qui aura, pour ainsi dire, à jamais droit d'auteur sur toutes les publications concernant Jeanne d'Arc et ses collaborateurs dans l'œuvre de libération de la France vaincue, humiliée, mise en pièces, tributaire d'un implacable ennemi. Si cette sainte du moyen âge, que le moyen âge a rejetée, va devenir la sainte des temps modernes, si cette noble fille « qui a confessé par sa mort bien des sentiments pour lesquels il convient qu'il y ait encore des martyrs », aura bientôt sa statue sur les autels de la France chrétienne, le mérite devra en revenir pour une très grande part au savant qui le premier l'a connue et fait connaître à fond, à Jules Quicherat.

Né à Paris en 1814 et élevé à Sainte-Barbe, Quicherat hésitait à trouver sa voie quand l'influence exercée sur son esprit par l'enseignement éclatant de Michelet décida sa vocation. Il se mit à suivre en 1834 les cours de l'Ecole des Chartes, d'où il sortit trois ans après avec le diplôme d'archiviste-paléographe, et depuis cette époque jusqu'à sa mort (1882) il n'a cessé de consacrer tous ses instants à l'érudition. Considérant que l'histoire réside dans toutes les manifestations de l'activité humaine aussi bien que dans la suite des événements, il embrassa dans son enseignement et dans ses livres la connaissance du moyen âge sous toutes ses faces ; il en approfondit l'art tout entier ; il rechercha les documents et les monuments figurés, étudia les uns et les autres avec une critique pénétrante, publia des textes, des mémoires et des dissertations, ayant toujours soin de rendre ses ouvrages intelligibles pour le public, à la portée duquel il tenait à mettre tous les résultats de sa science.

Dans ce pélerinage qu'il entreprit à travers les âges

pour en faire revivre, sur tant de points, la physionomie exacte, un siècle l'a particulièrement séduit, le xv^e, et dans ce siècle deux figures l'ont vivement frappé, celles de Jeanne d'Arc et de Louis XI. Ce furent ses deux sujets de prédilection dans le vaste champ de l'histoire, ceux qui l'occupèrent toute sa vie. Son âme généreuse était émue des luttes opiniâtres qui remplissent cette époque de nos annales et dans lesquelles la nationalité française commença à se constituer, et son cœur de patriote s'éprit avec passion surtout de cette noble figure de Jeanne d'Arc qui lui apparut comme l'image même de la patrie.

Je ne puis insister ici que sur l'activité scientifique qu'il déploya pour éllever un immortel édifice à la gloire de la Pucelle. De cette partie de ses travaux, on peut bien dire ce qu'il a dit lui-même en rappelant la formation laborieuse de Michelet, que jamais historien ne s'imposa tant d'obligations ni ne s'enchaîna plus étroitement à son œuvre. Dès qu'il se fut donné le programme de ressusciter Jeanne d'Arc, il se mit en devoir de le remplir sévèrement dans toutes ses parties, prenant ses informations aux sources et rien qu'aux sources, s'éclairant des travaux de critique accomplis en France ou à l'étranger, discernant dans le chaos de la bibliographie les œuvres susceptibles de fournir d'utiles renseignements, cherchant partout, à une époque où les voyages étaient plus dispendieux et plus difficiles qu'aujourd'hui, les documents qui lui manquaient ou les éclaircissements au témoignage des auteurs qu'on ne trouve qu'à la vue des lieux, s'initiant à toutes les connaissances subsidiaires sans lesquelles on n'aurait qu'une idée fausse ou incomplète des hommes et des choses du passé. Dès 1840, il soumettait à la Société d'histoire de France un projet

de publication des deux procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, et l'année suivante il donnait un premier volume contenant le procès de condamnation ; les tomes II et III contenant le procès de réhabilitation parurent en 1844 et 1845, et ils furent suivis en 1847 et 1849 de deux autres volumes où se trouvent réunis tous les témoignages des contemporains, tous les actes originaux, tous les passages de chroniques françaises et étrangères pouvant fournir quelques renseignements sur la Pucelle. Tous ces textes sont accompagnés de sommaires rédigés pour faciliter les recherches, et de notes destinées soit à relever les traits saillants, soit à expliquer des points délicats ou obscurs.

Ces cinq volumes où tous les historiens postérieurs ont puisé leurs renseignements furent suivis en 1850 des « *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc* », synthèse de tous les renseignements que l'auteur avait recueillis et publiés, résumé sous une forme claire et substantielle de tout ce que la critique la plus rigoureuse pouvait tirer des documents. Comme l'a dit si justement un de ses biographes, M. Robert de Lasteyrie, « c'est l'œuvre la plus profonde, la plus parfaite peut-être qui soit sortie de sa plume. Dans ces quelques pages il s'est surpassé lui-même, c'est-à-dire qu'il a surpassé tous les historiens de Jeanne d'Arc. Aucun autre n'a su exprimer en termes plus sobres et plus convaincants les caractères de cette grande image ; aucun n'a peint avec plus de force ce qu'était la France d'alors, vaincue, mais non soumise ; les provinces conquises, peu affectionnées pour les Anglais, dont le petit nombre n'aurait jamais suffi à les contenir sans l'appui des Bourguignons ; le parti royal démoralisé par la défaite de Verneuil ; les troupes françaises découragées mais nombreuses encore, et puissam-

ment aidées par une foule de partisans prêts à rentrer en ligne. Nul, pas même Michelet, n'a mieux fait comprendre l'intelligence, la pureté, le désintéressement de la Pucelle ; nul n'a mieux fait ressortir son grand caractère, n'a mieux dépeint les difficultés qu'elle rencontra à la cour, auprès de ceux mêmes qui auraient dû être ses premiers auxiliaires ; nul n'a plus contribué à la faire aimer », ¹ et n'a mieux montré qu'elle fut chez nous la première image de la Patrie, et la personnification de tout ce qu'il y a de généreux, de grand, d'impérissable dans le cœur de la France.

Quoiqu'il eût toute raison de considérer cet ouvrage comme le dernier mot sur l'héroïne d'Orléans, Quicherat ne crut jamais avoir épuisé le sujet, fidèle en cela aux principes qui ont dominé sa vie de savant : loin d'abandonner une matière une fois traitée, il y revenait sans cesse, avide de serrer la vérité de plus en plus près, de la répandre sous la forme la plus exacte, recherchant toujours de nouveaux documents, amassant de nouvelles preuves, méditant et réfléchissant sans relâche, soumettant sévèrement ses conclusions au contrôle des nouvelles découvertes. C'est ce qu'il fit pour Jeanned'Arc : pendant les 42 ans qui s'écoulèrent entre l'apparition du premier volume du *Procès* et sa mort, il n'a pas cessé de recueillir des documents inédits dont il discutait la valeur et faisait passer la substance en de solides mémoires publiés dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, dans la *Revue de Normandie*, dans la *Revue historique*. En 1877 il donnait encore une relation inédite sur la Pucelle, et le dernier travail qu'il ait composé, d'une main déjà défaillante,

1. Robert de Lasteyrie, *Jules Quicherat, sa vie et ses travaux*, Bulletin du Comité des travaux historiques, 1883.

« Supplément aux témoignages contemporains de Jeanne d'Arc », a eu pour but de signaler les quelques faits qui avaient enrichi la biographie de Jeanne depuis la publication des *Aperçus*.

Ses recherches pour réunir et expliquer les documents du procès l'avaient entraîné peu à peu à porter ses investigations sur toute l'histoire du xv^e siècle, et il arriva à la connaître mieux que personne. Nous avons comme principaux fruits de son labeur : « *Recherches sur le chroniqueur Jean Castel* », abbé de Saint-Maur, dont Louis XI avait fait son chroniqueur ; un curieux mémoire sur « *Henri Baude, poète ignoré du temps de Louis XI et de Charles VIII* » ; la publication d'intéressants documents sur la guerre du Bien public, des *Fragments inédits de Georges Chastellain*, la restitution à son véritable auteur Thomas Bazin, évêque de Lisieux, d'une histoire de Charles VII et de Louis XI que tous les érudits avaient attribuée à un certain Amelgard, et la publication dans la collection de la Société de l'histoire de France de ce texte historique le plus important du xv^e siècle ; enfin la piquante histoire de Rodrigue de Villandrando, l'un des capitaines qui ont combattu pour la cause de Charles VII, qui avait joué un rôle considérable et dont pourtant les faits et gestes étaient presque aussi ignorés que le nom même.

Ces ouvrages portent l'empreinte de la critique la plus minutieuse, révèlent l'esprit le plus judicieux, une sûreté de coup d'œil incomparable, une habileté surprenante à réfuter les contradictions et les erreurs d'autrui comme à reconstituer une biographie à l'aide de mentions ou de textes en apparence insignifiants et de menus détails dispersés en mille endroits, qu'il a eu la patience de chercher et l'art de grouper de façon à établir sa thèse sur des arguments irréfutables.

Tous ces travaux sont devenus une source d'informations pour tous ceux qui ont écrit et qui écriront sur le xv^e siècle. Michelet le premier a profité des trésors d'érudition que Quicherat avait déjà accumulés quand il préparait le volume de l'*Histoire de France* où devait revivre tout le xv^e siècle. D'après le témoignage très fondé de mon collègue A. Giry, « Quicherat fut pour ces deux volumes un véritable collaborateur et contribua à leur donner pour base cette consciencieuse étude des documents qui, entre tous les volumes de l'*Histoire de France*, fait de ceux-ci la partie la plus solide et la plus durable peut-être de l'œuvre historique de Michelet ». ¹ Que d'autres historiens depuis ont profité de cette mine inépuisable ! Que ne lui doivent pas MM. Wallon et Sepet pour leurs belles vies de Jeanne d'Arc, Vallet de Viriville et le Marquis de Beaucourt pour leurs solides et impérissables travaux sur Charles VII, tant d'auteurs de monographies, de mémoires, d'études religieuses, politiques et administratives !

A son tour M. Chapoy est tributaire, pour le présent livre, de l'érudition de J. Quicherat et de ses disciples et il a dépouillé, avec un soin tout particulier, les œuvres qu'elle a produites, pour embrasser tous les côtés de l'histoire très complexe qu'il avait à offrir au public. Quoique venant après tant d'autres, son travail présente des parties neuves et intéressantes, et, en le lisant, les gens qui ne sont pas versés dans la connaissance approfondie du moyen-âge auront l'occasion d'apprendre bien des détails sur la vie privée et la vie publique, les mœurs et les coutumes, la guerre et le gouvernement.

Ce n'est pas une vie nouvelle de Jeanne d'Arc qu'il a

1. A. Giry, *Jules Quicherat*, Revue historique, T. XIX.

« Supplément aux témoignages contemporains de Jeanne d'Arc », a eu pour but de signaler les quelques faits qui avaient enrichi la biographie de Jeanne depuis la publication des *Aperçus*.

Ses recherches pour réunir et expliquer les documents du procès l'avaient entraîné peu à peu à porter ses investigations sur toute l'histoire du xv^e siècle, et il arriva à la connaître mieux que personne. Nous avons comme principaux fruits de son labeur : « *Recherches sur le chroniqueur Jean Castel* », abbé de Saint-Maur, dont Louis XI avait fait son chroniqueur ; un curieux mémoire sur « *Henri Baude, poète ignoré du temps de Louis XI et de Charles VIII* » ; la publication d'intéressants documents sur la guerre du Bien public, des *Fragments inédits de Georges Chastellain*, la restitution à son véritable auteur Thomas Bazin, évêque de Lisieux, d'une histoire de Charles VII et de Louis XI que tous les érudits avaient attribuée à un certain Amelgard, et la publication dans la collection de la Société de l'histoire de France de ce texte historique le plus important du xv^e siècle ; enfin la piquante histoire de Rodrigue de Villandrando, l'un des capitaines qui ont combattu pour la cause de Charles VII, qui avait joué un rôle considérable et dont pourtant les faits et gestes étaient presque aussi ignorés que le nom même.

Ces ouvrages portent l'empreinte de la critique la plus minutieuse, révèlent l'esprit le plus judicieux, une sûreté de coup d'œil incomparable, une habileté surprenante à réfuter les contradictions et les erreurs d'autrui comme à reconstituer une biographie à l'aide de mentions ou de textes en apparence insignifiants et de menus détails dispersés en mille endroits, qu'il a eu la patience de chercher et l'art de grouper de façon à établir sa thèse sur des arguments irréfutables.

Tous ces travaux sont devenus une source d'informations pour tous ceux qui ont écrit et qui écriront sur le xv^e siècle. Michelet le premier a profité des trésors d'érudition que Quicherat avait déjà accumulés quand il préparait le volume de l'*Histoire de France* où devait revivre tout le xv^e siècle. D'après le témoignage très fondé de mon collègue A. Giry, « Quicherat fut pour ces deux volumes un véritable collaborateur et contribua à leur donner pour base cette consciencieuse étude des documents qui, entre tous les volumes de l'*Histoire de France*, fait de ceux-ci la partie la plus solide et la plus durable peut-être de l'œuvre historique de Michelet ». ¹ Que d'autres historiens depuis ont profité de cette mine inépuisable ! Que ne lui doivent pas MM. Wallon et Sepet pour leurs belles vies de Jeanne d'Arc, Vallet de Viriville et le Marquis de Beaucourt pour leurs solides et impérissables travaux sur Charles VII, tant d'auteurs de monographies, de mémoires, d'études religieuses, politiques et administratives !

A son tour M. Chapoy est tributaire, pour le présent livre, de l'érudition de J. Quicherat et de ses disciples et il a dépouillé, avec un soin tout particulier, les œuvres qu'elle a produites, pour embrasser tous les côtés de l'histoire très complexe qu'il avait à offrir au public. Quoique venant après tant d'autres, son travail présente des parties neuves et intéressantes, et, en le lisant, les gens qui ne sont pas versés dans la connaissance approfondie du moyen-âge auront l'occasion d'apprendre bien des détails sur la vie privée et la vie publique, les mœurs et les coutumes, la guerre et le gouvernement.

Ce n'est pas une vie nouvelle de Jeanne d'Arc qu'il a

1. A. Giry, *Jules Quicherat*, Revue historique, T. XIX.

entendu ajouter à celles qui ont précédé et dont quelques-unes ne sauraient être dépassées en perfection. Il s'agissait non pas de mettre Jeanne une fois de plus en son relief, mais de la placer dans les milieux successifs où elle s'est trouvée ; il s'agissait non pas de la dresser seule sur un nouveau piédestal, mais d'orner celui-ci en faisant intervenir les hommes et les choses qui lui ont formé un imposant cortège. Chargé d'écrire un volume sur les compagnons de Jeanne d'Arc, il n'eut d'abord que le vague projet de songer seulement aux compagnons militaires, puis sa pensée prit une forme plus arrêtée en même temps qu'elle s'étendait ; il faut l'en louer. En effet le duc d'Alençon, le bâtard d'Orléans, La Hire et Xaintrailles sont-ils les seuls qui méritent le titre de compagnons de l'héroïne ? Des compagnons, elle en eut à Domremi, à Vaucouleurs, sur la route de Chinon ; elle en eut en cette dernière ville, à Poitiers, à Blois, aux heures des débuts ennuyeux comme elle en eut aussi aux journées triomphales et aux temps de l'épreuve finale. Sans vouloir tout dire, il a donc essayé de fixer d'une façon intéressante une liste de ceux qui ont approché la vierge de Domremi, la libératrice d'Orléans, le sauveur de Charles VII et de son royaume.

Quoiqu'il n'ait pas voulu, je le répète, raconter la vie de Jeanne, il a pris son existence pour guide. Jeanne est dans sa pensée le pivot autour duquel tout gravite, la figure qui resplendit au-dessus de tout, qui circule au milieu de tous, que l'on n'oublie jamais quand même l'on ne s'occupe point d'elle d'une façon spéciale. Soucieux avec raison de rattacher par un lien étroit le détail à l'histoire générale, il a jeté un coup d'œil sur les années qui ont précédé sa naissance et sur les malheurs du royaume contemporains de son enfance ; il a suivi dans sa jeunesse

le Dauphin au salut duquel elle se dévouera, puis il s'est trouvé en face d'elle seule... Alors rien de ce qui l'entourait ne lui a semblé être étranger à son sujet. Vivant de longs mois avec cette resplendissante physionomie, il a vu comment et combien elle illumine tout, comment et combien elle pèse sur les événements de ces années 1429-1430 durant lesquelles elle a tout changé, comme seule elle pouvait le faire, elle, agent de la Providence dans l'humanité ; à dater du jour où l'action militaire de Jeanne se développe, il a été obligé de se limiter, et il ne pouvait plus procéder par détails multiples, mais par touches plus larges. Ne pouvant tout dire, il a dû choisir et les hommes et les événements qui se rattachaient à eux. Aux intimes et aux fidèles de Jeanne, il a joint quelques figures secondaires, et aussi quelques grandes scènes comme le départ de Blois, l'entrée de Jeanne à Orléans, la bataille de Patay et le sacre de Charles VII ; il a tenu également à se souvenir de la soldatesque qu'elle entraînait à la victoire, et il a répandu en bien des pages quelque chose de l'émotion qui le saisissait.

Ce livre a droit à un succès d'autant plus mérité qu'il a été très soigneusement préparé, et qu'il a été écrit avec une chaleureuse conviction par un homme qui n'a jamais cessé de s'occuper de questions historiques.

Non seulement il s'est tenu au courant de toutes celles qui paraissent dans nos revues spéciales, mais il a publié une édition des Mémoires de Madame de Motteville, aujourd'hui épuisée, et un nombre considérable de mémoires et de notices dans des revues franc-comtoises. Il est du nombre de ces avocats distingués qui, dans le barreau de Paris, se sont fait un honneur d'unir le culte des lettres à l'étude du droit, et qui trouvent de l'agrément à appliquer leurs qualités spéciales tantôt à l'examen de ques-

tions littéraires ou historiques, tantôt à l'étude de quelque problème politique ou social. Il semble s'être souvenu qu'un avocat au Parlement s'est en 1452-1456 fortement employé à la révision du procès de 1431 auquel nul avocat n'avait pris part, et c'est peut-être sous l'influence de ce souvenir qu'il a apporté tout le zèle d'un jurisconsulte scrupuleux à l'examen de nombreuses questions, comme s'il avait à préparer un nouveau procès en réhabilitation de son héroïne. Il n'a rien écrit qui ne fût justifié par un document original ou par un travail antérieur témoignant d'une sûre érudition. Partout on retrouve le souci de l'exactitude, et l'on excusera d'autant plus aisément quelques longueurs et quelques imperfections de détail inévitables dans toute œuvre humaine, qu'on sera constamment charmé par l'intérêt du sujet et souvent entraîné par la chaleur du récit. On trouvera dans le tableau de la vie au village le soin des petits détails, le souci des moindres choses ; dans le tableau de la cour, une manière plus large, avec la recherche d'effets plus puissants, la mise en relief de personnages importants, la Trémoille et Richemond ; dans la description de la vie militaire, des scènes générales de grand intérêt telles que le siège d'Orléans et la chevauchée de la Loire. Le livre s'achève au soir du sacre et sur la lettre de Jeanne d'Arc au duc de Bourgogne qui est une vue sur l'avenir. Pourquoi l'auteur et les éditeurs s'arrêteraient-ils là ? La mission de Jeanne n'est point achevée et le rôle de plusieurs de ses compagnons est encore à débrouiller ; à ce moment, nous connaissons « l'élan de La Hire, la vigueur de Xaintrailles, la hauteur de vue de Dunois, la générosité de d'Alençon, les souffrances intimes de Richemond », mais ne reste-t-il pas à nous expliquer pourquoi et par la faute de qui Jeanne désormais échouera partout ?

Ses revers ont été consommés, non par sa faute, ni par l'abandon de la fortune ou l'affaiblissement de son inspiration, mais par les manœuvres de ceux-là même au profit de qui elle avait accompli tant de miracles. Pourquoi dans un second volume, l'auteur de celui-ci ne s'attachera-t-il pas à nous montrer Jeanne privée de ses fidèles compagnons, persécutée d'honneurs et de prévenances par des traîtres, entourée de compagnons hypocrites pour faire sur la Loire supérieure une campagne nécessairement stérile? Pourquoi ne chercherait-il pas à sonder les douleurs de cette pauvre âme en suivant la conspiration permanente des courtisans et de ses compagnons contre elle et ne tenterait-il point d'esquisser le rôle des rares hommes de cœur et de loyauté que la Providence a rapprochés de Jeanne pendant son martyre? Ce serait pour M. Chapoy une belle occasion de sceller un bas-relief de plus au piédestal qu'il a offert à Jeanne d'Arc en témoignage de son culte pour elle, et de contribuer à affirmer par un nouvel effort les esprits dans la voie d'admiration où la science les fait avancer depuis un siècle? Et pour la jeunesse, quelle source de grandes leçons et de poignantes émotions dans le spectacle de cette Vierge « moins embarrassée de l'ennemi que de ceux dont il avait fallu qu'elle fit ses auxiliaires, contrecarrée tout le temps par la mauvaise foi, par l'envie, par l'incapacité raisonneuse et parleuse, abreuvée de peines et de dégoûts, et immolant ses douleurs à sa conscience d'avoir bien fait et de pouvoir faire mieux encore; forcée enfin de s'arrêter dans l'accomplissement de son ouvrage, sans croire qu'il vaudrait moins parce que d'autres auraient l'honneur de l'achever, léguant ses victoires à ses persécuteurs comme gage de celles qu'ils y ajouteraient par la force du destin, et du dernier regard qu'elle jeta sur la terre, voyant la

France reconquise et consolée : sérénité admirable de l'espérance enfantée par une conviction vraie, abnégation dont il faut prier Dieu que les cœurs se pénètrent toutes les fois que chercheront à se réunir les forces divisées de la patrie » !¹

JULES ROY.

Le Plessis, par Souvigny en Bourbonnais,
le 15 Septembre 1897.

1. Quicherat, *Aperçus nouveaux*, p. 166-167.

BIBLIOGRAPHIE

Principales sources originales et principales œuvres modernes citées et utilisées dans ce volume¹.

- P. ANSELME. — *Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne.* — 9 vol. in-4°. 1726-1733.
- BABEAU. — *Vie rurale dans l'ancienne France.* — 1 vol. in-8°, Paris, Didier, 1883.
- BAILLY. — *Histoire financière de la France.* — 2 vol. in-8°, Paris, 1830.
- DE BARANTE. — *Histoire des Ducs de Bourgogne.* — 8 vol. in-12°, Paris, Didier, 1860.
- G. DE BEAUCOURT. — *Charles VII, son caractère.* — 2 br. in-8°. Paris, Palmé, 1872-1875.
- G. DE BEAUCOURT. — *Histoire de Charles VII.* — 3 vol. in-8°. — Paris, Soc. bibliographique, 1880-1885.
- BERRY. — *Chronique de (...) dans Quicherat, Procès*, t. V. — vid. infrà.
- Bibliothèque de l'Ecole des Chartes — Pièces relatives à un don de la municipalité de Tours*, A. IV, 488 sqq. — *Le nom de la famille Juvénal des Ursins*, art. Batiffol, t. 50, 1889. — Coll. in-8°. Paris, 1840-1897. — V. Quicherat.
- Biographie Didot...* Verb. Alençon. — Dunois, La Hire, Saintrailles, etc. Coll. in-8°. Paris, 1862-1864.
- F. BLANCHARD. — *Histoire des présidents à mortier.* — In-fol., Paris, Besongne, 1647.
- L. N. BONAPARTE et FAVÉ. — *Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie.* — 6 vol. in-4°. Paris 1846-1872.
- BORELLI DE SERRES. — *Recherches sur divers services publics.* — In-8°. Paris, Picard, 1895.
- ABBÉ BOSSARD et R. DE MAULDE. — *Gilles de Rais (1404-1440).* — In-8°, Paris, 1886.
- BOUCHER DE MOLANDON. — *Un oncle de Jeanne d'Arc.* — 1 br. in-8°. Orléans, Herluisson, 1891.
- ABBÉ BOURGAULT. — *Guide et souvenir du pèlerin à Domremi.* — In-12, p. 60. Nancy, Berger-Levrault, 1878.
- BOUTARIC. — *Institutions militaires de la France.* — In-8°, Paris, Plon, 1863.
- E. DE BOUTEILLER et G. DE BRAUX. — *Nouvelles recherches sur la famille de Jeanne d'Arc.* — Paris, 1879.

1. Nous n'avons pas cru devoir indiquer ici un grand nombre de brochures, même d'ouvrages assez importants auxquels nous avons eu recours, mais dans lesquels nous n'avons puisé qu'un renseignement de détail secondaire ; — nos lecteurs les trouveront cités en notes paginales.

- BULLETIN de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. — in-8°. Orléans, Herluisson, t. X, 1894.
- Cabinet historique, 1^{re} série, t. III, Paris, in-8°, 1855, — t. V, Paris, 1857.
- P. DE CAGNY. — *Chronique d'Alençon* (vid. Quicherat). Procès, t. V.
- DOM CALMET. — *Hist. de Lorraine*. — 7 vol. in-fol. 1745-1757.
- Catalogue du musée des antiquités de l'Ouest..... Poitiers.*
- AUG. CHALLAMEL. — *Mémoires du peuple français*, t. IV, V. — In-8°, Paris, 1875.
- CHALLE. — *Histoire de l'Auxerrois*. In-8°, Auxerre, 1878.
- CHARTIER. — *Chronique de(...)* v. Quicherat. Procès, t. V.
- CHATEAUBRIANT. — *Mélanges littéraires, — Etudes historiques*, Paris, Edit. Pourrat.
- Collection de Lorraine*. Bibl. nationale, vol. 129, n° 166.
- COSNEAU. — *Le connétable de Richemond*. — In-8°. Paris, Hachette, 1886.
- DE COUGNY. — *Jeanne d'Arc à Chinon*, 1 br. in-8°.
- COUSINOT. — *Geste des nobles, — et Chronique de la Pucelle*. — édition V. de Viriville. — 1 vol. in-12. Paris, Delahays, 1859.
- P. DANIEL. — *La Milice française*. — 2 vol. in-4°, Amsterdam, 1724.
- DESGARDINS. — *Recherches sur les drapeaux français*. — Paris, Morel, 1874.
- J. DEVAUX. — *Le Gâtinais au temps de Jeanne d'Arc*. — 1 br. in-8°, 1887.
- Documents pour l'établissement de la fête du 8 mai*, vid. Quicherat. Procès, t. V.
- DU CHESNE (André.) — *Histoire des Chanceliers et gardes des Sceaux de France*, in-fol. Paris, 1680.
- FITZ-JAMES-GAUCOURT (marquis de). — *Le sire de Gaucourt*. — In-8°, Orléans, 1831.
- FONTENELLE DE VAUDORÉ. — *Histoire du monastère et des évêques de Luçon*. 2 vol. in-8°. 1847
- JEAN FOUQUET. — *Œuvres*, Cab. des estampes, Bib. nationale, édition Curmer, Paris, 1856.
- ED. GARNIER. — *Tableau généalogique des souverains de la France et de ses grands feudataires*. — In-fol., Paris, Hérold, 1863.
- DENIS GODEFROY. — *Le cérémonial français*, dédié à L. XIV. — 2 vol. in-fol., Paris, 1649.
- TH. GODEFROID. — *Le cérémonial de France*. — In-4°, Paris, 1619.
- GÈRRES (GUIDO). — *Vie de Jeanne d'Arc*, trad. de l'allemand, par LÉON BORÉ, In-8°, 1 vol., Paris, Lecoffre, 1886.
- GOLLUT. — *Mémoires historiques de la République séquanoise*, — édit. Bousson de Mairet, 1 vol. in-4°, Arbois, Javel, 1846.
- GROSLEY. — *Vocabulaire troyen*, 1 vol. in-8°, Paris, 1890.

- G. GRUEL. — *Chronique d'Artur de Richemond*, édit. Levasseur. Société hist. de France. — Paris, in-8°, 1890.
- GUESSARD et DE CERTAIN. — *Le mystère du siège d'Orléans*. — Doc. inédits, Paris, 1862, Imprimerie impériale.
- GUIART (GUILLAUME). — *Branche des royaux lignages*. 2 vol. in-8°. Paris, 1820. — Ed. Buchon.
- GUILHERMY. — *Itinéraire archéologique de Paris*, In-12, Paris, Bance, 1855.
- Capitaine HARDY. — *La guerre de Cent ans*, in-8°, Paris, Dumaine, 1879.
- ISNARD. — Antoine de Chabannes. — *Positions des thèses de l'École des Chartes*, in-8° (1887).
- Abbé JEHET. — *La nationalité de Jeanne d'Arc*, 1 br. — Bar-le-Duc, 1895.
- Journal d'un bourgeois de Paris*. Ed^{on} Tuetey. Paris, 1861, in-8°. Soc. de l'hist. de Paris.
- Journal du siège et du couronnement*, dans Quicherat, *Procès*, t. V. Jouvenel (ou Juvénal) des Ursins, (n^{11e} coll. Michaut et Poujoulat, II. *Le Jouvencel*, 2 vol. in-8°, Édit. de la Société de l'hist. de France. — Paris, 1887.
- LACOMBE. — *Les armes et les armures*, in-12, Paris, Hachette, 1868.
- LAVISSE. — Dans *Revue historique*, 1884.
- LEBEUF (Abbé). — *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*. 2 vol. in-4°. Paris, 1743.
- P.-A. LEROY. — *Jargeau et ses environs*, Orléans, Herluisson, 1893 ; — *Notes historiques sur les 14^e et 15^e s.*, éd. 1895 ; — *Notes manuscrites sur le pont de Jargeau*.
- LINGARD (JOHN). — *Histoire d'Angleterre*, trad. Wailly, 6 vol. in-12, Paris, Charpentier, 1843.
- DOM LOBINEAU. — *Histoire de Bretagne*, 2 vol. in-fol. Paris, 1707.
- LOISELEUR. — *Compte des dépenses de Charles VII*; — *Advitaillement et secours de la ville d'Orléans*, Orléans, 1868.
- LUCE (SIMÉON). — *Jeanne d'Arc à Domremy* avec pièces justificatives, in-8°, Paris, Champion, 1886 ; — *Histoire de B. Du Guesclin*, in-8°, Paris, Hachette, 1876 ; — *Chronique du mont Saint-Michel*, 2 vol. in- 8°. S¹⁶ des anc. textes. Paris, 1879.
- MENIN. — *Traité historique du sacre*, in-12, Amsterdam, 1724.
- Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. I.
- MICHELET. — *Histoire de France*, Paris, Flammarion, 1879, t. V et VI.
- E. MISSET. — *Jeanne d'Arc Champenoise*, br. in-8°, Paris, Champion, 1895.
- X... — *Le Monde enchanté*, Renault, Paris, 1844.
- MONSTRELET. — *La Chronique* (d'Enguerrand de), Éd. de la Société de l'hist. de France, 6 vol. in-8°, Paris, 1857-1862.

- Dom B. DE MONTFAUCON. — *Les Monuments de la monarchie françoise*, in-fol., Paris, Gandouin, 1731, t. III.
- Dom MORICE. — Preuves de l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, 3 vol. in-folio, Paris, 1742-1746.
- Ordonnances des rois de France, t. I, p. 635, — VIII, p. 9, 10, — X, p. 422, — XIII, p. 456, — In-fol. — Paris, 1723-1847.
- Georges PICOT. — *Histoire des Etats Généraux*, 4 vol. in-8°, Paris, Hachette, 1872.
- QUICHERAT (Jules). — *Procès de Jeanne d'Arc*, 5 vol. in-8°, Paris, édit. Soc. de l'hist. de France, 1841-49; — *Aperçus nouveaux*, 1 broch. in-8°, Paris, Renouard, 1850; — *Histoire du costume*, gr. in-8°, Paris, Hachette; — *Rodrigue de Villandrando*, in-8°, Paris, Hachette, 1879. — et *Mém. div.* pub. dans Bibl. de l'Ec. des Chartes et dans la Rev. historique.
- O. REILLY. — *Chronique du siège d'Orléans et du voyage de Reims*. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*. Coll. des docum. inéd. 6 vol. in-4°, Paris, Crapelet, 1839-1852.
- Revue Historique*: t. IV, *Journal du Greffier de la Rochelle*; — t. VI, DE NEUVILLE, *le Parlement royal à Poitiers*.
- Revue d'histoire nobiliaire*.
- Commandant ROUSSET. — *Histoire générale de la guerre franco-allemande* 1870-71, 6 vol. in-8°, Paris, libr. illustrée, 1895-6.
- SAUVAL. — *Histoire et recherches des antiquités de Paris*, 2 vol. in-fol., Paris, 1724.
- SMET (chanoine de). — *Recueil des chroniques de Flandre*, t. III. p. 405.
- VALLET (de Viriville). — *Charles VII et ses conseillers* (1403-1461), in-8°, Paris, Dumoulin, 1857; — *Histoire de Charles VII*, 3 vol. in-8°, Paris, Renouard, 1861-1865; — *Mémoires sur les Institutions de Charles VII*, br. in-8°, Paris, Renouard, 1872.
- VASSAL (C. de). — *La Bataille de Patay*. — In-12, Orléans, 1890.
- M^{me} DE VILLARET. — *Louis de Coutes*, gr. in-8°, Orléans, Herluison, 1890.
- VIOLETT-LE-DUC. — *Dictionnaire raisonné d'architecture*, 10 vol. in-8°, Paris, 1853-1868.
- A. VITU. — *Histoire civile de l'armée*, in-8°, Paris, Didier, 1868.
- WAVRIN (Iehan de) — *Anchiennes cronicques d'Engleterre*. — Ed. S^{te} de l'hist. de France, 3 vol. in-8°, Paris, V^e Renouard, 1858-1863.
- WALLON. — *Vie de Jeanne d'Arc*, édit. illustrée.

LES COMPAGNONS DE JEANNE D'ARC

PREMIÈRE PARTIE

AVANT

CHAPITRE PREMIER

Les commencements du XV^e siècle en France jusqu'à la mort de Charles VI (22 octobre 1423).

Caractère général de cette époque. — Intempéries. — Disette. — Peste. — Désordres dans les finances. — Causes du mal. — Jean sans Peur, duc de Bourgogne. — Portrait du duc Philippe le Hardi, son père. — Le sien. — Sa haine pour le duc d'Orléans. — Assassinat de celui-ci. — Valentine de Milan, sa mort. — La paix fourrée. — Bernard d'Armagnac. — 1412. — Eustache de Pavilly. — Les Cabochiens.

Les prétentions anglaises. — Les Anglais en France. — Azincourt. — Les Bourguignons à Paris. — Émeutes et massacres. — Sauvetage de Charles, comte de Ponthieu et Dauphin ; — Isabeau de Bavière, son exil, sa fuite de Tours. — Jean sans Peur, gouverneur général du royaume. — Nouveaux massacres. — Mort de Capeluche.

Henri V à Londres. — Reprise des hostilités anglaises. — Prise de Rouen. — Hésitations de Jean sans Peur. — Son meurtre sur le pont de Montereau. — Guerre civile. — Le traité de Troyes. — Prise de Melun, situation désolée. — Henri V retourne en Angleterre. — Bataille de Baugé. — Retour de Henri V. — Offensive. — Les Anglais à Paris. — Mort et funérailles de Henri V. — Mort et funérailles de Charles VI.

« Le xv^e siècle, dit M. de Barante, en termes aussi justes que pittoresques, fut l'agonie convulsive et sanglante de la féoda-

« lité, l'enfantement d'une constitution monarchique qui ne prit son caractère et son assiette que sous François Ier. »¹ A certains moments, surtout dans la première partie du siècle, en réalité jusqu'à la levée du siège d'Orléans (8 mai 1429), cette agonie est peut-être le spectacle le plus désolé de notre histoire nationale avant la Révolution française. Sully en avait été frappé. En deux lignes, il résumait l'époque de Charles VI : « règne fécond en événements sinistres, le tombeau des bonnes lois et des bonnes mœurs chez les François ».²

En effet, un aliéné occupe le trône et dans une période d'années où les intempéries sont exceptionnelles, le pays est livré à toutes sortes de dépréciations et d'excès.

La situation est navrante dans les campagnes et dans les villes. En mars et en avril 1399 tombent des pluies abondantes, les rivières débordent au loin, inondent les champs et pourrissent les récoltes en germe;... la peste suit. Apparue d'abord dans la capitale, au cours de deux années, elle gagne tout le reste du royaume. Survient 1401 « l'an du grand hiver », qui fut des plus rigoureux; la peste redouble. Décimés et effrayés, les Parisiens et l'Université se rendent processionnellement à Sainte-Catherine du Val pour y faire célébrer une messe... En 1408, de nouveau durant deux mois et demi, il gèle. Le Parlement vaque plusieurs jours, la plupart des Conseillers n'osant point passer le fleuve à cause des glaces. Au dégel, deux ponts de Paris sont emportés.³

Redoutant de voir sa récolte détruite par l'inclémence des saisons, son argent dérobé par le fisc au service de partis politiques spoliateurs, le laboureur laisse la terre sans culture. Malgré les ordonnances royales⁴, la famine se montre. Elle

1. Analyse du *Jouvencel* (mél. litt.), 1833, in-8°, t. 2, p. 147.

2. *OEconomies*, in-4°, t. III, p. 32.

3. Aug. Challamel, *Mémoires du Peuple français*; t. 3, pp. 94, 100.

4. *Ordonnances du Louvre*: t. VIII; 9, 10.

n'est que la conséquence de trop d'excès. En 1420, le setier de blé vaut 32 francs ; la pinte de vin moyen, 16 sous parisis ; un bœuf, 200 francs. Le bois manque à Paris, on est obligé de couper la forêt de Vincennes. Dans les rues, ce ne sont que pauvres mourant de faim et de froid. Pourtant les bourgeois ont acheté quatre maisons où l'on fait, tous les matins, des distributions de potages ; où il y a plus de 160 lits donnés par les bonnes gens. Les esprits sont aigris, et, encore malgré les ordonnances, partout retentissent jurements et blasphèmes. — « Vous auriez « entendu dans tout Paris des lamentations pitoyables, de petits « enfants qui criaient : « Je meurs de faim ! » On voyait sur un « fumier, vingt, trente enfants, garçons et filles, qui rendaient « l'âme de faim et de froid. La mort taillait tant et si vite, qu'il « fallait faire dans les cimetières de grandes fosses où on les « mettait par trente et quarante, arrangés comme lard et à « peine poudrés de terre. Ceux qui faisaient les fosses affirmaient « qu'ils avaient enterré plus de cent mille personnes. Les cor- « donniers comptèrent, le jour de leur confrérie, les morts de « leur métier, et trouvèrent qu'ils étaient trépassés bien 1800, « tant maîtres que varlets, en ces deux mois. Des bandes de loups « couraient les campagnes et entraient la nuit dans Paris pour « enlever les cadavres... Les laboureurs quittaient leurs champs « et se disaient entre eux : « Fuyons aux bois avec les bêtes « fauves... Adieu les femmes et les enfants... Faisons le pis « que nous pourrons... Remettons-nous en la main du « diable. »⁴

En haut lieu, il n'était guère tenu compte de ces effrayantes circonstances. Maitres de l'administration des provinces, les seigneurs et leurs affiliés, sous les qualifications pompeuses de lieutenants du roi et de capitaines généraux s'emparent du produit des aides, des tailles et des domaines. Les princes qui

1. *Journal d'un bourgeois de Paris*, ch. vi.

auraient dû défendre le pays semblent n'avoir qu'un souci : celui de prendre et de détenir le maniement des finances. La force, la ruse opèrent, les bouleversements se font brusques, et l'autorité nouvelle ne se manifeste que par de nouvelles impositions.¹ L'état des choses dans le monde seigneurial arrive à un point tel que le 14 février 1412, un moine, le carme Eustache de Pavilly ose, dans un mémoire écrit par lui, lire devant le roi et les princes réunis à l'Hôtel Saint-Paul : « Plus on approche de la personne du roi, plus le désordre est grand ».² Pour une fois, la vérité est portée au pied du trône... La France subit toutes les ruines. Les jours approchent où l'on pourra penser qu'elle disparaîtra.

Il serait long de rechercher ici les causes éloignées de cette situation ; les causes immédiates toutefois ne doivent point être passées sous silence. Elles forment en quelque sorte l'arrière-plan du théâtre sur lequel nous verrons se mouvoir les Compagnons de Jeanne d'Arc. Elles sont d'ailleurs les faits historiques eux-mêmes.

Le 28 septembre 1396, le sultan Bajazet remportait une éclatante victoire sur une armée chrétienne à Nicopolis. Nombreux furent les chevaliers français qui y périrent. Pourtant, tous avaient vaillamment combattu. Parmi les plus remarquables était Jean, comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne. Il conquit ce jour-là son nom dans l'histoire : celui de Jean sans Peur. Captif, il fut racheté et rentra en France au mois de février 1398. Son rôle ne devait surgir qu'après la mort de son père, le fondateur de la puissante maison de Bourgogne, le duc Philippe le Hardi, arrivée le 27 avril 1404.

Cet événement survenait en pleine crise à la Cour de France. — Le roi Charles VI, après avoir remis le soin des affaires à son frère le duc d'Orléans, venait de le lui retirer à cause de sa jeu-

1. V. Bailly. *Hist. financière de la France*. Paris, 1830.

2. Georges Picot. *États Généraux*, t. 1, p. 259.

nesse en même temps qu'il rendait la direction du royaume à son oncle le duc de Bourgogne ; — Jean sans Peur allait-il bénéficier à son tour de la haute situation de son père ?

D'un tempérament et d'un caractère admirablement pondérés, Philippe le Hardi était un prince de belle taille, grand, proportionné, portant droite sa large tête bien posée sur de larges épaules, ayant le front haut, les yeux ouverts et noirs, le nez aquilin, il était un Burgunde. Il en imposait, mais la grâce de son regard, la douceur de sa voix lui attiraient les cœurs. — Dans un temps où l'immoralité semblait la règle, sa vie privée était un modèle des vertus contraires. Bienfaisant et pieux, il savait mettre une borne à sa munificence religieuse ; brave, il l'était avec prudence ; politique habile, il l'était avec sagesse et prévoyance ; découvrant facilement le vrai, il était passé maître dans les convenances et le langage diplomatiques ; il recherchait le faste, et, au faite de la puissance, mourut laissant son argenterie pour ses funérailles.¹

Bien différent était son fils. Agé de 33 ans, de figure vulgaire, de regard sec, de corps court, sombre, taciturne, vivant à une époque où l'on n'avait plus ni conscience ni morale, malgré certaines qualités qui eussent pu le rendre digne devant la postérité, Jean sans Peur avait le tempérament trop violent, l'âme trop jalouse, mobile, irritable et vindicative pour continuer la sage politique de son père. Aussi lorsqu'après la mort de Philippe le Hardi, il vit le duc d'Orléans reprendre de l'autorité auprès du roi, en conçut-il pour lui une antipathie profonde.

Une question de femmes l'augmenta. Près de Charles VI et tendrement aimée de lui était Valentine de Milan, moins riche, moins fière, mais plus belle et plus spirituelle que la duchesse de Bourgogne. Celle-ci, Marguerite de Hainaut, était quelque peu altière. Chacun le disait, excepté le duc d'Orléans. Don

1. Gollut. *Mém. hist. de la République séquanoise*, liv. IX, ch. 29 ; — de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. 2, liv. 3.

Juan sur les marches du trône, il laissait entendre qu'elle ne l'était pas pour lui. Un jour, dans le cabinet du duc d'Orléans, Jean sans Peur vit le portrait de sa femme ; il se promit vengeance et le 23 novembre 1407, tant par haine politique que par colère d'époux offensé, à 8 heures du soir, dans la rue Vieille du Temple, il fit assassiner le frère du roi !

Raoul d'Anquetonville, gentilhomme normand, ancien général des finances, destitué par le duc d'Orléans, qui avait fait le coup, ne fut point inquiété ; le duc de Bourgogne prit la fuite, mais pour peu de temps. Revenu à Paris, il paye d'audace, obtient de Charles VI des lettres de rémission, et, après une victoire sur les Liégeois révoltés, reparait plus redoutable que jamais (1408). Le peuple l'acclame et le Ciel même paraît se décider pour lui.

En effet, le 4 décembre de cette année, son implacable ennemie, la duchesse Valentine de Milan meurt, épuisée par la douleur de son mari assassiné et son impuissance à le venger. « *Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien* ; » telle était sa devise inscrite sur la tenture noire de sa chambre. Auprès de son lit de mort, il y avait ses trois fils, sa fille, et un enfant de dix ans qu'elle avait mandé : Jean, fils naturel que son mari avait eu de Mariette d'Enghien, femme du sire de Cany-Dunois. « Celui-là, disait-elle, m'a été enlevé ; il n'y a point d'enfant aussi bien taillé que lui pour venger la mort de son père. » Nous le retrouverons. Pour le salut de la royauté et de la France, dans 25 ans, il sera près de Jeanne d'Arc et s'appellera le Bâtard d'Orléans, lieutenant général de Charles VII ; il deviendra le Comte Dunois.

Un instant, il y eut de l'accalmie entre les princes d'Orléans et le duc de Bourgogne. On avait fait la paix à Chartres (9 mars 1409). — Le fou du duc de Bourgogne imaginant de prendre une patène d'église qu'on appelle *paix*, l'enferma dans sa fourrure et s'en alla répétant : « Voilà une paix bien

fourrée » ; Jouvenel des Ursins raconte que « beaucoup de gens trouvaient ce fou assez sage ».

La réconciliation, ainsi le fou le laissait entendre, n'était qu'apparente. Isabelle de France, fille de Charles VI et femme de Charles d'Orléans, fils ainé du duc assassiné, étant morte, les princes ses oncles firent épouser à son mari Bonne d'Armagnac, fille du puissant comte Bernard d'Armagnac (1410). Capable, ambitieux, intrigant, celui-ci se mit bientôt à la tête du parti d'Orléans et la France fut partagée entre les Armagnacs et les Bourguignons.

Dès lors les malheurs du royaume ne font que grandir. Les violents agissent. Cependant les esprits modérés, ceux-là qui pensent et écrivent s'efforcent d'arrêter le mouvement qui précipite tout vers la ruine. Orateur de l'Université, Eustache de Pavilly, nous l'avons déjà laissé entrevoir, lit le 14 février 1412 un saisissant discours devant le roi. Il peint les maux qui affligen le royaume et demande que « ces remontrances portent plus de fruits que les précédentes ». ¹ Son mémoire rempli de faits précis, sans déclamation, est un véritable cahier d'États Généraux, marqué de cette netteté, de cette science de l'organisation qui permettent au pouvoir d'en extraire le texte même des ordonnances. C'est ce qui arriva.

A la fin d'avril 1413, des commissaires royaux examinèrent les réformes à opérer. Il ne leur fut pas loisible de trainer les choses en longueur. L'argent du duc de Bourgogne qui soudoyait la populace produisait déjà d'efficaces effets. La corporation des bouchers qui dès le XIII^e siècle avait pris de l'importance et se gouvernait elle-même sesignalait. L'écorcheur Caboche s'était emparé de la direction du mouvement. Les propriétaires des grandes boucheries, appartenant à des familles fort anciennes le soutenaient. Ayant ainsi sous ses ordres une armée de valets

1. V. G. Picot. *États Généraux*, t. 1, p. 268.

habitués au sang et à la tuerie, d'abord instrument aveugle des vengeances du duc de Bourgogne, il ne tarda pas à dominer son maître, puis Paris, par la terreur et le meurtre.¹ — Le roi subit leurs volontés. Sommé le 24 mai de le faire, — le 26, il se rendit au Palais, accompagné des princes pour tenir un lit de justice. Tous portaient le chaperon blanc, signe de ralliement du parti des Cabochiens.² Charles VI siégea sur son trône en la Grand'Chambre du Parlement et le Greffier de la Cour du Châtelet lut à haute et intelligible voix tous les articles de l'ordonnance, la plus longue et la mieux disposée en 10 chapitres et 258 articles qui jusqu'alors eût été publiée en France. Quand le greffier eut fini, « le roi recommanda que sa volonté fût strictement et inviolablement observée ; les princes et les prélats en firent le serment devant l'assemblée ».³

Le serment était bien léger. Des troubles, des proscriptions, des massacres rendirent bientôt impuissante cette législation que le Religieux, chroniqueur de Saint-Denis, n'hésite pas à louer et qu'il trouve digne d'être transmise au souvenir de la postérité. Encore une fois de nouvelles taxes entraînent à denouveaux assassinats. Telle est pour les bouchers la manière de recouvrer les impôts. Si le paiement n'en est pas effectué à première sommation, sans pitié, sans considération d'âge, de rang, de condition, ils envoient les contribuables en prison. Ainsi les hommes de la plèbe montrent aux bourgeois combien ils se sont trompés ! Ceux-ci pensaient gouverner le royaume comme jadis ils administraient leurs villes ; on leur fit cruellement voir leur erreur.

Cependant, du côté de l'étranger, un gros danger menaçait la France. Le roi Henri IV d'Angleterre était mort le 20 mars 1413,

1. Challamel. *Mém. du peuple français.* t. 3, p. 493.

2. Une ambassade de Gantois étant venue récemment à Paris, le parti de Jean de Troyes avait adopté, en témoignage de son alliance avec la ville flamande, le chaperon blanc que portaient les bourgeois de Gand.

3. G. Picot. loc. cit.

son fils Henri V venait de monter sur le trône. Jeune et actif, ambitieux et capable, populaire, il résolut de ressusciter la prétention de son bisaïeul Édouard III sur le royaume de France et de suivre ses traces. Un an à peine après son avènement, inopinément, il se pose comme héritier d'Isabelle, fille de Philippe IV, et demande la couronne de France avec ce qu'elle comporte. (10 juillet 1414.) Par là il atteint l'indépendance nationale; les ministres français repoussent sa prétention même comme sujet de discussion.— Alors il formule d'autres conditions. Il demande pour l'Angleterre la cession en pleine souveraineté des provinces de Normandie, de Maine, d'Anjou, des territoires qui comprenaient autrefois le duché d'Aquitaine, des villes et comtés compris dans l'important traité de Brétigny; en outre la mise en possession d'une moitié de la Provence, héritage d'Éléonore et de Sanchette, filles de Béranger, jadis souverain de ce pays et femmes de Henri III et de son frère Richard.— Ce n'est pas suffisant. Il ajoute deux autres exigences. La rançon du roi Jean n'est point payée, il y a des arriérés qui se montent à 1.200.000 couronnes, ils devront être soldés; — le roi a une fille : Catherine, il la donnera en mariage au roi d'Angleterre avec une dot de 2 millions de couronnes. Ces bases d'arrangement n'avaient qu'un but : permettre à Henri V de mûrir ses plans, de se procurer de l'argent et de commencer la guerre avec une armée proportionnée à son objet. Les négociations trainèrent, mais en avril 1415, le jeune roi les vit rompre avec plaisir. « Il brûlait, dit un historien anglais, de ceindre son front du laurier des conquérants. » Autour de lui, les barons et les chevaliers, jaloux d'acquérir du renom, s'engageaient à le faire et levaient des troupes.¹

En France, aucun préparatif pour conjurer la tempête. Le 1^{er} juillet, l'armée anglaise était réunie à Southampton et son roi

1. Lingard, *Hist. d'Angleterre*, t. 2, ch. 7.

en surveillait l'embarquement. Le départ n'eut lieu que le 13 août. Le 15, Henri V entrait dans l'embouchure de la Seine avec une flotte de 1.500 voiles, 6.000 hommes d'armes, 24.000 archers. Trois jours après, l'importante forteresse de Harfleur était investie par terre et bloquée par eau; le 22 septembre, elle se rendait sans conditions. — Toutefois, harcelée sans cesse par les assiégés, épuisée par les maladies, l'armée anglaise était diminuée de moitié.

Henri V cherchait à passer la Somme, mais le Connétable de France ne le perdait pas de vue. Cependant un ordre de celui-ci n'étant point parvenu ou ayant été méconnu à Saint-Quentin, l'opération fut possible et réalisée à Voyenne et à Béthencourt le 19 octobre. — Un conseil militaire tenu à Rouen décida que les Français livreraient bataille et tout s'organisa pour qu'une rencontre eût lieu le 25 octobre 1415. Elle s'appelle : Azincourt. C'est une page toute noire dans les annales de France. La noblesse s'y battit avec un courage héroïque. Elle y périt. On estima que plus de 8.000 gentilshommes étaient restés sur le champ de bataille. Le roi avait perdu sept de ses parents les plus proches : le duc de Brabant, le comte de Nevers, le duc de Bar, son frère le comte de Marle, et Jean son autre frère, le connétable d'Albret, le duc d'Alençon. On retira de dessous les morts, le duc d'Orléans et le comte de Richemont qui n'étaient que blessés et avec beaucoup d'autres, on les fit prisonniers.¹

Charles VI était à Rouen avec le duc de Guienne lorsqu'il reçut la nouvelle de cette douloureuse journée. En hâte il manda le comte d'Armagnac et le nomma connétable. Il ne lui en remit l'épée que quelque temps après, à Paris.² Ce fut le commencement d'une véritable tyrannie.

Les corps de métiers ne pouvaient s'assembler; on ne pouvait

1. De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. 2, p. 429. — Cousinot, *Geste des nobles*, ch. 140.

2. *Id.*, ch. 162, 166.

faire une noce sans autorisation et surveillance du prévôt; grand trésor il assemblait et envoyait en son pays; le peuple se sentait opprimé; les nobles, les habitants des cités murmuraient. Cela dura jusqu'au dimanche, 21^e jour de mai 1418. A ce moment, par la porte de Saint-Germain, le seigneur de l'Isle-Adam, à 3 heures après minuit, entra dans la ville de Paris. Viau de Bar l'accompagnait. La porte leur fut ouverte par Regnault, le clerc du Petit Pont. Aussitôt on commença à crier : *Bourgoigne! La paix!* Les Bourguignons vociféraient par les rues, prenant, tuant, et pillant. Le quartier des halles unit ses cris aux leurs, et les gens du commun du peuple eux aussi clamèrent, pillèrent, tuèrent ou firent des prisonniers. Cela dura plusieurs jours. Le connétable, comte Bernard d'Armagnac, tomba aux mains de la foule avec plusieurs hauts seigneurs, prélats, barons, docteurs, chevaliers, escuyers, clercs, officiers, bourgeois, marchands, etc. Leurs biens furent saisis et ils furent emprisonnés.

Dès lors, dans cette population versatile, les émeutes se succèdent chaque jour. Celle du 12 juin qui est un dimanche amène des scènes aussi regrettables que graves. Les malheureux arrêtés durant les journées précédentes sont entassés dans les geôles royales, la foule s'en empare, se jette sur eux et les massacre. Quinze cents personnes périrent et parmi elles le comte d'Armagnac, le chancelier Henri de Marle, les évêques de Coutances et de Senlis.¹

En face de l'émeute triomphante, il n'y a personne. Le Dauphin Louis, duc de Guyenne, triste prince de 19 ans, était mort (décembre 1415), victime de ses excès; — son frère Jean, duc de Touraine, avait été enlevé par une mort soudaine que l'on attribua à un empoisonnement par le comte d'Armagnac (avril 1417),² — et le nouveau Dauphin Charles, né en 1403,

1. Cousinot. *Geste des nobles*, ch. 162, 163.

2. « Il advint que dans huit jours il mourut (april 1417), enflé si estrangement par le col et par le visage et par le reste du corps, que c'estoit

n'était guère en mesure de tenter quoi que ce soit, pour le salut public. Il n'échappa même aux massacres que grâce à Tanneguy du Châtel. Prompt et résolu, celui-ci, dans la fameuse nuit de mai, avait couru à l'hôtel Saint-Paul, enveloppé le prince dans le drap de son lit et sa houppelande, et à travers les jardins avait pu d'abord lui faire gagner la Bastille, puis Melun, grâce au dévouement de Robert le maçon qui lui donna son cheval.¹

Qui donc allait agir ? — Le duc de Bourgogne avait en quelque sorte prévu cette heure difficile et habilement préparé son rôle. — La reine Isabeau de Bavière et les dames de sa cour avaient irrité tout le monde contre elles. Au milieu des guerres, des famines, des ruines du royaume, elles étalaient un luxe indécent et Vincennes où la reine demeurait était devenu un lieu de folles prodigalités sinon de débauches. Isabeau cachait d'ailleurs des trésors en divers lieux, notamment à Paris et à Melun ; le roi les fit prendre. Puis il l'éloigna du conseil, lui enleva toute autorité et l'exila à Tours avec la duchesse de Bavière, sa belle-sœur. Elle y était surveillée de près. Elle ne pouvait écrire une lettre qui ne fût remise aux conseillers que le roi avait préposés à sa surveillance. Cette tutelle étroite était propre à exciter une sourde et vive irritation qui survint en effet. Avec une habileté féminine, elle envoya un page auprès du duc de Bourgogne qui en retour lui envoya un de ses secrétaires. Ils convinrent que si le duc venait la chercher, elle partirait avec lui, et, comme elle ne pouvait écrire, en gage de sa promesse, elle remit au messager du duc son cachet d'or.

Jean sans Peur mesura vite ce qu'il pouvait tirer de la reine. Sa présence et ses déclarations en faveur des Bourguignons per-

horreur que de le veoir, mais principalement pour ce que les yeux, comme demy arrachés, lui sortoient hors de leurs sièges ». (Gollut. *Mém. hist. de la république séquanoise*, liv. X, ch. xl.

1. De Beaucourt, *Charles VII, son caractère*, page 11, note 2, Robert le maçon...

mettaient de donner le change et de faire croire au peuple que là où elle était, là était le vrai parti royal. Il résolut de la délivrer. Occupé au siège de Corbeil, il leva son camp. Sortant de Chartres avec une partie de ses plus confidents et plus vaillants, il prit le chemin de Bonneval et de Vendôme et arriva à deux lieues de Tours. Là, il détacha de la grande troupe les sieurs de Vergy et Fosseuse avec 800 chevaux. Un messager secret prévint la reine de leur présence. — De son côté, elle manifesta à ses gardiens le désir d'aller à la messe au couvent de Marmoutiers. Malgré leurs remontrances, elle l'emporta. A peine était-elle dans l'église, qu'Hector de Saveuse arriva avec soixante salades.¹ Il salua la reine, s'assura de ses gardiens, sauf d'un : Laurent Dupuy qui ayant voulu se jeter dans un petit bateau se noya. Deux heures après, le duc de Bourgogne était là et la reine se confiait à lui. On fit un joyeux dîner à l'abbaye, puis le duc conduisit la reine en grand triomphe jusqu'à Chartres.²

Le 12 janvier suivant, Isabeau de sa seule autorité l'institua gouverneur général du royaume. C'est à ce titre qu'après les horreurs de mai et de juin dans Paris, il se résolut à y venir avec elle. Ils firent leur entrée le 14 juillet 1418 aux acclamations du peuple qui criait : « Noël ! Vive le duc de Bourgogne ! » Son dessein était d'arrêter les émeutes et les massacres, mais ce n'est pas en un jour qu'on remonte les courants populaires, surtout quand en même temps règnent la disette et la cherté des vivres. Celles-ci dont nous avons dit plus haut la gravité, aménèrent un nouvel accès de fureur de la populace qui voulait traiter les prisonniers armagnacs de la Bastille comme elle avait traité ceux du grand et du petit Châtelet. Le duc Jean essaya de les sauver. Il vint au milieu des émeutiers, parla à leurs chefs, et pour gagner leur confiance, prit la main du principal meneur :

1. Qualification donnée aux soldats à cause de leur casque, de forme nouvelle, appelé *salade* de l'italien *celata*. Le cou se trouvait protégé.

2. Gollut, loc. cit. liv. X, ch. 41.

Capeluche, le bourreau de la ville. Croyant les avoir calmés, il eut la faiblesse de leur confier les prisonniers sous la promesse qu'aucun mal ne leur serait fait.... A peine était-on au Châtelet que la populace les massacra.¹

Jean sans Peur comprit alors l'effrayante situation dans laquelle Paris se débattait. Quoiqu'il fût l'homme le plus irrésolu et le plus versatile du monde, il se décida à chercher un dérivatif à ces forcenés. « Vous feriez bien mieux, leur dit-il un jour, d'aller mettre le siège devant Montlhéry et Marcoussis, pour en chasser les ennemis du roi, qui viennent tout ravager jusqu'à la porte Saint-Jacques et qui empêchent de faire la moisson. » — « Volontiers, crièrent les factieux, donnez-nous des capitaines ! » Quelques nobles chevaliers furent mis à leur tête et ils partirent au nombre de 6.000. Aussitôt après leur départ, sur les ordres du duc, Capeluche fut saisi, et, après que le prévôt eut instruit son procès, décapité.

Cependant, commandés par Gaucher de Ruppes et Gaucher Raillart, les émeutiers s'étaient emparés de Montlhéry. Aux nouvelles qui leur étaient apportées de Paris, ils voulurent y revenir, on leur en ferma les portes. Ils s'établirent dans les villages d'alentour, à Saint-Germain-des-Prés, à Notre-Dame-des-Champs, à Saint-Marceau, à Saint-Denis et y continuèrent leurs déprédations et leurs meurtres. Leur éloignement permit à la bourgeoisie parisienne de se ressaisir. A la suite d'échange de vues réciproques, il fut entendu qu'elle et le duc de Bourgogne se soutiendraient dans l'intérêt d'un loyal service envers le roi.

Les difficultés de l'heure présente ne prenaient pas leur source uniquement dans les rapports entre le duc de Bourgogne et le parti royal de France, des événements inquiétants survenaient du côté des Anglais. Après Azincourt, Henri V était retourné

1. Cousinot. *Geste des nobles*, ch. 167.

dans son royaume pour recevoir les félicitations de ses sujets. Son voyage à Londres fut une marche triomphale. « Les lords, les communes et le clergé, le maire, les aldermen et les citoyens le conduisirent dans sa capitale ; des tapisseries représentant les hauts faits de ses ancêtres garnissaient les murs des maisons ; des théâtres étaient dressés dans les rues ; des vins doux coulaient des fontaines ; des chœurs d'enfants habillés avec goût chantaient sa louange et toute la population semblait ivre de joie. Le parlement partageait l'enthousiasme général. »¹ — Henri V jouit de cette exaltation populaire jusqu'en 1417. En 1416, le duc de Bedford était bien venu secourir Harfleur que cernaient des bâtiments français, mais c'est en août 1417 seulement que les hostilités reprennent réellement. Le 1^{er} août, Henri V débarque sur la côte normande, et comme les Normands refusent de voir en lui leur duc, descendant de Rollon, il entreprend la conquête de leur province. Promptement il occupe Touques, Auvillers, Villers, emporte d'assaut Caen qui refuse de capituler (2 septembre), soumet Bayeux et termine la campagne par la réduction successive de L'Aigle, Lisieux, Alençon et Falaise. — Au printemps (1418) il reprend les armes avec un renfort de 15.000 hommes. Cherbourg résiste six mois et cède enfin ; Henri V peut organiser le gouvernement du territoire déjà conquis.

Il en était là lorsque la reine de France Isabeau rentrait à Paris avec le duc de Bourgogne, — et lorsqu'à Poitiers le Dauphin Charles se faisait reconnaître régent du royaume. Il sentit bien quel rôle il devait jouer : poursuivre son œuvre conquérante et en même temps écouter sans les accepter les propositions que ne manqueraient pas de lui faire les deux partis qui en France étaient plus hostiles l'un à l'autre qu'ils ne l'étaient envers lui leur ennemi naturel.

1. Elmham, 71, 72. — Lingard, t. 2, ch. 7. *Hist. d'Angleterre.*

Ce qu'il pressentait arriva. En novembre (le 10), en décembre (le 4), des conférences eurent lieu en vue de la paix ; elles n'aboutirent pas. Le siège de Rouen entrepris après la réduction de Pont-de-l'Arche se continuait lentement depuis le 19 juillet. La population montrait un courage surhumain, vivant de reptiles et de mauvaises herbes. Guy le Bouteillier était à sa tête. Le 3 janvier 1409 il sollicita une capitulation ; Henri V la refusa, voulant que Rouen se rendît à discrédition. Le Bouteillier allait mettre le feu à la ville et tenter une sortie désespérée quand Henri V consentit des conditions plus douces de capitulation (13 janvier).¹

Après la chute retentissante de Rouen, les négociations pour la paix se continuèrent. Il s'y mêlait la question du mariage du roi d'Angleterre avec Catherine de France, fille de Charles VI et d'Isabeau. Tout sembla d'abord s'arranger ainsi que le souhaitait Henri V que la beauté de Catherine avait touché (30 mai, à Meulan), mais il voulut jouer au plus fin avec les ministres français et bientôt il dut s'apercevoir que ses propres artifices tournaient contre lui. Quoique Pontoise fût tombée au pouvoir des Anglais (29 juillet), l'horizon pour eux paraissait se rembrunir. D'ailleurs le jeu politique de ce moment est loin d'être clair.

Il fut évident pour les contemporains que le duc de Bourgogne pensait à s'emparer du gouvernement du roi et du royaume. Dès longtemps, il avait manœuvré dans ce sens et ses alliances avec l'Angleterre, avouées ou non, marquaient toutes des étapes vers le but; peut-être même avait-il des visées plus hautes! « Mesmes il semblait, dit un contemporain, par ses manières de faire, commeaucuns disoient, qu'il se voulust faire Roy. »² — Quoi qu'il en soit, dès l'année 1419, il délaisse l'alliance du roi

1. Lingard. *Hist. d'Angleterre*, t. 2, ch. 7. — Monstrelet I, 268, 272.
Ce siège est un épisode des plus émouvants de notre histoire.

2. Jouvenel, p. 362.

d'Angleterre et tente de se rapprocher du Dauphin. Des entrevues sont ménagées les 8 et 11 juillet 1419, près de Pouilly, à une lieue de Melun ; malgré des difficultés, elles aboutissent à des engagements réciproques de réconciliation. — Le duc offrit au Dauphin un riche fermoir d'or garni de très gros diamants, — Charles offrit à Jean sans Peur un « coursier bai brun à longue queue, »¹ et le peuple cria : Noël !

Cependant Henri V s'avancait bientôt sur Paris et Jean sans Peur louvoyait encore entre lui et le Dauphin. — Il fallait qu'un parti bien net fût pris. Charles provoqua une rencontre nouvelle. Elle devait avoir lieu à Montereau. Le 24 août, le Dauphin était arrivé ; le 28 seulement, le duc quitta Troyes, vint à Bray-sur-Seine et de là fit savoir son intention de se rendre à Montereau le 10 septembre. Tanneguy du Châtel, Hugues de Noë, Jacques du Peschin sans doute et le sire d'Escorailles réglèrent avec lui les conditions de l'entrevue : — le Dauphin abandonnerait le château, se retirerait en ville et donnerait en gage au duc la ville et le château de Moret ; — la conférence aurait lieu sur le pont où l'on aurait disposé un parc palissadé, ayant ouverture à chacun des deux côtés, les gens des princes les garderaient respectivement ; — chaque suite devant être de dix personnes, — et aux deux extrémités du pont se trouveraient des barrières².

Le dimanche 10 septembre tout était prêt. Le Dauphin vint de Moret, le duc de Bourgogne de Bray. Il avait avec lui plus de 3.000 hommes qui restèrent campés dans les champs proches du château de Montereau. — Quoique tout eût été décidé d'avance, comme le duc hésitait, il fut entendu qu'on se prêterait à nouveau serment et qu'on remettrait une cédule contenant les noms des dix personnes de la suite des princes. Ce fut fait. Néanmoins le duc hésitait encore. Enfin il partit. Il était environ cinq heures

1. *Religieux de Saint-Denis*, t. V, p. 584.

2. Monstrelet, I, 281.

quand Jean sans Peur, précédé de quelques-uns des siens, franchit la première barrière du pont. — Quelques instants après, le colloque entre le Dauphin et lui devenait une altercation, le Dauphin était emporté, le Duc tombait la tête frappée d'un coup de hache, le ventre perforé d'un coup d'épée. — Comment ce triste événement se produisit-il ? Pourquoi ? C'est un fait historique émouvant, mais aussi un problème resté jusqu'à ce jour sans solution définitive. Un témoin parle encore : le crâne de Jean sans Peur, exhumé à Dijon en 1840.¹

Si c'était une vengeance du meurtre de Louis d'Orléans, il faut reconnaître qu'elle ne fut pas moins funeste que le crime dans ses conséquences. La mort de Louis d'Orléans jeta la France dans de fatales guerres civiles, celle du duc de Bourgogne la livra aux Anglais. — Dès le surlendemain, Paris, c'est-à-dire le peuple, les grands, le Parlement, protesta ; Philippe III proclamé duc de Bourgogne, âgé de 23 ans, se prépara à la guerre contre les Armagnacs ; la reine Isabeau l'y incitant encore, la maison de Bourgogne ne songea plus seulement à se rendre entièrement indépendante, mais à disposer de la couronne de France.

Henri V a garde de ne pas profiter des circonstances. Le 2 décembre, il demande la main de la princesse Catherine, la régence du royaume pendant la vie de Charles VI, la couronne à sa mort. Isabeau et Philippe le Bon y consentent. Le 20 mai 1420, accompagné de 16.000 hommes d'armes, Henri V entre dans Troyes, résidence de la cour de France. Le lendemain, la paix perpétuelle fut ratifiée par Isabeau et Philippe III comme commissaires de Charles VI ; — les parlements, les nobles, les citoyens, les communes jurent de la respecter ; bientôt Henri et Catherine sont fiancés, puis le dimanche de la Trinité, en grande solennité, unis par le mariage dans la cathédrale de Troyes. — Le mardi ils se rendent ensemble au siège de Sens qui est pris.

1. Vallet de Viriville, *Hist. de Ch. VII*, t. 1, p. 159-185 ; De Beaucourt, *Id.*, t. 1, p. 128-178 ; v. les notes et les ouvrages auxquels il se réfère.



ASSASSINAT DU DUC DE BOURGOGNE JEAN SANS PEUR

D'après une miniature des *Chroniques de Monstrelet*, ms. du xv^e s.,
Bibliothèque de l'Arsenal. Paris.

La campagne ne se termine pas sans que Montereau et l'importante forteresse de Melun, malgré l'héroïque défense de Barbazan, ne soient aux mains du roi d'Angleterre.

C'en était fait, semble-t-il, de la fortune de la France. Aussi un historien de nos jours, M. G. Picot, a pu justement écrire sous la date de 1420 : « Après trente ans d'anarchie, la France, sans gouvernement et sans roi, était descendue de degrés en degrés jusqu'aux dernières hontes. Tous les maux qui peuvent frapper une nation se succédaient. Après les émeutes sanglantes de Paris, l'humiliation d'Azincourt ; — après la défaite, la trahison des princes, et ceux qui devaient être le soutien de la monarchie précipitant sa chute. C'est sous le coup de ces désastres que fut signé le traité de Troyes, qui promettait à Henri V (d'Angleterre) la succession du trône, l'investissait de la régence, déclarait le dauphin déchu de tous ses droits, et réunissait à jamais la couronne de France à celle d'Angleterre ». ¹

Quelle page pénible ! Le traité portait que les Etats généraux auraient à donner leur avis et consentement en ce qui touchait l'obéissance au roi d'Angleterre ; ce fut de peu de poids. Le 1^{er} décembre 1420, Henri V et le duc de Bourgogne firent leur entrée dans Paris avec le pauvre roi fou Charles VI ; — le 6 décembre, les députés aux Etats généraux se trouvèrent réunis dans l'hôtel Saint-Paul pour entendre la lecture du traité, et là, le chancelier Le Clerc, qui l'année précédente avait négocié le fatal mariage du roi d'Angleterre et de Catherine de France prit la parole. Il réclama des subsides pour que l'on continuât la guerre contre les Armagnacs et le Dauphin de France ! — Charles VI, dit une chronique anglaise, déclara « que ce traité était l'œuvre de sa propre initiative, qu'il l'avait juré sur les Saints Évangiles, convaincu qu'il était agréable à Dieu, utile au bien public et profitable à ses sujets ». ²

1. Georges Picot. *Etats généraux*, t. 4, p. 298.

2. Rymer's *Fœdera*, t. iv, p. 192.

Requis de s'associer à ce serment, ajournés à quatre jours pour en délibérer, les députés, le 10 décembre, renouvelèrent au roi leur hommage et se déclarèrent prêts à faire tout ce qu'il ordonnerait. En effet, ainsi que le rappelle avec une légitime émotion M. G. Picot, « le traité de Troyes, le plus douloureux de notre histoire, fut juré sur les Évangiles ; les grands seigneurs remirent à Henri V leurs soumissions et leurs serments scellés de leurs sceaux ; — puis un édit, qu'on fit rendre par Charles VI, déclara le traité loi de l'Etat, ordonna que les formules d'hommages fussent accompagnées d'un nouveau serment à la paix de Troyes, et que tout Français qui en violerait les dispositions fût réputé traître et coupable de lèse-majesté. Ainsi Charles VI proclamait la déchéance de sa race, et voulait lui donner pour garantie l'humiliation de la France ».

On était au 10 décembre 1420 ; — M^e Jean Le Clerc avait eu bien raison le sixième jour de ce mois de prendre pour thème de sa harangue ces paroles : « Audita est vox lamentationis et planetus Sion ! »¹

De l'excès du mal devait sortir quelque chose de nouveau : le sentiment national. Sans doute il n'apparut pas d'abord nettement, mais en Bourgogne même, il y eut des villes à qui il répugnait de tomber sous la domination anglaise ; au-delà de la Loire et dans tout le Midi peu à peu se dessina une opposition de plus en plus caractérisée aux volontés de Paris et de cette étrangère, Isabeau, qui avait livré la France. Avant d'agir, on sut attendre. Henri V put donc, accompagné de sa femme, se rendre en Angleterre pour la présenter à son peuple et la faire couronner reine, ce qui eut lieu avec une magnificence jusqu'alors sans exemple le 23 février 1421.

En quittant la France, il avait laissé le soin des affaires en ce pays à son frère le duc de Clarence qui était né en 1388. Celui-ci

1. *Relig. de Saint-Denis*, t. vi, p. 439.

trouva bon de parcourir, de saccager et d'incendier la Beauce jusqu'à la forêt d'Orléans. — Après un hivernage en Normandie, il quitta Bernay, gagna le Maine, puis l'Anjou. Il était occupé au siège d'Angers quand les troupes du Dauphin s'avancèrent contre lui. Il abandonna le siège et vint s'établir à Beaufort en Val. Le samedi saint, 22 mars 1421, il dinait à son quartier général quand il apprit que les soldats du Dauphin étaient à peu de distance. Persuadé qu'en les surprenant il remporterait une victoire facile, il s'empresse de marcher contre eux. Mais il se heurte à Baugé à une troupe bien organisée sous les ordres de Jean, duc d'Alençon, lieutenant-général pour le dauphin-régent. Gilbert III Motier, sire de La Fayette, tient la charge de maréchal de France. La bataille est rude. Mais des renforts français surviennent; à quatre heures du soir, la déroute des Anglais est complète. Ils ont plus de 2.000 morts, et parmi eux le prince de Lancastre, 600 des leurs sont prisonniers et quatorze de leurs bannières au pouvoir des troupes de France.¹

Ce succès de Baugé avait permis quelques espérances. Charles remit sa maison sur le pied de guerre et dans les premiers jours d'avril les bannières se déployèrent dans les campagnes. Pendant que des négociations habiles rapprochaient le dauphin du puissant duc de Bretagne, les troupes, environ 6.000 combattants, conduites par le connétable de Bucan, La Fayette, La Hire, Saintrailles, se dirigeaient vers la Normandie, mettaient le siège devant Alençon, puis après un succès contre le comte de Salisbury, se repliaient sur l'Anjou et les environs de Chartres. Peu à peu le pays revenait au régent de France. Mais Henri V ayant appris la défaite de ses troupes à Baugé résolut de repasser la Manche. Le 10 juin 1421, il débarqua à Calais avec un renfort de 4.000 hommes d'armes et de 24.000 archers.² Réfléchi,

1. Cousinot, *Geste des nobles*, ch. 182, place la bataille de Baugé « au samedi de Pasques flories 1420 », — ce qui serait le 16 mars 1421 (nouv. st.).

2. Lingard. *Hist. d'Angl.*, ch. 7. — Monstrelet dit 7.000.

conscient de sa valeur et de son prestige, il marche lentement. Par Saint-Riquier, Abbeville, Beauvais, il se dirige vers Paris. Si Dreux se rend après un siège d'un mois, Meaux résiste pendant sept (oct. 1421-mai 1422). Un conseil tenu à Blois entre les conseillers du dauphin a convoqué pour le 25 août un ban général. Alors les Anglais, après avoir hésité devant Vendôme et devant Beaugency, marchent vers Orléans. Ils n'y font qu'une station de trois jours et après avoir en Beauce surpris et incendié le château de Rougemont, ils prennent leur route par le Gâtinais et vont s'établir à Joigny. Le 22 septembre, ils assiègent Villeneuve-sur-Yonne qui se rend ; Henri V gagne successivement Melun, Vincennes et Paris (30 mai 1422). Les deux cours, celle de Charles VI et la sienne s'y transportent pour la fête de la Pentecôte. L'appareil pompeux dont l'Anglais s'entoure n'est pas sans ombre. Henri V est dur, il a beau amuser le peuple, celui-ci murmure. D'autre part, les armées du dauphin font des progrès et le duc de Bourgogne n'est pas sans appréhensions. De gros événements se préparent.

Tandis que les forces anglaises et bourguignonnes se concentrent avec ordre sur Cosne, et que le Dauphin se retire avec ses gens d'armes vers Bourges, il se passe à Vincennes un fait considérable. — Le roi d'Angleterre avait songé à venir lui-même à Cosne et dans ce but était parti de Senlis. Arrivé à Melun, il fut obligé de se mettre en litière, puis se sentant trop faible, il retourna sur ses pas et se fit mener au bois de Vincennes où il s'alita tout à fait. Bientôt la maladie le met en grand péril. Le duc de Bedford quitte Cosne et accourt, le duc de Bourgogne envoie Hue de Lannoy afin d'avoir des nouvelles; le duc d'Exeter son oncle, le comte de Warwick son grand maître d'hôtel, Louis de Robersat, les plus autorisés de ses familiers sont près du royal malade. Il a pleine conscience de son état, dit à tous qu'il voit bien que la fin de sa vie est la volonté de son Créateur et il leur donne ses dernières instructions. — Elles ont une gra-

vité réelle pour la France. Son avenir est en jeu. « Jean, « beau-frère, dit le moribond au duc de Bedford, je vous « prie sur toute la loiauté que vous avez eue à moy, que vous « soiez tousjours bon et loial à beau filz Henry vostre nepveu, et « vous charge sur tant que vous poez mesprendre, que tant que « vous vivrez, ne souffrerez à faire traictié avec nostre adver- « saire Charles de Valois, ne autre, pour chose qui vous advien- « gne, que la duchié de Normendie ne nous demeure franche- « ment. — Et ou cas que beau-frère de Bourgongne vouldra « emprendre le gouvernement de ce royaume, je vous conseille « que vous lui ballez, mais s'il le refuse, si l'entreprenez. » Il laisse le gouvernement de l'Angleterre au duc d'Exester, et après avoir réparti diverses fonctions aux uns et aux autres, il leur recommande à tous de ne pas délivrer de prison le duc d'Orléans, le comte d'Eu, le seigneur de Gaucourt, ni Guiscard de Chissey, jusqu'à ce que son fils Henri eût « son âge compétent ». Quant aux autres prisonniers, on pouvait en faire ce qu'il semblait bon.¹

Tous répondirent qu'ils agiraient suivant son désir... puis le voyant décliner, plusieurs se retirèrent. Alors le roi Henri manda ses médecins et les somma de lui dire la vérité sur son état. L'un d'eux, à genoux, lui dit : « Sire, pensez à vostre âme, car « il nous semble que c'est la grâce de Dieu, que vous ne « vivrez pas plus de deuz heures. » Alors le roi manda son confesseur et d'autres gens d'église de sa famille ; il leur ordonna de dire les Psaumes de la pénitence. Quand ils furent arrivés à *Benigne fac Domine*, « où il y a *ædificantur muri Jerusalem* »,² il les fit arrêter et dit tout haut que son intention était, après la conquête et la pacification du royaume de France, de s'en aller conquérir Jérusalem, si Dieu l'avait laissé vivre « son âge ». Les prêtres continuèrent leurs prières et il mourut dans le délai fixé par le médecin.

1. Monstrelet, ch. 266, ch. 267.

2. « Que les murs de Jérusalem soient construits. »

Les princes témoignèrent une grande tristesse. Ils firent embaumer leur roi mort et mettre en un cercueil de plomb. Ses viscères furent enterrées dans l'église du monastère de Saint-Maur-les-Fossés. — Son corps accompagné des princes anglais, des gens de son hôtel, et d'une grande multitude fut mené en grand triomphe à Paris. On fit à Notre-Dame un service solennel. De là on le conduisit à Rouen où il demeura longtemps, puis en Angleterre. Les seigneurs de son sang le mirent sur un chariot trainé par quatre grands chevaux. Le roi était représenté en cuir bouilli « moult gentilment, portant en son chef couronné d'or moult précieuse, et tenoit en sa main dextre ung sceptre et verge royale et en la senestre portoit une pomme d'or ». Il était sur ce chariot comme dans un lit dont la couverture était de drap de soie vermeil broché d'or. Quand on traversait une ville on élevait au-dessus de ce cénotaphe ambulant un très-riche drap de soie, « en la manière qu'on l'a acoustumé de porter sur le corps de Jhésucrist au jour du Saint-Sacrement ». A droite et à gauche du convoi, il y avait des hommes vêtus de blanc qui tenaient des torches allumées ; derrière il y avait vêtues de noir les personnes de sa famille et de sa lignée. La reine suivait en nombreuse compagnie à une demi-lieue loin. De chaque côté du convoi, il y avait encore des gens d'église qui, nuit et jour, durant la marche et les arrêts chantaient l'office des morts et qui dans les églises des lieux où l'on stationnait célébraient la messe, du point du jour à none. — Ainsi fit-on jusqu'à Abbeville, puis jusqu'à Calais.

Ensuite le cortège funèbre traversa la mer, arriva à Douvres et gagna Londres où il entra la nuit de la Saint-Martin d'hiver (du 10 au 11 novembre). Quinze évêques, ayant leurs vêtements pontifical, des abbés mitrés, un grand nombre de prêtres, une foule de bourgeois et de gens des communes allèrent à sa rencontre et le ramenèrent jusqu'à la cathédrale de Saint-Paul. Les princes marchaient près du char. Celui-ci était trainé par

trois chevaux. Au collier du premier étaient peintes les anciennes armes d'Angleterre ; au collier du deuxième, les armes de France et d'Angleterre écartelées de léopards, telles que Henri V les portait de son vivant ; le troisième cheval avait les armes de France du roi Artus que « nul ne pouvait vaincre », lesquelles étaient un écu d'azur à trois couronnes d'or. Le cortège se rendit à l'abbaye de Westminster. Depuis deux cents ans, il n'y en avait pas eu de pareil.

Le duc de Bourgogne n'avait point accepté la régence du royaume de France pour le compte de l'Angleterre, le duc de Bedford la prit et il se mit à gouverner et conduire toutes choses, selon son plaisir, avec le conseil des marches de France.¹ Toutefois ce ne fut pas sans complications. Une autre mort royale allait en faire surgir de nombreuses.

Le roi Charles VI tomba gravement malade en l'hôtel Saint-Paul, et le 22 octobre rendit son âme à Dieu. Il n'y avait auprès de lui que son premier chambellan, son confesseur, son aumônier, quelques officiers et un petit nombre de serviteurs. Quand il fut mort, les seigneurs de son Conseil, le Parlement, la Chambre des Comptes, l'Université, plusieurs colléges, les échevins, les bourgeois vinrent le voir ; ses serviteurs le mirent en un cercueil de plomb ; des chevaliers et des écuyers le portèrent respectueusement à la chapelle de son hôtel ; il y resta 20 jours. Pendant tout ce temps, on y célébra des messes. Elles étaient chantées par sa maîtrise ainsi qu'on le faisait de son vivant. Tour à tour, le service fut assuré par les quatre ordres mendians de Paris, les chanoines, les colléges, l'Université, les Quatre-Nations et toutes les paroisses.

Le 10 novembre, processionnellement, le corps fut transporté de l'hôtel Saint-Paul à Notre-Dame. Toutes les églises se rendirent à sa rencontre. Ce fut à la fois un spectacle grandiose et

1. Monstrelet, ch. 268.

pénible. Sans doute un hommage était rendu à la majesté royale, mais il semblait que celle-ci disparût à jamais du pays de France et la présence du duc de Bedford régent du royaume pour le compte de l'Angleterre n'était pas sans jeter sur la pompe funèbre de Charles VI comme une ombre attristante et profondément mélancolique.

Le cercueil reposait sur une litière ; il était recouvert d'un drap d'or avec champ vermeil bordé d'azur, semé de fleurs de lys d'or. Sur ce drap était étendu le simulacre du roi. Charles VI était représenté portant une couronne d'or et de pierres précieuses extrêmement riches ; les mains étaient cachées sous des gants blancs bien garnis d'anneaux à pierreries. Le costume était en drap d'or à champ vermeil, à justes manches ; le manteau était pareil, mais fourré d'hermine. Les chausses étaient noires et les souliers en velours d'azur semé de fleurs de lys d'or. — Les évêques de Paris, de Chartres, de Thérouanne, les abbés de Saint-Magloire, de Saint-Germain et de Sainte-Geneviève formaient une ligne à droite et derrière eux suivaient les maîtres d'hôtel et les écuyers de l'écurie royale¹. — A gauche, parallèlement aux évêques s'avançaient l'Université, le Recteur, les docteurs, puis le prévôt de Paris et celui des marchands ; entre les deux lignes, les sergents d'armes. — Le corps était porté par les chevaliers du roi et ses écuyers. Tout près, marchait le premier valet de chambre. Les membres de la Cour de Parlement portaient le drap par dessus le char. En tête se trouvait le premier chambellan que suivaient les autres, puis les pages, et après un petit intervalle le duc de Bedford, « anglais, comme le relève Monstrelet, — qui était régent de France ! » — Il n'y avait aucun prince du sang ! — Et après ce duc étranger

1. Les écuyers étaient ceux qui portaient l'écu seigneurial ; — les écuyers de l'écurie royale étaient à cette époque (xve s.) de grands personnages. Ils considéraient qu'après les funérailles, le drap mortuaire leur revenait de droit.

venaient le chancelier de France, les maîtres des requêtes, les seigneurs des comptes, les secrétaires, les notaires, les bourgeois et le peuple de Paris qui assistait en foule à cette lugubre cérémonie !

Le patriarche de Constantinople célébra la messe, et quand tout l'office fut terminé à Notre-Dame, on se rendit à Saint-Denis. — L'abbé, ses religieux, tout le clergé, les bourgeois, le peuple, vinrent à la rencontre du cortège avec de nombreuses torches. Le soir descendait ; on dut remettre au lendemain le second office. — Il eut toute la magnificence du premier. Pour l'un et l'autre, on usa 20.000 livres de cire, on fit des aumônes à 16.000 personnes, chacune recevant 3 blancs, monnaie royale. — Néanmoins pour les âmes françaises, il y eut des incidents navrants. A l'offrande, dans ce sanctuaire de la royauté séculaire de France, nul ne s'avança sinon le duc de Bedford !... Et quand le service fut achevé, quand le Roi eut été descendu en sa sépulture, près de ses prédécesseurs, le Patriarche de Constantinople donna la bénédiction suivant la coutume ; les huissiers d'armes de Charles VI brisèrent leurs petites verges, les jetèrent sur la fosse, et renversèrent leurs masses, la tête en bas. Alors le roi d'armes de Berry accompagné de plusieurs hérauts cria sur la fosse : « Dieu veuille avoir pitié de l'âme de très-excellent, très-hault et puissant prince, Charles, roi de France, vi^e de ce nom, naturel et souverain seigneur ! »... Et après le même roi d'armes cria : « Dieu donne bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur. » — A ce moment, les sergents d'armes redressèrent leurs masses, les fleurs de lys en haut, et tous à l'unisson crièrent : Vive le roi ! Vive le roi ! Vive le roi !¹

Est-ce que vraiment la France était destinée à devenir un fief anglais ?

1. Monstrelet, *Chronique*, ch. 259.

CHAPITRE II

Les premières années de Charles VII

(1422-1429).

Le livre *l'Imitation et la France*. — La situation générale en Angleterre, — en France. — Charles VII acclamé roi à Poitiers. — Étendue de son royaume réduit. — Ses ennemis. — Portraits du duc de Bedford, du duc de Bourgogne, de Charles VII. — Son enfance. — L'Hôtel Saint-Paul. — Ses débuts politiques et militaires. — Son entourage. — Opérations militaires en 1423, 1424, 1425. — Spectacle de la France. — Le duc de Bretagne se rapproche du roi. — Le siège de la Rochelle. — Les hostilités en 1426-1427. — Salisbury à Orléans. — Sa mort. — Suffolk lui succède.

Rôle de Charles VII. — Ses habitudes religieuses. — Ses préoccupations financières. — Les États-Généraux de 1422 à 1430. — La Cour, divisions et rivalités. — Le meurtre de Giac. — La Trémoille. — Impuissance pauvreté et découragement du Roi. — Le salut : Jeanne d'Arc. — Son Itinéraire (13 mai 1428-24 mai 1431).

Durant les vingt années que nous venons de parcourir, il y avait eu « grant pitié au royaume de France »¹ ! Il semble qu'elle soit arrivée à son plus haut degré ; il n'en est rien. Tandis que les hommes des débuts du siècle souffrent et disparaissent successivement ainsi que nous l'avons vu, d'autres naissent ou grandissent auxquels sont réservées des épreuves

1. Quicherat, *Procès*, interrog. du 15 mars 1431.

encore plus rudes. Il est vrai aussi qu'ils goûteront des joies restées inconnues à leurs prédécesseurs.

Un livre du temps paraît en être l'image. Au moment où Charles VII va lutter pour sa royauté, il sort des cloîtres et se répand dans le peuple de France ; son titre : *l'Imitation*. « Nulle nation n'était descendue plus avant dans la mort, »¹ dans aucun pays, il n'y avait plus de ruines, et quand le livre se propage, « son langage de mélancolie sublime et de profonde solitude » paraît être celui de Dieu s'adressant à la France comme au mort et lui disant : « Dès l'éternité, je t'ai connu par ton nom ; tu as trouvé grâce, je te donnerai le repos. » Mais la parole divine ne devait pas recevoir son exécution avant plusieurs années. A ce moment, il n'y aura qu'un instant entre les deux cris : Tout est perdu ! tout est sauvé ! — Aux jours où Jeanne d'Arc paraîtra, l'aube blanchira sur l'horizon national ; il faut attendre sept ans !

Pendant ce temps ceux-là qui seront ses compagnons entrent peu à peu en scène. Il importe donc de voir quels sont les événements généraux au milieu desquels ils se développent. D'ailleurs ils nous fourniront l'occasion d'étudier déjà de près le plus haut d'entre eux, celui pour qui elle se dévoue : Charles VII, le roi !

En Angleterre, le fils de Catherine de France avait à peine neuf mois ; aussi, quoique le duc de Bedford fût régent, le duc de Gloucester président du Conseil avec le titre de « protecteur du royaume et de l'Église », la mort prématurée de Henri V avait jeté ce pays dans un embarras réel.

En France, du côté du Dauphin, le cri de Saint-Denys avait eu un écho. Charles était à Mehun-sur-Yèvre lorsqu'il apprit le 24 octobre la mort de son père Charles VI.² Il en éprouva une

1. Michelet, *Hist. de France*, t. 5.

2. Monstrelet place le fait à Espally, petit manoir bâti sur un pic près du Puy en Auvergne. — Levesque, de Barante et de Beaucourt rejettent

grande tristesse que partagèrent plusieurs seigneurs de sa cour et ses gouverneurs. Il prit le deuil et dans toutes les églises des pays qui lui obéissaient encore il fit faire un service et ordonna des prières. Néanmoins, dès le lendemain, à sa messe, il revêtit une robe de couleur vermeil. Plusieurs officiers d'armes étaient là avec leurs blasons, en nombre suffisant pour que dans la chapelle on levât une bannière de France et que l'on criât à voix haute et claire : *Vive le roi !* Ensuite l'office se continua sans autre solennité. Dès lors tous les partisans de Charles le nommèrent roi de France. Pour lui, il ne prit ce titre que le vendredi 30 octobre 1422. — Le 31, il fit part à ses bonnes villes de la mort de son père. Le 1^{er} novembre, à l'occasion de la Toussaint, il se rendit à Bourges,¹ et y tint sa fête. — De là, par dérision, les Anglais l'appellent le roi de Bourges. Mais voyant sur les monnaies et sur les bannières les armes de l'Angleterre, constatant que dans les villes il faut obéir à des gouverneurs anglais, beaucoup de Francais souffrent et peu à peu reviennent à la bannière de France, aux fleurs de lys et à Charles VII.

Il fallait qu'il y eût un sentiment bien puissant en eux pour les ramener ainsi, car quand on examine attentivement comment la partie s'engage, tout laisse présumer que le fils de Charles VI la perdra.

Les Anglais sont maîtres de la Normandie sur laquelle ils font peser de lourdes charges ; de la Champagne et de la Brie

cette opinion qui est celle de Henri Martin. — Charles VII a fixé ce point : (*Ordonnances*, t. XIII, p. 156) « Et aussi, dit-il, que notre avènement à la couronne, *dont nous eusmes les nouvelles en nostre dicte ville et lieu de Mehun...* » — Un argument nouveau nous semble utile à apporter dans cette discussion. Charles VI meurt à Paris le 22 octobre ; si le Dauphin est à Mehun-sur-Yèvre, il peut être prévenu le 24 octobre, — s'il est à Espally près du Puy, à l'époque où nous sommes, c'est impossible.

1. Raoulet, p. 173 ; — Monstrelet, liv. 2, ch. 4. — *Geste des nobles*, p. 189. Le royaume cinquante et uniesme ; — cette circonstance de Bourges corrobore l'opinion que nous défendons à la note précédente. — Monstrelet parle de Poitiers ; Charles VII n'y fit son entrée comme roi que vers le 5 août 1424.

dont le comte de Salisbury est nommé gouverneur général ; Paris est à eux. — Le duc de Bourgogne commande aux Flandres, à son duché et à la Comté, par conséquent du Nord à l'Est, de telle sorte qu'à peu de chose près, tous les pays au nord de la Loire, sauf quelques forteresses isolées, échappent à l'action de Charles VII. — Le territoire sur lequel il va régner d'abord est donc une faible portion de son vrai royaume. Il ne comprend guère que les provinces du centre : la Touraine, le Berry, le Poitou, une partie de la Saintonge, le Limousin, l'Auvergne, le Lyonnais, le Dauphiné, le Languedoc, une partie de la Guyenne, l'Orléanais, le Blésois, le Vendômois, le Maine et l'Anjou.

Charles VII est seul, ses ennemis se groupent. Ils se réunissent à Amiens au commencement de 1423. Le duc de Bedford et le duc de Bourgogne ont attiré près d'eux le duc de Bretagne et son frère Artur, comte de Richemont. Ils rédigent un long traité d'alliance offensive et défensive et cimentent leur amitié par des mariages. Le duc de Bourgogne donne sa sœur Anne au duc de Bedford, — et en même temps son autre sœur Marguerite de Bourgogne à Artur, comte de Richemont et duc de Touraine.¹

Par le caractère, Charles VII se montre aussi inférieur à ses adversaires que par la puissance territoriale et l'isolement. Bedford est bien anglais, et le frère de Henri V ; il ne lui cède en rien pour le sang-froid, l'ingéniosité et le courage, il lui est supérieur par les qualités du cœur ; le duc de Bourgogne lui a facilement abandonné la régence et donné de vives assurances d'appui et le duc de Bretagne approuve entre ses mains le traité de Troyes ; M. Guizot qui se connaissait en hommes l'a justement qualifié « le plus habile des politiques et des guerriers de son temps... »

Le duc Philippe de Bourgogne que l'histoire surnommera le

1. Monstrelet, liv. II, ch. 7.

Bon est tout jeune encore, étant né en 1396. Il n'avait que 22 ans à la mort de son père. Quoique prince Valois, marié à Michelle, fille de Charles VI, il a oublié tout ce qui le rattache à la France pour venger son père assassiné, et, sous l'empire de cette pensée, préparé le traité de Troyes et livré le royaume de Charles VI à l'Angleterre. Plus tard seulement, il apparaîtra dans l'histoire bien debout, petit-fils du duc Philippe II le Hardi et fils de Jean sans Peur. Plus avisé, plus décidé que son père, comme lui il aimera la guerre, aura de l'orgueil et de l'ambition, mais en même temps il aura les hautes qualités de son aïeul. Noblement chevaleresque, digne dans ses belles manières sans cesser d'être affable et séduisant, il aura le goût de la magnificence et jouira de sa grandeur ; habile et profond politique, il deviendra le seigneur le plus riche de son époque, mais il saura se rendre utile. Administrateur hors ligne, esprit libéral et cultivé, amoureux du progrès, il le cherchera par les lettres et les arts, le développement des connaissances humaines, et par les plus sages règlements sur les finances, la police et la justice. Aussi, malgré des fautes et des actes de cruelle répression, laissera-t-il parmi ses sujets une réputation de bonté que le temps consacrera. Il restera bourguignon et sera un moderne.

En face de tels hommes, le jeune Charles VII ne paraît point taillé pour la lutte. Personnellement il n'a encore rien fait, du moins de nature à inspirer confiance à son peuple qui aime les tempéraments un peu ardents. Il passe pour frivole et adonné aux plaisirs. Il est beau prince et beau parleur avec toutes personnes, témoigne de la pitié aux pauvres gens et donne trop facilement sa confiance. Si les intrigues et « les envies », comme dit Raoulet, sont bien fort en sa maison, il en est quelque peu responsable. Il se désintéresse trop des affaires de l'État. Toutefois, au début de son règne il ne connaît pas encore l'affaissement de l'âme, il n'est pas découragé. A dire vrai, il a 20 ans et il est Français ! Les événements le changeront.

Quand il naquit à Paris, le 22 février 1403, à deux heures du matin, son père qui était dans un moment lucide apprit sa naissance avec joie. Il était son onzième enfant et son cinquième fils. Le connétable Charles d'Albret, Charles de Luyrieux, gentilhomme savoisien, et Jeanne de Luxembourg, dame de la reine, le tinrent sur les fonts du baptême. Il eut pour nourrice une dame de qualité, Jeanne de Chamoisy, femme d'un des écuyers de la reine ; — pour gouvernante Jeanne du Mesnil, femme du premier échanson d'Isabeau. En outre le jeune prince avait une berceuse et une femme de chambre. On tenait soigneusement les comptes de sa maison. Il était élevé *au petit pot*, on préparait sa *boulye* avec de la fine fleur de froment, dans un poêlon (*paielle*) avec une « cullier d'argent blanc ». On l'appelait : Comte de Ponthieu. — Son berceau était en bois de sapin d'Irlande, peint en or fin bruni, et dans la literie il était entré 24 livres de plume nommée *Fleurin*, et 12 livres de fin duvet. Pour s'amuser, messire Charles de France avait un hochet d'argent doré et un petit chaudron de cuivre jaune. La Reine avait ordonné qu'on achetât une harpe et qu'on en jouât devant lui.¹

Installé d'abord dans l'hôtel du Petit-Musc, l'enfant fut bien-tôt amené dans l'hôtel Saint-Paul où il grandit. C'était une opulente résidence. Après avoir réparé le Louvre que Philippe Auguste avait construit, désireux d'avoir une habitation plus commode et moins sévère qu'un donjon féodal, Charles V avait fait élever l'hôtel Saint-Paul qui devait être « l'hôtel solennel des grands ébattements ». (Edit. de 1364.) L'emplacement était à proximité de l'église de ce nom et délimité à peu près par les rues actuelles : Saint-Antoine, Saint-Paul, les quais et le canal Saint-Martin. Tout n'était pas couvert de bâtisses, mais malgré les vastes jardins, l'édifice restait imposant. La façade principale avec l'entrée regardaient la Seine, entre l'église Saint-Paul et

1. De Beaucourt. *Charles VII et son caractère*, note 3, p. 5.

le monastère des Célestins qui fut fondé sur une partie de l'enclôs. Non-seulement il y avait des appartements, mais des galeries et des chapelles. Les fenêtres étaient garnies de vitraux ; aux solives apparentes des principales chambres brillaient des fleurs de lys en étain doré. La salle de parade qui s'appelait : *Chambre de Charlemagne*, était d'une richesse indiscutable. Longue de 15 toises et large de 6,¹ elle était éclairée du côté du fleuve par quatre fenêtres, mais la lumière n'y arrivait que tamisée et douce, à travers de merveilleux vitraux ornés d'images de saints et de saintes avec les armoiries du roi et de la reine. On y entrait par trois portes en bois d'Irlande vernissé, à quatre faces, rehaussées de fines sculptures. Dès que l'on avait franchi les porches, l'œil était ravi. Le parement était en carreaux de terre cuite de couleurs variées ; le mélange du blanc et du noir, du vert et du jaune le rendait singulièrement miroitant ; des fleurs de lys aux poutres et aux solives, des armoiries et des devises en or, vermillon et bleu, aux chambranles et aux espaces vides entre les poutrelles du plafond formaient une heureuse décoration. — Aux murs, des peintures à la détrempe rappelaient les *Gestes* du puissant Empereur « devenu à la fois le héros de l'histoire sérieuse et des légendes populaires ». Au fond de la salle une monumentale cheminée avec des chevaux de pierre sur ses côtés. — Au milieu et en face des hautes fenêtres, l'estrade et le trône sous le dais royal bleu fleurdelisé, garni d'une frange blanche et rouge².

Le jeune comte de Ponthieu n'avait pas que cette splendide galerie sous les yeux. De la cour, qui était la plus vaste du temps, il pouvait jouir des joutes où les chevaliers rompaient des lances ; il pouvait courir à travers les jardins bien différents de nos promenades modernes. Plantés d'arbres à fruits, de treilles,

1. La toise valait environ 6 pieds, — et le pied environ 0,30 centimètres.

2. Guilhermy, *Itinéraire archéol. de Paris*, p. 260, — et Desjardins, *Recherches sur les drapeaux français*.

de légumes, et peuplés de volières, de colombiers, même d'une ménagerie renfermant quelques animaux rares et curieux, ils étaient une distraction et un enseignement. Dès le xvi^e siècle, il n'y en a plus que le souvenir. Les rues Beaufreillis, des Lions, de la Cerisaie nous le gardent encore.

Le Comte de Ponthieu passa sans doute en cette riche demeure une enfance agréable. Vers 1411, il fut confié à de nobles et sages seigneurs : Hugues de Noyers, Pierre de Beauvau, Hardouin de Maillé, dignes de la tâche qui leur était confiée ; Gérard Machet qui fut son précepteur était renommé par sa science, sa prudence et sa sainteté. — En 1413, tandis que les Cabochiens jettent l'épouvante dans Paris, le 18 décembre, il est fiancé à Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi de Sicile et de Yolande d'Aragon. Elle était née le 14 septembre 1404. Leur mariage aura lieu en 1422.

Après un voyage en Anjou et en Provence, il revient en septembre 1415 et assiste le 20 octobre à Rouen au Conseil où l'on examine les moyens à adopter pour résister aux Anglais. Ce fut son premier acte politique. De Rouen il regagna Angers. (1^{er} décembre 1415.) A son passage à Paris, il fut nommé gouverneur de Vincennes. Le 18, le dauphin Louis mourait ; Jean duc de Touraine le remplaçait, mais pour mourir prématurément aussi le 3 avril 1417. Charles, comte de Ponthieu devenait dauphin.

Le 13 avril 1417, des lettres patentes l'investissent de son nouveau titre ; une ordonnance du 14 juin l'appelle à présider le conseil en l'absence de son père, et après le 2 novembre, jour de l'enlèvement d'Isabeau par le duc de Bourgogne, il reçoit par une nouvelle ordonnance la confirmation solennelle de la lieutenance générale du royaume. Il a fait ses preuves, témoigné de son amour pour le roi et de son obéissance, il a bonne volonté ; son père pense qu'il comprend déjà quels devoirs lui incombent vis-à-vis de ses sujets et il ajoute : « Ayant aussi regard que Dieu

luy a donné bon entendement à ce suffisant, et très-grand désir de soy y employer ainsi que à lui appartient, comme nostre seul fils héritier et successeur après nous de la couronne de France...., et afin que lui qui a jà souffisant age, et peut endurer peines et labours et travailler de sa personne, se puist à ce faire exerciter, et par fréquentation plus scavoir, estre expert et mieux adverti aux choses qui touchent le bien, garde et conservation de nous et de nostre seigneurie. »¹...

Représentant la cause de la monarchie et de la nation, Charles était dès lors « le gage le plus précieux du pouvoir et de l'autorité ».² Il ne perdit pas de temps et nous avons déjà vu ce qui, sous sa Régence, c'est-à-dire de la fin de décembre 1418 à la prise de Tours, jusqu'à la mort de son père Charles VI, fut accompli pour la cause royale.

Aux jours où nous arrivons, cette même cause sera défendue. Si les Anglais mettent en avant des hommes tels que le duc de Bedford, les comtes de Salisbury, de Warwick, de Suffolk, sir John Falstaff, lord Scales, John Montgomery, W. Glasdale, Mathieu Gough, etc. ; si les Bourguignons ont Philippe le Bon, le duc de Bretagne Jean VI, son frère Arthur de Richemont, le sire de Toulongeon, « vaillant, sage et discret »,³ de Vergy ; — autour du roi de France aussi, il y a des hommes de valeur. Les uns sont discutables comme Tanneguy du Chatel « très périlleux homme », le président Louvet, fort peu désintéressé et intrigant, Guillaume Bataille, Pierre Frotier, Guillaume de Chaumont-Guitry qui font tache soit à la Cour, soit parmi les gens de guerre. Mais en pleine lumière il en est qui ont du cœur et de nobles caractères ; Barbazan, un rude lutteur qui s'est illustré par son énergique défense de Melun ; le vicomte de Narbonne, Guillaume d'Avaugour « qui déployeront une valeur morale et intellectuelle

1. *Ordonnances*, t. X, p. 422.

2. Vallet de Viriville, *Hist. de Ch.* VII, t. I, p. 102.

3. Cousinot. *Chronique de la Pucelle*, ch. 7.

considérable ; » les seigneurs de Gamaches, de Belloy, le comte d'Aubmarle ; Etienne de Vignolles, Poton de Saintrailles, deux inséparables ; le jeune duc d'Anjou, Philippe d'Orléans, Charles de Bourbon, Jean de Torsay, Pierre de Rochefort, Jean de Blois, Gaucourt, Ambroise Loré, etc., et encore Beauveau, Noyers anciens gouverneurs du prince, Gérard Machet son précepteur, Jean de Montmoret son aumônier. Parmi tous ses conseillers, il est juste de distinguer Jean Gerson et Guillaume Cousinot. La reine de Sicile, Yolande d'Aragon, continue à correspondre avec lui et exerce ainsi une douce et heureuse influence.

Malheureusement autour du roi Charles ne sont pas seulement des Français ; il reçoit des secours du duc de Milan, comble d'honneurs les seigneurs Écossais qui lui apportent des renforts : le comte de Douglas qu'il crée duc de Touraine et lieutenant général du royaume, le comte de Buchan qu'il fait connétable, Stuart de Darnley qu'il fait comte d'Aubigny. De là des froissements chez les seigneurs de France et des rivalités graves en face de l'ennemi.

Les opérations militaires se suivaient un peu de tous côtés autour de Paris : le 1^{er} janvier 1423, Meulan retombait au pouvoir de Charles VII ; le 1^{er} mars, Salisbury redevenait maître de la place. De même Montlhéry, Marcoussis. On lutte dans le Maine, en Angoumois, en Picardie, en Guyenne, en Champagne, en Nivernais, en Ponthieu. Presque partout, les gens d'armes de Charles perdent du terrain. Le 24 juin 1423, Jacques d'Harcourt qui avait abandonné Rue et Noyelles se voit assiégié dans le Crotoy qui capitulera. — A cette même date du 24 juin, le parti français s'empare de Cravant-sur-Yonne, mais pour reperdre cette ville le 31 juillet. Ce fut l'événement le plus important de la campagne de 1423. Pendant trois heures, les armées s'étaient tenues en face l'une de l'autre séparées seulement par la rivière. A la fin les Anglais se frayent un passage, les Bourguignons les suivent ; les Français pris entre eux et la garnison de Cravant

qui les attaque par derrière sont écrasés.¹ Stuart de Darnley, connétable d'Écosse, eut un œil crevé et fut fait prisonnier ainsi que le comte de Ventadour, les seigneurs de Gamaches et de Belloy ; quarante autres gentilshommes, et plusieurs de condition inférieure y trouvèrent la mort.² — Le sire de Chastellux qui durant cinq semaines avait soutenu vaillamment le siège fut comblé d'honneurs et le chapitre d'Auxerre pour consacrer cette journée décida que l'aîné des Chastellux serait désormais chanoine honoraire et pourrait assister aux offices, armé de toutes pièces, avec un surplis par dessus et tenant son faucon sur le poing. »³.

La guerre se continua en Mâconnais, en Champagne, en Laonnais. Les Français obtinrent des succès. D'Aubmarle battait Suffolk le 26 septembre près de la Gravelle dans le Maine; Compiègne et Creil redevenaient villes royales tandis qu'en Bourgogne l'Auxerrois était menacé.

Cependant la campagne de 1424 fut marquée par l'offensive des Anglais. Compiègne, La Fère, Montaguillon, Wiège, Oisy, Nesle, Sézanne, Chatillon sont pris ou repris par eux; Gaillon est assiégié, Guise et Ivry investis par les Bourguignons. Le duc d'Alençon, au nom de Charles VII, se portait au secours de cette place quand il connut avec quelles forces le duc de Bedford occupait les positions devant la ville. Il se retira du côté de Verneuil dans le Perche, qui lui appartenait de son propre héritage.⁴ Bedford vint à sa recherche. Le choc des deux armées fut terrible.⁵ « Il y eut une bien aspre et dure besogne. » On se battit corps à corps. Pendant près d'une heure, nul ne l'emporta. Une manœuvre malheureuse de la cavalerie française et italienne d'une part, d'autre part une attaque vigoureuse des archers

1. Lingard. *Hist. d'Angl.*, t. 2, ch. 8.

2. *Geste des Nobles*, ch. 202. — L'auteur y donne pour date le samedi dernier jour d'août 1423.

3. De Barante. *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. 3, p. 202.

4. Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, ch. 10.

5. Monstrelet, II, ch. 20; — Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, ch. 10.

anglais décidèrent de l'action. Les Français furent vaincus. Ils perdaient plus de 3.000 hommes, les Anglais 1.600.¹

Les Anglais avaient eu grand honneur et beaucoup de dommage, la cause royale de France avait subi un réel désastre. Le mouvement en faveur de Charles VII s'arrêta. Un instant on put croire son parti entièrement perdu, mais diverses circonstances firent languir la guerre. Le régent Bedford se voyait abandonné par ses alliés les ducs de Bourgogne et de Bretagne et devenait inactif par faiblesse comme Charles VII l'était par pauvreté. D'ailleurs la Cour de l'un et de l'autre était divisée par des intrigues, des jalousies, des discussions, même des meurtres.

A l'occasion de la bataille de Verneuil, Paris fut en fête. Alors se produisit de la mésintelligence entre le duc Philippe le Bon et le duc de Bedford. Une riche héritière, Jacqueline de Hainaut, avait été mariée au jeune duc de Brabant dont le père Antoine de Bourgogne avait été tué à Azincourt. Elle avait quitté son mari et épousé le duc de Gloucester. Celui-ci revendiquait les seigneuries considérables que Jacqueline avait apportées en dot. Philippe de Bourgogne s'en plaignit à Bedford. La situation s'aigrissant, Gloucester fit occuper le Hainaut, Philippe ordonna de le repousser à main armée.²

Presque en ce même moment « par dispensation apostolique, il prist en mariage, la veuve de son oncle, »³ sa tante Bonne d'Artois. Du Bourbonnais où les fêtes avaient eu lieu, il était allé à Mâcon. Charles de Savoie, Artur de Richemont, les ambassadeurs de France s'y rencontrèrent. On se rapprocha, et, sous l'influence du duc de Savoie, une trêve fut réglée entre les Bourguignons et les partisans de Charles VII. — En même temps,

1. Lingard. *Hist. d'Angl.*, ch. 8. — De Beaucourt d'après Wavrin, élève les pertes des Français à 7.000. Monstrelet donne la liste des principaux seigneurs qui périrent dans cette bataille.

2. Monstrelet, liv. II, ch. 24-38.

3. Monstrelet, liv. II, ch. 23.

le comte de Foix et le comte de Richemont¹ venaient au roi. Les barons d'Auvergne, de Bourbonnais, plusieurs de Guyenne et de Languedoc offrirent leurs services et amenèrent avec eux des chevaliers et des écuyers.²

Le 7 mars 1425, Richemont ayant reçu à Chinon l'épée de connétable, avait agi de manière à ranger les seigneurs bretons sous la bannière royale ; il y avait réussi. Il s'agissait dès lors de détacher le duc de Bourgogne de l'alliance anglaise. Malgré les circonstances du Hainaut, ce n'était pas facile ; Bedford conservait de grands avantages. S'il n'avait pas tiré de la victoire de Verneuil tout le parti possible, il n'était pas resté sans en avoir profit. Depuis plusieurs mois, il préparait la conquête du Maine ; Falstaff était son lieutenant général au-delà de la Seine et Suffolk gouverneur des pays entre Seine et Loire. Le Mont Saint-Michel avait été bloqué et assiégué dès septembre 1424,³ Sillé-le-Guillaume, Senonches, Nogent-le-Rotrou, Rochefort en Yveline (Seine-et-Oise), étaient des villes soumises ; — le comte de Salisbury avait pris Étampes, Rambouillet, Beaumont, le Mans, malgré la résistance de Pierre le Porc « qui estait un vaillant chevalier et accompagné de vaillans gens », — Sainte-Suzanne, malgré Ambroise de Loré, qui fit « plusieurs belles escarmouches et saillies », — Mayenne où il rencontra encore Pierre le Porc et où les Anglais donnèrent plusieurs assauts « mesmement un bien merveilleux, tant par les murailles que par les mines, auxquels fut vaillamment et vigoureusement résisté par ceux de dedans ».⁴ Les progrès de l'ennemi sont incontestables. Au mois de mai 1425, douze mille hommes de renforts sont arrivés d'Angleterre ; Jean Harboutelles, maître de

1. Nous nous occuperons spécialement de ce personnage considérable au chap. VIII ; V. sur la venue à Charles VII, *Chronique de la Pucelle*, ch. 15.

2. *Chronique de la Pucelle*, ch. 15.

3. Siméon Luce, *Chronique du Mont Saint-Michel*, Paris, 1879.

4. *Chronique de la Pucelle*, ch. 12.

l'artillerie ne néglige rien. Il dirige sur le Mans de grosses bombardes qui lancent des boulets de pierre d'un diamètre inusité. Paris fournit la poudre de guerre et Philibert de Moleyns achète à un marchand de Barcelone, pour 1.365 livres, 265 arbalètes de *Rouménie*.

Heureusement pour la France, en Angleterre, le duc de Gloucester continuait par ses agissements personnels à gêner Bedford son frère dans l'accomplissement des grands projets conçus jadis par Henri V. Après la question du Hainaut, une autre était née : celle de ses difficultés avec son oncle le cardinal de Winchester, et Bedford avait dû le 1^{er} décembre 1425 quitter la France.

Notre pays avait offert un triste spectacle à plusieurs reprises durant la première partie du siècle, mais en 1425, le tableau qu'il présente est de plus en plus désolé. La Bourgogne lui ressemble. Jusqu'à la Loire, même au-delà, il n'y a plus que des villes qui soient debout; encore sont-elles « plus tost logis de soldats que demeurances de citoiens »; l'agriculture est délaissée. Si quelques champs sont cultivés, c'est dans la partie proche des forteresses, là où le guet peut être opérant, où les laboureurs avertis par le bruit des cloches peuvent en hâte se rejeter dans l'intérieur des remparts. Aussi, faute de culture, les anciens labours, les prés, tout devient bois. La guerre et la mortalité en sont les causes. A aucune époque l'on n'avait dû autant qu'à celle-ci veiller à sa sûreté personnelle. Le son de la cloche d'alarme était la préoccupation constante de tous. Dès qu'elle retentissait, non-seulement les hommes se retiraient en ville, mais encore, sans être chassés, les chevaux, les bœufs, les troupeaux de vaches, de moutons, de pourceaux, fuyaient. A côté des ennemis, il y avait les voleurs dont le nombre grandissait sans cesse. Les Anglais en un an firent bonne justice de dix mille, rapporte l'historien Gollut; on eût dit qu'on n'y avait pas touché. Les magistrats anglais s'en étonnaient. Ils demandèrent un jour à un homme d'église, leur familier, quel moyen on pourrait adopter

pour en décharger le pays,... « Ah! répondit celui-ci, si les Anglais repassaient en Angleterre!...¹ »

On sentait bien qu'eux seuls étaient l'obstacle à la paix que l'on souhaitait tant. Visiblement les grands revenaient à Charles VII et le peuple ou les précédait ou les suivait. Le connétable de Richemont sur qui se fondaient les plus fortes espérances, compromit tout en échouant à Saint-James-de-Beuvron (6 mars 1426) et en se dirigeant vers la basse Normandie comme pour défendre les frontières de Bretagne plutôt que de garder le Maine, Chartres, le Vendômois que déjà les Anglais avaient attaqués.² — Après les avoir consenties pour trois mois moyennant 4.500 livres que dut payer le duc de Bretagne, le comte de Warwick refusa de renouveler des trêves et peu à peu les hostilités reprirent. D'abord ce fut un état d'observation, puis de l'étonnement quand on vit le 8 mai 1427 les Anglais occuper Pontorson.³ Ce jour-là même, le gouvernement de Bedford ordonnait à Paris une procession générale afin que ce bourg échappât aux mains des Français. La fortune royale de Charles VII baissait de plus en plus. Bonneval, Montdoubleau tombaient au pouvoir des Anglais (26 mai 1427); Suffolk assiégeait Vendôme; puis réuni à Warwick paraissait sous Montargis (1^{er} juillet). Les Anglais harcelaient le comte de Foix dans le Languedoc, menaçaient l'Anjou que le duc Jean de Bretagne ne défendait plus, et le 6 août par mer tentaient de prendre la Rochelle (5 août 1427).

Leur flotte était de 120 voiles. Dès qu'elle parut en vue et eut été reconnue, Étienne Gilier, maïeur de la ville, prit le commandement supérieur des habitants décidés à la défense;

1. Gollut, *Mémoire des Bourguignons*, liv. XI, chap. VII.

2. Vallet de Viriville (t. 2), *Hist. de Ch. VII*, désigne d'après Grafton, quelques localités du Maine : Saint-Calais, Chanceaux, Guerlande, Malicorne, etc., etc.

3. Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, ch. 28.

Antoine de Clermont, seigneur de Surgères, dans le voisinage, est à la tête d'une armée d'auxiliaires. Durant 14 jours, ils gardent la falaise. Cependant un marin breton, Bernart de Karqueben monte sur un *ballenger* (navire armé pour la course) et se porte fièrement au devant de l'ennemi. Celui-ci comprend que la côte est inabordable et se retire le 19 août.¹ Charles VII conservait ainsi « le dernier port qui restât à la monarchie ».

Cependant Montargis se défendait. Bouzon de Fages, un gascon, et le sire de Villars se soutenaient courageusement contre les Anglais. La Hire par un de ces coups d'audace qui lui étaient familiers obligea ces derniers à lever le siège.² Ce fut une éclaircie qui redonna un peu d'espoir, mais pour peu de temps. En effet la marche en avant des ennemis continue. Bedford a pris Rambouillet (novembre 1427)³, malgré de Loré, de Rais, de Beaumanoir qui bataillent pied à pied ; sir Talbot a pris Laval ; Jean de Luxembourg (mai 1428) occupe Beaumont en Argonne et le bailli de Troyes (20 mai) a fait poursuivre et repousser jusqu'à Joigny les adversaires du roi d'Angleterre. Le 24 juin, avec le comte de Salisbury, une nouvelle armée débarque à Calais. Les trois États d'Angleterre qui n'ont pas ratifié le traité passé à Blois entre Dunois et Suffolk, l'ont envoyé en France pour faire la guerre. L'heure est venue d'exécuter le plan que Bedford a conçu de s'assurer de la Champagne et de porter les hostilités sur la Loire et au-delà.

Bientôt Salisbury est maître de Nogent-le-Roy, de Châteauneuf-sur-Loire, de Rambouillet, de Berthencourt, de Rochefort, de Yenville, de Meung-sur-Loire (5 septembre) ; le 8 il apparaît sous Orléans, Beaugency, Marchenoir sont entre ses mains ; les

1. Vallet de Viriville (t. 2) a le premier raconté cet épisode d'après une pièce ms. Gaignières, 649,5 ; maintenant Fr. 20583, pièce 47.

2. Monstrelet, liv. II, ch. 41 ; vid. infrà les pages que nous consacrons à Lahire, ch. XI.

3. De Beaucourt, *Hist. de Ch.* VII, t. 2, ch. 1, page 30, note 2.

Anglais sont maîtres de toutes les villes et forteresses situées en Beauce, et de la rive droite le long de la Loire. Le 7 octobre, le faubourg Olivet est pris ; le 12, le siège est mis devant Orléans.¹

La situation n'avait jamais été aussi grave. Le coup était décisif. Pour en venir à l'attaque de la ville gardienne suprême des provinces de Charles VII, plusieurs conseils avaient été tenus à Paris, et malgré Bedford, la résolution avait été prise de réduire Orléans. Salisbury espérait bien arriver vite à ses fins. Il se trompait. Le 24 octobre, les Anglais s'étant emparés des Tournelles qui étaient au bout du pont ; sur le soir, avec Glacidas et quelques capitaines, il s'y rendit afin de mieux étudier la position. Ces ouvrages avancés avaient été battus par des boulets qui pesaient jusqu'à 116 livres et présentaient de vastes brèches. Les Orléanais qui avaient coupé deux arches du pont s'étaient reculés et fortifiés sur la troisième. Lorsque le commandant anglais fut dans les Tournelles, tandis qu'il regardait par les fenêtres, tout à coup le canon tonne à la tour Notre-Dame qui est l'avant-dernière sur le bord de l'eau, à l'ouest de la ville. Qui a tiré ? Personne ne le sait. Mais le boulet atteint le duc de Salisbury à la tête, lui enlève une partie de la joue et lui crève un œil. Les siens l'emportèrent à Meung-sur-Loire. Il y mourut le mercredi, dans la nuit du 27 octobre.²

Ce fut une grande perte pour les Anglais qui en furent consternés. Le duc avait été, raconte le chroniqueur Raoulet, prévenu du fatal événement. Après la prise de Nogent-le-Roi, en passant à Chartres, il avait eu occasion de voir M^e Jean des Bouillons, qui s'occupait d'astrologie. Natif de Meung-sur-Loire,

1. *Chron. de la Pucelle*, ch. 30, 31, 32.

2. Quicherat. *Journal du Siège*, t. IV, page 400. — Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, ch. 38, qui dit « féry de l'esclat d'une pierre de canon », ce qui diffère de ce qu'écrivit Vallet de Viriville (t. 2). Cet auteur pense que la muraille a été d'abord atteinte et que l'éclat a frappé ensuite le duc de Salisbury.

prisonnier de guerre, celui-ci reprocha au commandant l'invasion qu'il commettait et lui prédit que lui et les siens périraient devant Orléans. La prédiction commençait à se réaliser. — Le comte de Suffolk héritait du périlleux honneur de continuer le siège !¹

Cependant que devenait Charles VII ? A la mort de son père, il a bien eu le désir de reconquérir son royaume et d'y remettre un peu d'ordre ; en décembre 1422, il a même fait acheter des chevaux, des selles, des harnais, puis donné des ordres pour qu'on fourbit ses armures, mais il ne quitte pas Bourges. Sans doute il suit de loin les opérations militaires, par lettres ou billets, tient ses sujets au courant des succès du comte d'Aubmarle, préoccupation dont sa correspondance témoigne, et veut prendre une part personnelle aux guerres ; mais avec grand sens, ses conseillers l'éloignent quand on s'attend à une journée, ils ne veulent pas qu'il soit à une bataille.² La raison d'État s'oppose à ce qu'il courre de tels dangers. Jamais elle ne fut plus fondée.

Les deux historiens de Charles VII, Vallet de Viriville (en 1863) et de Beaucourt (en 1882) le peignent bien différemment. Le premier est sévère et volontiers représente le monarque comme absolument insouciant, l'autre l'excuse trop, exagérant dans le sens de la réhabilitation, allant même jusqu'au panégyrique, ce qui est excessif. Il nous semble que la vérité historique est facile à trouver. Dauphin, Charles VII avait assisté à divers sièges : il était devant Montmirail, Bonneval, Gallardon, avait attaqué Chartres, et comme l'écrit Jouvenel, était « animé d'un vaillant courage » ; — en mars 1422, il se marie. Des fêtes sont alors données avec beaucoup de pompe ; des princes, des seigneurs, des dames richement costumées l'entourent, sa cour a de l'éclat ; — puis, il devient le Roi, sa personne est à sauve-

1. De Beaucourt, t. 2, ch. 2, p. 54 — et pièces justificatives.

2. Pierre de Fenin, p. 222.

garder ; c'est alors qu'il n'apparaît plus aux sièges et aux « esbattements », ce qui est fort compréhensible et légitime.

Il continue ses pratiques religieuses. Pour lui, elles ne sont pas seulement « une tradition de famille et dynastique »,¹ mais l'effet de convictions que son précepteur avait formées. Duc de Touraine, à ce titre chanoine-né de la collégiale de Loches, il y est reçu le 6 novembre 1418 comme abbé, et en surplis, chape et aumusse assiste à la messe ; en 1420, il assiste également en costume de chanoine aux vêpres à Notre-Dame du Puy. Volontiers il est bienfaiteur des églises. Boulogne-sur-Mer reçoit une grande statue de la Vierge « en vermeil doré », ayant sur la tête une couronne enrichie de perles et de pierreries ; — le Mont Saint-Michel, son buste en cristal comme ex-voto. En 1421, il lave les pieds de 12 pauvres le Jeudi-Saint et donne ordre qu'on leur distribue deux cents livres tournois. Chanoine de Marmoutiers, d'Angers, de Saint-Hilaire, de Poitiers, il se montre toujours observateur de ses devoirs. Aux jours de fêtes il communie, entend à genoux trois messes² et n'oublie pas de dire les prières que lui impose le droit canon. Sa dévotion envers saint Michel s'était accrue en une circonstance particulière. En octobre 1422, à la Rochelle, dans une vaste salle, il préside une nombreuse assemblée ; tout-à-coup le plancher cède, les assistants, les chevaliers, les écuyers tombent dans une salle basse ; beaucoup de personnes sont blessées, plusieurs tuées, Charles VII demeure tout assis. Il n'est que blessé, mais le sire de Préaulx qui était derrière lui est mort. Ce triste événement lui laissa un vif et navrant souvenir qui fut une des causes de sa piété.³

1. Vallet de Viriville, t. 1, page 257.

2. M. de Beaucourt généralise à tort ; il dit : « chaque jour », or le texte porte : « quotidie confitebatur ; et *in festis* sacramentum corporis Christi sumpsit ; tres missas genibus flexis devote audiebat ». — V. Quicherat. *Procès*, t. V, p. 340.

3. Jouvenel des Ursins. *Epître sur la réformation du royaume* ; (note de Beaucourt). *Charles VII, son caractère*. 1872.

Mais il n'a pas que des soins de cet ordre. L'État n'était point facile à administrer. Au milieu de l'immense misère du temps, il fallait de l'argent. D'abord on eut recours à l'altération des monnaies, puis bientôt le roi prend « la seule voie de salut » et convoque les États Généraux. Ceux-ci se succèdent avec une rapidité qui prouve bien quelles étaient les nécessités d'alors : Bourges, janvier 1422 (v. s.) ; Selles, mars 1422 (v. s.) ; Carcassonne, mai 1423 ; Selles, mai 1424 ; Montpellier, mai 1424 ; Puy-en-Velay, janvier 1424 ; Mehun-sur-Yèvre, novembre 1425, mai 1427 ; Chinon, septembre 1427, octobre 1428 ; Sully-sur-Loire, mars 1429 ; Chinon, 1430. Malheureusement le plus souvent, lorsque les États votent des subsides, les sommes sont dépensées d'avance. L'impôt ne sert donc qu'à combler un arriéré que créaient sans cesse les prêts que les seigneurs les plus puissants, comme la Trémoille ou de Rais, consentaient au Roi. Il est touchant de voir comment d'abord le clergé et le Tiers-État soutinrent la royauté et quel désir ils avaient d'aider à l'expulsion de l'Anglais. Le clergé donna un, puis deux dixièmes de ses revenus, mais peu à peu se formulèrent de légitimes exigences. En 1425, l'évêque de Poitiers Hugues Combarel demanda que des mesures fussent adoptées pour arrêter les brigandages et le désordre universel des troupes. « Les pilleries et robberies étaient grandes et trop destructives du peuple et du royaume. »¹ Il proposa de former un fonds suffisant pour la solde des troupes, seul moyen de prévenir le brigandage dont on gémissait et qui empêchait le peuple de contribuer autant que le salut du pays l'eût commandé.² Ainsi naissaient deux forces : celle de l'organisation financière et celle du peuple courant à la sauvegarde de l'État. Elles feront leur chemin. A Chinon, en octobre 1428, tout semble désespéré. Pour résister aux Anglais, les États accordent une aide de 400.000 livres, mais

1. *Chronique de la Pucelle.*

2. Picot. *Hist. des Etats Gén.*, t. I, p. 305-315.

plusieurs grands seigneurs n'ont pas cru bon de se déranger ; ils attendent l'issue de la terrible lutte ; les États les somment de venir, en cette extrémité, se ranger autour de la bannière royale. Ainsi le peuple ne sépare pas la cause de la royauté, cette attitude ne sera pas sans efficacité pour la défaite des Anglais et le triomphe de l'unité française¹... Or, s'occuper de telles questions dans l'État, ce n'est pas être insouciant.

Il faut toutefois reconnaître que s'il préside en général les États Généraux, Charles VII n'est pas le maître du royaume. En 1422, il avait pour ainsi dire abdiqué entre les mains de Louvet ; en 1425 son abdication devient plus complète en faveur de Richemont. « Politique, guerre, administration, finances, tout est entre les mains de ce nouveau maire du palais. Charles VII, écrit de Beaucourt, n'a même plus le choix de ses familiers. » En 1426, la cour offre un tableau bien significatif. Le connétable a pour lui les princes du sang : comtes de Clermont et de Vendôme ; de grands seigneurs comme les comtes de Foix, de Comminges, les sires d'Albret, de la Trémoille ; il a de Rais avec lui, il introduit Giac près du roi. Et personne n'a plus d'autorité que celui-ci ; personne ne reçoit de plus abondantes largesses : 2.000 livres le 3 décembre 1425, 4.000 le 30, 500 livres le 10 février 1426 ! Giac favorise les maréchaux de Boussac, de la Fayette, de Severac, les sires de Treignac, de la Trémoille. Tout ce monde se querelle. Charles VII ne peut terminer les différends. Un de ses plus fidèles serviteurs, Robert le Maçon, est

1. Voici les sommes principales que votèrent les Etats-Généraux de 1420 à 1430 : — Bourges, une taille générale ; — Carcassonne : le Clergé, 1/10^e de ses revenus ; le Tiers-Etat : 200.000 liv. tournois en 4 paiements ; — Selles, une aide ; — Montpellier, 150.000 liv. tournois, plus un impôt sur le sel et un autre sur les marchandises sortant du Languedoc ; — Puy-en-Velay : le Clergé, 2/10^e de ses revenus ; le Tiers-Etat : 200.000 liv. en 4 termes ; — Idem à Mehun-sur-Yèvre, les Etats de Langue d'Oc votèrent 262.000 liv., dont 250.000 pour la guerre, 12.000 pour le roi ; — Chinon (1427, sept.) 500.000 liv. — et 400.000 en 1428 ; — Sully-sur-Loire, 200.000 « à cause du sacre et du couronnement ». (Picot, *États-Gén. sous Ch. VII*, t. I.)

saisi par Giac qui l'enferme dans un de ses châteaux en Auvergne. Vainement le roi réclame son ancien serviteur ; la délivrance n'est consentie que moyennant une forte rançon et après trois mois d'emprisonnement. — Il en fut autrement il est vrai du maréchal de Severac et du sire d'Arpajon. Héritiers d'Armagnac, ils se disputaient fort ; le roi l'apprit et donna des ordres pour que le Parlement connût de leurs griefs. Il y eut matière « à plaidoyers et à écritures longues et prolixes ». Le roi leur demandait de se réconcilier, mais sans succès. « Or advint une fois que tous deux estoient à Meung-sur-Yèvre, et Severac estoit en la chambre du roy et en vouloit issir, et le seigneur d'Arpajon ignorant qu'il y fust, cuidoit y entrer, et se rencontrèrent l'un l'autre et heurtèrent des poitrines et s'acolèrent et baisèrent soudainement, pleurans à chaudes larmes, et pardonnèrent l'un à l'autre tous mal-talens, et furent bons amis ensemble, qui fut un grand bien, car ils pouvoient fort ayder au roy et résister aux ennemis, ce qu'ils firent, et laissèrent la division qui sembloit bien périlleuse à ceux qui cognoissoient l'estat du royaume. »¹

De telles réconciliations étaient rares. Elles ne sont guère dans les mœurs du temps. La mort de Giac le prouve bien. Richemont n'ayant point trouvé en lui l'instrument qu'il souhaitait, résolut de le supprimer. La Trémoille à qui il s'en ouvrit lui prêta volontiers son concours ; Giac étant à la fois pour ce dernier un ennemi personnel et un rival gênant. A l'occasion des Etats Généraux tenus en 1427 à Mehun-sur-Yèvre, Giac ayant déclaré qu'il fallait jeter à l'eau les faiseurs de remontrances et ayant disposé à son bon plaisir de l'argent de la taille, il sembla au Connétable et à La Trémoille que l'heure du châtiment était venue. La cour étant à Issoudun en janvier 1427 (n. s.), à six heures du matin, accompagnés de nombreux gens d'armes et de trait, ils vinrent au château, frappèrent à la chambre

1. Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, ch. 17.

où Giac était couché avec sa femme Catherine de l'Isle-Bouchard : « Levez-vous, crièrent-ils, vous êtes trop à votre aise. » Giac qui ne pensait point à mal fit ouvrir. Mais aussitôt les gens d'armes font irruption, le forcent à se lever et sans qu'il ait pourpoint, chausses ni chaperon, l'emmènent revêtu de sa seule robe, emportant avec eux sa vaisselle et ce qu'ils trouvent dans sa chambre. Quand ils furent dans la rue, ils le firent monter à cheval et le conduisirent à Bourges puis à Dun-le-Roy. Un homme de justice dévoué au Connétable l'interrogea sur les finances qu'il avait prises, Giac fit des aveux. — Il l'interrogea encore sur sa première femme qu'il avait, disait-on, empoisonnée,¹ et fait mourir avec de cruels raffinements, Giac confessa tout. Alors on le ramena près de Bourges, et là il fut jeté dans la rivière et noyé. Puis on le retira et l'on donna son cadavre à ses gens pour qu'ils pussent l'enterrer...² Peu après, La Trémoille alla rendre visite à sa veuve qui le reçut, lui fit « très bonne chièvre, et lui bailla grant quantité de joyaux d'or et d'argent dudit seigneur de Giac ». Ils s'accordaient si bien ensemble que Catherine s'en alla avec La Trémoille au château de Gencay en Poitou, et là, cinq mois après le meurtre, ils s'épousèrent. Tout le monde s'en étonna d'abord, puis on considéra « les choses dessusdictes par lesquelles peut apparoir véritablement que ladictie Katherine estoit consentant ou du moins très-joieuse de la mort dudit seigneur de Giac en son vivant son mary ». ³

Le roi n'avait rien su ni rien voulu contre Giac. Sa mort lui causa une « très-grand déplaisance », et il ne se calma qu'avec peine. « Mais, dit Gruel, le Roy bien informé fut très-content. »

1. Gruel. *Chron. de Richemont*, ch. 36. — « Quand elle eut bu les poisons, il la fist monter derrière lui à cheval, et chevaucha xv lieues en celui estat; puis mourut ladict dame incontinent. »

2. *Chron. de la Pucelle*, ch. 49.

3. De Beaucourt, *Charles VII et son caractère*, notes p. 50 et 51, d'après les archives du duc de La Trémoille.

Pauvre Charles VII ! Les Anglais lui arrachent son royaume morceau par morceau et ceux qui devraient le défendre n'y prennent guère garde. Voici venir l'heure de La Trémoille que Richemont impose. Pendant six ans, cet homme sera le mauvais génie du Roi et de la France. « Beau cousin, disait Charles VII, vous me le baillez, vous vous en repentirez, car je le connais mieux que vous. » Il disait vrai.

Bientôt La Trémoille est prépondérant ; Richemont voit en sa créature un rival nouveau d'autant plus dangereux que son crédit a diminué parce qu'il a échoué dans ses entreprises. Le duc de Bourgogne reste éloigné de la cour royale, le duc de Bretagne va prêter serment à Henri VI dont il se rapproche, les Anglais reprennent l'offensive. — Mais ces dangers lui semblent secondaires. En juillet 1428, la cour est divisée. Richemont, les comtes de Clermont, de la Marche, d'Armagnac, de Pardiac, le maréchal de Boussac sont d'un côté, — de l'autre : La Trémoille, Gaucourt, Guillaume d'Albret, Regnault de Chartres, les seigneurs de Belleville, de Villars, Christophe d'Harcourt, La Hire, Saintrailles, et, ballotté entre les uns et les autres, Charles VII, représentant d'une royauté nominative, est réduit par la force des choses et des hommes à l'impuissance politique la plus absolue. Il a besoin de tout le monde et ne peut commander à personne. Il voudrait s'entourer d'esprits capables, dévoués, intègres, mais ils sont rares et encore sans autorité. La Trémoille règne et prête au roy, en gagnant le tiers ou le quart en trois ou quatre mois.¹ Il n'y avait point d'argent à la cour. En 1427, la Reine avait besoin de linge, en 1428 le Roi vend ses bijoux, dépense « vingt sols pour remettre des manches neuves à un vieil pourpoint ». — un cordonnier lui refuse crédit. Il avait déjà chaussé un houzel,² mais comme il ne pouvait payer comp-

1. Jouvenel. *Épitre aux Etats de Blois*.

2. Houzel, sorte de botte plus ou moins haute ; — V. Quicherat, *Procès*, t. IV, p. 325.

tant, le marchand le déchaussa et le roi reprit ses vieilles bottes.¹ Sa table n'était guère chargée.

Un jour que La Hyre et Poton
Le vindrent veoir, pour festoyement
N'avoient qu'une queue de mouton
Et deux poulets tant seulement.²

Tout est perdu, ce semble. Autour du roi Charles VII ni homme ni écu, mais la discorde et la haine ; les grands de sa cour n'ayant en vue que leurs intérêts personnels sont ses ennemis presque autant que les Anglais. Sa vie est pénible ! Aux jours de son enfance, il jouait dans les jardins de l'hôtel Saint-Paul, en cachette il venait s'asseoir sous le dais tricolore de la grand'salle et maintenant... il n'ose plus rien ;... aux jours des barques normandes Charlemagne a pleuré, à son tour il « est saisy d'une telle tristesse qu'on avoit bien de la peine à le consoler » ; — dans ses conseils on délibère sur ce que l'on fera demain quand Orléans sera pris ; à la majorité, les conseillers sont d'avis qu'il ne faudra plus tenir compte du reste du royaume, que le seul remède est de fuir en emportant le Dauphin (Louis XI), au pays du Dauphiné, et là, de le garder en attendant la grâce de Dieu !³.

« Oui, Dieu ! quand nos cheveux se dressent d'épouvante,
Ce mot nous vient toujours »,....

dit Casimir Delavigne ;⁴ Charles VII devait souvent y avoir re-

1. *Vigiles de Charles VII*, t. I, p. 56.

2. M. de Beaucourt dans *Charles VII et son caractère* p. 30-37 discute d'une façon probante le mot prêté à La Hire : « Je ne vis jamais prince qui perdit plus joyeusement son royaume que vous. » Le mot a été rapporté en 1556 pour la première fois ; - avec M. de Beaucourt, nous croyons cette allégation sans fondement sérieux.

3. Quicherat. *Procès*, t. IV, p. 308 et Mathieu Thomassin, *Registre Delphinal*.

4. *Enfants d'Edouard*.

cours. L'histoire l'a trop accusé ; la philosophie doit lui tendre la main. En face des difficultés auxquelles il se heurte, pour lutter une âme singulièrement trempée serait nécessaire. Or il faut se souvenir. Pour père royal, il eut un insensé ; pour mère, Isabeau de Bavière ! Jeune homme, il a connu des heures sinistres pour lui, pour sa famille, pour sa patrie ! Homme, il a entendu le pas de l'étranger fouler le sol de son royaume et ceux à qui il en confiait la défense volaient l'argent qu'il leur remettait au nom de son peuple et se battaient entre eux au lieu de penser à lui, le Roi ! En quel abattement ne doit-il pas être tombé ! Les hommes ne peuvent plus rien pour lui, est-ce que Dieu fera quelque chose ? Souventes fois il a requis son aide et son secours, il a demandé aux Églises catholiques de son royaume de prier avec lui, de faire des processions et il s'est humilié, le cœur contrit, « ramenant en sa mémoire que les persécutions de guerre, mortalité et famine, sont vergues de Dieu à punir les énormitez du peuple ou des princes ».¹ Il est à bout ! Et comme il arrive à ceux que la mauvaise fortune a trop longtemps poursuivis, il est découragé et n'ose plus rien tenter. Pour comble de malheur, il doute même de son origine royale !

« Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, Celui de qui dépendent tous les empires » sait garder la mesure de ses leçons ; une femme, fille, sœur, femme de roi avait perdu la France, — une fille du peuple allait la sauver. Si les palais ont produit Isabeau de Bavière, une chaumière donne Jeanne d'Arc.

Le 13 mai 1428, elle paraît à Vaucouleurs et retourne en son village à Domremi.

En février 1429, elle revient à Vaucouleurs et part pour Chinon où est le roi. — Elle y arrive le 6 mars. Le 29 avril elle commande l'armée à Orléans dont elle fait lever le siège le 8 mai ! — 11 juin, Jargeau ! — Le 15, Meung-sur-Loire ! — Le 16, Beau-

1. Chanoine Smet. *Recueil des Chroniques de Flandre*, t. III, p. 405.

gency ; — Le 18, Patay et Janville ! — Puis par Sully, — Châteauneuf (22 juin), — Gien (le 27), — Auxerre (1^{er} juillet), — Saint-Florentin, Brinon, Saint-Phal, la marche vers Reims. — Elle est devant Troyes le 5 juillet, le Roi y entre le 11 ; — le 15 il est à Châlons-sur-Marne, le 16 à Reims où il est sacré le 17 ! — C'est le triomphe de la guerre inspirée !

L'histoire doit garder le souvenir de la route qu'elle suivit après pour arriver à d'autres gloires !

1429.

Le 21 juillet,	elle est à Saint-Marcoul de Corbeny,
le 22 »	à Vailly,
le 23 »	à Soissons.
le 29 »	à Château-Thierry,
Le 1 ^{er} août,	à Montmirail-en-Brie,
le 2 »	à Provins, elle fait une sortie jusqu'à Lamotte-de-Nangis et s'avance jusqu'à Bray-sur-Seine ;
le 5 »	Jeanne revient à Paris, par Provins,
le 7 »	elle est à Coulommiers et à Château-Thierry,
le 10 »	à La Ferté-Milon,
le 11 »	à Crépy-en-Valois,
le 12 »	à Lagny-le-Sec,
le 13 »	à Dammartin et à Thieux,
le 14 »	à Baron, puis à Montespilloy,
le 15 »	à Montespilloy et à Crépy,
le 18 »	à Compiègne et à Senlis ;
le 23 »	elle quitte Compiègne,
le 26 »	elle est à Saint-Denis.
Le 5 septembre,	à la Chapelle (près de Paris),
le 8 »	elle attaque la Porte Saint-Honoré ;
le 9 »	a lieu la Retraite de la Chapelle à Saint-Denis.
le 13 »	le départ de Saint-Denis,

le 14 septembre, elle arrive à Lagny-sur-Marne,
 le 15 » à Provins, à Bray-sur-Seine et traverse
 l'Yonne à un gué près de Sens, gagne
 Courtenay, Châteaurenard et Montargis ;
 le 21 » elle passe à Gien, se rendant à Selles en
 Berry et à Bourges.
 En octobre, Jeanne est à Meung-sur-Yèvre et à Bourges.
 En novembre, à Saint-Pierre-le-Moutier.
 le 9 » elle est à Moulins-sur-Allier,
 le 24 » à La Charité-sur-Loire puis à Meung-sur-
 Yèvre,
 En décembre, le 25, elle se trouve à Jargeau.

1430.

Le 18 janvier, elle est à Bourges,
 le 19 » elle est à Orléans
 En mars, du 3 au 28, elle est à Sully.
 En avril, à partir du 15, elle est devant Melun,
 » à Lagny,
 » fait une sortie contre Franquet d'Arras.
 » se rend à Senlis,
 » à Borenglise,
 » à Compiègne,
 » fait une expédition sur Pont-l'Évêque,
 » revient à Compiègne,
 » va à Soissons,
 » et revient à Compiègne.
 En mai, elle se rend à Lagny et à Crépy,
 » rentre à Compiègne,
 le 23 » elle fait une sortie sur Magny et Clairoix !
 Mais là, elle tombe entre les mains des Bourguignons et des
 Anglais. Elle passe les mois de mai, de juin et de juillet à Beau-
 lieu en Vermandois où le duc de Bedford a pour le moment sa

demeure,¹ — puis les mois d'août, de septembre, d'octobre, de novembre, à la tour de Beaurevoir d'où elle s'évada. Mais elle fut reprise et alors elle fit route par Arras, Drugy près de Saint-Riquier, le Crotoy; — en décembre, elle passait par Saint-Valery-sur-Somme, Eu, Dieppe et arrivait à Rouen (28 décembre). — Le 9 janvier 1431 (n. s.) commençait son procès. Le 24 mai, elle était condamnée et le même jour, environ l'heure de midi, montait sur le bûcher qu'on lui avait préparé et était brûlée !² — C'est pour la patrie le martyre de la sainte.

1. Quicherat, *Procès*, IV, p. 35, — 2. *Id.* I, 410.

2. Quicherat. *Procès*, V, p. 375-382. *Itinéraire de Jeanne d'Arc*, par Berriat Saint-Prix.

CHAPITRE III

Les compagnons de Jeanne d'Arc dans son enfance et dans sa jeunesse à Domremi.

Jeanne d'Arc. — Paysages lorrains. — Le pays de Domremi. — Naissance de Jeanne d'Arc. — La vie à Domremi. — La maison de Jacques d'Arc. — Le mobilier. — La nourriture. — La famille de Jeanne d'Arc, ligne paternelle — ligne maternelle. — Les parrains et les marraines de la Pucelle. — La vie de Jeanne à Domremi. — Une veillée chez Jacques d'Arc. — Quelques habitants de Domremi et de Greux. — Les voisins. — Les petites amies. — Les bergers moqueurs et les confidents. — Les promenades préférées : N. D. de Bermont, l'arbre des Fées. — L'Église. — L'abbé Fronté. — Les confesseurs de Jeanne. — La Sainteté de Jeanne d'Arc. — Dieu compagnon de Jeanne d'Arc. — Sa croyance en Lui et ses habitudes contemplatives. — Côté providentiel de son rôle.

C'est là que comme sur un piédestal de granit, Jeanne d'Arc se dresse à jamais admirable : jeune fille étonnante pour ceux qui ne voient que l'être humain dans les événements de l'humanité ; — instrument providentiel pour ceux qui croient en Dieu et suivent l'action divine dans les faits historiques ; — vierge sainte, digne du culte le plus légitime pour ceux qui, étudiant sa vie pleine de merveilles, s'arrêtent éblouis devant son génie dont les conceptions se réalisent au milieu des camps, en s'unissant aux pratiques religieuses d'une âme éprise de la patrie et de la royauté, autant que des vertus d'obéissance et de pureté.

Avant de regarder les bas-reliefs et les médaillons de ce monument que la France a élevé pour l'avenir le plus reculé,

il est nécessaire de contempler un instant la paysanne qui devait troubler l'Anglais, réconforter Charles VII et devenir l'héroïne sauveur de notre pays. D'ailleurs avant les hommes d'armes elle eut des compagnons que nous ne pouvons oublier.

Celui qui de nos jours parcourt la France du Nord-Est se rend difficilement compte de l'aspect qu'elle présentait durant l'époque gauloise. Alors, l'immense forêt de *Der* couvrait presque entièrement la région d'entre Marne et Meuse. Cependant, même avant César, de Dijon (*Di-vio*) partait une double voie de communication internationale. L'une, par Lutèce, gagnait le pays des Bretons et l'Océan ; l'autre s'en allait jusqu'aux plaines des Belges et aux mers septentrionales. Peu à peu les défrichements se firent, et, sur les bords de la Meuse, de verdoyantes prairies apparurent tandis que sur les collines restaient encore des hêtres et des chênes séculaires. Ainsi se sont découverts de gais panoramas. Au-dessus d'eux le ciel offre presque toujours un spectacle. Les vents océaniques ne remontent pas facilement les vallées occidentales des Vosges, aussi laissent-ils ou ramènent-ils en arrière, par un mouvement de flux et de reflux, les nuées qui leur sont trop lourdes. Il en résulte qu'en général s'étendent sur la Lorraine des brumes qui jettent dans la nature une note douce et harmonieuse. Toutefois il n'y a pas uniformité dans toute la province, il est même facile de distinguer deux Lorraines : celle des plaines et celle des montagnes avec des habitants de deux tempéraments distincts. Les Lorrains des plaines sont rusés et intrigants, braves et batailleurs ; dans l'histoire ils deviennent les de Guise, Jean le canonnier qui fait le mort au siège d'Orléans, Callot le graveur dont le burin spirituel dénote une rare finesse d'observation. — Les Lorrains des Vosges sont plus graves. Ils ont quelque chose de leurs montagnes arrondies, d'où descendent les longs fleuves qui vont vers des mers diverses, quelque chose aussi de leurs vastes et majestueuses forêts. Là se trouvent Luxeuil, la ville des moines

illustres à l'époque mérovingienne, et Remiremont, la ville des nonnes dont l'abbesse, princesse du Saint-Empire, au milieu de religieuses ayant seize quartiers de noblesse, dans une véritable cour féodale, régnait.

Entre ces deux extrémités, il est un coin de terre privilégiée qui participe de la Lorraine et de la Champagne. L'appréte de la première y est tempérée par la douceur de la seconde, le peuple qui l'habite se caractérise par une naïveté charmante sans exclusion du meilleur bon sens et de la finesse. — Dans cette région, à 269 mètres d'altitude, sur la rive gauche de la Meuse, se trouve Domremi. Dès l'époque romaine, une voie reliant Langres à Verdun y serpentait le long de la rivière en dessinant les contours des prairies, au pied d'une petite chaîne de mamelons dont les pentes étaient emplantées de vignes. Pendant les premiers siècles du moyen-âge, c'était un fief de l'abbaye de Saint-Remi à Reims, d'où son nom.¹ Le pays était de plus en plus fréquenté. Depuis le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite, fille de Louis le Male (19 juin 1369), la Flandre, l'Artois, la Bourgogne, avaient été réunis dans les mêmes mains et les échanges s'étaient activés entre ces diverses provinces ; Domremi était devenu un village à l'extrême méridionale de la châtellenie de Vaucouleurs dont il était une dépendance ; en 1365, Charles V avait uni Vaucouleurs au domaine royal et y était représenté par un capitaine ;² Domremi, par conséquent, était village royal de France.

Toutefois il présentait une particularité. Un petit cours d'eau qui s'appelle la Vaire et se jette dans la Meuse le traverse et le coupe en deux. La partie méridionale comprenant un châtel situé avec une trentaine de chaumières dans l'île de la Meuse, dépendait de la châtellenie de Gondrecourt ; la partie septen-

1. *Dampnus remigius* (Wallon.)

2. Ces fonctionnaires avaient été créés dans la première partie du XIV^e siècle. Philippe V régla leurs attributions. (*Ord. des rois de France*, I, 635).

trionale où se trouvait l'église paroissiale relevait normalement de la prévôté de Monteclère-et-Andelot, et par suite de la guerre de Vaucouleurs, où le bailli tenait campagne.¹ Sous le rapport spirituel, Domremy était du diocèse de Toul, qui comprenait d'assez nombreuses paroisses en France.

« C'est dans une maison couverte de chaume, suivant l'usage du temps « bastie en chambre bas et haulte, deux greniers dessus lesdictes chambres, » contiguë au cimetière, située entre l'église et le ruisseau, par conséquent à l'extrême limite du bailliage de Chaumont² que dans la nuit de l'Épiphanie,³ le 6 janvier 1412, naquit une enfant qui devait être une paysanne naïve, une faible femme, mais aussi une héroïne courageuse, une sainte inspirée : Jeanne d'Arc.⁴

Dans la première partie du xv^e siècle, relativement la vie était calme. Les bruits de la guerre n'y parvenaient que par échos. Toutefois on n'était pas sans en être effrayé. Devant le village, il y avait une île formée par les deux bras de la Meuse; où parfois, à l'approche d'une troupe de partisans, on cachait les bestiaux. Une fois l'alerte fut plus grave; tous les habitants s'enfuirent à Neufchâteau. Cela suffisait pour exciter les enfants. A Domremy, tout le monde était Français, excepté Gérardin d'Épinal. Comme leurs parents, les enfants étaient très attachés au roi. Ils provoquaient ceux de Maxey qui étaient du parti bourguignon et se battaient contre eux. Après ces « esbattements », récits en étaient faits chez les parents dans chaque village.

1. E. Misset. *Jeanne d'Arc champenoise*. Br. in-8^o, ch. 2, p. 18-20. Paris, Champion, 1895.

2. Bassigny Champenois. — Cette question est une des plus intéressantes dans les détails qui concernent J. d'Arc — Nous renvoyons à ce sujet aux *Preuves* publiées par Siméon Luce et à la note fort sage qu'il a mise au cours de la pièce xxxix, p. 349 : *Vidimus d'une sentence*, délimitant la partie française de Domremy; et aux brochures de MM. Misset, 1895 ; Chapelier, 1870, 1886, 1890 ; L. Drapeyron, etc.. etc..

3. « *In nocte epiphaniarum.* » Quicherat, *Procès*, t. V, p. 116.

4. Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. 23 et 26. — Châteaubriant, *Mél. litt.*, p. 359; — *Etudes hist.*, t. IV, p. 337. (Edit. Pourrat.)

En 1412, il n'y avait pas longtemps que Jacques d'Arc, père de Jeanne, avait quitté Sept-Fonts, près de Montirandes, pour Domremi. Il habitait une maison d'apparence bien modeste, basse, un peu allongée, avec entrée latérale, ne comprenant que trois pièces. La plus grande, le *poêle*, servait de cuisine et communiquait avec les deux autres. Là, se dressait une haute cheminée avec une plaque protectrice de moyenne dimension. — En face, dans le mur, une petite armoire creusée dans la pierre de taille; — au plafond des poutres saillantes; — sous les pieds de larges dalles; — dans l'une des autres pièces, le four où l'on faisait cuire pour plusieurs jours le pain de la famille. Ce fournil était la chambre de Jeanne¹.

Quoique Jacques d'Arc soit d'une bonne origine, néanmoins il est laboureur et son mobilier est simple et solide. Dans le poêle, une longue table familiale en hêtre, de chaque côté des bancs; puis, disséminés, quelques sièges à formes lourdes, une baratte ou « tinette à battre beurre, les chazières d'ozière où l'on met sécher le fromage salé, »² une poêle à longue queue qui sert pour faire les omelettes et qui est appendue près de la cheminée. Sur un tronc large et élevé, dans un coin, une petite cuve en bois. Elle contient l'eau à boire, on l'y puise à l'aide d'un bassin à long manche. Dans l'âtre, au bout d'une chaîne pend une vaste marmite, et de toutes parts des assiettes, des plats et des aiguilles en étain avec des ornements repoussés. — Dans les chambres voisines sont les longs coffres de bois où le linge, richesse rare, est enfermé, — les lits eux aussi, bien simples, sortes de caisses qui sont coupées en deux parties. Celles-ci sont reliées par quatre petites poutrelles, qui, passant au travers de la partie inférieure, lui servent de pieds, tandis qu'à leur sommet, elles supportent l'autre partie de la caisse. Ici s'attachent les rideaux

1. Abbé Bourgault, curé de Domremi. — *Guide et souvenir du pèlerin à Domremi*, 1878, p. 45.

2. Grosley, *Vocabulaire troyen*. Ephémérides, II, 164.

qui sont en grosse toile le plus souvent à carreaux rouges disposés en damier. Les matelas sont en toile rugueuse grisâtre. Ils sont garnis de feuilles de maïs desséchées ou de balle d'avoine; les couvertures sont en laine recueillie sur les moutons, lavées et enfermées dans de gros tissus. — Près du four à pain, on voit la huche, le pétrin et les pelles longues et plates qui servent à enfourner. Il devait bien y avoir quelque part dans un recoin de la demeure, un saloir en pierre ou en planches de chêne garnies de ferments dans lequel étaient entassés des quartiers de lard tandis qu'à la grande cheminée pendaient des jambons qui séchaient et se parfumaient à la fumée des branchages résineux.¹

Le pain qu'on mange n'est pas toujours frais ni blanc. Les champs que l'on cultive sont proches du village, mais ils donnent plus de seigle et d'avoine que de blé. Heureusement les prairies permettent d'élever un peu de bétail, des vaches, des moutons, tandis que près de l'habitation, court une troupe de « poules de fumyer » que jalouse une autre enfermée dans le « gelinier ». — La forêt est voisine, elle produit des glands et les porcs sont faciles à nourrir; — sur le coteau oriental, s'étale un beau vignoble où mûrit le raisin de Greux, matière première d'un petit vin agréablement acidulé; — tout le pays est odorant, les abeilles s'y plaisent, elles trouvent à butiner sur les fleurs des prés, elles sont pour Domremi une source de revenus abondants et de douce nourriture.

Il faut bien qu'il y ait quelques ressources d'alimentation à la maison, car Jacques d'Arc n'est point seul auprès de sa fille Jeanne. Le nom qu'il porte lui vient sans doute d'Arc en Barrois ;² sans doute aussi il est né vers 1375 à Septfons (ou Ceffonds), dans les dépendances de l'abbaye de Montier-en-Der. C'est là qu'il apprit à aimer la royauté française qui toujours

1. A. Babeau, *La vie rurale dans l'ancienne France*, p. 95.

2. *Dark* en Anglais signifie sombre, ténébreux. Peut-être pourrait-on faire un rapprochement entre Dark et Der, désignation de la forêt voisine. — Sur Arc-en-Barrois, v. Jolibois, *Dictionnaire historique de la Haute-Marne*.

prend parti pour les mainmortables contre l'abbaye. Là encore, il apprit à détester l'Anglais que ses ancêtres ont connu à la suite des épousailles en secondes noces de Blanche d'Artois avec Edmond de Lancastre frère d'Edouard I^{er} d'Angleterre. — Il avait deux frères : Nicolas et Jean. — La femme de Nicolas s'appelait Jeanne, elle fut l'une des marraines de Jeanne d'Arc. — Jean deviendra en 1436 arpenteur du roi.

Jacques d'Arc avait épousé Isabeau (Ysabelot) Romée de Vouthon. Celle-ci était originaire du village de ce nom qui appartenait au duché de Bar, dans la mouvance de la couronne de France. Son père s'appelait probablement Jean de Vouthon. — Elle avait trois frères : Jean, Henri et Mangin de Vouthon, et une sœur : Aveline.¹

Jean de Vouthon était « recouvreur en son vivant. » Vers 1446, il vint demeurer à Sermaize-sur-Saulx, (aujourd'hui dans la Marne), où son frère Henri était curé. — Il avait trois fils et une fille qui se nommaient, les garçons : Perrinet, Perresson, Nicolas et la fille Mangotte. — Perrinet alla demeurer à Faveresse, où il était « ouvrant de son métier de charpentier ». — Nous ne savons rien sur Perresson. — Quant à Nicolas, son oncle Henri cultive son intelligence et le dirige vers l'état ecclésiastique. Il entre comme religieux à l'abbaye de Cheminon, à une heure de Sermaize. Jeanne d'Arc ne l'oubliera pas. Aux jours de sa gloire, elle écrira au R. P. dom. Thomas abbé de Cheminon pour qu'il donne congé à Nicolas de Vouthon et lui octroie licence d'être son chapelain. L'abbé le permettra et le Père Nicolas accompagnera Jeanne et la suivra au milieu de tous les faits d'armes qu'elle accomplira.....²

1. Nos lecteurs remarqueront d'eux-mêmes la fréquence des noms de Jean, de Jeanne, de Henri et d'Isabeau à cette époque ; cela tient aux princes régnants, reines, ducs et duchesses. — Quant à la particule *de*, nous leur rappelons qu'elle indique l'origine sans impliquer la noblesse.

2. E. de Bouteiller et G. de Braux. *Nouvelles Recherches sur la famille de Jeanne d'Arc*, (Paris 1879), p. 9 et 10.

Mangin de Vouthon ne nous est connu que par son séjour dans l'Orléanais. Vers 1439, il s'en alla avec sa femme Guillemette se fixer à Saint-Denis en Val. Il avait acheté une petite propriété rurale, contiguë au domaine de Luminart qu'habitait son neveu Pierre du Lys, frère de la Pucelle. Quant à sa parenté, Mangin l'a révélée lui-même. Dans l'acte d'achat de sa propriété, il s'est dit *natif de Vouthon*, oncle de feu Jehanne la Pucelle¹.

Aveline de Vouthon, sœur d'Isabeau Romée mère de Jeanne d'Arc avait épousé Jean le Vauseul. Elle eut une fille qui fut nommée Jeanne le Vauseul et mariée à Durand Lassois² qui par alliance était donc le cousin-germain de Jeanne d'Arc. C'est lui qui l'accompagnera dans le deuxième voyage à Vaucouleurs.

Jeanne trouve d'ailleurs sous le toit paternel une famille encore plus intime. Ses parents en effet ont eu plusieurs enfants : trois garçons : Jacquemin, Jean et Pierre, — et une fille : Catherine.

Jacquemin est l'aîné. Il ne s'est, paraît-il, pas marié. En décembre 1429, il vit encore, car Charles VII lui octroie la noblesse comme à Jeanne et à sa famille. Dès lors il s'appellera Jacquemin du Lys. En 1425 au moins, il fixa sa résidence à Vouthon, au pays de sa mère et y vécut en exploitant le patrimoine maternel.³ A cette date il fut condamné à une amende de V sols parce qu'ayant donné un ajournement contre un sieur Girard Pigonel devant le prévôt de Gondrecourt, il fit défaut et l'affaire dut être continuée à une autre audience. — Comme son père, il mourra de chagrin après la mort de Jeanne d'Arc.⁴

Jean d'Arc qui sera un jour Jean du Lys était pour Jeanne un frère plein d'attentions. Ils étaient, dans la famille, proches l'un de l'autre. Si Jeanne allait à Sermaize, Jean l'accompagnait. Henri de Vouthon s'en souvenait encore en 1456. Jean et Jeanne

1. Boucher de Molandon. *Un oncle de Jeanne d'Arc*. Orléans, 1891.

2. Le même que Durand Laxart qui figurera au Procès de réhabilitation.

3. V. Siméon Luce. *Jeanne d'Arc à Domrémy. Preuves*. xciv, p. 143.

4. Quicherat. *Procès*. II, p. 386.

s'étaient rendus plusieurs fois « audit Sermaize », il les y a vus demeurer plusieurs jours « prenant logis en l'hostel de Perrinet de Voulton leur cousin bien prochain, comme ilz disoient et faisant en icelluy bonne chière ».

Pierre qui vient après elle, la suivra plus tard, sera à ses côtés dans la campagne de Loire, à Reims, et, quand l'épopée sera finie, il reviendra avec sa mère, et sa propre famille à Saint-Denis en Val, au domaine de Luminart, dans l'Orléanais, comme pour y consacrer par une présence familiale le pieux souvenir de la Pucelle.¹ — Quant à sa sœur Catherine, elle avait une part vive dans les affections de Jeanne. Elle fut mariée à un notable de Greux, Jean Colin, dont le fils déposa comme 21^e témoin à l'enquête de 1456 lors du procès de réhabilitation. Elle mourut avant 1429. Jeanne en eut une vive douleur, ne l'oublia pas et tint à ce que son nom subsistât dans la famille. Avant son départ pour Chinon, comme sa cousine Jeanne le Vauseul est sur le point d'accoucher, elle lui demande de donner ce nom aimé à l'enfant qui doit naître.²

Il y avait bon accord entre tous.³ La vie de famille était étroite entre les d'Arc et les de Vouthon ; à la manière dont ils

1. De Bouteiller et de Braux : *Nouvelles recherches sur la famille de Jeanne d'Arc*, 1879, in-8°, p. 9. — Boucher de Molandon : *Un oncle de Jeanne d'Arc*. Orléans. Herluisson, 1891.

2. Wallon pense que Catherine mourut sans avoir été mariée ; — Siméon Luce, p. LXXV et Preuves II, p. 98, formule l'opinion contraire que nous adoptons. — (V. *infra*, ch. IV.)

3. La famille de Jeanne d'Arc a donné lieu à des recherches multiples que nous n'avons pas à rapporter ; nous renvoyons à cet égard à l'intéressant chapitre de M. Siméon Luce. Sans nous arrêter aux rapprochements qu'il essaie de faire entre les diverses familles d'Arc-en-Barrois, d'Arc-lez-Gray, et d'Arc-sur-Tille, nous rappellerons brièvement que dans la vallée de l'Aube, avant Jacques d'Arc, père de Jeanne, on trouve : « en 1387, Huot d'Arc à Arc-en-Barrois ; — en 1353, Simon d'Arc, chapelain au château royal de Chaumont ; — en 1398, Guillaume d'Arc, dit de Longuay, à Courcelles-sur-Aujon ; — en 1392, Jeannin d'Arc, à Radonvilliers ; — en 1375 et 1390, le drapier J. d'Arc et le chanoine Pierre d'Arc à Troyes : — en 1404, Michel d'Arc à Bar-sur-Seine.

Ensuite, la généalogie de Jeanne d'Arc peut s'établir ainsi :

se recevaient, on surprend le plaisir qu'ils avaient à se voir les uns les autres. D'ailleurs malgré les malheurs des temps, les biens et les habitudes d'ordre qu'ils avaient, leur permettaient une existence relativement aisée. Jacquot d'Arc et Ysabellot Romée possédaient environ vingt hectares, dont douze en terres, quatre en prés, quatre en bois et ils avaient toujours chez eux environ trois cents livres en réserve. Dans le pays, on considérait qu'ils avaient « un gagnage », c'est-à-dire une petite ferme qu'ils cultivaient avec des chevaux. Aussi Jacquot d'Arc était-il doyen de Domremi, venant après l'échevin et le maire.¹

1^o Ligne paternelle :

? d'Arc... demeurant à Sept-fons.	Nicolas d'Arc.	Jacquemin d'Arc (du Lys, décembre 1429).
	Jacques d'Arc, marié à Ysabellot Romée de Vouthon.	Jean d'Arc (du Lys, décembre 1429), écuyer, capitaine de Chartres, prévôt de Vaucouleurs.
	Jean d'Arc, (arpenteur du roi en 1436).	Jeanne d'Arc (la Pucelle).
		Pierre d'Arc (le chevalier du Lys), épouse Jeanne de Prouville).
		+ 1469.
		Catherine d'Arc, mariée à Jean Colin (de Greux)
		+ avant 1430.

2^o Ligne maternelle :

Jean de Vouthon...	Jean de Vouthon (le couvreur), marié à Marguerite Colnel, d ^r à Sermaize depuis 1416 (?).	Perrinet de Vouthon.
		Nicolas de Vouthon (chapelain de Jeanne d'Arc.)
		Perrosson de Vouthon.
	Henri de Vouthon, curé de Sermaize.	Mangotte, mariée à Collot Turlaut ² .
	Ysabellot Romée de Vouthon, mariée à Jacques d'Arc.	(Mère de Jeanne d'Arc, la Pucelle.) (V. suprà.)
	Aveline Romée, mariée à Jean le Vauseul.	Jeanne le Vauseul, mariée à Durand Lassois ou Laxarl, habite Burey-le-Petit en 1429. Demange de Voiseul.
	Mangin de Vouthon.	Qui alla résider dans l'Orléanais.

1. Siméon Luce. Preuves, LI, p. 97. Acte du 7 octobre 1423. Bib. nat., coll. de Lorraine, t. 119, n° 138.

2. Siméon Luce. Preuves, XLIII, note 4, p. 87, 88. — Turlot fut tué d'un coup de bombarde au siège de l'église de Sermaize par le comte de Salm (1423). Il était avec les Champenois contre les Bourguignons.

Cette situation de famille et la conduite de Jacques d'Arc et de sa femme, tous les deux laboureurs courageux et honnêtes, fort bons catholiques, leur valaient l'estime de chacun. On l'avait bien constaté à la naissance de leurs enfants. En ce qui concerne Jeanne seule, au moment de son baptême, elle avait quatre bons parrains et quatre bonnes marraines.¹ — Les parrains étaient : — Jean Morel de Greux ; — Jean le Langart et Jean Rainguesson, de Domremi ; — Jean Barré ou Barrey, de Neufchâteau (*de novo castro.*) — Les marraines étaient : Jeannette Roze, femme de Thévenin ou Etienne le Royer ; — Béatrix, veuve de Thiesselin, demeurant à Domremi ; — Edette, femme de Jean Barré, qui, après la mort de son mari, alla demeurer à Frébécourt ; — Jeannette, mariée à Thiesselin de Vittel, habitant Neufchâteau.²

Tels étaient ceux et celles qui furent le plus près de Jeanne d'Arc au temps de sa prime jeunesse. Sous leur sauvegarde, en face du Bois-Chesnu, « en face de la sombre et formidable Ardenne », dans ce pays de Lothaire, petit-fils de Charlemagne, croissait celle qui devait être « la grande pastoure », tandis qu'à l'hôtel Saint-Paul, dans la galerie de Charlemagne, jouait encore ce Charles pour qui elle devait donner sa jeunesse et sa vie. Peu à peu, elle arrivait à cette tournure d'esprit naturel aux Lorrains, froids, réfléchis, calculateurs, ordonnés, et sa tête prenait cette forme courte, presque ronde, qui est caractéristique dans cette province d'une remarquable pondération.

Quant à sa vie au village, il semble que le Ciel ait eu un soin particulier d'en faire recueillir les moindres détails et de les conserver pour l'histoire. Si la certitude historique existe, assurément elle se rencontre absolue, brillant de son éclat particulier dans toute l'enquête du procès en réhabilitation. A Rouen, le 20

1. « Bonos patrinos » — « bonas matrinas ». Quicherat, *Procès*, II, p. 415, déposition de Gérard Guillemette, laboureur à Greu.

2. Quicherat. *Procès*. II, p. 395, 398, 406, 407, 410, 415, 429.

décembre 1455, les magistrats qui y président fixent douze points sur lesquels les témoins devront les renseigner. Ces témoins seront entendus sur place en vertu de commissions rogatoires. Appelés au nombre de 34, ils parlent, et de leurs dépositions, l'existence de Jeanne sort belle, pure, comme un rêve virginal, commandant le respect et imposant un culte.¹

Simonin Munier, laboureur, avait quarante-quatre ans lorsque le vendredi 30 janvier 1456, il déposa le dix-septième au procès de réhabilitation. Son témoignage est un des plus précis de cette curieuse enquête. Ce qu'il dit reste l'exposé et la confirmation de ce que tous rapportent. — « Jacques d'Arc et Isabellot sa femme étaient les parents de Jeanne la Pucelle. Il les a toujours considérés comme de bons catholiques, des gens de bonne réputation. Jeanne naquit à Domremi et y fut baptisée dans l'église dédiée au bienheureux Remi. Il l'a bien connue, car il fut nourri avec elle puisqu'elle demeurait tout près de la maison de son père. Elle était bonne, simple, dévouée et dévote ; elle craignait Dieu et les saints. Volontiers et souvent, elle allait elle-même à l'église et aux lieux consacrés, soulageait les malades et faisait l'aumône aux pauvres. Il l'a vue et il le sait bien, car lui-même était infirme et Jeanne le consolait. — Il se souvient encore qu'au moment où les cloches étaient frappées, elle faisait sur elle-même le signe de la croix et fléchissait les genoux. Il le déclare sincèrement. — Certes, elle n'était point paresseuse. Elle travaillait, filait, allait à la charrue avec son père, remuait la terre avec un trident et faisait, quelles qu'elles fussent, les besognes nécessaires pour la maison. Quelquefois elle gardait les animaux. — Volontiers, ajoute Simonin Munier, elle se confessait ; on le disait ; elle portait des chandelles à l'église, devant la bienheureuse Marie ; il l'a vue. »²

La femme de Gérardin, d'Épinal, dépose ensuite. Elle en sait

1. Quicherat. *Procès*, t. II, p. 385-468 (texte latin).

2. Quicherat, *Procès*, t. II, p. 424.

long et les détails qu'elle apporte sont topiques. Elle connaît bien Jeannette la Pucelle (Johanneta); — elle a bien connu ses parents qui étaient de bons laboureurs et de vrais catholiques. — Jeannette ! mais elle avait pour parrain Jean Morel de Greux, et pour marraines : Jeannette Roze et Jeannette de Vouthon ! Jeannette ! elle l'a vue durant sa jeunesse entière ; ensemble elles allaient à l'église ; ensemble, plusieurs fois même, elles sont allées en pèlerinage à la Notre-Dame de Bermont. Comme elle faisait l'aumône ! Les pauvres, grâce à elle, devenaient des hôtes. Pour eux, elle couchait au *poèle* et les obligeait à coucher dans son lit. Et tout cela est bien certain. Jeannette la Pucelle et elle, Zabillet¹ Gérard ont été commères ! Ensemble elles ont tenu sur les fonts du baptême Nicolas son fils ; ensemble elles étaient souvent pour aller et venir et elle voyait bien Jeanne quand elle se rendait à l'église ; c'est à monsieur Guillaume, le curé d'alors, qu'elle se confessait.

Il est émouvant de lire de tels témoignages surtout quand on sait ce que fut celle qui les obtient. On y sent l'expression naturelle de la vérité. Les parents de Jeanne en ont bien quelque mérite. Il est évident qu'ils avaient entouré de soins touchants son éducation, celle de ses frères et de leur sœur Catherine.

Toutefois, il semble établi qu'ils avaient plutôt développé le cœur que l'intelligence de leur fillette. L'instruction de la Pucelle était très-limitée. Elle savait signer son nom. Au village, elle devait parler patois, idiome d'origine latine que l'on retrouve encore un peu dans la région ; mais à en juger par les lettres qu'elle a dictées, il y a lieu de penser qu'elle parlait aussi le français. D'ailleurs, cette opinion n'a rien que de naturel si l'on se souvient que dans sa famille il y avait des clercs, comme son oncle Henri de Vouthon, le curé de Sermaize, ou Nicolas de Vouthon, son cousin.

1. Traduction en patois du pays du mot Isabelleta ; Quicherat. *Procès*, t. II, p. 246. Note.

Nous ne sommes pas réduits à des hypothèses pour fixer quels étaient ceux avec qui, durant sa jeunesse ou même son enfance, elle a passé ses jours. L'histoire sait quelles étaient les personnes que Jeanne rencontrait dans son village et quelles furent ses amies. Il serait presque possible de reconstituer une de ces veillées lorraines que l'on passait dans le *poële* de Jacques d'Arc et d'Ysabellot Romée. L'âtre est en feu, les voisins et les voisines tissent du chanvre ou filent de la laine en s'entretenant des événements extérieurs. L'hiver est rude, on se souvient de l'été, du temps où, après la récolte des foins abondants et excellents, aux jours du « ban de Domremi », quand le tour de ses parents arrivait « proportionnellement aux fauchées de prés qu'ils possédaient en propre », Jeanne, sa sœur, ses frères gardaient les grands animaux aussi bien que le petit troupeau de tout le village.¹ — Puis l'on revient aux préoccupations constantes, aux malheurs de l'époque, et si quelque voix jeune chante, c'est pour dire dans un *Noël*, cantilène autant patriotique que religieuse, les souffrances, les prières et les espérances du peuple :

In prince ost né sù târe,
Que vint finî lai gârre !²

Greux et Domremi se touchent. En 1423, Jacques d'Arc est doyen à Domremi, Domimoget Truillart y est maire et Aubrit Jannet échevin. — A Greux, le maire est Jean Rainnessons, l'échevin Jean Porret, le doyen Walterin ; — à Domremi, il y a des gens de quelque importance : Demoges ? Munier, Perrel le Muniers, Colart le Questain de Midревaux, Perrin le drapier ; — à Greux, il y a Jean Guillemette, Jacquemin de Roize, Jean Colin, Jean Morel³ ; ils se connaissent et Jeanne les connaît aussi. Comme Jacques d'Arc, Jean Morel est laboureur. Né en

1. « Aliquotiens, secundum turnum patris, animalia et pecus dictœ villæ custodiebat. » Quicherat. *Procès*, II, p. 396.

2. Belamy, *Noëls anciens*, 16^e Noël. — Besançon, Marion, lib. édit. (s. d.).

3. Siméon Luce. *Preuves*, LI, p. 98, note 4.

1386 il a dix ans de moins que Jacques; tous les deux sont bons amis. — Jean est du même âge que Thévenin Royer le charron, natif de Chemissey qui est venu demeurer au pays de sa femme, la Jeannette Royer, une des quatre marraines de Jeanne, de même que lui est un de ses quatre parrains. — On dit que les filleules ressemblent à leurs marraines, il ne faut donc pas s'étonner si Jeanne d'Arc est telle qu'elle s'est montrée; elle a subi l'influence de Jeannette que Thiesselin de Vittel a laissée veuve, et encore celle de Béatrix, veuve d'un autre Thiesselin. — Celui de Vittel était clerc. Son père et son grand-père sans doute étaient déjà de la noblesse, ayant jouissance et honneurs, portant enseignes et armoiries qui étaient « d'azur et trois socs de charrues d'argent avec une molète à cinq pointes d'or et timbré de même. » En 1449, le 6 juillet, Thiesselin de Vittel était écuyer et combattait à Maxey-sur-Meuse. Il fut fait prisonnier et sa rançon stipulée avec Robert de Saarbruck, damoiseau de Commercy, fut fixée à 20 livres.¹ — Béatrix est bien curieuse à étudier. Elle est intelligente et d'une rare mémoire. Et comme elle aime sa filleule ! Elle vivra plus de 80 ans. Jusqu'à la fin de ses jours, ses facultés resteront vives et nettes et la soutiendront dans son culte affectionné pour celle qui a disparu et qui était la meilleure de tous et de toutes aussi bien à Greux qu'à Domremy.²

Il n'est pas étonnant qu'on l'aime. Elle a une qualité maîtresse : la franchise. Gérardin d'Épinal le sait bien, lui qui est au village le seul partisan du duc de Bourgogne. S'il avait eu d'autres sentiments, elle lui aurait confié des secrets : « Compère, lui dit-elle en quittant son village, si vous n'étiez bourguignon, je vous confierais quelque chose. » — Quant à Perrin qu'en 1361, on surnommera *le Gros*, il est un familier de Jeanne

1. S. Luce. J. d'Arc à Domremy. — *Supplément aux Preuves*, XL, p. 354. Lettres confirmatives de noblesse, 15 octobre 1495, Nancy, — et XVI, acte du 25 novembre 1419, page 304.

2. Quicherat. *Procès*, t. II (3^e témoin) : « Non erat melior in duabus villis », p. 398.

d'Arc, du même âge que Gérardin né en 1396, mais il a le cœur français, lui. Il est marguillier et Jeanne remarque qu'il ne frappe¹ pas les messes et les complies régulièrement; aussi lui en demande-t-elle le motif et le blâme-t-elle! A cette occasion se révèle sa précoce connaissance du cœur humain. A côté du blâme, elle place l'encouragement et promet de la laine à Perrin le marguillier pour qu'il fasse diligence.²

D'autres ont été plus souvent que lui auprès d'elle. Voisins de la maison de Jacques, ils devaient y entrer souvent et vraisemblablement y jouir de cette existence presque commune que l'on goûtait jadis au village. Jean Moen (né en 1400) était de ceux-là, et quoique demeurant à Coussey, il se le rappelait; — Jaquier de Saint-Amance aussi (né en 1396); — il a vu Jeanne s'occuper des choses de la maison de ses parents et même jusqu'à une heure avancée dans la nuit; sa fille à lui filait avec la future Pucelle d'Orléans; — Bertrand Lacloppe³ était comme la petite Jaquier, un familier, à ce point qu'au jour où sous le coup d'une alerte, les parents de Jeanne prirent comme les autres le parti de fuir à Neufchâteau, il y resta avec eux.

Il y avait devant la maison de Jacques d'Arc « deux petites corselles.... avec un petit vollier.... et des usuaires de tous côtés; » il est facile d'animer cette place où Jeanne a dû s'amuser avec ses amies et ses petits amis⁴. Là venait cette gentille Hauviette (née en 1411) qui devint la femme de Gérard de Lyonne, qui jouait avec affection auprès de Jeanne, qui était sa compagne ordinaire (*Socia sua*) et qui portait des noix pour les manger avec elle sous l'arbre des fées. — Quand Jeanne est

1. Le texte porte « pulsabat », d'où l'on peut conclure que l'on ne sonnait pas toujours les cloches à l'aide d'une corde, — mais qu'on les frappait directement.

2. Quicherat, *id.* II, p. 413. Deux manuscrits portent *lunas*, les autres *lanas*, version qui nous semble la plus rationnelle.

3. Quicherat, 11^e témoin. *id.*, II.

4. S. Luce, *Supplément aux Preuves*, XLI, (p. 356). Acquisition par la Comtesse de Salm de la maison de la Pucelle.

partie, elle ne lui a pas confié son départ ; la pauvre Hauviette en eut le cœur bien gros et pleura beaucoup.

Menette a connu le départ de Jeanne qui l'a recommandée à Dieu ! Elle l'aimait bien aussi. Née en 1410, femme de Jean Joyart laboureur à Domremi, elle n'a rien oublié de son enfance auprès de la Pucelle. Les maisons de leurs parents étaient presque contiguës, aussi de jour et de nuit, elles filaient et travaillaient ensemble.— Menette n'avait pas des sentiments religieux aussi vifs que ceux de son amie, et comme d'autres la trouvait trop dévote. — En cela, elle était aidée par Colin le fils de Jean Colin laboureur à Greux. Il ne se gênait pas, et avec d'autres, se moquait de Jeanne à cause de sa piété, histoire de rire entre bergers et bergères. — Jean Waterin (né en 1411) est de Domremi. Il va à la charrue avec Jeanne et son père, ou bien au pâturage avec d'autres jeunes filles ; tous jouent ensemble ; mais voici que Jeanne se retire à part, prie Dieu et lui parle comme s'il lui apparaissait ; — bien plus, elle annonce qu'un jour viendra où elle relèvera la France et le sang royal. C'est trop drôle, aussi toute cette bande d'enfants se moque-t-elle de la dévote et de la visionnaire.¹ — Assurément son petit voisin Simonin Musnier, né en 1412, qui est allé danser avec elle et ses amies à l'arbre des fées a fait comme les autres ainsi qu'Ysabellot (née en 1406) qui deviendra la femme de Gérardin. — Michel Lebuin n'imitait pas l'incredulité de ses camarades, aussi Jeanne avait confiance en lui. Né en 1412 comme elle, il partageait ses jeux et ses goûts. Michel avait une sœur qui était l'amie de Jeanne. Plusieurs fois, ils allèrent ensemble à l'Ermite de Bermont. Jeanne portait des chandelles pour la chapelle et donnait à Dieu ce qu'elle pouvait. Ce qui l'a beaucoup touché, ce sont les confidences qu'il a reçues. « Une fois, la veille de la Saint Jean-Baptiste, elle lui a dit qu'il y

1. Quicherat, *Procès*, t. II. (14^e, 19^e et 15^e témoins.)

avait entre Coussey et Vaucouleurs une jeune fille qui ferait consacrer le roi de France. — En effet, dans l'année qui arrivait alors, le roi fut couronné.

Toutefois, ces idées-là, elle ne les a pas toujours exprimées. Avant de les avoir, elle fut comme toutes les jeunes filles. Déjà nous avons entrevu quelques-unes de ses joies. Leur source était d'une absolue pureté et d'une simplicité entière. La vie de famille, la promenade, les solennités religieuses font les délices de Jeanne. — Avec ses parents, elle se rend quelquefois à Sermaize ou chez son cousin Laxart qu'elle appelle son oncle. Les réceptions sont cordiales, on s'assied avec joie à une table abondante. — Sans sortir du territoire de Domremi, la nature lui procure de réelles jouissances. Beaumont et l'arbre des Fées l'attirent tour-à-tour. Il y avait à Beaumont un ermite et une chapelle dédiée à Notre-Dame. De là on jouissait d'une vue charmante. On était à mi-côte. En haut, c'était le plateau bordé de bois ; en bas, l'ancienne route de Domremi à Neufchâteau, la Meuse verte qui se déroulait en reflétant le ciel et donnait à ce paysage la gaieté d'un beau cours d'eau ; puis de toutes parts, comme pour augmenter le plaisir, des villages épars et éparpillés quijetaient leurs notes dans ce concert rural et le rendaient plus complet sans rien détruire de son harmonie. Jeanne les nommait : Frébécourt, au pied du château de Bourlemont, Coussey, Domremi, Greux, Maxey, Burey-le-Grand, Burey-le-Petit, Chalaines, en face de Vaucouleurs, Vaucouleurs qui résumait en son nom la poésie de la vallée.

Un tel tableau remplissait son cœur d'un mystérieux contentement. Quand on le goûte pleinement, on s'élève, on se demande d'où il vient et peu à peu la nature impose à l'homme un hymne de reconnaissance envers son auteur qui l'a faite pour le bonheur de l'exilé qui en est le roi. Jouir de cette émotion était devenu pour Jeanne un besoin. Elle se rendait à Beaumont presque tous les samedis avec la petite Colin ou avec

sa marraine Jeannette Thiesselin ou d'autres compagnes, enfants ou femmes. La beauté du lieu n'était pas seule à l'attirer ; la chapelle exerçait son influence, nous l'avons vu ; Jeanne apportait des chandelles à la Vierge, là elle aimait à être la servante de Dieu et de sa mère.¹

L'arbre des fées était moins éloigné. C'était un *fau* (foyard ou hêtre), d'une venue superbe. Les branches toutes rondes procuraient une ombre étendue qui invitait à y goûter une douce fraîcheur. On s'y trouvait abrité comme dans une chambre. A cause de lui et du portique qu'il formait, on dénommait ce lieu : *Aux loges les Dames*. Dans la croyance populaire, encore au XV^e siècle, il est le rendez-vous de ces êtres qui règlent les destinées (*personæ fatales*), de ces femmes que l'on appelle fées. De toute antiquité, elles s'y réunissent pour danser ; mais, à ce qu'on dit, une fois que dans l'Église, on a lu l'évangile de Saint-Jean, elles n'y viennent plus. Aussi le dimanche de *Lætare*, qui est le quatrième du carême, est-il vivement attendu. Dans le pays on le désigne sous le nom de dimanche des Fontaines. Dès qu'il est passé, la jeunesse de Domremi, garçons et filles, s'y rend en masse. Au printemps, danser, trépigner sous l'arbre est un réel bonheur. Là, durant l'été, s'écoulent les dimanches et les jours de fêtes. On y mange. Les repas y sont d'une frugalité primitive. Les ménagères ont eu soin de préparer de petits pains spéciaux, chacun emporte les siens et des noix. Puis quand on s'est ainsi amusé et nourri, l'on revient, en se promenant, par la fontaine aux Épines.² Là encore, on chante, on boit de

1. Quicherat. *Procès*, t. II, p. 389, 404, 425, 433 ; — « Et multum Deo et beatæ Mariae famulabatur ; » — Vallet de Viriville. *Echo du monde savant*. 11 décembre 1839.

2. Le texte porte : « *fons rannorum* » ; Quicherat traduit : « *fontaine des Groseilliers*. » (v. *Aperçus nouveaux*, Paris. Renouard, 1850, note, p. 7). — Il voit dans *rannorum* une forme corrompue de *rhamnus* qui, dit-il, dans Pline, s'applique au *nerprum*, — et il traduit par groseillier ! — Or il n'y a pas besoin de chercher si loin une explication. — Dans le latin du moyen-âge, *rhamnus* signifie : bois qui pique, épineux. (v. *Ducange*). —

l'eau à la source, en jouant on cueille des fleurs qui sont abondantes aux alentours. — Compagnon et compagne de ceux qui sont jeunes à Domremi, l'arbre des fées et la source aux Épines sont pour Jeanne d'Arc ce qu'ils sont pour les autres. Elle y vient comme eux. Pourquoi n'irait-elle pas ? Madame Catherine de Roche, femme de Jean de Bourlemont, seigneur de cette ville, s'y rend en promenade avec ses demoiselles et leurs amies, et, comme des paysannes, elles y apportent du pain, du vin et des œufs. Gérardin d'Épinal qui est un esprit poétique en donne le motif. A ce moment, l'arbre est beau comme les lys, il est étendu, ses feuillages et ses rameaux descendant jusqu'à terre. — D'ailleurs il est bénî. A la veille de l'Ascension, quand le curé porte les croix dans les champs, il s'avance jusque sous l'arbre et y chante l'Évangile. Il en fait autant à la fontaine aux Épines.¹

Il y avait un lieu où Jeanne se rendait de préférence : l'Eglise ! Nulle part elle ne priaît comme là ! Elle édifiait tous ceux qui l'y voyaient. Elle y venait à la messe, elle y accourrait de toutes parts pour tous les offices ; son corps se penchait vers le Crucifié, ses mains se serraien, et, la tête levée, de ses yeux, symboles de son âme, elle regardait... et souvent pleurait.² Que

Dans la Bourgogne, duché et comté, on appelle encore *rains* les brindilles dont on fait les fagots ; — dès lors pourquoi ne pas traduire *fons rannorum* par fontaine aux Épines ou fontaine aux Rains dans le langage rural. — Il faut tenir compte de cette circonstance qu'elle se trouve au bord du bois et dès lors que les épines y sont chose naturelle. — Cette fontaine aussi est proche des prés, non loin de la Meuse, et l'on sait combien au printemps, il y a de petites grenouilles dans les prairies voisines des cours d'eau. Or le peuple les appelle, *rainettes*, *raines*, et en patois *rânes*. C'est encore une expression fréquente de nos jours en Lorraine et dans la Comté de Bourgogne. Peut-être, malgré l'o du mot *rannorum*, cette explication serait-elle possible.

1. Quicherat, *Procès*, t. II, p. 390, 394, 396, 407, 413, 420, 422, déposition de Gérardin ; — La coutume de bénir des croix et de les porter dans les champs au temps des Rogations existe toujours. — Ces croix sont tout simplement faites avec deux brins d'osier pelé. En Franche-Comté, chaque famille fait les siennes.

2. Id. III, 100.

disait l'humble paysanne ? Se contentait-elle de répéter les admirables formules du Notre-Père, les affirmations de la foi catholique que le Credo renferme ou cette Salutation mystérieuse que, depuis 1900 ans, redisent les générations besoigneuses de maternels et célestes secours ? — Demandait-elle pour elle seule et pour les siens ou bien avait-elle le sentiment de la puissance de la prière en faveur du bonheur des peuples et de la grandeur des nations ? Il est permis de le penser. — L'Eglise était placée sous le patronage de « saint Remey » apôtre des Francs, et Jeanne savait quel il était. Au jour de sa fête, dom Guillaume Fronté ne manquait pas de prononcer son panégyrique, de rappeler Clovis et Clotilde, le baptême de Reims et l'onction royale avec l'huile de la Sainte-Ampoule. Il disait à ses auditeurs fidèles au roi de France, comment grâce à cette onction, Charlemagne put rester vainqueur des mécréants et saint Louis devenir « l'ascète couronné et le héros cher aux Joinville »...¹... Quand le peuple l'avait entendu, il s'en allait respectueux de ce fief de France et du roi son tenancier, divins l'un et l'autre. Quant à Jeanne, plus elle grandissait, plus elle s'éprenait du roi, du royaume et de cette église en laquelle une voix sacerdotale lui parlait si bien de ce qui faisait l'objet de ses plus intimes pensées.

Il était d'ailleurs dans les idées de sa famille de respecter les prêtres et leurs enseignements. Simon d'Arc n'avait-il pas été chapelain de Notre-Dame au château royal de Chaumont ?² — Et Pierre d'Arc, chanoine de Troyes ? Et Michel d'Arc, en 1404 curé à Bar-sur-Seine, au diocèse de Langres ? tandis qu'Henri de Vouthon était curé de Sermaize. — Compter un prêtre parmi les siens est un honneur providentiel dont le sentiment n'a point encore disparu même à la fin du XIX^e siècle dans l'Est de la France aussi bien que dans l'Ouest ; au XV^e siècle, cet hon-

1. Coll. de Lorraine vol. 129, n° 166. (Bibl. Nat.)

2. Bibl. Nat. — Fonds Clairembault, t. V, p. 215.

neur là n'était pas mis en question. Aussi, malgré les déclarations de Jeanne elle-même, disant que ses confesseurs n'avaient jamais reçu ses confidences à propos de ses visions, néanmoins il nous semble impossible de ne pas considérer les prêtres qui ont formé et guidé son âme comme ayant été pour elle des compagnons. Ils ne sont presque plus d'ordre humain, mais des intermédiaires entre la terre et le ciel. — Tel fut Guillaume Fronté qui se rattachait à la bourgeoisie de Neufchâteau « lorraine de nom, mais française de cœur. »¹ Il a présidé à tous les actes religieux de l'enfance et de la jeunesse de Jeanne d'Arc. Est-ce que son influence n'apparaît pas dans cette piété de la fillette ? Que devait-il penser en constatant ses progrès ? Ce prêtre excellent qui n'ignorait pas les délices que sa pénitente goûtait dans la prière songeait peut-être pour elle à la vie contemplative d'un cloître et la préparait pour ce service spécial de Dieu ; — peut-être aussi lorsque les bruits publics lui eurent apporté les desseins de Jeanne, n'a-t-il pas été étonné, sachant qu'il est un lien étroit entre la piété envers Dieu et la piété au regard de la patrie ! — Il n'avait pas attendu ce moment-là pour la faire connaître. Lorsqu'il se rencontrait avec ses confrères, il les entretenait d'elle, et l'abbé Etienne, de Sionne, près de Neufchâteau, qui fut le vénérable curé de l'église paroissiale à Roncessey et doyen de la Chrétienté n'oublia pas le jugement que l'abbé Fronté portait sur Jeanne : bonne fille, simple, dévote, de mœurs exemplaires, craignant Dieu, sans rivale à Domremi, se confessant souvent de ses péchés, assistant chaque jour à la messe, et qui, si elle avait eu de l'argent à elle, l'eut donné à son curé pour la célébration de l'office divin. — Il ne fut pas seul à l'apprécier ainsi. Henri Arnou, de Gondrecourt-le-Château, prêtre et homme de discernement, fut à plusieurs reprises frappé de son recueillement. — Il l'entendit en confession quatre

1. S. Luce, p. LV.

fois et certes il a fallu que l'enfant qu'il connaissait depuis l'âge de 12 ans l'eût particulièrement frappé, pour qu'à l'âge de 64 ans, ce digne prêtre se souvint de l'avoir accueillie 3 fois pendant un carême et une fois lors d'une fête solennelle. — Jean Colin¹ qui, lui aussi, l'entendit en confession quand elle passa quelque temps à Vaucouleurs, en garda un pieux souvenir.

Il nous semble que nous ne pouvons oublier ici ni Dominique Jacob de Domremi, ni Jean le fumeux de Vaucouleurs. Le premier étant né en 1421, Jeanne était plus âgée que lui et il ne l'a guère connue que durant trois ou quatre années, mais s'il est en 1456 curé à Montiers-sur-Saulx, la ferveur de Jeanne ainsi que la direction de Monsieur Guillaume Fronté y sont peut-être pour quelque chose. — Le second n'avait que 11 ans, lorsqu'étant marguillier à Vaucouleurs, il vit Jeanne prier sous les voûtes en berceaux des chapelles souterraines. Ce sont là des spectacles qui ne s'oublient pas et Jean le fumeux, lui aussi devenu prêtre, chanoine de la Chapelle de la Bienheureuse Marie à Vaucouleurs, curé de l'église paroissiale de Ougney au diocèse de Toul, en 1456 se souvenait.²

Les adversaires de Jeanne, au moment où l'Église catholique examine la question de sa sainteté, s'étonneront peut-être de ce besoin qu'elle avait de fréquemment s'agenouiller devant un confesseur et de lui avouer « ses péchés », car l'un d'eux a dit le mot. Elle en commettait donc ! Or, aux yeux de beaucoup, le péché empêche la sainteté. Il ne nous appartient pas de répondre à fond à ces adversaires, qui soulèvent un problème d'ordre spécial. Mais il est facile de constater que leur erreur est certaine théologiquement. Jamais l'Église catholique n'a émis cette prétention doctrinale que la sainteté impliquât l'absence de toute

1. Il fut curé à l'église paroissiale de Domremi et chanoine de l'église paroissiale de Brixey ; il avait 66 ans en 1456 lors du procès de réhabilitation où il dépose comme 20^e témoin. Q. II, p. 431.

2. Quicherat, *Procès*, t. II, p. 393, 401, 431, 458, 460.

faute. — L'homme est essentiellement faillible. Son mérite est dans la lutte afin de ne pas succomber, et s'il y a chute, dans les efforts pour se relever.—Or, d'après les nombreuses dépositions qui manifestent son âme à Domremi, qui pourrait dire que Jeanne d'Arc n'a pas lutté pour être une jeune fille exemplaire et qu'elle le fut ?

Dira-t-on qu'elle était une malade et que son mode de prier l'indique nettement ? Quoique nous n'écrivions point une histoire de Jeanne d'Arc, mais celle de ses compagnons, l'étude rapide de ce problème ne nous semble point hors de notre sujet. De sa solution, en effet, dépend un peu le relief de ceux dont nous nous sommes déjà occupés : des parents de Jeanne, des amis de son enfance, de son roi Charles VII et de ceux-là qui, à côté d'elle, passeront devant nous : le duc d'Alençon, le bâtard d'Orléans, La Hire, Poton de Saintrailles, le connétable de Richemont, et près d'eux : du Bueil et de Rais, Gamache et Chabannes, tous ces seigneurs et tous ces soldats qui subirent son influence, marchant derrière elle à la victoire qu'elle promettait, que prêchait le Frère Richard et que Dieu donnait !

Il faut reconnaître que Jeanne avait en son âme de paysanne deux idées bien arrêtées. Tout être a une fin ; — celle de l'homme dans l'ordre universel des mondes est de remonter à son principe qui est Dieu. Elle les avait apprises au catéchisme. Là-dessus dom Guillaume Fronté avait édifié toute sa morale et lui avait démontré que pour remonter à Dieu, il fallait ici-bas que l'homme accomplit tout son devoir. Quelquefois c'est difficile. Dieu même, lui avait-il enseigné, vient en aide à l'homme... pourvu que celui-ci le lui demande dans un élan de supplication qui est la prière. Jeanne avait parfaitement compris cette doctrine. Dès son enfance, elle s'était ainsi pénétrée de la toute-puissance de Dieu, de la nécessité de tout tenter pour remonter à lui, récompense éternelle, — et de tout fuir ce qui, après la mort, peut attirer les coups de sa justice. — Ce qui nous

semble de la morale transcendante est pour l'enfant de la doctrine religieuse élémentaire. Il croit, il est heureux ; — l'homme doute et discute, il souffre; tant est naturel son besoin de croire !

Jeanne allait au-delà d'une simple foi, elle aimait Dieu. Son amour était ce qu'il devait être : un hommage scrupuleux aux perfections divines, entouré d'une crainte inspirée par une sublime grandeur. Il s'exhalait dans une prière vive, épanchement normal de son âme vers l'Être qu'elle savait infiniment aimable. Serait-ce la preuve qu'elle fut une malade ? Le penser, le dire, l'écrire serait faire étalage de légèreté. — Cependant on l'a fait. Il y a donc intérêt à établir dès maintenant que les sentiments de Jeanne d'Arc pour Dieu étaient en rapport étroit avec sa nature saine et évidemment supérieure. S'il nous est permis d'exprimer notre opinion à ce sujet, nous dirons qu'elle avait été fortement *impressionnée* par la notion de la Divinité et qu'elle l'avait *reçue* avec émotion dans son âme. — Nous tombons en plein matérialisme, nous en sortirons tout à l'heure. — En effet, l'impression et la réception sont les deux premiers temps de la sensation. Nous pensons donc que la notion abstraite de Dieu a été matérialisée pour Jeanne comme pour ses compagnes. Dom Fronté a montré le Tout-Puissant dans ses œuvres et dans son Fils : l'Homme-Dieu, le Crucifié du Calvaire ; dès lors ce qui était purement abstrait devenait chose concrète et la sensation de Dieu naissait. — Mais il ne suffit pas des deux premiers temps pour que la sensation soit complète. Suivons les physiologistes. Il faut que la cellule impressionnée transmette son excitation aux extrémités nerveuses, il faut que celles-ci la reçoivent ; il faut qu'un *mouvement* soit né. Tout cela est de très bonne analyse. — Mais les physiologistes ne peuvent aller plus loin. — Or, ce n'est pas assez pour insinuer ou déclarer que Jeanne, éprise de la Divinité, est une malade. A ceux qui la jugent telle, nous demanderons de nous expliquer le comment et le pourquoi de la mutation du mouvement en pensée.

Problème ! Contre les triples portes d'airain qui enferment sa solution, les plus hautes intelligences se sont brisées ! — Et parce que nous ne pouvons faire mieux qu'elles, nous irions proclamer Jeanne d'Arc une malade !

Est-ce à dire que nous ne devons pas essayer de saisir son mystère tel qu'il s'offre à nous en ce moment, dans son seul amour pour Dieu ? Assurément non. — Peut-être d'ailleurs est-ce possible en unissant la physiologie et la psychologie ! — Impressionnée par Dieu, par sa notion et par sa figuration sur la croix, la fille de Jacques d'Arc y est revenue. Lorraine, donc esprit sérieux, elle a voulu se rendre compte de Dieu, elle l'a observé dans ses ouvrages, dans la prairie en fleurs, dans la Meuse belle comme l'émeraude, dans la forêt sombre gardienne des chênes puissants, dans le ciel immense où roulent les gros nuages venus noirs de l'Océan ; elle a réfléchi ! — Ne reculons pas devant la physiologie. « Voici que les impressions sont plus vives et plus nettes, plus profondes et plus multipliées, » puisque l'activité des centres nerveux est plus intense ; — voici que « les sens sont plus aptes à recevoir les impressions, les nerfs plus aptes à les conduire, le cerveau plus apte à les conserver, à les rapprocher, à les reproduire dans leur ordre, dans leur pureté et dans leur vivacité ; »¹ Jeanne grandit et successivement parcourt toute cette gamme ascendante de phénomènes physiologiques. — Mais à un moment indéterminé de son existence, l'idée seule de Dieu, l'abstraction suffit pour que son âme soit saisie. La sensation est latente, c'est possible ; — mais le sentiment immatériel la domine. Sous le nom de Messire, Dieu est en Jeanne l'idée fixe, comme un jour sera pour Newton la loi de la gravitation. A-t-on jamais dit de ce homme de génie qu'il fut un malade ?

Nous avons prouvé par les faits de sa vie quotidienne que la

1. Cruveilhier. *Traité d'anatomie descriptive* ; Paris, 1871. Av.-Propos, p. vii.

Pucelle enfant et jeune fille pensait toujours à Dieu ; dès lors comment s'étonner que, lors de ses prières, elle parût extraordinaire ? Par le développement régulier de son être physiologique, elle était conduite au-delà des limites que garde le vulgaire. Attentive d'abord aux leçons de son curé, observatrice spontanée de Dieu, par le mouvement ascensionnel de ses réflexions, elle était montée aux régions de l'abstraction, de la méditation, de la contemplation. Elle paraissait converser avec le Tout-Puissant ; elle ne devait pas s'en tenir là. — Entre elle et son Souverain Maitre, saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite vont prendre leur place, se montrer, faire entendre leurs voix !... devenir ses compagnons célestes !

Névrose, disent les matérialistes et avec eux, les athées !

— Névrose, répondons-nous ! — soit ; mais névrose bien étrange ! Purement physiologique, cet état maladif sera sans conséquence ; — mais s'il est, ainsi que nous le pensons, un moyen humain dont la Providence se sert afin de pousser une créature, une jeune fille dans la voie que Dieu a préparée, pour l'accomplissement mystérieux de ses desseins ; — si les conséquences le prouvent d'une façon indubitable, — si la bergère de moutons, la paysanne dévote devient à 19 ans, un tempérament militaire, une volonté nette, une intelligence clairvoyante, un capitaine hors ligne, un soldat sans peur et sans reproche, sous l'étendard de son Dieu combattant pour son roi et pour son pays ; — si ce qu'elle annonce s'accomplit suivant ses prévisions ; — si devant elle, fuit l'Anglais depuis 15 ans tenancier d'une moitié de la France ; — si, à son approche, les villes s'ouvrent, le peuple crie Noël ; — si Reims l'acclame, si la cathédrale s'illumine et l'onction sainte sacre le vrai monarque, qui donc encore osera dire que Jeanne d'Arc est une névrosée et non pas l'instrument humain dont Dieu s'est servi pour la suite de ses desseins ? — Pour en faire sa servante, il l'a entourée d'auréoles multiples. Vierge, prophétesse, héroïne, martyre, toujours elle s'offre avec

les caractères d'une envoyée divine. Si l'on suspecte la crédulité de ses contemporains, on peut la considérer sous les lumières de la critique moderne. « L'érudition exhume les textes, l'histoire juge, la poésie chante », les arts multiplient leurs efforts, la Vierge de Domremi apparaît plus que jamais étonnante et sainte.

C'est que plus on l'approche, plus on l'étudie, plus on pénètre dans son âme, plus on analyse, comme nous le faisons, son temps et ses contemporains, ceux-là mêmes qui ont été ses familiers et ses compagnons, plus on est frappé. Du commencement jusqu'à la fin, les actes qui se succèdent forment une série ininterrompue, saisissante par leur naïve simplicité ou leur sublime élévation, le plus souvent par les deux caractères réunis sans que rien de comparable ne soit offert par les annales des autres peuples. Alors il faut s'incliner et reconnaître le rôle providentiel de Jeanne d'Arc, qui fut de délivrer la France de la domination étrangère et de conserver au royaume de Clovis son individualité.

CHAPITRE IV

Les Compagnons célestes de Jeanne d'Arc.

Première apparition de saint Michel. — Saint Gabriel. — Sainte Catherine. — Sainte Marguerite. — Leur influence sur Jeanne. — Culte qu'elle leur rend. — Saint Michel dans l'Église catholique,... dans le *Paradis perdu* de Milton,... dans l'histoire de France au 14^e et au 15^e s. — Le combat de Maxey, la fuite à Neufchâteau. — Le rôle des saintes Catherine et Marguerite auprès de Jeanne d'Arc. — Vie de sainte Catherine. — Sa popularité. — Usages divers. — Sainte Marguerite. — Sa légende. — Les Marguerite à la cour de France, à la cour de Bourgogne. — Les statues des saintes Catherine et Marguerite à Maxey et à Domremi. — Etat d'âme de Jeanne d'Arc. — Explication humaine impossible. — Le savant Quicherat et les visions de la Pucelle.

Comment la bergère de Domremi a-t-elle pu concevoir son double rôle ? A-t-elle eu des compagnons ? Lesquels ? Leur présence est-elle explicable par des considérations humaines ? Que faut-il penser de leur intervention ? Questions intéressantes au premier chef qui nous transportent dans un monde supérieur.

On était en été. Agée de douze ans accomplis, Jeanne gardait dans la prairie les brebis de ses parents ; d'autres jeunes filles vaguaient ; prises de l'envie de jouer, elles s'approchent de Jeanne :

« Veux-tu, lui disent-elles, courir avec nous ? — A celle qui courra le plus vite, cette gerbe de fleurs ! — Le but : le bout du pré ; — en trois fois d'ici là-bas ! »

« C'est dit, tapez-là. »

Comme pour un contrat solennel, les jeunes filles se frappent dans les mains et se mettent en rang. Au signal donné, elles partent. Au deuxième et au troisième tour, Jeanne est si rapide qu'elle semble ne plus toucher terre. « Jeanne ! Jeanne ! crie l'une de ses amies, tu voles, je le vois ! » — Arrivée à la fin de la course et la première au but, elle est encore comme transportée et étrangère à ses propres sens, elle reprend sa respiration et repose son corps fatigué. A l'improviste un jeune homme lui dit : — « Jeanne, rentre à la maison, ta mère a besoin de toi. » — Sans faire attention, pensant que Celui qui lui parle est son frère ou un voisin, en hâte, elle retourne chez ses parents. Sa mère en l'apercevant vient au-devant d'elle et lui demande : « Pourquoi reviens-tu ? Pourquoi donc as-tu laissé les brebis seules ? » — L'innocente jeune fille répond : « Ne m'avez-vous pas mandée ? » — « Non, » répond sa mère.

L'enfant se prépare à redescendre le coteau et à regagner les bords de la Meuse. Il est près de midi.¹ La veille elle a jeûné, mais en ce moment elle achève de prendre quelque nourriture et stationne dans le jardin de son père. L'église est devant elle. Tout-à-coup d'une lumière intense une voix sort, Jeanne a grand peur. Un être mystérieux entouré d'une foule non moins mystérieuse resplendit. Elle les voit de ses yeux comme toutes autres choses. D'une voix pleine de dignité, le personnage principal parle. Il lui recommande de se bien conduire, de fréquenter

1. La première partie de notre récit est faite d'après la lettre charmante que le 21 juin 1429, Perceval de Boulainvilliers, Sénéchal de Berry, écrivit au duc de Milan : Philippe-Marie Visconti ; — elle est au moins vraisemblable. (Quicherat, *Procès*, t. V, p. 116). — La suite du récit résulte de l'interrogatoire de Jeanne à Rouen, 2^e audience, 22 février. — (Quicherat, *Procès*, t. I, p. 52, 73). — C'est l'exacilitude même.

l'Église et lui annonce que sa venue en France sera nécessaire.

Malgré son trouble, la petite fille pense que cette voix se fait entendre de la part de Dieu. L'apparition se renouvelle une seconde, puis une troisième fois; alors Jeanne s'imagine que cette parole est celle d'un ange, même celle de l'archange saint Michel qui, lorsqu'il vient jusqu'à elle, est toujours à droite, du même côté de l'Église, toujours dans une nuée lumineuse.

Peu à peu entre elle et lui s'établit un courant régulier. D'abord la voix se fait ouïr quand Jeanne pénètre en France ou lorsqu'elle est seule dans un bois; puis plus fréquemment, deux ou trois fois par semaine. L'archange devient impérieux. Il faut que la jeune fille s'éloigne de Domrémi, qu'elle vienne en France, sans que son père le sache. Les instances se multiplient et s'accentuent. — « Va donc en France; il n'est pas possible que tu restes plus longtemps ici; il faut que tu lèves le siège que l'on a mis devant la cité d'Orléans! »..... La même voix précise encore: « En route, Jeanne, en route. Va trouver Robert de Baudricourt, dans la forteresse de Vaucouleurs; il en est le capitaine, il te donnera les compagnons qui partiront avec toi! » — « Je ne suis qu'une pauvre fille, répond Jeanne, qui ne sait ni monter à cheval, ni conduire une guerre! »¹ — saint Michel l'emporte. — Dès qu'il était apparu, Jeanne avait compris qu'il était pour Charles VII, dès lors elle n'eut aucune affection pour les Bourguignons; elle ne désira plus qu'une chose, c'est que son roi eût son royaume.

Quoique « en la fourme d'un très-vray preudomme », avec des ailes, parlant en beau langage français, ne donnant jamais que de bons conseils, réconfortant, dirigeant bien Jeanne, lui annonçant le secours de Dieu pourvu qu'elle-même portât secours au roi de France, saint Michel ne fut pas longtemps seul entre la

1. Quicherat, *Procès*, t. I, p. 66.

jeune fille et le Ciel. Un jour l'archange Gabriel l'accompagna. Une autre fois il vint avec deux autres personnes qui portaient de belles couronnes, réellement riches et précieuses et qui, d'une voix agréable, douce et humble, s'exprimant aussi en français, se firent elles-mêmes connaître ; elles s'appelaient sainte Catherine et sainte Marguerite. — Déjà l'archange avait préparé leur avènement et fait ses recommandations à celle qu'il inspirait, qui devait agir désormais d'après les conseils des saintes, puisque tout avait été ordonné afin qu'elles la conduisissent vers le but qu'elle avait à atteindre, selon la volonté de Dieu.¹

Dès lors, les célestes compagnons de Jeanne exercent sur elle une influence continue. Pour leur obéir, elle quitte tout : village, famille, amis ; — pour leur obéir, elle prendra à Vaucouleurs des vêtements d'homme : « Sauf en de rares occasions où son indépendance lui causera des regrets, presque toujours elle les consulte et ne fait rien sans leur avis. Aussi les entoure-t-elle d'honneurs ! Quand sainte Catherine et sainte Marguerite se révèlent, elle les salue comme il convient, avec beaucoup de respect ; elle sait que les saintes réelles demeurent au Paradis, mais elle croit que ses visiteuses sont les mêmes personnes que celles du Ciel ; non-seulement elle leur rend un culte en son for intérieur, mais les honore extérieurement. Elle se rend dans les églises où il y a des images qui les rappellent et là, ou elle dépose des fleurs ou fait brûler des chandelles. Elle a pu les approcher, ses saintes ! les embrasser, respirer leur parfum ; — l'anneau qu'elle porte à son doigt a touché sainte Catherine ! Souvent elle le regarde, tout son être est rempli de ces contacts célestes !²

Six ans environ s'écoulèrent à Domrémy sans que cette vie surnaturelle se modifiât. Le supreme bonheur de Jeanne était

1. Quicherat, *Procès*, t. I, p. 173, 93, 71, 85, 169, 255, 283.

2. Quicherat.— *Procès*, I, 96, 167, 186, 185.

d'entendre ses *Voix*; quand elles s'éloignaient, la pauvre fille pleurait!... Leur absence n'était que momentanée. Ses compagnons célestes lui ont gardé fidélité jusqu'au bout, et la lumière qui les entourait au village éclaira plusieurs fois la prison de la Pucelle d'Orléans à Rouen. Nous les y retrouverons.

Mais en ce moment nous pensons qu'il y a quelque intérêt à rechercher si dans l'ordre des choses naturelles, à l'époque où nous sommes transportés, il n'y aurait rien qui montrerait comment le salut de la France a pu se rattacher à saint Michel, à sainte Catherine, à sainte Marguerite, et pourquoi Jeanne d'Arc a cru entendre ou même entendu leurs voix plutôt que celles d'autres personnages de la cour céleste.

A la lecture des interrogatoires de la Pucelle à Rouen, le rôle de saint Michel prend un énergique relief. Il est le chef des autres apparitions, même de l'archange Gabriel. Il ne se montre qu'avec un innombrable cortège angélique et baigné de clarté. Sa voix est douce, mais impérative et se référant à des choses importantes. Ce sont de curieux détails, — d'une précision telle que nous sommes étonnés du peu d'attention que leur a donnée M. Siméon Luce dans son livre fort savant d'ailleurs sur *Jeanne d'Arc à Domrémi*. Il a peut-être été trop uniquement préoccupé des faits historiques et n'a pas relevé certain point qui, suivant nous, explique dans une mesure comment, auprès de la Pucelle, nous voyons « le sévère archange des jugements et des batailles »; — nous voulons dire le caractère même de saint Michel, d'après les enseignements de l'Église catholique.

Dom Guillaume Fronté avait été le semeur de l'amour divin dont Jeanne était remplie; il nous semble qu'il n'est pas sans influence sur l'intervention de saint Michel. Au moins une fois par an, le 29 septembre, il en parle à ses paroissiens. Avec le pape saint Grégoire le Grand, il leur dit qu'il y a neuf chœurs des Anges: — les Anges, les Archanges, les Vertus, les Puissances, les Principautés, les Dominations, les Trônes, les Chérubins et

les Séraphins ; — avec saint Jean l'Évangéliste et l'Apocalypse, il ouvre les cieux et montre les Anges en cercle autour du trône de Dieu et chantant : « Bénédiction, honneur et gloire à Dieu dans les siècles des siècles ! »¹ Il dit aussi leurs fonctions. Celles-ci ne consistent point en effet dans la seule louange de Dieu, mais encore dans son service auprès des hommes. S'agit-il de porter des instructions de minime importance ? les Anges sont là. — S'agit-il de missions supérieures ? les Archanges en sont chargés. — Ainsi advint-il lorsque Tobie demanda du secours. Raphaël descendit sur la terre, toucha les yeux de l'homme pieux et le guérit ; c'est pourquoi on le surnomme le Médecin de Dieu. — Ainsi advint-il encore lorsque le Fils de Dieu vit approcher le temps de son humanité, il envoya Gabriel à la Vierge Marie, et plein d'humilité l'Archange annonça la venue de Celui qui combattrait les puissants du monde terrestre. C'est lui Gabriel qui dévoile les magnifiques mystères de la divinité ; aussi est-il surnommé la Force de Dieu ! — Quant à saint Michel, il a pour surnom : *Quis ut Deus ?* — Cela tient à ce que sa vertu est considérable. Le moindre de ses actes, même son nom rappelle les antiques combats du Ciel et cette idée que nul ne prévaut sur l'Éternel dont le monde est l'ouvrage. Il y eut un jour, en effet, où dans un accès d'immense orgueil, un ennemi se révéla contre Dieu. « Je monterai, disait-il, jusqu'au plus haut des cieux, par delà les astres j'élèverai mon trône, je serai semblable au Tout-Puissant. » Il fallut combattre contre lui ; ce fut la tâche de Michel, le premier des archanges, chef de la milice céleste. Il précipita les anges révoltés jusque dans les infimes profondeurs de l'abîme où, par condamnation, ils resteront comme dans une prison jusqu'à la fin des siècles.²

Une telle défaite ne s'obtint pas sans des efforts considérables.

1. Apocalypse, 7, 11, 12.

2. *Breviarium bisuntinum. Pars autumnalis.* 29 septembre. — *Vesunzione.* 1761.

Le séraphin Abdiel avait attaqué Satan, le chef des anges révoltés. « Levant sur lui son bras fulminant, plus promptement que l'éclair, il l'appesantit sur le front du rebelle. L'œil et la pensée ne partent point avec une telle activité. Le bouclier de Satan lui devint inutile, il plia, il recula en chancelant, et donna du genou en terre. L'appui de sa lance massive lui sauva la honte d'une chute entière. Tels les vents souterrains, alors que les eaux forçant leurs prisons transportent violemment d'un lieu à un autre une montagne renversée avec tous les pins qui la couvrent. Les rebelles furent frappés comme d'un coup de foudre; ils frémirent de rage à la vue de l'état humilié du plus fier de leurs guerriers. Quel funeste augure pour eux!... »

« Michel fit sonner la trompette : les anges fidèles chantèrent : « *Gloire soit au Très-Haut!* Leurs ennemis ne se tinrent pas dans l'inaction : leurs cris affreux furent suivis d'une attaque générale, et la mêlée s'engagea de toutes parts. La fureur se déchaîna : on entend des clamours jusqu'alors inouïes dans le ciel. « La discorde effroyable brise à grand bruit armes contre armes, et les roues étincelantes des chariots d'airain mugissent. Le choc est terrible. Une volée de traits enflammés siffle semant l'épouvante dans les airs et couvre de feu les deux armées. Elles combattent l'une contre l'autre, ainsi que sous une voûte ardente. Le ciel fut ébranlé, et si la terre eût alors existé, elle aurait tremblé jusque dans ses fondements. Faut-il s'en étonner ? Des millions d'anges furieux se chargeaient des deux parts : des anges dont le moindre se serait fait un jeu d'enlever la terre, les planètes et leurs tourbillons!... Chaque combat tant valait une légion : chaque soldat représentait un grand général : ils savaient tous quand il fallait s'avancer, tenir ferme, changer d'attaques, ouvrir ou serrer leurs files : nul ne songeait à la fuite et à la retraite..... Satan déployait une force incroyable : il était toujours au plus fort de la mêlée et

« se trouvait partout. Cependant il vit ses plus nombreux bataillons renversés d'un coup de l'épée de Michel ; aussitôt il accourt pour s'opposer au ravage et à la désolation qu'elle portait. Il présenta au-devant de ses coups la vaste circonference de son bouclier dont l'orbe solide était garni de dix plaques de diamant. » — A son approche le grand archange s'abandonne à la joie et porte un défi au chef des rebelles qui l'accepte avec sa superbe insolence : « Rappelle tout ton courage, dit-il à Michel, Celui que tu nommes le Tout-Puissant peut joindre ses forces aux tiennes ; c'est toi que je cherchais. » Ils s'avancent l'un contre l'autre et commencent un combat inexprimable. « Les deux armées, saisies d'horreur, se retirèrent des deux parts pour attendre la décision de ce combat furieux. »

« Comment le raconter, même avec la langue des anges ?... Ils ressemblaient, si j'ose le dire, à des dieux, soit qu'ils se tinssent de pied ferme, soit qu'ils allassent en avant. Leur stature, leurs mouvements et leurs armes donnèrent à connaître qu'ils étaient propres à décider du grand empire des cieux. On les voyait tourner avec une rapidité extrême leurs épées flamboyantes qui traçaient par les airs d'horribles cercles de feu. Leurs boucliers, tels que deux grands soleils, resplendissaient vis-à-vis l'un de l'autre. — ... Leur vigueur, leur adresse, leur légèreté étaient égales ; mais Michel avait reçu des mains de Dieu une épée d'une trempe si parfaite que rien ne pouvait résister à son tranchant. Elle brisa le cimenterre de Satan ; du même coup elle lui fit dans les flancs une profonde blessure. Alors, pour la première fois, Satan connut la douleur, et se tourna en courant de tous côtés avec des contorsions effroyables... Le coup aurait été mortel si les esprits pouvaient mourir !... Ses plus braves guerriers se précipitèrent à son secours et se mirent entre eux deux, tandis que d'autres, le relevant sur leurs boucliers, l'emportaient vers son char hors de la mêlée ; ils l'y déposèrent frémissant de rage, de dépit et de honte. Quel

« désespoir pour lui de sentir qu'il n'était pas invincible, loin « d'être égal au Très-Haut, comme il s'en était vanté ! »¹.

Lorsqu'au XVII^e siècle, après la Révolution d'Angleterre, aveugle, « sous le toit solitaire où se cachent ses maux, » l'illustre poète Milton écrit en beaux vers cette description fille de son imagination, il ne fait pas que commenter la doctrine religieuse à l'égard de saint Michel. Le rapprochement entre les leçons, les hymnes du bréviaire et son œuvre est facile à opérer, mais il importe encore de découvrir une source populaire à laquelle il puise incontestablement. Les poètes ne tirent pas toujours tout de leur cerveau. Le peuple est leur fournisseur comme il l'est de bien d'autres. Milton doit quelque chose à celui de son pays, et, à notre avis, beaucoup à celui de France.

La guerre de Cent Ans qui remplit encore une partie du XV^e siècle laissa, il n'y a pas à en douter, des traces profondes dans l'esprit des Anglais. Jeanne d'Arc ne tarda pas après sa mort à devenir chez eux l'objet d'une curiosité spéciale et l'on ne négligea pas ce qui la concernait. Saint Michel avait eu sur la Pucelle une influence trop connue pour que les classes populaires n'en fussent point frappées de l'autre côté de la Manche comme elles l'étaient de celui-ci. Leurs impressions ne furent point perdues et quand Milton écrivit, dans l'Angleterre protestante il put retrouver vivaces les souvenirs de l'Angleterre catholique.

D'ailleurs chez ses compatriotes comme chez nous, l'histoire avait enregistré des faits qu'il faut connaître, ne serait-ce que sommairement, pour saisir la relation qui existe entre Jeanne d'Arc, sa mission et le prince des Archanges.

En effet, ainsi que M. Siméon Luce l'a fort ingénieusement établi, chaque époque de notre histoire a un saint qui l'emporte

1. Milton, *Paradis perdu*, liv. VI, d'après la traduction de Dupré-Saint-Maur. Paris, Ardant, 1847.

sur les autres. Les Mérovingiens ont saint Martin; les Capétiens, saint Denis; les Valois, saint Michel. L'admirable abbaye du Mont Saint-Michel devient au 14^e s. un lieu de pèlerinage vers lequel on se dirige de toutes parts.¹ En 1393, les enfants de Montpellier s'y rendent en bandes; en 1394, Charles VI s'y fait porter pour recouvrer la raison qui le fuit. A son retour à Paris, il fait appeler : porte Saint-Michel, la porte d'Enfer, — Michelle une fille que lui donne alors Isabeau de Bavière, et, détail qui a bien son importance, qui mourra le 8 juillet 1422,² ayant épousé Philippe III dit le Bon, duc de Bourgogne.

Comme dans l'Avranchin, le culte de l'archange se répand en Champagne, en Lorraine, en Barrois. Son nom prend la forme meusienne et devient celui de Saint-Mihiel; — en 1314, il est donné à une chapelle près du château de Joinville, et une autre sur la montagne de Sombar dans la banlieue de Toul. Saint Michel est le patron du Barrois, pays natal d'Ysabellot Romée de Vouthon mère de Jeanne et les ducs de Bar ont des monnaies sur lesquelles l'archange tient leur écu.

Quand les Anglais occupent Saint-Denis en l'Île de France, sous leur bannière de saint Georges en 1419, le Dauphin Charles ordonne pour la leur opposer que sur la sienne soit brodé un saint Michel armé d'une épée nue et confié à son cousin Jean de Harcourt, comte d'Aumale, prince de sang royal, la garde du Mont Saint-Michel, seule forteresse normande que n'occupe pas l'Anglais. — Or l'une des sœurs du Comte d'Aumale, Marie de Harcourt s'étant mariée en 1417 au Comte Antoine de Vaudemont, seigneur de Joinville, cette jeune femme était cousine de Jeanne de Joinville de qui dépendaient Greux et Domremi. — Ces rapports de familleaidaient évidemment à la connais-

1. Du 1^{er} août 1368 au 25 juillet 1369, l'hôpital de la confrérie de Saint-Jacques à Paris hébergea 16690 pèlerins allant au Mont Saint-Michel ou en revenant, pour la plupart. *Mém. de la Société de l'hist. de Paris*, 1, 223.

2. Voir *infra*, p. 410, note 1.

sance rapide de tout ce qui se passait au Mont Saint-Michel et l'on en parlait dans le pays. — Ainsi on fut amené à s'entretenir de l'accident du 11 octobre 1422 survenu à la Rochelle au Dauphin Charles¹ et de sa reconnaissance envers saint Michel en l'honneur de qui il donna ordre, le 6 avril 1423, de célébrer en l'église de l'abbaye une messe anniversaire. Il voulait ainsi « mériter la prospérité de son royaume et le triomphe sur ses ennemis. » Mais auparavant on avait appris à Domremi la mort de Charles VI, l'avènement de Charles VII, et devant Jeanne d'Arc âgée de 11 ans, on s'en était beaucoup entretenu durant les longues veillées d'hiver. — En 1424, ce fut encore le sujet des conversations.

Le 17 août, les Anglais avaient été victorieux à Verneuil où le Comte d'Aumale avait été tué et ils avaient résolu de pousser le siège mis dès longtemps devant le Mont Saint-Michel.² Jean, bâtard d'Orléans, en était le nouveau capitaine au nom du roi Charles VII. Son lieutenant réapprovisionne la place, la garnison reprend courage, tente l'offensive et réussit. L'ennemi n'en est que plus excité. Nicolas Burdett, ancien abbé de Saint-Michel, mais passé aux Anglais mène les opérations du côté de la terre; Suffolk agit du côté de la mer avec des forces écrasantes. La forteresse appelle Saint-Malo à son secours. Poussés par le duc de Bretagne Jean VI, par leur évêque le cardinal Guillaume de Monfort, et commandés par Briand de Châteaubriant, les Malouins, « les premiers corsaires du monde, » prennent la mer et à l'improviste, dans les derniers jours de juin 1425,³ atta-

1. V. *Suprà*, chap. I, p. 49.

2. En fait, le Mont Saint-Michel fut bloqué pendant 26 ans.

3. S. Luce ne précise pas la date — La *Chronique de la Pucelle* dit : « En ce temps », c'est-à-dire entre la bataille de Gravelle et celle de la Bussière; — assurément d'après son auteur dans un moment rapproché de la naissance de Louis XI (4 juillet 1423), puisqu'il en est question à la fin du même chapitre VI de la Chronique; — mais c'est une erreur. — Cf. de Beaucourt, II, p. 25, note 3.

quent les navires anglais dans la baie de Saint-Michel. Ce fut, dit Monstrelet, « ung terrible et grant rencontre » — et la *Chronique de la Pucelle* déclare « qu'il y eut bien dure et aspre besongne. » Mais les Français s'élancèrent à l'abordage, la hache à la main, et se battirent tellement, que les Anglais déconfits durent lever le siège. — Ils le repritrent plus tard en 1429, mais cette victoire eut du retentissement et dès ce moment l'imagination populaire s'inspirant du rituel catholique matérialisa saint Michel et le vit « ou milieu d'ung grant feu qui n'atouchoit à luy près de deux brasses ; il tenoit en sa main une espée toute nue, et venoit chevauchant en l'air ». ¹

Les pèlerins furent les propagateurs de la bonne nouvelle et quoiqu'en ce moment, il n'y ait pas de pièce à l'appui de notre hypothèse, nous pensons que fidèle à ses habitudes, Charles VII en fit part à ses bonnes villes et places fidèles. Il ne pouvait oublier Vaucouleurs, qui était le point extrême de son royaume, une sorte de cap terrestre s'avancant dans les pays soumis aux Anglais ou aux Bourguignons.

Toutefois lorsque cet événement fut connu à Domrémy, déjà la première vision de Jeanne d'Arc avait eu lieu. Deux incidents locaux avaient antérieurement pu frapper l'esprit de la jeune fille et provoquer chez elle une première surexcitation : le combat de Maxey, — la fuite à Neufchâteau. Tandis que Greux et Domrémy sont échelonnés sur la rive gauche de la Meuse, Maxey est en face sur la rive droite, appartenant au duc Charles II de Lorraine, attaché au parti anglo-bourguignon. Le 6 juillet 1419, il y eut un combat. Thiesselin de Vittel, mari d'une des marraines de Jeanne, fut fait prisonnier. — La future Pucelle d'Orléans n'avait alors que 7 ans, son émotion fut peut-être fugitive, mais elle est incontestable.

¹ Quicherat, *Procès*, v. 122 et 123, fragment d'une lettre sur des prodiges advenus en Poitou.

L'incident de Neufchâteau fut de nature à la frapper davantage. Il y eut à Domremi une alerte vive. Le château fortifié qui était en l'île de Meuse étant insuffisant pour protéger les habitants, ceux-ci cherchèrent un refuge à Neufchâteau dont la population quoique lorraine entretenait de très bons rapports avec celle de Domremi. Les parents de Jeanne y emmenèrent toute leur famille, même leurs animaux. Ils trouvèrent à se loger chez Jean Waldaires dont la femme était surnommée La Rousse, et qui étaient l'un et l'autre attachés au parti français. Ils y restèrent quatre ou cinq jours jusqu'à ce que les hommes d'armes furent passés.¹

Durant le séjour à Neufchâteau, Jeanne continua sa vie de bergère pieuse. Elle conduisit paitre le bétail, le garda aux champs, et se confessa deux ou trois fois. Il est vraisemblable qu'elle entendit prêcher quelque Frère mendiant, un de ces Cordeliers qui avaient là une « custodie » et qui partout étaient des agents dévoués au roi Charles VII. — Il est probable qu'elle se rendit aussi à un autre couvent, celui des franciscaines qui depuis peu de temps avaient pris le nom de Clarisses, du nom de sainte Claire, leur fondatrice, et que, depuis quelques années, Colette Corbie réformait. Nous ne serions pas étonnés qu'elle eût été émue par tout ce qu'on ne manquait pas de raconter de la vie contemplative de ces pauvres religieuses.

A quel moment Jeanne alla-t-elle à Neufchâteau ? M. Siméon Luce dit en 1429 et l'y fait rester quinze jours. Les témoins au procès de 1456 ne disent rien de précis pas plus que Jeanne d'ailleurs dans son procès à Rouen. — 1429 nous paraît une date erronée. — Il ne faut pas oublier en effet que Jeanne est en cette année là à Vaucouleurs. — Elle en part le 23 février 1429 pour Chinon, — après un séjour chez Durand Laxart, après un premier passage près de Baudricourt, après un voyage à Nancy;

¹ Quicherat, *Procès*, t. II, p. 397, 402, 411, 414, 416, 417, dépositions diverses.

elle n'aurait donc pu être à Neufchâteau qu'en janvier ! — M. Siméon Luce a voulu sans doute tracer un tableau à effet. Il rapproche l'exode à Neufchâteau de la mise à sac et à ruines de Domremy et partant de là établit l'émotion patriotique de Jeanne à la vue du village et de la maison paternelle dévastés. Aucun passage du procès n'autorise ce rapprochement.

Domremy a été saccagé, c'est vrai, — mais antérieurement — et la marraine Béatrix le laisse bien entendre. « Lorsque le village de Domremy, dit-elle, eut été brûlé, la Jeannette aux jours de fête allait *toujours* entendre la messe au village de Greu ». Ce passage ne peut se référer à 1429, car, nous le répétons, dès janvier, Jeanne part pour Vaucouleurs et nous ne voyons pas quels nombreux jours de fêtes auraient pu justifier le mot « *toujours, semper,* » se rattachant à ses habitudes religieuses.¹

Telles sont les diverses influences extérieures qui purent s'exercer sur Jeanne d'Arc. Elles entrent en ligne dans des recherches qui tendent à expliquer en partie ses rapports avec saint Michel. Il y en eut d'autres pour préparer sainte Catherine et sainte Marguerite. — Saint Michel, « parfait honnête homme, » de même qu'il était jadis suivant l'expression du prophète Daniel le gardien du peuple Juif,² est devenu le gardien du peuple de France ; — les saintes sont pour Jeanne des gardiennes personnelles ; elles sont femmes et deviennent ses intimes.

Non seulement elle les devine comme de purs esprits, mais nous le savons déjà, elle les voit, les touche, les embrasse, converse avec elles. « Dès le premier jour, où j'ai vu sainte Catherine et sainte Marguerite, dit Jeanne dans son procès, j'ai voué entre leurs mains, la virginité de mon corps et de mon âme, quoiqu'elles ne l'aient pas demandé. Elles m'ont assuré que si je gardais mon vœu, elles me conduiraient en paradis, et, si je reste fidèle à ce vœu, je me crois aussi sûre de mon

1. Cf. Siméon Luce. *Jeanne à Domremy*, p. 172, 179. — Cf. Wallon.

2. « Michael, unus de principibus primis. » Daniel, ch. x, 13.

salut que si j'étais dans le ciel. » — Elle n'oubliera jamais cette grave détermination et fera tout pour qu'on ne suspecte même pas qu'elle l'eût jamais violée. En effet, quand on examine sa vie, on y trouve deux grandes passions : la piété et le patriottisme. Sa piété est toute pureté et rayonne autour d'elle en inspirant à la soldatesque grossière qui l'entoure un respect profond.

Dans les villes, on le savait, Jeanne s'entourait de femmes irréprochables, même pendant la nuit ; — et dans les camps elle dormait tout armée. — Sainte Catherine et sainte Marguerite n'ont pas été étrangères à cette habitude.

Catherine était fille de Costus roi d'Arménie, et de Sabinelle, fille elle-même d'un prince puissant, néanmoins tributaire des souverains d'Égypte. A six ans, elle était déjà d'une rare beauté et d'une intelligence étonnante et développée. Ces qualités n'avaient fait que progresser lorsque sa mère étant devenue veuve, inconsolable, dit-on, de la perte de son mari, se convertit au christianisme. Elle eût bien voulu que sa fille l'imitât, mais celle-ci pleine d'orgueil se refusait à adorer un Dieu mort sur une croix ! — Au moment où se discutait entre la mère et la fille cette grave question, dans la même nuit, elles eurent une même vision. Une femme leur apparut. Ses traits respiraient une douceur idéale. Autour d'elle, un immense cortège se pressait. De saints personnages, apôtres, confesseurs, martyrs de leur foi, reconnaissables à leur air le composaient. Au respect qu'ils lui témoignaient, Catherine pensa qu'elle était la vierge Marie, mère de Dieu dont l'ermite Ananie lui avait parlé. Comme une ombre céleste la vierge se pencha vers la jeune fille et lui parlant : « Regarde, lui dit-elle, la suite qui m'accompagne... parmi les princes qui s'y trouvent, choisis. Celui vers qui te porteront tes yeux et ton cœur sera ton époux ! » — Catherine regarda mais son cœur ne fut point ému : « Celui que mon cœur désire, dit-elle, est plus grand que les princes de votre suite ! » Alors un nouveau cortège apparaît plus nombreux et

plus splendide que le premier. Ils sont légion ceux qui le forment. Anges, archanges, chérubins, séraphins, ils s'inclinent devant un jeune homme d'une beauté incomparable.

« Est-ce là l'époux que ton cœur rêve, dit la vierge Marie en s'adressant de nouveau à Catherine ?

« Oui, oui, c'est lui, noble Dame,... je n'en veux point d'autre.

Alors Marie s'adressant à son fils : « Mon enfant bien aimé, dit-elle, voulez-vous recevoir pour épouse, cette princesse si jeune et si ravissante ? — « Je ne le puis, ma mère. Quoique vous le désiriez, comment pourrais-je, chef des chrétiens, prendre pour épouse une païenne ? Qu'elle renonce à ses faux dieux, ensuite, de ma main, je lui remettrai le riche anneau de nos fiançailles. » — La vision disparaît, Catherine pleure, le cœur l'emporte et son orgueil céde. L'ermite Ananie l'instruit et un matin, elle trouve à son doigt la bague superbe que le Christ y a passée, irrécusable témoin de leurs épousailles.

A dater de ce jour, elle se plonge dans la prière et l'étude des livres saints ; les maîtres de la philosophie païenne ne savent que répondre à ses arguments. Vers 340 après J.-C. elle se réfugie à Alexandrie pour échapper aux demandes en mariage des seigneurs arméniens. A ce moment, Maximin, l'un des chefs qui se partagent les débris de l'empire romain, prépare des jeux. Catherine se présente devant lui, belle et richement vêtue, au milieu de ses dames d'honneur ; elle blâme les sacrifices qu'il prépare aux idoles et discute les doctrines païennes ; Maximin reste confondu. Il la met en rapport avec les maîtres qu'Alexandrie renferme. Elle parle, ses yeux s'illuminent de clartés supérieures, sa parole vibre, l'assemblée frémît et se trouble ; eux aussi comme leur empereur, les philosophes n'ont rien à répondre ;... ils se convertissent et après avoir été bénis par Catherine, sur l'ordre de Maximin, sont conduits sur la place d'Alexandrie pour y subir le supplice du feu.

Maximin est furieux. Pour se venger, il résout de faire périr sainte Catherine par un horrible supplice. Sur le conseil d'un courtisan, il fait construire une effroyable machine composée de quatre roues, disposées deux à deux, tournant les unes de droite à gauche, les autres en sens contraire. Leurs jantes sont munies de crochets aigus, Catherine debout sur elles, le signal est donné. A ce moment un ange descend du ciel, brise tout, disperse la foule et délivre la sainte. — Elle n'échappe point à la mort. Maximin la fait arrêter de nouveau et condamner régulièrement ; d'un coup, un licteur, lui coupe la tête.

Telle est du moins la légende qui se forma peu à peu. Les peuples dans leurs traditions racontaient en outre qu'au moment de son supplice, au lieu de sang, du lait avait jailli de ses artères ; que les anges avaient rapproché la tête du corps et avaient transporté ses pieux restes au Sinaï, où au ix^e siècle, des pèlerins les retrouvèrent. Bientôt, son culte se répand de plus en plus d'Orient en Occident. A Paris, Saint-Louis fait construire l'église de Sainte-Catherine du Val des Écoliers. En 1375, sur le sceau du prieur, la sainte est assise tenant la roue instrument de son supplice et des écoliers sont debout devant elle ! — Au xiv^e siècle en France, les Avocats et les Procureurs forment une confrérie sous le double patronage de saint Nicolas et de sainte Catherine. De là même est venue l'origine du nom qu'ils donnent à leur chef : le *bâtonnier* ! — En effet, dans les grandes solennités, cette corporation sortait bannière en tête et le doyen d'abord — (l'élu plus tard) — la portait ou en avait la garde.¹ — A Moulins, un vitrail ducal à la cathédrale la représente poétiquement emportée par les anges ; — en Allemagne,

1. *Journal des Curieux*, p. 265. — « La fête d'été (9 mai) surtout était brillante. On y procédait à l'élection du *bâtonnier* qui était toujours un avocat, et telle était alors l'importance de la cérémonie dans la famille judiciaire que, ce jour-là, le Parlement levait son audience de bonne heure pour permettre à la communauté de tenir sa grande assemblée annuelle.

elle est la conseillère des moments de détresse et le diocèse de Toul dès le xv^e siècle la prie comme telle.

Mais par rapport à Jeanne d'Arc, quatre circonstances sont encore à relever autour de sainte Catherine. — 1^o Jeanne était une rurale ; or, à la Sainte-Catherine, 25 novembre, il faut que dans le Nord-Est de la France, les travaux des champs soient terminés, sinon ils sont bien compromis. — 2^o A cette date, un usage populaire signale la fin de la vie sous le ciel, en plein air. Dans l'Ardenne, les petites filles se réunissent et s'en vont ensemble dans toutes les maisons du village. Elles chantent un vieux cantique en l'honneur de sainte Catherine et reçoivent des œufs et un peu d'argent qu'elles se partagent. — Est-ce que Jeanne n'a pas agi comme les autres et la petite bergère n'a-t-elle jamais été préoccupée par les œufs de la sainte ?¹ — 3^o Il est probable que déjà au xv^e siècle, sainte Catherine était la patronne des vieilles filles, que la plus âgée du village avait le privilège d'habiller et de coiffer à l'église sa statue ou son cierge aux jours de fête. — On ne s'exprimait pas aussi bien que Valentin Conrart, mais on pensait comme lui qui a écrit spirituellement ces vers à propos de sainte Catherine :

Au dessous de vingt ans, la fille, en priant Dieu,
 Dit : « Donne-moi, Seigneur, un mari de bon lieu,
 Qu'il soit doux, opulent, libéral, agréable ! »
 — A vingt-cinq ans : « Seigneur, un qui soit supportable,
 Ou qui parmi le monde au moins puisse passer ! »
 — Enfin, quand par les ans, elle se voit presser,
 Qu'elle se voit vieillir, qu'elle approche de trente :
 « Un tel qu'il te plaira, Seigneur, je m'en contente. »

Puis, le nouvel élu prenait la tête du cortège pour se rendre à la Chapelle (Sainte-Croix de la cité), tenant dans sa main, disent les chroniques, le bâton du saint. » Pouillet, disc. de rentrée, 1896.

1. Nozot. *Revue des Sociétés savantes*. Juillet-août, 1872, p. 124.

4^o — Et ceci en dit long pour qui pénètre un peu dans le cœur affectueux de Jeanne d'Arc : Elle avait une sœur qui se nommait Catherine ! ¹

Sainte Marguerite, par sa vie, par certains faits historiques, par des particularités locales, était indiquée pour être, avec sainte Catherine, la compagne de Jeanne d'Arc.

Elle naquit à Antioche au III^e siècle après J.-C. — Son père était prêtre païen. Sa mère étant morte, elle fut confiée à une veuve chrétienne qui la nourrit, la fit baptiser et élever dans la religion du Christ. Quand son père l'apprit et qu'il la vit suivre ses principes religieux, il la chassa de chez lui. Réfugiée chez sa nourrice, elle vécut comme une servante et une bergère. — Marguerite a quinze ans à peine lorsque le préfet Olibrius l'aperçoit. Touché de sa beauté il veut l'épouser; elle repousse ses propositions et refuse d'adorer les idoles. Alors il imagine un effrayant supplice : des bourreaux la suspendent à un chevalet, la frappent de verges et la déchirent avec des ongles de fer; ses os sont à nu, le sang coule à flots; les assistants crient et pleurent; Marguerite reste fidèle à son Dieu; Olibrius la fait reconduire en prison. Là, ses épreuves recommencent sous une autre forme. D'après sa légende, un dragon se présente devant elle et s'élance pour la dévorer; elle a recours au signe de la croix, il disparaît ! — Un homme bizarre arrive jusque dans sa prison et cherche à la persuader d'obéir à Olibrius; elle reconnaît le démon, le terrasse, le maintient sous son pied; elle le laisse fuir quand il s'avoue vaincu. — Sa prison se remplit ensuite d'une vive et bienfaisante clarté; mystérieusement ses plaies sont guéries.

1. Nous ne parlons pas de la vie illustrée de sainte Catherine par Jean Mielot, secrétaire de Philippe le Bon. Elle n'a pu être connue de J. d'Arc. Elle ne prouve qu'une chose : l'importance de cette sainte à cette époque. — Sur sainte Catherine, v. Sa vie par le R. P. H. P. Vandervelde. Lille, 1882. Desclée, de Brouwer et Cie.

A cette nouvelle, le préfet devient furieux. Devant tout le peuple, il la fait comparaître. Les bourreaux reprennent leur œuvre. D'abord ils brûlent son corps avec des torches ardentes, puis jettent la pieuse fille pieds et poings liés dans une cuve pleine d'eau bouillante. — Soudain, la terre tremble, la vierge sort de l'eau sans aucun mal;... la foule chante : Gloire au Dieu des chrétiens ! Olibrius exaspéré ordonne que Marguerite soit décapitée. Sur le lieu de l'exécution, elle se met à genoux et prie ; — tandis que le bourreau lui tranche la tête d'un coup de glaive, le Seigneur apparaît environné de ses anges et la console.

Cette légende, il n'en faut pas douter, dom Fronté, les curés, les chapelains, les prédicateurs franciscains du xv^e siècle la racontent. Ils expliquent le nom de Marguerite, qui signifie : *Perle*, et proposent aux jeunes filles la victime d'Olibrius comme un modèle d'innocence, de douceur et de fidélité au Christ.¹ — Son culte devient populaire dans tout le Nord-Est.

D'ailleurs, sans remonter au-delà de l'an 1000, suivons ce prénom aux deux cours de France et de Bourgogne, à mesure que nous nous rapprochons du xv^e siècle, nous le voyons désigner un plus grand nombre de princesses qui assurément sont connues et imitées dans les classes inférieures, à la campagne aussi bien qu'à la ville.

A la cour de FRANCE, nous trouvons :

1^o Marguerite, fille de Louis VII et de Alix de Champagne, comtesse de Vexin qui, en 1170, épouse en premières noces, Henri le Jeune, roi d'Angleterre ; — en secondes noces, en 1185, Béla III, roi de Hongrie, — et qui meurt en 1197. — Sa mère, une Champenoise, avait dû choisir son prénom en souvenir d'une circonstance relativement récente et qu'elle avait fort

1. *Revue britannique*, 6^e série, 5^e vol., p. 153.

bien pu savoir par suite des rapports fréquents à cette époque entre la Champagne et les Flandres par le Vermandois. — Au cours du XI^e siècle, Guibert, chanoine de Saint-Acheul à Amiens, étant allé en Terre-Sainte, avait demeuré quelque temps chez l'archidiacre d'Antioche. Celui-ci désira que ce séjour restât dans le souvenir des deux villes ; à cet effet, il fit don à Guibert de la ceinture qui portait le nom de sainte Marguerite et à laquelle était cousue une de ses reliques. A son retour, le chanoine la remit pieusement à Saint-Acheul et bientôt le fait fut connu et la relique particulièrement honorée.

2^o Marguerite de Provence, née en 1219, fille de Raimond-Béranger IV et de Béatrix de Savoie ; — elle devint, à la fin de mai 1234, l'épouse de Louis IX, fut couronnée l'année suivante et mourut en 1295. — A dater de cette reine, le nom de Marguerite a conquis d'incontestables droits en France.

3^o Aussi se conserve-t-il de génération en génération. Il est porté par une fille de saint Louis et de Marguerite de Provence, leur 10^e enfant, qui épouse en 1269 Jean I^r, duc de Brabant, et meurt en 1271.

4^o Il passe dans la famille de Philippe III le Hardi, dont la 6^e enfant — Marguerite — le porte sur le trône d'Angleterre à la suite de son mariage avec le roi Édouard I^r; 8 septembre 1299;

5^o Philippe IV le Bel le donne à sa fille, que devait épouser Ferdinand, roi de Castille et de Léon ;

6^o Il devait être aussi celui de la femme de son premier fils, Louis le Hutin qui, le 23 septembre 1305, épousa Marguerite de Bourgogne, fille de Robert II, duc de Bourgogne et d'Agnès de France, née en 1290, morte en 1315.

7^o Le frère de Louis X, Philippe le Long, garda le nom de Marguerite dans sa famille et autour du trône. Il le donna à sa 3^e fille, née en 1310 de son mariage avec Jeanne de Bourgogne. — Marguerite épousa en 1320, Louis II de Crécy, comte de Flandre, et mourut en 1382.

8^o Ce n'est pas seulement dans la branche directe, qu'à dater de saint Louis, le nom de Marguerite est en honneur, près de nos rois ; — la branche dite des Valois ne le dédaigne point. — Il est porté d'abord par Marguerite de Sicile, fille de Charles II, roi de Sicile, et de Marie de Hongrie qui, le 16 août 1290, était devenue la première femme de Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi et d'Isabelle d'Aragon ;

9^o Il est porté par leur 3^e fille, née vers 1295, qui, le 6 octobre 1310, épousa Gui de Châtillon, comte de Blois.

10^o Après une lacune dans la génération de Jean II, dit le Bon, il se retrouve être celui d'une de ses sœurs, 8^e enfant de Jean II, qui, née le 20 septembre 1347, entra vers 1351 au prieuré de Poissy et mourut le 25 avril 1356 ;

11^o A la cour de Charles VI, deux personnes y répondent,¹ et certes à une époque importante pour ce qui nous occupe. — L'une est Marguerite de Bourgogne qui, le 31 août 1412, épouse Louis, fils de Charles VI, qui, né le 22 janvier 1396, devient en 1401 duc de Guyenne et Dauphin ; — nous nous occuperons d'elle à la cour de Bourgogne ; — l'autre est Marguerite de Valois, qu'on appelait la Demoiselle de Belleville, qui était née vers 1407. Sa mère était « la petite Reine », Odette de Champdivers. — En 1428, elle épousa Jean III de Harpedenne, seigneur de Belleville (Poitou), sénéchal de Saintonge depuis 1412, tige des Seigneurs de Belleville, éteints depuis en 1587.

En cette même année, comme si les deux noms étaient insé-

1. La cour de Charles VI offre une curieuse coïncidence. Nous y trouvons les trois noms des *Voix* de Jeanne d'Arc : — I^o *Michelle*, qui est le nom de la 7^e enfant du roi, née le 11 ou le 12 janvier 1395, — qui le 5 mai 1403 épouse Philippe le Bon, duc de Bourgogne et de Marguerite de Bavière et qui mourut le 8 juillet 1422. — II^o *Marguerite* qui est le prénom des deux princesses dont nous parlons ci-dessus sous le n° 11. — III^o *Catherine*, qui est le prénom de la 10^e enfant du roi, née le 27 octobre 1401, — qui, le 2 juin 1420, épousa Henri V, roi d'Angleterre. — Nos lecteurs établiront eux-mêmes les rapports qui existent entre ces noms, certaines dates et les apparitions à Jeanne d'Arc.

parables, naissait la troisième enfant de Charles VII, Catherine, qui devait en 1439, épouser Charles de Bourgogne, comte de Charolais.

— A la cour de Bourgogne, soit chez les anciens ducs, soit chez ceux de la première race, c'est-à-dire du VIII^e au XIII^e siècle, il n'y a pas de Marguerite jusqu'à l'époque du XVI^e duc : Hugues IV, (1212-1272.)

1^o En 1229, il avait épousé Yolande de Dreux. Ils appellèrent Marguerite leur dernière enfant qui épousa Guillaume de Mont-Saint-Jean, — et plus tard Gui VI le Preux, vicomte de Limoges ;

2^o En 1258, Hugues IV se remaria avec Béatrix de Champagne dont la mère était Marguerite de Bourbon femme de Thibaut IV ; — ils appellèrent Marguerite leur quatrième enfant qui fut connue sous le nom de dame de Viteaux et qui avait épousé un Franc-Comtois célèbre : Jean de Châlon I^r, sire de Arlay.

3^o Dès lors, comme à la cour de France, constamment le nom de Marguerite existe à celle de Bourgogne. Ici comme là, cela tient à saint Louis. En effet, en 1279, Robert II né en 1249, duc de Bourgogne depuis 1272, épouse Agnès de France, fille de saint Louis et de Marguerite de Provence. Il est comblé d'honneurs par son beau-père, devient en 1280, chambrier de France, puis roi titulaire de Thessalonique et lieutenant du roi en Lyonnais (1294). Peut-être est-ce par reconnaissance qu'il appelle Marguerite sa 7^e enfant, qui en 1305, épousera Louis le Hutin.

4^o Son frère ainé, Eudes qui a épousé Mahaud de Bourbon a déjà nommé Marguerite sa seconde fille, celle-là qui fut comtesse de Tonnerre et qui avant le 24 avril 1272 épousa Charles I^r de France, roi de Sicile et comte d'Anjou qui mourut le 7 janvier 1285.

5^o La reine de France, femme de Louis le Hutin était morte en 1315, la comtesse de Tonnerre en 1208, — le nom de Marguerite fut porté un instant par une fille née de Philippe, sire de

Salins et de Jeanne 1^{er} qui en secondes noces épousa Jean II dit le Bon, — mais l'enfant mourut jeune, sans alliance ;

6^o Son nom ne reparut que pour briller avec une princesse remarquable qui devait occuper avec deux maris différents la cour des ducs de Bourgogne. — Le premier fut le fils de Philippe, sire de Salins connu sous le nom de Philippe I^{er} de Rouvre, XX^e duc de Bourgogne. (1350.) — En 1357, le 14 mai, il épousa Marguerite, comtesse de Flandre, fille de Louis le Male, comte de Flandre et de Marguerite de Brabant¹. — Son mari étant mort en 1361 sans postérité, le duché de Bourgogne fut réuni à la France, puis deux années après en 1363, donné à Philippe quatrième fils du roi Jean. — Alors commence la seconde race des ducs de Bourgogne et la veuve de Philippe de Rouvre garde sa place à leur cour. Le 19 juin 1369, elle épouse le nouveau duc, Philippe II dit le Hardi. — Elle ne mourra qu'en 1405 (16 mars).

7^o En 1385, il y a trois Marguerite à sa cour : elle-même ; — Marguerite de Bavière que son fils Jean sans Peur a épousée le 9 avril 1385 ; et sa propre fille qui née en 1374, épouse le 12 avril 1385 Guillaume IV de Bavière.

Et comme à la cour de France, les deux noms de Catherine et de Marguerite vibrent ensemble dans les bruits historiques du temps et sont unis pour nous dans les échos de ce passé. Marguerite avait une sœur que l'on appelait Catherine. L'une était née en 1374, l'autre en 1378. Catherine se maria le 15 août 1393, son mari était Léopold IV duc d'Autriche. Elle mourut le 26 janvier 1425... N'est-il pas permis de penser que dans la maison de Jacques d'Arc, arrivaient quelques-unes de ces nouvelles et que la petite Jeanne y prêtait quelque attention ?

Les biographies des saintes mêlées de légendes, les noms et les faits historiques qui les rappelaient n'étaient pas seuls à impressionner peut-être Jeanne d'Arc. — Au cours de ses interroga-

1. On voit par divers détails combien Marguerite était devenu un prénom fréquent... Le voici en Brabant, nous l'avons vu en Auvergne, etc.

toires à Rouen, notamment dans celui du samedi 17 mars elle reconnaît qu'en l'honneur de sainte Catherine et de sainte Marguerite, « elle a plusieurs fois donné des guirlandes ou des chapeaux de fleurs à leurs images ou à leurs représentations figurées dans les églises. » Il y en avait donc. Le fait est certain. Il y en avait même plusieurs qu'elle pouvait connaître et honorer.¹

Nous avons dit déjà que Jeanne aimait les pèlerinages et qu'elle allait tous les samedis à la Notre-Dame de Bermont ; il était un autre sanctuaire où elle se rendait fréquemment, la chapelle de Notre-Dame de Maxey. Elle imitait en cela Isabeau, veuve de feu Loion de Puligny « jadiz bourgeois de Toul, native du lieu de Toul, » qui, demeurant à Vaucouleurs, au bailliage de Chaumont s'en était allée à pied, en pèlerinage, avec plusieurs femmes d'État jusqu'à la Notre-Dame de Maxey². — Mais ce qui ne touchait pas Isabeau devenait pour Jeanne une source d'émotion. L'église paroissiale de Maxey était sous l'invocation de sainte Catherine que l'on y priait d'une façon spéciale puisque, dans son testament de 1399, Jean de Bourlemont seigneur de Domremi écrit cette clause : « Item, je veul que les aiandres³ de sainte Catheline de l'esglise de Marcey dessus dit soient rendues et restablies à la dicte esglise pour priier pour mi, pour ce que messire Waulchierz, curetz jadis d'icelle esglise, les m'avoit données, ensemble aulcunes aultres grosses aiandres qu'il avoit faites, si comme il disoit, et escriptes de sa main, et sont les dictes aiandres en Bourgonnes en mon écrin. »⁴ — Il y avait aussi des statues des saintes à Domremi. Une statue

1. Quicherat. *Procès*. I, 186.

2. S. Luce. *Preuves*, XVI, p. 24 (1408, Avril, Paris) — Louis ou Léon de Poulangy est probablement le père de Bertrand de Poulangy qui accompagnera Jeanne à Chinon. — Sa famille semble tirer son nom de Pulligny, aujourd'hui dans la Meurthe.

3. Aiandres vient sans doute de *auxiliantia* et aurait le sens de *aides*. Ducange est muet sur ce mot local.

4. S. Luce. *Preuves*, XIII, p. 49.

de sainte Marguerite, en pierre, mutilée, adossée au pilier de la deuxième travée de la grande nef, qui paraît bien d'une époque antérieure au xv^e siècle, et une autre de saint Michel en bois vermoulu, n'ayant plus ses ailes, qui se trouve contre un pilier opposé à celui de sainte Marguerite, mais elle semble à plusieurs postérieure à l'époque de Jeanne d'Arc. — Comme le dit dans un langage heureux M. Siméon Luce, ne sont-ce pas là « des échelons matériels d'où la pieuse fille de Jacques d'Arc a pris son essor pour s'élever par la prière jusqu'aux plus hautes cimes de l'idéal patriotique. »¹

A cet égard, il est peut-être bon de donner ici une explication pour éviter toute erreur au sujet des statues ou représentations peintes que Jeanne a pu voir. Beaucoup d'esprits, même ayant une certaine culture, pensent encore aujourd'hui que le moyen-âge artistique et littéraire est l'époque uniquement du diable. Les juges de Rouen ont eu la pensée que la Pucelle avait été sous sa domination ou le jouet de ses illusions. Elle leur a répondu nettement.² D'ailleurs au point de vue artistique, l'époque de Jeanne d'Arc est bien intéressante. Il y a en effet dans le moyen-âge trois époques distinctes : — l'une de progrès lents mais réels, durant laquelle l'art se dépouille des traditions païennes, toutefois sans qu'il y ait assez d'habileté pour produire autre chose que du laid et du difforme ; — la seconde qui comprend la fin du xii^e s., le xiii^e s. et une partie du xiv^e est une véritable époque artistique. Elle est caractérisée par un perfectionnement continu, la chasteté, la piété des œuvres qui sont inspirées par une foi vive et un ardent amour de Dieu ; — la 3^e époque qui se prolonge dans la Renaissance est marquée par la recherche du nu vivant, palpitant, voluptueux, faute manifeste contre le sentiment chrétien. — Jeanne d'Arc donc n'a pu

1. Id. *Jeanne d'Arc à Domremi*, p. 127. — *Guide à Domremi*. Nancy, Berger-Levrault, 1878, in-12, p. 60.

2. Quicherat, *Procès*, t. I, p. 170, 256.

connaître que des œuvres respectables se rattachant à ses compagnons célestes.¹

Il nous sera bien permis de nous demander quel put être son état d'âme lorsqu'elle entendit, simple paysanne, des anges. Jeannette n'avait guère ouï jusqu'alors que des paroles douces. Ses parents n'étaient pas durs pour elle, car ils le savaient bien, un rien la troublait. Or voici que tout-à-coup des voix s'adressent à elle, impérieuses, avec une indiscutable autorité dans le ton et dans leurs formules : « Jeanne, va au secours du roi de France ! » (interrog. du 22 février); dès lors elle dut être en proie à une agitation extrême et subir un singulier combat intérieur. Après cinq années de luttes et d'épreuves, le ciel devait l'emporter ?

Un agent puissant soutenait la jeune fille, la prière. Elle se laissait éléver, nous l'avons vu déjà, jusqu'à la plus entière adoration de son Dieu et à sa contemplation; quant à ce qui concerne ses rapports avec ses Voix, rien n'autorise à penser qu'elle soit allée plus loin. Elle eut au premier jour de l'étonnement, — mais il ne semble pas qu'elle ait parcouru tous les degrés des phénomènes attentifs et jamais ait connu l'extase.²

Néanmoins, nous voudrions en ce moment aborder à nouveau et aussi complètement que possible le problème des visions de Jeanne d'Arc. Peut-être, est-ce pour n'avoir pas été en situation d'étudier complètement le côté physiologique de la sainte patriote que des écrivains illustres comme Michelet ou en renom comme Henri Martin ne lui ont pas accordé tout son rôle provi-

1. On représentait en général sainte Catherine avec une roue ; — Sainte Marguerite mettant en fuite un dragon qui représentait le diable.

2. Nous pensons que les phénomènes d'attention peuvent être répartis comme sur une échelle ascendante et descendante. — Partant de l'attention qui comporte l'observation et la réflexion, on peut monter de l'attention à l'abstraction, à la monomanie, à la manie ; — de l'observation à la contemplation, de la réflexion à la méditation ; — de la contemplation et de la méditation réunies à l'étonnement, à la stupéfaction, à l'absence, à l'extase. — L'échelle descendante conduit à la distraction, à l'imbécillité, etc. — L'extase est donc à nos yeux le maximum de l'attention, — la démence le minimum.

dentiel. Aujourd'hui, à la fin du XIX^e s., l'homme scientifique a pu, grâce au microscope, pénétrer dans les infiniment petits ; il faut en profiter.

Que Jeanne d'Arc ait été impressionnée extérieurement, qu'elle ait ressenti des sensations à propos de saint Michel, de sainte Catherine, de sainte Marguerite, nous ne sommes pas de ceux qui le nieront. Toutes les pages qui précèdent dans ce chapitre tendent à l'établir. Nous dirons donc avec les physiologistes que chez elle les cellules sensitives ont été influencées, que les mouvements reçus par elles se sont prolongés sur tous les chemins possibles à travers le système nerveux et jusqu'à son extrémité cérébrale ; — cela fait nous aurons expliqué tout ce qui est du domaine physiologique : la contemplation de saint Michel, de sainte Catherine, de sainte Marguerite, même l'extase si l'on veut que Jeanne ait été une extatique ; — mais ces concessions consenties, si l'on n'admet pas l'intervention divine, il reste quelque chose d'inexpliqué et d'inexplicable : le côté prophétique et la réalisation des prophéties.

Ici le doute n'est plus possible. Si lors de son procès, Jeanne devant ses juges avait pour la première fois dit, après les événements : « J'obéissais à mes voix, » — elle eût été une accusée banale. Sa conduite fut bien différente. Dès Domrémi, elle a prévu, annoncé les gestes de sa carrière militaire en 1429-1430, non seulement dans leurs lignes générales, mais encore dans leurs particularités. De là d'inextricables difficultés d'explication. Nous ne pensons pas que quelqu'un nie cette caractéristique de Jeanne, ce serait nier l'histoire et les premières lignes du chapitre suivant sur sa mission feront à cet égard, tomber, croyons-nous, toutes incrédulités loyales.

Il y a encore chez elle un point remarquable et inexplicable. Non-seulement elle a d'après ses voix annoncé ce qu'elle ferait, — mais elle a tout préparé pour l'action. Or ici, nouvel étonnement pour nous, si quelque chose peut étonner dès qu'on

admet Dieu. — En effet, si extatique elle a rêvé sa mission, il est certain qu'au jour où il faudra la réaliser, petite bergère de Domremi qui n'est sortie de son village que pour prier à Maxey ou fuir à Neufchâteau, elle rencontrera d'insurmontables obstacles. Ou elle ne se souviendra pas, ou si elle se souvient, elle sera réduite à l'impuissance. Le contraire arrive. A l'heure indiquée, elle veut agir. Ce n'est plus l'activité intelligente de l'âme qui seule se manifeste, mais l'activité volontaire avec une énergie absolue, et qui fait d'une fille de 19 ans la rivale heureuse des capitaines les plus virils. Qu'elle soit à la tête de troupes restreintes ou qu'elle commande à l'armée entière, sans avoir appris la guerre, elle campe, elle marche, elle livre bataille avec des hardiesse et avec des ressources qui ne proviendraient que de réflexions profondes si elles n'étaient de célestes illuminations; dès ses premiers coups, « elle égale les maîtres les plus consommés, » elle entraîne la fortune dans ses desseins et avec une rapidité inouïe dans l'histoire des peuples, accomplit sa glorieuse destinée, de faire, ainsi qu'elle l'a prédit, — sacrer Charles VII à Reims. — Or voilà ce qu'il faut expliquer, — et ce que les adversaires de Jeanne d'Arc ne font pas.

En face de ces problèmes, un sceptique, le maître de la critique historique au XIX^e s., qui, pour les avoir religieusement recueillis et publiés, connaissait à fond tous les documents concernant Jeanne d'Arc, Quicherat, directeur de l'École Nationale des Chartes, s'est arrêté. Il a constaté l'histoire et mis la science médicale en garde contre elle-même : « Je prévois, écrit-il, de grands périls pour ceux qui voudront classer le cas de la Pucelle parmi les cas pathologiques. Mais que la science y trouve ou non son compte, il n'en faudra pas moins admettre les visions, et, comme je vais le faire voir, d'étranges perceptions d'esprit issues des visions. » — Il établit ces détails et dans une de ces pages solides dont il avait le secret, et qui sera notre conclusion, il ajoute : « Elle ne prophétisait que sur la France,

parce que toutes les forces de son inspiration tendaient à l'affranchissement immédiat de son pays ; et ainsi ses voix n'avaient garde de l'entretenir dans les songes creux où s'égaraient des imaginations oisives et malades.

« En observant la nature de ses prédictions, la raison pourra n'y voir que les évènements annoncés par un génie qui, sans se l'avouer, portait en soi la force de les produire. Dégagées de leur expression mystique, elles reviennent effectivement à des pronostics de politique ou de stratégie, comme en ont fait dans tous les temps les hommes d'État supérieurs et les grands capitaines. Si elles se présentent dans l'histoire avec un caractère d'infailibilité qui dépasse la mesure humaine, c'est parce qu'on n'a enregistré que celles qui se sont accomplies ; mais comme j'ai démontré précédemment que Jeanne a prédit maintes choses qui ne sont point arrivées, il s'ensuit que le merveilleux de son instinct prophétique est corrigé par la diversité de ses effets.

« Si une telle manière de voir est admissible en ce qui concerne la prescience de Jeanne dans les actes de sa vie publique, tout le monde avouera qu'elle ne saurait convenir à une particularité bien extraordinaire et bien prouvée que voici :

« Dans l'une de ses premières conversations avec Charles VII, elle lui annonça qu'en opérant la délivrance d'Orléans, elle serait blessée, mais sans être mise hors d'état d'agir ; ses deux saintes le lui avaient dit, et l'évènement lui prouva qu'elles ne l'avaient pas trompée. Elle confesse cela dans son quatrième interrogatoire. Nous en serions réduits à ce témoignage, que le scepticisme, sans révoquer en doute sa bonne foi, pourrait imputer son dire à une illusion de mémoire. Mais ce qui démontre qu'elle prédit effectivement sa blessure, c'est qu'elle la reçut le 7 mai 1429, et que le 12 avril précédent, un ambassadeur flamand qui était en France écrivit au gouvernement de Brabant une lettre où était rapportée non-seulement la prophétie, mais la manière dont elle s'accomplirait. Jeanne eut

l'épaule percée d'un trait d'arbalète à l'assaut du fort des Tourelles, et l'envoyé flamand avait écrit : « Elle doit être blessée d'un trait dans un combat devant Orléans, mais elle n'en mourra pas. » Le passage de sa lettre a été consigné sur les registres de la Chambre des comptes de Bruxelles. »¹

1. Quicherat. *Procès*, t. I, p. 79. — Aperçus nouveaux, p. 60, 75-76.

CHAPITRE V

Les compagnons du départ et de la route.

(DE DOMREMI A CHINON, FÉVRIER 1429-6 MARS)

Opposition paternelle. — Prophètes apparents. — Jacques d'Arc. — L'oncle Laxart. — Robert de Baudricourt (1428). — Les adieux aux gens de Greux, (1429). — Vaucouleurs. — Encore Baudricourt. — L'exorcisme. — Les amis de Jeanne : Les Royer, Poulangy, Jean de Metz, etc. — Charles de Lorraine ; l'entrevue de Nancy ; — Le peuple de Vaucouleurs. — Une escorte. — Jean de Metz. — Bertrand de Poulangy. — Episode de la vie de sa mère. — En route pour Chinon. — Sainte Catherine de Fierbois. — Arrivée à Chinon : 6 mars 1429 à midi.

Les Voix du Ciel n'étaient que des précurseurs ; d'autres compagnons devaient se grouper autour de Jeanne ; son père en eut le pressentiment. Deux ans s'étaient écoulés depuis que sa fille avait pour la première fois entendu l'angélique messager quand Jacques d'Arc eut des songes singuliers. A plusieurs reprises, ayant rêvé que Jeanne s'en irait avec des gens d'armes, il le dit à sa femme. Dès lors ils surveillèrent leur enfant avec un soin jaloux. Comme on dit vulgairement, leur tête travaillait. Jacques se montait et disait à ses fils : « Se je cuidoye que la chose advensist que j'ay songié d'elle, je vouldroye que la noyessiés ; et se vous ne le faisiés, je la noieroye moy-mesmes. »... Avant même qu'elle n'eût rien dit, Jeanne rencontrait de l'opposition à ses projets. La famille est en petit

l'image de la société. Comme chez son père, sur de plus vastes scènes, à Vaucouleurs, à Chinon, à Orléans, avant et après Reims, la Pucelle sera discutée. A Domrémi, l'opposition qui lui était préparée semblait la plus autorisée, mais que peut l'homme lorsque l'ordre providentiel intervient contre lui dans des questions qui touchent à la destinée des nations ? La mission de Jeanne d'Arc était nécessaire ; elle fut.

Elle correspondait à une espérance générale. Il n'est point dans notre sujet de rechercher les bruits de l'époque et de leur donner plus d'importance qu'ils n'en comportent; touefois nous pouvons les rappeler sommairement. Ainsi, quoiqu'elles ne se rattachent point à la France, mais au pays de Galles, le peuple accepte et interprète les prédictions du fameux enchanteur Merlin et répète que du *Bois-Chesnu*, proche de la maison de Jeanne, doit sortir la libératrice du royaume. A ceux qui en doutent, on cite sainte Brigitte morte le 8 octobre 1373, déjà canonisée et l'on rapproche la sainte d'une femme étrange : Marie d'Avignon qui, elle aussi, a annoncé la venue d'une jeune fille sauveur désigné pour la France.¹

Ces bruits, les impulsions de ses Voix, la misère croissante, les ravages des bandes qui désolent le coin de terre où elle vit finirent par aiguiser péniblement les préoccupations de Jeanne. Il est permis de penser que dès 1427, elle réfléchit aux moyens humains qu'elle adopterait pour l'exécution de ses projets. Son père même, instrument inconscient de la Providence, ne tarda pas à lui fournir une précieuse indication. Son premier adversaire devint son premier pionnier.

En 1423, Robert de Saarbruck, damoiseau de Commercy,

1. Quicherat. *Procès*. I, p. 132, 68; — III, p. 341; — *Aperçus nouveaux* p. 73. — Sainte Brigitte avait en son temps (xiv^e siècle) une réputation considérable; — au xix^e siècle, dans les montagnes de la Comté de Bourgogne, les personnes pieuses disent encore les oraisons de sainte Brigitte afin de n'être point surprises par la mort.

avait, pour droit de protection et de sauvegarde, frappé d'une contribution de 2 gros par feu, les habitants des villages de Greux et de Domremi; les maires des deux villages, le doyen Jacques d'Arc, dix notables avaient reconnu cette dette. Un sieur Guiot Poingnant se porta caution des villageois envers le damoiseau. Au jour convenu pour le paiement, les débiteurs ne l'ayant pas effectué, il dut lui-même verser les 220 écus d'or qui formaient le total de l'obligation. Il en subit plusieurs dommages: ses chevaux, ses voitures, son foin, ses biens meubles furent vendus ou butinés. Il fut ainsi conduit à agir contre les communes dont il s'était porté garant. Au cours du litige, le dimanche 16 mars 1427, deux arbitres furent nommés pour faire une enquête et rendre une décision. Les habitants de Greux et de Domremi étaient représentés par leur seigneur, le chevalier Henri d'Ogéviller, le prêtre Jacques Flament, Jean Morel de Greux, Jaquot d'Arc de Domremi ; — celui qui donnait aux arbitres leur mission s'appelait Robert de Baudricourt et de Blaise, capitaine de Vaucouleurs.

Jacques d'Arc s'était rendu à Vaucouleurs pour remplir son mandat et avait vu Robert de Baudricourt. A son retour, volontiers il raconte ce qui s'est passé, et, dans son intérieur familial donne des détails sur ce qu'il a vu : la ville et ses murs, les personnages, le château, les appartements, les costumes ; il apprend à Jeanne que Vaucouleurs est « chambre du roy » et que Baudricourt y est capitaine du royaume de France !

En 1428, ouïr ne suffit plus à la jeune fille; aller à Vaucouleurs, voir Baudricourt, lui parler deviennent en elle des besoins irrésistibles. Ne pouvant s'en ouvrir à son père, avec cette habileté qui fait qu'en toute femme il y a une diplomate souvent consommée, elle prépare son œuvre... Le Ciel a pris les devants. — Se rapprocher de Vaucouleurs est la première tentative à opérer. Sur la paroisse de Maxey, il y a le hameau de Burey-le-Petit, et là, dans une longue maison sans étage, vit avec sa

famille, Durand Laxart ou Lassois. Il a épousé Jeanne le Vauseul, fille de Jean le Vauseul et d'Aveline de Vouthon, sœur d'Isabelle Romée ; il est donc par alliance le cousin germain de la future Pucelle d'Orléans. Comme il est né en 1396, qu'il a 16 ans de plus qu'elle-même, elle le traite d'oncle. Il s'agit de le mettre dans son jeu. Il sera son premier confident. — A diverses reprises, elle passe quelque temps au milieu des siens ; une fois elle y est restée sept semaines ; au mois de mai elle arrange toutes choses pour y venir. On est en 1428 ; Jeanne se révèle à son oncle. Il faut qu'elle reste chez lui pendant quelque temps, huit jours au moins. « Je veux, dit-elle, aller en France, vers le Dauphin, afin de le faire couronner. » — Avec son bon sens, le paysan formule des objections ; elle y répond par l'un de ces bruits prophétiques que nous avons rappelés : « N'a-t-il pas été dit autrefois que la France serait désolée par une femme et qu'ensuite une vierge la restaurerait ? » — L'oncle Laxart se laisse convaincre, devient le compagnon de route de sa cousine, et avec elle se rend à Vaucouleurs et chez Robert de Baudricourt.¹

On était alors dans la semaine des fêtes de l'Ascension. Quelque temps après le capitaine les reçut. Jeanne lui dit qu'elle était venue vers lui de la part de son Seigneur afin qu'il mandât au Dauphin de se bien maintenir, de ne pas mettre fin à la guerre avec ses ennemis, parce que son Seigneur à elle devait lui envoyer du secours vers le milieu du carême prochain. « Le royaume, ajoutait-elle, ne regarde pas le Dauphin, mais mon maître. Or mon maître veut que le Dauphin devienne roi et ait le royaume dans son commandement. Cela sera, malgré ses ennemis, et c'est moi qui le conduirai au sacre. » — Et Robert de Baudricourt lui demanda : « Qui est ton Seigneur ? » — « Le Roi du Ciel, » répondit-elle. — Robert qui lui avait d'abord

1. Quicherat. *Procès*, II, 456; 444; — IV, 205; *Aperçus nouveaux*, p. 22.

refusé audience, après l'avoir entendue, la jugea en homme de guerre grossier, ne vit en elle qu'une dépravée, la traita comme une folle et donna à Durand Laxart le conseil de l'emmener et de la guérir à coup de gifles.¹

Il n'y allait pas de main morte, et, quand on le connaît un peu, on n'en est pas surpris. « Il n'est point l'un de ces braves qui la suivront et la serviront dans les batailles ; il est, comme l'écrit Quicherat, le premier de ces politiques qui se tiendront entre elle et le roi pour la contredire, la gêner et la perdre. » C'est bien dans sa nature et son héritéité. Fils de Liebault de Baudricourt, champenois quoique chambellan de Robert duc de Bar, gouverneur de Pont-à-Mousson, — et d'une champenoise, Marguerite d'Aunoy, dame de Blaise en Bassigny, le capitaine de Vaucouleurs était d'autre part l'héritier de deux oncles riches : Guillaume de Poitiers et Jean d'Aunoy ; il vint à Vaucouleurs peu après 1415.² Poursuivant la fortune, il avait épousé d'abord Catherine de Chancey, veuve de Bertrand de Landres, — puis peu après sa mort, dans l'été de 1425, Alarde de Chambley, veuve de Jean, seigneur de Manonville. Ce dernier mariage, célébré au milieu de fêtes avec la fille de Ferry, maréchal de René duc de Bar, possédant la moitié de la seigneurie de Neuville-sur-Orne, l'avait mis en puissant relief dans le pays.³ Pour se faire connaître, il avait eu déjà recours à d'autres moyens. Si Baudricourt était capitaine de France, il n'en était pas moins un véritable chef de partisans et la chatellenie de Vaucouleurs

1. S. Luce. *Preuves*, pièce LI, p. 97 ; — et pièce additionnelle au supplément XLII, p. 359.

2. S. Luce. *Supplément aux Preuves* : XXXVIII, p. 347. — *Preuves*, CXVI, p. 161. — Cette pièce datée du 19 sept. 1425 est amusante. On conduisait pour les festins de la noce une charrette chargée de gâteaux, « des pastourelz » pillèrent la charrette qu'on avait laissée dans une grange de la ville de Gibomié (Gibeaumeix), en face de Vaucouleurs.

3. Blaise et Baudrecourt ou Baudricourt sont deux villages champenois, voisins l'un de l'autre, situés dans le canton de Doulevant, Haute-Marne. (Misset, p. 12, texte et note 2.)

était entre ses mains la sœur de celle de Commercy. Le damoiseau de celle-ci et le capitaine de celle-là ne se gênaient pas pour faire des expéditions au cours desquelles ils se comportaient comme des pillards, détroussant les marchands¹ ou faisant prisonniers des sujets du duc de Bourgogne ou de Henri V afin de se faire ensuite verser de fortes rançons. En 1421, Jean Peguillot de Langres dut remettre à Robert deux cents écus d'or.² Celui-ci appliquait à la vie quotidienne les principes que lui inspiraient son tempérament double et ses instincts de calculateur égoïste. — Malgré cela, peut-être même à cause de cette manière d'être, il fut et resta le fidèle tenant du roi de France dans la région. Il eut à défendre Vaucouleurs contre Jean de Vergy et le fit avec une sauvage énergie, sans doute capturant, pillant, brûlant, détruisant tout jusqu'aux moulins, semant dans le Bassigny les ruines et la misère, mais somme toute, luttant pour le roi de France. — Cette résistance amena des représailles. Greux et Domremi ne furent pas épargnés. En 1425, une bande à la solde de Henri d'Orly dit de Savoie fit une rafle de tout le bétail. Heureusement, Jeanne de Joinville, châtelaine de Domremi avait épousé Henri d'Ogéviller, puissant seigneur lorrain dont nous avons déjà parlé. A la demande des habitants de Domremi, elle porta plainte à Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont qui avait dans sa mouvance le château de Doulevent où résidait Henri d'Orly. Vaudemont fit poursuivre les maraudeurs qui furent obligés de rendre leur butin. Jeanne d'Arc avait alors 13 ans ! Ne serait-ce pas à ce moment, même avant la visite de son père en 1427, qu'elle apprit l'existence de Baudricourt ?

Dès qu'elle avait été admise en sa présence, quoiqu'il fût entouré d'hommes d'armes, renseignée par sa Voix,³ elle

1. Archives de la Meuse, B. 2214, fo 102, v°.

2. S. Luce, *Preuves*, suppl. XXIV, 316 et 317.

3. Quicherat. *Procès*, I, 53.

l'avait reconnu. Sa rudesse envers elle ne l'étonna pas. Un changement ne tarda pas à se produire. — Le 22 juin 1428, Henri VI d'Angleterre commissionnait Messire Antoine de Vergy, seigneur de Champlitte, gouverneur des pays et comté de Champagne et de Brie pour qu'il mit en son obéissance la ville et le château de Vaucouleurs.¹ La petite armée fut vite convoquée. Avant même qu'elle fût toute réunie, au plus tard, dans les premiers jours d'août 1428, le chastelet de Vaucouleurs se rendit. Des négociations et les trêves avec Philippe le Bon empêchèrent que cette reddition devint jamais réelle. Baudricourt en profita pour continuer d'être un homme à double face. Il représentait le roi de France et se tenait en bonne intelligence avec les seigneurs de la cause bourguignonne. Il en tirait profit et le 18 décembre 1428 se voyait choisir avec quelques autres nobles pour un message spécial par un des grands vassaux de Philippe le Bon : Guillaume, seigneur de Châteauvillain, à l'effet de demander à Louis, cardinal de Bar, l'investiture de la seigneurie de Pierrepont. — Néanmoins la campagne d'Antoine de Vergy avait été une leçon. Les habitants du Val en amont avaient dû fuir et chercher leur salut à Neufchâteau. A leur retour, partout la misère et la ruine !

Jeanne de plus en plus marchait où la poussaient les hautes influences qui s'exerçaient sur elle. C'est pourquoi elle revit son oncle Durand Laxart dont la femme était sur le point d'avoir un enfant. Il fut convenu qu'il viendrait chercher Jeanne à Domrémy pour qu'en cette circonstance elle leur rendît quelque service. En effet au début de janvier 1429 il vint et elle s'en alla avec lui. Perrin le Drapier ne fit que la voir, mais en passant à Greux, elle dit adieu aux gens. Devant la maison où demeuraient les parents de Gérard Guillemette qui avait

1. Quicherat. *Procès*, II, p. 392, note 2, visant pièce n° 43. Archives du royaume, K. cart. 69.

alors 16 ans, elle cria au père de celui-ci : « Adieu, je vais à Vaucouleurs ! » — En la voyant avec D. Laxart, chacun pensait qu'elle se rendait seulement chez lui ; l'on n'apprit que plus tard son départ pour la France !... Il y eut quelqu'un à qui elle n'eut point le courage de dire adieu, ce fut Hauviette, celle-là qui devint la femme d'un brave laboureur : Gérard de Sionne. Elle avait 18 ans et Jeanne 19 ; elle aimait la Pucelle pour sa bonté, Jeanne était sa compagne de presque tous les instants... Cependant elle ne savait rien des pensées intimes de son amie,... mais quand elle connut son départ, elle ne se laissa point leurrer par les apparences et le prétexte, elle sentit que quelque chose d'irréparable venait de se déchirer dans leurs deux existences... Dans sa tendresse blessée, elle pleura beaucoup...¹

L'heure des secrets était passée. Si Jeanne n'a rien confié à ses parents, ni à son curé, ni à personne à Domremi, elle n'est pas sans avoir laissé deviner que des évènements importants se préparent. Sur le point de quitter son village, elle dit un jour à un laboureur né en 1396 et qui était du parti anglo-bourguignon : « Compère, si vous n'étiez Bourguignon, je vous confierais bien quelque chose... » Mais ce fut tout. Gérardin crut qu'il s'agissait de quelque fiancé.

Une fois éloignée des lieux de son enfance et des personnes qu'elle y a connues et aimées, elle grandit même à ses propres yeux. Elle est partie pour remplir une mission ; celle-ci doit être commençée pendant le carême qui précédera le grand jubilé du 25 mars 1429 ; voici le moment.²

Durand Laxart, dès qu'il fut seul sur la route avec sa cousine, la fit parler. Jeanne lui confia l'urgence de son voyage à Vaucouleurs, puis en France, et, pensons-nous, peu de jours s'écou-

1. Quicherat. *Procès*, t. II, p. 421, dép. Watrin ; — II, 414, 428, 430, 431, 434 ; — p. 419, dép. Hauviette.

2. Quicherat, *Procès*, I, p. 128, 129.

lèrent entre l'arrivée de la Pucelle à Burey-le-Petit et sa visite, la première en 1429, à Baudricourt. Elle la lui rend avec son costume de paysanne, de couleur rouge, comme on les faisait alors. Son oncle la conduit chez de braves gens : les Royer, où elle loge. Elle reste chez eux, en diverses reprises, trois semaines. Dès lors elle ne cache plus rien. Ses hôtes sont ses confidents et ses porte-paroles. « Il faut qu'elle aille vers le noble Dauphin ; ainsi le veut son Seigneur, le roi du Ciel, et, fût-elle obligée de s'y rendre sur les genoux, elle irait. » Voilà ce qu'elle répète sans cesse à ses amis. Elle tente quelque chose. Elle fait parler à Baudricourt pour qu'il la conduise là où se trouve le Dauphin ; le capitaine s'y refuse.¹

Question de forme, pour ne pas modifier trop promptement son attitude de 1428. Les circonstances ne sont plus les mêmes, l'habile Robert de Baudricourt le sent bien. En 1428, il était fort lié avec René d'Anjou, duc de Bar, qui depuis cinq ans temporisait afin de ne pas prêter serment de fidélité et rendre hommage comme vassal à Henri VI d'Angleterre, pour la partie du duché de Bar qui se trouvait dans la mouvance de la couronne de France. En 1429, Henri VI exige l'hommage, menace René d'Anjou de confisquer ses États et de prononcer sa déchéance. La situation est grave. « Prêter serment à Henri VI ou plutôt à Bedford, c'était pour René d'Anjou se reconnaître l'homme-lige du plus implacable adversaire du roi de France Charles VII, son beau-frère, et de la reine Yolande de Sicile, sa mère ; — refuser ce serment, c'était entrer en révolte ouverte contre Louis, cardinal de Bar, son grand-oncle, et Charles II, duc de Lorraine, son beau-père, » qui le poussent à cette mesure, le premier par peur des Anglais, le second par sympathie pour le duc de Bourgogne.² René ne se presse pas. Il recourt à des biais de procédure.

1. Quicherat, *Procès*, II, p. 449, 447.

2. S. Luce, *Jeanne à Domrémi*, p. 187 et la note.

Il prêtera serment, mais par procureur, et seulement le 29 avril 1429, — puis aussitôt après les premiers succès de la Pucelle, il le désavouera. Ce n'est pas d'une correction absolue, mais l'époque comportait de ces choses !... Revenons à janvier 1429. Baudricourt, qui représente le parti français dans la vallée de la Meuse, ignore l'avenir ; il prévoit que prochainement il sera privé de tout secours humain ; Jeanne lui apparaît comme une dernière carte à jouer, il se décide à la favoriser.

D'après la déposition de Catherine Royer, le jour même de son refus d'audience, Robert de Baudricourt vint chez elle. Dom Jean Fournier l'accompagnait. Le prêtre revêtit son étole, et en présence du capitaine procéda aux cérémonies de l'exorcisme, adjurant Jeanne de s'éloigner d'eux s'il y avait en elle un principe mauvais, au contraire de s'approcher si elle obéissait à un bon principe. Tandis qu'il parlait, Jeanne se trainait sur les genoux jusque vers le prêtre, déclarant ensuite qu'il n'avait pas bien agi, car il savait quelle elle était puisqu'il l'avait entendue en confession. C'est l'enquête sommaire à Vaucouleurs avant les solennités de Poitiers et de Rouen.

Baudricourt n'est pas convaincu. Il résiste encore. Il ne veut pas la faire conduire, ainsi qu'elle le demande, auprès du Dauphin. Et Jeanne, en présence de Catherine Royer, de lui répéter qu'il le faut et de lui crier : « N'avez-vous pas ouï la prophétie : la France a été perdue par une femme, une vierge des Marches de Lorraine la restaurera !... » Le temps paraît long à la suppliante, mais sa foi devient communicative, un noyau d'amis se forme et se grossit autour d'elle.

A côté de Durand Laxart, d'Henri Royer, de sa femme Catherine, se groupent : Jacques Alain, qui l'accompagnera à Nancy ; Geoffroy du Fay, chez qui Jeanne est allée plusieurs fois à Marcey-sous-Voise ; Aubert d'Ourches, noble homme aussi, d'un village voisin de Commercy, qui, au début de sa carrière, l'entend affirmer sa mission et qui sera près d'elle, presque au jour

final, alors que devant Senlis, la Pucelle se confesse au frère Richard, et, avec les ducs de Clermont et d'Alençon « reçoit le corps du Christ ! »¹ Bertrand de Poulangy la connaît depuis l'Ascension de 1428; Jean de Novelompont, dit Jean de Metz, ne tarde pas à se joindre à eux.

Il a 27 ans. De même que beaucoup à son âge, il ne comprend guère ce qui se passe. Est-il sceptique? Est-il opportuniste?... Il est plutôt sceptique et railleur. « Ma petite amie, que faites-vous là? dit-il, quand il voit Jeanne chez les Royer et quand il apprend ses prétentions... Faut-il donc que le roi soit chassé du royaume et que nous soyons Anglais! »² — La paysanne ne laisse pas la question et l'aparté sans réponse :

— « Ce que je fais ici?... reprend-elle.... j'y suis venue parce que c'est *Chambre du Roi*, parce que Vaucouleurs est ville royale,...³ Je suis venue pour parler à Robert de Baudricourt, pour qu'il me conduise ou me fasse conduire près du Roi. Il ne s'occupe pas de moi et n'a cure de mes paroles. Qu'importe? Avant que nous soyons au milieu de la grande quarantaine⁴, il faut que je sois vers lui, dussé-je perdre les pieds jusqu'aux genoux. Car personne au monde, ni rois, ni ducs, ni même la fille du roi d'Ecosse⁵ ou autres ne peuvent recouvrer le royaume

1. Quicherat, *Procès*, t. II. 24^e témoin, G. du Fay; — 28^e témoin, A. d'Ourches, p. 450.

2. Le texte porte : « *Oportet ne* » que nous traduisons par : « Faut-il donc? »... M. Canet, professeur d'histoire aux facultés catholiques de Lille, dans son livre fort intéressant sur Jeanne d'Arc (Lille, 1879, p. 21), traduit par : « Ne faut-il pas? »... C'est un changement de sens. Pour qu'il en fût ainsi, le texte latin devrait, à notre avis, porter : « *Nonne oportet?* » Mais alors l'ironie est moins marquée!

3. Ville de bourgeoisie royale. v. S. Luce, p. xxi.

4. Siméon Luce, *J. d'Arc à Domrémy*, n'a pas traduit ce passage : « *antquam sit media quadragesima* »; — le sens est clair. On était en janvier 1429, donc cette expression ne peut se rapporter qu'au temps du carême qui, en Bourgogne et en Franche-Comté est encore de nos jours (fin du xix^e s.) désigné ainsi : la grande quarantaine.

5. On parlait déjà du mariage du fils de Charles VII avec Marguerite d'Ecosse.

de France. Celui-ci même n'aura aucun secours sinon de moi. Certes, j'aimerais mieux filer près de ma pauvre mère puisque ce que j'entreprends n'est pas mon état ; mais il faut que je m'en aille, que j'agisse ainsi que je fais, car mon Seigneur le veut. »

— Et qui est votre Seigneur, reprit de Metz ?

— Dieu ! repartit la Pucelle.

A ce mot se produit une scène bien touchante. La bergère n'a encore aucun appui réel parmi les hommes, voici qu'il en surgit un. Jean de Novelompont prend la main de Jeanne, et, comme pour consacrer un contrat solennel qui se passerait entre eux, il y place la sienne en lui promettant et lui donnant sa foi qu'il la conduira, sous la conduite supérieure de Dieu, jusque vers le roi, puis il ajoute :

— « Quand voulez-vous partir ?

— Le plus tôt possible ; aujourd'hui plutôt que demain ; — demain plutôt qu'après.

— « Est-ce que vous désirez partir avec les vêtements que vous portez ?

— Non ; volontiers j'aurais des vêtements d'hommes.

Aussitôt ce converti, comme un catéchumène, se déclare compagnon volontaire et plein de foi dans Jeanne, donne des instructions pour qu'on cherche dans les effets de ses serviteurs et qu'on remette à sa protégée des vêtements et des chausses dont elle se revêtira.

Cela fait du bruit dans la petite ville de Vaucouleurs, où l'on voit s'opérer un mouvement qu'il ne faut pas dédaigner. Dieu a été le premier compagnon de Jeanne d'Arc ; il a sur terre un être collectif qu'il ne faut pas séparer de lui, parce qu'il est, en son nom, la source, le dispensateur et le gardien de tous les pouvoirs : le peuple. La population de Vaucouleurs s'enthousiasme. Composée de gens simples, elle saisit à merveille le rôle simple et providentiel de la fille de Domremy. L'étranger a envahi le royaume de France, celui-ci sombre, il faut le délivrer

et lui conserver son individualité ; pour cette œuvre la Providence envoie Jeanne ; pourquoi ne serait-ce pas ?... Il ne réfléchit pas cet excellent peuple, il ne discute pas la vierge, il la connaît ; — ni la prophétesse, il la croit ; — il pressent l'héroïne et déjà respecte la sainte sans prévoir la martyre... D'ailleurs quel honneur ne sera-ce pas si elle réussit dans son entreprise ! Elle n'est pas noble la Jeannette d'Arc. Pour qu'elle veuille agir, il faut qu'une force supérieure la pousse... Dès ce moment le peuple est pour elle ce qu'il sera toujours. Il la mesure et la comprend. A l'époque où nous sommes, Jeanne est la sublime personnification du Tiers-État lui-même. Plus tard, les savants voudront l'analyser, ils ne changeront rien. Sous les rayons puissants de la critique moderne, Jeanne d'Arc resplendira ; — l'érudition exhumerà les textes, l'histoire écrira sans pouvoir juger ; la poésie chantera, la peinture, la sculpture, la musique interviendront, toujours le peuple sera là, muet d'étonnement ou transporté d'admiration devant la merveille unique qu'il a produite pour la France.

Dès ce jour, connaissant ce qui est nécessaire à Jeanne, les habitants de Vaucouleurs se mettent en besogne pour lui confectionner des vêtements d'hommes, des chausses, des cuissards, tout ce dont elle peut avoir besoin. On lui procure même un cheval qui coûte seize francs.¹ Il y a lieu de se hâter, car après les lenteurs, voici la précipitation des événements.

Baudricourt n'est pas resté inactif. Fonctionnaire, a-t-il prévenu le roi de France ? Ami, a-t-il prévenu le duc de Lorraine ? Il n'y a rien qui permette de le certifier, mais nous savons que le 29 janvier 1429, (n. st.) « cinq sols six deniers furent remis à un messager envoyé par René duc de Bar pour lui apporter des lettres.² » A ce moment le jeune duc René d'Anjou a 20 ans.

1. Quicherat. *Procès*, II, 437.

2. S. Luce. *Preuves*, page 236, pièce ccv. — Arch. de la Meuse. B. 1051, fo 240.

Est-ce lui avec sa nature imaginative et curieuse qui écrit à Baudricourt en exprimant le désir de voir Jeanne dont le renom s'étend ? Ou bien pense-t-il qu'elle arrêtera son vieux beau-père Charles de Lorraine prêt à rendre hommage à l'Anglais ? — ou encore pense-t-il s'en servir pour préparer ses rapports avec la cour de France ? Aucun de ces points n'est établi, mais ce dernier est peut-être exact. Quoi qu'il en soit, à ce moment Jeanne est munie d'un sauf-conduit du duc de Lorraine et quitte Vaucouleurs. Son oncle Laxart l'accompagne encore ainsi que Jacques Alain.¹ Ils ont pour eux deux un cheval de 12 francs. Bertrand de Poulangy vient avec eux jusqu'à Toul. On est à la fin de janvier 1429 ; Jeanne se rend à Nancy auprès du duc de Lorraine. Sa visite était annoncée. Vraisemblablement, René d'Anjou avait tout préparé afin qu'elle fût telle qu'il la souhaitait. Le vieux duc de son côté n'avait pas oui dire sans émotion les merveilleuses choses qui déjà se répandaient au sujet de Jeanne. Il espérait qu'elle apporterait quelque soulagement à ses infirmités ; il la reçut donc.

Nancy était bien la capitale de la Lorraine, mais c'était une petite cité dont les rues tortueuses et inégales, bordées de maisons à un étage se devinrent encore dans ce qui est actuellement la vieille ville. Le Palais ducal n'avait pas besoin d'un luxueux entourage pour avoir du renom en Europe ou de l'animation. On y aimait les distractions et fêtes. Peut-être est-ce à ce goût qu'il faut attribuer ce qu'il y a de fantaisiste dans le récit que la *Chronique de Lorraine* nous a transmis de l'entrevue que le duc Charles eut avec Jeanne.

Le duc lui demanda s'il était vrai qu'elle voulût aller en France pour chasser les Anglais et remettre le roi sur son trône. Elle répondit : « Oui, Monseigneur. » — Et elle ajouta : « je

1. Quicherat. *Procès*. II, p. 435, 437, dép. de J. de Metz ; — II, 445 ; — p. 457, dép. de B. de Poulangy. — Dom Calmet qui suit la *Chronique de Lorraine* se trompe en disant que Baudricourt la conduisit lui-même.

vous promets qu'il m'en tarde beaucoup ! » — « Comment, dit le duc, tu ne portes jamais d'armes, tu ne fus jamais à cheval ! » — « Quand j'aurai un cheval et un harnachement, repartit vivement Jeanne, aussitôt je monterai ; — là verra-on si je ne scay guider. »

Le duc la fit armer ; l'écurie était alors où furent plus tard les Pieds-Deschaulz, il donna ordre qu'on amenât un cheval, un des meilleurs, tout sellé et bridé. Quand l'animal fut là, en présence de tous, Jeanne qui parut légère, sans mettre le pied à l'étrier, « dedans la selle se rua ». — On lui donna une lance ; elle vint sur la place du château et la courut mieux que ne fit jamais un homme d'armes. Toute la noblesse en était ébahie. Charles de Lorraine étonné de sa hardiesse lui fit donner quatre francs d'argent et un cheval noir.¹

Le vieux duc avait encore plus éprouvé sa hardiesse morale. Le jeune duc de Bar n'était pas sans souhaiter le triomphe du roi de France. Désireux d'être auprès de lui, il mit dans son jeu la jeune visiteuse qui demanda à Charles, ce farouche anglo-bourguignon, de lui donner son gendre, son fils comme elle l'appelait, pour qu'il la menât au roi Charles VII. — Elle osa plus encore. Le duc infirme, lui prêtant un pouvoir surhumain, la pria de le guérir, — mais elle savait que sa vie privée n'était pas régulière, alors commençant son rôle purificateur, elle lui répondit : « Vous vous conduisez mal ; vous ne serez jamais guéri si vous ne vous corrigez pas ! »² Ainsi que nous l'avons dit, il y a de la fantaisie sous ce récit. La chronique versifiée de Lorraine a trop facilement pris place dans l'histoire, mais cela dit, il est permis de rechercher ce qu'elle contient de vrai. Or le vrai, c'est ce qui domine la narration : l'accueil fait à Jeanne. Il est évident que Charles de Lorraine se comporte avec elle d'une

1. Quicherat. *Procès*. II, 444 ; — II, 391 ; —

2. Dom Calmet. *Hist. de Lorraine*, t. II, livr. 27., p. 695. — Quicherat. *Procès*, III, 97 ; — IV, 331.

façon telle que nous n'avons pu passer cette entrevue sous silence. Il ne la suivra pas à la guerre, mais il a été un jour durant, son hôte, son compagnon, son protecteur... lui qui politiquement semblait devoir être son adversaire. Il lui a montré la cour de Nancy, Jeanne en tirera profit pour se présenter à la cour de France à Chinon.

En se rendant près du duc, Jeanne avait vu le bailli de Chau mont¹, et prié au sanctuaire de Saint-Nicolas, près de Nancy. Elle s'était assuré là un compagnonnage, car Saint-Nicolas-du-Port était le sanctuaire par excellence du patron des voyageurs. Auprès de lui, elle avait passé des heures bénies, mais son arrêt avait été bref. Elle était rentrée à Vaucouleurs pour le dimanche des Bures, premier dimanche de carême qui, en 1439, tombait le 13 février². Comme par enchantement, durant son absence, tout s'était arrangé suivant ses vues; ses parents étaient venus lui rendre visite, mais sans la rencontrer; elle leur fit écrire. Le sceptique Baudricourt qui connaît la réception de Nancy ne la traite plus en illuminée. Grossier hier, aujourd'hui il se fait habile en pensant que la cour de France pourrait bien agir comme celle de Lorraine. Sur les conseils de J. de Metz, Jeanne adopte définitivement les vêtements d'hommes. Les habitants de Vaucouleurs se hâtent de terminer leur ouvrage et de le compléter. C'est eux qui procurent ou font à Jeanne une tunique, des cuissards, des éperons et ses autres armes.— Baudricourt temporise encore, Jeanne le presse. Il attendait peut-être un message du roi ou un évènement qui dissipât ses doutes. L'un et l'autre arrivèrent. L'évènement, ce fut la journée des Harengs que Jeanne lui révéla en le blâmant de ses lenteurs : « En nom Dieu, vous mettez trop à m'envoyer; car aujourd'huy le gentil Dauphin a eu assez près d'Orléans un bien grand dom-

1. Quicherat. *Procès*, II, 406. — Vid. Misset, p. 12, *Jeanne d'Arc championneuse*.

2. On l'appelle encore dimanche des brandons.

maige, et sera il encore taillé de l'avoir plus tard, si ne m'envoyez bien tost vers lui. » — Le messager ce fut Collet de Vienne.

Enfin tout semble prêt. Vaucouleurs est en mouvement, le départ fixé. On est au mercredi 23 février¹. L'après-midi s'est vite passée. — Jeanne a prié dans ces cryptes où le petit marguillier Jean le Fumeux² l'a si bien observée, — elle a dit adieu à ses amis,... le jour baisse, le cortège passe sous les murs épais de la Porte de France! — Les hommes du xix^e siècle sont encore émus en le regardant! — Autour de la fille du paysan de Domremi, six hommes d'armes se baissent sous cette voûte écrasée. Ils s'appellent Jean de Novellompont dit Jean de Metz³, — Bertrand de Poulangy, — voilà leurs deux servants : Julien et Jean de Dieu, — Leward ou de Honnecourt, — et encore Collet de Vienne et Richard l'archer. Saluons ceux qui partent pour l'œuvre de Dieu et de Jeanne au pays de France, et au pas de ces premiers compagnons militaires de la Pucelle, marquons le point précis de l'ère nouvelle qui s'ouvre dans l'histoire de la monarchie française. Le piaffement des chevaux de cette troupe à la sortie de Vaucouleurs, c'est le battement qui indique l'heure de la bourgeoisie et du peuple près de la royauté.

1. Cette date résulte de deux documents. — La *Chronique du mont Saint-Michel*, I, 30, dit que Jeanne arriva à Chinon le 6 mars. — Jean de Metz (*Procès*, II, 437) dit que l'on resta onze jours en route.

2. Jean le Fumeux est au *Procès*, t. 2, — qualifié de *matricularius*. Quicherat traduit par Marguillier. Ce nom a une origine curieuse. A la fin de l'époque Carolingienne, chaque église paroissiale de campagne avait une liste de pauvres. Ils étaient inscrits et s'appelaient *matricularii*. — Hincmar, célèbre archevêque de Reims donne à ses curés (ix^es.) des instructions et leur dit : « Je vous ai déjà souvent avertis, au sujet des pauvres (*matriculariis*); vous disant quels sont ceux que vous devez inscrire et quelle part de dimes vous devez leur dispenser. » Thomassin, t. 7, p. 370 et 371, — d'après Hincmar, t. I, p. 717.

3. Quicherat. Procès, V, 257. — Le 21 avril 1429, Charles VII fit mandater 100 livres tournois alloués à Jean de Metz pour le couvrir des frais du voyage.

Jean de Metz est de condition libre. Il a 28 ans. Avec Bertrana de Poulangy, il a pris les frais de l'expédition à sa charge. Il en est le chef et c'est à lui que le roi Charles VII octroiera cent livres pour le défrayer¹. Avant d'être à la solde de Robert de Baudricourt, il a servi Jean de Wal, capitaine et prévôt de Stenay. Ses habitudes sont loin d'être polies. Même en justice, il jurait « le vilain serrement, gettait à terre l'argent à lui présenté en manière de retraite, disant que point n'en recevroit, » ce qui dénote un tête difficile, et se faisait condamner à v sols d'amende par le prévôt de Gondrecourt tenant audience à Pagny-sur-Meuse. En mars 1448, Charles VII l'élève néanmoins à la noblesse en considération des services louables et gratuits qu'il a rendus dans les guerres ou en d'autres circonstances².

Bertrand de Poulangy appartient à la noblesse³. Il est probablement le fils de Jean de Poulangy, originaire et bourgeois de Toul, (ce qui fait penser qu'il tire son nom de Pulligny, aujourd'hui dans Meurthe-et-Moselle), et qui devint bourgeois de Vaucouleurs. Alors serait native de Toul sa dame Ysabeau, à qui était arrivée au cours de son veuvage une de ces aventures qui révèlent quels étaient les temps auxquels nous nous reportons. Un jour cette dame qui était pieuse avait organisé un pèlerinage

1. V. Procès, V, p. 257. Pièce où le receveur général Guillaume Charrier remet « à Jehan de Mets, escuier, la somme de cent livres, etc. »

2. S. Luce. *Preuves*, cxv, pièce 160, 17 sept. 1425.

3. Un doute s'est élevé sur la noblesse de Bertrand de Poulangy.— S. Luce (p. 143, pièce xcvi) dit qu'il était gentilhomme et publie une pièce constatant qu'en 1425, Bertrand de Poulangy « noble homme » fut condamné à une amende de vii sols vi deniers par le prévôt de Gondrecourt. — A la page ccx, au texte de Jeanne à Domremy, il qualifie Bertrand d'*écuyer*, et dans une note il rappelle qu'en 1456 (Procès II, 454), il est qualifié *écuyer d'écurie du roi*. — M. de Beaucourt (t. 2, p. 204) dit que Bertrand et Jean de Metz étaient simplement des hommes de condition libre, et dans une note renvoie aux lettres d'anoblissement (Procès V, p. 363); or celles-ci ne se rapportent qu'à Jean de Metz. Elles sont de Mars 1448. En 1429, Jean de Metz était simple *écuyer* (v. Procès V, p. 257.) — Mais la pièce du prévôt de Gondrecourt est formelle en ce qui concerne Bertrant ou Bertrand.

à cette Notre-Dame de Maxey que Jeanne fréquenta plus tard. Il fallait passer dans un village appelé Ougney, puis franchir la Meuse. A Ougney demeurait la dame Menauld de Naives et son mari Colard de Foug chevalier. Ce dernier avait un fils qu'il songeait à marier. Il avait pensé que la veuve de Loion de Pulligny pourrait bien en être la femme. Aussi à son passage Menauld de Naives et lui invitent-ils Ysabel à venir avec sa compagnie « boire et faire bonne chière en leur hostel. » Ysabel refuse et traverse la Meuse. Ce n'était guère l'affaire de la dame de Naives. Elle fait armer ses gens qui, sur ses ordres, montent à cheval, courrent après la dame de Pulligny, l'arrêtent et la conduisent avec une jeune femme nommée Thiérée, en la ville de Sorcey (Sorcy) à l'hôtel de Milet de Naives, écuyer. Là, elle fut détenue de force. Milet de Naives la menaçant de la conduire où elle ne verrait jamais aucun de ses parents, elle accepta d'être sa fiancée à condition qu'elle serait ramenée à Vaucouleurs. — Déjà l'on y avait appris quel sort lui avait été fait et les officiers du roi s'apprêtaient à la secourir, quand Menaut de Naives feignant une entente entre elle et le père d'Ysabel pour la ramener à Ougney, la fit monter à cheval et la conduisit contre sa volonté et la nuit jusqu'à Villey où on la détint pendant six jours. Mais le bailli de Chaumont ayant connu ces choses, se rendit lui-même à Villey d'où il put ramener saine et sauve la malheureuse Ysabel. — Le bailli avait au nom du roi pris possession de tous les biens meubles et immeubles de la dame de Naives, mais sur une supplique au roi, Charles VI lui pardonna moyennant cent livres parisis à payer à l'Hôtel-Dieu de Paris. — Cette bienveillance royale ne fit qu'encourager Menauld de Naives, Colard de Foug et son fils; alors le roi manda au bailli de Chaumont de prendre la pauvre femme Ysabel de Pulligny, son père Jean Colin et son cousin Colinet sous la sauvegarde royale¹. C'était nécessaire,

1. S. Luce. *Preuves*, pièce xvi, avril 1408. — Nous ne pouvons com-

car la vie d'Isabel s'écoulait dans l'effroi. Elle n'osait plus se montrer chez elle et passait ses heures à fuir de Vaucouleurs à Neufchâteau et à Chaumont.

Sur la route que suit le cortège de Jeanne d'Arc, un autre Jean Colin est dans l'attente. Il a 39 ans. Il sera curé de Domremi et deviendra chanoine de l'église collégiale Saint-Nicolas à Brixey. Trois fois, il a entendu Jeanne en confession. Il ne la laisse pas s'éloigner sans la saluer. A-t-il au confessional deviné l'héroïne et la sainte ? Il sait qu'elle part pour ce pays qu'il appelle la France ! Il l'a vu monter à cheval. Maintenant elle passe... son émotion peut être bien vive.¹

Henri Royer, l'hôte de Jeanne n'était pas sans préoccupation. Il se demandait comment Jeanne pourrait s'éloigner de Vaucouleurs, tant il y avait de gens d'armes disséminés dans tout le pays ! Il lui avait fait part de ses craintes. « N'en ayez pas, lui dit-elle ; je ne les crains pas, ma route est déblayée. S'il y avait des hommes d'armes, j'ai pour moi Dieu mon maître, c'est lui qui fera ma voie jusqu'à M^{sr} le Dauphin, et je suis au monde pour arriver jusqu'à lui ! »²

Le voyage n'était pas facile. C'était une périlleuse aventure que d'aller dans un pareil moment des bords de la Meuse aux rives de la Loire et de parcourir à cheval 150 lieues. À mesure que l'on s'éloignait de Vaucouleurs, de plus en plus, il y avait à craindre les Anglais et les Bourguignons qui, sur une longueur de cent lieues au moins, se trouvaient de tous côtés autour de la route dans la direction du pays où était le roi.³ Des pluies récentes et abondantes avaient transformé les chemins en fondrières, grossi les rivières qui avaient emporté les

prendre, eu égard à cette pièce, la note sur la pièce cxv, p. 144, *Preuves* où M. Luce appelle Marguerite la mère de Bertrand de Poulangy. — *Vide quoque* : pièce xxix. Troyes, 19 octobre 1409.

1. Quicherat. *Procès*, II, 20^e témoin, 454, 456, 457.

2. *Procès*, II, p. 449.

3. Michelet, t. ..., p. 62. Édit. ...

ponts. Il n'y avait pas de temps à perdre, aussi, « à travers les campements, les cités hostiles, même parfois des traits, avec ses compagnons tous sains et saufs, » Jeanne continue sa route.¹ Elle dira : « Mes frères du Paradis nous ont conduits, » — ses compagnons ajouteront : « C'est un ange ! »

Si l'on s'arrête, on couche n'importe où, même à la belle étoile, Jeanne avec ses jupes ou jupons, ses chaussures de soldat. Jean de Metz et Bertrand de Poulangy sont à côté d'elle, l'entourent du plus absolu respect et en 1456 ce sera pour eux un bon souvenir. Le repos nocturne est court ; en général, on se remet en marche au petit jour.

Bien vite, il s'établit une intimité supérieure entre tous les voyageurs. Peu à peu Jeanne exerce son influence. Volontiers elle fait des aumônes. Si elle n'a pas de menue monnaie, elle en demande à Jean de Metz qui lui en remet. Il sait que c'est pour Dieu. Elle ne jure jamais et prêche ainsi d'exemple ; bien plus si quelqu'un jure, elle fait le signe de la croix.² Ce qu'elle désire surtout, c'est entendre la messe. Mais il faut éviter qu'elle ne soit découverte, aussi se prive-t-elle de ce bonheur. Durant tout le voyage, elle n'assiste que deux fois à cet office.³ — Une fois peut-être, ce fut en l'abbaye de Saint-Urbain où elle coucha le premier jour de son voyage, la seconde fois à Auxerre dans l'église cathédrale.⁴ Là, elle pria avec sa ferveur accoutumée devant l'image de la B. Marie qui alors était placée devant le grand portail où la vénération populaire l'entourait. A Auxerre, on ne s'étonna pas outre mesure de la présence de ces Lorrains. Ils voyageaient, disaient-ils, pour affaires de commerce ; on les laissa passer et continuer leur route vers Gien.

1. Alain Chartier. Lettre de la fin de juillet 1429, et Quicherat, *Procès*, V, p. 133.

2. Cette coutume a persisté jusqu'à nos jours dans la Comté de Bourgogne.

3. Quicherat, *Procès*, II, p. 437 et 438, dép. de J. de Metz.

4. Lebeuf. *Hist. d'Auxerre*. Pièces justificatives, n° 216 ; — Challe. *Hist. de l'Auxerrois*, p. 377.

Ces singuliers commerçants parlent tout en s'acheminant vers leur but. Jean de Metz est curieux et volontiers interroge sa compagne.

— « Est-ce que vous ferez ce que vous dites ?

— « Ne craignez rien, répond Jeanne ; j'ai reçu des ordres pour agir. Mes frères du Paradis m'ont dit ce que j'avais à faire. Il y a déjà quatre ou cinq ans qu'eux et mon Seigneur, c'est-à-dire Dieu lui-même m'ont dit qu'il fallait que j'allasse à la guerre pour recouvrer le royaume de France. »¹

Cette délivrance est leur préoccupation constante. N'en est-il pas toujours ainsi ? Quand l'ennemi envahit et opprime la patrie, quand elle souffre, y a-t-il dans l'âme du peuple d'autres soucis ? A cette douleur-là se ramènent toutes les autres. — A cause d'elle, la petite troupe s'entretient de la misère générale, des faits d'armes dont elle recueille l'écho en passant par les fermes et les hameaux. Elle parle aussi du passé, de la succession des événements depuis trente ans, de l'audace des Anglais, du pays qu'elle a quitté, de ceux qu'elle traverse, de ceux vers lesquels elle tend. — Les compagnons de Jeanne sont jeunes, elle l'est aussi, la nature les frappe. C'est la fin de février, puis mars. Déjà la sève gonfle les bourgeons, les prés reverdissent, c'est le renouveau dans une admirable partie du pays de France, il n'est pas jusqu'à la pierre qui ne délaisse sa teinte hivernale pour briller des tons, plus chauds que lui apporte le soleil printanier. Malgré certaines difficultés de gués à passer, le voyage se fait bien. — Cependant Jeanne se souvient. Elle a quitté Domremi, ses parents, ses frères, sa famille, ses amis. Adieu promenades de Beaumont ! Adieu pèlerinages à Maxey ! Elle n'ira plus à la fontaine des reines... Si l'on nous disait qu'elle en a pleuré, nous n'en serions pas surpris. Aimer son village, s'en souvenir, c'est être au premier degré de l'amour

1. *Q. Procès*, II, 438.

intense de la patrie ! — Et celui-ci, s'il en était besoin, tous l'éveilleraient en l'âme de la Pucelle. Richard l'archer l'entretenait des soldats et de leur vie, Colet de Vienne de divers usages de la cour, Jean de Metz et Bertrand de Poulangy lui prononcent les noms des chefs militaires qui sont venus jusqu'à eux : du duc d'Alençon, du bâtard d'Orléans, de La Hire, de Saintailles qui deviendront ses inséparables, du connétable de Richemont et de Gilles de Rais, et de ceux-là qui en ce moment sont puissants à la Cour de France aussi bien que des principaux parmi les ennemis.

D'Auxerre on avait gagné Gien, par le seul chemin qui au moyen-âge existât entre ces deux villes, c'est-à-dire par Perrigny, Fleury, Laduz, Senan, Sepeaux, Villefranche, Château-Renard, mais toujours en évitant les lieux trop fréquentés¹... Puis on avait traversé le Berry et sans trop grand empêchement, on était arrivé en Touraine, à un village nommé Sainte-Catherine de Fierbois. C'était le vendredi 4 mars. D'après une tradition locale, Jeanne et son escorte trouvèrent un gîte dans le château de Comacre. Elle-même dans ses interrogatoires a rappelé qu'elle avait en l'église de Sainte-Catherine entendu trois messes et que de là pour la première fois, elle avait écrit au roi en son château de Chinon, pour le prévenir de son arrivée, l'avertissant qu'ayant fait 150 lieues pour venir vers lui, elle saurait bien le reconnaître au milieu de beaucoup d'autres.²

Le lendemain matin, « en pourpoint noir, chausses estachées, robe courte de gros gris noir, cheveux ronds et noirs, chapeau noir sur la tête, »³ la Pucelle et ses compagnons repartirent. Ce furent sans doute des heures pleines d'émotion celles qu'ils passèrent en s'acheminant de Sainte-Catherine de Fierbois vers

1. O. Reilly. *Chronique du siège d'Orléans et du voyage de Reims*. T. I., p. 316.

2. Quicherat. *Procès*, l. 56, 75.

3. *Journal du greffier de La Rochelle. Revue historique*, t. IV.

Chinon sous des chênes antiques et des hêtres superbes. Même chez les humbles les spectacles de la nature inspirent et élèvent la pensée ! A travers les vastes clairières que formaient des landes couvertes de bruyères, la petite troupe devinait la forêt de Bellevau (*nemus de Bella valle*) enveloppée dans des brumes violettes ; les senteurs printanières montant de toutes parts dans la contrée les remplissaient d'aise et les invitaient à l'espérance. Ils avaient suivi le chemin de Noyant à l'Isle-Bouchard, puis avaient pris la rive droite de la Vienne et l'ancienne voie qui aboutissait à la porte de Bessé près du cimetière de la porte Saint-Etienne. Leurs cœurs connurent des battements nouveaux quand, adossé à la colline, regardant à la fois les vallées de la Loire, de l'Indre et de la Vienne, Chinon parut. La position était admirable, le château qui la couronnait ne l'était pas moins avec son vaste développement de donjons quadrangulaires, de tours massives ou élancées, portant haut dans le ciel leurs toits en poivrière et reflétant dans les eaux de la Vienne leurs murailles féodales. Thibaud le Tricheur avait dressé là son repaire insolent ; en ce moment la cour de France s'y gardait comme dans un suprême asile avec le roi de Bourges : Charles VII. Sous cette impression, le 6 mars vers midi, après avoir suivi les murs de l'abbaye de Saint-Mexme, pénétrant par la porte de Verdun, dans l'enceinte de ce qu'on appelait la Ville-fort, Jeanne d'Arc, Jean de Metz et Bertrand de Poulangy, leurs deux servants, Richard l'Archer et Colet de Vienne s'avançaient en ce silence mystérieux qui dans la vie des individus et dans celle des nations précède les grands événements. ¹

1. « L'an mil CCCC^eXXVIII, le 6^e jour de mars, la Pucelle vint au Roy. » Continuateur de Nangis. Quicherat. *Procès*, t. IV. p. 313. Lui seul fixe cette date. Cf. Monstrelet, ch. 57.

CHAPITRE VI

Chinon.

LE DUC D'ALENÇON

Caractère de cette rencontre. — Arrivée. — Attente. — Une triste prophétie. — La grand'salle du château. — Portrait de Jeanne. — Portrait de Charles VII. — Jeanne d'Arc pouvait-elle le reconnaître? — Guillaume Bellier et sa femme. — Le page Louis de Contes. — Gérard Machet. — Charles VII est-il un compagnon de Jeanne d'Arc? — Le secret du roi. — Le duc d'Alençon, la bataille de Verneuil. — La mère et la femme du duc d'Alençon. — Une ballade de Charles d'Orléans. — Le duc d'Alençon et Jeanne d'Arc à Chinon. — Souvenirs du Mont-Saint-Michel. — Une visite à l'abbaye de Saint-Florent. — Le beau duc. — La commission ecclésiastique de Chinon.

Chinon est le premier contact de la royauté et de la noblesse avec l'enfant du peuple qui les sauvera. Il se produit au printemps de l'année et en fait un printemps national. Jeanne vient au roi et aux nobles avec son intelligence ouverte, sa volonté vive, son cœur chaleureux, avec toutes les ardeurs de la vingtième année. Elle brûle de les servir et va souffrir de ce qu'ils n'en tirent pas immédiatement profit. Dans son individualité, elle éprouve ce que le peuple en sa collectivité a souvent ressenti. Le peuple a toujours vingt ans, les rois et les nobles l'ont souvent méconnu! En 1429, en face de cette jeune fille

prête aux plus héroïques sacrifices, Charles VII hésitera. Il est jeune pourtant, lui aussi ! Mais il appartient à une société vieillie. Les hommes qui l'entourent, restes d'une féodalité caduque, arrêtent sa sève et son développement naturel. Ils sont les représentants d'une noblesse usée, qui n'a d'autres ambitions que celles de l'argent, des jouissances et des vengeances personnelles ; au souffle de Jeanne sauront-ils se régénérer ?

Près de maisons aux pignons en pointe, dans un carrefour de rues étroites dans la perspective desquelles on entrevoyait des encoignures ornées de tourelles, de pampres commençant à bourgeonner, non loin de la porte de Verdun, il y avait un puits. C'est là que les compagnons de Jeanne achevèrent leur route. Elle-même descendit de cheval en s'aidant de la margelle.¹ Elle arrivait à Chinon en paysanne ; elle devait en repartir six semaines après en chef de guerre.

La première compagne qu'elle y eut fut une bonne femme chez qui elle demeura. Son nom, personne ne l'a recueilli. Chez elle, Jeanne attendit le résultat de sa lettre au roi datée de Sainte-Catherine de Fierbois. De chez elle encore, partit une demande régulière d'audience. Le roi fit venir Jean de Metz et Bertrand de Poulangy et se renseigna. Il connut par eux de nombreux détails sur l'intéressante voyageuse et reçut aussi la lettre de créance que R. de Baudricourt leur avait remise. Toutefois, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, la situation générale était trop grave pour que le Roi de prime abord accueillît une personne telle que Jeanne d'Arc. Il n'était pas seul à avoir cette préoccupation. Les personnages de son conseil qu'il avait auprès de lui délibéraient. Enfin après trois jours, il fut décidé que Charles VII accorderait une audience à la Pucelle. C'était le résultat des paroles d'une simplicité éloquente que ses compagnons de route avaient répondues aux questions qui leur avaient été posées.

¹. De Cougny. *Jeanne d'Arc à Chinon.*

« Eux-mêmes disoient qu'ils avoient passé aucunes rivières à
« gué bien profondes et passages renommés périlleux, sans
« quelconque inconvénient, dont ils estoient esmerveillez. »¹

Jeanne priait en son logis, quand un envoyé royal vint la chercher. Bientôt elle est prête à le suivre. Elle arrivait au château, quand se produisit un incident qui frappa tout le monde. Un soudard à cheval la voit passer, et avec cet air spécial à la soldatesque, ricanant et blasphémant, il crie : « Est-ce pas là la Pucelle ? » — Elle l'entend : « Ho ! dit-elle, en nom Dieu, tu le renyes, et tu es si près de ta mort !... » Peu après, le soir même, cet homme tombait dans la Vienne et s'y noyait.²

Il était « haulte heure » quand Louis de Bourbon, comte de Vendôme, grand-maitre de l'hôtel du roi, arriva au bas des dix-huit marches permettant d'accéder à la porte gothique qui, sur un coin de la construction, s'ouvrait sur la grande salle du château. Du dehors, à travers les trois grandes fenêtres, on voyait la lueur que jetaient à l'étage, dans la vaste pièce, longue de 30 mètres sur 16 mètres et demi, les cinquante torches qui y étaient portées par autant d'hommes d'armes. Trois cents chevaliers s'y trouvaient réunis, « au milieu de seigneurs pompeusement et richement vêtus ». Le trône était vide. Le roi ne s'était point assis sous le dais aux trois couleurs, près duquel brillaient les devises de son père : « *Espérance ! — Jamais ! — J'aime la plus belle ! — En amendant !* » — et les emblèmes du cerf ailé, souvenir de Charles V, ou du soleil, qui rappelait Charles VI.³ Pour mettre sa jeune visiteuse à l'épreuve, Charles VII s'était confondu sans signe distinctif parmi les grands de sa cour.⁴

1. Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, p. 278. Ed. de 1859. V. de Viriville.
— Quicherat, *Procès*, III, 415, sqq.

2. Quicherat, *Procès*, dép. de frère Pasquerel.

3. Charles VII eut d'abord pour couleurs : le bleu, le blanc et le rouge ; — plus tard, il substitua le vert au bleu. (Desjardins, *Recherches sur les drapeaux français*, p. 24.)

4. Jean Chartier.

Quand Jeanne parut, il y eut un moment de surprise. Instinctivement, tous les regards s'étaient portés vers elle. Vêtue en femme, elle serait grande ; avec des habits d'homme, elle paraît plutôt petite. Tout en elle dénote une santé robuste. Elle est bien conformée, ses membres bien attachés sont forts ; sa figure est régulière, mais basanée comme celle d'une paysanne ; les cheveux sont noirs, courts et coupés en rond ; le front, les yeux, le nez, la bouche laissent une impression de beauté¹ qu'augmente encore sa tenue générale qui est simple et pudique avec un rayonnement spécial des yeux qui suivent dans la vaste salle quelque chose de mystérieux.

En effet, au milieu du silence général, elle écoute ; au milieu des magnificences qui l'entourent, elle ne regarde point, elle entend. Ses Voix lui parlent. Rien, peut-on croire, ne permettait de reconnaître le roi en cette audience solennelle.² Comme au pays de Lorraine, ses Voix sont ses compagnes fidèles... — La minute est d'une importance inqualifiable. Une erreur n'est pas tolérable. Si elle se manifeste, c'en est fait de Jeanne. Elle est un imposteur... Mais si l'erreur ne se produit pas, si la vérité éclate, les conséquences sont immenses. Celui qu'il est absolument nécessaire qu'elle découvre, ce n'est pas un personnage quelconque, c'est le roi, celui que nous avons considéré déjà comme son premier compagnon.

Nous avons la pensée d'écrire une page d'histoire avec sincérité, précision et fidélité, il nous appartient donc de rechercher dans quelles conditions Jeanne se trouve aux prises avec les difficultés réelles de cet instant mais surmontables du moins à notre avis.

En 1429, il était déjà dans les habitudes de Charles VII de paraître en public incognito et la cour ne fut point trop surprise de le voir mêlé aux rangs des courtisans. Les juges de Rouen ont

1. *Procès*, V, 99, « eam tam pulchram aspicientes ».

2. Quicherat, *Procès*, I, p. 75. — Beaucourt, Ch. VII, t. II, p. 207.

fait à Jeanne un grief d'avoir reconnu le roi, d'autres lui en ont découvert un mérite parfois exagéré. Le grief n'existe pas, le mérite existe-t-il ? Jeanne pouvait avoir recueilli quelques renseignements soit par Colet de Vienne, soit par la bonne femme de Chinon chez laquelle elle était descendue ; d'ailleurs le roi était assez facilement reconnaissable. Charles VII était de taille moyenne, il était grêle et maigre. Ses jambes étaient courtes, cagneuses, et sa marche étrange, le buste était long. Plus tard, il affectionna, pour dissimuler ses défauts physiques, une longue robe de couleur verte ; mais dans sa jeunesse, volontiers il portait une tunique, vêtement court en panne verte qu'une ceinture serrait à la taille. La tête était sinon grosse au moins forte, large en sa partie supérieure où le front est bombé ; en 1429, il est sans barbe avec le teint déjà mat. Ce qui frappe, ce n'est pas tant la mâchoire un peu lourde sous une lèvre épaisse que le nez allongé et surtout les yeux. Ceux-ci sont petits, d'une couleur gris verdâtre et singulièrement aigus. Malgré cela, quand il le veut, il a dans sa physionomie quelque chose de cette aménité que montrent parfois ceux qui quoique jeunes ont déjà beaucoup souffert.¹

A vrai dire, est-ce que Jeanne ne savait rien de ces choses ? C'est inadmissible. Les juges qui l'ont assaillie de questions l'ont surexcitée à ce point lors du procès de Rouen qu'ils l'ont amenée à leur produire un tissu de circonstances imaginaires.— Sans doute nous pourrions prendre sous notre propre responsabilité, nos réflexions à cet égard, mais nos lecteurs comprendront tous de quelle autorité nous les entourons en les mettant sous celle-même de M. Quicherat. « Dans ses interrogatoires, écrit-t-il,² Jeanne « convint d'une manière générale qu'elle avait eu des révélations concernant le roi. Quant au cas particulier de sa pre-

1. Th. Basin, I, p. 312, — Chastellain, t. II, p. 178, — Œuvres de J. Fouquet, t. I, Cabinet des estampes, Bibl. nat. Paris, Curnier, 1856.

2. Quicherat, Procès. t. I, p. 63, — 55, — 56, — III, p. 192 ; — I, p. 75, 91.

« mière entrevue avec lui, elle confessa seulement qu'elle le « reconnut entre les autres par le conseil de sa Voix ; qu'il crut « en elle d'après un certain signe ; enfin que, lorsqu'elle lui « donna ce signe, ce fut sans témoin, quoique dans le lieu où la « scène se passait, il y eût beaucoup de monde. Lui en faire « dire davantage fut longtemps impossible, parce qu'elle avait « déclaré dès le commencement et maintes fois répété, qu'on ne « saurait rien de ce qui existait entre le roi et elle. Cependant « plus elle montrait de résistance, plus les juges insistaient pour « tirer d'elle un aveu. Fourvoyés qu'ils étaient par un bruit « public qui faisait consister le signe en l'évocation d'un ange, « ils revenaient à tout propos sur cet ange, et Jeanne refusait « toujours de répondre. Elle se défendit de la sorte pendant dix « interrogatoires ; jusqu'à ce qu'enfin, se sentant prise dans « l'expression même de ses refus, et perdant la force de se taire « plus longtemps, quoiqu'elle eût encore celle de garder son « secret, après avoir protesté contre l'obstination qu'on mettait « à la rendre parjure, elle s'engagea dans la fiction de l'ange et « la développa avec l'emportement d'une personne qui se pré- « cipite ; offense manifeste à la vérité, dont elle ne voulut pas « emporter le poids dans l'autre monde ; car le matin de sa mort, « elle s'en confessa publiquement. Supprimons cela de ses « aveux ; il reste qu'elle distingua le roi dans la foule de ses « courtisans, et qu'en présence de cette foule, elle lui donna à « part un signe de reconnaissance. »¹

En effet voici ce que l'histoire établit. Jeanne d'Arc entre, opposant à la majesté royale son humilité et sa simplicité de petite bergerette,² ôte son chaperon et s'avance. A la longueur d'une

1. Quicherat. *Procès. Interrog.* du 27 fevr. I, p. 75 ; — du 1^{er} mars, I, 91 ; — du 10 mars, I, p. 119 ; — du 13 mars 1431, I, p. 139. — Dép. Ladvenu. I, 479, et autres, p. 480, 481, 484. — III, 115. Dép. S. Charles. — *Aperçus nouveaux*, p. 62-65.

2. Id. III, p. 17, dép. de Gaucourt.

lance, elle s'arrête devant un personnage, et de sa voix douce : « Dieu vous donne bonne vie, gentil roi, dit-elle. »

— « Je ne suis pas le roi, lui est-il répondu ; — voilà le roi, » — et Charles VII montre le sire de Chissay.

— « En nom Dieu, reprit-elle, c'est vous et non un autre !... » Et elle ajoute : « Gentil Dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle et vous mande le Roi des cieux par moi que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims... » — et elle ajoute encore que le plaisir de Dieu est que les Anglais s'en aillent en leur pays.¹

La scène est touchante. Charles VII est dominé. La Pucelle a main mise sur lui. Au fond il ne dut pas en être fâché. Sa manière d'être le prouve surabondamment. Déjà des rapports même ecclésiastiques ont préparé à Jeanne une audience exceptionnelle ; son attitude, son discours lui conquièrent les esprits. Le Roi ne permet pas qu'elle quitte le palais. Elle avait été pendant trois jours à la ville de Chinon, il la fait sienne, son hôtesse et son commensal. Il l'a vue et entendue, mais il désire s'informer davantage de bien des choses. Il ordonne qu'elle soit emmenée dans une tour de la 3^e enceinte du château que l'on appelle le château de Coudray, et la confie aux soins de Guillaume Bellier, suppléant pour Chinon du noble et puissant capitaine Raoul de Gaucourt, grand maître de l'hôtel du roi et de sa femme. Jeanne est remise à de braves gens.

Guillaume Bellier était un officier inférieur des deux maisons de France et d'Orléans, écuyer et premier veneur du roi en 1424, — écuyer et sergent (*servient*) du duc d'Orléans en 1428. A ce titre il fit à cette époque un voyage auprès de son maître captif en Angleterre et plus tard il devint son conseiller. — Sa femme, Anne de Maillé, était de grande dévotion et de bonne renommée.² — En se rendant près d'eux, Jeanne entra dans une petite

1. Quicherat. *Procès*, interrog. du 13 mars.

2. Quicherat. *Procès*, III, p. 17. — Rymer, t. X, p. 396. Cab. des titres de la bibl. roy. cité par Quicherat.

chapelle proche de la Tour du Coudray et y pria ; ses voix lui parlèrent et disparurent ; — elle pleura !... — Ce ne fut pas la seule fois. Raoul de Gaucourt « vieux soldat peu favorable à la gloire des nouveaux venus, ayant servi sous Clisson et Sancerre, ayant combattu les Turcs à Nicopolis et fait toutes les guerres civiles de France, » n'était pas l'homme qui put faire de telles observations. G. Bellier était sous ses ordres et eut ainsi que sa femme de réelles prévenances pour Jeanne.

Où de Gaucourt eut surtout la main heureuse, ce fut dans le choix qu'il fit d'un page. Auprès de lui il avait à son service un enfant en quelque sorte, un jeune homme de 14 ans qui s'appelait Louis de Contes. Dès que Jeanne demeura à la Tour du Coudray, pendant le jour, de Contes fut attaché à sa personne ; la nuit, elle avait des femmes. Quand elle est seule, ils conversent lui et elle et c'est souvent. Plus tard, à Tours, par ordre du duc d'Alençon, il sera avec un autre page nommé Raymond ; pour le moment il est seul, il s'attache à la Vierge de Domremi : il la suivra partout de Chinon à Blois, puis à Orléans, jusqu'à Paris.⁴

— Pauvre page ! il vit souvent pleurer sa gente dame, quand elle était agenouillée sur les dalles de son appartement de la Tour du Coudray, quand elle souffrait de ne pas être crue ; — quand à côté de la bienveillance du roi, elle constatait qu'elle avait des ennemis à la cour, alors qu'il était si nécessaire qu'elle eût des amis,

Ceux-ci ne tardèrent pas à venir. Elle resta à Chinon 30 jours en deux fois, et, entre temps, 12 ou 13 jours à Poitiers ; durant ces six semaines, son groupe amical ne fit qu'augmenter. Des chevaliers, des personnages de haut rang lui rendent visite dans son appartement, et s'en retournent étonnés de ses connaissances sur le fait de guerre. Il entra dans la tactique de

4. Quicherat. *Procès*. III, 66, 599.

Charles VII de la soumettre ainsi au jugement de beaucoup; l'opinion se forma plus vite. Il se produisit à l'intérieur du château ce qui s'était déjà passé quand la Pucelle n'en avait pas encore franchi l'enceinte. Le président Simon Charles qui était à l'arrivée de Jeanne à Chinon atteste que le roi, avant de la recevoir, l'avait fait questionner par des clercs et des gens d'Église; — leur avis avait été favorable; il en est de même à la Tour du Coudray.

L'un d'eux est particulièrement digne de remarque, c'est Gérard Machet, confesseur du roi. Il est bien français, puisqu'il est originaire de Blois. Il fut un des premiers appelé à se prononcer sur la Pucelle. Il ne le fit qu'en connaissance de cause, après avoir interrogé Jean de Metz, les hommes de l'escorte et appris les détails du voyage de Vaucouleurs à Chinon. Facilement nous reconnaîtrons qu'il n'apportait pas dans ses recherches un sens critique bien raffiné puisqu'il voyait en Jeanne l'héroïne des prophéties du Bois-Chesnu et autres,⁴ mais on doit constater qu'il n'alla point contre l'opinion nationale. Au conseil du roi, il se faisait une opposition contre Jeanne parce qu'elle se disait envoyée de Dieu; Gérard Machet agit de manière à ce qu'elle fût renvoyée aux personnages ecclésiastiques de la cour. Alors, ce chanoine de Chartres et de Paris se souvient qu'il appartient à l'Université, qu'il en a été recteur et vice-chancelier,... il pense peut-être aussi que ses collègues ont tristement abandonné le parti français,... et prêtre saint, il se livre à une enquête aussi attentive que la science de l'époque le permettait.... Qui sait si voyant que tout était désespéré, il ne se dit pas que la Pucelle était le seul moyen de salut possible, et que pour la France il fallait amener le roi à utiliser ses services.

Charles VII était-il à gagner? L'a-t-il été dès le premier moment? ou mérite-t-il toutes les accusations qu'on a portées

4. Quicherat. *Procès*, III, p. 75, déposition de Gobert Thibault.

contre lui à l'occasion de Jeanne d'Arc?... La vérité à notre avis n'est pas soit dans l'une soit dans l'autre des formules. Charles VII n'est point, d'après nous, un absolu compagnon de Jeanne. Pour elle, il est tout, il représente le royaume, dans son âme elle lui rend un culte, il est le dauphin, il sera le Roi; — lui semble ne pas la comprendre. Il ne la repousse point, mais il ne l'aide pas; il ne marche point à ses côtés, il la suit. — Mais quand on fouille les situations respectives sans parti pris, on en arrive à penser qu'il était le Roi et dans une très large mesure, qu'il ne pouvait s'engager à fond. Les historiens dans le passé ont été défavorables au monarque. Ils ont peut-être trop vu l'abandon dans lequel il a laissé sa libératrice au moment de son martyre à Rouen. Il est, suivant nous, possible de leur répondre d'un mot. Que voulait-on qu'il fit et que pouvait-il faire? Jeanne était une prévenue, une condamnée en face de ses juges et ceux-ci n'étaient pas français; ils étaient au service de Bedford et de l'Angleterre! — D'autre part, à l'époque du procès de Rouen, Charles VII était entouré de conseillers qui le réduisaient à une réelle impuissance politique. Il était le débiteur pécuniaire de la Trémoille et celui-ci en profitait pour exercer le pouvoir d'une manière néfaste. Au témoignage de Pierre Sala, il fut « moult dolent, » de la mort de Jeanne d'Arc, « mais remédier n'y peut. »¹ Le pape Pie II, dans une page remarquable, où se reflètent les rapports de ses diplomates, écrit : « *Carolus virginis obitum acerbissime tulit,* » Charles supporta avec beaucoup d'aigreur la mort de la Pucelle. Plus tard, il pourra agir pour celle qui l'a sauvé, malheureusement, ce ne sera plus que pour sa mémoire, mais comme un historien le fait si judicieusement remarquer, même pour cela il fallait au roi trois choses : « la possession de Paris où siégeait l'Université qui avait fourni les assesseurs de la cause; la possession de Rouen,

1. Quicherat, *Procès*, t. IV, p. 281. — 2. Idem, p. 518.

théâtre du procès et du supplice; enfin l'assentiment du Saint-Siège ». — Rouen ouvrira ses portes en novembre 1449, dès le 15 février 1450, le Roi ordonne l'ouverture de la révision du procès.¹

Le moment auquel il est nécessaire de revenir pour saisir Charles VII dans ses sentiments au regard de la Pucelle, c'est Chinon. Là, son attitude est nette et de nature à déterminer une opinion. Si d'abord il hésite à la recevoir, c'est qu'il lui est impossible de faire autrement : Il y a l'étiquette de la cour, il y a des règles de prudence, il y a l'influence de conseillers qui s'y opposent. Mais quand l'audience solennelle a eu lieu, le soir même, la situation se modifie. Le Roi donne à Jeanne d'Arc un logement pour elle dans la Tour du Coudray, il en fait un personnage, la pose à la cour. Le lendemain matin elle sera à la messe royale, et après le Roi la mandera et la recevra. Les visites continuent chez elle. Il en est qui sont de curiosité, il en est d'autres qui sont des hommages. C'est la conséquence de l'attitude royale. On sait que Charles VII a donné à Jeanne ses entrées chez lui et que leurs conversations sont d'intimes confidences. Il n'en faut pas davantage pour la mettre en valeur à la cour.

C'est précisément le caractère de ces conversations qui nous entraîne à penser que fatalement il y eut entre le Roi et Jeanne d'Arc un lien étroit, un de ceux-là qui se forment toujours quand quelqu'un correspond à vos plus secrètes pensées et se montre prêt à secourir. Tel est bien l'événement lorsque, avec son bon sens, la fille du peuple rassure Charles VII sur sa naissance, sa qualité d'héritier et lui affirme ensuite que sa légitimité sera manifestée par le sacre. Ce lien se forma nécessairement dans une circonstance fameuse à Chinon même.

Le 1^{er} novembre 1428, Charles était au château de Loches, ses inquiétudes sur son royaume devenaient extrêmes; il se prit

1. De Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, p. 255, t. II.

à douter de sa légitimité au trône de France, et, comme il était au lit, il se releva, puis pieds nus, les larmes aux yeux, adressa à Dieu une fervente prière : « Se ainsy estoit qu'il fust vray hoir descendre de la noble maison de France et que le royaume justement lui dust appartenir, qu'il luy pleust de lui garder et defendre ou au pis luy donner grâce de eschapper sans mort ou prison et qu'il se peust sauver en Espagne ou en Ecosse. » — Il ne prononça aucunes paroles, mais pria en son cœur, ainsi qu'il le raconta à l'un de ses confidents intimes : Guillaume de Gouffier, seigneur de Boissy.¹

Or un jour à Chinon, Jeanne voulut parler au roi en particulier et lui dit : « Gentil Dauphin, pourquoi ne me croyez-vous pas ? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple ; car saint Louis et Charlemagne sont à genoux devant lui et prient pour vous. Et je vous dirai, s'il vous plaît, telle chose qui vous donnera à connaître que vous devez me croire. » — Il y avait auprès du Roi : le duc d'Alençon, Robert le Maçon, seigneur de Trèves, Christophe de Harcourt, Gérard Machet ; Charles VII leur fit jurer, à la requête de Jeanne, qu'ils ne révèleraient ni ne diraient rien de ce qu'ils entendraient. Alors elle dit au Roi l'épisode secret que nous avons rapporté plus haut. Il en fut fort ébahi, car personne ne pouvait le savoir, excepté Dieu et lui. A ce moment il fut arrêté dans l'esprit du Roi qu'il essaierait de lui faire exécuter ce qu'elle disait,² mais encore une fois, à nos yeux il ne pouvait aller au-delà ; il ne

1. Quicherat. *Procès*, IV, p. 280. Extrait de Pierre Sala, dans *Hardiesse des grands Rois*, manuscrit 191. S. F. Bibliothèque nationale, Paris.

2. Cousinot. *Chronique de la Pucelle*, p. 274. — Quicherat. *Aperçus nouveaux*, p. 65. — *Procès*, IV, 237, 271, 279. — Thomas Bazin. *Historia Caroli VII*, lib. II, chap. 10, page 69. S. Histoire de France. — Il est vraiment étrange de lire à propos de cet épisode une note comme celle-ci dans Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 58 : « La Pucelle avait pu être guidée sur ce point par le confesseur du roi. »... On ne lance pas sans aucun fondement une accusation de ce genre contre un prêtre que l'on qualifie dans la même page de « digne et pieux docteur ».

pouvait, sans compromettre la majesté royale, être, ainsi que quelques-uns le voudraient, un compagnon de Jeanne d'Arc.

Cette compréhension de la pensée d'autrui était bien propre à frapper ceux devant qui elle se manifestait.¹ Ils se demandaient d'où lui venait cette lumière surnaturelle, de Dieu ou du diable. Le doute que Baudricourt avait eu, ils le connurent à leur tour. Tous ne l'eurent pas au même degré. Parmi eux, elle comptait déjà un ami sincère, le duc d'Alençon.

Jean, 2^{me} duc d'Alençon était né au château d'Argentan le 2 mars 1407. Fils de Jean, 1^{er} duc d'Alençon et de Marie de Bretagne, il ne pouvait avoir dans les veines qu'un sang généreux. Sa mère, dame de la Guerche, née en 1390, était fille de Jean le Vaillant, duc de Bretagne, et de Jeanne de Navarre ; elle était sœur d'Artus de Richemond. Jean II était son second fils. Son frère Pierre qui était l'ainé étant mort en 1415, il devenait chef de famille.² Il avait huit ans quand il apprit comment son père était mort à Azincourt. On sait quel déploiement de courage il y eut dans cette désolante journée. A certains moments, la bataille fut une succession de combats corps à corps. Il s'en suivit une confusion effroyable. Abandonnant leur arme coutumière, les archers se précipitent la hache à la main, tuent le connétable et ses nobles compagnons. Henri V est derrière eux, il les fait se reformer et les lance contre la seconde division de l'armée française. L'héroïsme grandit encore. Durant deux heures, la lutte sanglante reste indécise. A plusieurs reprises, le roi d'Angleterre court un imminent péril. C'est que dix-huit chevaliers de France se sont engagés vis-à-vis les uns des autres ou à le tuer ou à le faire prisonnier. Un instant ils sont sur le point de réussir. Le duc de Clarence, frère de Henri V, est blessé et git. Ne songeant qu'à le sauver, le roi lutte contre ses

1. Chronique de la Pucelle. Cousinot, p. 274. — Sa liste est limitative, — M. de Beaucourt, II, p. 209, ajoute La Trémoille.

2. Ed. Garnier. Tableaux généalogiques. In-fol. Paris, 1863.

assaillants. Enfin ses serviteurs l'emportent. Mais à ce moment, un des dix-huit chevaliers français abaisse sa masse, le roi à son tour tombe sur les genoux. Ses gardes le secourent, ses adversaires sont tués et refoulés. Ce n'est que pour un court moment. L'un d'eux s'élance à nouveau en avant, arrive jusqu'à l'étendard royal, et là, frappant d'estoc et de taille, d'un coup renverse le duc d'York, de l'autre fend la couronne du casque du roi. Vingt bras se lèvent sur lui. « Je me rends, s'écrie-t-il, je suis Alençon ! » Henri V lui tend la main, c'était trop tard.¹ Ainsi pérît glorieusement Jean le Sage, V^{me} comte et 1^{er} duc de la maison d'Alençon-Valois. Il était né le 9 mai 1385, il était comte depuis le 20 septembre 1404, duc depuis le 1^{er} janvier 1415 seulement.

En 1423, le fils de ce héros entrait, par faveur de Charles VII, au conseil du Roi et tenait sur les fonts baptismaux son fils qui sera Louis XI. La même année, il fait ses premières armes au combat de la Broussinière et peu après se distingue à la rude bataille de Verneuil où il est relevé parmi les morts (1424). Le capitaine d'Yvri, Gérard de La Pallière, avait dû rendre la forteresse à Bedford. Celui-ci ayant appris qu'une armée de secours se retirait vers Verneuil et le Perche, résolut de les y chercher. Il y avait là, « de la partie du roi de France : le duc Jean d'Alençon, Guillaume, comte d'Aubmarle, le connétable comte de Boquan, le vicomte de Narbonne et d'autres grands seigneurs. Il y avait une compagnie qui s'élevait bien à 20 000 hommes, tant de France que d'Écosse, de Lombardie et d'autres pays. — Du côté du roi d'Angleterre, il y avait Bedford, Warwick, Suffolk, Salisbury, des seigneurs de Bourgogne et des gens du commun de l'un et de l'autre pays, et de Paris, de Rouen, de Chartres, de Senlis, de la Normandie, de la Picardie et d'autres provinces dominées alors par l'Anglais.² —

1. Monstrelet, I, 231.

2. Cousinot. *Geste des Nobles*, ch. 213, p. 198. — Ed. V. de Vir. 1859.

Après une nuit passée à Damville en Vasseulx,¹ « dès le très-matin », Bedford se délogea en belle ordonnance et chevaucha jusque près de Verneuil. Les Français apprenant sa venue firent diligence et rangèrent leurs gens en bataille. Ils avaient pris leurs dispositions pour que la lutte fût un engagement d'infanterie. Toutefois les soldats lombards et quelques autres reçurent l'ordre de rester à cheval sous la conduite de Camoran, de Ronchin, de Poton et de Lahire, afin de pouvoir, à des moments donnés, rompre les ennemis en les envahissant, soit par le travers, soit par derrière. — Lorsque Bedford s'en aperçut, il fit descendre ses hommes et ordonna sa bataille sans avant et sans arrière-garde. Sur le front, devant chaque archer, un pêchon aiguisé fut fiché en terre. Sur les ailes furent disposées des forces plus nombreuses. Sur une ligne autre, derrière les hommes d'armes étaient les pages et ceux qui ne pouvaient se battre, les chevaux et les bagages que gardaient deux mille archers. Afin de former une sorte de fortification protectrice, les archers avaient attaché les chevaux les uns aux autres par le cou et par la queue. Vers midi (6 août 1424), les Anglais, suivant leur coutume, poussèrent un grand cri et la bataille commença. Durant trois quarts d'heure ce fut une lutte « moult terrible, cruelle, sanglante ». Il était impossible de dire pour qui se décidait la victoire. Avec sa fougue habituelle, voulant tenter un effort final, la cavalerie française fit un mouvement par derrière et s'avança jusqu'aux lignes anglaises formées par les bagages, les chevaux et les deux mille archers. Elle ne put les forcer, se retira et emmena les chevaux.

Dès lors les deux mille archers devenaient libres. C'étaient des troupes fraîches qui firent front à la bataille d'infanterie. Ils s'y jetèrent en poussant, eux aussi, un grand cri. Quelque temps après, les Français « se commencèrent à desconforter, et

1. Aujourd'hui dans l'Eure (ch.-l. de canton),

les Anglais en grant hardiesse se boutèrent entre eux. » Les rangs étaient rompus, bientôt les Anglais remportaient la victoire. Au témoignage des rois-d'armes, héraults, poursuivants et autres gens dignes de foi, les Français perdaient 5 000 combattants et 200 prisonniers; les Anglais comptaient 1 600 morts. Pour les Français, c'était une nouvelle journée d'Azincourt, le comte d'Aubmarle, le connétable, le comte de Douglas, un nombre considérable de seigneurs et chevaliers gisaient sur le champ de bataille. Le vicomte de Narbonne, trouvé mort, fut écartelé. Les Bourguignons pendirent son corps à un gibet parce qu'il avait consenti, se souvenaient-ils, à la mort du duc Jean de Bourgogne. Le duc d'Alençon, retrouvé parmi les blessés, fut fait prisonnier.¹

Dans le butin, il échut au duc de Clarence qui l'emmena en Normandie et le garda captif jusqu'au 3 octobre 1427. A ce moment, moyennant 200 000 saluts d'or, souscrits par lui, il obtint sa liberté. Il paya sa rançon partie en espèces, partie en domaines. Charles VII qu'il avait rejoint lui vint en aide de diverses manières. Il lui accorda même la rive ou droit de transit sur les marchandises en la sénéchaussée de Beaucaire. Celui fut toutefois d'une utilité secondaire, car le roi avait déjà deux fois disposé de ce produit¹.

Le duc d'Alençon goûta sans doute un particulier plaisir à revoir sa mère et sa femme. Quelles créatures dans l'histoire de ce temps ! L'une, sa mère, a reporté sur lui toute son âme patriotique. Elle hait l'Anglais, cette veuve de Jean dit le Sage, 1^{er} duc d'Alençon, et voici que la guerre augmente ses haines. Près d'elle, son fils qu'elle a pris soin de former, s'est marié en 1421, et la compagne qu'il s'est choisie, c'est Jeanne, fille du duc

1. Monstrelet, liv. II, ch. 20.

1. Chronique de Cagny, ch. 85, cité par Vallet de Viriville dans *Mémoires sur les institutions de Charles VII*. — Paris, Renouard, 1872.

d'Orléans, captif des Anglais;¹ — et voici encore qu'un jour le beau-père et le gendre sont tous les deux au pouvoir de ces ennemis de la France; et les deux femmes pleurent et prient... N'est-ce pas en pensant à elles que Charles duc d'Orléans écrivit les beaux vers qu'il a laissés? N'est-ce pas pour elles que le chevalier poète a composé cette délicieuse ballade pour la paix qui est un tableau si vrai des malheurs de son temps et une si touchante prière :

Priez pour paix, douce vierge Marie,
 Reine des cieux et du monde maîtresse,
 Faites prier, par votre courtoisie,
 Saints et saintes, et prenez votre adresse²
 Vers votre fils, requérant sa hautesse
 Qu'il lui plaise son peuple regarder
 Que de son sang a voulu racheter,
 En déboutant guerre qui tout dévoie;
 De prières ne vous veuillez lasser,
 Priez pour paix, le vrai trésor de joie.

Priez, prélats et gens de sainte vie,
 Religieux, ne dormez en paresse,
 Priez, maîtres et tous suivant clergie,³
 Car par guerre faut que l'étude cesse;
 Moûtiers détruits sont, sans qu'on les redresse,
 Le service de Dieu vous faut laisser,
 Quand ne pouvez en repos demeurer;
 Priez si fort que breflement Dieu vous oie;
 L'Église veut à ce vous ordonner;
 Priez pour paix, le vrai trésor de joie.

1. La date de ce mariage est bien douteuse. Monstrelet et saint Remy, le P. Anselme donnent 1421; — Perceval de Cagny : 1424, ch. 10; — la *Geste des nobles* (Cousinot), ch. 205 — sous 1423 dit : « Par la voulenté du roy en cette année espousa le duc d'Alençon Madamoiselle Jehanne seule fille le duc d'Orléans. »

2. Adressez-vous.

3. Science.

Priez, princes qui avez seigneurie,
 Rois, ducs, comtes, barons pleins de noblesse,
 Gentilshommes avec chevalerie;
 Car méchants gents surmontent gentillesse,
 En leurs mains ont toute votre richesse,
 Débats les font en haut état monter
 Vous le pouvez chacun jour voir au clair,
 Et sont riches de vos biens et monnoie,
 Dont vous deussiez le peuple supporter¹;
 Priez pour paix, le vrai trésor de joie.

Priez, peuples qui souffrez tyrannie,
 Car vos seigneurs sont en telle faiblesse
 Qu'ils ne peuvent vous garder par maîtrie²,
 Ni vous aider en votre grand détresse;
 Loyaux marchands, la selle si³ vous blesse,
 Fort sur le dos chacun vous vient presser,
 Et ne pouvez marchandises mener,
 Car vous n'avez sûr passage ni voie,
 Et maint péril vous convient-il passer;
 Priez pour paix, le vrai trésor de joie.

Dieu tout-puissant nous veuille conforter
 Toutes choses en terre, ciel et mer,
 Priez vers lui que brief en tout pourvoie;
 En lui seul est de tous maux amender;
 Priez pour paix, le vrai trésor de joie.

Grâce à de tels vers, on entrevoit très bien, dans le lointain des âges, en pénétrant dans ce milieu délicat comment les bruits qui circulaient sur Jeanne d'Arc y prirent corps et excitèrent la curiosité. D'ailleurs le duc d'Alençon remontait à Pierre de France, 5^e fils de saint Louis, et ce n'était point en vain qu'il avait dans les veines du sang royal. Il quitta donc Saint-Florent-lès-Saumur où il était avec sa femme et sa mère et arriva à Chinon en même temps que Jeanne d'Arc.

1. Soulager. — 2. Autorité. — 3. Aussi.

Lorsqu'il se présenta au château, la Pucelle parlait avec le roi. Il s'approche. Jeanne demande à Charles VII qui il est; le roi répond : « Le duc d'Alençon », et elle de dire : « Vous, soyez le très bien venu. Tant mieux s'ils sont nombreux ensemble, ceux qui sont du sang de France ! »¹ — Le lendemain, d'Alençon retrouva Jeanne à la messe du roi, qui, après l'office, la conduisit dans sa chambre, d'où il renvoya tous ses courtisans, ne retenant que le jeune duc Jean et La Trémoille. Il y eut alors une longue conversation. Jeanne adressa à Charles VII plusieurs requêtes, notamment d'offrir son royaume au Roi des cieux, qui, en retour de cette donation, le remettrait en son ancien état. L'entretien se prolongea ainsi jusqu'au dîner.² — Une sympathie vive et durable s'établit entre la Pucelle et le duc Jean. — Le jour même en vit la preuve. Après le repas, le roi descendit pour se promener dans la prairie et Jeanne jouta en courant avec une lance; d'Alençon fut fort surpris en voyant comment elle se tenait en cette circonstance et lui fit cadeau d'un cheval.

Tous les deux, Jeanne et le duc, avaient des motifs de se rapprocher. Non-seulement elle voit en lui le gendre du duc d'Orléans, prisonnier des Anglais, mais encore et surtout un chevalier de Saint-Michel, car jusqu'à la bataille de Verneuil, d'Alençon n'a cessé de prêter un étonnant appui à l'illustre archange; elle le sait; comment? Comme elle sait ou a appris

1. Quicherat, *Procès*, III, p. 91.

2. Cette entrevue ne doit pas être confondue avec celle dont nous parlons un peu plus haut, à laquelle La Trémoille n'assistait pas. — M. de Beau-court, II, p. 209, a fait à cet égard une confusion. — La Chronique de la Pucelle et la déposition du duc d'Alençon : *Procès*, III, 93, sont bien précises. — Il est curieux pour nous de lire cette déclaration de Jeanne d'Arc... Cette idée est reprise fréquemment par les orateurs religieux de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, notamment le P. Lemmius, l'abbé Garnier, missionnaire diocésain, etc. Leur thème est inspiré de celui de la Pucelle. La France est au Christ qui veut sa consécration. Si celle-ci a lieu, la France sera sauvée, sinon elle roule aux abîmes.

bien d'autres choses, par les conversations qui se font ou se sont faites autour d'elle. — Plus tard, ils seront réunis dans la même pensée. En octobre 1429, les Anglais feront de formidables préparatifs pour reprendre le siège contre le mont Saint-Michel ; Jeanne et le duc auront alors le projet de secourir l'abbaye du Patron de la France.¹.

En attendant, peu à peu, le duc d'Alençon devient « son plus intime confident ». Elle lui dit à plusieurs reprises qu'elle a charge de quatre choses, savoir : délivrer Orléans, faire sacrer le roi à Reims, chasser les Anglais, tirer le duc d'Orléans hors de leurs mains.²

Cette dernière partie providentielle de sa mission touchait naturellement le duc d'Alençon. Elle [en] parla dès le mois de mars à Chinon, comme une affaire « qu'elle disoit avoir de par Jhésus. Elle disoit que le bon duc d'Orléans estoit de sa charge, » ajoutant qu'au cas où il ne reviendrait pas de ce côté de la Manche, elle aurait beaucoup de peine à aller le querir en Angleterre. C'est ainsi qu'elle « se fist très acointe du duc d'Alençon qui avoit espousé sa fille. » Aussi peu après sa venue à Chinon, celui-ci l'emmena voir la duchesse en l'abbaye de Saint-Florent près de Saumur. Les trois ou quatre jours que dura sa visite furent pour le duc, sa mère, sa femme, des jours de joie. La gentille duchesse mit son mari sous la protection de Jeanne. Il avait été prisonnier, il avait fallu donner beaucoup d'argent pour sa rançon, pourquoi ne restait-il pas au château, au foyer conjugal ? Et Jeanne de répondre : « Dame, ne craignez rien. Je vous le rendrai sain et sauf, dans l'état où il est, peut-être meilleur. »... Et après ce séjour à Saint-Florent, « tous jours depuis, se tint plus prouchaine et acointe du duc d'Alençon que de nul autre, et tous jours en parlant de lui l'appeloit *Mon beau duc*,

1. Quicherat, *Procès*, IV, 29, 30. — S. Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. CXVII.

2. *Procès*, III, 99; — Quichert, *Aperçus nouveaux*, p. 40.

et non autrement. »¹ Expression fréquente dans le langage du temps, elle était exacte lorsqu'on l'appliquait à Jean II qui était l'un des plus beaux parmi ses contemporains. Admirablement proportionnée, bien formée de tous ses membres, sa personne respirait de la dignité que tempérait vite son langage plein de discréption et d'affabilité malgré le ton un peu gros de sa voix. Il était libéral, et se montrait en tout un homme de cœur. Sa figure au teint brun portait l'indice de sa chaleur intime, qui lorsqu'il était à l'armée, le poussait jusqu'à la plus grande hardiesse ; il le fit voir en maintes occasions. Plus tard son caractère s'aigrit et fut vindicatif, mais à une époque de sa vie dont nous n'avons point à nous occuper en ce moment. Nous le suivrons au cours de l'expédition qu'inspire Jeanne d'Arc ; c'est à lui que le roi aura confié la charge de lieutenant-général « pour nettoyer la rivière de Loire ; » en lui recommandant d'avoir la Pucelle en sa compagnie et d'user de ses conseils ; nous le trouverons toujours au champ d'honneur.²

Avant de les suivre l'un et l'autre dans les combats qu'ils livrent pour la France, nous devons encore rester à Chinon et assister au défilé de ceux qui étudient la Pucelle. La Tour du Coudray en effet ne fut pas pour elle un lieu de repos, mais un lieu d'examen. Charles VII en effet constitua une première commission ecclésiastique composée des évêques de Senlis, — de Maguelonne, — de Poitiers, du confesseur du roi Gérard Machet, de l'archevêque de Tours, de M^e Pierre de Versailles et de M^e Jourdain Morin. — Celui que le duc d'Alençon désigne sous le nom d'évêque de Senlis, c'est Simon Bonnet qui occupait le siège en 1456, lors du procès de réhabilitation et non Jean III Fouquerel, dévoué aux Anglais, qui était là de 1423 à octobre 1429 ; — l'évêque de Maguelonne et de Montpellier était Guil-

1. Quicherat. *Procès*, IV, p. 10, 11. *Chronique de de Cagny*. — III, p. dép. de d'Alençon.

2. *Procès*, IV, p. 169, 234.

laume V Forestier ; — celui de Poitiers était le fameux Hugues Combarel que le sire de Giac avait, en 1426, voulu faire jeter à la rivière, lors des États-Généraux de Mehun-sur-Yèvre, parce qu'il avait voté la taille à la condition expresse que le roi mettrait ordre aux pillerries des gens de guerre...¹ Ces personnages et leurs collègues préparent Poitiers.

Logiquement, puisqu'ils ne découvrent rien que de bon en la Pucelle, leur examen devrait se conclure nettement et favorablement pour elle, mais ils restent flottants. Ou ils manquent d'autorité, ou ils ont conscience que le roi n'ose pas encore admettre la décision qu'ils laissent entrevoir. Les courtisans habiles regardent les rois et d'après eux règlent leur attitude. D'ailleurs Regnault de Chartres joue son rôle de sceptique jaloux et exerce son influence. La commission de Chinon conclut à ce que Jeanne d'Arc se rende à Poitiers, et, dans ce centre de haut savoir *in utroque jure* soit soumise à de plus nombreux examinateurs. Spectacle singulier qu'il ne faut point voir en passant, il doit être regardé et étudié. Il est bien du temps. Au xv^e siècle, l'on n'est plus dans une époque de croyance naïve. Un des côtés caractéristiques de l'époque est la perturbation du sens moral. Partout le doute, partout des consciences aveuglées ; les savants hésitent, les plus convaincus changent. Ce n'est pas le doute fils de l'orgueil humain se dressant contre la foi qui règne ; c'est le doute, résultat dans la société du fléchissement des idées fondamentales, de la corruption de tout : hommes et choses ; pour tout sauver, il faut le faire disparaître.

1. Quicherat, *Procès*, III, 17, 82, 116, 92 ; — I, 175 ; — Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, p. 492.

CHAPITRE VII

Les Compagnons de Jeanne d'Arc à Poitiers.

COUSINOT

Le tribunal ecclésiastique. — Simplicité judiciaire. — L'hôtel de M^e Jean Rabateau. — Jeanne d'Arc et ses examinateurs. — Le surnaturel chez Jeanne est-il diabolique ? — Le diable. — Un tribunal féminin. — Les visiteuses. — Les visiteurs. — Les Jouvenel des Ursins. — Les gens du Parlement, de la Cour des Aydes. — Des oubliés qui ne le sont pas. — Les Cousinot et la Chronique de la Pucelle. — L'écuier Jean d'Aulon. — Les conclusions de la commission. — Départ de Poitiers.

Le tribunal extraordinaire que Charles VII avait constitué et convoqué à Poitiers était uniquement composé d'éléments religieux.¹ Un adversaire de Jeanne d'Arc le préside : Regnault de Chartres, chancelier de France, archevêque de Reims, qui porte avec fierté son costume en drap bleu clair.² Autour de lui paraissent des dignitaires et des savants ecclésiastiques en coules blanches ou en bures sombres suivant les ordres auxquels ils appartiennent. Ce sont des clercs « grans et excellens », des prélats, des docteurs en théologie, pour la plupart, sinon tous, de l'Université de Paris qui se trouvent à Poitiers pour des

1. Quicherat. *Procès*, I, p. 75. « fuit interrogata per clerum,... et clericis de parte sua fuerunt... »

2. Quicherat, *Histoire du costume...* Regnault de Chartres sera cardinal, mais seulement en 1439.

motifs divers.¹ Les dominicains sont largement représentés. Ils comptent dans le tribunal : Pierre de Versailles, moine de Saint-Denis, professeur de théologie, abbé de Talmont, qui un jour sera évêque de Meaux, ambassadeur de Charles VII auprès du pape Eugène IV ; — Pierre Turelure, inquisiteur général de Toulouse, qui sera évêque de Digne ; — Guillaume Aimeri, titulaire lui aussi d'une chaire de théologie. Le frère Séguin Séguini « austère et dur »,² est probablement des leurs. — D'autres ordres ont d'autres représentants. On voit : Jean Lombart qui a professé les sciences sacrées à Paris, — Jean Erault qui les enseigne à Poitiers ; — Guillaume Lemaire ou Lemarié qui est bachelier en théologie et chanoine en cette ville, et encore Mathieu Mesnaige, Jourdain Morin, Jacques Madelon, le carme Pierre Séguin, etc., toutes doctes personnes que nous ne pouvons taire.

Malgré leurs rôles d'examineurs et même d'adversaires, ce sont bien en effet des compagnons de Jeanne d'Arc, ceux-là qui confirment sa mission et lui signent des lettres de créances. Leur enquête fut très simple, et rapportée dans ce que Jeanne appelaît le *livre de Poitiers*. Malheureusement les documents en sont perdus ou mieux semblent avoir été détruits volontairement, selon toutes probabilités, à l'instigation de Regnault de Chartres qui, pense-t-on, y avait des motifs personnels. On procéda sans apparat. Les séances n'eurent point lieu en la belle salle du Parlement « merveille de pierres dentelées », dont la voûte de bois et les gigantesques lambris abritaient en leurs jours de parade et de pompe les comtes de Poitou. — Là, depuis la perte de Paris, le Parlement et le Conseil siégeaient, les conseillers et les

1. Relation du greffier de la Rochelle, p. 21. — *Chronique de la Pucelle*, p. 275. — *Procès*, III, 102, 416, — IV, 209, 17, 22, 202 ; — V, 471, Dép. du frère Seguin et de François Garivel, — Dareste, *Hist. de France*, 2^e édit., III, 90.

2. Guizot, *Hist. de Fr.*, II, 297.

docteurs en robe écarlate à chaperon fourré, le Président en manteau fendu sur un côté, garni de trois lambeaux (galons d'or) et de trois amigaux (bandelettes de fourrure blanche), cousus en échelons sur chaque épaule, ayant sur la tête un chapeau rond de velours noir couronné d'un ruban d'or.¹ La commission ecclésiastique n'eut qu'un réel souci de la vérité. Il dut y avoir beaucoup d'idées échangées entre les gens d'Église, il y en eut peut-être moins qu'on ne croit couchées sur parchemin. Les faits accessoires permettent de le supposer. Rien ne prend de l'importance comme ce qui n'est plus ou ce qu'on ne voit pas.

Charles VII qui avait désir de savoir promptement à quoi s'en tenir sur Jeanne l'avait accompagnée à Poitiers. Le cortège royal y était le 11 mars.² Chemin faisant, la Pucelle avait appris où on la menait. « En nom Dieu, dit-elle, je sais que je y aurai bien affaire, — mais Messire m'aidera ; or, allons, de par Dieu ! »³ Elle fut logée à l'hôtel de la Rose, dans la rue Saint-Étienne, depuis rue Charriot de David, presque à l'angle de la rue N. D. la Petite. Cette maison appartenait à une dame Macé, d'une vieille famille municipale. Elle était habitée par maître Jean Rabateau, originaire de Fontenay-le-Comte, avocat général au Parlement depuis 1427, date également du transfèrement à Poitiers. Il n'était que locataire en cet immeuble. En 1434, devenu sieur de la Caillère, il acheta la seigneurie d'Auzance où le roi lui permit de se fortifier et de réparer une ancienne tour. Peut-être est-ce lui qui fut président de la chambre des comptes établie à Bourges, président à mortier au Parlement de Paris et qui décéda en 1444.⁴ Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que

1. Quicherat, *Hist. du costume*, 1^{re} édit., p. 323.

2. Vallet de Viriville. *Hist. de Charles VII*, II, p. 61.

3. *Chronique de la Pucelle*, Cousinot, p. 275. — Monstrelet, IV, 316.

4. Blanchard. *Hist. des Présid. à mortier*, p. 83 ; Rabateau y est désigné par un autre prénom : Al... — De Beaucourt, *Mém. sur les institutions de Ch. VII*, le range avec le prénom : Jean, parmi les conseillers du Roi.

Mais à Poitiers comme à Vaucouleurs une grosse question se pose : « d'où vient ce surnaturel ? » De Dieu ou du diable ? Elle était fort sérieuse et nombreux étaient encore en 1429 ceux qui croyaient que le Sabbat existait, que les sorciers et les magiciens des deux sexes s'assemblaient, qu'ils s'y rendissent sur un balai, un bouc, un âne ou un cheval à travers l'espace, parfois même grâce à une simple onction avec un onguent déterminé. Pour eux le Sabbat était une fête ordonnée par le diable lui-même. « Il y commande avec une autorité absolue ; personne n'oserait lui résister ; son empire est alors tout-à-fait despotique ; aussi ceux qui y assistent se sont-ils entièrement donnés à lui. La forme qu'il y prend, sa figure favorite, sa représentation la bien-aimée, c'est celle d'un grand bouc, avec trois ou quatre cornes, ayant une longue queue, sous laquelle on voit le visage d'un homme fort noir..... C'est sous cette forme ou sous celle d'homme qu'il se montre assis dans une chaire noire, avec une couronne de cornes noires, deux cornes au cou, une autre au front, dont il éclaire l'assemblée, des cheveux hérisrés, le visage pâle et trouble, les yeux ronds, grands, fort ouverts, enflammés et hideux, une barbe de chèvre, la forme du col et de tout le reste du corps mal taillée, le corps en forme d'homme et de bouc, les mains et les pieds comme une créature humaine, sauf que les doigts sont tous égaux et aigus, s'appointant par les bouts, armés d'ongles, et ses mains courbées en forme d'oiseau de proie, et les pieds en forme de patte d'oeie, la queue longue comme celle d'un âne..... Il a la voix effroyable et sans ton, tient une grande gravité et superbe, avec une contenance de personne mélancolique et ennuyée. »⁴

Est-ce sous l'action de ce messire que la bergerette de Domremi a rêvé tout ce qu'elle raconte ? Comment le savoir ? A l'époque

4. *Le monde enchanté*, traité complet de Démonomanie, etc... suivi du *Grand Sabbat des Sorciers*, in-18, 108 p., Paris, Renault, 1844.

où nous nous reportons, c'est beaucoup plus simple qu'à la nôtre,¹ et cela grâce à une charmante croyance. Le moyen-âge qui s'achève au milieu de duretés a encore d'exquises délicatesses ; — « Il est de notoriété publique que le diable est sans puissance sur une vierge ; — dès lors le problème de Jeanne revient à celui-ci : Jeanne est-elle vierge ?.... La commission ecclésiastique l'ignorant délègue ses pouvoirs et voici qu'autour de l'héroïne trois femmes dignes d'elle s'en approchent et bien vite la comprennent et l'aiment. Elles portent son nom, c'est une parenté ; elles en ont une autre : toutes les trois désirent sauver la France et le roi. L'une est Jeanne de Preuilly, née en 1371, qui a épousé Raoul de Gaucourt si dévoué à Charles VII ; — la deuxième Jeanne de Mortemer, femme du baron de Trèves, Robert le Maçon, membre du conseil du roi ; — la troisième, est cette intelligence supérieure qui se rencontre partout dans l'histoire des années que nous parcourons, Yolande d'Aragon. La *Reine des quatre royaumes*, comme on l'appelait, parce qu'elle était souveraine nominale d'Aragon, de Naples, de Sicile et de Jérusalem, qui, d'après le judicieux chroniqueur Berry, était « une fort bonne et sage dame ». Elle était la présidente-née de ce tribunal féminin qui avait la mission délicate et secrète de rechercher si Jeanne d'Arc était vierge, donc si elle était dans des conditions telles que le diable ne pût avoir d'action sur elle. Tout fut fait avec une absolue discrétion et la reine au conseil du roi fit son rapport qui fut complètement favorable à la bergère de Domremi.²

1. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous pouvons rappeler l'impression, légère il est vrai, que fit à Paris en 1895 une fille habile, M^{me} Couesdon ; — et encore les apparitions de Tilly qu'une commission spéciale a déclaré se rattacher au surnaturel diabolique... Les *Lucifériens* occupent une grande place dans l'esprit de tous ceux qui s'occupent de la franc-maçonnerie et divers écrivains racontent que chez le grand-maître Adriano Lemmi, en Italie, Lucifer avait sa chapelle et son culte.

2. V. Vallet de Viriville. Hist. de Ch. VII, II, p. 61. — Q. Procès. III, p. 209, dép. de Jean d'Aulon.

Ces modes d'information, les personnes mêmes qui y sont employées, prouvent nettement que quelque chose est déjà changé dans l'existence de la Pucelle. A Chinon, elle arrivait en suppliante ; à Poitiers, on compte avec celle pour qui le Roi s'est dérangé. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, à côté des savants, les dames, les damoiselles et les bourgeoises lui apportent leurs hommages. La maison de Jean Rabuteau ne désemplit pas. Jeanne a pour toutes de gracieuses paroles. Dire que les femmes ne sont pas curieuses serait exagérer leur réserve. Un point surtout les préoccupe : pourquoi Jeanne n'a-t-elle pas conservé les vêtements de son sexe ? Elle leur répond facilement : « Je croy bien qu'il vous semble estrange et non sans cause; mais il fault, pour ce que je me doibs armer et servir le gentil Dauphin en armes, que je prenne les habillemens propices et nécessaires à ce; et aussi quand je seroie entre les hommes, estant en habit d'homme, ils n'auront pas concupiscence charnelle de moi; et me semble qu'en cest estat je conserveray mieux ma virginité de pensée et de faict. »¹

Les dames n'étaient pas seules à lui rendre visite. La curiosité générale étant excitée, en cette matière bon nombre d'hommes se révélaient femmes, les gens de robe surtout. Ils ne manquèrent pas à Poitiers de donner suite à leur tempérament. N'étant pas juges en la circonstance avec mandat royal et spécial, d'eux-mêmes ils se firent examinateurs. Peut-être même les gens d'Église les y poussaient-ils afin de recueillir leur sentiment et de contrôler ainsi le leur. Il arriva donc, comme le dit la *Chronique de la Pucelle*, que « plusieurs gens de bien alloient tous les jours visiter Jeanne et tousjours disoit de bonnes paroles ». Jean de Vailly, premier président, y amena sans doute Jean Jouvenel des Ursins, un ami de Valentine de Milan, qui, lauréat de l'Université d'Orléans, prévôt des marchands et conseiller au

1. *Chronique de la Pucelle*, p. 277.

Parlement de Paris, devint le premier magistrat de la Cour des Aydes pour être ensuite président du Parlement de Toulouse et de celui de Poitiers. Depuis 1425, l'un de ses enfants est avocat général en ce dernier Parlement. Comme son père, il sera l'honneur des siens et un illustre serviteur de son pays.¹ Ils avaient eu de mauvais jours à traverser. Le Parlement était pauvre et ses membres privés d'une partie, souvent de toutes leurs ressources. C'est ce qui arrivait aux Jouvenel. L'avocat général de 1425, qui plus tard écrivit *l'Histoire de Charles VI*, en a tracé un émouvant tableau. « Quelle pitié entre autres, écrit-il, estoit-ce dudit messire Jehan Juvenel des Ursins, seigneur de Traisnel, qui possedoit bien deux mille livres de rente et de revenu, avoit belles places et maisons² en France, Brie et Champagne, et son hostel garni de meubles qui pouvoient bien valoir de quinze à seize mille escus en toutes choses; ayant une dame de bien et honneur à femme, et onze enfants, sept fils³ et quatre filles, et trois gendres, d'avoir tout perdu⁴ et sa dicte femme avec ses enfants mis nuds pieds, revestus de pauvres robbes, comme plusieurs autres. » Et ce fut longtemps ainsi, car la plupart des conseillers étant de Paris avaient ainsi perdu leur fortune et ne pouvaient rien tirer des propriétés foncières qu'ils avaient aux environs.²

Toutefois cet état personnel ne les empêchait pas d'aller rendre visite à Jeanne d'Arc, qui s'annonçait pour tous comme le salut; nous estimons donc que maîtres Guillaume Le Tur, Junian le Fevre, Pierre Paumier, Guillaume Lailler, Jean de Montmorin, Miles Chaligault,— aussi bien que les conseillers de la Cour des Aydes, l'évêque Hugues Comberel, Maurice Claveurier, Thibaut de Vitry, Geoffroy Vassal, Aimeri Marchand, le greffier Jean Chastenier, prirent quelquefois avec bien d'autres le chemin de

1. Biblioth. de l'École des Chartes, L, 537-558. — Dupin. *Manuel*, p. 734.

2. V. Neuville, *Le Parlement royal à Poitiers*. (Revue historique, t. VI.

l'Hôtel de la Rose.¹ Mais aucun ne fut plus assidu que ce « bien notable homme, maistre des requestes de l'hostel du roy », qui se signala entre les autres, et qui dit à Jeanne : « Jeanne, on veult que vous essayez à mettre les vivres dedans Orléans ; mais il semble que ce sera forte chose, veues les bastilles qui sont devant, et que les Anglais sont forts et puissants. » — Il s'attira une vive réponse : « En nom Dieu, — dist-elle, — nous les mettrons dedans Orléans à nostre aise, et si n'y aura Anglais qui saille, ne qui fasse semblant de l'empescher. » — C'était à ce moment de Poitiers une prophétie. Elle se réalisa. Celui qui l'avait entendue ne se contenta pas de ce privilège ; il voulut en avoir un autre et écrivit pour la postérité ce récit simple et charmant qui a pour titre : *Chronique de la Pucelle*.

Le 21 novembre 1896, maître Pouillet, bâtonnier des avocats à la Cour d'appel de Paris, présidait la rentrée des avocats stagiaires et dans un discours remarquable par le fond et la forme, recherchait les souvenirs du vieux Palais de Justice et des avocats au Parlement. Au cours des pages qu'il leur consacrait, il disait : « Qui sait aujourd'hui le nom illustre en son temps de Cousinot, « l'avocat de Valentine de Milan, qui porta courageusement la « parole contre le tout-puissant duc de Bourgogne, osant de « mander contre lui justice pour le meurtre du duc d'Orléans. « Quand saint Remy, s'écriait-il dans sa péroration, baptisa le « roi Clovis, celui-ci demanda à l'évêque combien de temps « durerait le royaume de France, et l'évêque répondit : Aussi « longtemps que justice en celui durera. »² Le meurtrier n'en fut « pas moins absous et la justice foulée aux pieds. Heureusement « la parole de saint Remy ne se vérifia pas, la France a survécu « à cette iniquité comme à bien d'autres.

« Et Pierre Maugier ? Qui s'en souvient ? Simple avocat, mais

1. Beaucourt, II, p. 618, *Hist. de Ch.* VII.

2. Monstrelet, liv. I, p. 44 et 45.

« l'un des plus renommés de son époque, c'est lui qui entreprit
 « de faire prononcer judiciairement la réhabilitation de Jeanne
 « d'Arc ; n'ayant pu parvenir à émouvoir l'ingrat Charles VII, il
 « s'adressa au pape, en obtint la réunion d'une commission
 « composée de l'archevêque de Reims et des évêques de Paris
 « et de Coutances, et fit rendre, après huit mois d'enquêtes et
 « de plaidoiries, le 7 juillet 1456, un arrêt qui déclarait la sen-
 « tence prononcée contre Jeanne d'Arc le résultat du dol, de la
 « calomnie et de l'iniquité, et l'annulait comme contraire aux
 « faits et au droit. Quelle plus belle cause inspira jamais un
 « avocat, et pourtant qui se rappelle aujourd'hui le nom de
 « Pierre Maugier ?

« Vois combien c'est peu que la gloire ici-bas,
 « a dit Musset, et comme il a raison ! »

Musset a raison ; rien n'est fragile comme la gloire ; mais quand elle s'appuie sur le travail, la science, l'honnêteté de la vie ; quand elle n'a pas été poursuivie pour elle-même, mais pour une grande idée, elle a de singulières chances de durée, et M^e Pouillet s'est bien avancé, ce nous semble. Charles VII a sa gloire qui grandit à mesure qu'on le connaît mieux et l'histoire de nos jours ne le qualifie plus d'ingrat ; — Pierre Maugier n'est point oublié ; en ces temps où se discute à la Cour de Rome la canonisation de Jeanne d'Arc, le nom de son premier avocat s'y prononce fréquemment et personne n'écrit sur la Sainte de France sans étudier l'héroïne dans la Chronique de Cousinot.

Voilà un compagnon fidèle. Il survit à tout et nos lecteurs nous permettront de lui rendre hommage à notre tour en lui consacrant quelques lignes. Le nom de Cousinot est bourguignon. En 1411, il était porté à Auxerre par le procureur du roi, Pierre Cousinot qui à ce moment fut anobli. — Son fils, Guillaume I^{er} Cousinot n'y était sans doute pas étranger. Né dans les années entre 1350 et 1370, il était en 1405 avocat au

Parlement de Paris ; en 1406, il est inscrit et gagé comme conseiller et avocat du duc de Bourgogne Philippe le Hardi ; le 11 septembre 1408 « notable avocat au parlement, » au témoignage de Jouvenel des Ursins, il plaide pour Valentine de Milan contre l'assassin de son mari. Le 12 août 1409, Charles d'Orléans en fait un assesseur à la cour de justice dans sa terre et châtellenie de Saint-Sauveur Landelin. En 1412, il est sans conteste un partisan d'Orléans, ses biens « hôtel et bien rural, considérable, » sont déjà confisqués par les Bourguignons et le 28 février de cette année (n. st.) ils sont transportés à Catherine de Villiers, dame du Quesnoy qui est au service de la reine Isabeau de Bavière. La famille d'Orléans reconnaît son dévouement. Il devint chancelier du duché, et après Azincourt, curateur véritable des intérêts du duc Charles, prisonnier des Anglais. Il fut son ministre, son appui et son confident. Gérant du domaine, préoccupé de la rançon de son maître, gardien de son foyer et de sa famille, Cousinot apporta dans toutes ses fonctions un infatigable dévouement dont témoignent les Archives qui nous sont restées, souvenirs éloquents de ses multiples emplois.

Charles VII avait remarqué ce serviteur fidèle et dès 1419 en avait fait un de ses conseillers. Plus tard il sera au siège d'Orléans avec de Gaucourt et Dunois et activement s'occupera de la défense. Il ne connaîtra jamais le repos absolu. Le duc lui maintiendra le titre de chancelier alors qu'il le déchargera des fonctions actives de garde des sceaux, et le roi de France le nommera par titre honorifique, à cause de son grand âge, président à mortier du Parlement de Paris. Il vivait encore en 1442.

Il avait un neveu : Guillaume II Cousinot, sans doute fils d'un II^{me} Pierre Cousinot, qui né en 1400 environ, prit peu à peu une place importante parmi les hommes de son temps. Vers 1450, il acquit la seigneurie de Montreuil, près du bois de Vincennes. Pour le distinguer des autres membres de sa famille, on le désigne du nom de cette terre et on l'app-

pelle Cousinot de Montreuil. Secrétaire du roi vers 1438, maître des requêtes, conseiller ; en 1442 premier président du conseil delphinal qui devint le parlement de Grenoble (1451 et 1453), il est partout et tout : magistrat, diplomate, homme d'épée. Il remplit des missions administratives, il négocie pour la France avec l'Angleterre en vue de la paix et du recouvrement militaire de la Normandie, et d'autre part avec les autorités et les populations de cette province. Charles VII le crée bailli de Rouen, mais en même temps le garde à la cour et l'emmène dans la plupart de ses déplacements. Son nom se retrouve dans un très-grand nombre de lettres patentes. Il revenait d'une ambassade en Écosse en 1451 lorsqu'il fit naufrage et fut fait prisonnier. Après trois ans de captivité, il repart enfin près de son roi. En 1457, il marche à la suite de Pierre de Brézé, sénéchal de Normandie, qui opère contre les Anglais, une descente armée sur la côte de Sandwich ; en 1459, il est envoyé par le roi de France au congrès de Mantoue, et effectue son retour à temps pour recevoir les derniers soupirs de son maître Charles VII mourant à Mehun-sur-Yèvre, 22 juillet 1461.

Louis XI ne l'apprécie pas d'abord ou mieux s'en méfie, il l'emprisonne... puis mieux renseigné l'attache à sa personne. Il veut que son chambellan (c'est le titre qu'il lui a donné) ait grande situation ; il porte sa pension de 600 francs à 3000, — puis coup sur coup le fait concierge de la conciergerie du Palais aux appointements de 1200 livres (2 juin 1465), — capitaine de Cabrières en Languedoc (20 nov. 1465), châtelain de Lates-lez-Montpellier, capitaine de Sauxe près Perpignan, gouverneur de Montpellier et de la baronnie d'Omellas. D'autre part, comme toutes ces fonctions l'entraîneraient loin de la cour, Louis XI par lettres patentes du 4 août 1469, le dispense de les remplir en personne, lui laissant le titre et les émoluments, à la condition qu'il se fera suppléer par des lieutenants. — Ce n'est pas qu'il lui fasse une sinécure, il s'en sert ailleurs. Guerre du

Bien public, affaires avec l'Angleterre, avec La Balue, avec Charles le Téméraire, affaire de la succession du duché de Milan, etc., etc., ambassades en Bourgogne, en Italie, il n'est rien qui échappe à ce serviteur, infatigable pour la maison de France comme jadis son oncle le chancelier l'avait été pour celle du duc d'Orléans. Ce fut justice si la faveur royale le suivit jusqu'au bout. A Plessis-lez-Tours, le 30 août 1483, Louis XI mourait ; sa dernière faveur est du 29 août. C'est une quittance originale sur parchemin portant gratification de 800 livres.¹ — Charles VIII fit encore appel au dévouement et à l'expérience de Cousinot, celui que Jean de Saint-Galais appelait : un ancien homme, mais la mort vint et arrêta le royal serviteur dans son activité séculaire.

Singulière destinée des hommes et des choses ! Autour de ce nom, il serait possible de grouper presque tous ceux qui se sont le plus approchés de Jeanne d'Arc : le roi Charles VII, le bâtard d'Orléans, le trésorier Boucher que nous trouverons près de Dunois, même La Hire et Xaintrailles, et le duc Jean d'Alençon !.. Quelle tristesse Cousinot de Montreuil n'eut-il pas lorsqu'en 1456, en l'année du procès de réhabilitation de la Pucelle, il découvrit les fils de la conspiration ourdie par son ami « le beau duc » contre Charles VII ! Quelle tristesse lorsqu'il le vit condamné à mort par Charles VII le 10 octobre 1458 !... Puis après la grâce accordée par Louis XI, quelle douleur ne dut-il pas ressentir lorsqu'il revit en 1473, le duc de nouveau conspirateur, arrêté pour crimes de lèse-majesté, de haute trahison, de fausse monnaie, et lui-même chambellan du roi, commis pour procéder à son interrogatoire !... Il y a des circonstances

1. Vallet de Viriville. *Chronique de la Pucelle*. Notice historique. — Les érudits savent qu'en tête de cette publication se trouve une savante dissertation sur les manuscrits de la *Geste des Nobles* et de la *Chronique de la Pucelle* ; nous y renvoyons nos lecteurs pour les diverses questions que ces écrits soulèvent.

cruelles dans la vie des grands. De tous temps, le devoir envers la patrie a occasionné des serrements de cœur !

Ainsi que beaucoup d'autres, les Cousinot étaient venus en sceptiques rendre visite à Jeanne d'Arc et ils s'en étaient retournés en croyants ; la postérité en tire profit. Il faut reconnaître que leur foi fut récompensée de leur vivant même. Toutefois ils ne furent pas les seuls à recueillir les fruits de la reconnaissance royale pour un tel sentiment ; Jean d'Aulon en fournit la preuve. Pour parler le langage de Casimir Delavigne à propos d'un seigneur anglais à l'époque de la régence du cruel duc de Gloucester, il se livrait sans doute au bonheur campagnard

« D'essouffler ses limiers, de traquer un renard,
« De trancher du seigneur dans sa fauconnerie »,

lorsque, gentilhomme languedocien, il rêva de gloire militaire. C'était en 1427. Mais il n'était pas riche et devenir « escuier de l'escurie du Roy » ne procurait pas la fortune. Il dut emprunter pour se monter à ses frais. L'acte suivant des registres de Pierre Lambert notaire à Jargeau l'établit : « Le jeudi xi^e jour de septembre l'an III^e XXVII, — y est-il écrit, — Jehan Dolon escuier de escurie du Roy (n. s.) natif de la comté d'Armeignac, la some de VII de Fezensac doit à Odet de Villars escuier de la comté d'Armeignac la somme de VII^{xx} escuz en or à la couronne du Roy n. s. pour la vente de ung cheval noir a pz a ses depens et en la ville de Toulouze VIII jours aps le 1^{er} jour de l'an proch. ven. » — Quand il apprit la présence de la Pucelle à Poitiers, il vint l'y voir. Précedé d'une réputation d'homme sage, il fut accueilli à la cour, si bien même qu'au jour où les docteurs de la commission firent leur rapport au conseil du roi, il fut présent. Il ignorait encore les honneurs qui lui étaient réservés à bref délai. En effet, lorsque Charles VII constitua la maison militaire de Jeanne d'Arc en la manière que nous verrons plus loin, il nomma Jean D'Aulon son intendant. Dès lors celui-ci ne la quitta

plus un seul instant tant qu'elle fut sous les armes. Sa conduite est si dévouée que les louanges ni les faveurs ne lui sont ménagées. Elles le suivront encore longtemps après le tragique dénouement de Rouen. En 1433, il remplit des missions diverses aux États du Languedoc ; au mois de septembre, le comte de Foix, lieutenant général en Languedoc et en Guyenne l'investit de la capitainerie au château de Cabaret ; — en 1437, il est près de Charles VII lorsqu'il fait son entrée solennelle à Paris et c'est lui qui dans le cortège « mène le cheval du roy tout à pied ». Puis il devient sénéchal de Beaucaire, conseiller du roi, maître d'hôtel, homme d'armes de la grande ordonnance sous la conduite de Jean de Bueil, chevalier le 23 juillet 1449. L'armée royale de France conquiert alors la Normandie et près du château d'Harcourt se range en bataille pour combattre Talbot. En 1454, il figure dans un acte comme capitaine du château de Pierre-Scise, à Lyon, et en 1456 il est mandé avec ses principaux titres comme témoin pour le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc¹.

Cependant la commission ecclésiastique achevait son examen et exprimait sa pensée dans des conclusions données à Poitiers en avril 1429 sous cette forme :

« C'est l'opinion des docteurs que le roy a demandé touchant
« le fait de la Pucelle envoyée de par Dieu.

« Le roy, attendue la nécessité de luy et de son royaume, et
« considéré les continues prières de son povre peuple envers
« Dieu et tous autres amans paix et justice, ne doit point de-
« boutter ne dejetter la Pucelle, qui se dit estre envoyée de par
« Dieu pour luy donner secours, non obstant que ces promesses
« soyent seules euvres humaines; ne aussy ne doit croire en lui
« tantost et légièrement. Mais en suivant la Saincte Escripture,
« la doit esprovier par deux manières : c'est assavoir par

1. Quicherat, *Procès*, III, p. 206, déposition de Jean d'Aulon et la note.
— Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, p. 277.

« prudence humaine, en enquérant de sa vie, de ses meurs et
 « de son entencion, comme dist Saint Poul l'Apostre, *Probate*
Spiritus, si ex Deo sunt; et par dévote oraison, requerir signe
 « d'aucune euvre ou sperance divine, par quoy en puisse juger
 « que elle est venue de la volenté de Dieu. Aussy commanda
 « Dieu à Achaaz, qu'il demandast signe, quand Dieu luy fai-
 « soit promesse de victoire, en luy disant : *Pete signum a Do-*
mino; et semblablement fist Gédéon, qui demanda signe, et
 « plusieurs autres, etc.

« Le roy, depuis la venue de ladite Pucelle, a observées et
 « tenues euvres et les deux meurs dessus dites : c'est assavoir
 « probacion par prudence humaine et par oraison, en deman-
 « dant signe de Dieu. Quant à la première, qui est par pru-
 « dence humaine, il a fait esprouver laditte Pucelle de sa vie,
 « de sa naissance, de ses meurs, de son entencion, et l'a fait
 « garder avec luy, bien par l'espace de six sepmaines, [pour] à
 « toutes gens la desmontrer, soyent cler, gens d'église, gens
 « de dévocation, gens d'armes, femmes, veufves et autres. Et
 « publiquement et secrettement elle a conversé avec toutes
 « gens; mais en elle on ne trouve point de mal, fors que bien,
 « humilité, virginité, dévocation, honnesteté, simplesse; et de sa
 « naissance et de sa vie, plusieurs choses merveilleuses sont
 « dites comme vrayes.

« Quant à la seconde manière de probacion, le roy lui de-
 « manda signe, auquel elle répond que devant la ville d'Orléans
 « elle le monstrera, et non par ne en autre lieu; car ainsi luy
 « est ordonné de par Dieu.

« Le roy, attendu la probacion faict de ladite Pucelle, en
 « tant que luy est possible, et nul mal ne treuve en elle, et
 « considérée sa responce, qui est de démonstrer signe divin
 « devant Orléans; veue sa constance et sa persévérance en son
 « propos, et ses requestes instantes d'aler à Orléans, pour y
 « monstrer le signe de divin secours, ne la doit point em-

« pescher d'aler à Orléans avec ses gens d'armes, mais la doit faire conduire honnestement, en sperant en Dieu. Car la doubter ou delaissir sans apparence de mal, seroit repugner au Saint Esperit, et se rendre indigne de l'aide de Dieu, comme dist Gamaliel en ung conseil des Juifs au regart des Apos-tres^{1.} »

C'était beaucoup pour Jeanne d'Arc d'avoir ces conclusions. L'examen de Poitiers avait été la conséquence rigoureuse de la marche de la procédure en matière de foi, le procès se finissait à l'honneur de celle contre qui cette procédure avait été suivie; la victoire était insigne. Quand on y pense, elle semble surhumaine. Ce n'était pas suffisant pour le roi. Des influences diverses s'exerçaient autour de lui et faisaient valoir que les conclusions des docteurs ne fournissaient pas une preuve démonstrative et convaincante. Charles VII hésitait; il prit du temps pour réfléchir. Toutefois le départ de Poitiers fut décidé. — Il eut lieu vers le 20 mars 1429. Au coin de la rue Saint-Étienne, Jeanne « toute armée à blanc » monta sur une borne et sauta à cheval. Cette fois elle partait bien pour sauver la France.

Les Poitevins l'avaient jugée. Ils ont à un haut degré la religion du souvenir. Le 18 juillet 1429, lorsque la nouvelle du sacre de Charles VII y parvint, le Parlement était en séance; il la leva et avec les échevins et la population entière se rendit à la cathédrale où l'on chanta un *Te Deum*²!... En 1495, le propriétaire de l'hôtel de la Rose se nommait Jean Bouchet. Il avait pour voisin Christophe du Peirat âgé de près de cent ans, et celui-ci lui montrait la pierre sur laquelle il avait vu la Pucelle monter à son départ... En 1823, la pierre était encore là; deux ouvriers paveurs la brisèrent, deux érudits en ramassèrent les débris qui sont conservés au musée des antiquaires de l'Ouest³.

1. Quicherat. *Procès*, III, 391.

2. De Beaucourt, *Hist. de Ch. VII*, II, p. 230, note...

3. Catalogue du musée des antiquaires de l'Ouest, 1854, p. 38.



ARTUS ou ARTUR DE BRETAGNE, COMTE DE RICHEMOND

Connétable de France (1423-1456).

D'après l'armorial de Gilles le Bouvier, ms. fr. 4983, fol. 127 (recto). Bibl. nat.¹

1. La brisure de lambris est à trois pendants chargés de fleurs de lis. — Cf. Montfaucon. Monuments III, pl. LIX, p. 278-279.

CHAPITRE VIII

A la Cour de Charles VII.

Première Partie. — RICHEMOND

Retour à Chinon. — Maison militaire de Jeanne d'Arc. — Les partis à la cour. — Pierre Frotier. — Louvet. — Tanneguy du Chastel. — Le plan de la Reine Yolande. — Le connétable de Richemond. — Son enfance. — Ses premières armes. — Au service du duc de Berri. — Richemond prisonnier des Anglais. — Son programme politique. — Souvenirs de l'Hôtel Saint-Paul. — Richemond libre vis-à-vis des Anglais. — Influence de la reine Yolande. — L'épée de Connétable — Une révolution de Palais. — Les engagements du connétable. — Lutte contre Louvet. — Eloignement des anciens ministres. — Faveurs royales. — Le duc de Bretagne et Charles VII à Saumur. — Conséquences de leur rapprochement. — Intrigues à la Cour. — Lutte contre Giac. — L'échec du connétable à Saint-James-de-Beuvron. — La mort du favori Camus de Beaulieu. — La Trémouille créature et rival de Richemond. — Une coalition de grands seigneurs. — Portrait d'Artur de Richemond. — Son compatriote Gilles de Rais, maréchal de camp sous Jeanne d'Arc.

« Elle partit, et en chevauchant portait aussi gentiment son harnois que si elle n'eût fait autre chose tout le temps de sa vie ; dont plusieurs s'émerveilloient, mais bien davantage les docteurs, capitaines de guerres et autre des responses qu'elle faisait, tant des choses divines que de guerre ; » ainsi la *Chronique de la Pucelle* raconte le départ de Poitiers. Le 24 mars 1429, la troupe royale était à Châtellerault. Selon toutes vraisemblances,

elle y séjourna le lendemain, jour de l'Annonciation ; le 26 elle était à Chinon.

Jeanne se retrouve à la Tour du Coudray, le danger est imminent à Orléans ; le roi prend une décision. La Pucelle sera chargée de conduire en la ville assiégée un convoi de vivres et d'artillerie ; on le prépare, on réunit les hommes qui partiront avec elle. Dès maintenant Charles VII forme sa maison militaire. Jean d'Aulon est son écuyer, Louis de Contes dit Imergut et Raymond ses pages, frère Jean Pasquerel son aumônier ; ses deux frères Jean et Pierre d'Arc qui l'ont rejointe, Jean de Metz et Bertrand de Poulangy complètent son escorte.¹.

C'en est fait, Jeanne d'Arc est un personnage officiel. Elle a son but nettement arrêté. Elle sait d'où elle vient et où elle va ; c'est une force dans la vie, mais une force qui ne suffit pas. Elle prélude aux succès et souvent les assure, sans empêcher les complications de surgir, les adversaires de se manifester. A la cour de France, en 1429, nul n'en était à l'abri. Les hommes y sont fort durs et n'y sont pas toujours polis. La Bruyère dira de la cour au temps de Louis XIV : « c'est un [édifice de marbre] ; sous Charles VII, c'est un [amas de pierres]. Jeanne eut à s'en apercevoir, elle y eut des amis, elle y eut aussi des ennemis.

Un observateur pouvait à ce moment découvrir à la Cour plusieurs partis : celui de Charles VII, celui du connétable de Richemond, celui de Georges de la Trémoille. Le premier paraissait singulièrement affaibli, le deuxième ruiné, le troisième en progrès constants. Toutefois à certains signes, il était à prévoir que le dernier serait un jour fortement attaqué. Leur situation générale, les personnes mêmes qu'ils groupent ont eu trop d'importance sur les circonstances les plus graves de la vie de Jeanne d'Arc pour que nous ne nous y arrêtiions pas quelques instants.

1. Quicherat. *Procès*, III, 67. — V. dép. de Jean Pasquerel et celle de Louis de Contes.

A la fin du règne de Charles VI, il y avait autour de lui deux partis : celui de la paix et celui de la guerre. Ils survécurent au malheureux monarque. En 1422, l'évêque de Clermont, Martin Gouge est l'âme du premier, le deuxième compte dans ses rangs Jean Louvet, et Tanneguy du Chastel. Un troisième parti surgit, celui des aventuriers, comme le caractérise justement l'historien Fresne de Beaucourt. Puissant et audacieux, il est composé de ceux que traînent à leur suite des hommes tels que de Severac, maréchal de France et Pierre Frotier, grand maître de l'écurie du roi. Le jugement bref et sévère que Cousinot a laissé sur Frotier, Louvet et du Chastel, nous permet de mesurer l'étendue des dangers que court la France : « Par ces trois hommes qui tous furent renommés de vie honteuse et deshonneste fust à ce temps le roy gouverné et ses finances, dont lui et ses subjectz souffrissent moult d'oppressions. »¹ — Une femme que son intelligence et son cœur rendent supérieure, était appelée à jouer un rôle élevé entre tous ces hommes d'ambition ; c'était la reine Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII. Jamais belle-mère ne rendit plus de services à son gendre royal. Elle fut une mère vigilante et un prudent intermédiaire entre le Roi et les divers partis.²

Quand Charles VII était Dauphin, la reine Yolande résidait avec lui à Mehun-sur-Yèvre ; elle le quitta pour se rendre en Provence le 30 juin 1419. Ils restaient en bons termes puisqu'elle lui envoyait des étrennes en 1420. Lorsqu'elle revint du Midi à Bourges, à la fin de juin 1423, pour les couches de sa fille Marie d'Anjou, elle constata bientôt, comme l'écrit le chroniqueur Raoulet, que « les envyes estoient bien fort en la maison pour le gouvernement. » — Frotier était devenu un gros personnage. Capitaine de Gençais en 1418, maître de l'écurie en

1. De Beaucourt. II, p. 63 ; — Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, p. 490.

2. Vallet de Viriville. *hist. de Ch. VII*, I, p. 463.

1419, dix jours après l'événement du Pont de Montereau, capitaine de Ranches en 1420, de Melle en 1421, avec jouissance de tous les droits et revenus de la Chatellenie, par son mariage avec Marguerite de Preuilly, il s'allie avec une noble maison de Touraine. Le Dauphin le comble de faveurs. — Frotier a 600 livres parisis de gages, le dauphin lui en donne 1 000 à l'occasion d'un voyage en Languedoc, 10 000 à l'occasion de son mariage avec Marguerite. Personne n'est plus insolent que cet homme de guerre peu scrupuleux. Il a de l'autorité et du gouvernement, il est craint et redouté.¹

Louvet (en 1424) était le premier ministre. Intrigant, importun, il avait conquis sa haute position par son habileté jadis auprès de la reine d'Aragon, par le mariage de sa fille avec Jean bâtard d'Orléans (Bourges 1422), et par son importunité même auprès du roi qui a confiance en sa loyauté, sa prudhomie, sa suffisance et sa bonne diligence. En 1425, Charles VII reconnaîtra sa faute, mais en attendant, par plusieurs lettres patentes, par inadvertance et sans délibération du conseil, il lui a délivré sous son grand sceau de « moult grandes, excessives et déraisonnables puissances, tant sur le fait des finances que autrement ». Louvet peut en faire et en disposer ce que bon lui semblera. Bien plus, il a obtenu pouvoir général pour traiter, conclure et accorder au nom du roi « toutes manières d'alliances avec quelconques personnes que bon lui semblera, tant amis que ennemis ».² Le bénéficiaire d'une telle autorité en usa et en abusa, engageant les joyaux de la couronne, faisant fabriquer de la monnaie faible de poids, non content des produits de sa capitainerie de Saint-André-lez-Avignon et de sa pension de mille livres par mois. Ainsi que d'autres le feront, il trafique de la misère royale. Il s'enrichit et prête au roi qui,

1. P. Anselme, V. t. VIII. — de Beaucourt, II. p. 64-67.

2. Lettres du 5 juillet 1425. Archives, X^{ta} 8604, f. 76, v^o, citées en note par Beaucourt, II, p. 68.

pour 4 000 écus d'or, lui engage en février 1423 son grand diamant nommé *le Miroir*. En 1425, Louvet a encore entre ses mains un fleuron de la couronne, un fermaillet, un collier garni de balais et de perles et enfin la *Perle de Navarre*. Il fallait bien subvenir au fait du Roi. Ce fait n'était pas toujours des besoins personnels. Louvet savait le faire tourner à son avantage. Le 6 octobre 1424, il obtient de transporter en Bretagne 200 pipes de vin pour les donner à des nobles ou autres du pays ou pour en disposer à son plaisir ; — et le 20 février 1425 sa femme Matheline de la Gave, attachée à la personne de la Reine reçoit par grâce spéciale une somme de mille livres. Après de tels détails, il est facile de conclure.

Tanguy du Chastel est depuis trente ans au service du monarque, de Charles VI et du dauphin Charles VII. Mais ses services ne sont pas gratuits. Depuis 1416, il jouit d'une rente de 1200 livres à prendre sur les revenus du grenier à sel de Beaucaire ; l'affaire du Pont de Montereau l'a enhardi. Après avoir été maréchal des guerres, il est grand-maître d'hôtel du roi, c'est plus lucratif. Il fait porter à 2500 écus d'or sa rente de Beaucaire, en février 1423 il reçoit 10 250 livres, en mars 1423, 11 500 livres ;¹ il subit l'influence délétère de son temps et « s'oublie, dit Beaucourt, jusqu'à détourner l'argent destiné à la solde des troupes, pour l'employer en achat de vaisselle, de joyaux et de pierreries ». Ainsi se trouvent entachées trente années de fidélité et de dévouement incomparables.

Au-dessous de Frotier, de Louvet, de du Chastel, s'agitent bien le bailli d'Avaugour, l'évêque de Laon et le physicien Cadart, mais ce sont des joueurs de rôles inférieurs ; le rôle principal et vraiment français est au-dessus d'eux tous tenu par une femme, la reine Yolande. Revenue à la cour de son gendre elle saisit d'un haut regard la nécessité absolue de l'expulsion

1. D. Morice, t. II, col. 4124.

anglaise et pour cette œuvre, la nécessité non moins absolue d'un rapprochement entre le duc de Bretagne, le duc de Bourgogne et le roi de France. C'est à quoi elle va s'employer de toutes ses forces. Elle s'est choisi et assuré un auxiliaire : Artur de Richemond.

« Cy commence la cronicque de très-haut et très-excellent prince de bon mémoire Artur deuxziesme de ce nom, extrait de la noble lignée royale et duchale de Bretaigne ; en son vivant comte de Richemond, seigneur de Partenay, connestable de France ; et en la fin de ses jours duc de Bretaigne, conte de Montfort et de Richemond, seigneur de Partenay, connestable de France ; qui régna trop petit en Bretaigne, car il ne fut duc que quinze mois. »¹

Il naquit au chateau ducal du Succeniou près de Sarzeau l'an de grâce 1393, le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy. Il était le premier fils du bon et vaillant duc Jean le Conquérant qui épousa successivement une fille du roi Edouard d'Angleterre, une fille du prince de Galles, et Jehanne fille du roi de Navarre et qui eut pour enfants : le duc Jean de Bretagne, Artur comte de Richemont, M^{gr} Gilles, M^{gr} d'Estampes, Madame Marie de Bretagne qui épousa Jean d'Alençon, comte du Perche ; — Blanche de Bretagne qui fut, le 30 juillet 1406, fiancée à Jean d'Armagnac, vicomte de Lomaigne et qui était fils de Bernard, comte d'Armagnac, — et enfin Marguerite de Bretagne, mariée le 26 juin 1407 avec Alain de Perhoet, fils du vicomte de Rohan.²

Le comte Artur de Richemond³ fut « traictié et nourri ainsi qu'il appartient à filz de si noble ligne et maison. Et au plus

1. *Chronique d'Artur de Richemond* par Guillaume Gruel dans collection de la Société d'histoire de France. Paris, Renouard, 1840, in-8° (ch. 1, sqq.).

2. D. Morice, *Preuves*, II, 771-773 ; 784-786.

3. Le comté de Richmond est situé dans le Yorckshire. Au moins nominalement, il appartenait à des princes bretons depuis la conquête de l'Angleterre par les Normands.

tost qu'il peut avoir cognoissance lui fut baillé pour le gouverner ung notable escuier du païs de Navarre, nommé Peronnet, qui très-bien le traicta et conduit tellement que plusieurs foyz l'ay ouy soy louer et dire moult bien de luy ».¹

Le 2 novembre 1399, Jean le Vaillant mourait au château de Nantes. Ses enfants étaient trop jeunes pour qu'on ne les laissât pas à leur mère, mais celle-ci Jeanne de Navarre étant recherchée en mariage par le roi d'Angleterre Henri IV, les États de Bretagne s'étaient réunis pour dire quel serait le régent de leur province et le tuteur des enfants. Jean, d'ailleurs, avait désigné deux princes : le duc de Bourgogne Philippe le Hardi ou Olivier de Clisson, connétable de France. Après de longs débats, la majorité du conseil et la duchesse douairière se décidèrent en faveur du duc de Bourgogne. C'était une séparation double. — La mère partit pour l'Angleterre, elle s'embarqua au port du Frêt, dans la presqu'île de Camaret ; — les enfants vinrent de Nantes à Paris en l'hôtel Saint-Pol.

Un an après, Jean V de Bretagne atteignait sa quinzième année ; le 7 janvier il prêtait pour son duché de Bretagne hommage au roi Charles VI ; en février 1404, il regagnait son duché, laissant ses frères : Gilles au duc de Guienne et Artur à Philippe le Hardi. Il avait déjà donné à Artur l'investiture du comté de Richemond, et le roi Henri IV d'Angleterre la confirma plus tard le 2 août 1410.

Cependant le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi était mort (avril 1404) ; Artur de Richemond se rendit à Dijon pour ses obsèques. A son retour il était sous la tutelle du duc de Berri, prince d'une probité douteuse dans l'administration des provinces qui lui étaient confiées, mais pour qui l'histoire atténue ses sévérités en rendant hommage à son goût pour les arts. Connaisseur des choses, ce prince ne méconnut pas toujours

¹ Gruel, *Chronique*.

les hommes ; les qualités d'Artur ne lui échappèrent pas, il a le mérite de les avoir cultivées.

Ainsi que les mœurs du temps le comportaient, c'était surtout vers l'action militaire qu'on dirigeait le jeune homme. Artur, par les soins de M^{gr} de Berry eut « bonne ordonnance en sa maison et commença à avoir estat » ; — puis son frère Jean le manda en Bretagne et l'envoya à Saint-Brieuc des Vaulx pour châtier des rebelles.¹ Il était à Paris lors de l'assassinat du duc d'Orléans et son âme jeune reçut les pénibles impressions de ces horribles années que nous avons esquissées, de ces luttes entre princes, de ces capitulations de consciences, de ces guerres civiles qui se multiplièrent autour du trône de Charles VI. Funestes exemples pour les faibles susceptibles d'entraînement, scènes d'aversion pour les âmes fortes et généreuses qui s'en souviennent quand il s'agit de régler leur conduite et de se diriger vers des buts plus nobles ; ces circonstances frappèrent Artur de Richemond.

Quelles réflexions ne fit-il pas lorsqu'il se vit, en 1410, à la tête de troupes qui allaient combattre contre le duc de Bourgogne en vertu du traité passé à Gien entre le duc de Bretagne, le duc d'Orléans, les comtes de Clermont et d'Armagnac ! Comme eux, il avait un but : celui de rendre la paix au royaume ! — Il connut alors les tristesses de la guerre autour de Paris. L'avenir lui en réservait d'autres. — Le roi d'Angleterre Henri IV envoyait le duc de Clarence en France avec 8000 hommes pour soutenir le duc de Berri dans sa lutte contre le duc Jean sans Peur. Richemond alla à sa rencontre avec le duc d'Alençon ; ils l'accueillirent « d'un cœur joyeux ». On était en 1412. — Jean sans Peur se rapprocha du duc de Berri et du duc d'Orléans, Artur s'en retourna en Bretagne assister au mariage de sa nièce Anne avec Charles, fils du duc de Bourbon.²

1. Gruel, ch. 4 et 5.

2. Monstrelet, II, 291.

On est à la paix. Les Anglais n'ont plus qu'à s'en retourner. Clarence, il est vrai, exige le prix de son intervention, mais la mort de Henri IV d'Angleterre (1413) le rappelle forcément en son pays.— Alors se produisent les horreurs cabochiennes, alors Richemond entre dans le jeu du duc de Berri qui, constatant que le roi dément ne peut gouverner, prépare la puissance du Dauphin. Celui-ci, duc de Guyenne, était fantasque. Volontaire, hautain, d'humeur changeante, passionné pour les riches vêtements, bizarre dans ses habitudes, violent, irascible, injurieux envers ses inférieurs, dépensier, il subit peu à peu l'influence d'Artur de Richemond. Il en est ainsi souvent de ces caractères, ils se croient forts, ils sont faibles. — En 1414, Richemond suivit le roi dans sa campagne en Artois. Malgré lui, ses Bretons se conduisirent cruellement devant Compiègne; mais il se fit remarquer par une noble conduite devant Soissons et devant Arras.

Le comte de Richemond pénétrait peu à peu dans le sentiment de la cause royale.— On s'en aperçut bien lorsque le duc de Guyenne, ayant repris le gouvernement, durant un accès de démence de Charles VI et ayant préparé un complot contre les Armagnacs, celui-ci n'échoua que grâce à Artur. Ayant appris la manœuvre qui devait aboutir à la rentrée du duc de Bourgogne au pouvoir, il en prévint le duc de Bourbon et le duc d'Orléans. Aussitôt les troupes sont réunies, le Louvre entouré, le Dauphin gardé à vue: c'en est fait du complot. Lorsqu'en assistant aux Conseils, il se rendit successivement compte des agissements de Henri V d'Angleterre et des mobiles pour lesquels celui-ci demandait la main de la princesse Catherine, il comprit qu'il y avait pour lui obligation de soutenir le roi de France et prit en ce sens des résolutions fermes. Sa conduite, sa perspicacité augmentaient son influence à la cour. Rapidement sa situation grandit. Le duc de Guyenne lui confie le gouvernement du duché de Nemours, le nomme gouverneur de la bas-

tille Saint-Antoine et le gratifie du domaine de Parthenay.¹ — Ces faveurs étaient, d'après ses ennemis, la récompense de variations politiques sur lesquelles se tait le chroniqueur Gruel. Nous verrons ce qu'il faut en penser. Celles que nous avons devant nous en ce moment sont de la jeunesse de Richemond, son âge mûr en connaîtra d'autres ; elles s'expliquent les unes et les autres. Attaché d'abord à Philippe le Hardi, son tuteur, n'ayant pas été recueilli par Jean sans Peur, il se range du côté des Orléanais contre les Bourguignons, passe à diverses reprises d'un camp dans l'autre, entraînant quelques seigneurs bretons. Volontiers il voit l'intérêt de la Bretagne dans ses préoccupations politiques ; qu'il serve le duc de Berri, le duc de Guyenne ou le roi de France, peu importe, l'orientation de la politique bretonne suit les vicissitudes de la sienne ;² un jour viendra où il unira étroitement la Bretagne et la France.

Il était occupé pour son intérêt personnel au siège de Parthenay lorsqu'il apprit l'invasion anglaise ; il leva le siège et se trouva avec la noblesse française à Azincourt. Ramassé parmi les blessés, fait prisonnier, conduit en Angleterre, il revit sa mère. Que se passa-t-il ? Est-ce lui qui, pour reconquérir sa liberté, manœuvra de manière à faire penser qu'il adhérait à la politique anglaise et la favoriserait ? C'est ce qu'indique M. Vavasseur, l'éditeur du chroniqueur Gruel ; — ou bien Henri V profita-t-il de la présence de Richemond auprès de sa mère pour le gagner à sa cause ?... Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en 1419 il vient en Normandie traiter de sa rançon avec le roi d'Angleterre, qu'en 1420, le 22 juillet, il obtient son élargissement, reçoit du roi d'Angleterre le comté d'Ivry et s'attache à la fortune anglaise jusqu'à la mort de Henri V. « Le comte de

1. Lettre de Charles VI du 29 déc. 1414. (Ms. lat. 9048, f. 7). — D. Maurice ; *Preuves II*, 909 — Cosneau : *Connétable de Richemont*, p. 482-483, Appendice XI.

2. Vavasseur, *Introduction à Gruel*, p. lxxijj.

Richemond est tout Anglais », écrit M. de Beaucourt ; avant lui, Le Vavasseur a commenté le mot : « Richemond, dit-il, est au « pouvoir du roi anglais ; bientôt il s'efforce de produire un « nouveau revirement à la cour de Bretagne, qu'il n'hésite pas « à détourner de l'alliance du Dauphin. Anglais, il voudrait la « Bretagne anglaise, en attendant qu'il la fasse devenir bour- « guignonne, car bientôt, il jette les yeux sur Marguerite de « Bourgogne, veuve de son ancien maître le Dauphin Louis, « duc de Guyenne et médite de l'épouser. Alors, il prépare les « conférences d'Amiens, et, malgré les Etats de Bretagne, décide « le duc son père à s'y rendre et à signer la triple alliance con- « clue le 17 avril 1423, entre les ducs de Bedford, de Bourgogne « et de Bretagne. Sommes-nous arrivés à la dernière étape de « cette triste odyssée ? »¹ — On sent l'aigreur percer sous ces lignes ; il faut y mettre la vérité historique. Pour cela, il faut simplement se souvenir que Richemond vivait à une époque où il était plus difficile de connaître son devoir que de le faire, — et se rappeler les complications personnelles au milieu desquelles il se mouvait : sa mère, épouse d'un roi d'Angleterre, lui, pupille de Philippe le Hardi duc de Bourgogne, abandonné jadis par Jean sans Peur, assassin du duc d'Orléans, et père de cette Marguerite que le Dauphin, duc de Guyenne, a laissée veuve, tandis que lui, Richemond, était prisonnier des Anglais à la suite d'une bataille soutenue sous les armes du roi de France !

On ne fait pas en histoire suffisamment attention aux circonstances enfantines, elles prennent parfois une singulière importance. Ainsi en est-il de Marguerite de Bourgogne et d'Artur de Richemond. Il avait dix ans quand il la connut à l'hôtel Saint-Paul, elle en avait neuf, elle, fille du comte de Nevers, Jean sans Peur. Comme sa mère, une Bavaroise, elle était blonde avec de grands et beaux yeux bleus. Timide et douce, elle avait

^{1.} Beaucourt, II, p. 74 ; — Vavasseur, Introd. à Gruel, p. ixiiij.

besoin d'un appui parmi les garçons turbulents qui se trouvaient là. Artur le lui donnait. C'était nécessaire dans ces vastes jardins que l'âge des joueurs rendait trop petits. Jean de Bretagne avait treize ans, Charles d'Orléans douze, le Dauphin Louis de Guyenne, neuf, Philippe, fils du comte de Nevers, qui deviendra Philippe le Bon, sept. — Pour Artur, Marguerite est comme une sœur préférée, Philippe comme un frère ; ils partagent Philippe et lui, le même lit !... Un jour Jean s'en alla, il devenait le duc de Bretagne... un autre jour Artur s'éloigna, le duc de Bourgogne Philippe le Hardi était mort, l'enfant se rendait aux obsèques de son tuteur. Quand il revint, par raisons politiques, Marguerite était fiancée à Louis duc de Guienne, dauphin de France... Il en ressentit une de ces tristesses d'enfant qui ne se caractérisent pas, mais qui ne s'oublient jamais. — Quand le Dauphin Louis mourut en 1415, Artur de Richemond comprit que sa tristesse avait eu pour cause le plus délicat des sentiments, mais si Marguerite était libre de son cœur... lui, il était prisonnier ! Pour se rapprocher d'elle, il fallait la liberté, et la liberté, il fallait l'obtenir du roi d'Angleterre. — Ce n'était pas tout. Une fois libre, pour avoir Marguerite, il fallait compter avec le duc de Bourgogne et celui-ci, ce n'était plus Jean sans Peur, l'assassin du duc d'Orléans, c'était Philippe le Bon, celui-là même qui dans son enfance était le compagnon de lit d'Artur... Faut-il dès lors s'étonner qu'il ait agi sous l'influence de ces souvenirs et de ces chansons du cœur ? Comme cela modifie les apparences de sa conduite ! Cette amitié si ferme jette des lueurs vives sur ce que M. Vavasseur, éditeur du chroniqueur Gruel, appelle « la triste odyssée » d'Artur de Richemond, et là où quelques-uns voient des palinodies et des inconsistances, elle illumine cette grande route de Bretagne en Bourgogne que Richemond, désireux de servir la France, n'a jamais cessé d'avoir devant les yeux !

La reine Yolande ne s'y trompa point. Femme, elle ne néglige

geait point la sentimentalité dans les conceptions de sa diplomatie. Elle suivait attentivement Artur de Richemond et attendait les circonstances favorables pour le ramener au Dauphin Charles d'Orléans, lui aussi un de ceux-là qui avaient joué dans les jardins de l'hôtel Saint-Paul. — La mort les fit naître coup sur coup. — En 1422, Henri V d'Angleterre meurt, c'est envers lui qu'Artur de Richemond a pris des engagements ; si sa mort ne le rend pas absolument libre, du moins il est moins esclave. Il a juré sur l'Évangile et son honneur, que dans deux ans, à partir du 22 juillet 1420, « à la Saint-Michel de l'année 1422, il comparaîtrait en personne et publiquement à Londres et se présenterait devant le roi Henri V, ou son héritier, ou son lieutenant, ou au maire, pour tenir prison ; »¹ il a promis, jusqu'à ce qu'il se fût de nouveau rendu prisonnier, de ne faire aucune alliance avec « celui qui se disait dauphin, » et de ne rien entreprendre ni contre le roi d'Angleterre ni contre le duc de Bourgogne. En effet jusqu'au 28 septembre 1422, date de la fête de Saint-Michel, Artur de Richemond ne fait rien de contraire à ses engagements.

Le 21 octobre 1422, Charles VI roi de France meurt et cet événement crée tout un échiquier politique nouveau que nous avons déjà entrevu au point de vue général. Il est intéressant de l'examiner en ce moment à propos d'Artur de Richemond. En Angleterre, le pouvoir se divise : Gloucester y devient régent, Bedford prend la régence de France ; — le duc de Bourgogne Philippe le Bon et le duc de Bretagne Jean V n'ont plus pour Bedford la propension qu'ils avaient pour Henri V, d'ailleurs ils se demandent quel rôle ils auraient à jouer si le Dauphin Charles venait à mourir ainsi que cela déjà était arrivé pour ses frères ainés ; peut-être se rapprocheraient-ils de lui si Charles se séparait de ses conseillers, de ces hommes aux mains souillées

1. Traité de Corbeil.

de sang qui ont trempé dans l'assassinat de Montereau. Yolande d'Aragon connaît cette situation. Elle la surveille. D'ailleurs les querelles qui surgissent entre Philippe le Bon et Gloucester à propos du Hainaut augmentent les chances de sa politique ; le mariage de Richemond avec Marguerite de Bourgogne, veuve du duc de Guyenne lui apporte un nouvel atout et un considérable. En effet par son mariage célébré à Dijon le 10 octobre 1423 et bénii solennellement par l'archevêque de Besançon, Richemond prend une place importante parmi les princes de son temps. Il a été stipulé dans son contrat de mariage que si Philippe le Bon décède sans héritier, le duché de Bourgogne reviendra à la princesse Marguerite, celle-là même que Richemond épouse. — Il s'agit donc de détacher le comte Artur de Bedford. Comment faire ? Le ciel y pourvut. — Le duc de Bedford se laissant entraîner à un accès de colère contre Richemond lui refusa brutalement des troupes anglaises qui, avec quelques volontaires bretons, eussent, sous son commandement, débarrassé les environs de Paris des routiers et gens d'armes pillards qui les infestaient après avoir été congédiés par le Dauphin. Bedford aurait même frappé Artur¹.

C'était la rupture. Richemond gagna Saint-Malo et trouva la reine Yolande chez son frère le duc Jean. Sur ces entrefaites survint le désastre de Verneuil et la mort du connétable de Buchan ; la reine trouvait là une occasion imprévue d'arriver à ses fins. Elle ne la manqua pas.

Verneuil en effet était le résultat d'une faute commise par les favoris de Charles VII : Louvet, Frotier, Tanneguy du Chastel ; — la mort de Buchan laissait vacante la première des charges militaires. Eloigner les favoris, offrir la connétable à Richemond, c'était préparer le rapprochement des ducs de Bourgogne et de Bretagne et celui du comte Artur avec le roi Charles VII.

1. V. sur cette grave question : Beaucourt II, p. 658 sqq. ; — Vavasseur, Introd. à Gruel, p. LXXV.

La reine manœuvra en ce sens. — Déjà une convention avait été signée à Nantes le 18 mai 1424, stipulant que, après entente avec le duc de Bretagne, elle pourrait mettre auprès de Charles VII des conseillers « de leurs gens bien notables », convention que l'indifférence du roi avait laissée lettre morte. Elle fut reprise après Verneuil. Richemond avait fait un voyage en Bourgogne et en Savoie et il avait déjà l'assentiment du duc de Bretagne de même qu'il eut celui des ducs de ces pays pour accepter l'épée de connétable de France.¹ Une entrevue fut ménagée entre le roi Charles et lui. Il demanda des libertés, elles lui furent données. Le roi qui savait assez la bonne volonté qu'il avait, « fut content de luy bailler pour lors en ses mains, Lusignan, Chinon et Loches, qui sont les plus belles places qu'il eust, afin d'y mettre telles gens que bon luy semblerait ». Angers, lieu de résidence de la Reine Yolande, fut choisi pour celui de la rencontre royale. Charles VII y vint le 19 octobre 1424 et un grand nombre d'hommes d'armes l'y suivirent ou l'y rejoignirent. Le lendemain² « le comte de Richemond vint devers lui en ladite cité, habillé et monté bien gentement, et s'offroit à son service, comme celuy auquel le courage et la volonté n'avoit onques changé ou mué, depuis le jour qu'il avoit esté pris à la dite bataille d'Azincourt, quelques feintes que sagement il eut faites pour procurer sa délivrance, et comme constraint. Et le roy voyant la loyale volonté du dit comte de Richemond, le reçeut à grande joie et grant honneur et fut moult joyeux de sa venue. » A ce récit du grave Cousinot, il est facile de voir que si Richemond était satisfait de venir au service de Charles VII, celui-ci n'était pas moins heureux que lui de le recevoir.

Restait la question de la connétablie. D'après Cousinot, Richemond s'en excusa, remontrant quelle charge considérable c'était. Toutefois, « après plusieurs paroles et difficultés », il accepta

1. V. Gruel, ch. 25.

2. Vavasseur. Ed. Gruel, p. 34, note 1.

l'office et reçut l'épée en la forme et manière accoutumées. La *Chronique de la Pucelle* dit que l'épée lui fut remise à Angers, mais Gruel (ch. 26) et le rapport de Jean Saintier, fait à Tours, le 8 mars 1423, sont formels. C'est à Chinon, dans la prairie, — là où Jeanne d'Arc courra une lance, — que le roi de France remit au comte de Richemond l'épée de connétable et que celui-ci fit serment de fidélité et prêta hommage au roi son seigneur, promettant de le servir contre toutes personnes.¹

La journée était brillante. Les superficiels n'en virent que l'éclat; bientôt on s'aperçut que c'était une révolution de palais. Des lettres patentes furent dressées en date du 7 mars, confirmant la nomination de Richemond, chef principal après le Roi de toute sa guerre, avec tous les honneurs, prérogatives, pensions et émoluments appartenant à sa charge, et avec les pouvoirs les plus étendus. — Elles étaient contresignées par le comte de Vendôme, le chancelier Gouge, Regnault de Chartres, archevêque de Reims; Jean de Melun, archevêque de Sens; Hardouin de Bueil, évêque d'Angers; le maréchal de Severac, Christophe d'Harcourt, Tanguy du Chastel, le sire de Montejean; Adam de Cambray, président au Parlement; Gaspard de Montmayeur, maréchal de Savoie; Jean de Beaufort, président de Savoie; le sire de Penhoët, amiral de Bretagne; Guillaume d'Avaujour, Arnaud de Marle; Jean de Comborn, sire de Treignac; l'archidiacre de Reims; Raoul de Gaucourt, gouverneur d'Orléans.² — Tous ceux qui devaient signer ne sont pas dans cette liste, et parmi les absents, il en est de considérables: le président Louvet; Robert le Maçon, ancien chancelier; le maréchal de la Fayette; Torsay, grand-maitre des arbalétriers; l'amiral de Culant, Frotier le grand écuyer. Si pour quelques-uns l'abstention est fortuite, pour la plupart elle est intentionnelle. Malgré les déclarations que le connétable jure et promet à leur égard,

1. Rapport Saintin. Arch. de Tours. cité par Beaucourt, II, p. 84, note 2.

2. Godefroy, *Hist. des Connétables...*, p. 60. — Beaucourt, II, p. 85, note 1.

il est manifeste qu'une lutte sourde existe et que dès le premier jour se cachent à la cour des protestataires contre son élévation.

A notre avis, c'est bien à la légère qu'un historien comme M. de Beaucourt a commenté la pièce concernant les promesses que le nouveau connétable faisait le 8 mars 1424 aux ministres du Roi : Tanguy du Chastel, Louvet, de Giac, G. d'Avaugour et Frotier. Il prétend que ce document prouve la facilité singulière avec laquelle Richemond ne craignait point de s'engager par les serments les plus sacrés, quitte à faire, après coup, bon marché de ses promesses, — et il ajoute qu'après avoir pris l'épée de connétable et signé des engagements, « il comptait sur la raison d'État pour le délier »¹ — Mais M. de Beaucourt lui-même va nous fournir par des faits la preuve de son erreur.

D'abord, voyons donc cette pièce. Elle est intéressante à tous égards, au point de vue d'Artur de Richemond, au point de vue de Jeanne d'Arc. Ce que le Connétable veut pour le Roi, Jeanne le voudra aussi ; — ils ne se rencontreront pas dès le premier instant, mais à un moment donné, ils seront réunis et Richemond parfera ce qu'elle aura si bien commencé.

« CE SONT LES CHOSES QUE MONSEIGNEUR LE COMTE DE RICHEMOND
 « JURE ET PROMET AU ROY SUR LES SAINTS ÉVANGILES DE DIEU, PAR
 « LE BAPTESME QU'IL APPORTA DES SAINTS FONTS, PAR SA PART DE
 « PARADIS ET SUR SON HONNEUR, EN PRENANT L'OFFICE DE LA CONNES-
 « TABLIE DE FRANCE, TENIR, GARDER ET ACCOMPLIR ENTIÈREMENT
 « SANS AUCUNE FRAUDE OU MALENGIN, NE SANS SOUFFRIR PAR PERSONNE
 « NE EN MANIÈRES QUELCONQUES VENIR A L'ENCONTRE DES DICTES
 « CHOSES OU AUCUNES D'ICELLES, OULTRE ET PAR DESSUS LES SERRE-
 « MENTS ORDINAIRES TOUCHANT LE DIT OFFICE DE CONNESTABLE. »

« Premièrement, jure et promet que, pour quelconque chose qui puisse venir, ne consentira en manières quelconques, ainçois de tout son pouvoir l'empeschera, que la personne du

1. De Beaucourt, II, p. 86, 87.

Roy soit nulle part qu'il y ait seigneur plus fort que le Roy, mais sera toujours le Roy le plus fort, à son pouvoir, ou à tout le moins aussi fort, s'il lui plaist ; et sera le Roy accompagné, en ce cas, de telles gens, comme il plaira au Roy.

Item, jure et promet que, de tout son povoir, il aidera à tenir la personne du Roy en franchise et liberté, en usant de sa Seigneurie franchement et pleinement en toutes choses, comme il a fait jusqu'à présent.

Item, jure et promet que les serviteurs du Roy, c'est assavoir Messire Tanguy du Chastel, prevost de Paris, le Président,¹ le Sire de Giac, Guillaume d'Avaugour et Pierre.....² aymera, soustiendra et portera, ne pour quelconque chose qui soit, ne fera, fera faire ou consentira chose qui soit au dommaige de leurs personnes, ne de leurs biens et estatz. Et pareillement feront serment de vouloir le bien de Monseigneur le duc de Bretaigne et le pourchasser à leur povoir comme ils feroient le bien du Roy ; et avec ce le bien de mon dit seigneur le comte de Richemond, ainsi qu'il leur promet.

Item, jure et promet que, pour quelconque paix traictée ou à traicter, ne souffrera ne ne consentira, pour quelconque cas advenu, l'éloignement des serviteurs du Roy dessus dis d'avecques le Roy ne le dispointement de leurs estatz, ainçois qui en parleroit empeschera la chose.

Item, des gens d'armes pour estre entour le Roy et l'accompagner, s'en rapportera au Roy.

Item, le Roy lui baille la connestablerie en la forme et comme ses prédécesseurs.

En tesmoing desquelles choses, le ^{dit} Monseigneur le conte de Richemond a cy mis son seing manuel et y a fait mettre son scel, le VIII^e jour de mars, l'an mil quatre cent vingt et quatre.

ARTUR.³ »

1. Louvet. — 2. Pierre Frotier.

3. Beaucourt, II, p. 86.— Vallet de Viriville, I, p. 439. *Hist. de Charles VII.* — Collection D. Housseau, IX, 3851, d'après Archives d'Angers.

Voilà une situation bien nette. Richemond est connétable, il doit protéger les anciens serviteurs du roy, mais eux font serment de vouloir le bien du duc de Bretagne, celui de Richemond, comme celui du roi. L'obligation est synallagmatique... Artur, disent ses ennemis, l'a violée. C'est à voir de près.

« L'an mil quatre cent vingt-cinq, le Roy envoya vers le duc de Bretagne Messire Tanneguy de Chastel, qui estoit natif du pays de Bretagne, et lequel on disoit estre luy et ses parents bien aymez du Duc ; et luy fit prier et requérir qu'il le voulust ayder et secourir, en luy remonstrant, qu'il y estoit tenu en plusieurs et diverses manières. Le Duc respondit pleinement qu'il n'y entendroit en rien, sinon que, préalablement et avant tout œuvre, le roy mit hors de sa compagnie et de son hostel tous ceux qui estoient consentans de sa prise, et les nomma.

« Le roy envoya pareillement vers le Duc de Savoie, pour scavoir si le duc de Bourgongne ne voudroit point entendre à quelque traité ; et aussi si ledit duc ne voudroit point ayder au roy : lequel répondit qu'il scavoit bien que le duc de Bourgongne n'entendroit à aucun traité, sinon que préalablement le roy mit hors d'avec luy ceux qui avoient été consentans de la mort du feu duc de Bourgogne, son père ; et ce fait, aussi que le duc de Savoie ayderait volontiers au roy de ce qu'il pourroit.¹ »

La date est extrêmement importante ; Cousinot dit 1425, il n'ajoute aucune indication quant au mois et quant au jour ; or cette année-là commençait à Pâques, c'est-à-dire au 8 avril. — Si les anciens ministres n'ont jusqu'alors rien fait contre le connétable et si celui-ci les a sacrifiés aux exigences des ducs de Bretagne et de Savoie, il a violé ses engagements, — mais s'il en est autrement, si l'un des anciens ministres ou plusieurs a ou

1. Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, p. 229.

ont agi contre le connétable, alors celui-ci n'est plus tenu par l'acte du 8 mars ; — c'est ce qu'il faut rechercher.

Tanguy du Chastel était à Nantes le 20 mars, il y contresignait un mandement du duc de Bretagne pour la mise en armes des communes de son duché, — d'après Cousinot, il ne vit le duc Jean qu'après Pâques ou à Pâques (8 avril) ; — or Louvet n'avait pas attendu ces dates pour agir contre le connétable. Comme le constate, le chroniqueur Berry, le président Louvet voulant « gouverner le roi seul et pour le tout, » n'attendit pas pour agir contre le connétable. Le 18 mars, il nomme sénéchal du Poitou et capitaine de Poitiers, le grand écuyer Pierre Frotier, en remplacement d'André de Vivonne ; — le 28 mars, il enlève les sceaux à Martin Gouge, évêque de Clermont, et les donne à Regnault de Chartres,¹ il met hors de l'hôtel du roi, Jean de Comborre, seigneur de Treignac, ami du connétable, et tout cela en son absence, pendant que ce dernier est allé querir des troupes pour agir contre les Anglais. Aussi quand Richemond rejoint le Roy, après avoir réuni pour le bien du royaume un grand nombre de barons, il est temps d'agir contre Louvet dont il faut bien le reconnaître la conduite est contraire à l'acte du 8 mars, et dont l'excuse est de ne l'avoir pas signé.²

D'ailleurs, Louvet a compris qu'il s'est mis dans son tort. Prévoyant sa chute certaine dès que le connétable et le roi se rencontreront, il entraîne le Roi de ville en ville cherchant à détruire en son esprit toute idée favorable au connétable. — Un instant, on put croire que Louvet irait jusqu'à soutenir une lutte armée contre Richemond. De Bourges, il avait emmené Charles VII à Poitiers et là, comme dans un camp retranché, avait attiré les comtes de Vendôme et de Pardiac, Torsay, l'archevêque de Tours, l'évêque de Toulouse, Giac, C. d'Harcourt; des chefs militaires : Boussac, Valpergue, etc. Vendôme

1. Du Chesne, *Histoire des chanceliers*, p. 483.

2. Gruel, ch. 27.

était nommé lieutenant général pour le fait de la guerre dans le comté de Chartres, la Beauce et le Vendômois.¹ La reine Yolande, venue à Poitiers pour combattre l'influence de Louvet, n'avait rien pu obtenir, du moins semblait-il.

Cependant Richemond s'arrêtait à Bourges avec une forte armée et faisait crier que ceux-là seraient « traîtres au roy qui tiendroient le parti du Président, de Frotier et de Giac. » D'autre part, le Roi quittait Poitiers, négociait avec les habitants de Tours et marchait sur Bourges. La Reine Yolande ne restait pas inactive. Elle contrebalançait auprès des Tourangeaux les négociations de Louvet et du Roi et enfin, son gendre se trouvant à Selles, elle parvint jusqu'à lui. — Le résultat fut prompt. En termes solennels, une mission importante fut confiée à Louvet pour le gouvernement et l'administration du Dauphiné, du Languedoc et du duché de Guyenne. C'était, avec des pouvoirs exceptionnels, une disgrâce. Louvet ne fit rien pour l'éviter.

On était au 12 juin ; — le 25, le roi était à Bourges et dans une assemblée de capitaines, de nobles et de délégués des villes, recommanda au connétable de faire bonne justice, de pourvoir à tout et ordonna qu'on lui obéît. Cette fois Richemond était bien au pouvoir. — Tanguy du Chastel s'était éloigné volontairement, il fut nommé sénéchal de Beaucaire et reçut un don royal de deux mille livres ; — Frotier se retira en son hôtel, — d'Avaugour s'en alla avec une pension sur le revenu du grenier à sel de Tarascon, — le médecin Cadart se fixa dans le midi, avec trente mille écus, à ce que rapporte le chroniqueur Berry.

Le Breton avait une rude volonté. Les anciens favoris sont éloignés, ce n'est pas assez, il faut les démasquer à tous. Alors commence avec les bonnes villes, avec Lyon, avec Tournay une correspondance qui précise la situation. Autour du Roy il y a la reine de Sicile « très-chière et très-amie mère, » les beaux

1. Beaucourt, II, p. 91.

cousins Charles de Bourbon, les comtes de Clermont, d'Etampes, de Vendôme, d'Harcourt, — et bien d'autres prélats, barons, chevaliers de haut lignage; on attend les comtes de Foix, de Perdriac, ceux de Lebret, c'est un renouvellement de la cour. C'est eux dorénavant, « preudomes et loyaulx, » qui seront autour du roi, garderont sa personne et conduiront ses affaires.¹ — Il est entendu que « se Dieu plait, les besoingnes se appointeront si bien que ce sera le prouffit de mon dict seigneur, — écrit le connétable aux Lyonnais, — et de tous ses bons subgez, et le relièvement de sa seigneurie. »²

Bientôt de toutes parts on sentait qu'une main nouvelle dirigeait les affaires politiques. — Il surgit dans les lettres d'administration une note d'autorité qui n'existe pas antérieurement; on sent une volonté qui dirige en vue du bien et de la conservation du roi et du royaume.³ Des gratifications significatives sont accordées. La Reine reçoit un douaire de 20 000 livres de rente, — la reine Yolande, en raison des « grans peines et travaux de sa personne, » la baronnie et les terres de Cauvisson et Massillargues;⁴ — la duchesse de Guyenne, femme du Connétable, les villes de Chinon, Montargis, Gien, Dun-le-Roy avec Fontenay-le-Comte;⁵ — Charles d'Anjou, le duc d'Alençon, Alain de Rohan, comte de Penhoët ami du connétable, bénéficiant des faveurs royales. — Au mois de septembre, le comte de Foix arriva près du Roi à Poitiers, il y eut de belles fêtes, inférieures toutefois à celles qui eurent lieu lorsque le duc de Bretagne vint rendre visite au Roi.

1. Lettre du 1^{er} août signée : Charles — Archives de Tournai — publiée par Beaucourt, II, p. 105.

2. Archives de Lyon AA. 77. — *Lettres du connétable de Richemont* publiées par Beaucourt. Revue d'hist. nobiliaire et d'archéologie héraldique, 1882.

3. Dom Morice. *Preuves*, II, 1199. — Cosneau, *Le connét. de Richemont*, p. 527, n° XLVI ; — Lettre aux Lyonnais. Archives de Lyon, AA. 20, f. 16 (31 août 1425).

4. D. Vaissete, IV, 466.

5. Gruel, ch. 30 ; — Arch. nat. reg. X^{1a} 8604, fol. 80, v°.

Les États de Bretagne avaient été réunis le 16 septembre et à l'unanimité, « les barons et gens des trois estats » avaient conseillé une adhésion pleine et entière au Roi Charles VII. Par l'entremise du connétable, les dispositions furent prises pour que l'entrevue eût lieu à Saumur. Le duc y vint en belle compagnie : les Sires d'Etampes, de Laval, de Penhoët, de Chateaubriant, de Rieux, de Guéménée, de Rais, de Beaumanoir, de Montauban, de Combour, de Malestroit, les vicomtes de la Bellière, du Fou, de Coetquen et plusieurs autres. Le Roi arriva le lendemain. Le duc alla à sa rencontre avec sa compagnie jusqu'à une lieue. Ils se rencontrèrent en pleine campagne. Deux fois le Roi embrassa le duc et l'un et l'autre se firent fête. Jean de Bretagne conduisit Charles VII jusques au château, le laissa et rentra en son logis. Le lendemain le duc le retrouva pour s'occuper de leurs affaires ; le surlendemain il rendit visite à Madame de Guyenne et la ramena près du roi. M^{gr} de Bourbon, plusieurs seigneurs et gens de la cour vinrent au-devant d'elle, même la reine de Sicile. Dieu sait, dit Gruel, s'il y avait belle compagnie ! Après échange de nombreuses politesses, la Reine et Madame de Guyenne montèrent à la salle où se trouvait Charles VII. Il vint au-devant d'elles jusque près de la porte. L'entrevue dura assez longtemps au plaisir de tous. — Le lendemain le Roy et le duc rendirent sa visite à Madame de Guyenne à Saint-Florent. On chanta, on dansa dans le cloître et pendant les huit jours que dura la présence du duc de Bretagne, ce furent des fêtes continues.¹

Elles dissimulaient peut-être aux yeux du peuple un abaissement de la puissance royale. Le comte de Richemond, connétable de France, avait rempli la première ligne de son programme : le rapprochement de Charles VII et du duc de Bretagne, mais c'était onéreux. — En 1421, par le traité de Sablé, le duc décla-

1. Gruel, chapitres 31, 32, 33. *Chronique de Richemond.*

rait « vouloir chérir et honorer le jeune Régent et lui complaire en toutes manières comme il y est tenu, lui donner aide, confort et secours sans rien épargner et s'opposer et employer de toute sa puissance contre ceux qui s'efforceraien d'endommager la seigneurie du Roi et du Régent, « ainsi que, disait-il, fils et loyal parent de mondit seigneur le Roy, et comme bon frère de mondit seigneur le Régent devons faire... »¹ — En 1425, le langage breton est bien différent. Voici comment le duc raconte lui-même son intervention que le roi a demandée, voulant se gouverner par son conseil : « Nous lui suppliasmes en oultre que nous eussions le gouvernement des finances du pays de Langue-doil pour les faire employer ou fait de la guerre pour le bien de lui et de son royaume, sauf ce que en seroit ordonné pour l'estat de lui, à son bon avis et de ceuls de son conseil, lequel estat sembloit que il devoit tellement moderer que le par sus souffist à maintenir la guerre, attendu que ledit maintien et expulsion de ses ennemis avec le recouvrement de sa seigneurie est son plus grant et hault estat. »² ... Les fêtes de Saumur avaient donc servi à l'organisation d'une tutelle sous la forme d'un hommage rendu par le duc de Bretagne, nous pensons que c'était nécessaire.

Il ne faut pas être trop sévère. Un effort considérable est fait. Des princes du sang, les comtes de Clermont et de Vendôme, — de grands seigneurs, les comtes de Foix, de Comminges, le sire d'Albret, Guillaume d'Albret, le sire d'Orval sont à la cour avec des charges fiscales, il est vrai, mais aussi avec des forces militaires. — A ce moment, le connétable a conscience que « tout le suivra et lui obéira au relèvement du royaume », — le duc de Bourgogne en est averti, le duc de Bretagne le sait.³ Cela ne

1. D. Morice, t. II, col. 1092.

2. Lettres du duc de Bretagne; cité par Beaucourt, *Ch. VII et son caractère*, p. 45.

3. *Preuves de l'Hist. de Bourgogne*, t. IV, p. LXV, LXVI.

dura pas ; l'intrigue faisait son œuvre sourde. Elle était incarnée dans un favori de l'école de Louvet que Richemond avait malheureusement gardé et dont nous connaissons déjà la triste fin : le sire de Giac, dont le roi subissait l'ascendant et qui, en 1426, était devenu tout puissant.

« On ne connaît que très imparfaitement les intrigues de cette petite cour ; mais le peu qu'on sait prouve que les rivalités y étaient non moins violentes et l'anarchie plus grande encore qu'avant la retraite des anciens conseillers. A côté du connétable et des princes ses alliés ; à côté du sire de Giac, le maréchal de Boussac, le maréchal de la Fayette, le maréchal de Severac, le chancelier Martin Gouge, Robert le Maçon, Robert de Rovres évêque de Séez, Guillaume de Champeaux évêque de Laon, le sire de Treignac, le sire de la Trémoille avaient une part considérable dans l'action ou dans les conseils. Ce n'étaient que querelles autour du Roi : tantôt le maréchal de Severac et le sire d'Arpajon forçaient Charles à les faire comparaître devant le Parlement et refusaient pendant longtemps de se réconcilier ; — tantôt Culant soutenu par la Trémoille, et Lignières soutenu par Giac, portaient leur différend devant le Roi. Au plus haut point de sa faveur, Giac ne craignit pas de faire saisir un des plus fidèles serviteurs du prince, son ancien chancelier Robert le Maçon et de le tenir en captivité dans un château d'Auvergne, d'où il ne fut délivré qu'au bout de trois mois, moyennant une forte rançon dont le roi fit en partie les frais. »¹

Artur de Richemond n'était pas l'homme de ces coups d'épingles, il ne perdait pas de vue le but élevé qu'il s'était assigné. Les négociations avec le duc de Bourgogne traînaient, il résolut de tenter une action militaire contre l'Anglais. Les États généraux avaient voté à Poitiers 800 000 et à Mehun 250 000 livres, il était bon d'en tirer profit à l'armée. Giac pensait autrement. Il com-

1. De Beaucourt, *Charles VII, son caractère*, p. 49. — Cf. *Hist. de Charles VII*, II, 124-128. — Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, p. 238.

mença par prélever pour le service du roi les premiers à compte que les provinces versèrent, l'armée n'eut que le surplus. C'était entre le connétable et le favori une lutte ouverte. Richemond laissa ce misérable poursuivre son œuvre sourde et partit là où était l'Anglais qui attaquait la Bretagne, puisque celle-ci s'était alliée avec le roi de France.

Jean V avait convoqué son ban et son arrière-ban, Richemond convoqua les dernières forces du Maine et de l'Île de France, et prit à Antrain le commandement de ses troupes. Il marcha sur Pontorson, place située près d'Avranches et que les Anglais avaient occupée, au grand dommage de plusieurs pays. Le connétable y mit le siège, et la prit.¹ Puis on marcha sur Saint-James de Beuvron. L'armée du connétable était forte de quinze mille combattants, tant du commun du peuple que d'hommes d'armes et de traits. Elle investit la place. La garnison anglaise qui était bien commandée procéda par saillies ; il y eut de dures escarmouches, tant d'un côté que de l'autre. Il fallait en finir d'autant plus vite que les troupes n'étaient plus régulièrement soldées, Giac n'envoyant pas les subsides nécessaires. Les gens d'armes ne pouvaient payer les marchands qui leur amenaient des vivres.

Un conseil de guerre décida l'assaut. C'était le 6 mars 1426. Richemond divise ses troupes : les unes devront assaillir la place, les autres courir à travers la campagne et surveiller le pays du côté d'Avranches où se trouvent Suffolk et Thomas de Scales avec des corps anglais. Ce fut la cause d'une défaite. Pendant trois heures l'assaut dura très-âpre et souvent main à main. Tout à coup les assiégés profitant des compagnies qui circulaient au loin crirent : Suffolk ! Suffolk ! et jettent le trouble parmi les Bas-Bretons qui sont occupés sur un côté de la ville. Non

^{1.} *Chronique de la Pucelle*, p. 237. — Cousinot dit qu'il la fit raser et abattre, ce qui est inconciliable avec le siège ultérieur de Pontorson (1428) qu'il raconte p. 253.

loin d'eux il y a une poterne près d'un étang. Aussitôt les Anglais opèrent une sortie, noient une partie des assaillants, tuent ou poursuivent l'autre. — Cependant Richemond qui était dans la position la plus difficile reste dans l'ignorance de ce qui se passe. Mais bientôt circule parmi ses hommes des bruits de mort : les sires de Mollac, de Coitivi, Alain de la Mote, Guillaume son fils, Guillaume Eder et d'autres sont victimes des Anglais. La débandade commence. Impossible de ramener les troupes. Même les gens du sire de Penhoët, amiral de Bretagne, battent en retraite. L'entreprise est manquée, le connétable est obligé de se retirer dans son camp. Les Anglais restent maîtres de Saint-James de Beuvron. Pour le lendemain tout semblait réparable, c'était compter sans les événements de la nuit. D'abord autour du connétable, les uns délogent sans congé, les autres, qui sont blessés, cherchent un lieu sûr, d'autres les conduisent et s'en vont avec eux. Subitement l'alarme est au camp, les tentes sont en feu ! Chacun fuit. On prévient le connétable et le sire d'Etampes son frère. Ils eussent été brûlés s'ils ne fussent partis. Ils avaient pensé que, montés sur de petits chevaux, ils feraient demeurer les fuyards, mais nul ne voulait rien entendre. Dans la bousculade générale, Richemond tomba avec son cheval, personne ne le secourut. Il fallait opter : ou demeurer seul, ou partir avec les autres..., l'artillerie même était à l'abandon ! L'âme de Richemond, durant cette nuit-là, fut profondément navrée, c'était grand pitié de le voir dans sa douleur et dans son courroux !¹

Les deux sentiments étaient fondés. Il était possible de soupçonner le sire de Giac, le coupable était le chancelier de Bretagne, Jean de Malestroit. Richemond le fit prendre à la Tousche près de Nantes, et mener comme prisonnier à Chinon (1426)²

1. Gruel, *Chronique de Richemont*, ch. 34, p. 43-45 ; éd. Société de l'hist. de France ; — Cousinot, ch. 20, *Chronique de la Pucelle*.

2. Gruel, ch. 35.

Quant à Giac, nous avons vu comment la Trémoille s'en débarassa. Le favori avait été rebelle envers le connétable, ennemi personnel et obstacle, il le supprima.

Louis, seigneur de Chalençon, succéda à de Giac, mais la faveur royale alla à un simple écuyer d'écurie : Camus de Vernet dit Camus de Beaulieu, qui se gouverna aussi mal que les autres. Il gâtait tout, méprisait tout le monde, ne souffrait pas que quelqu'un approchât du Roi, et faisait pis que Giac. La Reine de Sicile, les divers seigneurs de la cour en étaient mécontents.¹ Il avait pour gouverneur un gentilhomme nommé Jean de la Grange. Celui-ci fut gagné, sans doute par le maréchal de Boussac, et un jour, tandis que la Cour et le Roi étaient à Poitiers, pendant une promenade à mulet, comme une bête fauve, il l'amena au « *tiltre* » c'est-à-dire à un endroit favorable pour leurs desseins. C'était un lieu assez plaisant, un pré proche de la rivière. Tout à coup, cinq ou six compagnons,² parmi lesquels était le maréchal de Boussac, tirèrent leurs épées et lui donnèrent sur la tête si bien qu'ils la lui fendirent. Ils lui coupèrent une main et c'est ainsi mutilé qu'il fut lui-même rapporté au château sur un panier. Dieu sait s'il y eut beau bruit quand Charles VII apprit ce guet-apens et cet assassinat. Il donna ordre de poursuivre les meurtriers et de faire justice. Mais on ne les put trouver. Ceux qui furent soupçonnés étaient innocents. On dut laisser la chose.

Ce fut le signal de l'avènement pour La Trémoille. Par ses parents et ses amis, ses terres et ses seigneuries, il était grand et puissant. Richemont crut qu'il lui serait reconnaissant s'il le plaçait auprès du roi et le proposa au monarque qui n'en avait

1. Id. Ch. 36.

2. Cousinot, ch. 24, *Chronique de la Pucelle*, dit : 5 ou 6,—Gruel, ch. 39, dit : deux, sans preuves, M. de Beaucourt charge Richemont de ce fait,—nous ne pouvons nous associer à lui et à quelques historiens qui vraiment ne cherchent qu'à attaquer le connétable.

cure, mais qui dut, non sans protester subir l'influence du connétable : « Beau cousin, vous me le baillés, dit le Roi, mais vous en repentirés ; car je le cognois mieux que vous. » — Charles VII ne se trompait pas. La Trémoille, dit Gruel, « ne fist pas le roi menteur, car il fist le pis qu'il peut à Monseigneur le connétable. »

Premier ministre, Georges de la Trémoille s'érigea en rival de Richemont et ne tarda pas à être son rival heureux. Celui-ci avait quitté la cour et regagné l'armée. Bientôt il est au milieu d'hommes dévoués que nous retrouverons plus tard et avec eux tente de lutter contre l'Anglais : le bâtard d'Orléans, La Hire, Saintrailles, Ambroise de Loré, Beaumanoir, de Bueil, une foule de gentilshommes. — Mais à la cour, l'intrigue agit de nouveau ; de nouveau la solde pour la troupe n'arrive point, de nouveau le connétable met ses joyaux en gage pour aider sa patrie et Montargis, Le Lude, le Mans, etc., brillent comme des journées militaires qui font honneur aux capitaines de ce temps.

La Trémoille provoqua promptement des mécontents. De nombreux seigneurs, des princes du sang, les comtes de Clermont, de Pardiac, d'Armagnac, etc... se rapprochaient du connétable. Une coalition antiminiſtérielle dont Richemond était l'âme se formait. Ses membres principaux devaient se réunir à Châtellerault. La Trémoille fit défense « que homme ne fust si hardy de les mettre en ville ny chasteau, ni de leur faire ouverture en nulle places que ce fust » ; lorsque le connétable se présenta, l'entrée des portes lui fut refusée. — Les révoltés s'étant donné rendez-vous à Chinon, La Trémoille amena le roi à frapper un grand coup. Les troupes royales vinrent mettre le siège devant Chinon dont Guillaume Bellier avait la garde par ordre du connétable. Quand Bellier sut que le roi était là, il ne résista pas. — Madame de Guyenne était chez elle. Charles VII et son conseil la supplièrent de demeurer à Chinon où en telle place du royaume qu'elle désirerait ; elle repoussa toutes les offres et voulut rejoindre son mari. — Artur de Richemont, connétable

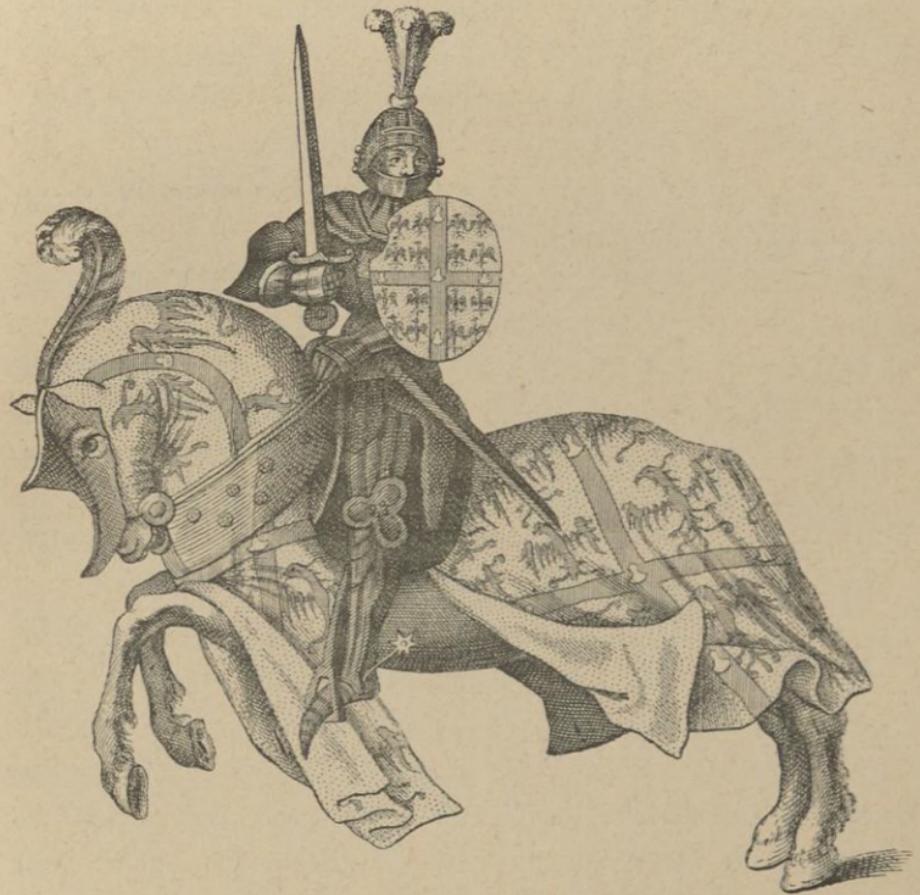
de France, eût pu fomenter la guerre civile, ses ennemis l'accusent d'y avoir songé ; sa conduite prouve le contraire. Il s'était déjà retiré à Parthenay. Il se trouvera un jour à côté de Jeanne d'Arc.

Une fois de plus il justifiera ce jour-là l'opinion que Yolande d'Aragon avait eue de lui lorsque, pour lui faire donner l'épée de connétable, elle disait au Roi qu'il n'avait pas de « défenseur plus habile et plus fidèle dans toute la noblesse française ». A l'une des extrémités du cours Saint-Pierre à Nantes, en face de la duchesse Anne, se dresse une statue que la Bretagne a élevée à son enfant : Artur comte de Richemond. Aucun hommage n'est plus légitime. Homme de grand sens, inspirant sa conduite d'après ses sentiments intimes nés eux-mêmes d'un patriotique dévouement, il ne paraît qu'habile et personnel à ceux qui ne saisissent pas le fond de son être. Quand on l'étudie avec impartialité, on voit où tend son industrie, on se rend compte des motifs de sa vaillance « tant en armes qu'autrement », on s'éprend de sa sagesse, parce que, au-dessus de l'ambition personnelle inhérente à tout homme et chose légitime, on découvre un caractère : celui d'un Breton énergique, fier, avec quelque chose de rude et d'impérieux, poursuivant un but élevé : le salut du royaume par la pacification entre Charles VII et le duc de Bourgogne, et ne cédant que devant l'aveuglement de celui-là même dont il poursuit la grandeur. Nous sommes en 1428, il a quitté la cour de France, il n'a pas renoncé à servir, son dernier mot n'est pas dit.¹

Il avait amené ou envoyé à Charles VII un jeune Breton dont l'histoire a gardé le nom et qui ne fut pas sans prendre part à l'œuvre militaire de Jeanne d'Arc : Gilles de Rais.²

1. Guizot, *Hist. de France*, II, p. 334, juge ainsi Richemont : « Homme de guerre éminent... ami de la paix en même temps que fermement dévoué à la cause nationale... homme de gouvernement autant qu'homme de guerre. »

2. Le nom de *Rais* (en latin du moy. âge : *Radesie* ; en français : Raiz,



GILLES DE LAVAL¹

1. Montfaucon. *Monuments de la Monarchie française*, t. III.

Gilles de Laval, devenu Gilles de Rais en suite de l'adoption de son père par Jeanne la Sage de Rais, se rattachait ainsi à double titre à cette vieille maison de Bretagne dont le chef Garsire décéda en 1161. Cette famille fut alliée aux maisons de Machecoul, de Craon et de Laval. Au xv^e siècle, la baronnie de Rais s'étendait sur la rive gauche de la Loire, entre ce fleuve, l'Océan, le lac de Grand-Lieu et les limites du Poitou. La plaine est immense, monotone, mais féconde. La ville de Machecoul, forteresse redoutable la commandait. C'est là que probablement en 1404 naquit Gilles de Laval, que ses talents militaires, sa valeur, son intelligence cultivée, ses richesses devaient autant que la faveur conduire aux charges les plus élevées. Jeune encore il perdit son père (1413), « et fut, sa minorité durant, au gouvernement et administration de Jean de Craon, chevalier, et son aïeul maternel... lequel était vieil homme et de grand âge. » A dix-huit ans, Gilles, écoutant des flatteurs, résolut de ne plus prendre conseil de son aïeul et de ne le croire en rien.

Sa première éducation avait été soignée par son père. Au point de vue de la culture littéraire et artistique, même scientifique, Gilles avait des connaissances étendues pour son temps. Entre autres livres qu'il lisait, il avait un Valère-Maxime, un livre *des Propriétés*, les *Métamorphoses d'Ovide* et la *Cité de Dieu* de Saint Augustin, en latin et en français. Malheureusement Jean de Craon ne continua pas l'œuvre paternelle, et plus tard dans le procès qui finira sa vie, et donnera naissance à la légende de Barbe-bleue, Gilles condamnera lui-même le système d'éducation que son aïeul maternel avait suivi : « Pères et « mères qui m'entendez, s'écriera-t-il, gardez-vous, je vous en « supplie, d'élever vos enfants avec mollesse ! Pour moi, si j'ai « commis tant et de si grands crimes, la cause en est que, dans

Rays, Rayx, Rais, et enfin Retz, selon l'orthographe moderne paraît venir d'une ville gauloise disparue. — Le fameux cardinal de Retz, descendant des *Gondi*, n'a rien de commun avec Gilles de Rais.

« ma jeunesse, l'on m'a toujours laissé aller au gré de mes volontés ! »¹

Son aïeul semble n'avoir eu qu'un souci, celui de le marier.

Gilles avait treize ans, paraît-il, lorsque le 14 janvier 1417, il fut fiancé avec Jeanne Peynel fille du seigneur de Briquebec, elle mourut. — Le 28 novembre 1418, nouvelles fiançailles avec contrat de mariage entre Gilles de Rais et Béatrix de Rohan, encore une fois la mort survint pour tout rompre. — Jean de Craon lutta contre elle. Catherine de Thouars, âgée de seize ans, était fille unique. A elle devaient revenir Tiffauges, Pouzauges, Savenay, Confolens, Chabanais ; elle constituait un beau parti. Gilles avait 16 ans comme elle. Distingué déjà dans la lutte bretonne entre les Montfort et les Penthievre, jouissant de la faveur du duc, étalant le grand luxe que sa fortune permettait, il obtint la main de Catherine et le mariage fut célébré le 30 novembre 1420.

Ces préoccupations matrimoniales n'avaient pas empêché l'homme de guerre de se révéler. Brumor et du Guesclin étaient ses modèles. D'ailleurs être soldat était une tradition de famille. Un acte de félonie commis par Marguerite de Clisson, une Penthievre contre Jean V fait que Jean de Craon et Gilles de Rais abandonnent son parti. Ils se rangent du côté où est l'honneur et le droit. Ils assistent aux États Généraux de Bretagne et sont à cette noble séance où la duchesse de Bretagne entre ses deux enfants paraît et demande aux seigneurs assemblés de délivrer Jean V prisonnier. « Nous jurons sur la croix, disent-ils, d'employer et nos corps et nos biens, et en cette querelle vivre et mourir ». Ils se signent et scellent de leurs sceaux leur serment. Ils acclament leur duchesse. Le jeune de Rais fait mieux : Il offre de l'argent et des troupes levées à ses frais.

A ce moment retentit à son oreille le nom illustre du Comte

1. Procès ecclésiastique, fo 71.

de Richemond prisonnier du roi d'Angleterre, dont la présence et le génie deviennent nécessaires au salut de la patrie ; la Bretagne décide de payer sa rançon, et, à cet effet, d'envoyer une ambassade solennelle au nom d'Alain de Rohan lieutenant-général.

La lutte reprit ensuite entre les partisans des Penthievre et ceux de Montfort. Elle fut désastreuse pour tous. Gilles de Rais et son aïeul eurent à supporter des pertes considérables. Enfin leur parti l'emporta, Marguerite de Clisson dut rendre les armes et son prisonnier Jean VI. Celui-ci fit à Nantes une entrée triomphale au milieu de fêtes superbes dans lesquelles Gilles de Rais dépassa tous les autres seigneurs par son luxe et ses prodigalités. — Le duc de Bretagne délivré se souvint de son vaillant serviteur et de Rais fut largement indemnisé des pertes qu'il avait subies.

Pour lui l'heure sonnera bientôt de quitter la Bretagne. La France est envahie par l'Anglais, il faut que tous se groupent autour du roi Charles VII pour sauver la monarchie nationale. Nous avons vu comment Yolande d'Aragon, veuve de Louis II d'Anjou et mère de la jeune femme de Charles VII, le comprit bien, comment elle s'efforça de rattacher au dauphin devenu roi, le duc de Bourgogne et le comte de Richemont, espérant par lui arriver au duc de Bretagne. Elle y réussit. — Est-ce avec Richemond que Gilles de Rais vint à la cour de France ? Il n'y en a pas de preuve; ce que l'on sait certainement, c'est qu'il y parut le 8 septembre 1425.

Le duc de Bretagne n'était pas encore gagné au roi. Yolande d'Aragon s'y entreprit et fit choisir Jean de Craon pour cette négociation. Celui-ci usa de son droit de se faire écouter à la cour de Bretagne, il y parla au nom de la raison et de la patrie. Son langage devait être entendu et ses avis acceptés. — Rien ne se termina avant qu'une assemblée eût été tenue à Nantes. Gilles de Rais y vint. Les seigneurs qui s'y trouvaient connaissaient

son courage et ses services. Quand il eut parlé, ils se prononcèrent pour l'alliance française. Il y avait à ménager une entrevue entre Charles VII et le duc de Bretagne. Elle fut organisée à Saumur pour le 8 septembre 1425. Ce jour-là la paix fut signée. Gilles de Rais qui avait, ainsi que son vieil oncle, embrassé avec ardeur le parti de Charles VII, s'y trouvait. Il avait 20 ans et apportait à la France un précieux concours.

De noble extraction, riche entre les plus riches, de belle taille, de bonnes manières, d'un esprit cultivé, d'une âme ardente et généreuse, il avait tout en apparence pour être un personnage considérable et utile dans son époque. La cour de Charles VII l'accueillit avec empressement. On y aimait sa figure séduisante, sa pétulance, sa vive intelligence, son enjouement. A ces qualités frivoles, il semblait que sa valeur indiscutable gagnât un nouveau lustre. — Jeanne d'Arc va paraître, il sera de sa suite et méritera de devenir maréchal de France le jour même du sacre à Reims. Ce sera le point culminant de son existence. — Puis au brillant défenseur des droits des Montfort, au courageux champion de Charles VII, une brute succédera. S'il a usé de ses richesses pour de hautes causes, il en a abusé pour les plaisirs. Libre tôt, riche trop tôt, il brise son vigoureux tempérament dans les festins. L'ivresse répétée le surexcite, l'exalte, le pousse à toutes sortes d'extravagances, lui « l'homme de bon entendement » ; — il tombe dans les crimes les plus honteux et les plus graves ; lui, le soldat vaillant, s'en prend à l'enfance qu'il souille et massacre ; et quand devant ses juges, il est appelé à répondre de ses méfaits innombrables, il s'emporte, entre en de violentes colères, et lui, « l'homme de bon ton, » n'a plus que les plus grossières injures à la bouche, comme si ayant été un brave capitaine, il ne voulait laisser à la postérité que le souvenir de l'abjection de son âme.

Mais avant d'en venir là, il est à la cour de France ce qu'il avait été à la cour de Bretagne. Il offre sa bourse au roi et paye

de sa personne dans les armées. Il est avec le connétable de Richemond au siège de Saint-Jean de Beuvron, et s'il s'en éloigne impuissant, c'est pour continuer la lutte contre l'Anglais, d'Orléans au Mans et à Saint-Malo. Le Maine et l'Anjou furent, croit-on, confiés à sa garde. Il y combat chaque jour, d'abord avec Richemond, puis, après la disgrâce du connétable, en 1427, il se retrouve avec Ambroise de Loré, un héros, et de Beaumanoir qui soutient le nom glorieux qu'il porte. Grâce à eux et à d'autres que nous apprendrons à connaître, l'Anglais ne s'empara pas de notre pays sans coup férir. Il eut à compter avec quelques vaillants et Gilles de Rais et ses amis sont de ceux-là. Ils deviennent la terreur des Anglais qui, à leurs attaques, sont obligés de se rendre comme à Saint-Jean de Mortier et à Malicorne, — et encore plus celle des Français qui ont trahi leur roi. Pour ceux-ci, Gilles de Rais est sans pitié ; il ordonne qu'on les pende. On meurt pour la France, on ne l'abandonne pas.

Ceux qui l'aiment et tentent de la sauver se réunissent un jour. Ils assiègent Montargis que l'Anglais a pris. Gilles de Rais est là avec Beaumanoir auprès du connétable de Richemond et de La Hire ; — ils se retrouvent à Ambrières près de Mayenne, où Ambroise de Loré bat les Anglais ; — et encore au château du Lude, sur les bords du Loir. L'Anglais en nombre, commandé par Blackburne, s'y défend vaillamment, mais les assaillants ne lui cèdent en rien. Ils ont établi des batteries, tiré le canon, ils montent à l'assaut, Gilles de Rais est le premier. Le premier il est au sommet et de sa main tue Blackburne. Le château se rend.

Mais la fortune de guerre est changeante. Si Rais, vainqueur au Lude, peut ensuite entrer au Mans, c'est pour peu de jours. Talbot reprend le Mans ; Pontorson, Laval, Mehun-sur-Loire, Beaugency, Jargeau, ont cédé au flot des envahisseurs. C'est un courant qui entraîne tout. Orléans sert de digue ; mais le mal est effrayant ; les hommes ne peuvent plus rien ; la prophétie de Merlin va s'accomplir : une femme doit sauver la France.

CHAPITRE IX

A la cour de Charles VII.

(2^e partie.)

UN ADVERSAIRE : GEORGES DE LA TRÉMOILLE.

Un adversaire de Jeanne d'Arc. — Le favori Georges de La Trémoille (1427-1433). — Jugement de Quicherat sur lui. — Sa famille. — Généralités de sa vie. — Sa conduite envers sa première femme, la duchesse de Berry. — L'opinion du roi. — L'affaire de La Rochebaron. — Les deux La Trémoille : Georges et Louis II. — La Trémoille traître à Jeanne d'Arc. — Son aproté pour les richesses. — Ses prêts au roi. — Profits en retour. — Quelques autres emprunteurs. — Source de sa fortune. — Peccadilles et pardon royal. — Causes et occasion d'une révolution à la Cour. — La chute de La Trémoille. — Les hauts fonctionnaires à la cour de Charles VII. — La chancellerie. — Robert le Maçon. — Regnault de Chartres. — De Gaucourt. — Les États généraux de Chinon (1428).

Cette jeune fille de dix-neuf ans que nous connaissons, n'aura point cette immense gloire sans peine. La cour lui en réserve autant que les champs de batailles. Elle y arrive tout ouverte, tout dissimulé s'y cache son adversaire. Comme Richemond qui s'est noblement battu pour l'abbaye de Saint-Michel, qui sera l'un de ses auxiliaires pour le salut de la France, la Pucelle a et découvre ses vues désintéressées ; — implacable ennemi du connétable, jouisseur éhonté à la suite de la reine Isa-

beau ou du duc de Guyenne, égoïste raffiné, être avide et malfaisant, mauvais génie de la France, La Trémoille allume et entretient la guerre dans le camp royal, dirige ses menées louches, insinue ses griefs imaginaires, et pendant huit longues années, malheureusement pour son pays, par tous les moyens, retient sous son empire le roi qu'en deux mois Jeanne d'Arc a retiré du fond des ruines et replacé sur son trône déjà plusieurs fois séculaire.

Le savant Quicherat l'a jugé sévèrement et justement ; son opinion est à redire. « Georges de La Trémoille, dit-il, était un aussi mauvais homme que Louis de La Trémoille, son petit-fils, fut un héros accompli. Avide, cabaleur, despote, faux, il eut l'art de se faire un nom et une fortune en louvoyant entre tous les partis. Odieux au duc de Bourgogne, qui était le bienfaiteur de sa maison, il se fit le valet du cadet de Bretagne pour gagner par lui l'intimité de Charles VII et le supplanter ensuite. D'ailleurs il conserva toujours des relations suspectes avec son frère et ses autres parents, tous fonctionnaires dans le palais ou dans les armées de Philippe le Bon. Lorsque les Anglais soumirent l'Orléanais en 1428, on vit en France de fort mauvais œil qu'ils épargnassent Sully, seigneurie de Georges de La Trémoille. — Pourvu de plusieurs grands offices, dont il paraît avoir dédaigné le titre (car il ne se donne dans les actes que pour un simple conseiller chambellan), ce détestable personnage concentre dans ses mains la direction de toutes les affaires. Il eut deux raisons de plaire au roi : l'une pour ne pas souffrir que les princes du sang approchassent du gouvernement ; l'autre, pour vouloir que la puissance anglaise fût combattue par l'intervention étrangère. Au fond, il n'avait que le désir de perpétuer un état de choses où il trouvait son profit. Indépendamment de son autorité en cour, le Poitou était comme une propriété à lui, par le moyen des partisans qu'il entretenait à sa solde. »¹

¹. Quicherat. *Aperçus nouveaux*, p. 25-27.

Il avait rapidement conquis une prépondérance considérable après la chute du connétable de Richemond. Ainsi advient-il dans les vicissitudes des cours ! Son origine, ses alliances familiales, sa fortune au service d'une habileté consommée avaient préparé et amené ce résultat. Sa famille semble originaire du Poitou. Sans remonter au-delà, son aïeul fut grand-pannetier de France ; son père Gui VI, sire de La Trémoille, de Sully, de Craon, de Jonvelle, avait été conseiller et chambellan de Charles VI, et à ce titre le suivit dans les guerres contre les Flamands. Il accompagna Louis II de Bourbon dans sa croisade de 1390 en Afrique et dans son expédition au secours de Gênes. — Il était d'autre part premier et grand-chambellan héréditaire de Bourgogne. Il se rendit avec le comte de Nevers (Jean sans Peur), à la guerre contre les Turcs et fut fait prisonnier à Nicopolis. Le duc de Bourgogne ayant traité du rachat des captifs, Guy de La Trémoille revenait avec la plupart d'entre eux et l'ambassade bourguignonne, lorsque la mort l'atteignit à Rhodes.¹ Sa mère était de l'ancienne maison des barons de Sully. Elle s'appelait Marie de Sully. En premières noces elle avait épousé un fils du duc de Berry, le comte de Montpensier ; — en secondes noces elle épousa Guy de La Trémoille. — Elle se remaria une troisième fois avec Charles sire d'Albret. — Georges de la Trémoille, son fils, devait tirer parti et profit de toutes ces relations de famille. Né vers 1385, à vingt-deux ans, il était premier chambellan du duc de Bourgogne, Jean sans Peur ; — en 1410, grâce à son maître, il devient à la cour de France, grand-maitre des eaux et forêts. — Lié avec le duc de Guienne, il se mêle à son existence désordonnée, court risque de sa vie durant l'aventure cabochienne, reparait près du dauphin Louis et près de la reine Isabeau : — en 1413, il est nommé gouverneur du Dau-

1. P. Anselme, t. IV. — Gollut. *Mémoires de la République séquanaise*, p. 883.

phiné, ce qui est une source de gains, — en 1414, capitaine de Cherbourg, — en 1417, grand-chambellan de France. — Entre temps, il s'est marié. En cette circonstance, l'égoïsme et l'avidité règlent sa conduite. Il épouse Jeanne, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, veuve du duc de Berry. Elle a dix ans de plus que lui, mais elle est très riche. Ses immenses propriétés foncières font que son mari est l'un des plus considérables barons du royaume. Il était également l'un de ceux en qui la brutalité conjugale égale la traîtrise. Les disputes, les mauvais traitements deviennent tels que la malheureuse Jeanne est obligée de se séparer de lui. Il lui fait très dure vie. Elle réside en Auvergne, pays dont elle est comtesse. Mais il a pris et occupé ses terres, ses châteaux, ses forteresses; il en perçoit les fruits, profits, rentes, revenus et émoluments de toutes sortes; ne remet rien et ne veut rien remettre pour aider sa femme et son entourage à vivre et à tenir état. Elle en vient à être obligée de chercher un logis chez des étrangers, de demander le secours de ses parents et de ses amis; « elle est en voie de cheoir en mandicité ». ¹ Elle en mourut (vers 1423).

Le duc de Bourgogne s'était brouillé avec lui, — Charles VII, dauphin et roi, en était arrivé là aussi. D'abord il tint compte à La Trémoille de ce rôle neutre qu'il avait pris dans les conférences de la Tombe avant l'affaire de Montereau (avril-mai 1418), puis découvrit son caractère. Deux faits d'ailleurs avaient permis au Roi de se former une opinion sur le personnage. Peu après Montereau, La Trémoille avait jugé à propos d'arrêter l'évêque de Clermont, Martin Gouge, conseiller du prince, et celui-ci dut mettre le siège devant Sully. L'évêque étant retenu dans les prisons, le Dauphin vint battre la ville et le château. Il fallut que le comte de Vertuz parlementât. Il obtint que Martin

1. Ms. fr. 5053, f. 102. Cité par de Beaucourt. *Hist. de Ch.* VII, p. 145, note 3.

Gouge fût rendu au Dauphin ; celui-ci pardonna au Sire de Sully, néanmoins il avait eu « grant desplaisance ; » quant à La Trémoille, il avait paru se soumettre, mais restait en rapport avec les Bourguignons. — L'autre fait se rattache à la conduite de la Trémoille envers sa femme. Il avait mis des garnisons dans les diverses places et les troupes ne gardaient aucun méangement. Elles sortaient des villes et des forteresses, ravageaient la contrée, dépouillaient les habitants au cri de : *Vive Bourgogne !* Charles VII résolut d'y mettre fin et de secourir ainsi la Comtesse d'Auvergne. Il envoya des troupes pour s'emparer des places que La Trémoille occupait.¹

C'est sans doute à cette expédition qu'il faut rapporter l'affaire de la Rochebaron. Le seigneur de la Rochebaron, possesseur de plusieurs belles terres et seigneuries tenait parti pour le duc de Bourgogne et l'Angleterre. Un Savoisien, le seigneur de Salenove était en sa compagnie. Accompagnés de 800 hommes d'armes, ils étaient de véritables détrousseurs. Le comte de Perdriac, le maréchal de France La Fayette, le sire de Groslée, assemblèrent des troupes et partirent à leur recherche. Ils les trouvèrent et pensaient leur livrer bataille quand ils virent les soldats de Salenove et de Rochebaron s'enfuir « très-laschement et deshonnêtement, » et se retirer en une place nommée Boussos. — Près de cette place il y avait un moulin, un arbalétrier y mit le feu. Celui-ci, sans qu'on s'en donnât garde, devint violent et gagna la ville. Les Bourguignons et les Savoisiens furent surpris. Leurs chefs parvinrent à se sauver, leurs gens ou furent tués, ou faits prisonniers ou s'enfuirent... Perdriac, La Fayette et Groslée allèrent ensuite devant Rochebaron et réduisirent la place et le pays qui furent mis sous l'obéissance du roi.²

1. Cousinot. *Gestes des nobles*, ch. 164-169.

2. Cousinot. *Chronique de la Pucelle*, ch. 2, p. 209.

Le roi Charles VII connaissait donc sous un mauvais jour l'homme que le comte de Richemond lui offrait comme premier ministre. Il l'avait tenu à l'écart jusqu'au moment où le connétable l'avait ramené à la cour; la mort de Giac et ses suites nous ont déjà révélé la bassesse de son âme. Sa famille, sa femme, son protecteur, Jeanne d'Arc, son roi, sa patrie, tous ont souffert de cet esprit pervers; tous ont été trahis par lui. Il est de ceux-là que l'histoire flagelle et marque d'une note infamante. Heureusement au ciel des familles comme à celui des nations les nuages passent. Après les sinistres dont la noirceur épouvante, il en est d'autres qui resplendissent sous les rayons d'un chaud soleil et dont le souvenir ne s'efface pas. Les uns ont semé la grêle qui détruit, les autres la pluie bienfaisante qui vivifie. Après l'inqualifiable Georges de la Trémoille, la Bourgogne et la France auront Louis II (1460-1525), — petit-fils de Georges, gouverneur de Bourgogne, vainqueur du duc d'Orléans (Louis XII) à Saint-Aubin du Cormier (1488), — compagnon de Charles VIII dans la campagne de Naples (1495), reliant les souvenirs historiques de Valentine de Milan, conquérant le Milanais pour Louis XII (1500), — puis après diverses vicissitudes militaires où jamais son honneur ne fut entaché, tombant à Pavie, en pleine bataille (24 février 1525), méritant que sa vie soit écrite sous le titre de *Panégyrique du Chevalier sans reproche*.

Peut-être nos lecteurs nous trouveront-ils sévères contre le premier ministre de Charles VII au temps de Jeanne d'Arc, nous ne cherchons que l'impartialité. Mais celle-ci a ses duretés. Tant pis pour ceux qui les ont préparées. Mais quand on suit Jeanne d'Arc, quand on la voit échouer devant Paris par le fait de la Trémoille, — devant la Charité et devant Soissons par le fait de la Trémoille, — devant Compiègne, par le fait de la Trémoille, alors la plume s'arrête comme l'épée dans la main de l'escrimeur et après réflexion de la tête qui la guide, elle

part rapide sur le papier et porte un coup droit. Or malheureusement l'intervention de cet homme sinistre n'est que trop établie. Devant Paris, il est là, en personne ; — devant la Charité, il est là par mandataire et celui-ci n'est autre que son frère utérin Charles d'Albret, — devant Soissons, il est là, par Regnault de Chartres, son autre lui-même ; — devant Compiègne, il est là par Guillaume de Flavy, son lieutenant dans la capitainerie de Compiègne, et nous sommes en droit de réunir aujourd'hui Flavy et La Trémoille sous la parole d'un avocat plaidant en 1445 contre Guillaume de Flavy et en plein Parlement, lui reprochant son crime et s'écriant : « Il ferma les portes à Jeanne la Pucelle, par quoy fut prise, et, dit-on, que pour fermer lesdites portes, il eut plusieurs lingots d'or. »¹

Nous rencontrerons La Trémoille sur la route de Reims et sur celle de Reims à Rouen ; en ce moment, puisque l'idée de l'or apparaît dans son existence, nous pouvons la suivre et dire que nul n'aima l'or autant que lui. Riche, il put consentir des prêts à son roi pauvre, nul ne fournit un concours plus onéreux. Il est un usurier officiel. En 1423, au moment où par son fait sa première femme mourait de misère, Georges de la Trémoille avança à Charles VII deux mille écus d'or « pour le paiement d'un certain nombre de gens d'armes », mais non sans garantie. Par lettres du 25 mars, il se faisait concéder le privilège de lever sur ses hommes ou sujets féodaux, « dans ses terres et seigneuries sises en Berry, Orléanais, Auvergne, Limousin, Poitou, Anjou et généralement en Langue d'oïl, la somme contributive à laquelle ces hommes ou sujets sont taxés dans la répartition de la taille royale votée à Bourges le 12 janvier précédent. » Fait prisonnier des Bourguignons en décembre 1425, il ne recouvra sa liberté que moyennant une pension de 14 000 écus d'or. La France d'alors la paya. Par lettres du 20 juillet 1426, il se fit octroyer la

1. Vallet de Viriville. *Hist. de Ch.* VII, II, p. 156-158.

terre de Melle en Poitou, que la couronne pouvait racheter au prix de 10 000 écus,... assigner 100 000 écus d'or sur le trésor public avec une nouvelle hypothèque sur les tailles et il s'en attribua la perception directe. C'était, comme le fait très judicieusement observer un historien, démoraliser l'impôt, « car l'aide perdait de la sorte son caractère public », et favoriser l'impôt féodal sous un régime monarchique, alors qu'il importe de le réprimer.

Prêter dans de telles conditions est, moralité à part, une excellente opération financière ; Georges La Trémoille ne cessa de le penser. De janvier à août 1428, il prêta, en diverses fois, d'une part, 11 107 écus d'or, et de l'autre, 10 000 livres tournois ; il se fit donner en gage d'abord le château et la châtellenie de Chinon ; mais comme le gage était peu sûr, il se fit donner la ville et la châtellenie de Lusignan. — Pour le siège d'Orléans, il prêta 10 000 livres, — 11 700 écus d'or pour l'armée d'Écosse et le voyage de Bourges ; — en octobre 1430, il prête 2 000 livres, — en 1432, 10 500 livres pour le secours de Lagny, qui se répartissaient entre le maréchal de Boussac pour 3 000 fr., — Rodrigue de Villandrando pour 2 500, — l'amiral de Culant pour 2 270, — le bâtard d'Orléans pour 1 000 fr., etc...

En retour, il ne laisse pas la munificence du pauvre Charles VII s'exercer sans en tirer sa part personnelle. De juin à septembre 1429, il reçut pour s'entretenir et payer les gens de sa compagnie 6 594 écus d'or et 5 890 livres tournois ; — le 1^{er} octobre, 340 écus d'or. — Pendant la campagne du sacre, un cheval lui fut donné, — mais après la prise de Château-Thierry, il obtient, pour sa vie durant, la terre et les revenus de Château-Thierry, les dettes et arrérages des impositions dues à cette ville et le produit des confiscations prononcées. — Le 22 juillet 1430, il ne craint pas de dépouiller les bourgeois de Fontenay-le-Comte qui en jouissaient et se fait octroyer pour 25 ans un droit de dix sous tournois « sur chaque tonneau de vin passant par les achenaux de Luxon,

Champagne, Saint-Michel en Laix et Saint-Benoist ». — Le 23 octobre, il se fait donner 2000 livres, et le même jour, le roi lui fait payer 750 livres pour « ung beau coursier de poil bay, à longue queue », que Charles VII lui a acheté pour son usage personnel. — En mai 1431, il se fait attribuer le péage de Rochefort-sur-Loire et l'administration des greniers à sel du Pont-Saint-Esprit et de Mezo.¹ Et c'était quelque chose. Le droit à Rochefort était de 15 deniers par pipe de vin et par muid de sel passant devant le château, soit par terre soit par eau. — Malgré cela, il en arrive à se faire vêtir par le roi. Ainsi le 25 août 1431, non content de recevoir de Charles VII 1 000 royaux pour prix d'un « coursier de poil bay », il obtient encore 430 royaux d'or pour le paiement d'une robe de drap d'or qui lui avait été donnée à l'occasion de son ambassade en Bretagne. — C'était peut-être pour que dans le ménage La Trémoille-Catherine de l'Isle-Boucharde, veuve de Giac, il n'y eût pas de jalousie, car le 4 décembre 1430, le roi avait donné à cette dame 1 100 livres tournois en récompense des services rendus à la reine, et pour qu'elle se procure un riche drap d'or dont elle se fera une robe... Quelle faiblesse chez le roi ! Quelle aïpreté chez le favori ! Le Roi n'est pas seul son débiteur, mais par ses prêts, le grand chambellan tient une partie de la cour. L'écuyer de Jeanne d'Arc, Jean d'Aulon, sera obligé d'avoir recours à lui quand il sera devenu écuyer du roi en 1432, et lui empruntera 500 écus d'or, en s'engageant à les rembourser dans un délai de deux mois (16 mars). — Le même jour, le mari de Marguerite de Valois règle son compte avec La Trémoille. Sa dette était de 1 940 écus d'or; elle avait été réduite à 1 698 royaux, et en paiement de 1 100 royaux, le débiteur abandonne à son créancier sa seigneurie de Saint-

1. De Beaucourt, *Hist. de Ch.* VII, II, p. 175, note 2, — p. 293, note 2, — et *Le caractère de Charles VII*, p. 69, 73. — Cet historien a eu à sa disposition les Archives du duc de la Tremoille — et cite ses sources souvent en donnant les textes mêmes.

Hilaire le Vouhis. — Au cours de cette même année, le chevalier Gérard Blanchet déclare qu'il a en main 7100 royaux d'or appartenant à La Trémoille (lettres du 10 août) ; — le chevalier Jean le Boussier, chevalier du Roi, en a 1000 (21 août), etc., etc.¹

Tous ces détails témoignent d'une fortune énorme en tous les temps, surtout en celui-là ; on peut se demander comment elle s'est amassée. Il n'est pas dans notre dessein de faire ici cette étude ; ce que nous cherchons, c'est à esquisser l'adversaire que Jeanne d'Arc rencontre à la cour de Charles VII. Or, dans cette limite, quelques faits, en dehors de ce que déjà nous avons écrit, suffiront..... En 1616, il avait versé 10 000 francs pour la solde de ses gens ; pour le rembourser de cette avance, il lui avait été remis 2 à 3 000 francs, le reste devait être payé à dates diverses. Sur les entrefaites, un agent du fisc royal envoie une somme d'argent à Paris ; sous prétexte de se payer, La Trémoille fait arrêter le receveur et la somme, puis les dirige sur son château de Sully, et comme l'agent du fisc a dénoncé le « détrousseur », il lui est infligé une « bateure ». — ... Nous avons raconté l'épisode de l'évêque de Clermont. — ... Une autre fois, il agit contre l'évêque de Luçon. — Celui-ci avait un procès ; La Trémoille à ce moment était très bien en cour, il arrive à Luçon, pénètre dans le château au mépris de tous droits, prend les clés, chasse l'évêque et installe un autre capitaine. Ce n'est pas assez. L'évêque qui s'appelait Élie Martineau (+ 7 février 1424), avait un autre château, La Trémoille l'assiège, le prend et s'empare de tout ce qui s'y trouvait et que l'on estimait 2 700 écus. Après l'évêque Martineau, ses successeurs Guillaume Gogon et Jean Fleury, furent obligés d'aller se fixer à Angers. Ils furent privés de la plus grande partie des revenus de l'évêché dont les gens à la solde

1. De Beaucourt, *H. de Ch. VII*, II, p. 293, note 3.

de la Trémoille occupaient les places.¹ ... Les habitants de Limoges lui demandent un service, il exige paiement de 6 ou 7000 francs; ils ne lui apportent pas cette somme, il en met plusieurs en prison, etc., etc.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que Charles VII connut un jour tous ces agissements criminels et les pardonna dans des circonstances piquantes. — Le connétable de Richemond n'était pas sans avoir conservé des partisans. La dignité de sa conduite, la comparaison de sa vie entière avec celle de La Trémoille en augmentaient le nombre et le favori en avait connaissance. Il eut la pensée de faire disparaître le connétable et organisa un guet-apens qui ne réussit pas. Pour se venger, il résolut de s'emparer de Louis d'Amboise, seigneur de Thouars, — d'André de Beaumont, seigneur de Lezay, — et d'Antoine de Vivonne, qui seuls s'étaient trouvés au rendez-vous où Richemond mis en méfiance n'était pas venu. Après une réception empressée, il organisa une partie de chasse, et là s'empara de leurs personnes, les accusa de haute trahison et leur intenta un procès devant le Parlement. Par arrêt du 8 mai 1431, ils furent condamnés à mort. Les deux premiers subirent leur peine.² — L'arrêt prétendait qu'ils avaient conspiré et machiné contre le roi et le royaume, voulu mener le roi au château d'Amboise, prendre La Trémoille, le mettre hors du service royal et éloigner du gouvernement plusieurs autres conseillers et serviteurs.³ — Ce fut la veille du jour où cet arrêt fut rendu que La Trémoille, ce féal cousin, conseiller et chambellan du roi, jugea opportun de se faire octroyer des lettres de rémission pour « ses peccadilles ».

Il était prudent que ces lettres fussent signées avant l'exécution et même avant la condamnation des nouvelles victimes.

1. De Beaucourt, *Hist. de Ch. VII*, II, p. 295. — Fontenelle de Vaudoré, I, p. 900, sqq. *Hist. du Monastère et des Évêques de Luçon*.

2. Gruel, *Chron. de Richemond*, ch. 54, p. 76. Ed. Soc. hist. de France.

3. Archives nat. J., 366 (1, 2, 3).

Elles le furent en effet le 7 mai 1431. Toutes ces peccadilles disent-elles, — sont remises au grand-chambellan, ainsi que tous autres faits, cas quelconques qu'il pourrait avoir commis et perpétrés au mépris de l'autorité royale, et, « tous aultres cas, soit qu'il ait empeschié de lever et recevoir les deniers d'aides ou tailles en et sur ses terres, — ou en avoir prins de sa voulenté sans nostre ordonnance et appoinctement, — et de levées ou prinses de deniers ou marchandises, — ou deniers sur icelles montans ou avalans par devant sa place de Sully, de quelque personne que ce soit ». — Remise est faite encore de tous autres faits et cas quelconques, quand même il s'agirait d'emprisonnement de personnes qui n'auraient pas été nommées dans les préliminaires de l'acte; et désormais pour n'importe quelle cause, en n'importe quelle occasion, de quelque manière que ce soit, personne ne pourra désormais toucher à La Trémoille.¹

Les rois et les grands peuvent se donner de telles quittances ; la dette morale subsiste, son échéance vient toujours. — La mort de Louis d'Amboise fut pour le favori l'occasion d'un nouvel accroissement de domaines, il eut la jouissance des biens confisqués sur sa victime.

La cour en parla, d'autant plus que peu auparavant, au mois de mars, Dun-le-Roi qui était au connétable de Richemond comme faisant partie du douaire de sa femme la duchesse de Guyenne, lui avait été retiré et réuni au domaine royal.² D'ailleurs il y avait à la cour deux femmes qui suivaient les événements et cherchaient autant que Richemond l'occasion de faire tomber le favori : c'étaient la reine Yolande d'Aragon et sa fille, la reine elle-même. Deux circonstances favorisèrent leurs desseins. L'une, ce fut la prise de Montargis qui était une ville du domaine de

1. Archives nat. JJ. 177, f. 189, citées par de Beaucourt. *Le Caractère de Ch. VII*, p. 73, note 1.

2. Ordonnances, XVI, p. 464.

la duchesse de Guyenne, elle fut due à la Trémoille;¹ l'autre, ce fut la mort de Jeanne de France, duchesse de Bretagne, sœur de Charles VII. Cette princesse mourut à Vannes le 27 septembre 1432² après un mois environ de maladie. En ce pénible moment, Richemond vint auprès du duc. Un grand nombre de prélates, de seigneurs, de chevaliers, d'écuyers se réunirent autour d'eux. Parmi eux se trouvaient Pierre d'Amboise, sire de Chaumont, cousin de Louis d'Amboise; — Jean sire de Bueil, dont la sœur avait épousé Pierre d'Amboise; — Pierre de Brézé, dont le père était cousin germain de ces deux seigneurs; — Prégent de Coëtivy, lieutenant du connétable. Ils se rapprochèrent et s'entendirent pour frapper un grand coup. Après les obsèques, ils se réunirent à Parthenay. Il fut décidé que l'on s'assurerait de divers auxiliaires, notamment de Gaucourt qui avait grand crédit à la cour, et d'Olivier Fretard son lieutenant qui commandait à Chinon. Quand toutes les mesures eurent été arrêtées à Parthenay et que le roi fut à Chinon, c'est-à-dire entre le 26 et le 30 juin 1433,³ sans perdre un instant on exécuta le complot. Les conjurés s'inspirèrent de ce qui s'était passé pour Giac. Un matin, avec 50 hommes d'armes, le sire de Bueil, le sire de Chaumont, Coëtivy, Brézé, se présentèrent au bas de la Tour du Coudray; — Olivier Fretard leur ouvrit la poterne, ils montèrent chez la Trémoille. Le premier ministre était au lit et voulut se défendre quand on le saisit. Il reçut un coup d'épée à la tête, un coup de dague dans le ventre. Mais « la dague était courte et le favori extrêmement gras, » il ne fut pas tué. On s'empara de lui et de Bueil le fit conduire en son château de Montrésor.

1. Berry, *Chronique*, p. 386.

2. A. P. Anselme, I, 455. — Gruel, *Chronique de Richemond*, ch. 54 et note 3.

3. Cette date de 1433 que donne la Chronique attribuée à De Cagny confirme notre date de 1432 pour la mort de Jeanne de France que Gruel met en 1433; il est certain que le complot contre la Trémoille vint après cet événement.

Le Roi à cette nouvelle fut fort effrayé, dit Gruel, mais il avait auprès de lui la Reine qui le rassura. On lui prouva que « ce n'estoit rien que tout bien ». Il le crut facilement. Il demanda toutefois si le connétable y était, on lui dit que non et bientôt il fut très content d'être débarrassé de son premier ministre. La Reine Yolande avait eu soin de préparer toutes choses pour que La Trémoille fût vite remplacé. Elle introduit auprès de Charles VII, son troisième fils, Charles d'Anjou. Il est encore jeune, puisqu'il n'a que 19 ans, mais le roi l'apprécie et comme l'écrit Jean Chartier, il eut promptement une autorité aussi et même plus grande que n'avait été celle de la Trémoille. Elle repose sur une honnêteté réelle, elle a pour but le bien de la France, et celle-ci, sous l'impulsion de son roi, de son premier chambellan et du Grand Conseil va marcher vers de nouvelles et brillantes destinées. Jeanne d'Arc a semé la France moderne, voici les jours où elle commence à paraître.¹

La Trémoille paya une forte rançon à son neveu Du Bueil (4000 moutons d'or) et obtint la liberté, — mais le roi l'obligea à rendre ses places et le favori tombé dut s'engager à ne plus approcher de la personne de Charles VII. — Durant deux années, le Roi avait subi Artur de Richemond dont le caractère net et impérieux le gênait, lui si oscillant ; — mais quand il s'en sépara il eut le pressentiment d'un danger. Il s'aperçut que son nouveau ministre ne négligeait rien pour le diminuer et l'envelopper dans une pernicieuse atmosphère ; alors il essaya non pas de lutter, ce qui n'était pas dans sa nature, mais de parer le coup dans une certaine mesure en ramenant autour de lui les protecteurs de son enfance et les conseillers de sa jeunesse. Ils seront là au moment où Jeanne d'Arc y viendra elle-même, mais avant de nous occuper d'eux spécialement, il peut y avoir quelque intérêt à jeter un coup d'œil sur les hauts fonctionnaires de la cour.

1. Jean Chartier, I, p. 171.

En 1428, le bâtard d'Orléans a le titre de grand chambellan, Jean Malet, sire de Graville, a depuis 1425 succédé à Jean de Torsay comme grand-maitre des arbalétriers. — Rochefort et La Fayette sont maréchaux, Jean de la Brosse et Gilles de Rais sont élevés à la même dignité, l'un en 1426, l'autre en 1429. — Après Pierre Frotier, le grand écuyer avait été Le Camus de Beaulieu, puis quand il eut été assassiné, Poton de Saintrailles lui succéda (27 juillet 1429).¹

Dans le Palais, concurremment avec le bâtard d'Orléans, La Trémoille a le titre de grand chambellan, mais lui seul exerce la charge jusqu'à sa disgrâce en 1433.² Au-dessous de lui le comte de Vendôme est grand-maitre d'hôtel. Il se qualifie même dans une lettre du 3 août 1425 de : « souverain maistre d'ostel de France », —³ Jean de Naillac, seigneur de Châteaubrun est grand pannetier (22 juillet 1428), il remplace le sire de Prye qui fut frappé à mort d'un coup de vireton alors qu'il était tout occupé à la défense de la place de Bourges (1427-28) dont le duc de Bourbon, le connétable de Richemond, le comte de la Marche et autres assiégeaient le donjon. Le roi lui avait confié la place ; sommé de la rendre, il avait répondu qu'il ne la remetttrait qu'à lui. La mort même ne changea rien à ses dispositions.⁴ — Collart de Bruneval fut remplacé comme grand fauconnier par Philippe de la Chastre, (juillet 1429), — Guillaume Bellier était grand veneur depuis 1424, Guillaume de Gamaches était depuis 1424 grand-maitre des eaux et forêts,⁵ Charles de la Rivière lui succéda le 31 mai 1429.

Les sceaux avaient été l'objet de mutations successives suivant

1. P. Anselme. VII, 92. — VIII, 488.

2. Beaucourt (*Histoire de Charles VII*, p. 568, t. II) indique des pièces d'après Arch. de la Trémoille.

3. Archives de Lyon, AA25, n° 9, citées par de Beaucourt. II, 568.

4. Cousinot. *Chronique de la Pucelle*, p. 250, sqq., chap. 26. — P. Anselme, VIII, 340.

5. P. Anselme, VIII, 895-897.

que le premier ministre était celui-ci ou celui-là. En 1422, ils avaient été confiés à Martin Gouge, évêque de Clermont,¹ dévoué à Louvet; puis à Regnault de Chartres (28 mars 1425) — puis à l'évêque Gouge et enfin étaient revenus à Regnault de Chartres par lettres du 8 novembre 1428. Autant dire qu'ils étaient entre les mains de la Trémoille. — Ce fut une des causes de l'anarchie qui se manifesta au Parlement de Poitiers — et ce fut aussi une cause des progrès que Charles VII réalisa dans la chancellerie. — Timide à l'excès, qui sait? subissant peut-être les conséquences de son origine paternelle, ou bien craintif comme les malheureux et les miséreux, même tandis que la Trémoille lui imposait, s'il n'osa rien, il observa et dès ce moment prépara le lendemain. Rien plus que l'organisation de la chancellerie ne permettait mieux cette action d'avenir.

Là était toute l'administration gouvernementale, là étaient les *bureaux*. Après avoir été rédigés par ses agents et sous sa responsabilité, les actes du Conseil revenaient au chancelier qui les visait et les scellait. — Les agents du chancelier étaient sous une qualification différente les notaires et les secrétaires du roi ; et comme il n'y avait pas de départements ministériels, que les divers titres de la cour et de l'armée correspondaient à des services actifs, les notaires et les secrétaires du roi suivaient les affaires administratives et entretenaient la correspondance même avec les puissances étrangères. Peu à peu Charles VII prit confiance en eux, avec qui il traitait ses affaires et les expédiait. — L'avenir, au xv^e siècle, leur réservait, quand les départements ministériels furent établis, d'être des ministres secrétaires d'Etat, nos ministres actuels. — Sous Charles VII, à côté d'eux, se groupent les maîtres des requêtes, ou maîtres de l'hôtel qui suivent la cour, instruisent les affaires tant les administratives que les judiciaires, et font des rapports soit au Conseil soit

1. P. Anselme, t. VI.

au Parlement. Au début il y avait là des fonctions subalternes. Ceux qui les occupaient se chargèrent de leur donner de l'importance. Ils avaient avec eux le Roi.

Nous écrivons et nous ne l'oublions pas des pages qui se rattachent aux compagnons de Jeanne d'Arc, et nous voudrions ici marquer un point spécial de son influence. Silencieux, solitaire ; Charles VII, après 1429-1430, dut singulièrement réfléchir sur celle qui l'avait conduit à Reims et lui avait rendu son royaume, il se demanda d'où elle sortait et, derrière elle, il vit une famille rurale, le tiers-état, les paysans, et, en roi, il se dit : là est la force de mon royaume. — Puis comme aucune institution ne consolide l'institution monarchique à un si haut degré que l'organisation administrative et les hommes, il pensa que son devoir strict était, à côté de cette noblesse féodale qui s'agitait autour de lui, dans les écœurements de son agonie, d'aller chercher des forces nouvelles dans le tiers-état et il le fit. Il peupla son administration d'hommes jeunes qu'il recruta d'après cette idée générale ; ils s'appelaient Robert Mallière, Jean Tubert, Simon Charles, Jean le Picart, Etienne Chevalier, Cousinot de Montreuil ; ils étaient les travailleurs du présent, la pépinière des hauts conseillers dans l'avenir !¹

Ils avaient un modèle, précisément dans un personnage qui avait été aux côtés de Charles VII quand il était Dauphin : Robert le Maçon. Né vers 1365, il était d'âge mûr quand, après avoir été chancelier d'Isabeau de Bavière en 1414, il devint celui de Charles (1416-1422). « C'était un homme laborieux, retranché dans la pratique des affaires qu'il entendait à merveille, exempt de mauvaise passion, et de ceux qui passent leur vie au milieu des intrigues sans jamais les soupçonner. Le danger de tels hommes, ajoute Quicherat à ce jugement, est que leur opinion très considérable dans les matières de leur connaissance, est

1. Cf. Vallet de Viriville. *Mém. sur les institutions de Charles VII*, p. 19. Paris, Renouard, 1872.

réputée d'égale valeur dans les autres où ils ne sont que l'écho d'autrui. » La réflexion est d'une justesse absolue. Ce « sage et fidèle » conseiller (comme dit de Beaucourt, qu'à dessein nous rapprochons de Quicherat), ne fut en effet que l'écho de la Trémoille en diverses circonstances concernant Jeanne d'Arc. Il s'était trouvé près du roi quand la Pucelle, à Chinon, parla à Charles VII d'une chose que lui seul pouvait connaître¹ et le souvenir qui lui était resté de cet incident l'avait porté à de la bienveillance pour Jeanne. Il alla même jusqu'à lui témoigner une confiance particulière devant Troyes, nous le verrons en détail ; mais quand il s'agit de la sauver à Rouen, il ne sut rien faire, « tant il était à la discipline de la Trémoille ».²

A ce point de vue, Regnault de Chartres est bien le type de la valetaille officielle. Archevêque de Reims, — chancelier de France, d'abord du 28 mars au 6 août 1424, puis de 1428 à 1445, il fut à la cour de Charles VII un personnage. Il en avait cure. S'il était, comme on l'a écrit, un homme de guerre rappelant les prélats du moyen-âge, par son habileté diplomatique, il était un prélat de cour. La Trémoille le trouva prêt à tout pour son service. Là où il lui répugnait d'agir, — s'il est possible de formuler une telle idée à son sujet, — Regnault de Chartres le suppléait. Il est pénible de penser qu'ayant, l'un des premiers, vu Jeanne à Chinon,³ que l'ayant interrogée à Poitiers, il n'a pas su la soutenir contre la Trémoille ; au contraire, qu'à Blois, à Troyes, à Reims, après Compiègne, il s'est montré son adversaire, parce que son intérêt à lui était, semble-t-il, d'adopter les idées de la Trémoille ! Il s'était imaginé, dans son orgueil de diplomate, que les négociations peuvent terminer tous les différends entre les nations ; Jeanne était la manifestation éclatante de la vérité contraire, — il s'en prit à la pauvre fille d'en fournir

1. Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, p. 274.

2. Quicherat, *Aperçus nouveaux*, p. 28.

3. Cousinot, p. 273.

la preuve. Nous le trouverons, intermédiaire de la Trémoille auprès de Guillaume Flavy à Compiègne, et gardant un silence regrettable au regard de Pierre Cauchon, son suffragant de Beauvais. Contentons-nous d'écrire : hélas ! au souvenir de cet homme trop vaniteux devant les petits, trop faible devant ceux qui lui opposaient de la résistance, ou, comme fit Jeanne d'Arc, répondaient soit à ses observations, soit à ses questions, en le déroutant.¹

Raoul de Gaucourt est encore un de ces fonctionnaires qui, tant par leurs rapports avec le Roi que par d'autres avec La Trémoille, ne peuvent être laissés dans l'ombre à l'entour de la Pucelle. L'oublier serait une négligence blâmable. Par bien des points, il prête à la critique, mais il eut le bonheur de vivre assez longtemps pour réparer vis-à-vis de la postérité les fautes qu'il avait commises envers Jeanne d'Arc, même son abandon au moment suprême. Il avait 85 ans en 1456 ou à peu près, quand le 25 février il déposait comme témoin au procès de réhabilitation. Le greffier le qualifie de noble et puissant, soldat, grand-maitre de l'hôtel du roi.² Il avait été un « vaillant » comme le dit Wallon. A la bataille de Nicopolis, il avait été fait chevalier. Déjà il avait servi sous Clisson et Sancerre. Il fit à son retour toutes les guerres civiles. En 1411, il s'empara bravement du pont de Saint-Cloud. Il pénétra dans la tour qui le défendait par une pleine nuit d'octobre, s'avança jusqu'au-delà du pont et dans la ville. Mais là, les sires Antoine de Craon, de Chevreuse, et autres, lui opposèrent de la résistance. Il en triompha, les mit en fuite et les poursuivit jusqu'à Saint-Germain-en-Laye.³ — Il était au mois de novembre à la bataille

1. Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, p. 221, 273, 286, 315, 320. — Quicherat, *Aperçus nouveaux*, p. 28.

2. P. Anselme, t. VIII. — *Le sire de Gaucourt*, par le marquis de Fitz-James Gaucourt, Orléans, 1851, in-8° ; — Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, p. 259, — p. 118 ; — Wallon, p. 21, *Jeanne d'Arc* ; — Quicherat. *Procès*, III, p. 16.

3. Cousinot, *Geste des nobles*, ch. 117, — 122.

du Puisat où le comte de la Marche fut fait prisonnier, sa réputation de bravoure était faite. Dans les moments d'action, il était de ceux auxquels le roi avait recours. C'est pourquoi il est en première ligne à la fin de 1413. Le roi Charles VI était dans Paris, le duc de Bourgogne crut pouvoir payer d'audace. Le comte d'Armagnac avait fait « crier de par le roy que tous marchans, bourgeois et gens de mestier se teinssent en leurs maisons, faisants leurs mestiers et marchandises, sans les portes de la muraille aproucher », ce qui indique combien la situation était critique, nous l'avons esquissée déjà ; — or quand le duc de Bourgogne vint « faire visage » devant la porte Saint-Honoré, croyant que la populace se soulèverait pour lui, il fut déçu et partit dans la nuit. Il s'agissait de le poursuivre. Sur les ordres du roi, le duc de Bavière et le sire de Gaucourt en furent chargés. Il pleuvait, néanmoins avec toute leur troupe, ils poursuivirent le duc de Bourgogne jusqu'à Senlis et l'obligèrent à se réfugier dans Compiègne.¹ — De Gaucourt est encore à Harfleur, qu'il défend énergiquement, lors du premier débarquement du roi Henri d'Angleterre (1415, n. s.). Il est fait prisonnier pour 13 ans ! Après Azincourt, il s'agit de traiter de la rançon des seigneurs français prisonniers, c'est lui qu'ils délèguent au roi et au conseil pour exposer et discuter les préliminaires qui ont été négociés, reconnaissant ainsi ses qualités supérieures. — Le traité ne fut point ratifié et à Londres il courut ensuite les plus grands dangers.

Étrange destinée des hommes ! Ce lutteur énergique devint faible quand il fallut suivre une femme sur les champs de bataille. Nous le verrons à Orléans empêcher une sortie commandée par Jeanne d'Arc ;² sous Paris, arrêter l'action de la Pucelle ;³ puis après le sacre, faire de la diplomatie humiliante

1. Cousinot, *Geste des nobles*, ch. 134.

2. Quicherat, *Procès*, III, 117.

3. Vallet de Viriville, II. p. 118.

au près du duc de Bourgogne, alors que Jeanne veut combattre.¹ — Il a subi l'influence déprimante de la Trémoille ; on l'a pris par l'argent, le 14 avril 1426, le roi lui a fait don de 12 000 livres pour payer sa rançon.² Mais un jour il se relève entièrement. En 1429, le roi le fait capitaine de Chinon. A la fin de février 1430, il remplace Mathieu de Foix dans le gouvernement du Dauphiné, il brille sous les armes avec le brave Imbert de Groslée, le fidèle sénéchal de Lyon, — s'unir habilement avec l'illustre aventurier Rodrigue de Villandrando,³ et lutte vaillamment contre le prince d'Orange et Louis de Chalon. — Le roi reconnaît ses services ; le 20 avril 1435, il lui donne 1 000 livres tournois ; le 7 juillet, par lettres, 4 000 moutons d'or ; le 8 septembre, 300 livres tournois.⁴ Il vient d'être élevé à la dignité de premier chambellan ; encore dix ans et sa voix presque séculaire s'élèvera pour dire, avec la singulière autorité d'un ennemi qui reconnaît son erreur, ce que fut Jeanne d'Arc à Chinon où il la vit arriver, à Poitiers où les « clercs » l'interrogèrent, à Orléans, partout ; — pour répéter, lui le premier fonctionnaire de l'État, — qu'elle avait été un bon exemple, et l'édition de tous !⁵

Que de tristesses nous venons d'accumuler sous nos yeux ! Les ruines des choses ne sont rien auprès des effondrements des hommes. Lorsque ceux-ci se produisent dans les classes supérieures d'une nation, ils plongent ceux qui les découvrent dans une sorte de stupeur. Heureusement les routes de l'histoire sont larges. Si elles offrent le spectacle de l'avidité immorale des uns, elles permettent aussi de contempler le dévouement des autres. Tandis qu'en octobre 1428, La Trémoille dressait avec

1. Quicherat, *Aperçus nouveaux*, p. 29.

2. Bibliothèque de l'École des Chartes, VIII, 441.

3. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, II, p. 259 ; — Quicherat, Rodrigue de Villandrando.

4. De Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, p. 308.

5. Quicherat, *Procès*, III, 16 sqq.

soin l'état des sommes qu'il avait prêtées au roi, même pour racheter les garnitures d'or de son heaume qui avaient été engagées pour 300 moutons d'or,¹ il passait dans le peuple et la bourgeoisie un courant qu'on ne peut méconnaître et que l'historien des Etats Généraux, M. Georges Picot, a senti, compris et nettement relevé.² Les députés aux Etats étaient las. A leurs yeux « la guerre était mal conduite, les impôts trop lourds, les réunions trop fréquentes ; » convoqués, ils restaient sourds aux appels royaux. Pour octobre 1428, on leur promet « franchise liberté de dire pour le bien des besognes, tout ce que bon leur semblera. » L'inquiétude est extrême, la misère profonde. Les députés arrivent à Chinon prêts aux derniers sacrifices. « L'intérêt de la patrie en danger commandait l'union des forces ; les députés des deux grandes parties de la France, réunis dans une même assemblée, accordèrent une aide de 400 000 livres, en stipulant expressément qu'elle serait employée pour résister aux Anglais, qui étaient alors en puissance sur la rivière de Loire, et pour le secours de la ville d'Orléans. — Plusieurs grands seigneurs étaient absents, les Etats les sommèrent de venir se ranger, *en cette extrémité*, autour de la bannière royale. »³ Ils présentaient ainsi un spectacle consolant et plein d'ardeurs patriotiques. Par eux, le peuple et la bourgeoisie de France s'associaient à l'héroïne d'Orléans ; grâce à eux, l'assemblée de Chinon doit demeurer liée au souvenir du salut national ; elle aussi est un Compagnon de Jeanne d'Arc !

1. Arch. nat. J, 183, n° 142 et archives du duc de la Trémoille (de Beaucourt, II, p. 633, *Hist. de Ch. VII*).

2. G. Picot. *Hist. des Etats Gén.*, I, p. 312, édit. de 1872.

3. G. Picot, *loc. cit.*, p. 313.

CHAPITRE X

Les Compagnons muets.

Sur la route de Blois. — La maison militaire de Jeanne d'Arc. — Son page Loys de Contes. — Blois en 1429. — L'armure de Jeanne d'Arc. — L'épée de Sainte-Catherine de Fierbois. — Le jurement de Jeanne d'Arc. — Les couleurs et les étendards de Charles VII. — Les étendards de la Pucelle. — La Bannière des prêtres. — Frère Pasquerel. — L'écu de la Pucelle. — Jeanne d'Arc et sainte Colette. — La bénédiction du drapeau. — Les adieux de Jeanne d'Arc. — Sur la route de Sologne.

Gilles de Rais.

« Dame, que vous plait-il de faire ?
Nous sommes au plus près de Blois.

La Pucelle.

Monseigneur, je suis bien contans
Que à Blois donques nous allions
Pour nos gens, là contre, attendans
Cependant aussi nous penserons
De nos affaires, et manderons
Es Anglais que devant Orléans
S'en voisent, ou combattus seront,
En mon Dieu, de moy et de nos gens. »

Ainsi, d'après le *Mistère du siège d'Orléans*, Gilles de Rais et Jeanne d'Arc devisaient un matin d'avril 1429, jeunes tous les deux, sur les rives fleuries de la Loire, en venant de Tours à

Blois par la grande route qui passe à Veuves, Onzain et Chouzy.

Ce n'est pas tout à fait exact, mais les poètes ont des licences. L'histoire dit que le roi envoya Jeanne d'Arc à Blois avec Regnault de Chartres, archevêque de Reims, alors chancelier de France et le sire de Gaucourt, maître de l'hôtel du roi, c'est-à-dire les deux principaux agents de la Trémoille et les premiers à la cour après lui ; — elle dit encore que, sur ordre royal, d'autres personnages vinrent retrouver la Pucelle ; c'étaient ceux-là mêmes qui devaient conduire à Orléans le convoi de ravitaillement que l'on préparait à Blois : Gilles de Rais, de Boussac maréchal de France, l'amiral Louis de Culant qui était accompagné de La Hire et d'Ambroise de Loré.¹ — Charles VII avait eu soin également de constituer sa maison militaire à celle qui devenait un « chef de guerre » Jean d'Aulon,² dont la réputation de sagesse est considérable, devient l'intendant de Jeanne d'Arc ; Louis de Contes et Raymond, ses deux pages ; Jean de Metz, Bertrand de Poulangy et deux hérauts la complètent. Un religieux Augustin, frère Pasquerel, devient son aumônier et son confesseur officiel. — Ils nous sont presque tous connus. — Il y a justice à rendre à de Gaucourt. Il fut vraiment aimable en la circonstance. Dès Poitiers, il a donné à Jeanne d'Arc Loys de Contes, que l'on appelait Imerguet ou Minguet ou Mugot, sans doute par honneur pour saint Dominique, si vénéré à cette époque ; il était page de sa suite, gracieux et « bien gentil homme ». Il n'a que 14 ans. On peut penser qu'il était le fils de Jean de Contes, dit Minguet, gouverneur et bailli de Blois en 1418, qui, en cette année-là, convoqua en hâte les vassaux du comté. Il s'agissait de garder, de défendre au besoin la ville et de résister aux Anglais. Son fils fut pour Jeanne un compagnon délicat et dévoué, restant toujours avec elle, la servant comme page tant à Blois

1. Quicherat, *Procès*, III, 4. Dépos. de Dunois — *Chronique de la Pucelle*, ch. 42, p. 278.

2. Quicherat, *Procès*, III, 206, sqq. dépos. de Jean d'Aulon.

qu'à Orléans et jusqu'à ce qu'on allât devant Paris. Il avait pour elle de touchantes attentions. Pour cela il l'observe. Ainsi durant le trajet de Blois à Orléans, Jeanne couchera avec son armure, ce sera la première fois, elle en sera toute meurtrie, c'est un détail qu'il n'oubliera pas. Quoique jeune, il remarque la grandeur morale de la Pucelle : il voit qu'elle se confesse et communique, qu'elle a du tempérament militaire puisqu'elle se met en route tout armée et des sentiments religieux élevés puisque, accompagnée d'hommes d'armes, elle leur dit sans cesse qu'ils mettent toute leur confiance dans le Seigneur et confessent leurs péchés.¹

De tels conseils étaient bien étranges pour ceux auxquels ils s'adressaient et que nous connaîtrons sous peu plus à fond. Au moment où nous sommes à Blois, chacun a confiance que cette ville sur la Loire est, si Orléans succombe, le dernier rempart du parti français. Aussi est-elle le rendez-vous, non seulement d'une foule d'aventuriers qui, à cette époque, vivent de la guerre, mais encore d'un grand nombre de personnages qui appartenant à la cour et à l'armée, forment un groupe important autour de Jeanne d'Arc à sa première heure militaire. — Déjà en 1428, Blois avait joué un rôle. De là étaient partis les hauts barons d'Auvergne et de Bourbonnais, la plupart des chevaliers et écuyers du Berri et du Poitou qui, à la suite de Charles, comte de Clermont, et du connétable écossais sir Jean Stuart, livrèrent avec leurs belles compagnies, la malheureuse bataille du Rouvray.²

Il avait fallu cette année-là prendre des mesures spéciales. Les soudards entraînaient les paysans des environs de Blois ; on rappela les ordonnances royales qui décidaient « qu'un chacun

1. *Chronique de la Pucelle*, p. 277. — Quicherat, *Procès*, IV, 211 ; III, 124 ; III, 67 ; — Sa déposition c. témoin, III, 65. — Cf. M^{me} Villaret, — *Louis de Coutes*. Orléans, 1890, in-8°.

2. Cousinot, p. 266, sqq., ch. 40 de la *Chronique de la Pucelle*.

est tenu de faire guet et garde au plus prochain chasteau du lieu où il est demeurant, et ouquel il peut avoir son retrait et refuge en temps de guerre et de péril. » — D'ailleurs à Romorantin, au château de Montils, à Chambord, on témoigne d'inquiétudes réelles; on surveille les moyens de défense et on les répare; — à Blois, il y a des maitres et des gardes de l'artillerie qui pressent et organisent l'armement. Sous leurs ordres, un armurier canonnier se distingue; il s'appelle Jehan l'Hermite, et prouve son habileté par plusieurs inventions.— En avril 1429, l'activité de Blois est plus grande que jamais. Cette place est à tous égards l'auxiliaire utile d'Orléans. Elle en est l'arsenal; là se trouvent les approvisionnements de salpêtre et de poudre; là aussi des arbalètes; Blois en fournit plus de 14000. — Elle en est le grenier et la halle générale. Jusqu'à ce jour, elle a fait déjà beaucoup, mais la présence de Jeanne d'Arc décuple les courages et de tous côtés on agit. « Et furent chargez, dit Cousinot, plusieurs chariots, charrettes et chevaux de grains, et y assembla on foison de bestial, tant bœufs, vaches, moutons, brebis et pourceaux. » Il y avait 400 têtes de gros animaux et 60 voitures.

Il y a lieu de reconnaître qu'on n'a pas attendu la Pucelle pour tout préparer. Absente encore, elle était déjà présente; Blois tout entier avait confiance et travaillait. Ses amis y avaient apporté son nom et leur foi. Le duc d'Alençon, l'amiral de Culant, Ambroise de Loré, Yolande d'Aragon avaient parlé et les dévouements s'étaient multipliés.

Tandis que la fièvre de ces préparatifs régnait autour d'eux, Jeanne d'Arc se trouvait à Tours chez une ancienne demoiselle de la Reine, Eléonore de Paule qui était mariée à Jean Dupuy, seigneur de la Roche-Saint-Quentin et principal conseiller de la reine Yolande. Tours était une ville importante de l'époque. Ses habitants avaient une juste réputation d'hommes industriels. Leur cité recevait la visite de nombreux pèlerins et souvent on

emportait de là des souvenirs pieux et des objets utiles que l'on ne pouvait facilement se procurer ailleurs. — Jeanne y était venue dans ce but. Jusqu'alors elle n'avait pas revêtu l'armure ; elle était vêtue comme les sergents d'armes : en gippon ou justaucorps, avec des chausses longues liées par des aiguillettes, des éperons et un haubert. Tel avait été son costume à Chinon et même à Poitiers, quoi qu'en dise l'*Anonyme de la Rochelle* qui prétend qu'à Poitiers, elle revêtit son armure de combat. C'était difficile, car « le blanc harnois » ne fut commandé par le roi que postérieurement au séjour en cette ville. Le sire de Gaucourt est formel à cet égard. « Elle prit congé du roi, dit-il, et alla à Blois, où elle s'arma pour la première fois. » — Jeanne d'Arc, en effet, s'était préoccupée d'avoir trois compagnons muets auxquels elle tenait fort : une armure, une épée, un étendard. — Comme elle avait adressé à Charles VII une requête afin d'avoir une armure qui la protégeât « toute de cape en pied, » ainsi que l'écrit le Greffier d'Albi, — en même temps qu'il forma sa maison militaire, le Roi donna des ordres pour qu'on satisfît les désirs de la Pucelle. Ce fut fait. D'après un compte de M^e Hamon Raguier, trésorier du roi, la dépense s'éleva à 100 livres tournois. L'ouvrier reçut en outre 125 livres tournois parce qu'il avait exécuté deux autres armures, l'une pour Jean de Metz, l'autre pour Bertrand de Poulangy, ces deux compagnons de la première heure que l'on ne peut oublier.¹

On n'eut pas à fabriquer d'épée. Un jour Jeanne d'Arc pria Charles VII d'envoyer un de ses armuriers en chercher une en l'église de Sainte-Catherine de Fierbois, là où, en venant à Chinon, elle avait entendu trois messes. Ses voix seules lui en avaient révélé l'existence. Le roi lui demanda si elle l'avait jamais vue. « Non, dit-elle, mais elle y est. » — Il en fut émerveillé et il y envoya. D'après un chroniqueur italien, on la trouva sur le tom-

1. Procès. III, 67; — IV, 3, 301.

beau d'un chevalier, — avec d'autres épées qui avaient été offertes en *ex-voto* dans le temps passé, ce qui s'explique très bien, la dame Sainte Catherine de Fierbois étant sur la route de Tours et ayant accompli beaucoup de miracles. L'épée que Jeanne d'Arc désirait était enfouie dans la terre, derrière l'autel et couverte de rouille. Pour ornement, elle portait cinq croix « en la lamelle, emprez la croisée ». La Pucelle avait écrit aux gens de cette église. Ils furent heureux de réaliser son désir. Quand l'arme eut été découverte, peu profondément en terre, ils la frottèrent et la rouille tomba sans grand effort. Ils firent un fourreau, mais quand l'armurier l'eut rapporté, les habitants de Tours en fabriquèrent deux autres, l'un de toison rouge que l'on appelle du velours vermeil, l'autre de panne d'or. Jeanne d'Arc en commanda un autre plus simple en cuir très fort. Elle ne fit point bénir cette arme, mais la porta sans cesse. Elle ne l'avait plus après l'assaut de Paris, lorsqu'elle s'éloigna de Saint-Denis. Qu'était-elle devenue ? Jeanne l'ignorait au moment de son procès et pensait qu'elle était peut-être chez ses frères qui avaient tous ses biens, ses chevaux, son épée, dit-elle, et diverses choses d'une valeur supérieure à 12 000 écus. — Le chroniqueur Jean Chartier, chante de Saint-Denis et peut-être frère d'Alain Chartier, qui écrivit entre 1440 et 1450 nous renseigne avec quelque vraisemblance à cet égard. D'abord, — comme on discute déjà de son temps l'origine de l'épée trouvée à Fierbois, il exprime son opinion et déclare qu'elle fut trouvée par miracle. Puis après avoir rappelé d'un mot les belles conquêtes qu'elle aida à faire, il raconte qu'après la bataille de Patay, Jeanne d'Arc fit publier dans le camp qu'elle ne tolèrerait pas de femmes de mauvaise réputation à la suite de sa compagnie. Il y eut, ajoute-t-il, des hommes d'armes qui transgresserent son commandement. Elle les frappa de son épée qui se rompit. Le roi l'ayant su la remit à l'un de ses ouvriers pour qu'il la réparât, mais preuve de son origine providentielle, on

ne put la refondre. — Jeanne d'Arc l'aimait parce qu'elle venait de Sainte-Catherine de Fierbois, toutefois elle en eut une autre qu'elle portait quand on la fit prisonnière à Compiègne. Celle-ci faisait partie du butin pris sur un bourguignon que l'on capture au combat de Lagny-sur-Marne. C'était une excellente arme de guerre, bien propre à donner « de bonnes buffes et de bons torchons. » Par dévotion à Saint-Denis « qui est le cri de France, » après avoir été blessée sous Paris, la Pucelle l'offrit à la basilique qui lui est dédiée, suivant en cela la coutume des hommes d'armes, en même temps qu'elle faisait hommage à la Vierge « d'un blanc harnoys ». ¹

L'épée seule ne fait pas le soldat et quand celui-ci est « chief de guerre », pour commander aux hommes, il faut qu'il ait dans la voix un accent particulier, même des formules à lui. Le plus souvent on a recours à un jurement irréligieux ; la Pucelle eut à lutter contre ces habitudes ; néanmoins elle eut son jurement comme les autres. Le chroniqueur Perceval de Cagny qui certes a pu la voir et l'entendre de près puisqu'il était lui-même auprès du duc d'Alençon nous fait retentir aux oreilles à maintes reprises le cri de Jeanne d'Arc : « Par mon martin ! » — « Par mon martin, je leur ferai mener des vivres, » dit-elle, en affirmant qu'elle ira à Orléans, « par mon martin, ilz seront bien menez ; n'en faites doublet ; » — « Par mon martin, je la prendray demain et retourneray en la ville par sus les ponts, » dit-elle à ceux qui croient qu'elle ne prendra pas la bastille des Augustins à Orléans. — Même langage quand elle veut affirmer qu'elle conduira le roi à Reims, — quand elle exprime son désir de voir Paris de près ; — même langage encore quand elle traduit son regret : « Par mon martin, la place eust été prinse ! » — Et encore à l'aurore de la fatale journée de Compiègne : « Par mon martin,

1. Quicherat. *Procès*. I, 75, 179, 235 ; — IV, p. 54, 93, 129, 519. — Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, p. 277.

s'écrie-t-elle, nous suymes assez ; je iray voir mes bons amis de Compiengne. » — Quelques érudits ont pensé qu'elle invoquait ainsi saint Martin qui était en France l'objet d'un culte spécial ; le savant Quicherat ne se rallia pas à cette conjecture et pensa que par là, Jeanne d'Arc faisait simplement allusion au bâton qui devait faire partie de son équipement. Pour justifier son opinion, il rappelle dans une courte note (*Pr. IV*, p. 5) trois petites circonstances. — Le *Bourgeois de Paris* dit que « quand aucun de ses gens m'esprenoit, elle frappoit dessus de son baston grans coups ». — La Hire était un jureur fieffé, elle l'amena à jurer par son bâton ; — d'ailleurs l'expression martin-bâton corrobore cette manière de voir. — Il est regrettable que Quicherat n'ait pas complété sa note. — Nous nous rattachons entièrement à sa manière de voir. Il nous paraît évident que les chefs militaires du xv^e siècle ne pouvaient être toujours revêtus de la lourde armure qui était celle de leur temps, qu'ils circulaient le plus souvent au milieu de leurs troupes avec un costume plus commode et suffisant dès lors qu'il n'y avait aucun danger à courir, néanmoins qu'ils avaient un signe de commandement et un auxiliaire de discipline. Celui-ci était un bâton et on l'appelait Martin. Ce nom qui paraît être un nom propre n'est somme toute qu'un nom commun. Il a son origine dans le *martellus* des Latins ou dans *martus*, forme qui se trouve dans la basse latinité et qui désignait le marteau. Par extension, le mot a été adopté pour tout ce qui frappait et c'est avec grande justesse, à notre avis, qu'Ampère a pu écrire dans son *Histoire de la langue française* : « Martin-bâton doit avoir voulu dire dans l'origine le bâton de Martin. » A un moment indéterminé, le nom de l'instrument est passé à celui qui le portait ; précisément au xv^e siècle, les jacquemards de l'horloge de Cambrai s'appelaient Martin et Martine, ce qui indique que le progrès était déjà accompli. Ajoutons que nous sommes à la fin du moyen-âge, en pays où la fête de l'âne était célébrée avec

un entrain pittoresque. Rien donc d'étonnant à ce que Jeanne d'Arc eût adopté un *martin* pour circuler à travers les camps et qu'elle eût pour jurement la formule que nous avons indiquée.

En étudiant cette question, il nous est venu à la pensée que ces mots : « Par mon Martin » dans la bouche de Jeanne d'Arc pouvaient peut-être avoir un sens autre que celui auquel nous nous arrêtons. L'expression de cette idée n'est pas sans quelque intérêt ; très simplement la voici. Nous verrons un peu plus loin quels étaient les étendards de la Pucelle et nous constaterons que l'un d'eux était une bannière spéciale aux prêtres qui l'accompagnaient ; or il ne serait pas impossible que le jurement « par mon Martin » fût lié à cette bannière. Voici comment. — L'abbaye de Saint-Martin de Tours avait une enseigne que M. le comte de Bouillé, suivant en cela Beneton qui écrivait au XVIII^e siècle, représente coloriée en bleu dans son livre sur *Les Drappeaux français*. Le motif de ce coloris est que le bleu est la couleur des confesseurs ; c'est peut-être faible comme cause déterminante. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette enseigne existait et que le comte d'Anjou avait le privilège de la lever contre tous ennemis, excepté le roi de France. — D'autre part, — et il faut bien distinguer l'enseigne de la chape, — il y avait dans les armées royales un étendard que l'on appelait la cape de Saint-Martin, par lequel les rois de France se faisaient accompagner et qui était porté par leurs chapelains. — L'enseigne de Saint-Martin, d'après un sceau de 1205, est un gonfalon à trois queues, — la chape est différente. — Si nous examinons ce point en nous souvenant de la facilité avec laquelle le peuple simplifie tout, nous pouvons dire que peu à peu on en vint à désigner sous le nom de « *Martin* » soit l'enseigne de l'abbaye, — soit la chape portée par les chapelains du roi. — Cela établi, si nous revenons à Jeanne d'Arc, nous avons des motifs qui nous autorisent à conjecturer que, quand elle parlait de son *Martin*, elle désignait peut-être l'un de ses étendards,

celui qui était comme la cape royale portée par son chapelain.

Il est d'ailleurs intéressant d'aborder la question si curieuse des enseignes et bannières de Jeanne d'Arc. Elles furent pour la Pucelle des compagnons constants de sa vie militaire et avaient été fabriquées d'après les indications très-particulières qu'elle avait fournies, sur des instructions célestes.

Le mot étandard désigne toutes sortes d'enseignes de guerre. Si le *vexillum* romain a été, d'après Tertullien, « une pièce d'étoffe carrée, attachée par le haut à une traverse horizontale », et posant, comme la barre d'un T sur une haste verticale, tel sous Charles VII, il apparaît encore, mais avec des modifications. Au temps de Charlemagne, on avait adopté la fixation latérale. Au XIII^e siècle, aussi bien au point de vue civil et militaire qu'au point de vue religieux, on voit apparaître la bannière, le pennon et le pannoncel. La *bannière* est un drapeau rectangulaire destiné à recevoir les couleurs et les emblèmes de l'*écu* ; — le *pennon* est « une pièce d'étoffe ample, terminée en pointe, qui pouvait être ornée des armes ou de la devise » ; — le *pannoncel*, un petit pennon à une ou deux queues. — Jeanne d'Arc eut tous ces étendards.

Sainte Catherine et sainte Marguerite lui avaient dit comment il fallait que fût son enseigne, il n'y avait donc pas possibilité de désobéir, mais il fallait l'assentiment du Roi et Jeanne ne s'en ouvrit à lui que bien malgré elle. (Q. Procès, I, 117.) Elle avait conscience qu'elle formulait là une grave requête. Le Roi, en effet, avait l'*écu* et la bannière de France qui était bleue à fleurs de lys d'or et en outre il avait son étandard et ses devises. En 1413, lorsque Charles VI avait permis à ses gens d'abandonner pour un temps « la droite croix blanche, noble et gentille enseigne que lui et ses prédécesseurs roys de France, avaient toujours portée en armes, » — quoiqu'il ne s'agit que du *Surcot*, c'est-à-dire de cette partie de l'habillement qui se mettait sur la cotte, — la suppression avait causé quelque émotion, qu'al-

lait-il en être avec un monarque comme Charles VII, très-soucieux des traditions et entouré de ministres hostiles à Jeanne d'Arc? — Il avait pour couleurs : le bleu, le blanc et le rouge. — En avril 1419, il avait commandé deux grands étendards au peintre Bertrand de la Barre, demeurant à Avignon, pour la somme de VII^{**} moutons d'or. Ils étaient exécutés en fines couleurs, en or fin et argent. On y voyait Saint-Michel tout armé, tenant une épée nue, faisant « manière de tuer ung serpent qui est devant lui ». L'étendard était semé du *mot*, c'est-à-dire de la devise du Dauphin, sans que la pièce comptable à laquelle nous empruntons cette description, le fasse connaître. — En avril 1421, le trésorier de Charles payait III^e X livres tournois à Robin de Lisle, peintre demeurant à Angers. Le dauphin lui devait cette somme parce qu'il avait fait et livré huit bannières de guerre, peint trois bannières de trompette, fait six cent cinquante pennonceaux à lance, sur toile, à la devise de son seigneur, et encore un étendard sur tiercelin de trois couleurs, « à la devise de mon seigneur, dit la quittance, c'est assavoir ung Saint-Michiel armé, semé au long de lettres battues d'or, et toutes les choses dessus dictes faictes à huille bien et richement. »¹ — En 1423, Henri d'Autresque, peintre du roi, demeurant à Bourges, peignit pour lui trois lances en bleu, blanc et rouge, et pour le prix de six livres tournois. — Plus tard, Charles VII substitua au bleu la couleur verte..., mais il conserva l'archange Saint-Michel, l'un des patrons de la France ; après 1429, il fit broder son image sur des étendards à une couleur, le plus souvent, rouge. — Lorsqu'il fit son entrée à Paris, en 1437, « un escuyer d'escurie portoit en sa main une lance vermeille peinte d'estoilles de fin or, et au bout d'icelle un estendard de soie rouge tout semé d'estoilles d'or et au milieu l'image de Saint-Michel. » — En 1449, à Rouen, d'après le récit d'Alain

¹. Siméon Luce, *Jeanne à Domremy*, pièce XXIV, p. 74.

Chartier, « Rogerin Blosset, escuyer d'escurie du Roy portoit l'estendant du Roy, qui estoit de satin vermeil cramoisy à un Saint-Michel dedans ledit estendant et estoit semé tout au long de feuillettes d'or. » Ces feuillettes étaient probablement des fleurs et des feuillages de rosier, emblèmes particuliers de Charles VII. Le sire de Culant, alors grand maître de l'hôtel du roi, commandait une troupe de six cents lances, « à un pannocel de satin vermeil à un soleil d'or, » souvenir des emblèmes de Charles VI, — et les hommes de la grand'garde du roi, en la même circonstance, portaient, sur leurs *salades* (c'était le nom de leur coiffure), chacun une *cornette* de taffetas vermeil à un soleil d'or.

La difficulté que soulevait la requête de Jeanne d'Arc ne tenait pas seulement aux couleurs et aux emblèmes qu'elle désirait, mais encore à deux mots dont elle voulait les accompagner : JHESUS MARIA ! — En 1429, c'était plus qu'un acte religieux ; c'était une devise et la devise était une sorte de prérogative féodale et chevaleresque. En effet, les armoiries constituaient un symbole de famille qui, comme l'observe justement M. Desjardins dans ses *Recherches sur les Drapeaux français*, ne tarda pas « à prendre, aux yeux de celui qui les portait en écusson et en bannière, un caractère trop général ». Alors le seigneur chercha comment il se manifesterait d'une façon personnelle ; à la marque héraldique et au cri d'armes de sa maison, il ajouta la *devise*, composée de couleurs et d'emblèmes parmi lesquels s'inscrivait un mot spécial. Comme les armoiries, la devise fut mise sur l'étendant et sur le pennon, mais jamais sur la bannière. Jusqu'à la fin du xv^e siècle, celle-ci fut exclusivement réservée au signe féodal. — On entrevoit dès maintenant quel privilège Jeanne d'Arc souhaitait d'avoir et l'on comprend que, sachant combien ces questions étaient importantes à la Cour, elle éprouvât quelque peine pour exposer ses désirs à Charles VII. Elle le fit pourtant et obtint toute permission à cet égard.

Elle était à Tours quand elle fit fabriquer son étendard. Divers passages de ses procès l'établissent ; frère Pasquerel son aumônier était là quand elle en fit la commande ; elle en voulut deux : un grand et un petit et en chargea un peintre qui se nommait Hauves Poulnoir (sans doute James ou John Power), écossais, peintre du roi qui reçut vingt-cinq livres pour les avoir peints et avoir « baillé étoffes nécessaires. » — Jeanne n'oublia pas son peintre et nous en avons une preuve touchante. Power avait une fille nommée Héliote qui se maria en 1430. La Pucelle était alors à la Cour, mais sans ressources personnelles. Héliote lui ayant fait part de son mariage prochain, la Pucelle qui l'avait prise en affection fit écrire à la municipalité de Tours et lui demanda de voter cent écus pour la corbeille de la jeune fiancée. La ville n'était pas riche non plus et ne pouvait faire une telle dépense. « Pour l'amour et l'honneur de la Pucelle » la municipalité assista officiellement à sa noce et, aux frais de la ville, pourvut au dîner nuptial.¹

Le grand étendard était en boucassin, tissu de toile fine, blanche et transparente comme le linon. D'après les déclarations mêmes de Jeanne d'Arc à ses juges, le champ était semé de fleurs de lys ; Dieu le Père, roi du Ciel y était représenté, assis sur l'arc-en-ciel, tenant le monde sous la forme d'un globe dans sa main. Deux anges étaient à ses côtés, un à droite, l'autre à gauche dans la posture de l'adoration. Sur l'extrémité, on lisait la devise de Jeanne d'Arc, celle que l'on retrouve sur ses lettres, sur une de ses bagues : JHESU MARIA. Au revers, comme au contre-sceau royal, deux anges soutenant un écu de France. — Cet étendard lui était personnel, elle le préférait à son épée, elle le portait elle-même contre les ennemis pour ne tuer personne ; elle le fera bénir à Saint-Sauveur à Blois.

¹ Bibl. de l'Ecole des Chartes, IV, p. 188. — Q. Procès, V, 154 ; — Vallet de V. II, p. 137.

Le pennon (ou fanon) était plus petit. On y voyait représentée la Vierge Marie à qui un ange présentait un lys symbolisant la France avec la salutation : *Ave Maria*. — Comme l'étandard, le pennon fut exécuté à Tours.

A Blois, Jeanne d'Arc fit peindre une bannière au sens même que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Elle était destinée aux prêtres et aux exercices religieux du camp. Derrière cette ori-flamme qui porte le Christ en croix, Jeanne d'Arc apparaît, ainsi que l'a fort justement dit un écrivain blésois, comme un apôtre. Frère Pasquerel avait été chargé de faire exécuter cette bannière, c'est à lui aussi qu'elle la confia. Tous les jours, le matin et le soir, il devait réunir tous les prêtres, et, autour de leur bannière même, ils chantaient à deux chœurs des hymnes en l'honneur de la Vierge Marie ; la Pucelle se tenait avec eux, et nul homme d'armes n'avait le droit de s'y mêler à moins qu'il ne se fût confessé ce jour-là même, et les prêtres devaient toujours être prêts à entendre les soldats en confession.¹ — Leur chef, frère Pasquerel est une figure de moine qui n'est point banale. Cet « Augustin » connaît lui aussi de nobles ardeurs. Il est vraiment prêtre et apôtre, unissant en son for intérieur ce que Jeanne d'Arc possède à un si haut degré, ce qu'elle désire chez tous ses auxiliaires : la foi religieuse et la foi patriotique. Quand elle quittera Blois, il marchera en tête du cortège, chantant, confessant, couchant dans les champs comme un homme d'armes, — puis, quand elle sera entrée dans Orléans, il retournera à Blois avec le gros de l'armée qu'une fausse manœuvre et l'absence de moyens de transports a empêchée de pénétrer et fait rester sur la rive droite ; — Et quand à Blois, malgré Regnault de Chartres, on eut préparé un nouveau convoi, fait provision « de foison de vivres, tant de grains que de bétails, » quand on eut décidé de reprendre le tracé que Jeanne avait indiqué à travers la Beauce,

1. Quicherat. *Procès*, III, p. 105, dép. de frère Pasquerel.

Pasquerel revient avec Rais, Sainte Sevère, La Hire, du Bueil, avec le cortège des prêtres sans rencontrer aucun obstacle, — et malgré que Beaugency, Meung, Marchenoir fussent ès-mains des Anglais, à la merci de Dieu, le Crucifix levé, le nouveau convoi [approcha d'Orléans. La Pucelle vint à sa rencontre jusqu'à environ une lieue. « Tous passèrent par devant les Anglais qui n'osèrent yssir de leurs bastides, et puis entrèrent dedans la ville environ prime. » Frère Pasquerel était là, au milieu des prêtres chantant toujours et portant la bannière au grand étonnement du jeune Jean d'Aulon.^{1.}

Il y a dans les existences humaines quelles qu'elles soient des liens qui, pour être invisibles quelquefois, n'en existent pas moins. A Domremi nous avons trouvé auprès de Jeanne d'Arc des compagnons célestes, même des compagnons muets, voici que dans la deuxième phase de sa vie nous en trouvons d'autres qui ne sont pas sans rapports étroits avec ceux d'autrefois. C'est un point que nous voudrions préciser non pas seulement à l'aide des étendards et des devises que nous connaissons mais encore en nous servant de l'écu de la Pucelle. Elle le fit exécuter à Poitiers, rapporte le greffier anonyme de l'hôtel de ville de la Rochelle. « Il y avait, dit-il, un écu d'azur, et un coulon (colombe) blanc était dans cet écu, lequel coulon tenait un rôle en son bec où il y avait écrit : de par le roy du ciel. » Ces emblèmes, leur composition, la couleur même de l'écu, s'expliquent, à notre avis, d'une façon bien intéressante qui nous permettra de surprendre encore la communion d'idées qui existe entre Jeanne d'Arc et le peuple.

Aux débuts du xv^e siècle, l'état des choses était tel qu'en Italie un prédicateur de renom émit cette doctrine que les temps de l'Antechrist étaient proches ; les événements qui se succé-

1. Quicherat. *Procès*, III, p. 405. dép. de frère Pasquerel. — Cousinot. *Chronique de la Pucelle*, p. 286.

daient et que nous avons exposés au début de notre travail favorisaient cette thèse. Les populations prirent peur. — Il y avait alors une lutte véritable entre les dominicains et les franciscains. Un de ceux-ci, Bernardin de Sienne, qui prêchait à Bologne résolut de calmer l'effroi des fidèles qui l'écoutaient. Il prêcha la dévotion au nom de Jésus comme un préservatif certain contre les agissements de l'Antechrist, et pour la propager, il multiplia les signes représentatifs de ce nom. Partout avec lui il portait une image où le mot *Jésus* resplendissait au milieu d'une gloire; il la montrait à ses auditeurs et leur demandait de lui rendre un culte. Quiconque en avait une semblable était armé contre l'Antechrist. — Avant Bernardin de Sienne, les *Jésuates* fondés en 1365 par Jean Colombe de Sienne avaient rendu un culte au nom de Jésus. — Tandis que le franciscain Bernardin de Sienne lui prêtait l'appui de sa parole, les *Jésuates*, religieux laïques, vinrent s'établir à Toulouse (avril 1425). Leurs armes étaient « un nom de Jésus avec des rayons d'or en champ d'azur, et au-dessous, une colombe blanche, par allusion à leur fondateur ». Leur dévotion se popularisa vite; Jeanne la connut et s'en souvint pour son étendard et pour son écu.¹

Elle avait dû la connaître avant de venir à Chinon et à Poitiers. En parlant de Domrémy, nous avons esquissé une carte routière montrant comment le village se trouvait sur le chemin de Dijon aux Flandres; — à Langres il en croisait un autre bien ancien aussi, celui qui par Besançon (*Vesontio*) reliait le pays des Lingons à celui des Helvètes à l'époque romaine. Or, au temps où nous sommes, les rapports les plus multiples existent encore entre Besançon et les Flandres. Dans cette ville archiépiscopale, qui est cité libre, règne un esprit étonnamment libéral et frondeur d'une part, d'autre part profondément religieux. Au

1. Quicherat. *Revue historique*, IV, (1877), p. 338; — *Acta sanctorum*, éd. de 1685, 20 mai, V, p. 260: — *Pii secundi Commentarii*, édit. de 1614, p. 140. — Siméon Luce. *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. 243.

milieu des nombreux couvents qui s'y rencontrent, celui de Sainte-Claire est en haute réputation. En 1410, il a pour abbesse la fille d'un charpentier Robert Boilet, née à Corbie en 1381, qui a, de par le pape Benoit XIII, mission de réformer les Clarisses et qui sera Sainte-Colette. Pauvre, prédicteur de pauvreté, la Sainte était de son vivant l'objet d'une générale vénération. On savait l'immense passion qui la dévorait, toute chaste et toute mystique pour son Dieu, pour Jésus !.. Les hommes d'armes mêmes la respectaient.... Jeanne d'Arc l'a-t-elle connue ? M. Siméon Luce, dans un charmant chapitre qu'il leur a consacré en rapprochant leurs noms, s'est posé cette question et l'a résolue dans un sens d'affirmation probable. D'après lui ces deux femmes admirables ont pu se voir à l'occasion du siège de la Charité. La Pucelle y était occupée quand la sainte religieuse fit un voyage à Decize pour se rendre compte de la situation du couvent que ses religieuses y avaient et des dangers qu'elles pouvaient courir par suite des faits de guerre. Nous ne croyons pas devoir partager l'idée de M. Siméon Luce ; il y a une certaine distance de Decize à la Charité et au début du xv^e siècle cette distance paraissait relativement longue ; Jeanne d'Arc et sainte Colette n'ont guère pu se rencontrer en ces parages.

Cette question nous a conduits à une autre. Ne se sont-elles pas vues à Domremi même ou à Vaucouleurs ? C'était possible ; — mais nous ne croyons pas que cette rencontre ait eu lieu. Jeanne d'Arc naît et reste à Domremi jusqu'en 1428-1429 ; — or Colette Boilet est facile à suivre à cette époque. En 1408, elle travaille à la réforme des Urbanistes qui deviennent des Clarisses à Besançon ; — en 1412, elle fonde le couvent d'Auxonne et y habite presque sans interruption jusqu'en 1417 ; — elle fait, il est vrai, quelques excursions, mais surtout vers Poligny où en juin 1415, Colette et ses religieuses sont mises en possession d'un lieu dit « l'Arsenal » situé en la rue du Bourg-Dessus. C'est un cadeau que leur fait Jean sans Peur à la demande de Marguerite de Ba-

vière. — En 1419, elle va à Decize, en 1421, à Moulins-sur-Allier, en 1422 à Seurre, en 1423 à Aigueperse, en 1425 au Puy-en-Velay, puis à Vevay et en 1426 elle se trouve à Orbe. A ce tableau, on voit qu'elle circule surtout dans la Comté de Bourgogne et si elle fait quelques apparitions vers les terres de France, c'est pour regagner ensuite le pays de Neufchâtel et la Franche-Comté; donc nous ne pensons pas que Jeanne d'Arc et elle se soient vues. Il n'y en a trace à notre connaissance dans aucune chronique ou pièce. — Mais que la passion de Jhésu que Colette Boilet avait, ait été aussi celle de Jeanne d'Arc, que leur culte pour l'Homme-Dieu ait été alimenté par des prédications similaires, par des moyens ayant agi sur l'une comme sur l'autre, cela nous paraît certain et précisément nous pensons que les Jhésuïtes ont exercé sur toutes les deux une forte influence.

Il serait hors de notre sujet de creuser davantage ce qui concerne le rapprochement que M. Siméon Luce a imaginé, il faut que nous quittions Tours, le pays des armures et des étendards; une scène solennelle nous appelle à Blois.

Cefut un instant saisissant dans la vie de cette ville, cette journée d'avril où devant une vieille collégiale du xi^e siècle, dédiée à Saint-Sauveur, dans l'intérieur même de l'ancien *Castrum*, Jeanne d'Arc parut avec ses compagnons d'armes pour faire bénir son étendard. Au sommet du coteau, la basilique se dressait; sa tour unique surmontée de sa lanterne fleurdelisée, supportée par huit piliers, jetait dans l'azur du ciel les éclats de son or; la magnifique sonnerie « l'une des plus harmonieuses du royaume », lançait au loin l'annonce de la fête; la porte des Saints était ouverte sur la place du Château et ses nombreuses statues semblaient dans leur attitude recueillie attendre un cortège envoyé du ciel..... Tout armée avec son étendard de guerre, celui-là même qui ira au sacre, Jeanne d'Arc s'avance et monte jusqu'au sanctuaire. Elle s'agenouille, son escorte l'imiter. Un clerc d'église prend l'étendard et l'archevêque de Reims, Re-

gnault de Chartres, le bénit..... Puis, quand il a terminé les prières liturgiques, toujours en observant le Pontifical, il prend la hampe et la remettant à la Pucelle : « Reçois, lui dit-il, ce signe sanctifié par les célestes bénédictions ; que Dieu te fasse la grâce de le porter sans crainte et sans péril à travers les bataillons ennemis... » La Pucelle baise l'anneau épiscopal et se relève. Elle tient la fortune de la France entre ses mains.¹

C'est bien le moment de rappeler les belles paroles que le 8 mai 1880, Mgr Besson, évêque de Nîmes et panégyriste de Jeanne d'Arc, prononça dans la cathédrale d'Orléans :

« Adieu maintenant, adieu pour toujours, humble village de Domremi ; paix et silence de la terre natale, douceurs sacrées du toit paternel, adieu ! La bergère ne reverra plus ni la Meuse ni les prairies qu'elle arrose ; ses mains ne manieront plus ni la houlette ni les fuseaux, et le bonheur de sa première jeunesse est passé sans retour. Adieu les joies du matin ; voici les tempêtes et les combats du midi ; mais le soir de cette vie si miraculeuse sera plein d'humiliations et de larmes. Jeanne passera du matin au soir, comme la fleur des champs. Le matin, elle fleurissait à l'ombre des autels ; avec quelle grâce, vous le savez ! et le soir, elle s'évanouira dans les flammes d'un bûcher que ses pleurs auraient dû éteindre, si les pleurs de l'innocence avaient ici-bas quelque empire. »²

Mais l'heure du suprême sacrifice n'est pas encore venue ; entre Blois et Rouen, il faut que Jeanne d'Arc bataille ferme, il faut qu'elle s'entoure de nouveaux compagnons ; elle en a le sentiment, tout le lui rappelle.

« Dame, s'il vous plaît partir,
Voici en point tretous vos gens
Pour votre vouloir accomplir
A vous convoyer à Orléans. »

1. Abbé Develle, *Jeanne d'Arc à Blois*.

2. Mgr Besson ; *Oeuvres pastorales* : Bray et Retaux, in-12, Paris, 1883.

Ainsi, dans le *Mistère du Siège*, le gentil page Imerguet invite Jeanne d'Arc à quitter Blois. C'est le 27 avril. Toute la ville est dehors. Le convoi d'approvisionnement est en ordre de départ. Frère Pasquerel vient en prendre la tête. Autour de lui et de l'étendard béni, un grand nombre de gens d'église marchent en procession. Singulier cortège de guerre celui de ces religieux qui s'avancent du côté de la Sologne en chantant le *Veni Creator Spiritus !*... Derrière eux, la Pucelle ! Puis les chefs de l'expédition : La Hire et Saintrailles, les sires de Bueil et de Chaumont-sur-Loire, le maréchal de Sainte-Savère.

Peu à peu l'on s'éloigne ; les bruits des chevaux, des chariots, des convoyeurs se régularisent et deviennent monotones ; mais tandis que la foule suit des yeux ce spectacle et distingue encore l'armure que Jeanne d'Arc a revêtue pour la première fois, la brise emporte vers des régions supérieures la psalmodie suppliante des prêtres qui, dans leur langue liturgique, redisent à l'Esprit-Saint :

“ Hostem repellas longius
Pacemque dones protinus ;
Ductore sic te prævio
Vitemus omne noxium. »¹

1. Repoussez au loin l'ennemi, — donnez-nous promptement la paix ; — Soyez notre conducteur, marchez ainsi devant nous et par là faites que nous évitions tout ce qui peut nous nuire ! — (Hymne du jour de la Pentecôte, au bréviaire.)

DEUXIÈME PARTIE

PENDANT

CHAPITRE XI

A travers les camps : Hommes et choses.

LA HIRE ET SAINTRAILLES. — LES ÉLÈVES DE LA HIRE.

La noblesse française au xv^e siècle (1396-1403). — Le valet de cœur La Hire. — La Hire et Saintrailles. — Le capitaine de Crépy. — Les débuts militaires de Philippe le Bon. — Le cardinal duc Louis de Bar. — La guerre en Barrois. — La Hire et Raoulet. — La capitulation de Vitry. — De Vitry à Montargis. — Saintrailles en Picardie. — La bataille de Mons-en-Vimeu. — Duel à la lance et à la hache. — La petite guerre. — La Hire à Montargis. — La prise de Marchenoir. — L'École de La Hire. — Les Chabannes. — Ambroise de Loré. — Autour de Jeanne d'Arc. — Du Bueil. — Un incident de la vie de Gamaches. — La journée des Harengs. (Bataille de Rouvray, 21 février 1429). — Tout est perdu, tout est sauvé.

Plus on pénètre dans la société du xv^e siècle, plus on est frappé de ce qu'est la noblesse à cette époque. A côté de vices incontestables, elle possède d'admirables vertus. Les hommes ont de la brutalité, de la sauvagerie même et sèment l'épouvante; néanmoins, vus dans leur ensemble, ils se révèlent avec une générosité de sang qui manifeste ce que leur race pourra devenir. Qu'elle soit dirigée, disciplinée, elle se dressera comme une pépinière de serviteurs remarquables pour la patrie française au jour où celle-ci se lèvera, idéal terrestre, au milieu des créations de l'esprit moderne. En attendant, il semble que

les champs de bataille soient pour les chevaliers comme jadis l'arène du cirque pour les martyrs; les héros en mourant germinent des héros; le courage s'étale et se transmet entre eux comme un apanage de race. Les noms de ceux qui sont tombés à Azincourt sont portés par leurs fils qui tombent à Verneuil; ils réapparaissent encore autour de Jeanne d'Arc dans cette féerie d'armes que nous appellerons la chevauchée de la Loire; il nous sera impossible de les écrire tous. Sans rechercher ce que furent avant et après Jeanne d'Arc ceux que ces noms désignaient, au seul souvenir des exploits qu'ils accomplirent sous sa direction en 1429, nous pouvons dire qu'en très grand nombre, ils ont bravement combattu et bien mérité de la patrie. D'ailleurs, plusieurs se grouperont sous notre plume autour de deux amis inséparables, tous les deux dévoués au Roi et à la Pucelle : Étienne de Vignolles, dit La Hire et Poton de Saintrailles.

En 1418, Charles VII avait pu fuir Paris et gagner Melun dans les circonstances difficiles que nous avons esquissées. Il était dans cette charmante petite ville lorsque deux jeunes hommes vinrent lui offrir leurs services. Réunis ce jour-là, ils le furent durant toute leur carrière. Attachés au parti d'Armagnac, ils ne devaient pas tarder à se faire connaître comme auxiliaires du Dauphin, de telle façon que l'un d'eux, Étienne de Vignolles, fut désigné chez les Anglais par le surnom de La Hire, du mot *ira* qui signifie colère. S'inspirant des litanies, ses ennemis semblaient le prier et répétaient ironiquement « Gente Hire de Dieu! — Sainte Hire de Dieu! — Madame La Hire! » — Le chroniqueur du *Journal de Paris* explique que cette dénomination lui fut donnée « pour sa mauvaiseté »; — mais il est anglo-bourguignon. — La *Chronique martinienne* appréciant les faits au point de vue français, donne un autre motif, « car, dit son auteur, icelle hire, par plusieurs et diverses fois, leur faisoit plusieurs et maulvaises rencontres dont lesdits anglois avoient peu

de gaing, » ce qui est vrai. Il a été écrit que La Hire était un modèle de chevalerie et que le peuple dont le bon sens est un guide sûr avait à juste titre été d'avis que son nom fût celui du Valet de cœur dans les cartes à jouer; c'est beaucoup dire. La Hire n'est point un modèle. — Méridional et gascon, sans grand principe autre que celui de sa fidélité au roi Charles VII, dévoré par le besoin d'agir, indépendant, audacieux mais non sans prudence, sans ambition autre que celle de se battre pour le plaisir de la bataille, habile en fait de guerre, sans souci du danger et par suite homme d'armes redoutable, il est le type des capitaines de cette époque où chacun, surtout à l'armée, n'observait aucune discipline et n'en faisait qu'à sa guise. La Pucelle parut, il l'accueillit volontiers, subit son influence et contribua à l'exécution de sa mission providentielle, l'histoire s'en souvient, rapproche les deux personnes et les deux noms; c'est un honneur.

Étienne de Vignolles naquit vers 1390, sans doute à Vignolles, dans un manoir situé sur le Louts, dans l'ancienne sénéchaussee de Tartas, au pays de Bigorre. Sa famille était de vieille chevalerie. — Poton de Saintrailles était du même âge et de la même condition que lui. « Jean dit Poton, seigneur de Xaintrailles, de Roques, de Salignac en Limousin et de Villeton, vicomte de Brüillez, premier écuyer du corps, maître de l'écurie du roi, bailli de Berry, sénéchal de Limousin et de Bordelais, maréchal de France, se rendit recommandable dans les guerres des Anglais » ; tels sont les termes par lesquels le P. Anselme (t. VII) commence son article biographique sur cet homme d'armes, mais il ne peut le terminer sans avoir marqué ce qui fut une des caractéristiques de sa vie : son amitié et ses rapports avec La Hire, car il le qualifie de gouverneur du château Trompette à Bordeaux, et cela, « selon un registre du Parlement, dit-il, qui lui donne la qualité de sénéchal de Bordelais, » et il en fait « l'un des plus vaillans capitaines du royaume de France,

qui fut cause avec Étienne de Vignolles, dit La Hire, de chasser les Anglois de France. » — Poton, lui aussi était né vers 1390. Frère puiné de Jean, seigneur de Saintrailles, par sa parenté avec les Saint-Lary, il se rattachait aux comtes de Comminges. Cadet de famille, vassal du comte d'Armagnac, il fut naturellement jeté dans les troupes que Bernard entraîna avec lui contre les Bourguignons.

Charles VII avait été satisfait de recevoir Vignolles et Saintrailles. Il les avait envoyés en Laonnois, à la frontière. Les deux amis se mirent aussitôt en besogne. Ils recommencèrent la guerre dans ce pays et surprisent Crépy dont La Hire fut nommé capitaine. Bientôt ils s'emparaient du Crotoy, gagnant ainsi du terrain et s'efforçant d'entretenir les hostilités dans la région voisine de la Seine et même de la Somme afin d'épargner la Loire d'où le Dauphin tirait ses ressources en hommes et en argent. Vers ce temps-là, Philippe le Bon devenait duc de Bourgogne. Tempérament de guerrier, le 13 janvier 1420, il résolut de prouver quel il était. Ayant réuni à Arras une forte armée, ému des dévastations qui se commettent dans le Laonnais, successivement il gagne Bapaume, Saint-Quentin, Crépy et met le siège devant cette ville. La Hire et Saintrailles sont obligés de composer. Le duc est généreux, il vient de faire ses premières armes ; il leur accorde « vie et bagues sauves » ; toutefois il refuse d'épargner ceux qui ont pris part au meurtre du duc Jean et les fait supplicier.¹ Ses soldats ne l'imitèrent pas. A peine les vaincus sont-ils en route qu'ils se jettent sur eux et les pillent. Philippe le Bon l'ayant appris fit rendre aux troupes des capitaines du Dauphin tout ce qu'on put retrouver de leurs bagages et de leurs biens.

Cet échec n'arrêta pas La Hire et Saintrailles. — La Hire commande à quarante lances, il se dirige vers Soissons. Le seigneur

1. Gollut. *Mém. hist. de la Républ. Séquanoise*, liv. II, ch 2, 3.

de Longueval, un conseiller de la cour de Philippe, en 1400 ; La Hire l'attaque et le défait. Il est là dans le voisinage de Coucy où le donjon féodal qui est chose du duc d'Orléans se dresse derrière les bois de Prémontré, au milieu d'une imposante forteresse ; il en fait son quartier général. Là s'entassent ses prisonniers et tous les biens que lui procurent ses expéditions. On les estimait à plus de 100 000 écus et les convoitises en étaient excitées. Une nuit, par trahison, le château fut livré aux ennemis. La Hire prévenu trop tard ne put que se venger « piteusement » en faisant égorer dans les prisons de la ville soixante de ses captifs bourguignons. Ainsi le permettait la guerre en ce temps. — Bientôt il se vengeait d'une façon plus noble. Il s'était rendu à Guise et ayant rencontré Hector de Saveuse qui était au service de Philippe de Bourgogne, quoique celui-ci eût avec lui mille hommes d'armes, il l'attaqua et tailla sa troupe en pièces.

Cependant l'heure venait où le nom de La Hire allait pour la première fois parvenir sans doute jusqu'à Jeanne la bergerette de Domremi ; la circonstance était même pénible pour elle. — Louis, fils de Robert, duc de Bar, et de Marie de France, fille du roi Jean, évêque de Langres (1395-1413), et de Châlons (1413-1420), créé cardinal par Benoît XIII, le 21 décembre 1397, était devenu duc de Bar en 1415, par suite de la mort de son frère ainé le duc Edouard, tué à Azincourt. Attaché au parti d'Orléans et d'Anjou et par là au dauphin Charles, il n'était pas sans avoir des rapports avec son redoutable voisin le duc de Bourgogne. L'alliance de celui-ci avec le roi d'Angleterre le gênait. Ce fut pis encore après le meurtre de Montereau. Mais il avait, comme par intuition, prévu les difficultés et y avait paré dans quelque mesure. Le 20 mars 1419, à Foug, il avait, par traité, adopté René d'Anjou, deuxième fils de la reine Yolande sa nièce ; il l'avait déclaré son héritier et fiancé à Isabelle, l'ainée des filles de Charles II, duc de Lorraine, et son héritière présomptive. Par là, le cardinal Louis, dernier mâle de l'illustre maison de Bar, qui remontait à

Louis, comte de Montbéliard et de Mousson, et à Sophie de Lorraine (vers 1411), assurait la transmission de ses titres et de ses biens. Il fit plus. — Le 13 août 1419, il fit à son petit-neveu René d'Anjou, donation du duché de Bar et du marquisat de Pont-à-Mousson, pour qu'effet s'en suivit à sa mort.¹ — Ces mesures n'empêchèrent pas les hostilités de surgir entre lui et Pierre de Luxembourg, comte de Brienne, à propos du comté de Ligny, situé en plein Barrois. — Or le comte de Brienne était Bourguignon, et le cardinal se trouvait ainsi adversaire de tout le parti anglo-bourguignon. — Une circonstance nouvelle aigrit encore cette situation. — Henri V d'Angleterre était sur le point d'épouser à Troyes Catherine de France ; — le duc Philippe de Bourgogne avait mission d'inviter le cardinal duc de Bar aux fêtes du mariage ; il lui envoya une députation. Que répondit le cardinal ? on l'ignore, mais on sait qu'au retour de son voyage, la députation bourguignonne fut attaquée par des partisans du Dauphin : Robert de Baudricourt et le damoiseau de Commercy, Robert de Saarbruck. Malgré les regrets du cardinal et ses propositions d'accordement, Philippe se sentit offensé et lui déclara une guerre dont la châtellenie de Vaucouleurs fut le théâtre, — en même temps que le comte de Brienne s'avancait pour son compte jusqu'aux portes de Bar. A ce moment, La Hire apparaît sur cette nouvelle scène.

Le cardinal ayant appris qu'il guerroyait alors avec le breton Jean Raoulet sur les marches de la Champagne, résolut de les enrôler. Il le fit et leur donna des cadeaux en chevaux de prix et en tonneaux de vin ; mais il se trouva gêné pour payer leur solde ; les cadeaux les préoccupèrent peu : ils déclarèrent qu'ils s'emparaient du château de Clermont-en-Argonne, résidence du cardinal (novembre 1420), et celui-ci, malheureux, fut obligé d'emprunter à son bouteillier afin de payer Jean Raoulet. — Il n'était

1. Celle-ci arriva le 23 juin 1430. — Vid. Gollut, loc. cit.

pas assez résistant pour avoir de telles émotions ; c'est pourquoi, le 24 octobre 1420, il fit célébrer à Nancy le mariage de René d'Anjou avec Isabelle, et remit à Charles II, duc de Lorraine, la tutelle de celui qui devenait son gendre, tutelle qui comprenait le gouvernement du duché de Bar. — Charles II n'était guère plus argenté que le cardinal, et quand il voulut acheter un « coursier » pour La Hire, comme ce coursier coûtait « trois cens escus d'or », il dut emprunter à divers créanciers, parmi lesquels se rencontre « Jehan de Puligny », — « quarante deux livres tournois en six escus d'or ». ¹

En voyant Charles II, duc de Lorraine, tuteur du Barrois, la cour de Dijon se calma un peu, les incursions anglo-bourguignonnes se firent momentanément plus rares ; mais elles reprirent en 1422. Charles II s'en plaignit au duc de Bourgogne, qui en parla à Henri V d'Angleterre. Celui-ci promit de les faire cesser sous la condition que le duc de Lorraine lui rendrait hommage et accepterait le traité de Troyes. Charles, après bien des hésitations, se rendit à Dijon au commencement de 1422, conclut une trêve pour un an avec la Bourgogne et, entre les mains de Philippe le Bon, prêta serment de fidélité au roi d'Angleterre.

A cette nouvelle, La Hire et Raoulet sentent leurs âmes si françaises tout émues. Charles II ne leur a pas payé toute leur solde, le motif d'hostilité est suffisant, ils n'hésitent pas un instant. Ils ont toutes les audaces. Ils s'emparent d'Etienne Mansart qui commande à Vitry pour le dauphin Charles et bientôt Vitry-en-Perthois (Vitry-le-François plus tard), Etrepy, Sermaize, Revigny, qui commandent les cours d'eau de la Saulx, de la Laune, de l'Ornain, sont entre leurs mains. Ils y établissent des postes avancés et de là se jettent de tous côtés dans le Barrois. — Nansoy-le-Savoureux, Ligny, Fouchères, Domremy-aux-Bois, Ernecourt, Aulnoy, Condé, Longeaux, Behonne, An-

1. Sim. Luce, *J. d'Arc à Domremy*, p. 65-80 ; — et *Preuves*.

dernay, Robert-Espagne, Ville-sur-Saulx, Neuville, Marez, La Vallée, Bucey (Bussy-la-Côte), Triconville, Roncourt sont dix-huit villages dont les habitants sont dispersés, les monastères détruits et qui, par le fait des guerres, sont brûlés ou en ruines.¹ Jean, comte de Salm, gouverneur du Barrois essaie de résister ou de tirer à son tour vengeance de telles dévastations. Avec une troupe de cavaliers de 200 chevaux, il vient mettre le siège devant l'église fortifiée de Sermaize. C'est là qu'un coup de bombarde tue Collot Turlaut, qui, il y a deux ans, a épousé la cousine germaine de Jeanne d'Arc : Mangotte, fille de Jean de Vouthon. Ainsi la Pucelle apprenait à connaître La Hire et ses faits d'armes !

Déjà nous avons vu que le village de Domremi ne fut pas épargné au milieu de ces luttes qui éprouvèrent tout le Barrois et nous n'avons pas à revenir sur les ravages effectués par Robert de Saarbruck ; seuls La Hire et ses gens d'armes nous occupent. — Tout en opérant dans le Barrois, il étend sa ligne d'action et se heurte au prince Antoine de Lorraine, comte de Vaudémont qu'il défait, porte la guerre en juin 1423 sous les murs de Châlons. Les Rémois sont sous la domination anglaise, il leur annonce que prochainement, conduit par lui, Charles VII se fera sacrer en leur ville, et en attendant s'empare de Compiègne. — Malheureusement la date du 14 juillet 1424 approche ; le désastre de Verneuil aura son contre-coup sur l'œuvre de La Hire. Le cardinal de Bar redevient hardi. La Hire a des chevaux à Verdun, le cardinal en deux fois envoie plusieurs hommes pour les chercher et les ramener en son château de Souilly (2 juillet) ; — et, de Vignolles peut bien faire courir le bruit d'une attaque qu'il projette contre cette demeure, l'homme d'église ne s'émeut guère. Il sait que des messagers ont porté et rapporté des lettres de Jehan l'Alemant, capitaine de Louppy, à

1. Siméon Luce, pièce XLI et pièce XXVIII, Suppl. aux Preuves.

La Hire capitaine de Vitry, et réciproquement ; — il sait que le maréchal Villiers de l'Isle-Adam est au château de Louppy et que La Hire lui a rendu Compiègne ; — il sait enfin que des négociations ont eu lieu avec le duc de Bedford et que le 4 octobre, à Vitry, le traité de capitulation que La Hire, ses compagnons et les bourgeois de la ville ont signé doit être remis aux délégués anglais.¹

La Hire fut sans nul doute bien affligé lorsqu'il se vit acculé à cette mesure. Il ne capitula pas purement et simplement et si quelque chose peut établir qu'il n'était pas un soldat ordinaire, c'est assurément la pièce même de cette capitulation. Les armées de France ont été vaincues, la noblesse décimée, il ne peut croire que ce soit à jamais ; il a foi dans la victoire finale, il l'espère pour l'année prochaine. Il s'engage à évacuer Vitry, Larzicourt, Heiltz-l'Evêque et Blacy, mais ce n'est pas à l'instant même qu'il remet ces places aux commissaires députés par le régent duc de Bedford. — On est en 1424, — il les rendra seulement dans le délai des huit jours compris entre le lundi 2 avril « lendemain de Pasques fleuries » et le lundi 9 avril 1425 ; — bien plus et c'est curieux à noter, il le fera au cas où Charles VII ne mettrait pas les Anglais en déroute, en ce jour du 9 avril « lendemain de Pasques communians », de huit heures du matin à deux heures de l'après-midi, sur les champs entre Montaymé-le-Châtel et Trécon. — Il fallait pour stipuler de telles clauses avoir une singulière foi dans la puissance française ! Une nation qui au milieu de ses ruines compte des hommes aussi pleins d'espérance est de celles qui se relèvent toujours.²

Etienne de Vignolles et ses co-signataires prenaient l'engage-

1. Val. de Viriville. Biographie Didot, art. *La Hire* ; — Siméon Luce. *Preuves*, XLVIII ; — LXX ; — (XLVIII, — LXXVII).

2. Sim. Luce. *Preuves*, pièce LXXVIII. — Cette pièce est fort curieuse au point de vue de l'origine des noms propres.

ment formel de ne faire aucune guerre ni aucune prise d'échelle, pendant tout ce temps, soit contre le régent, soit contre le duc de Bourgogne, et ceux-ci contractaient envers eux le même engagement. Il ne devait même y avoir aucune prise d'hommes, de chevaux, de bétail, de vivres et d'autres biens quelconques. On signa donc de part et d'autre. Dans le camp anglo-bourguignon et dans le pays barrois, on en éprouva un soulagement réel, car La Hire était redouté et l'on était encore sous l'impression des craintes qu'il avait données en dernier lieu à l'occasion de l'église fortifiée de Loisey contre laquelle il avait formé des desseins d'attaque nocturne. Cependant le traité du 4 octobre ne fut point violé par lui, mais par les gens de René d'Anjou qui s'emparèrent un jour de quatre compagnons du capitaine de Vitry désignés par des noms pittoresques : Pierre Fringant, Joli Corps, Robin l'Ecossais et Morellet. Ils furent remis en liberté sur simple requête de Guillaume de Vignolles, frère d'Etienne. — Ecuyer d'écurie du roi Charles VII, La Hire avait souci des obligations qu'il s'était créées et le 16 mars 1425 il ne craignit pas de renouveler l'engagement qu'il avait pris de rendre Vitry et d'autres places au Régent d'Angleterre. Ce jour-là, il avait auprès de lui trois de ses frères : Argnault Guillaume, — Pierre Argnault, — et Amadoch de Vignolles, celui-là même qui s'en alla, le lendemain, par Gondrecourt, tenir garnison en Bassigny.

Quand la date de la reddition des places arriva, le roi n'avait pas été victorieux, les villes furent remises aux Anglais et La Hire reprit sa vie errante. Le Gascon allait se heurter encore une fois à un Comtois nommé Huguenin le Kaiz ou le Fort, capitaine d'Ambleny près de Soissons. Déjà ils s'étaient rencontrés à Guise et en d'autres forteresses du pays. Cette fois, ce fut à Pinon qu'ils se mesurèrent. Huguenin défendait le donjon que La Hire attaquait. Sa défense fut remarquable ; La Hire y reçut une blessure, et, de ce moment, ne fut plus tel qu'auparavant. — Peu à peu il s'éloigna de ces pays. Son pas-

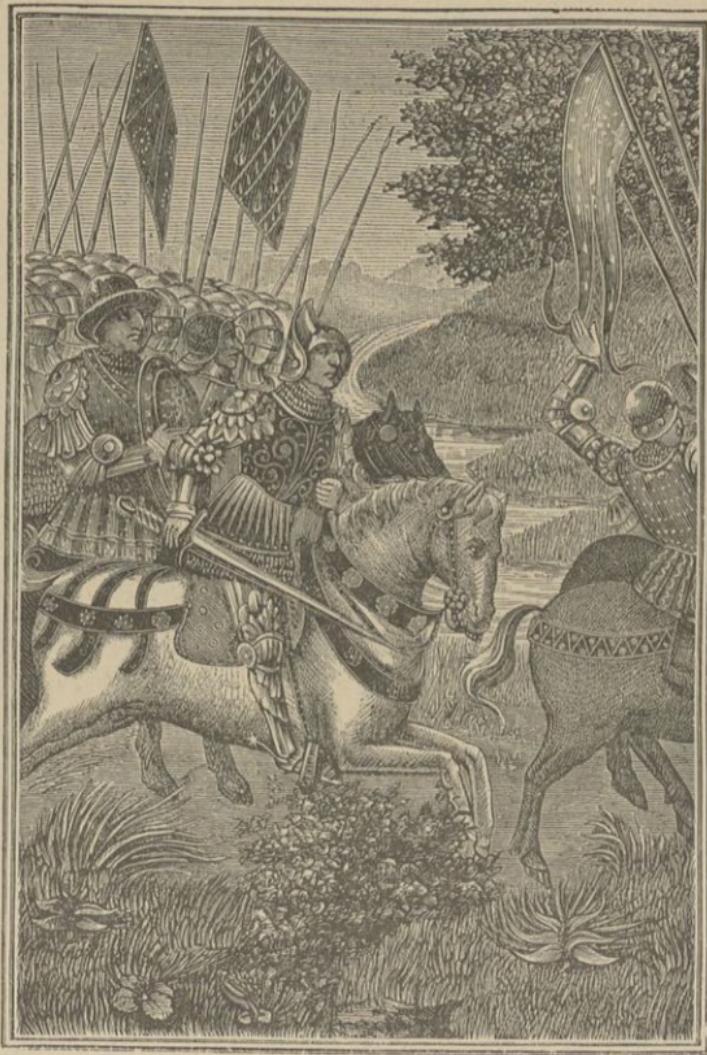
sage à la Ferté près de Sedan et celui de Sanche du Sault capitaine de gens d'armes furent signalés par d'onéreux dommages dans les prévôtés de Marville, de Sathenay (Stenay), de Longwy, et dans les villes de Flassigny et de Verdun. Mais avec ses frères, dans le courant de 1425, La Hire quitta la Champagne orientale, le Barrois et le Bassigny ; en 1426 ils guerroient sur les frontières du Maine. Nous l'y retrouverons avec Poton de Saintrailles.¹

Poton de Saintrailles avait acquis la même réputation que La Hire. Aux marches de Picardie, on le considérait comme l'un des plus vaillants chevaliers du Dauphin ; les divers seigneurs du Vimeu et du Ponthieu s'étaient rangés autour de lui. Après avoir tenu la frontière à Crépy, il avait fait le siège d'Alençon et avec les sires d'Offemont et d'Harcourt, avait surpris Saint-Riquier. — Saint-Jacques, Pont-Remy, Gamaches, Araines, Mareuil et d'autres places sont entre leurs mains ; ils courent à travers les pays voisins. Le duc de Bourgogne prend la résolution de les arrêter, se rendant compte que les troupes dauphinoises peuvent finir par reprendre tout le pays et assurer ses états au Dauphin. Il forma le dessein de les atteindre avant qu'ils eussent passé la Somme, au gué de la Blanche-Tache et leva son camp qui était devant Saint-Riquier que Saintrailles défendait par de vives et heureuses sorties. C'était dans la nuit du 29 août 1421. Dès que Saintrailles s'en aperçut, sans perdre de temps, il se hâta de marcher vers la Somme et le gué de Blanche-Tache au-delà duquel se trouvait le sire d'Harcourt. — Philippe de Saveuse pour le duc de Bourgogne surveillait sa marche. En chevauchant toute la nuit, le duc avait pu gagner Abbeville ; Saintrailles le suivait. — Le lendemain 31 août, sur les onze heures, les armées de Bourgogne et du Dauphin étaient en face l'une de l'autre, rangées en bataille.

1. S. Luce. *Preuves*, pièces CV, — CVII, — CVIII, — CXXI.

Suivant les usages du temps, avant le combat, plusieurs seigneurs furent dans l'une et dans l'autre faits chevaliers. — Mais s'étant aperçus que tous les Bourguignons n'étaient pas ordonnés, que des soldats nouveaux arrivaient successivement, sachant bien que leur force militaire consiste beaucoup dans la véhémence de leur première attaque et leur hâte valeureuse, les Français chargèrent. — Les Bourguignons surpris n'avaient même pas leur bannière déployée, ils reculèrent. Beaucoup s'enfuirent jusqu'à Abbeville ou dans les lieux voisins. Le sire de Rosimbos parvient à les rassembler autour de la bannière ducale et les ramène au champ de bataille. Là Philippe le Bon se comportait vaillamment. Jamais on eût dit qu'il en fût à sa première bataille rangée. Une lance traverse l'arçon de sa selle, une autre dérange son armure, un dauphinois le saisit pour l'entraîner à terre, rien ne lui fait perdre son sang-froid, rien n'amollit son courage. Il a d'ailleurs parmi ses compagnons le redoutable sire de Villain qu'il vient d'armer chevalier. Colosse monté sur un fort cheval, celui-ci lâche les brides, tient une hache à deux mains et s'en va dans la mêlée, frappant d'estoc et de taille, tant et si bien que Saintrailles lui-même n'ose pas l'affronter. — Ce jour-là, le Gascon Poton de Saintrailles fut obligé de reconnaître quelles énergies apportaient au combat ces soldats du duché de Bourgogne et de la Franche-Comté qui suivaient autour de Philippe : Jean de la Trémoille, sire de Jonvelle, André de Toulongeon, les sires de Ienlis, de Saveuse, de Longueval, de Roubais, d'Auxi, de Crevecœur, de Noyelle dit le *blanc chevalier*, et encore Florimont de Brimeu, André d'Azincourt, etc. Il arriva même que Philippe le Bon lui-même le fit prisonnier et lui fit connaître ensuite sa générosité. Admirateur de sa valeur, il lui rendit la liberté sans rançon et le combla de présents.

Il est vrai qu'après cette bataille de Mons-en-Vimeu, Saint-Riquier fut remis au duc de Bourgogne qui relaxa avec Sain-



L'A HIRE ET SAINTRAILLES
d'après manuscrit français du xv^e s., n° 2678. Bibl. nation.¹

1. Cf. Montfaucon, Monuments de la mon. fr. III, p. 266, pl. LIII.

trailles les sires de Conflans et de Gamaches. Libres sans condition, ils parcouraient bien le pays en célébrant la courtoisie de leur vainqueur, néanmoins ils recommençaient les hostilités. Tandis que La Hire opère du côté de Saint-Dizier contre les deux frères Jean et Antoine de Vergy, Saintrailles et Gamaches mènent vigoureusement leur guerre sur les marche de Picardie et dans le Vexin. Mais à ce moment, le Dauphin Charles désire que la lutte perde ce caractère d'individualité qui dissémine les forces de ses amis et des instructions sont données pour que l'on s'empare de Crevant, forteresse d'une utilité incontestable sur la rive droite de l'Yonne entre Auxerre et Avallon. Le connétable des Écossais, Jean Stuart et le maréchal de Séverac y commandent. — Saintrailles assista à cette rude journée, où il fut fait prisonnier. Quoiqu'ayant peu d'argent, Charles VII le racheta. Aussi son chevalier fidèle se hâta de regagner, ainsi que La Hire, les pays de Champagne. Celui-ci pensait alors à faire quelque bon exploit avec les garnisons d'Oisy, du Crotoy et autres villes de Thiérache qui appartenaient au duc René d'Anjou, duc de Bar, mais tandis qu'on était au siège de la forte place de Guise, son ami Poton fut « rompu » par le sire Jean de Luxembourg, arrêté et fait prisonnier.¹

A cette époque (1423) se place un épisode de sa vie qui le montre tel qu'il était, homme de courage aussi bien en combat singulier qu'à la tête de ses gens d'armes. C'était à Arras, peu après le traité d'Amiens, en présence du duc de Bourgogne. Poton et Lyonel de Vandonne s'étaient donnés un double défi. Saintrailles avait offert une joute qui devait durer jusqu'à ce qu'ils se fussent porté six coups de lance ou que les lances eussent été rompues ; — Lyonel avait proposé que le combat eût ensuite lieu à la hache, aussi longtemps qu'il pourrait durer. — Le lendemain, au jour, Poton qui est « appelant », accom-

1. Gollut, ouvrage cité, livre XI, ch. IV à XI.

pagné de ses gens comme il convient à un gentilhomme, entre le premier dans le champ clos ; le duc de Bourgogne est sur son estrade, il va le saluer et se retire. — Aussitôt après, Lyonel de Vandonne entre et avec lui, Jean de Luxembourg qui le servira de lances et plusieurs seigneurs de ses amis. Après avoir, lui aussi, fait sa révérence au duc de Bourgogne, il se met au bout des lices au côté qui lui est réservé. Après une courte préparation, l'un et l'autre prennent leur course ; ils se portent de rudes coups, mais les lances ne sont ni froissées, ni rompues. Toutefois, sur la fin, Poton frappe le heaume de son adversaire, en casse un peu le fer et blesse ainsi légèrement Lyonel de Vandonne. Le duc de Bourgogne qui en est averti ordonne que le combat à cheval cesse ce jour-là.

Le lendemain, dès les dix heures du matin, il se retrouve sur son estrade avec le comte de Richemond et les seigneurs de son conseil. La curiosité est grande, les champions doivent se battre à pied. — Aussitôt arrive Lyonel de Vandonne, toujours avec Jean de Luxembourg ; il fait sa révérence au duc Philippe, retourne dans son pavillon et attend son adversaire qui vient sans tarder. — Lui aussi fait sa révérence à Philippe et se retire. — Puis, suivant la coutume, un héraut crie : « Que tout homme vide les lices, que nul ne donne empêchement aux champions, sur peine capitale ! » A ce moment, Lyonel qui est « appelant » pour cette lutte, sort de son pavillon. Il a la hache en main et marche à grands pas sur son ennemi. Dès qu'il approche, Poton sort de son pavillon et s'avance à sa rencontre. Lyonel l'assaille vigoureusement. Vaincu la veille, il brûle d'être vainqueur aujourd'hui. Ses bras tournent fiévreusement, multipliant les coups de hache contre Poton, frappant d'estoc et de taille, sans cesse, même, semble-t-il, sans reprise d'haleine. — Saintrailles garde tout son sang-froid. Quel admirable escrimeur ! Les coups, il les reçoit sur sa hache même et, autant que possible, les détourne en arrière de lui ; puis, subitement, quand il

juge le moment venu, quand il a vu l'endroit à frapper, il fond sur Lyonel, et de la pointe de sa hache, cogne par-dessous la visière du bassinet de son adversaire ; il la soulève, le visage de Lyonel est à découvert. Celui-ci se voit en danger, saisit la hache de Poton, la retient sous son bras ; mais l'autre reste ferme et résolu. D'une main, il arrête Lyonel par le bord de son bassinet, et de son gantelet l'égratigne au visage. La lutte corps à corps avait été telle que la visière s'était presque refermée ; Saintrailles triomphait. Le duc de Bourgogne fit cesser la lutte, les deux rivaux furent amenés devant lui ; il toucha leurs armes et leur ordonna de demeurer bons amis.¹

Quelques jours après, Poton et les siens regagnèrent le comté de Guise. Là était son champ d'action en quelque sorte préféré, là aussi il rencontrait son ami La Hire et son ennemi habituel : Jean de Luxembourg. — Ham, Compiègne, Guise furent alors pris et repris. De nouveau la guerre se faisait entre compagnies. Sans grande ligne militaire, elle était aussi sans résultat général. A vrai dire, il n'y en avait qu'un : la ruine des contrées où les guerroyeurs passaient, laissant derrière eux la dévastation. De temps en temps toutefois une bataille plus considérable se livrait. Telle fut celle de Verneuil où Saintrailles parut à côté de La Hire. — Combattre et piller est toute sa vie. Un instant même il est au service du duc de Bourgogne, ce qui ne rompt pas l'unité de son existence. Il s'agit en effet de lutter encore contre les Anglais, contre le duc de Brabant et Gloucester à l'occasion des affaires du Hainaut. Son rôle de pillard devint tel qu'il fut arrêté « pour ses roberies, » mais il fut absous. Les années s'écoulaient et des jours pénibles venaient. La Hire et Saintrailles n'avaient pu sauver la Champagne et la Picardie. Ni eux, ni personne n'avaient arrêté le courant anglo-bourguignon : les armées du Dauphin se retiraient vers la Loire et l'on pré-

1. Monstrelet, liv. II, ch. 8.

voyait le jour où il faudrait la franchir en continuant la retraite. Toutefois les vaillants se battaient. En 1426, La Hire avait même repris La Ferté-Bernard aux Anglais; — malgré tout, ceux-ci gagnaient du terrain.

Après une période d'observation armée, en 1427, Warwick dans les premiers jours de juillet était arrivé sous Montargis que baignent trois cours d'eau : le Loing, la Vraye, le Vernisson. Il commande à 6000 hommes, ce qui lui permet d'investir le château et la ville dans laquelle les paysans d'alentour se sont réfugiés avec des vivres. La garnison résiste : par lettres datées de Niort le 17 juillet 1427, Charles VII charge J. Girard capitaine de gens d'armes à Jargeau de conduire en toute hâte quelque renfort à Montargis, mais cette première expédition reste sans résultat.¹ La résistance continue, les assiégés demandent des vivres, la cour s'émeut, il s'agit de les ravitailler. Le connétable de Richemont convoque le plus grand nombre possible d'hommes de guerre. Il leur donne rendez-vous à Gien et en même temps rassemble des vivres. Le connétable des Ecossais, le bâtard d'Orléans, Poton, La Hire, de Gaucourt, de Guitri, Girard de la Paillère, Alain Giron et d'autres se rendirent à l'appel de Richemond. Mais quand il fallut partir, ils ne voulaient point aller de l'avant sans argent. Le connétable de France n'hésita pas. Il mit en gage sa couronne d'or bien garnie de pierreries qui était estimée 10 000 écus. Il la donna en nantissement à un homme de Bourges nommé Jean Besson et eut ainsi de quoi faire quelques paiements à ceux qui l'entouraient. D'autre part le roi Charles VII donna 1140 livres tournois et Orléans 800 livres ;² quand cette question fut réglée, il fut tenu à Jargeau un grand conseil de guerre dans lequel on examina

1. P. Leroy. *Jargeau et ses environs*, p. 57.

2. Mantellier. Siège d'Orléans, pièces justif. Extr. des comptes d'Hémon Raguier, n° XII. — Monstrelet, II, ch. CLI, — Cousinot, *Chr. de la Pucelle* ch. 23; — Gruel, ch. 42.

s'il y avait possibilité de faire entrer des vivres jusque dans la ville et le château. Avec des aventuriers tels que La Hire et Saintrailles, une telle délibération ne pouvait se terminer que dans un sens affirmatif. Il paraît que Richemond fit quelques observations dictées par la prudence, mais il fut passé outre. Alors il confia l'expédition à Jean bâtard d'Orléans, âgé de 22 ans, qui allait ainsi faire ses premières armes comme chef de guerre. Il lui donna aussi 1500 cavaliers, des gens de pied pour le soutenir et des capitaines éprouvés : ceux que nous avons nommés, et encore le duc d'Alençon, le sire de Graville, le maréchal de Saint-Sevère, l'amiral de Culant, Chabannes, Jean du Bueil, Gilles de Rais, Ambroise de Loré, Pierre Bessonneau maître de l'artillerie, Gauthier de Broussart, Guillaume d'Albret, etc, etc... Le 5 septembre vers midi, la petite armée arrive en vue de la place. Chemin faisant, le bâtard d'Orléans s'était bien rendu compte qu'il y avait à compter sur La Hire et son intrépidité audacieuse. Quand on découvrit le camp anglais, il résolut de rester en observation et donna ordre à La Hire d'agir avec ses archers. — La chaleur était écrasante et les Anglais dinaient. — Ils se considéraient bien à l'abri d'un coup de main puisque leur camp était fermé et clos par des palissades et des fossés, le long desquels se dressaient leurs tentes (leurs logettes) couvertes de chaume, de fourrages et d'herbes sèches. Warwick était installé en une abbaye de moines sur l'un des côtés de la ville et pour se secourir les uns les autres en cas de besoin, les corps d'armées de Suffolk et de Poole avaient établi des ponts et des passages sur les divers cours d'eau. — Lorsque La Hire se fut rendu compte de ces diverses dispositions, il pensa que c'était très difficile d'entrer dans la ville, mais il n'était pas un de ceux qui reculent devant les obstacles. Il avait avec lui des gens de Montargis et notamment un qu'on appelait : le petit Breton. En circulant avec lui, il avise un passage par où, lui semble-t-il, on pourrait pénétrer dans le camp anglais. La barrière est ou-

verte, pas une minute à perdre. Son monde a la lance au poing, avec Graville, Brangonnet d'Arpajon, Saulton de Mercadieu et autres, il se jette en avant. Surpris d'abord, les Anglais se reprennent vite et résistent, mais La Hire a l'avantage. Le combat est rude. Il s'en rend compte et aussi du danger qu'il court. Un chapelain se rencontre devant lui :

- « Donnez-moi hâtivement l'absolution, lui crie La Hire.
- « Confessez vos péchés.
- « Je n'en ai pas le loisir, il faut frapper promptement sur l'ennemi ; — j'ai fait ce que gens de guerre ont accoutumé de faire.

Sur quoi, raconte Cousinot, le chapelain « luy bailla absolution telle quelle ; et lors La Hire fit sa prière à Dieu, en disant en son gascon, les mains jointes : « Dieu, je te prie que tu fasses aujourd'huy pour La Hire, autant que tu voudrois que La Hire fit pour toi s'il estoit Dieu et que tu fusses La Hire ! » — Et il croyait très bien prier et dire, ajoute Cousinot.

Il y a lieu de penser qu'il priait très-bien, car le ciel lui donna la victoire, il est vrai, non sans peine. Les Anglais sont chacun sous son armure; Warwick, Suffolk, Poole à la tête de leurs troupes. Tout d'abord ils avaient cru qu'il ne s'agissait que de coureurs et de compagnons qui venaient escarmoucher, mais c'était bien une bataille sérieuse. — « Montjoie et Saint-Denis, » crie-t-on, et les Français de La Hire, Sir Kennedy capitaine écossais, l'abbé de Serquenciaux qui avait bien avec lui de trois à quatre mille hommes, tiennent ferme, font reculer et poussent les Anglais en leurs logettes auxquelles ils mettent le feu ! — Les bannières et les étendards ennemis se lèvent ; autour d'eux on se rassemble et de ce lieu de ralliement, tous se précipitent encore contre La Hire et sa troupe ; c'est en vain. Bannières et étendards sont atteints, puis, abattus, les hommes de La Hire les piétinent. De toutes parts il se fait des prodiges de valeur. Le bâtard d'Orléans a quitté son poste d'observation et

sa belle compagnie arrivée de bonne heure sur le point d'action s'y mêle courageusement. En face d'elle voici les soldats de John Poole et de messire Henri Biset qui est encore dans son parc avec plus de deux cents soldats. Les presser, les pousser vers le Vernisson, les acculer aux bassins de la ville, les obliger à chercher un refuge sur les ponts, telle est la tactique qu'invente et exécute de ce côté un chef de guerre de 22 ans ! Poole se sauva grâce à une barque ; mais de ses soldats un grand nombre périrent noyés ou tués, les autres furent faits prisonniers. — Le bâtard d'Orléans n'avait remporté ce succès qu'avec le concours de La Hire qui vainqueur de son côté lui avait apporté un puissant secours. La garnison de Montargis en fournit un autre qui compléta la victoire. Le capitaine Bouzon de Fages, écuyer, qui la commandait, avait parfaitement saisi la tactique d'Etienne de Vignolles et du bâtard d'Orléans, les habitants de la ville les secondèrent tous. A ce moment le Loing était grossi par suite de pluies ; on ferma les écluses si bien que les ponts construits par les Anglais se trouvèrent couverts d'eau quand ceux-ci voulurent se sauver.

D'autre part quand fuyant le camp où la première attaque avait eu lieu, ils voulurent gagner le côté où se tenait le comte de Warwick, ils se précipitèrent en si grand nombre et avec une telle presse qu'un pont trop chargé se rompit sous la charge ; là encore un grand nombre d'entre eux furent blessés, tués ou faits prisonniers. — A cette heure, Warwick apprit, — d'après Monstrelet, — que sur 6000 hommes, il en avait perdu, tués ou pris, de 1000 à 1500, perte grande et dommageable ; c'était une défaite. Ayant rassemblé ses gens, il les mit en bataille et avec le comte de Suffolk sortit de la ligne du siège. Ils purent gagner un coteau planté de vignes sur le territoire de Chalette, en un lieu dit le *pâris*. Les Français surveillèrent leur retraite jusqu'à la nuit venue. Il y eut même un léger combat au *pâris*, — mais de peu d'importance. Le camp anglais fut pillé et produisit un

énorme butin en bombardes, canons, biens, meubles et vivres. Un habitant de Montargis, Gaillardin, rapporta l'étendard de Warwick qui fut conservé en l'hôtel de ville jusqu'en 1792. — Les Anglais ne campèrent pas mais battirent en retraite jusqu'à Château-Landon, Nemours et autres lieux soumis à leur domination. Dans la soirée le bâtard d'Orléans, La Hire et leurs troupes firent leur entrée à Montargis. Durant toute la nuit ce fut grande joie et grande chère dans la ville parce que, « par l'ayde de Dieu » on avait achevé ce pourquoi on était venu. Un détail permet de mesurer quels étaient les hommes qui avaient obtenu ce résultat. Au cours de la bataille le languedocien Saulton de Mercadieu fut blessé, il reçut un coup de lance qui lui perfora la bouche et passa outre d'un demi-pied ; il se déferra lui-même, retira la lance et ne cessa pas de combattre. Il pouvait donc y avoir encore des journées de succès pour Charles VII !

On peut penser que le Roi conçut cette espérance, car il récompensa ceux qui la lui avaient inspirée. Le connétable de Richemond par une lettre datée de Jargeau le 6 septembre communiqua la nouvelle aux Lyonnais, le Roi gratifia le bâtard d'Orléans de 2000 livres, La Hire de mille moutons d'or, et la postérité mit au compte actif d'Etienne de Vignolles la délivrance de Montargis. — Ce faisant, elle consacra simplement l'opinion populaire, même celle des pays occupés par l'ennemi, s'il faut en croire la *Chronique de Normandie* qui rapporte l'anecdote suivante. « Là mourut un seigneur d'Angleterre de qui le corps fut rachepté pour porter en son pays. Et en portant ce dit corps, ainsi comme les Anglois approchoyent de Dieppe pour passer en Angleterre, ceux de la ville issirent en procession au-devant d'iceluy corps. Là y avoit un fol qui hayoit les Anglois, et ainsi que les gens d'église chantoyent le *libera*, chacune fois qu'ils disoient *dum veneris*, ce fol crioit : *De Montargis ! de Montargis !* » — Ce n'était pas sans sel dans sa naïveté. Le mot latin *dum* se

prononçait *don*, et en français du xv^e siècle *don* correspondait à *de ond* du latin *de unde* qui signifie *d'où*; — de là ce jeu de mots *dum veneris* égalant dans la tête du fou : *d'où venez-vous?* — A quoi il répondait : de Montargis, — et le populaire l'imitait. — Détails minimes, il est vrai, mais qui prouvent quelle impression avait produite la défaite des Anglais.¹

« Il faut battre le fer quand il est chaud » dit un proverbe ; La Hire pensait avec le proverbe. Après la bataille de Verneuil, il avait été très affecté d'un acte de trahison commis par un écuyer de Beauce nommé Geffroy d'Alainne qui avait livré aux Bourguignons-Anglais le château-fort de Marchenoir, ce qui avait été la cause de gros dommages pour les terres d'Orléans et de Blois, cette forteresse étant située entre Châteaudun et Blois. — Le bâtard d'Orléans était d'ailleurs désireux pour son compte de la recouvrer. Montargis étant délivré, à eux deux ils résolurent de chasser leurs ennemis de Marchenoir, quoiqu'en septembre 1427, les Bourguignons y eussent une nombreuse garnison.

La Hire avait remarqué que les Bourguignons sortaient volontiers de la place et s'avançaient dans les champs, il jugea possible de profiter d'une telle imprudence. Ayant réuni quelques-uns des chefs de son entourage, il leur dit : « Messeigneurs, j'ai avisé une entreprise sur Marchenoir; elle est très faisable et nous en aurons grand honneur et profit. Je vous l'exposerai brièvement; si elle vous paraît bien, que chacun se dispose à exécuter sa charge. Vous connaissez Marchenoir, vous savez que par devant il y a des pailles et des fumiers qui y sont accumulés quand on nettoie les étables de chevaux; vous pouvez y placer 200 hommes sans que personne ne les aperçoive ou les sente; nul ne les y découvrira. Je pourrais donc aller avec 300 hommes jusqu'à la *tousche* du haut et l'on me suivrait. Dès le matin, je ferai en

1. Monstrelet, — Cousinot, loc. cit. — De Beaucourt, *Rev. d'hist. nobiliaire*, 1882, p. 472; — *Hist. de Ch.* VII, t. 2, p. 447; — Vallet de V., *Charles VII*, II, p. 20.

sorte que 60 hommes courront jusqu'à la barrière et je ne doute pas que les Bourguignons ne soient ainsi attirés à une escarmouche et bien avant dans les champs ; — alors chacun remplira son rôle.

— C'est bien dit, reprit le sire de Raveton, mais j'ai une autre pensée. A l'entrée du grand chemin qui conduit à la porte, il y a une barrière de chaque côté des fossés ; si les Bourguignons s'y retiraient, il serait impossible de leur faire aucun mal ; voici donc ce que je propose. Nous irons nous poster derrière les fumiers, et au moment favorable, avec une lime sourde, emmanchée de plomb, je scierai la barrière, — puis avec de la cire je la ressouderai et je recouvrirai la cire de terre afin que personne ne s'en aperçoive. Plus tard vous arriverez, avec les gens de cheval vous heurterez la barrière, vous la ferez tomber et vous entrerez pêle-mêle avec l'ennemi tandis que nous entrerons d'un autre côté.

— C'est très bien, reprit La Hire. — En avant ! De par Dieu, notre entreprise est bien entendue, ce me semble. — Du Bueil est sûr des guides. — Partons donc demain soir sans tarder, puisque c'est dit. Si nous attendons, la chose peut être éventée.

— A demain, — répondirent ceux qui étaient là. »

Le lendemain, ils ouïrent la messe et disposèrent tout ainsi qu'il avait été convenu. Le soir venu, La Hire et ses compagnons étaient à leurs postes respectifs. Quand au matin, les portes de la ville s'ouvrirent, « les habitants, les femmes, les chiens sortirent », allèrent voir les fossés, les haies, les buissons, les lieux creux qui étaient au-devant de la place, sans prendre garde aux fumiers ; gens et bêtes, nul ne remarqua rien. Chacun envoya dès lors ses chevaux à l'abreuvoir et se mit à vaquer à ses occupations extérieures. — Le capitaine Guillaume de Bressay, qui était bon homme d'armes et habile, dit à La Hire : « A mon avis, il est temps que je coure ; tout est aux champs. Ces prairies sont pleines de gens, de chevaux et de bétail. Si je musoie plus,

nos gens risquent d'être découverts. Faites donc monter nos compagnons qui sont à pied, de manière à ce qu'ils soient proches de ceux qui sont à cheval, car il ne faut pas rester au repos longtemps après moi, et sûrement nous allons voir de quoi bien nous ébattre.

— Croyez, capitaine, dit du Bueil, que nous ferons diligence, et nous ne serons pas en faute, si Dieu le veut. »

Alors La Hire partit avec ses soixante compagnons. En se dissimulant le plus possible, il s'approcha de la barrière, puis remonta la prairie où étaient en foule les chevaux et les gens de Marchenoir. A droite, à gauche, il se jette parmi eux. Dès qu'ils le voient, pages, valets, femmes, de crier, d'abandonner les chevaux, de se jeter à terre ou de fuir ! — Bientôt « l'eschau-guete sonne à tout » ; — alors chacun des gens de Marchenoir court afin de recouvrer son cheval qui est dans la prairie. — La Hire, toujours rusé et sage, fait semblant d'avoir peur, pousse ses gens, laisse même s'échapper quelques chevaux comme si, dans sa précipitation, il ne pouvait les emmener, et les soldats de Marchenoir en sont d'autant plus excités. A pied, à cheval, ils arrivent en foule jusque vers lui. Nouvelle feinte de fuite, nouvelle poursuite. — Le moment est venu de faire sortir les hommes cachés en embuscade; il ordonne qu'on sonne de la trompette. Du Bueil et le sire de Raveton reconnaissent le signal; aussitôt le premier fait sauter ses hommes à cheval; les fantassins montent derrière les cavaliers et se mettent en marche. — Les gens de Marchenoir ne distinguent que 300 cavaliers environ, et ne voyant pas les soldats de Raveton qui sont derrière les fumiers, se retirent pas à pas. Mais quand ils sont refoulés jusque près de la barrière qui était sciée, La Hire dit à Du Bueil : « Heurtions-la avec la poitrine des chevaux et que tous les fantassins qui sont derrière les cavaliers reprennent pied. » — A ce moment, ceux de Marchenoir s'étonnent et prennent peur. Du Bueil est déjà à la barrière quand un nouveau signal de trompette retentit.

Raveton l'entend, en hâte ses hommes montent à cheval et quittent les fumiers. Bientôt la barrière est à terre et tous entrent dans Marchenoir poursuivant, tuant, piétinant les ennemis qui s'enfuient. — Telle était la guerre en ce temps ! — Ainsi La Hire savait habilement concevoir, entreprendre et bien exécuter une opération militaire.¹ Il fait penser à Ulysse !

Il grandit d'ailleurs à tous égards et Saintrailles aussi. Le 13 avril 1427, celui-ci, à Jargeau, a signé, ainsi que son frère, un traité d'alliance avec le comte de Foix, pour soutenir la cause des fils de Louis d'Orléans ; il assigne ainsi un but élevé à ses exploits militaires. — De son côté, La Hire apparaît, non plus seulement comme un infatigable partisan, connaissant toutes les finesse de la guerre à cette époque, les surprises et les stratagèmes, mais encore comme une âme bien trempée. Conscient de l'influence qu'exerce la force morale sur les troupes et sur les capitaines eux-mêmes, il s'élève à une supériorité spéciale par rapport à celle de ses contemporains et devient chef d'école. Les élèves qu'il a formés sont passés à la postérité, avec un double tempérament, un peu du leur, beaucoup de leur maître ; ils s'appellent : les Chabannes, Antoine et Jacques ; Ambroise de Loré, Du Bueil, etc.

Les Chabannes étaient originaires du Limousin. Leur famille qui semble se rattacher à celle d'Adémar de Chabannes dont la chronique est « le principal document que nous possédions sur l'histoire d'Aquitaine » pour les x^e et xi^e siècles, apparaît au xii^e siècle, mais reste peu connue jusque dans les premières années du xv^e s. A ce moment elle est représentée par Robert de Chabannes, seigneur de Charlus qui a épousé Alice de Bort, fille du seigneur de Pierrefitte qui lui a donné sept enfants. Ceux-ci mettront en relief leur maison. Le père leur a montré comment on se bat et comment on meurt quand on est de

1. Le *Jouvencel*, ch. 7, et le *Commentaire du Jouvencel*, § 6. — N. Dans le *Jouvencel* qui est une Chronique sous forme de roman, Marchenoir est nommé *Escallon*.

France. Il est mort à Azincourt. Moins de dix années après, son fils aîné Hugues est parmi les morts à la bataille de Cravant (juillet 1423). Deux autres des fils de Robert gardent les traditions paternelles : Jacques et Antoine. Celui-ci même qui sera un écorcheur, sera aussi le Comte de Dammartin, grand-maitre de France. Né à Saint-Cyr en Limousin en 1408 (et non en 1411 ainsi que l'écrit le P. Anselme), il est attaché jeune encore au Comte de Ventadour et fait ses premières armes à Verneuil. Là, les Anglais le font prisonnier (1424) puis le relâchent. Il vient alors se mettre pendant six mois sous les ordres d'abord de La Hire, puis du duc de Bourbon et enfin à la tête d'une compagnie de routiers. A l'école de La Hire, il a appris qui il fallait servir et son frère Jacques est comme lui. Antoine de Chabannes se rendait au secours d'Orléans quand sa compagnie fut mise en déroute par les Anglais et lui-même fait prisonnier. Les ennemis l'enferment au château de Dourdan, mais Simon Morhier prévôt de Paris lui en ouvre les portes et Chabannes rejoint l'armée de la Pucelle où déjà se trouve son frère Jacques avec tous les élèves de La Hire qui se sont montrés dignes de leur maître à la prise des Tournelles. — Ils seront l'un et l'autre des compagnons de deuxième rang, mais il serait injuste de les oublier. Antoine de Chabannes sera à Jargeau et se distinguera à Patay (juin 1429), il suivra les troupes royales en Champagne et sera bailli de Troyes au mois de juillet de cette célèbre année. — L'année suivante en août et septembre, il accompagnera Saintrailles et Boussac au siège de Précy-sur-Oise, s'emparera du château de Chantilly, puis en octobre, avec son frère Jacques, coopérera à la levée du siège de Compiègne. En mars 1431, Troyes le reverra et il pourvoira à sa défense. — A ce moment, l'époque de Jeanne d'Arc s'achève.¹

1. Le *Jouvencel*, t. I, p. xj ; — Isnard, Positions de thèses à l'Ecole des Chartes, 1887. — Chavanon. *Chronique d'Adémar de Chabannes*, 1 vol. in-8°, Paris, Picard, 1897.

Ambroise de Loré est bien de la même trempe. Sans parler de ses mœurs dont le *Bourgeois de Paris* sous l'année 1440 fait une peinture singulière, nous le découvrons dans Cousinot comme disciple habile et vaillant de La Hire. En 1422, il accompagne le sire Jean du Bellay et tente avec lui de reprendre Fresnay, mais voyant que les Anglais ne sortent point de cette forteresse, il retourne à Sainte-Suzanne dans le Maine près de Laval. — En 1423, il est à la bataille de Sainte-Suzanne qu'il a pour ainsi dire préparée et que le comte d'Aumale livre si heureusement aux Anglais commandés par sir Poole que sa défaite émeut profondément. — En 1424, il est obligé de rendre Sainte-Suzanne au comte de Salisbury. Ce ne fut pas dès le premier jour. Lorsque le comte se présenta devant la forteresse, Ambroise de Loré le laissa asseoir ses grosses bombardes. Il pensait que par des escarmouches et de « belles saillies » il porterait grand dommage aux Anglais et que ces moyens suffiraient, ce qui était vrai. Mais quand l'investissement fut complet, quand après dix jours de siège, Salisbury commença à faire tirer le canon jour et nuit, quand incessamment les bombes arrivèrent sur la ville, quand une vaste brèche eut été ainsi ouverte dans les remparts, grâce à l'artillerie qui manifestait dès lors sa puissance, il fallut bien qu'Ambroise de Loré et ses amis rendissent ville et château. Ils perdirent tous leurs biens et s'en allèrent à pied, « un baston en leur poing. » Salisbury se fit payer les frais du siège ; Ambroise de Loré lui versa deux mille écus d'or.

Mais il était de ces âmes guerrières que la vengeance anime. En 1427, avant l'affaire de Montargis, quand les hostilités se multipliaient dans l'Anjou et le Maine, un jour les Anglais prirent d'escalade la place de Reinefort près de Bierné en Anjou. Les sires de Rais et de Beaumanoir avec un certain nombre de gens de guerre posèrent leurs tentes à Saint-Laurent de Mortiers à environ deux lieues de Reinefort. Ambroise de Loré s'appro-

cha et dressa ses tentes devant la place même. Les escarmouches avec les Anglais furent rudes; il y eut des tués et des prisonniers; mais un jour Loré tenta l'assaut. Il s'empara du boulevard du Château. Toute la nuit, jusqu'au matin à dix heures il demeura là devant la place. Les Anglais composèrent, promirent de la lui rendre le lendemain et lui donnèrent des otages. Rais et Beaumanoir étant venus de leur côté, les Anglais rendirent la place et la forteresse. On y découvrit plusieurs hommes d'armes français. Sans quartier, on les pendit. Ils n'étaient pas compris dans la composition anglaise. Même au début du xv^e s., la trahison était possible de la mort!

Ambroise de Loré ne cesse de se faire remarquer, et le jour même de la délivrance de Montargis, il s'en alla vers Sainte-Suzanne où sir John Falstalf avait son camp avec 3000 combattants tandis qu'à une demi-lieue de là, Henry Branch était à Ambrières avec 500 hommes. Loré n'hésita pas à les attaquer. La résistance des Anglais n'arriva qu'à les faire tuer en plus grand nombre. Il y en eut en effet plus de 160 tués et Branch même fut fait prisonnier. — De tels succès le mettaient en évidence et quand il fallut choisir des capitaines pour conduire Jeanne d'Arc de Chinon à Blois, Charles VII cherchant parmi les plus sûrs, confia à de Rais et à de Loré le soin de cette mission. — Loré suivit Jeanne à Orléans lorsqu'elle y fit passer le premier convoi de vivres et fut de ceux à qui elle remit le soin de la 2^e expédition de vivres. — La Pucelle avait confiance en lui. Elle savait qu'Ambroise de Loré, maréchal de Jean II duc d'Alençon avait combattu pour Saint-Michel; elle n'oublia jamais ces services-là.¹

Ce ne sont pas seulement La Hire, Saintrailles, les capitaines de leur école qui commandent aux troupes dont Jeanne d'Arc va prendre avec eux la direction supérieure, mais bien d'autres

¹. Cousinot, *Geste des Nob'ses*, p. 212, 228, 242, 248, 276, sqq.

hommes de courage et de valeur militaire d'après les idées de ce temps. Si la Trémoille a pris des dispositions pour exclure de la campagne du sacre le vainqueur de Baugé, le maréchal de la Fayette, il a laissé près de la Pucelle le maréchal de Bous-sac et Severac, le gros créancier du roi. Charles VII fut son débiteur de 92 000 livres. En paiement, il lui donna la châtellenie et la seigneurie de Cessenon, — puis, en remplacement de cette châtellenie, le produit des tailles, aides et subsides en Rouergue, Auvergne, Gévaudan, Languedoc, jusqu'au complet remboursement de la dette. Les lettres royales du 18 décembre 1425 étaient même signées malgré l'ordonnance et la restriction des États Généraux de Poitiers, d'après lesquels le roi ne devait rien « bailler ou aliéner » du domaine, ni des autres aides et subsides, sinon pour le fait des guerres. — Les sires d'Orval (Albret), de Viriville (Groslée), le comte de Clermont, le maréchal de La Fayette, Jean de La Haie, baron de Coulonces, qui fit de si belles chevauchées autour du mont Saint-Michel, Guitry, Villars, Coaraze, d'Illiers, de Termes, Gontaut, La Tour d'Auvergne, André de Laval, le comte de Vendôme sont, entre bien d'autres, quelques-uns de ceux qui le plus fréquemment se rencontrent dans les faits de la Pucelle. Nous ne parlons pas du bâtard d'Orléans qui nous arrêtera aux portes de la ville assiégée.

Mais avant de quitter les chefs militaires ainsi entrevus, nous voudrions consacrer quelques lignes à l'un de ceux dont le nom revient le plus souvent quand on approche de La Hire et de Jeanne d'Arc : Du Bueil, figure intéressante même au troisième rang. Son surnom ne permet pas d'en douter ; pour ses contemporains, il était *Le fléau des Anglais*.

Jean V de Bueil appartient à l'illustre famille de Bueil dont le château s'élevait en Touraine sur les confins du Maine. Son père, Jean IV de Bueil, avait épousé en 1404 Marguerite Dauphine, et Jean V vint au monde en 1406. Sa famille faillit périr à Azincourt. Seize combattants de ce nom y trouvèrent, dit-on, la mort.

Il en est peu qui puissent revendiquer un tel honneur ! — Page du vicomte de Narbonne, Du Bueil suivit son maître à Verneuil. Il avait alors 18 ans et se lia avec le jeune duc d'Alençon. Nous savons ce que fut cette journée désastreuse qui renouvelait Azincourt, mais nous avons ici à préciser le rôle du vicomte de Narbonne. — L'armée française comptait 20 000 chevaux et un corps d'Écossais. Elle s'avancait vers Ivry (Eure) que le duc de Bedford et les Bourguignons assiégeaient quand elle rencontra les Anglais qui offrirent la bataille. Les Écossais demandèrent qu'on l'acceptât. Les Français « comme outrecuidés » vinrent en avant à pied ; leurs ailes restaient montées ; Guillaume II, vicomte de Narbonne, à la tête des auxiliaires espagnols, commandait le centre. Quand la lutte fut engagée, les Français perdirent leur ordre, la cavalerie passa devant eux et quand elle fut obligée de reculer, elle mit tout en désordre. Les Lombards, d'ailleurs, s'étaient retirés pour piller et Jean de La Haye, baron de Coulonces, ayant vu que le duc d'Alençon prenait le pas sur lui, s'était mis à l'écart avec sa division. Le centre fut rompu et le vicomte de Narbonne tué. Les Anglais s'emparèrent de son cadavre et le suspendirent à un gibet pour tirer vengeance de ce qu'il avait assisté à la mort du duc de Bourgogne ; le duc d'Alençon fut fait prisonnier, Jean du Bueil était sans maître et sans ami.

Désireux de parfaire son éducation féodale et militaire, il s'attacha à La Hire. Les châteaux de Courcillon (aujourd'hui dans la Sarthe), de la Marchère et du Val-Joyeux étaient les résidences favorites de Du Bueil. Elles pouvaient fournir de 30 à 40 hommes à cheval, trois à quatre cents hommes à pied et elles étaient à proximité des opérations de La Hire. Aussi celui-ci envoyait-il fréquemment chercher son page. Du Bueil ne se faisait pas prier. Volontiers il partait, emmenant avec lui tout ce qu'il pouvait. Son but était de faire grand plaisir à son maître et d'apprendre la guerre. Il y mettait toute sa volonté et son

intelligence. Lorsqu'en 1427, Le Lude, place fortifiée sur la rivière du Loir, fut pris d'assaut, malgré la défense énergique des Anglais que commandait Blackburn, la première enseigne qui y entra fut celle du sire de Bueil. Elle portait un renne et les Anglais la connaissaient bien, car auparavant comme plus tard, elle s'était trouvée en bons lieux. Celui qu'elle annonçait était vraiment une âme virile. Il ne voulut jamais aller à la cour, malgré les conseils de plusieurs de ses amis. Sa vocation n'était pas d'être courtisan et il voyait à ce rôle plus de charges que d'avantages. C'était juste et sage de raisonner ainsi. Il voulait être homme de guerre, être monté et armé à ses frais, et considérait que ce n'était pas son métier de « faire la beste », de presser le Roi et de faire l'ennuyeux auprès des seigneurs.¹

Du Bueil fut comme son maître un fidèle de Jeanne d'Arc. La Hire la comprit, l'admira et la servit, subissant son providentiel ascendant dès le premier jour. Tous ne furent pas comme eux. Beaucoup de seigneurs se régliaient sur La Trémouille, se tenaient sur la réserve ou même ne cachaient pas leur incrédulité. Tel fut Gamaches, gentil chevalier qu'une circonstance de sa vie a rendu intéressant. A la bataille de Cravant, d'après J. de Wavrin, il eut un œil perçé et fut fait prisonnier. L'Anglais qui s'en empara le mena à Paris. Il fixait sa rançon à un prix que Gamaches ne pouvait payer, puisqu'à grand'peine, il ne disposait que de 6 000 écus. Pour l'amener à financer davantage, l'Anglais le pendit par les pieds. Un gentilhomme attaché à l'un des proches du roi d'Angleterre le vit, courut au roi et lui conta ce qui se passait. Aussitôt Henri V envoya dépendre Gamaches, perçut les 6 000 écus et les distribua aux gentilshommes qui l'avaient averti et qui étaient allés chercher le prisonnier. Quant à l'Anglais trop exigeant, il ne reçut rien. — Gamaches revint au service de Charles VII. Les événements du

1. *Le Jouvencel*, II^e partie, fin du ch. IX, sqq., — ch. V ; — *Commentaire du Jouvencel*, § V et § VIII ; — Cousinot, p. 191, 213 sqq.

siège d'Orléans lui enseignèrent particulièrement la foi en la Pucelle.

Une grosse affaire où la plupart de ses compagnons s'étaient trouvés réunis avait préparé à Jeanne d'Arc les cœurs des Orléanais, et, si la politique et l'égoïsme n'avaient exercé leur influence sourde et basse, les gens d'armes qui avaient été vaincus au Rouvray lui eussent été acquis dès l'abord. Nulle journée ne peut mieux nous faire connaître les capitaines qui formeront désormais son escorte.

Le 12 octobre 1428, le comte de Salisbury avec sir John Poole, William Glasdale (Glacidas), les sires de Ros, de Scales, Gilbert de Halsale, Lancelot de Lisle, Thomas Guérard, Guillaume de Rochefort, était venu mettre le siège devant Orléans. — Villars, Guity, Coarase, Poton de Saintrailles, Pierre de La Chapelle, Nicole de Giresme, vinrent aussitôt au secours de cette ville et déployèrent leur valeur. Puis lorsque les Anglais, qui étaient nombreux, eurent pris le boulevard et les Tournelles, le bâtard d'Orléans, La Hire, de Bueil, les sires de Chaumont et André d'Averton, de Valepargue, Saint-Sevère, Boussac, Jacques de Chabannes apportent un précieux renfort. — Le régent Bedford le sent bien; il envoie sous Orléans le comte de Suffolk, Talbot, Gray, Robert Héron et quelques « faux Français », parmi lesquels Hue des Prez bailli de Chartres, Eustache Gaudin, Geoffroy de Lamé, Jean de Chainviller, Jean le Baveux, Guillaume Languedoc, Jean de Mazis, Guillaume du Broillac, etc. Ils ont avec eux au moins dix mille hommes pour mener le siège. — Bientôt les opérations se conduisent avec succès; bientôt la ville est enclose de boulevards et de bastilles, malgré les sorties des assiégés, malgré les grandes escarmouches de ce maréchal qui fut « de grande entreprise et hardy », Saint-Sevère, dont on ne nombrait plus les chevaux tués sous lui.

Un jour à Blois le comte Charles de Clermont qui venait au secours d'Orléans, apprit que le duc de Bedford avait confié à

sir John Falstalf, grand-maître de son hôtel, la conduite d'un convoi important destiné aux Anglais sous Orléans. Falstalf avait avec lui Simon Morhier, prévôt de Paris, le bailli de Senlis, le prévôt de Melun et plusieurs officiers des marches de l'Île-de-France accompagnés de plus de 1600 combattants et de mille hommes du commun. — A cette nouvelle, le comte de Clermont prend le parti de les arrêter et fait part de son dessein au bâtant d'Orléans et aux chefs de guerre qui sont auprès de lui à Orléans. — Dès le lendemain et jours suivants, le mouvement des soldats d'Orléans vers Blois commence. Le bâtant d'Orléans et le connétable des Écossais, John Stuart, le baron La Tour d'Auvergne, le vicomte de Thouars, sire d'Amboise, avec 4 000 combattants, — Guillaume d'Albret, Guillaume Stuart, frère du connétable, les maréchaux de La Fayette et de Saint-Sévère, les sires de Graville et de Verduzan, La Hire, Poton et son frère, Chabannes, Jean de Naillac seigneur de Châteaubrun, le sire Jean de Lesgot, les sires de La Grève, d'Ivry, de Prully, etc., tous s'éloignèrent pensant attaquer et défaire les Anglais. Il y avait trop de chefs pour que l'entente puisse se faire et le succès venir, et en effet, on ne s'entendit pas du côté des Français.

Au contraire, du côté des Anglais, tout fut parfaitement réglé. Prévenu par les divers postes que son parti avait dans le pays, sir John Falstalf s'était avancé en Beauce jusqu'à deux lieues de Yenville, à un village nommé Rouvray-de-Saint-Denis. Il avait appris encore que les Français avaient dessein d'assaillir sa troupe et de s'emparer de son convoi. Bien loin de retourner en arrière, il prit froidement ses dispositions pour une courageuse résistance. Conservant les traditions militaires anglaises, il fit un vaste parc avec les charriots et des pieux aigus de manière à former une barrière continue. Il eut même soin de disposer toutes choses pour que le devant du parc ne fût en quelque sorte qu'une longue et étroite entrée tandis que le derrière allait en s'élargissant ; si donc on voulait l'assaillir, il fallait d'abord

suivre la partie étroite. — Autour de lui pas d'espérance ; ils étaient quelques-uns contre une multitude et l'on savait au parc anglais la délibération prise au camp français, à savoir que l'on ne descendrait pas de cheval, et que seuls « les archers et les gens de traict » se feraient un devoir de tirer. Tout annonçait un combat d'infanterie et une déroute de sir John Falstalf.

Une grande faute avait été commise. Certes, ce n'était point le fait de La Hire, ce compagnon de Jeanne d'Arc qui domine tout le chapitre que nous écrivons. Il connaissait les Anglais et se souvenait qu'en 1428, par un coup de main audacieux, il leur avait enlevé Le Mans. Français, avec les défauts et les qualités de sa race, il s'élevait par moment jusqu'à l'idée qui semble géniale, tandis qu'elle n'est que la résultante rationnelle des multiples forces que le tempérament soulève. Sa pensée et sa volonté étaient que l'on devait immédiatement attaquer sir John Falstalf et renouveler Montargis. Ce n'était point l'affaire du comte de Clermont qui, quoiqu'ayant donné l'avis de la mise en marche du convoi, n'était pas en avant. Par divers messages envoyés à La Hire et à d'autres, il manda qu'on l'attendit, qu'on trouverait en lui grand avantage, qu'il amènerait de 3 à 4000 combattants désireux de se mesurer avec les Anglais. — Malheureusement on subit ces désirs. — La Hire, qui était à l'avant-garde, qui avait vu les Anglais arriver à la file, puis se serrer, puis se fortifier, bouillonnait ! Les messages du comte de Clermont l'arrêtaient. Si Falstalf remporta une victoire, ce n'est pas à La Hire que l'on peut faire un reproche.

Deux hommes doivent porter devant la postérité la responsabilité de la journée de Rouvray, qu'on a appelée la *Journée des Harengs* à cause des barils de poissons salés que les Anglais convoyaient ; ces deux hommes sont : le comte de Clermont et le connétable des Écossais ; — le premier par le désir d'y être alors qu'il n'avait fait aucune diligence pour s'y trouver à temps ; — le second par sa violation du mot d'ordre discuté et

accepté pour la tactique générale. — La bataille eut deux phases distinctes. La première fut absolument conforme aux délibérations du conseil de guerre qui avait été tenu, c'était la victoire. Dès que les archers et gens de traits furent à la vue des Anglais, ils assortirent leurs canons, couleuvrines et autres traits, puis s'approchant des charriots et des archers ennemis, commencèrent à tirer de telle sorte, à charger avec telle précision que rien ne résistait à leurs couleuvrines et que l'ennemi ne tenait plus en place. « Là fut faict à cette attaque grande « occision d'Anglais et de marchands de Paris, pour lesquels « secourir Anglais n'osèrent partir de leur parc, redoutans les « batailles de cheval qui estoient en leur veue. » C'est ce que le connétable d'Écosse ne comprit pas. Voyant que les archers français refoulaient dans leur parc les ennemis qui en étaient sortis, se voyant à cheval lui et les siens condamnés à l'inaction, il « despeça » l'ordre qui avait été adopté que nul ne descendit de sa monture. Sans attendre personne, il mit pied à terre et à son exemple et pour lui aider, le bâtard d'Orléans, Guillaume d'Albret, William Stuart, Jean de Naillac, Bridiers, Lessot, Verduzan, Rochechouart, etc., avec 400 combattants, perdant ainsi une puissance considérable. En effet, s'apercevant que l'ordonnance générale de la bataille était encore au loin, qu'il était difficile aux fantassins de recevoir un prompt secours, — les Anglais sortirent à l'improviste de leur parc en faisant une poussée énergique, frappant au travers de la troupe française tant et si bien qu'ils en occirent de trois à quatre cents, les mettant tous en désarroi et en fuite, dispersant tout : les compagnies, les étendards et les hommes. La Hire, Poton et quelques-uns de leurs amis bondissaient de rage. Il y a des moments où l'on est comme ça sur les champs de bataille ; le vrai français n'accepte pas la défaite ; il préfère la mort à la honte.

La situation d'ailleurs était de celles qu'ils aimaient. Ils subissaient la seconde phase du combat, mais certes ils en étaient

navrés. Regardant derrière eux et voyant que les Anglais se dispersaient à la poursuite de diverses compagnies françaises, tout à coup ils rassemblent quatre-vingts hommes, se retournent, cognent sur les Anglais épars, en tuent plusieurs et répandent l'épouvante parmi eux. Certes, s'ils avaient été imités, l'honneur et le profit de la journée leur seraient restés, — mais à ce moment, c'était fini : la défaite et la mort avaient encore plané sur les troupes de Charles VII. Les soldats fuyaient et sur le champ de bataille, parmi les tués, gisaient Guillaume d'Albret, le connétable d'Écosse Jean Stuart, Guillaume Stuart son frère, les sires de Verduzan, Châteaubrun, Jean Chabot, Louis de Rochechouart et bien d'autres qui étaient de grande renommée et de grand courage. Depuis, leurs corps furent rapportés à Orléans et déposés dans l'église de Sainte-Croix où, pendant longtemps, on célébra pour eux un service solennel.

La nuit était venue lorsque les survivants débouchèrent de la forêt pour rentrer dans la ville assiégée, après la bataille perdue faute d'ordonnance. Les premiers à l'attaque étaient les derniers à la retraite, c'étaient Jamet du Tillay, Saintrailles et La Hire, envahis par la tristesse et, malgré les désespérances, montrant jusqu'au bout la résistance de leur tempérament. Ils avaient compris que s'il fallait à des vaincus une arrière-garde, c'était à ceux de ce jour-là : blessés et morts chargés sur des chariots ! Ils s'étaient confié une mission d'honneur : celle de protéger le retour des compagnies orléanaises, parce que, si les assiégeants eussent eu connaissance de la déroute, ils les eussent assaillis et c'eût été un irréparable malheur !

Après Azincourt (1415), Verneuil (1424) ! — Après Verneuil, Rouvray (1429) ! — C'en était assez. La moisson nobiliaire de France était fauchée. Trois fois en quinze ans, les campagnes où

1. Monstrelet, liv. II, ch. lvi. — Cousinot. *Chronique de la Pucelle*, ch. 40. — *Journal du siège d'Orléans*, dans Quicherat. *Procès*, IV, p. 94.

elle s'étale, brille et lutte ont été dévastées, la désolation règne partout. Mais au-dessus d'elles passent d'étranges vibrations portant au loin de graves nouvelles. — Ceux qui sont morts, répètent-elles, sont tombés au champ d'honneur pour leur Roi, leur Patrie et leur Dieu ! — Ils sont ainsi enveloppés dans la mort avec une singulière grandeur, et à la fin du xix^e siècle nos générations filles de la bourgeoisie ou du peuple ne peuvent qu'admirer comment, au moment où cette page d'histoire nous reporte, mouraient les nobles de France ! — Quant au Dieu qui protège notre patrie, il n'est pas l'heure de douter de lui. A l'instant précis où le soleil se couche sur la plaine ensanglantée de Rouvray en Beauce, projetant sur les armures déchirées, les cadavres et les blessés les derniers feux du jour, — bien loin de là, aux marches de Lorraine, à Vaucouleurs, une bergère de 19 ans s'entretient avec le capitaine français Robert de Baudricourt et lui tient le plus singulier langage. Elle parle de chasser l'Anglais; l'homme de guerre rit d'elle. Tout à coup, inspirée, ce que nul ne peut alors savoir là où ils se trouvent, elle lui clame le désastre de Rouvray que Dieu seul a pu lui révéler... Ce qu'elle dit se confirme ; Baudricourt croit. Il voit l'étoile nouvelle qui se lève pour la France, la Vierge de Domrémy, l'envoyée de Dieu ! Avec des secours humains, c'en était fait du royaume, tout était perdu ! Voici Dieu et Jeanne d'Arc, tout est sauvé !

CHAPITRE XII

A travers les camps : Hommes et choses.

LES SOLDATS ET LES ARMES

Les soldats compagnons de Jeanne d'Arc. — L'Eglise et l'armée. — La piétaille. — L'armée royale. — Les conceptions militaires de la royauté avant Charles VII. — Organisation générale du service militaire au XIV^e siècle. — Le rachat des roturiers, — des nobles pauvres. — La soldatesque au début du XV^e siècle et jusqu'à la Pucelle. — Rôle moralisateur de Jeanne d'Arc. — Sa conception de l'armée nationale. — Les chefs supérieurs : le connétable, — les maréchaux, — le grand-maitre des arbalétriers, — le trésorier-payeur général. — Une compagnie. — La chambrée. — Les vivres, les transports, les logettes. — Vêtements et armes de la piétaille. — Vêtements des gens d'armes. — Les armes, — l'arbalète. — L'armure complète. — Sa beauté et ses inconvénients. — Chevaux nécessaires. — Cherté de l'armure. — La cavalerie. — L'artillerie à la fin du XIV^e et au commencement du XV^e siècle. — Jeanne d'Arc artilleur. — Le canonnier Jean de Monteclère. — Canons renommés. — La grosse artillerie au siège d'Orléans (1428). — La poudre à canon et les armes à feu. — La science des canonniers et l'arme de la royauté moderne.

La destinée de Jeanne d'Arc était non seulement de conquérir les grands, mais encore les petits. L'histoire a gardé les noms et les actes des chefs militaires qui ont été ses compagnons, nous devons nous souvenir qu'ils n'étaient pas seuls. Nous n'avons pas les noms de chacun de ceux qui étaient groupés autour d'eux, ce n'est pas une raison pour les méconnaître. Appelés

d'Ecosse ou de Lombardie, sortis de la bourgeoisie et du peuple de France, ils appartenaient, au moins les derniers, à des communes, à des familles qui ont longuement souffert ; ils avaient quitté leurs villages pillés et incendiés pour s'organiser dans les villes assiégées, se grouper dans les camps, et là, « soulevés par les plus ardentes et les plus légitimes passions nationales, » (Guizot), — gronder des paroles de colère et de vengeance. — Christine de Pisan était leur interprète quand, s'adressant aux Anglais, elle écrivait :

« Déjà cuidiez France avoir gagnée
 « Et qu'elle vous dût demeurer ;
 « Autrement va, fausse mesgniée !
 « Vous irez, ailleurs tabourer,
 « Si vous ne voulez assavourer
 « La mort, comme vos compagnons,
 « Que loups pourraient bien dévourer,
 « Car morts gisent par les sillons ! »

Ces morts-là, ce sont les soldats de France qui les y ont couchés. Le pays est couvert de ruines. Au-dessus d'elles une femme a paru, réveillant l'idée de patrie ; la monarchie l'écoute, la noblesse la subit et la sert, les milices se précipitent à sa suite avec une magnanimité ardeur.

Il y aurait erreur à croire que les rois de France ne se fussent pas rendu compte de l'insuffisance qui régnait dans l'organisation militaire féodale.

Dès la fin du XIII^e siècle, ils avaient étudié les moyens d'en étendre les bases. Louis VIII fut le premier qui grossit ses armées des gens du tiers-état. Il ne leur donna pas l'indépendance et la situation dont la noblesse jouissait, il se contenta de les utiliser. L'Eglise favorisa cette idée de la royauté. Elle n'était pas sans y avoir quelque intérêt. D'abord plus elle se trouvait en contact séculier avec le peuple, plus elle agissait sur lui au point de vue spirituel, et ce point de vue a sa prime importance. Mais

il était une autre cause à son intervention, cause humaine, très légitime toutefois. Il y avait antagonisme entre la noblesse et l'Eglise. Les nobles l'opprimaient ; dès lors il était naturel qu'elle se rangeât du côté du roi et offrit à son service les hommes des abbayes, des évêchés que la féodalité même mettait dans sa main. La royauté avait garde de repousser ce concours. Elle sentait combien avec lui s'élevait l'idée guerrière. Les prêtres en effet la montraient aux roturiers comme la plus haute parmi toutes celles dont on puisse ici-bas poursuivre la réalisation. Le ciel même est la récompense d'une guerre sainte. Pour le prouver, les pasteurs se mettaient à la tête de leurs ouailles. Témoin ce curé qui, en 1111, conduisit ses paroissiens à l'assaut du château du Puiset.

On était sous le règne de Louis VI ; le seigneur du Puiset, par ses pillages ecclésiastiques et ses exactions de toutes sortes, avait justifié sa réputation tyrannique et mérité la colère du roi qui résolut de l'attaquer dans son repaire. Au haut de son rocher fortifié, celui-ci semblait inexpugnable. « Plusieurs assauts avaient été repoussés ; dès que les ennemis parvenaient à la palissade, ils tombaient frappés ; personne parmi les assiégeants n'osait plus tenter l'escalade. Un des prêtres venus avec ses paroissiens se dévoua. On ignore son nom : les assistants remarquèrent seulement qu'il était chauve, sans armes, tête nue. Protégé par une planche qui lui servait de bouclier, il monte à l'assaut en rampant ; parvenu à la palissade, il se baisse au-dessous des meurtrières, et, à l'abri des coups, travaille à arracher les pieux. Il fait signe aux soldats, qui accourent avec des haches et des piques ; la palissade cède, on pénètre dans le château. C'est un doux plaisir pour l'historien que de mettre au jour le dévouement obscur de ce pauvre prêtre, de ce fils de paysan, de serf peut-être, de cet homme de cœur qui exposa sa vie pour les siens et dont le courage et l'adresse, en abrégant la lutte, épargnèrent bien du sang. (1111)

« On trouverait au moyen-âge beaucoup de ces traits qui justifient la grande influence de l'Église sur la société ; car le prêtre ne restait pas renfermé dans le sanctuaire, il vivait de la vie de tous ; on le rencontrait partout, sur les champs de bataille comme dans les fêtes ; il pouvait surtout dire comme le personnage de Térence : « *Homo sum, nil humani a me alienum puto.* » Ce fut surtout pendant la guerre de Cent ans que le clergé français fit preuve d'un patriotisme élevé ; il eut toujours la haine des Anglais, et contribua fortement par ses exhortations et quelquefois par ses actes, à délivrer la France de l'étranger.¹ »

Malgré cette influence religieuse et les dévouements qu'elle engendrait, la roture fut longtemps sans prendre une place vraiment militaire. Bourgeois et paysans, les hommes coutumiers, c'est-à-dire, les personnes sujettes à payer des impôts² vont bien à l'armée royale (*ost du royaume*), mais sous la conduite du prévôt seigneurial. Au début du XIII^e siècle, ils s'y rendent comme des sergents, des servants (*servientes*), plutôt que comme des combattants. Cependant, dès le règne de Louis VI, une tendance nouvelle s'était manifestée. A mesure que le domaine de la couronne s'était accru sous les trois Philippe, Auguste, Le Hardi et le Bel, les sergents fournis par le Tiers-État participèrent davantage aux occupations militaires, soit pour l'ordre, soit pour la défense du royaume. Grandir c'est semer la jalousie. Ce qui est vrai pour l'homme est à cet égard également vrai pour les institutions. Les milices de France purent le constater. La noblesse qui combat à cheval se rend vite compte de l'importance que prend la *piétaille* comme elle appelle ceux qui bataillent à pied ; elle les traite en ennemis et nous pouvons difficilement admettre aujourd'hui des faits comme ceux de Courtrai où la

1. Boutaric. *Institutions militaires de la France*. Paris, Plon, in-8° 1863.
— La guerre de 1870-71 a permis à notre époque de connaître des dévouements ecclésiastiques qui rivalisent avec ceux du moyen-âge.

2. Ducange, V^e Consuetudinarius

noblesse périt en perdant la journée parce qu'elle passa par-dessus les roturiers qui la gagnaient.¹ — Les désastres de Crécy, d'Azincourt évoquent non pas une conduite aussi odieuse, mais des souvenirs d'inqualifiable dédain.

S'il en était ainsi, c'est que la noblesse sentait l'alliance qui se cimentait entre la royauté de France et le Tiers-État, union féconde d'où devait sortir la France moderne, union que la monarchie oubliera un jour et qui lui coûtera la vie. Philippe le Long avait en effet très volontiers écouté les députés des bonnes villes qui étaient venus lui exposer leurs désirs et dans des ordonnances curieuses de 1316 (12 mars, v. st.), il établit « que les gens d'icelles seraient garnis d'armures, de telle sorte que si le besoin en advenait, les bonnes gens fussent plus prêts pour le droit du roi. » Des armes étaient déposées en lieu sûr. — La monarchie voulait avoir son armée, elle s'y acheminait. Malgré le peu de durée de leurs règnes, les rois qui se succèdent poursuivent leur idée. Jean I^{er} a le temps de signer une ordonnance qui érige en système les contingents féodaux par compagnies et capitaines ; — Philippe VI fixe et généralise la solde ; — Charles V institue les compagnies d'ordonnance, c'est-à-dire commandées par des capitaines qu'il a nommés ; — Charles VI continue la révolution militaire, lorsqu'en 1383 (19 juillet), il ordonne et fait crier que « tous nobles, annoblis et tenans fiefs dans son royaume, viennent le servir montés et armés pour ses guerres sous grandes peines à appliquer ». Il l'accentue lorsqu'en 1413, il porte la main sur l'arche sainte des seigneurs et des chevaliers bannerets et défend à tout baron, chevalier ou autre, de prendre les armes sur l'ordre d'aucun seigneur sinon de lui, le roi, ou du connétable qui était alors le comte de Saint-Paul.²

1. *Chronique de Geoffroy de Paris*, p. 46, 47 ; et Guillaume Guiart, t. 2, p. 237, Branche des royaux lignages. — Le colonel Borelli de Serres, (*Rech. s. divers serv. publics*, p. 501), dit que c'étaient des hommes à la solde du comte d'Artois.

2. A. Vitu, *Hist. civile de l'armée*, Paris, 1868, *passim*.

La noblesse ne favorisait pas cette évolution et cette organisation. Elle sentait que le Tiers-État, acceptant une sujexion royale deviendrait, en reconnaissance du patronage monarchique, un auxiliaire dévoué et sûr du pouvoir suprême. — Consciente ou inconsciente, elle pensa qu'elle arrêterait cette action réciproque si elle empêchait le développement militaire du pays ; elle se trompa. — Le peuple agit sans elle. Il a de ces mouvements impulsifs et irrésistibles. Ils se produisirent alors au Midi comme au Nord. Les malheurs de l'époque les provoquaient. Quand l'ennemi approchait, il fallait bien se prévenir, de là les courriers ; — creuser des fossés, réparer les remparts, préparer la défense, de là cette activité générale dont les chroniques tracent si souvent un saisissant tableau. Les femmes mêmes ne sont pas sans y jouer leur rôle. Lorsque c'est encore nécessaire, elles ramassent des pierres pour les frondes, remplissent des pots de cendres ou d'huile ; — font des approvisionnements de poix et d'étoupes et sont prêtes à les jeter sur les assiégeants quand ils monteront aux murailles.

A l'époque qui nous intéresse, la royauté avait, on l'entrevoit, à son service des troupes de plusieurs origines :

1^o Des troupes féodales recrutées en vertu des liens féodaux eux-mêmes ; 2^o des milices communales. Elle en avait d'autres connues sous le nom de routiers ou cottereaux qui apparaissent en France à l'époque de Philippe-Auguste (+ 1223). — Les premières ne sont pas toujours obéissantes parce qu'il y a parfois conflit entre les intérêts du roi le suzerain et ceux de son vassal ; les deuxièmes ne sont pas assez formées aux armes, elles ont leur utilité derrière des remparts ; les troisièmes refusent quelquefois l'obéissance à leurs chefs. Flamands, Espagnols, Allemands, ces soldats de métier ne sont retenus que par une bonne solde. Charles VII arrivant au pouvoir trouve bien encore les trois sources militaires dont nous venons de parler : les féodales, les communales et les mercenaires, mais il trouve partout pour les

commander des chefs de bandes qui n'ont avec leurs troupes qu'un souci : celui de piller. Les ordonnances de Charles VI sont restées en partie inopérantes.

Plus tard tout s'organisera et se modérera ; en 1428, on n'en est pas encore à l'époque de l'armée nationale¹. Il arrive même ceci de particulier qu'à aucun moment n'exista un plus complet désarroi pour tout ce qui concerne la vie militaire. Cela se conçoit d'ailleurs. Les institutions sombrent comme tout le reste. Les fiefs ruinés ne peuvent plus guère fournir les ressources d'hommes auxquels ils sont tenus ; — les roturiers se sont ralenti dans leurs premières ardeurs, ils ne sont plus autant personnellement soldats, d'ailleurs ils sont le plus souvent des marchands et leur commerce entre en ligne dans les préoccupations gouvernementales ; alors on fixe le taux de leurs services (*tallia servientium*), ils procurent de l'argent et le chiffre des mercenaires augmente.

Comment s'arrangeait-on pour arriver à réunir des troupes, c'est assez difficile à préciser. Cependant il y a des principes généraux qui sont intéressants et fixes. Lorsqu'une assemblée de grands feudataires avait, au nom du Roi, déclaré qu'une guerre avait un caractère national, l'obligation de servir en découlait générale et illimitée. Chacun était tenu selon ses moyens. On proclamait la levée en masse du ban et de l'arrière-ban. — Divers arrangements intervenaient en faveur des roturiers. — Puis une répartition du contingent se faisait entre les prévôtés, abbayes et communes qui étaient tenues de procurer le nombre d'hommes, de charrois, d'armes, sinon de payer un

1. Toute cette question soulève de délicats problèmes historiques. On pouvait les croire en partie résolus au temps où M. Boutaric a publié son livre sur les *Institutions militaires* (Paris, Plon, 1863) — mais elles viennent d'être reprises par un esprit méticuleux, le colonel Borelli de Serres, et nous recommandons à nos lecteurs son ouvrage : *Recherches sur divers services publics* du XIII^e au XVII^e siècle (Paris, Picard, 1895) et notamment le chapitre sur les *Prisées du service roturier au XIII^e siècle*.

prix d'après un taux conventionnel de rachat. Cette préparation des ressources s'appelait une *prise*, sorte d'assiette personnelle et réelle pour l'armée comme il en existe de nos jours encore en matière de contributions pécuniaires. — Les prévôts, baillis, sénéchaux, ou des commissaires spéciaux avaient mission au nom du Roi de faire connaître et exécuter la convocation générale. Au cours du XIII^e siècle la tendance est à l'affirmation du devoir militaire dans une étendue progressive; au XIV^e, le Roi, dès les premières années, définit son droit de proclamer l'arrière-ban universel : « *In casu quo retrobannum in causa imminentis rationaliter fieri oporteret*, 19 mars 1314; — *in casu retrobanni, in quo casu quilibet de regno nostro tenetur*, 17 mai 1315. »

Mais parallèlement à l'extension du devoir militaire, de l'impôt du sang, comme nous disons au XIX^e siècle, une autre se manifeste : la possibilité de racheter le service d'arme. D'un caractère féodal, personnel et réel, ainsi que nous l'écrivons plus haut, il était assimilable à bien d'autres, donc pouvait être compensé par un paiement en argent. Cette conséquence fut d'abord une faveur accordée aux roturiers. Celle-ci ne tarda pas à s'appliquer au service personnel noble, mais pour une cause distincte.

D'abord il y a lieu de reconnaître que les seigneurs nobles ne comptaient pas sur les roturiers et le peuple (le commun) pour la bataille; d'autre part, il était de sage administration financière de laisser la roture dans les villes. Là, par ses aptitudes commerciales, elle contribuait à l'augmentation de la richesse générale. On lui faisait racheter à un taux spécial sa dette militaire, ce qui faisait tomber de l'argent dans le Trésor royal. Il ne fut pas moins sage d'agir avec la petite noblesse ainsi qu'on le fit. En effet, d'après les usages carolingiens, chaque noble devait s'armer, s'équiper, se pourvoir de chevaux et d'hommes suivant ses moyens et rester au service militaire tant qu'il pouvait subvenir à ses frais. Mais il arriva un moment où le Roi put

faire un choix parmi ceux qui étaient disponibles. Il n'avait pas à hésiter; il choisit parmi les nobles riches, et comme il laissait les moins privilégiés de la fortune sur leurs terres, leur évitant des dépenses, il leur demanda de payer le rachat de leurs services, compensation des dépenses évitées, — et, en même temps, au regard de ceux qui pouvaient les subir, augmenta ses exigences en hommes¹. — Ainsi « le rachat du service militaire servait, pour ainsi dire, à l'acclimatation de l'impôt² », préparait la création de l'armée permanente et l'unité territoriale de la France monarchique.

De tels résultats n'étaient guère dans les prévisions de la fin du XIV^e siècle. Autant l'armée de nos jours est honorable, autant alors elle l'était peu. Les pires bandits de notre temps n'en font pas plus sur une petite échelle qu'à cette époque la soldatesque n'en faisait sur une vaste. Incendier les chaumières, les villages, les monastères, les bourgs, les villes mêmes, c'était la guerre! Écraser des enfants, mutiler de jeunes gens, brutaliser les jeunes filles, les dames nobles, couper en morceaux des femmes sur le point d'être mères, violer des religieuses, égorger des vieillards, c'était la guerre! Briser les reliquaires, disperser les reliques, briser les vases sacrés, profaner les églises, les convertir en écuries, c'était la guerre! En 1415, sous la conduite d'Amaury de Severac, quelques nobles gascons vont batailler en Lombardie. En revenant en France, ils pillent tout, font prisonnier le comte de Valentinois, l'évêque de Valence, le prince d'Orange dont le crime a été de vouloir les arrêter. Ils ne libèrent leurs victimes que contre une forte rançon, « et par ce moyen, ajoute Juvénal des Ursins³, ledit Severac et ses gens qui étaient tous nuds, mal habillez et sans argent, s'en vinrent

1. Ord. I, 345, 373, 546; — XI, 248, et colonel Borelli de Serres, loc. cit. p. 524.

2. Lavisson, *Rev. hist.*, 1884, 240.

3. *Chronique*, t. II, p. 403 et 404, coll., Michaut.

à leur pays, montez, armés et bien garnis ; ainsi va aucunes fois des aventures de la guerre. » — Parmi les Armagnacs, c'était plus épouvantable encore : « Gens d'armes d'un costé et d'autre, dit encore le bon Juvénal des Ursins, courroient et places se prenoient les uns sur les autres : feu se boutoit en églises, et y ardoit-on souvent hommes, femmes et enfants ; et mesmement en l'église de Sillières, où le feu fut bouté, furent bien arses III^e (400) personnes, tant hommes que femmes et petits enfants¹. » Les bulles du pape Urbain V, celles de Jean XXIII prononçant l'excommunication, les ordonnances des rois, rien n'y fait. Ramassis de Gascons, de Lombards, d'Écossais avides de butin et haineux envers les Anglais, de paysans de la basse Loire, d'archers de tous pays, de mercenaires à la discrétion de celui qui les payait le plus, l'armée était une collectivité de soudards, c'est-à-dire non plus d'hommes, mais de bêtes qui vivaient dans le vagabondage, la rapine, le vin, la débauche. — La valetaille des hommes de guerre était telle que dans le pays de Jargeau, le héraut Berry l'appelait *Coquinaille*. Elle n'était bonne qu'à exploiter ses maîtres et qu'à « détruire le pauvre peuple ». Dans les campagnes, les bestiaux des cultivateurs étaient enlevés sans compensation². Dans les villes, les habitants étaient effrayés rien qu'à la pensée de l'entrée d'une garnison dans leurs murs. A Orléans, à Troyes, à Reims, la Pucelle provoquait l'enthousiasme ; comme on ignorait ce qu'elle avait fait des troupes au point de vue moral, les préoccupations que celles-ci donnaient, refroidissaient l'élan populaire. Il fallut qu'elle intervint à Troyes pour vaincre les résistances, et à Reims elle dut hâter les cérémonies du sacre parce que les bourgeois ne voulaient pas un séjour prolongé des soldats de Jeanne d'Arc et de Charles VII. Cela se comprend facilement quand on découvre les

1. Id., p. 475 en 1412.

2. J. Loiseleur, *Compte des dépenses de Charles VII*, p. 105.

détails des mœurs militaires. « Tout a été dit, écrit un grave professeur d'*Institutions de l'ancienne France*, sur l'indiscipline, les désordres, la barbarie des gens d'armes, à cette époque de dissensions civiles et d'invasion étrangère. Que l'imagination, à cet égard, conçoive ce qu'elle peut rêver de plus affreux, de plus horrible, de plus intolérable : à peine atteindra-t-elle à une notion exacte de la réalité. Les témoignages historiques sur ce point sont multiples, unanimes et irréfragables. Il suffit d'ouvrir les chroniques du temps ou nos modernes historiens pour contempler ce lamentable tableau¹. » Nous demandons à nos lecteurs de leur en écarter le voile et de leur dire sommairement deux faits. — Près d'Issoudun, les gens de guerre allaient jusqu'à faire manger leurs chevaux sur le grand autel en l'église des moines de la Prée, aussi, Charles VII étant à Jargeau en juin 1430 dût-il leur donner des lettres les autorisant à se fortifier. — Les mœurs de la soldatesque ne s'expliquent que trop par celles de certains chefs. Ainsi en 1424, Frotier était puissant à la cour. Grand écuyer du Roi, il était près de lui lors de son entrée solennelle à Poitiers. Il portait même l'épée royale. Sur le chemin du cortège, il rencontre un sergent royal nommé Jean de Muy dont il avait eu à se plaindre auparavant. Il l'injurie et l'apostrophe en ces termes : « Ribaut, estes-vous là ? » — Il jure et ajoute : « Vous ne mourrez que de mes mains. » — « Monseigneur, répond le sergent, je vous supplie que me veuillez oyr. » — « Je ne vous orray jà, ribaut, reprit Frotier d'un ton courroucé, je vous feray mourir mauvaisement et mangier aux chiens². »

Charles VII souffrait de telles mœurs et, dès 1423-4, il essaya de porter remède à ce mal. Le 30 janvier, en effet, il signa à Selles un mandement qui est tout à son honneur. Il a appris au conseil qui s'est tenu en ce lieu « les oppressions, dommages et

1. Vallet de V. *Mém. s. les Institutions de Ch. VII*, Paris, Renouard, 1872, p. 64.

2. De Beaucourt, *Hist. de Ch. VII*, II, p. 67.

autres maux innumérables que font les gens d'armes et de trait qui sont sur les champs et vivent sur son peuple » ; — il a appris que celui-ci « est tant vexé et si travaillé qu'il n'en peut plus souffrir davantage, qu'il en est indigné et ne peut plus rien payer des revenus qu'il doit ni des aides (impôts) dont le roi le charge pour le fait de la guerre ou autrement, et qu'il ne pourrait plus le faire si le roi ne le déchargeait des gens d'armes et de trait qui causent ainsi un grand préjudice, un dommage inestimable ». — Charles VII a pris l'avis de son conseil et il donne ordre au maréchal de La Fayette, au maître des arbalétriers et à l'amiral de chasser les hommes d'armes qui vivent sur le peuple. Excepté les Écossais, les Lombards, qui sont sous les ordres de Borne Caqueren, il casse tous les autres capitaines de gens d'armes et de trait, ordonnant qu'ils ne soient accueillis, reçus ni retenus nulle part, qu'on ne les soutienne plus pour séjourner en quelque endroit que ce soit, déclarant qu'ils doivent retourner chacun à son hôtel et qu'il ne veut plus être servi par eux, qu'à la saison nouvelle on en trouvera des autres.¹

Un tel ordre était insuffisant. Il fallait, comme dit Michelet, refaire de ces bêtes des hommes, des chrétiens, des sujets dociles... Il fallait une autorité plus élevée que l'autorité royale. Pour réduire ces volontés sauvages, il fallait Dieu lui-même. Le génie religieux de Jeanne d'Arc le comprit et ses efforts convergèrent tout d'abord vers ce résultat. Nous avons vu quelles réunions pieuses elle avait organisées autour de la bannière de frère Pasquerel. Ce qu'elle fit à Blois, elle le fit à Orléans et partout. Pour se joindre à elle, il fallait se confesser. La piété envers Dieu était son moyen de relèvement; son idéal militaire moral était la vie des anciens croisés dont le Christ était le symbole. Nul ne niera qu'il y ait là un levier extraordinairement puis-

¹. V. Quicherat, *Rodrigue de Villandrando*, p. 211, où la pièce est publiée *in extenso*.

sant. Aux dénégations, des faits répondraient. Il est avéré historiquement que sous l'influence de la Pucelle le camp français se transforma. Chefs et soldats cédaient; La Hire ne jurait plus que par son bâton et la soldatesque chassait les filles de mauvaise vie. C'était un renouveau.

Peut-être pouvons-nous profiter de ce que nous parlons de son rôle moralisateur pour indiquer aussi, trop sommairement, ce qu'elle désirait pour l'armée. Quand ? où ? comment se fit-elle une opinion générale sur cette haute et difficile question ? Personne, à notre modeste connaissance, ne s'est posé ce problème. Divers historiens ont étudié le résultat de son passage, nul n'a cherché à savoir d'où ses idées venaient. Qu'il nous soit donc permis d'exposer notre avis. — C'est à Domrémy que Jeanne dut se faire une première opinion sur la guerre et sur l'armée. Elle put voir alors d'elle-même quelles désolantes et inutiles ruines accumulaient les partisans ; elle put entendre les récriminations et les observations de la population la plus infime, qui certes ne sont pas à dédaigner. Si elles montaient jusqu'aux grands, aussi bien sous le régime républicain que sous le monarchique, que de mesures regrettables ne seraient pas prises ! Il n'est pas possible qu'elle n'ait pas entendu dire aux populations du Barrois, du Bassigny Champenois, de la Lorraine ou des marches de Champagne, que la guerre de partisans fût un mal. — Puis, quand elle fut venue à Chinon, à Poitiers, à Blois, quand elle eut vu par elle-même l'indiscipline des troupes au service du roi, si d'une part elle l'attribua à l'immoralité, — de l'autre, très vite, elle la mit sur le compte de l'extranéité nationale des soldats. — Elle arrivait à la cour avec une idée personnelle bien arrêtée : c'est elle qui avait mission de conduire Charles VII à son sacre ; donc avec une idée divine et monarchique, ce dernier mot interprété dans le sens d'un commandement unique. Or quand elle envisage l'armée, elle y découvre bien un chef : un connétable, mais ce personnage est en quelque

sorte une fiction. Le dépositaire de cette charge est au loin de la cour et de l'armée, Richemond est à Parthenay ! Surtout elle lui découvre un rival et un rival étranger : les Écossais ont leur connétable ! Il y a là une cause de froissement et elle se demande en sa simplicité de paysanne française : Pourquoi donc a-t-on recours aux partisans ? Pourquoi a-t-on recours aux étrangers ? Et peu à peu s'arrête en son esprit la conception nette d'une armée nationale que Charles VII avait entrevue sans la réaliser encore.

Curieuse situation. Tandis qu'elle unit en sa pensée le Roi et à son service une armée fournie par ses sujets seuls, La Trémoille, le ministre favori si personnel et si peu français, en poursuit une autre : la délivrance de la France à l'aide de soldats mercenaires. — Sa bourse y avait peut-être quelques avantages. — En effet, au mois d'avril 1429, par ambassade au roi d'Aragon, il demandait des troupes. Celui-ci posa de dures conditions : la remise à sa couronne des vastes territoires qui forment de nos jours l'Aude, l'Hérault, le Gard ; le ministre n'osa passer outre.¹ — La Trémoille ou Jeanne d'Arc, — l'armée mercenaire ou l'armée nationale, — telle est la question qu'au printemps de 1429, Charles VII dut se poser. Il ne solutionna le problème que plus tard, quand Jeanne eut subi le bûcher pour son roi, et quand La Trémoille eut cessé d'exercer son influence, et sa solution fut celle de Jeanne ! — Au point de vue militaire, ce sera un immortel titre de gloire pour la Pucelle d'avoir conçu la patrie et l'armée nationale et préparé leur formation.

En attendant, la situation de l'armée est effrayante ; au fond tout y est bouleversé. Cette anarchie désordonnée, criminelle est presque incompréhensible quand on ne pénètre pas dans l'histoire. En effet, si l'on s'en tient à la superficie, toute une organisation militaire apparaît avec une hiérarchie fort ingénierusement combinée. Les places frontières ont leurs garnisons, le roi

1. Quicherat, *Aperçus nouveaux*, p. 19 et 27.

sa garde personnelle, l'armée royale son chef. Au XII^e siècle, le tenancier de ce commandement supérieur était qualifié du titre de grand sénéchal de France. — Philippe-Auguste, à qui cette puissance avait porté ombrage, ne la remit à personne après la mort de Thibaud, comte de Champagne. — Alors le connétable qui jusqu'alors avait eu l'intendance des « écuyeries » devint le premier chef militaire, mais seulement en temps de guerre. Seuls les plus grands seigneurs pouvaient aspirer à cette haute dignité. Il est au-dessus de tous à l'armée. — Si le connétable est à « l'ost » — « soient ducs, barons, comtes, chevaliers, escuyers, soudoyers tant de cheval que de pied, de quelque estat qu'ils soient, doivent obéir à luy... Il doit ordonner toutes les batailles, les chevauchées et de toutes les establies... Il marche devant les bataillons, tantost après le maître des arbalestiers, et doivent estre les mareschaux en sa bataille. » — Il arrive même, en certaines occasions, que le connétable prime le roi. « Le roy, s'il est en l'ost, ne doit chevaucher, ne les autres bataillans ne doivent chevaucher, fors par l'ordonnance et conseil du connétable. » Bien entendu, ce personnage est et doit être du conseil le plus secret et le plus étroit du roi ; celui-ci même ne doit « ordonner de nul fait de guerre, sans le conseil du connétable, pour tant qu'il peut avoir sa présence. »¹ — A ce pouvoir, correspondaient de magnifiques priviléges. Excepté l'or et les prisonniers qui revenaient au roi, excepté l'artillerie qui était au grand-maitre des arbalétriers, si l'on prenait une ville d'assaut ou par capitulation, tout ce qui s'y trouvait était au connétable.

Au-dessous du connétable, indépendants de lui en temps de paix, l'armée avait à sa tête deux maréchaux de France, officiers supérieurs créés à vie par Philippe-Auguste. Leur office était distinct de la connétable, mais ils ne pouvaient ni chevaucher, ni ordonner bataille, ni faire bans ou proclamations « sans la

¹. D'après des pièces citées par Boutaric, loc. cit., p. 269, 270, 271.

sentence du royaume ou du connétable. » Ils faisaient partie de l'hôtel du roi et recevaient même en temps de paix un traitement fixe.

Tout ce qui n'était pas la cavalerie proprement dite formait les arbalétriers. Il y en avait à pied, à cheval ; — on classait sous ce nom les ingénieurs, les charpentiers, les mineurs, les maîtres de l'artillerie, c'est-à-dire des engins de guerre. Leur commandant en chef prenait le nom de maître des arbalétriers.

A côté de ces personnages, Philippe le Bel et ses successeurs nommèrent des lieutenants-généraux. Le plus souvent, ceux qui en étaient investis appartenaient à la famille royale ou à de grands feudataires qui lui étaient alliés. Leurs pouvoirs étaient autant civils que militaires, c'était une sorte de délégation générale de l'autorité royale.

Au-dessous du connétable et des maréchaux de France se groupaient les baillis et les sénéchaux, administrateurs militaires plutôt que belligérants ; ils faisaient les convocations et commandaient l'arrière-ban. — Un service de trésorerie assurait le service et la répartition de la solde. Un détail montrera avec quel souci il était organisé. Le grand maître de la comptabilité avait un clerc. L'origine de ce fonctionnaire remonte au moins à 1310. Il était chargé de la comptabilité, recevait directement du trésor les fonds nécessaires et payait toutes les troupes qui étaient sous les ordres du grand maître.¹

Le travail de ce clerc payeur général n'était pas des plus simples. Cela tenait surtout à cette personne morale compliquée qu'on appelait encore sous Charles VII une *compagnie*, corps de troupes dont le regroupement plus ou moins nombreux constituait alors l'armée ou les armées. « Il n'y avait rien de réglé, même « approximativement, quant à l'effectif des compagnies. Cette « expression a désigné indistinctement ce qui serait pour nous « une brigade, un régiment, un escadron, voire même une

1. Boutaric, *loc. cit.*, p. 270-278.

« compagnie dans la rigueur du terme. Mais, quel qu'ait été le
 « nombre des hommes, pour toutes les compagnies, l'organi-
 « sation fut la même. Elles étaient formées de combattants à
 « cheval, auxquels s'ajoutaient d'ordinaire un tiers ou un quart
 « de fantassins. Ceux-ci maniaient l'arc ou l'arbalète, l'arbalète
 « de préférence à l'arc dans les compagnies françaises. Les
 « cavaliers étaient de deux sortes : les uns appelés hommes
 « d'armes, parce qu'ils étaient armés de pied en cap ; les
 « autres, moins bien montés et plus légèrement équipés, étaient
 « tenus pour les servants ou satellites des premiers. Chaque
 « homme d'armes en menait deux, trois, quatre à sa suite, selon
 « ses facultés. Maîtres et servants, groupés ensemble, consti-
 « tuaient autant d'unités désignées sous le nom de *lances*, parce
 « que la lance, une longue lance de quatorze pieds, était l'in-
 « strument distinctif de l'homme d'armes. Celui-ci représentait
 « le chevalier des anciens temps, et même, dans plus d'un
 « esprit, persistait l'opinion qu'on ne pouvait pas être un
 « homme d'armes accompli, à moins qu'on ne fût chevalier.
 « Mais, en dépit du préjugé, le plus grand nombre des lances
 « étaient tenues dans les compagnies par des écuyers ou soi-
 « disant tels, et il n'était pas rare de voir quelqu'un de ces
 « écuyers commander à des hommes d'armes chevaliers.

« Les compagnies n'étaient pas permanentes. Elles étaient
 « formées pour le besoin du moment, celles-ci avec de la no-
 « blesse, d'après le principe que la noblesse devait le service
 « militaire en cas d'agression de la puissance dont elle relevait ;
 « celles-là, en plus grand nombre, avec des mercenaires de
 « toutes les provinces du royaume, et même de tous les pays
 « étrangers.

« En temps de guerre, surtout lorsque la guerre se prolon-
 « geait, beaucoup de ces corps de mercenaires n'attendaient
 « point qu'on les formât. Ils se formaient d'eux-mêmes et se
 « soumettaient à des chefs de leur choix, ou qui s'étaient im-

« posés à eux par leur énergie. Les engagements contractés ne mettaient pas le sort de tous les hommes à la merci d'un seul. On le voit par les attributions administratives des capitaines dans les armées royales. Quoiqu'ils se fussent loués eux et leur compagnie, ils ne disposaient point de la solde du corps entier. Ils étaient payés seulement pour eux, leur porte-étendard, leur trompette et une petite escouade placée sous leur commandement direct. Les sommes allouées aux autres étaient touchées par des officiers subalternes ou *chefs de chambre*, qui avaient à leur charge les hommes d'armes de leur chambrée; et chaque homme d'armes, à son tour, avait à la sienne son escorte de suivants.

« L'effectif des chambrées ne fut pas moins variable que celui du corps entier. Telle se composait de cinq à dix hommes, telle de douze à quinze, telle de vingt.

« Les gens de pied étaient administrés à part, d'une façon analogue. Lorsqu'ils étaient en nombre suffisant, ils avaient à leur tête un capitaine subordonné au capitaine de la compagnie. Leurs officiers subalternes s'appelaient connétables. »¹

Payer le soldat est quelque chose. Avant Jeanne d'Arc, le roi y avait grand'peine. En 1434, Charles VII dut encore affecter au paiement de sa garde les revenus du grenier à sel du Pont Saint-Esprit; nous avons vu Richemond avant Montargis engager sa couronne pour subvenir aux exigences de La Hire; nous savons comment Louvet, La Trémouille tiraient à eux l'argent voté par les Etats Généraux, ne craignant pas de compromettre, par absence de solde, le succès d'une expédition ou d'un siège. — Quant aux vivres, c'était devenu un problème de solution difficile. Au siècle précédent, il y avait un principe général: chaque seigneur servait à ses frais, il payait et nourrissait ses troupes. Toutefois le roi avait reconnu que souvent il était impossible

1. Quicherat. *Rodrigue de Villandrando*, Paris, Hachette, 1879, p. 9.

d'appliquer rigidement le principe. Il chargeait alors les baillis et les sénéchaux de procéder par réquisitions ou d'acheter à juste prix, puis des commissaires aux vivres réunissaient les provisions dans des magasins de vivres que l'on désignait sous le nom de *garnisons*. Dès 1385 certainement, on fabriquait du biscuit pour les garnisons du roi. Les approvisionnements consistaient en blé, avoine, pois, fèves, — en bêtes à cornes que l'on dénommait : *aumailles*, — en moutons, porcs vivants, porcs salés (*bacons*), — en vin, vinaigre, huile, sel et cire. — Il n'apparaît pas que l'on fit des approvisionnements de fourrage, on devait le réquisitionner au lieu où l'on se trouvait et au moment même où il devenait utile, ou simplement faire paitre sur les communaux. — Le roi ne payait pas toujours immédiatement, ses agents délivraient souvent des bons sur le trésor royal et le plus souvent à terme. Aussi favorisait-on les marchands qui apportaient directement des vivres aux troupes, et au XIV^e s. ils étaient exemptés de tous droits de péage. On évitait ainsi les roberies et pilleries ; on n'y réussissait pas toujours. — On conçoit que ce mode de nourrir l'armée occasionnât un nombre considérable de charriots, charrettes, etc.; c'étaient des impedimenta dont on ne se débarrassa jamais.¹

Les charriots servaient aussi au transport des choses nécessaires aux logements. Les tentes en toile étaient en effet connues et leur forme ne s'est pas sensiblement modifiée. — A côté d'elles, il y avait les *logettes*, sortes de tentes en bois et terre, couvertes de paille ou de fourrage; les Anglais en avaient lors de l'affaire de Montargis. — Le plus souvent en campagne, les troupes couchaient sur de la paille. Il arriva à Jeanne d'Arc et à ses compagnons de se reposer en pleins champs.

Quant aux vêtements et aux armes, pour dire quels ils étaient, il est nécessaire de partir du soldat paysan et de monter success-

^{1.} Boutaric, *Instit., milit.*, liv. 4

sivement jusqu'au seigneur et au chevalier. — Ceux qui, lors des levées en masses, restaient dans leurs villes, derrière les remparts, n'avaient pas de costume à proprement dire. Leurs vêtements civils étaient aussi les militaires, quelquefois ils mettaient sur eux une casaque de cuir, ou un pourpoint rembourré. Ils n'avaient pas d'armes. Le plus souvent elles étaient les outils de leurs métiers : des massues, des faulx qui se transformèrent en *fauchards* redoutables, etc. — La chronique normande de P. Cochon nous montre ainsi les soldats anglais du commun lorsqu'en août 1416 ils débarquèrent à la Hogue (ch. 30, p. 430). C'étaient « des gens jeunes et forts de plusieurs pays, tous nus-pieds sans chausses, vêtus de méchants pourpoints de vieux coutils de lit, avec de pauvres coiffettes de fer sur leurs têtes, un arc, une trousse de flèches en leur main et une épée tranchante au côté. »

— En France, les sergents d'armes avaient eu d'abord la *cuirée* ou *gamboison*, mais ils ne tardèrent pas à y ajouter le *haubert* ou *haubergeon*, chemise de mailles de fer. Leurs mains étaient protégées par des *plates* « armures composées de plaques de métal clouées sur des baleines », — leurs têtes par des casques. — Peu à peu les mesures protectrices augmentent et les sergents d'armes : archers, — arbalétriers, — pavesiers — ont en quelque sorte des demi-armures, c'est-à-dire que les *trume-lières* et les *grevières* au lieu d'entourer tout le bras ou toute la jambe n'en couvrent que la partie externe laissant la partie interne sans défense. Les casques pour la tête deviennent d'abord le *chapel* de fer, « calotte munie d'un large bord circulaire et un peu rabattu », puis la *salade*, « casque à grande gouttière, protégeant la nuque, le derrière du cou et munie d'oreillères carrées. »

Il y eut toujours des archers ou tireurs d'arc ; — mais leur nombre alla en diminuant après les croisades. On avait rapporté d'Asie la notion de l'arbalète, d'abord simplement composée d'un arc et d'un arbrier, mais qui se compliqua. Il y eut en effet

successivement des *arbalètes à pied de biche*, — d'autres à *tour*, — d'autres à *cric*, qui étaient loin d'être simples. Elles lançaient des *carrelets* ou *viretons*. — L'arbalète avait paru si terrible que le concile de Latran (1139) avait défendu de l'employer contre les chrétiens. — Les *pavesiers* tiraient leur nom du *pavois*, sorte de bouclier quadrangulaire et convexe qui permettait de combattre, ainsi qu'autrefois le fantassin romain, comme sous un toit, — et qui différait de la *rondache* bouclier rond, — de l'*écu* qui était en pointe, — de la *targe* dont la pointe était arrondie, et que l'on portait les uns ou les autres, pendus au cou. — Ces boucliers avaient leur emploi, soit que l'arbalétrier fût en rase campagne, soit qu'il montât à l'assaut d'un rempart. Dans les deux cas, il le faisait tourner sur son dos, chargeait et tirait avec son arbalète. Celle-ci, dans la première moitié du xv^e siècle, est devenue une arme de précision, mais sa manœuvre est longue et difficile. — Si l'arbalète à pied de biche peut assurer le succès dans l'embuscade et le guet-apens, — celle à tour ou à mousle est utilisée surtout dans l'attaque et la défense des places. Sa longueur totale est d'environ 0^m,95 ; — son arc a 0^m,73 d'envergure, il est au milieu large de 0^m,05 et épais de 0^m,015. Deux bielles en fer placées au sommet de l'arbrier le maintiennent solidement. — Le milieu de l'arbrier est une partie renforcée et sur laquelle vient s'appuyer la main du tireur en position ; l'arbalète est creusée du milieu de cette partie jusqu'à l'extrémité. Au commencement de cette partie creuse, le long de laquelle sera lancé le projectile, il y a une *noix* faite de corne de cerf, avec pivot et broche d'acier pour recevoir l'extrémité de la gâchette, et cette noix est encochée. Pour armer l'arbalète, il s'agit d'amener la corde de chanvre qui est attachée à l'arc jusqu'à l'encoche. Cette opération se fait à l'aide du mécanisme qui a caractérisé l'arme : tour ou mousle, boîte de fer, fixée à la queue de l'arbrier et munie latéralement de deux poulies autour desquelles s'en-

roulent les cordes de tension. Un mécanisme mobile composé de deux poulies de chaque côté de l'arbrier à sa partie médiane, retenues par des brides de fer et terminées par un double crochet avec entretoise permet de relier les cordes de tension au tour. A l'extrémité inférieure, deux bielles maintiennent un petit treuil qu'on fait tourner avec des manivelles contrariées.

— En tournant celles-ci, sans secousse, on amène la corde de l'arc dans l'encoche de la noix, l'arbalète est armée. — Le chargement était facile, il suffisait de poser le projectile au-delà de la corde tendue. Pour tirer, l'arbalétrier retirait le tour ou mousfre, le posait à terre ou le suspendait à sa ceinture et visait, ayant sous l'aisselle droite l'extrémité de l'arbrier. — On entrevoyait qu'en face de cette manœuvre forcément lente, l'arc plus simple, plus rapide, se soit longtemps maintenu.¹

Néanmoins pour se protéger contre les coups de l'arbalète, on perfectionna l'armure. A l'époque de Charles VII, progressivement on était arrivé à l'armure complète pour les chevaliers et les seigneurs. Elle comprenait : 1^o la *cuirasse*, sorte de boîte en deux pièces, montant devant et derrière l'homme, enfermant le tronc du corps jusqu'au cou ; — 2^o les *épaulières*, système de lames articulées, courbées en demi-cercles, saillantes pour l'œil comme une grande épaulette ; et protégeant l'échancrure laissée par la cuirasse des deux côtés sur l'épaule ; — 3^o les *brassards*, les *coudières* avec les gardes qui protégeaient la saignée ; — 4^o les *avant-bras* ; — 5^o les *gantelets* qui sont d'invention récente ; — 6^o les *fautes*, sorte de jupon de fer à lames circulaires articulées, qui s'attachaient à la partie inférieure de la cuirasse ; — 7^o le *haubert* ou *haubergeon* ; — 8^o les *cuissards*, avec les autres pièces pour la jambe : les *genouillères*, les *grevières*, les *souliers* ou *solerets* en lames articulées. — La tête était protégée non plus comme autrefois par un capulet de mailles et par un bassinet, mais par

1. Capitaine Hardy, *La guerre de cent ans*, p. 151 sqq.

l'armet qui commence à se répandre. C'est une calotte de fer qui s'étale sur la nuque et par devant, prenant la forme d'un quart de boule, protège le menton et la bouche. Une *bavière* permet la respiration. — Entre la calotte et la bavière se trouve une pièce mobile percée de trous qu'on appelle la *visière*.¹ Certes le chevalier ainsi armé était sous une puissante protection, et quand on fait revivre devant soi plusieurs compagnies de ce temps, on comprend l'expression des chroniqueurs : « une belle ordonnance ». Assurément quand elles s'avançaient pour la bataille sous un ciel ensoleillé, il devait y avoir un superbe spectacle. A ce moment, ceux qui vont au combat, malgré leurs modes « de pillerie et de volerries » ont vraiment grand air, avec leur armure, leur *lance* longue de quatorze pieds, leur *épée*, leur *massue* et leur *hache d'armes*. — Mais ces moyens de défense avaient de graves inconvénients. Ils étaient lourds, gênants, dangereux et chers. — Le poids variait suivant l'épaisseur du fer que l'on y employait. Il était tel que dans les marches l'homme armé de toutes pièces était obligé d'avoir plusieurs chevaux et même des charrettes. On avait renoncé aux chevaux élégants, aux arabes ou de race rapide, incapables de supporter de gros poids ; ordinairement l'homme d'armes faisait route sur un *courtaut* ou petit cheval et réservait pour la bataille son grand cheval le plus souvent de race percheronne ou boulonnaise. On peut même penser que l'occupation de la région du Nord par les Bourguignons et les Anglais ne fut pas sans influence sur le développement des percherons. Il fallait bien qu'il en fût ainsi, car le grand cheval était lui-même bardé de fer, avec un chanfrein pour protéger sa tête et des housses

1. Lacombe : *Les armes et les armures* ; — Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, t. I ; — L.-N. Bonaparte, *Études sur l'artillerie*, livre I, ch. 1.

N. B. Nous engageons ceux de nos lecteurs qui le pourront, à visiter le riche *musée d'artillerie*, aux Invalides, à Paris. Ils y trouveront de nombreux et magnifiques spécimens de toutes les armes et armures.

flottantes le long de son corps, pour que dans l'action il fût, autant que possible, à l'abri d'un coup de lance. En effet, si le cheval tombait, le cavalier désarçonné courait de réels dangers. Non-seulement il était exposé aux coups de son adversaire monté, mais encore et surtout à ceux d'un homme du commun, d'un piéton qui pouvait lui donner du couteau dans le ventre, ce qui était fréquent.¹

Les armures étaient chères. La reconnaissance suivante en est la preuve. Elle est datée du 14 septembre 1426. « Bernart « Boyez escuier de Signonnet (ou Wignonnet) en la séneschaus- « sée de Toulouze confesse devoir à mess. Berthureau du Be- « zart seigneur de Lesborde de la seneschaußée de Toulouze « la some de dix-huit escuz en or de bon or à la couronne du « coing du Roy noe s. du pays de III d. la pièce et de LXIII au « marc pour cause de la vente de ung auberjon une paire « davambras une paire de gardebraz le harnois de gembe et de « cuisse et une p^e de gantelez, au d. debteur ballez et livrez et « à pz à voul. pmet et oblige et c. a ten prison ps a dce pierre de « Bezart. » — Or à ce moment deux bœufs coûtaient XII escus d'or, soit deux tiers de l'armure. — Aussi payait-on comme on pouvait. — En 1431, Jean de Villiers, dit le Galas de Villiers, écuyer, et Poton de Saintrailles, tenus solidairement pour le tout, reconnaissent, par obligation notariée, qu'ils doivent trois cents réaulx d'or à Jean Merit, marchand à Orléans, « pour cause de juste et loyal prest et de vente de harnoys d'armes à lui baillé et laquelle somme il lui promet payez à voulenté et sur toute la d. somme le d. créancier a reçu dudit Galaz ung anneau d'or ouquel avoit ung dyament lequel anneau et dyament sont du pris de XXXII réaulx d'or. »² L'armure complète de Jeanne d'Arc coûta 100 livres tournois.³ Elle avait

1. L.-N. Bonaparte, loc. cit.

2. Paul Leroy. — *Jargeau et ses environs*, p. 54 et 155.

3. Quicherat. *Procès*, V. p. 258.

été fabriquée à Tours ; les meilleures venaient de Milan.

Malgré ces prix élevés, l'armure devenait de plus en plus nécessaire. Au XIV^e siècle l'homme d'armes est à cheval, il pousse devant lui, tout cède ; tout aussi s'organise pour lui résister ; — au XV^e siècle, l'archer se transforme, tout s'organise aussi pour lui résister d'après ses transformations. — Alors deux forces avec lesquelles il faut compter se manifestent sur les champs de bataille : la cavalerie et l'artillerie.

A prendre les mots pour les choses, on peut dire que la cavalerie a toujours existé, mais durant fort longtemps, jusqu'au XV^e siècle, on se contenta de monter à cheval ; la présence et l'action de l'animal seules faisaient la cavalerie ; au XV^e siècle, un élément nouveau intervient : la manœuvre. C'est en 1410 qu'elle apparut. Le duc d'Orléans avait fait venir, dit Monstrelet, grand'quantité de Lombards et de Gascons, « lesquels avoient chevaux terribles et accoutumé de tourner en courant, ce que n'avoient pas accoustumé François, Picars, Flamens ne Brabançons à veoir, et pour ce leur sembloit estre grant merveille. » — Bien vite on en comprit l'importance, on les imita, la science de la cavalerie naissait. — Il n'est pas sans intérêt de préciser ce point. Avant la réforme, les hommes d'armes à cheval formaient une haie et chargeaient :

« Leurs destriers les galoz menant
S'en vont joinz comme en un tenant »,

dit la *Chronique métrique* de Guiart (II^e p., vers 14656), et comme elle le dit encore (v. 14494) :

Chacun conroi, lente aleure
S'en va joint comme en quarreure
Si bien que s'un gant preissiez
Et entr'eux haut le gétissiez
Il paroit qu'à son asseoir
Ne duste mie tost cheoir,

la haie était donc extrêmement serrée. — Les pages, les valets formaient un second rang. Nous avons fait entrevoir leur nécessité : Il y avait urgence à aider et à protéger le cavalier qui tombait. A lui seul, il ne pouvait se relever. Dans ces conditions, la cavalerie ne procédait que par charges successives de 150 à 300 chevaux ; à l'époque féodale, elle était fortement constituée et put résister, mais à partir de Crécy, son rôle fut bien diminué ; le plus souvent les cavaliers étaient obligés de descendre et de combattre à pied.¹ — Elle reprit sa part dans les batailles après 1410 quand elle eut adopté les manœuvres.

Celles-ci d'ailleurs avaient été inspirées aux Flamands et aux Brabançons par suite de leurs luttes avec les Allemands. En effet, en Allemagne, la cavalerie ne formait pas haie, mais coin. L'escadron se dispersait en herse. D'abord au premier rang sept chevaux, au deuxième huit, puis neuf, puis dix jusqu'à la moitié de l'escadron qui ensuite décroissait. La tactique s'imposait de l'attaquer non de front, mais de côté ou de le tourner, ce qui nécessita des mouvements rapides que la disposition des troupes en France ne rendit pas d'abord utiles.

Toutefois, la grande révolution dans les moyens militaires s'accomplissait en dehors de la cavalerie ; l'artillerie est née ; les armes à feu se multiplient et une balistique redoutable entre dans une voie de nouveaux progrès. Le mot artillerie apparaît dans la langue militaire dès le XIII^e siècle ; il embrasse tous les engins de guerre, qu'ils soient armes de jet ou armes de feu. Ces dernières, dispendieuses par leur nature, furent d'abord le privilège des villes et des châteaux. A la fin du XIV^e et au commencement du XV^e leur usage s'étend, on varie ingénieusement les formes et les calibres. Il y a des tubes portant des balles de plomb de 32 à la livre ; — des bombardes et mortiers lançant des boulets de pierre de mille livres. Les projectiles sont les plus

1. L. N. Bonaparte, I, liv. 4, ch. 1. Ouv. cité, p. 6.

divers. « Les canons lançaient des carreaux, des flèches enflammées, des boulets de pierre, de fer, de bronze, de plomb, des balles à feu, des pierres incendiaires, des grenades, des boîtes à mitraille remplies de balles de plomb ou des sacs remplis de pierre. » Les uns ou les autres étaient utilisés suivant que l'on se servait d'armes portatives ou à main, — ou de petite artillerie de campagne, — ou de bouches à feu soit pour l'attaque soit pour la défense des places. — La différence au début du xv^e siècle encore n'était pas grande entre les armes portatives et les armes de campagne, et à vrai dire les canons de campagne, quoique portant plus loin que les arcs et les arbalètes, quoiqu'ayant une plus grande force de percussion, agissaient sur les troupes surtout par le bruit de leur décharge.

Le duc de Bourgogne, en 1411, avait déjà de l'artillerie dans son armée. Jouvenel des Ursins dit que pour 40 000 hommes qui la componaient, il y avait 2000 ribaudéquins et 4 000 canons ou couleuvrines ; ce chiffre paraît exagéré ; — il y avait de l'artillerie à Azincourt où elle fut nuisible à la noblesse française qui avait commis l'imprudence de se placer entre deux bois, dans un espace si resserré que les arbalétriers se trouvaient sans place. — En 1418, au récit de Monstrelet, le lieutenant du roi d'Angleterre, le sire de Cornouailles, passa la Seine à Pont-de-l'Arche en répandant la terreur parmi les Français, grâce à de petits canons ; — et en 1428, l'artillerie joua son rôle à la bataille du Rouvray. Rien ne résistait aux belles couleuvrines dont les projectiles défonçaient les tonneaux de poissons salés, — malgré cet effet, les Français perdirent la journée.¹ Il n'y eut rien à reprocher à Pierre Bessonneau qui, dès 1420, était grand-maître de l'artillerie, occupant à ce titre une haute charge de la couronne.

1. Louis-Napoléon Bonaparte. *Etudes sur l'artillerie*, tome I, ch. 4 ; — tome II, liv. 4, ch. 4.

En effet, c'est à l'époque de Charles VII que se rapportent les progrès de l'artillerie. Chronologiquement même, ils peuvent être fixés à la campagne du sacre et à la Pucelle. « Les historiens de l'héroïne attestent qu'elle s'entremettait avec une sollicitude particulière à l'emploi et à la direction de l'artillerie. Ils vantent son intelligence et la sûreté de son coup d'œil pour asseoir et pointer les pièces dans les meilleures positions. » — Elle eut à Orléans un concurrent redoutable : Jehan le canonnier qui figure sous le nom de Jean de Monteclère dans le *compte des dépenses du siège d'Orléans*. Il était probablement né à Monteclère près d'Andelot dans le Bassigny Champenois.¹ Il était donc aussi le compatriote de Jeanne d'Arc que l'on qualifiait de *Lorraine* comme on le surnommait le *Lorrain*. Il était le premier des coulevriniers du siège, et des tireurs tels que lui étaient utiles dans les rangs des assiégés comme dans ceux des assiégeants, en un temps où la guerre n'était le plus souvent qu'une série de sièges plus ou moins importants. Sa solde était de 12 livres par mois.

Dans les premières années du siècle, les canons coûtent cher et on se les prête. Ainsi advient-il de la *Griète* (Marguerite) dont parle Christine de Pisan et qui apparaît en 1412 au siège de Dom-le-Roi, près de Bourges, — et de la bombarde *la Bourgeoise* qui joue le principal rôle à Compiègne. — Charles VII dut sans cesse emprunter de l'artillerie aux villes. En 1420, d'après la *Chronique de Bourgogne*, il « envoya en Avignon et en Provence querre des bombardes et engins volans. » En 1428, lors du siège d'Orléans, les Anglais ont une artillerie imposante.

1. Monteclère ou Monteclaire était une prévôté française en Champagne. Le château-fort de Monteclère avait été construit par la comtesse Blanche en 1218, au retour de son expédition contre les Lorrains. Il était, d'après d'Arbois de Jubainville (t. IV, p. 159), « le poste avancé des comtes de Champagne sur les frontières de la Lorraine. » — Misset. *J. d'Arc champenoise*, note 2, p. 2.

Le comte de Salisbury arrive le mardi 12 octobre,— le dimanche 17, les Anglais jettent dans la place 204 pierres de bombardes et gros canons ; quelques-unes de ces pierres pesaient 116 livres. Ils avaient près de la Turcie Saint-Jean-le-Blanc un gros canon qu'ils nommaient passe-volant qui jetait des pierres pesant 80 livres « qui fist moult dommage aux maisons et édifices d'Orléans ».

— Les assiégés n'étaient pas sans moyens d'action semblables et l'on sait que Salisbury mourut d'un coup de boulet. — En décembre, les Anglais doublèrent leur artillerie. Talbot amenait avec lui le 1^{er} décembre des bombardes qui lançaient des pierres pesant 8 fois 24 livres, soit 192 livres ! — Les Orléanais firent alors fabriquer par un ouvrier nommé Guillaume Duisy une bombarde qui jetait des pierres de 120 livres. On l'installa près des canons nommés *Montargis* et *Rifflard* et durant tout le siège, ils firent beaucoup de dommages aux Anglais. — C'est à ce moment aussi que se révéla *maistre Jean* le couleuvrinier « le meilleur qui fust lors d'iceluy mestier. »¹

Il n'entre pas dans notre dessein de raconter ici le siège d'Orléans, mais nous tenons à préciser qu'à ce moment, l'artillerie est considérable pour le temps, que si l'emploi des bombardes est le même qu'autrefois, les projectiles portent plus loin, entraînent des résultats plus importants, — et que les couleuvrines, habilement maniées deviennent des armes dangereuses.

Le développement de l'artillerie, ses progrès tenaient de cette invention que l'on ne sait comment qualifier : la poudre à canon — génératrice de tant de maux dans la guerre, — de tant de choses utiles dans les mondes industriels et économiques. Lorsque Roger Bacon mourut en 1294, on savait sans doute la force projective du produit qu'il avait inventé et considéré comme bon pour un jeu d'enfant. En effet, dès 1299, un italien Guido Cavalcanti écrivait dans une chanson :

1. Quicherat, *Procès. Journal du siège d'Orléans*, IV, 94. — *Maistre Jean* est le même que *Jean de Monteclère*.

« Guarda ben, dico, guarda ben,
 Ti guarda, non aver vista tarda,
 Cha pietra di bombarde arme vel poco. »

« Bonne garde, dis-je, bonne garde, — garde-toi, n'aie pas la vue en retard, — contre la pierre de bombarde l'armure est bien peu de chose ! »

Bien vite on avait fabriqué ou utilisé des bouches à feu, à Metz (1324), à Florence (1326), à Rouen (1328). Il ne s'agissait encore que d'armes de petit calibre. Bien vite le progrès meurtrier se fit. Il s'accentua dans la seconde partie du XIV^e siècle, les Italiens surtout s'y occupèrent. En France, après 1400, on trouve des couleuvrines en fer ou en cuivre mais sans chambre, ne pesant pas 9 livres et lançant de petites balles métalliques ; en 1423, au Mont-Saint-Michel, les Anglais emploient des bombardes formées de parties juxtaposées comme les douves d'un tonneau, serrées et cerclées dans la partie allongée ; la culasse est renforcée surtout au point de raccordement de la chambre avec l'âme de la pièce. L'une de ces bombardes a de calibre 48 centimètres, l'autre 36 ; elles lançaient des boulets de 150 à 300 livres. La fabrication des armes à feu était libre et on les achetait aux ouvriers qui les produisaient à leur gré. L'un d'eux eut la pensée de fabriquer des bouches à feu tirant d'un seul coup plusieurs projectiles. Un inventaire de 1432 indique « une boîte de fer jetant sept plommées à la fois. » — En 1447, la poudre que l'on confectionnait à Amiens l'était d'après la formule suivante : salpêtre 25, — soufre 24, — charbon de saule 43, — ambre fin 6, — arsenic 2. — Le salpêtre coûtait IIII s. IIII d. la livre, — le soufre XLVIII s., — l'ambre fin IIII s. VI d., — et l'arsenic XVI s. Il était facile de se procurer du charbon. — Pour la poudre de couleuvrine, plus tard, on ajoutera du vinaigre.

Celui qui voulait être canonnier devait non pas seulement savoir viser et tirer, mais encore fabriquer la poudre, le canon, et approprier la charge au poids des projectiles et à la force

de résistance des armes : bombardes, veuglaires, couleuvrines, etc., etc. Aussi fut-il nécessaire de fixer ces connaissances et « *Le livre du secret de l'art de l'artillerie et canonnerie* » fut écrit vraisemblablement vers 1430.¹ Théoriciens et praticiens, ces canonniers seront les agents d'impulsion des progrès nouveaux que l'artillerie fera. Bientôt à côté de la bombarde qui se charge par la bouche, et du mortier qui est une bombarde plus courte destinée à tirer sous de grands angles, on verra les veuglaires, les crapaudeaux qui se chargent par la culasse au moyen de boîtes de rechange, — et à côté des couleuvrines, les canonniers montreront les ribeaudequins formés de plusieurs couleuvrines, montés sur un affût roulant et les serpentines qui ont un calibre un peu plus fort. En un mot les canonniers transforment l'artillerie portative et l'artillerie de campagne. Ils furent, eux aussi, des compagnons de Jeanne d'Arc; ils contribuèrent à son action et dans une mesure poursuivirent son but; ils firent de l'artillerie proprement dite l'arme de la royauté moderne.

1. L. Nap. Bonaparte, ouv. cité, vol. III, liv. I. chap. 4, p. 139.



LE COMTE DE DUNOIS

Bâtard d'Orléans, lieutenant général,
d'après l'armorial du hérault Berry (vers 1450), Bibl. N^e.¹

1. Il porte l'écu avec le bâton mis en barre, et le caparaçon du cheval est garni de roses. (Montfaucon, *Monuments*, t. 2, pl. 56 et page 274.)

CHAPITRE XIII

Les Compagnons d'Orléans.

DUNOIS¹. — LE PEUPLE.

Aux premiers jours du siège. — Le plan anglais. — Le bâtard d'Orléans. — Son enfance. — Son frère Charles d'Orléans et Cousinot. — Ses premières armes à Saint-Germain-en-Laye. — Un chevalier du Porc-Epic. — Au service du Dauphin. — Mariage du bâtard d'Orléans avec Marie Louvette. — Disgrâce et faveurs. — Charles VII et le siège d'Orléans avant la Pucelle. — Son espoir en Dieu. — Les premiers mois du siège. — Après Rouvray. — L'ambassade de Poton de Saintrailles. — Les Bourguignons quittent le siège. — Mars et avril 1429 à Orléans. — Les secours du Gâtinais. — Le convoi apparaît. — Chécy et Guy de Cailly. — La première rencontre de Jeanne d'Arc et de Dunois. — Entrée à Orléans. — Portrait de Jeanne d'Arc et de Dunois. — Chez Jacques Boucher. — Quelques sceptiques : Jean de Mascon, le sire de Gamaches. — Oppositions latentes à Blois. — Energique attitude de Dunois. — Inspection générale. — Le II^e convoi de Blois. — A la bastille de Saint-Loup (4 mai). — Conseil de guerre. — Prise de la bastille des Augustins (6 mai). — Jean d'Aulon et Partada. — Opposition militaire, entraînement civil. — La journée des Tournelles (7 mai). — Départ des Anglais. — Jeanne d'Arc, Dunois, La Hire, Saintrailles et le Peuple. — Le musée de la Pucelle. — La Procession du 8 mai. — Les grands orateurs du 8 mai. — Au soir de la fête.

Le vainqueur d'Azincourt avait dit à son prisonnier, Charles d'Orléans en lui montrant 10 000 Français à terre : « Ceci, mes-

1. En réalité, le bâtard d'Orléans est comte de Dunois seulement à dater de 1439. A ce moment le comté de Dunois (*in Carnotensi*) lui fut donné non

sire, est l'œuvre de Dieu ! » L'œuvre n'était pas terminée en cette triste journée. L'Anglais avait mis dix ans à conquérir tout le Nord de la France ; en 1428, il est en vue d'Orléans, la Loire peut devenir un fleuve anglais ! Salisbury, Suffolk, Gladsdale, Lancelot, les plus hardis capitaines, vétérans des campagnes de Henri V commandent à une nombreuse armée. — Les magistrats de la ville menacée ont dès longtemps prévu le rude choc qu'ils auront à subir. Ils ont visité leurs murs et les ont mis à l'épreuve, — garni leurs tours d'une artillerie nouvelle, approvisionné leurs magasins, exercé leur milice, élevé les cœurs des habitants. Hommes et femmes, nobles, bourgeois et peuple, tout le monde est prêt pour la lutte jusqu'à l'héroïsme, — et quand Salisbury descend les coteaux du Loiret, c'est pour contempler comme dernier tableau offert à sa vue : le Portereau en flammes, les jardins dévastés à une lieue de la ville et les arbres coupés à ras de terre. Bientôt il verra sur la rive droite du fleuve les couvents et les églises : Saint-Aignan, Saint-Michel, Saint-Michel des Fossés, Saint-Avit, Saint-Victor, les Jacobins, les Cordeliers, les Carmes, Saint-Mathurin, Saint-Loup, Saint-Marc qui ne sont plus que des ruines ; — il apprendra que les Orléanais s'imposent des taxes nouvelles et fabriquent des armes de guerre. A la veille de mourir, il concevra des craintes sur la durée des résultats qu'il a obtenus. Il est là, au cœur même de la France et il en ressent les violents battements. « L'humiliation de la France et de son roi commence à peser... Au contact de l'étranger, le sentiment de « la nationalité s'éveille. — Autrefois on était citoyen de sa ville, « rien de plus ; aujourd'hui on se sent français. Personne, un siècle « auparavant, ne s'était inquiété de Calais assiégié par Edouard III, « la France entière s'intéressait au sort d'Orléans. Angers, Tours et

par le roi à qui ce pays n'appartenait pas, mais bien par son frère, le duc d'Orléans. — (Quicherat, note sur Thomas Basin, *Historia Caroli VII*, t. I, p. 55). Nos lecteurs comprendront que nous le désignions le plus souvent sous ce nom qu'il a laissé à sa descendance.

« Bourges lui avaient envoyé des vivres ; Poitiers et La Rochelle « de l'argent ; le Bourbonnais, l'Auvergne, le Languedoc du sal- « pêtre, du soufre et de l'acier. » Sur les décombres de la France féodale qui périssait d'orgueil et d'indiscipline, d'intrigues basses et de folles joies, la France moderne naissait.

Le plan des Anglais était formidable. Ils avaient entouré Orléans d'une ceinture de bastilles ou forts surveillant ou défendant les espaces intermédiaires, en réalité ils avaient au xve siècle imaginé le système qui au xixe siècle, depuis la guerre franco-allemande, a été suivi pour les camps retranchés. Ils appliquent à l'attaque le principe même de la défense. Ces bastilles s'appelaient de noms célèbres qui, dans l'occurrence, devaient être des injures : Paris, Rouen, Londres, etc. Le commandement en était remis aux chefs les plus fameux et à d'illustres personnages. Salisbury gardait le côté de la Beauce, Glasdale était à la bastille du Sud, au poste le plus périlleux, honneur rendu à son inimitié féroce, le vieux Talbot, William Pool comte de Suffolk et John Pool son frère, etc. occupaient d'autres postes voisins. — Au lointain, les villes de Montargis, de Rochefort, du Puiset, de Beaugency, de Meung, etc., devenues places anglaises formaient une seconde enceinte fortifiée, des magasins d'approvisionnement général, des lieux sûrs pour la retraite si, contre toute probabilité, elle s'imposait. — Froidement, les ennemis avaient calculé les nécessités d'un long siège. Frappés de ces coups pénibles qui affirment les sauvages désespérances de ceux qui sont prêts à défendre leur sol jusqu'à la mort, ils avaient conscience qu'il faudrait se battre avec les Orléanais et dans cette prévision ils avaient pris toutes leurs mesures pour investir d'abord la ville.¹

Ils allaient se trouver en face d'un capitaine qui illustrera son nom de la plus noble manière, qui est un fidèle serviteur de son

1. Quicherat, *Procès*, IV (p. 95-202). *Journal du siège d'Orléans* que nous suivrons dans tout ce chapitre. — Cf. abbé Dubois, *Hist. au vray du siège d'Orléans*, publiée par P. Charpentier, n-8°, Orléans, 1894.

roi, qui sera l'un des plus puissants et des plus sûrs compagnons et admirateurs de Jeanne d'Arc : Jean, bâtard d'Orléans, seigneur de Vaubonnais (4 novembre 1421), comte de Mortain (1424), que l'histoire appellera Dunois, nom qu'il honora et rendit glorieux.

— Il eut pour père Louis, duc d'Orléans, frère du roi Charles VI dont nous avons redit l'assassinat commis d'après les instructions de Jean sans Peur duc de Bourgogne et pour mère Mariette d'Enghien, dame de Cany. — Aucun document ne permet de fixer exactement la date de sa naissance.¹ Lorsqu'au 22 février 1455, (1456, n. st.), il dépose au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, le greffier lui donne 51 ans ou environ ; et le P. Anselme le fait venir au monde en 1402 ou 1403. Il fut élevé dans la maison de son père. Valentine de Milan, femme légitime de Louis d'Orléans, prévoyant en quelque sorte ce que serait Jean, lui pardonnait sa naissance, regrettait de n'être point sa mère, disant : « On me l'a volé ! » — et après le meurtre de son père elle trouve qu'il est des mieux taillés pour venger sa mort. De petits détails de son enfance nous laissent induire qu'il était quelque peu d'une activité dévorante. En 1415, il fallut en septembre lui fournir quatre paires de souliers, en octobre cinq paires, trois le 2 octobre, deux le 9 ; — en 1416, du mois de juin à septembre, on lui en fait six paires par mois. Disons à sa décharge que les cuirs de ce temps-là ne valaient pas ceux du nôtre. — Il n'usait pas que des souliers. — Jean le Fisseau dit l'Estudiant, tailleur et varlet de chambre de monseigneur le duc Charles d'Orléans s'occupait aussi des vêtements de messire Jean, bâtard d'Orléans, frère de Monseigneur. Il est juste d'ailleurs de reconnaître que celui-ci se comportait fort bien avec lui. En effet, nous avons à ce point de vue une note intéressante de Jehan le Fisseau donnant le détail et le prix de ce qu'il confectionna pour le jeune bâtard d'Orléans dans l'automne de 1415 :

1. Garnier (*Tableaux des souverains*) le porte : né, 23 nov. 1402.

« Le 5 septembre, quatre paires de chausses de vert brun, — pour toille et façon de chacune paire 3 sous six deniers tournois, valent 15 sous tournois.

« Item le 16 septembre, fait une hoppelande et un chaperon de Monstivilliers ; pour façon d'iceux, 25 s. t.

« Item le 23, un pourpoint de satin noir ranforcié à grans assiettes ; pour toille, façon et estoffes, 45 s. t.

« Item le 2 octobre, une hoppelande à chevaucher, de drap gris d'Auffray, fourrée d'aignaulx noirs et ung chaperon de même ; pour façon d'iceulx, 25 s. t. »

Prise telle quelle, cette note est déjà intéressante pour le curieux et l'économiste, mais elle porte en outre une mention qui la rend profondément touchante. Il a dix ou douze ans le petit Jean, — son père n'est plus, sa mère ne s'en est pas occupée, Valentine de Milan est morte et son père Charles, le nouveau duc d'Orléans n'est plus là ; il était à Azincourt, il y a été fait prisonnier et c'est à l'étranger, en Angleterre, que Charles le poète approuve la note des dépenses dont il effectuera le paiement pour le petit Jean d'Orléans ! — Il est vrai qu'il ne pouvait être abandonné, lui, le futur défenseur de la vaillante cité que Jeanne d'Arc sauvera. Si son frère Charles est prisonnier depuis le 25 octobre 1415, il a laissé dans son duché un homme dont nous avons déjà parlé : le chancelier Cousinot, celui-là qui écrira un jour la *Chronique de la Pucelle*, celui qui, dans une mesure, est comme le tuteur du jeune Jean, qui est le curateur véritable des intérêts de la famille d'Orléans, « le ministre des volontés du duc et le principal appui de son infortune. C'est à lui que le duc adresse de sa prison les confidences importantes les plus intimes ; à lui qu'il confie la gestion de son domaine, le soin de sa rançon, le dépôt de sa famille et de son foyer ¹. »

1. Vallet de Viriville, *Notice sur Cousinot*. Edition de la *Chron. de la Pucelle*, p. 19.

Jean était à bonne école à tous égards. — Cousinot ne négligea pas de continuer son éducation à laquelle les chanoines de Saint-Victor de Paris eurent une part, ce dont Dunois leur eut toujours une grande reconnaissance, car sur la fin de sa vie, lorsqu'il fit construire une sainte chapelle à Châteaudun, il voulut y établir un collège qu'ils dirigeaient. — Il apprenait surtout que l'âme française vraiment noble doit être courageuse, que l'heure était grave pour le royaume et qu'au fond de son cœur il fallait avoir la haine de l'Anglais chez lequel (car Jean comte d'Angoulême était déjà prisonnier du duc de Clarence depuis 1412), deux de ses frères étaient retenus loin de leurs domaines et de leur famille. Il a quinze ans lorsqu'il vient se battre à Saint-Germain-en-Laye contre des Bourguignons, il subit le sort de ses frères et devient prisonnier de guerre. D'Angleterre, Charles négocie sa rançon et l'année suivante Jean est rendu à la liberté en échange d'un Bourguignon.

Jean d'Orléans avait lieu de ne pas les aimer ces rudes hommes dont le chef avait fait mourir son père. Il les avait vus à l'œuvre à Paris dans cette sinistre nuit du dimanche 29 mai 1418 lorsque le seigneur de l'Isle-Adam entra à 3 heures après minuit avec Viau de Bar par la porte de Saint-Germain ouverte par Regnault le Clerc du Petit-Pont. Il gardait de cette circonstance un souvenir particulier. — Louis d'Orléans, son père, avait en 1394, à l'occasion de la naissance d'un de ses fils, fondé un ordre de chevalerie appelé le *Porc-Épic* dont la devise était *cominus et eminus*, de près et de loin. L'insigne était un collier d'or auquel était suspendu un porc-épic de même métal. Jean était chevalier de cet ordre; lorsque les Bourguignons entrèrent à Paris, il perdit son insigne. Il n'en recouvra un pareil qu'en 1420. A ce moment meurt son frère âgé de moins de vingt ans, Philippe, comte de Vertus, dernier fils de Louis d'Orléans qui l'année précédente s'était signalé aux sièges devant Tours et devant Parthenay et qui avaient ramené ces places dans l'obéissance du dauphin

Charles. Philippe lui aussi était du Porc-Épic; ses exécuteurs testamentaires donnèrent son insigne à Jean.

Dès ce temps le bâtard d'Orléans est en France le seul représentant des fils de Louis. Est-ce par ses sentiments personnels, est-ce par les conseils de ses frères prisonniers qu'il règle sa conduite, ou encore obéit-il à l'influence de Cousinot? C'est difficile à établir. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il reste fidèlement attaché au régent du royaume, M^{sr} le dauphin du Viennois, qui pour concourir à ses dépenses lui fait en 1421 remettre 280 livres 10 s. t. pour frais d'hôtellerie, d'avoine pour les chevaux et bûches (bois) du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet. — Il le méritait bien; il s'était fait remarquer le 16 mars à la bataille de Baugé. Tout l'y incitait. En dehors du service pour le Dauphin, il rencontrait là le duc de Clarence dont son frère Charles était prisonnier. — On était au samedi de Pâques fleuris. Les Français furent victorieux; 1054 chevaliers, écuyers et autres gens furent tués du côté des Anglais et parmi eux le duc de Clarence, ce qui fut fort regrettable, car s'il eût été fait simplement prisonnier, on eût pu l'échanger avec le duc Charles d'Orléans. Telle était l'espérance de beaucoup, telle surtout était celle de Jean. — Quelques jours après, le 23 mars, après Pâques, le Dauphin était à Tours où il y eut une fête solennelle par suite de la victoire de Baugé; — Jean s'y trouva, puis vraisemblablement accompagna le Dauphin à Poitiers, à Mirebeau, à Tours, à Chinon, à Saumur; le 23 avril il était à Blois et là « fit montre », c'est-à-dire passa une revue comme écuyer banneret ayant en sa compagnie quatre chevaliers-bacheliers, vingt et un écuyers et dix-huit archers¹. C'était une distraction utile au cours de son service auprès du régent de France qui l'avait pris en affection et choisi pour

1. Pour toute cette année, nous trouvons des différences de dates entre Cousinot, le P. Anselme, le Cabinet historique (3, 1857), la biographie Didot, etc., nous avons suivi de préférence Cousinot, tout en constatant que Vallet de V. n'avait pas eu soin de se mettre ici d'accord avec lui-même dans le Cabinet historique.

chambellan. Il en reçut bientôt une première récompense. Par lettres datées de Bourges le 4 novembre 1421, le Dauphin lui donna les terres et la seigneurie de Valbonnais en Dauphiné, donation qu'il augmenta le 31 juillet 1422 par le cadeau qu'il lui fit des terres de Theiss, la Pierre, du Vaine et de Fallavier, situées aussi en Dauphiné. C'était un cadeau de noces. Jean d'Orléans avait en effet épousé Marie Louvette, fille de Jean Louvet, seigneur de Thiais, favori du Dauphin et président à la Chambre des Comptes et Aides de Provence. — Ce mariage n'a rien que de naturel eu égard à la situation des personnes et le Dauphin ne fut pas sans doute sans s'y entremettre. Il donnait à son favori un témoignage de l'estime en laquelle il le tenait et de la reconnaissance qu'il lui avait pour ses prêts d'argent; d'autre part Jean d'Orléans qui était sans fortune pouvait prévoir qu'un jour il serait riche, car la fortune de Louvet était dès ce moment considérable. Louvet de son côté pensa qu'il s'assurait un soutien politique et l'union eut lieu au mois d'avril. — A cette occasion, Jeanne d'Orléans, fille du duc Charles, qui venait d'épouser Jean II duc d'Alençon (1421) acheta un anneau d'or et l'offrit à son oncle. Tous devaient être des amis de la Pucelle.

Jean d'Orléans était ainsi jeté au milieu des intrigues multiples de la Cour. Si le flux l'aidait à monter, le reflux devait le ramener en arrière. Tant que son beau-père Louvet fut le ministre du Dauphin et de Charles VII, Jean en profita; à sa chute, il fut entraîné dans sa disgrâce, ce qui ne dura pas, car il ne devait pas ses titres uniquement à la faveur; son mérite était notoire. — Au mois de mars 1424, le roi lui donna le comté de Morain; au mois d'août par lettres patentes datées du 22 à Poitiers, Charles VII ordonna à son trésorier général de payer sur les aides du Dauphiné 1 000 francs à son « très-cher et féal cousin, conseiller et chambellan, bastard d'Orléans....., pour considération, dit le roi, des recommandables et continuels services qu'il nous a faiz, et chacun jour nous fait, à très-grant

diligence et très-grands travaulx, frais, mises et despens, et pour luy ayder à supporter la despense que faire lui convient en nostre compagnie, où il est continuellement, avec lui grand nombre de gens, chevaux ; et aussi à ce qu'il puisse mieux continuer nostre dit service et se y tenir plus honorablement. »

Cette libéralité a d'ailleurs d'autres motifs. Le bâtard d'Orléans allait être mis à l'épreuve. Le moment actuel de sa vie correspond au temps des négociations que la Cour de France a entamées avec celle de Bretagne, afin de les rapprocher et préparer l'exécution des desseins de la reine Yolande sur le comte Artus de Richemond. Or, Jean et le sire d'Albret sont les otages que l'on envoie en Bretagne. Jean est plus qu'un otage, il est aussi un négociateur et son intervention ne fut pas inutile. Il semble avoir eu une idée singulière au sujet des Bretons et parait avoir voulu les prendre par la boisson. Il existe en effet des lettres patentes du roi, datées d'octobre 1424, par lesquelles Charles VII donne au bâtard d'Orléans la franchise de cinquante queues de vin qu'il voulait offrir aux nobles de Bretagne. — Une si profonde connaissance des hommes méritait une nouvelle récompense; le roi n'y manqua pas et au mois de décembre 1424 donna à son cousin Jean, le comté de Gien.

Les honneurs s'accumulent pour lui. Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, capitaine du Mont-Saint-Michel-au-péril de la mer, étant mort à Verneuil, par lettres du 28 mars 1425, Charles VII nomma le bâtard d'Orléans capitaine à sa place; charge qu'il ne remplit jamais par lui-même, mais par son lieutenant Jean Paynel. — Le roi l'éleva aussi vers le même temps à la dignité de grand chambellan. — Les années difficiles viennent avec les honneurs. — Son frère consanguin, Charles duc d'Orléans, est toujours prisonnier en Angleterre et les affaires de France prennent mauvaise tournure. Le comte de Richemond, connétable, a entraîné la Bretagne dans l'orbite du roi Charles VII, les Anglais furieux de ce volte-face entrent en guerre ouverte contre

Jean, duc de Bretagne, et battent les Bretons. Leurs succès de ce côté, leur occupation de Paris et de l'Ile de France, leur alliance avec le duc de Bourgogne mettent en péril immédiat le duché d'Orléans. — Jean en a profond souci. Ce serait un acte de félonie de violer des terres dont on détient le seigneur en prison. Il fait valoir les plus hautes considérations, et, en définitive, en arrive, les 16 et 17 juillet 1427, à traiter à Blois avec le comte de Suffolk, commis à cet effet par le roi d'Angleterre et le duc de Bedford. Il est entendu entre eux que les terres du duc Charles seront respectées. — Cette convention est d'ailleurs conforme à celle que Salisbury a prise en Angleterre avec le duc lui-même. C'était une limite imposée à l'ambition et à l'action anglaises. Le traité de Blois ne fut point ratifié par Bedford et nous savons comment, dans le printemps de 1428, après avoir soumis toute la Champagne, ses troupes se répandirent à travers les domaines du malheureux prisonnier et vinrent mettre le siège devant la capitale du duché, la ville d'Orléans.

A l'envi, Charles VII et le duc reconnaissaient les services que Jean leur rendait. De 1428 à 1431, le duc lui donne le comté de Porcien en Réthelois (Champagne), 29 mars 1428,— la terre de Champ-le-Roy, à Romorentin, — celle de Vertus (Champagne), qu'il lui reprend le 14 décembre pour lui donner le comté de Périgord ; — il lui donne la seigneurie de Romorantin, celle de Millancey (1430), — l'institue capitaine de Blois à 200 francs de gages par an, lui confirme sa pension de mille livres et lui donne 60 muids de froment à prendre en trois ans sur ses moulins. — Charles VII n'est pas moins généreux. Le 15 décembre 1427, il lui fait don de 400 écus d'or ; — le 1^{er} mars 1428, de 1 000 livres ; — le 5 mai 1428, de 14 000 écus à prendre sur les deniers du premier ayde qui sera octroyé par les États-Généraux. Déjà le 26 janvier 1427-8, Jean, bâtard d'Orléans, avait remis à Jean Seaume, receveur général des finances en Languedoc, quittance de 2 000 livres tournois que le roi lui avait données par lettres

datées du 22 octobre à Lezignan. C'était sa récompense pour avoir été à Montargis. Il ne faut pas l'oublier en effet. Le bâtard d'Orléans était à cette audacieuse rescousse de La Hire et nous savons comment ce jour-là il tint vaillamment son rôle, arrivant à point contre les Anglais et forçant la victoire. — Aujourd'hui il s'agit d'en préparer une autre, de réunir des soldats, de s'entourer de capitaines et d'aller s'enfermer dans Orléans, dernier boulevard de la monarchie. — Il y met toute son activité; au jour voulu, aux côtés du vieux de Gaucourt qui rentre à peine de prison depuis Harfleur, il sera près de Jeanne d'Arc.¹

Charles VII ne s'y rencontrera pas, mais il serait injuste de ne pas dire ce que ce royal compagnon de la Pucelle fit avant qu'elle ne parût pour assurer aux Orléanais les plus précieux concours, payant de sa bourse les frais divers que faisaient les capitaines qui le renseignaient. Tout d'abord, il prend l'avis de son conseil, avant l'arrivée des Anglais et il est décidé « que de tout son pouvoir il défendra la ville, car leur croyance est que si elle tombait aux mains des ennemis, ce serait la destruction totale des marches royales, du pays et du roi lui-même.² — Fort de cette autorité spéciale, Charles VII fait venir d'Angers le canonnier Jean de Monteclère³ et lui assure 12 livres de solde par mois, envoie son propre chirurgien, Jean de Jondoigne, qui, depuis 1418, est attaché à sa personne; il le paie pour « aller appareiller les blessés » et le paiera encore en mars et en avril. — Il paie La Hire : en septembre, 150 écus d'or et 114 livres tournois ; — en novembre, 100 écus d'or et 825 livres tournois ; — et il lui fait donner par la ville de Tours, 600 livres ; il le défraie en outre de ses déplacements lorsqu'il vient à

1. *Cabinet historique*, t. 3, année 1837, p. 105 sqq. — Biographie Didot. v° Dunois. — Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, II, p. 4, 31, etc. Voir en outre, ouvrages cités, notice P. Anselme, — et Champollion.

2. Monstrelet, livre II, ch. 52, t. IV, p. 301. Édit. Société de l'histoire de France.

3. *Vide suprà*, ch. XII.

Chinon ; — en mai-juin 1429, il lui donnera pour ses gages et ceux de sa compagnie : 2042 livres 10 s. — Il agit de même à l'égard de Poton, escuier, seigneur de Saintrailles : en décembre 1428, il lui remet 300 livres tournois ; en janvier, 50 liv. t. ; — et il en est de même pour Graville, Bouzon de Fage, Villars, etc. Quant à Gaucourt, Fontenil, le connétable d'Écosse, le bâtard d'Orléans, ils reçoivent des sommes qui leur permettent de payer les capitaines et leurs compagnies ou renouveler les *garnisons*.¹ — C'est que la situation est désespérée ; les uns voudraient que le roi se retirât en Dauphiné et que l'on disputât pied à pied le royaume ; les autres, que le roi gagnât Poitiers et s'en allât à La Rochelle prêt à passer en Écosse sur un vaisseau. — Conseils lâches et dissimulant les sentiments intimes de ceux qui les donnaient. Charles VII était malheureux, « estoit le roi Charles très-fort au dessoubz, dit Monstrelet, on le laissait, on l'abandonnait, voyant que de toutes parts ses besongnes lui venoient au contraire. » Que l'on soit manant, noble ou roi, il en est toujours ainsi dans l'humanité ! Les amitiés fidèles dans l'épreuve existent, mais elles sont rares et d'autant plus précieuses à ceux qui les rencontrent et les goûtent. Charles VII en eut quelques-unes. Néanmoins, continue le chroniqueur, « il avoit toujours bonne affection et espérance en Dieu ». — Il prie, il fait prier et ordonne des processions ; — au dire de Paradain (*Annales de Bourgogne*), il se relevait la nuit pour supplier Dieu qui exalte les humbles et humilie les orgueilleux ; — d'après la Chronique de Tournai (*Recueil Smet*), il considère que les guerres, la mortalité, les famines, sont des verges de Dieu pour punir les énormités des princes et des peuples, et devant les épreuves que Dieu impose, il s'abaisse avec espoir d'être relevé. Il ne devait pas être déçu.

Salisbury arrive devant Orléans le mardi 12 octobre 1428 et

1. Loiseleur, *Advitaillement et secours de la ville d'Orléans*, Orléans, 1868.

ne perd pas de temps. Il se loge assez près de la ville, dans de vieilles mesures et ses troupes se creusent en terre des taudis ou se font des loglettes pour éviter les traits qui leur sont envoyés très-largement.¹ Dès le dimanche, l'artillerie anglaise fonctionne et le canon *Passe-volant* lance des pierres de 80 livres. — Le jeudi 21, les ennemis veulent assaillir un boulevard devant les Tournelles, mais là, ils se heurtent à Villars, à Mathias, à Guitry, à Coarase, aux deux Saintrailles, à Pierre de la Chapelle, etc. De dix heures du matin à deux heures que dura l'assaut, ils purent mesurer ce qu'étaient les Orléanais. Les Français les poussent à bas de leurs échelles et là ils sont perdus, car les bourgeois leur jettent des cercles, des pierres, de l'eau, des huiles bouillantes, des graisses fondues, des cendres vives que les femmes ont préparées et apportent en même temps qu'elles animent leurs maris et leurs fils en leur prodiguant du vin, des viandes, des fruits, et tout ce qui peut les réconforter. A la fin elles prennent des lances et s'unissent aux hommes pour renverser les Anglais dans les fossés. — Ce jour-là, ceux-ci perdirent 1 200 combattants.

Ils pensèrent se venger en minant le boulevard, mais les Orléanais s'en étant aperçus y mirent eux-mêmes le feu et se retirèrent en deçà de la première arche du grand pont qu'ils avaient rompu. — Le dimanche, 24 octobre, les Anglais avaient pu s'établir dans les Tournelles et à leur tour supprimer deux arches du pont ; Glasdale était tout fier de ce résultat et se promettait d'en finir promptement de ce siège quand l'émoi fut jeté parmi ses troupes. Salisbury visitait avec lui les Tournelles, et comme l'on ne tirait plus de la ville, il se croyait en sûreté pour examiner la situation. Il s'était appuyé à une fenêtre. Tout-à-coup sur la tour Notre-Dame un feu scintille, à peine le voit-il que le boulet arrive là où il est, éclate, le blesse à la tête, lui enlève l'œil et tue sur le coup un chevalier de son

1. Monstrelet, liv. 41, ch. 52, t. IV, p. 299 sqq, pour tout ce qui concerne le siège ; cf. dans Quicherat. *Procès, Journal du Siège* — et Cousinot, ouv. cit.

entourage. Quant à lui, on l'emporte secrètement jusqu'à Meung où il mourut dans la nuit du mercredi 27 octobre. — Les Anglais furent courroucés de cette aventure, mais leur courage en fut « moult affoibly, » ils n'étaient pas sans savoir ce que disaient les Orléanais et leurs gens du commun le croyaient peut-être aussi : que Salisbury était mort victime de sa fausseté, par punition de Dieu qui l'avait frappé pour avoir failli à la promesse donnée en Angleterre au duc Charles d'Orléans de respecter ses terres.

Néanmoins, le régent leur envoya en hâte des renforts et bien-tôt ils furent au moins 10 000 avec Suffolk comme chef de par le régent, et lord Scales et Talbot comme lieutenants. — Du côté des Français les renforts arrivaient également. Le bâtard d'Orléans, le maréchal de Sainte-Sevère (Boussac), — La Hire, de Bueil, Jacques de Chabannes, les sires de Chaumont, le chevalier lombard Valperga, etc., apportent des secours avec de nombreux hommes d'armes : archers, arbalétriers, etc. — Aucun d'eux n'était de trop. Au dedans et au dehors, on en avait le sentiment. Tenu constamment au courant de ce qui se passait, le roi, un jour que La Hire s'était rendu près de lui, lui remit une lettre pour le corps municipal de Tours demandant qu'il fit quelque chose pour la cité voisine. La Hire était à la séance du 9 novembre 1428 dans laquelle 600 livres furent accordés. — Durant tout ce mois les Anglais s'occupèrent surtout de construire des bastilles, boulevards, etc., puis le 1^{er} décembre, sur l'ordre de Talbot eut lieu un formidable bombardement ; le jeudi 20, les Orléanais prirent leur revanche avec la bombarde fabriquée par Guillaume Duisy et les canons Montargis et Rifflart. — Le 23, de commun accord, il y eut trêve. Glasdale et les autres seigneurs d'Angleterre envoyèrent au bâtard d'Orléans et au maréchal de Sainte-Sevère une requête pour que l'on fit un concert (*une note*) de « haulx menestriers, trompettes et clarons », ce qui fut accordé. Les instruments jouèrent donc assez longtemps avec beaucoup de mélodie. Mais

aussitôt les trêves rompues, chacun prit garde pour soi. — C'est durant les fêtes de Noël que le couleuvrinier Jean se fit remarquer. Il s'était placé dans un pilier du pont et de là tirant beaucoup tuait beaucoup d'Anglais. Pour se moquer d'eux, il lui arrivait de se laisser tomber, feignant d'être mort ou blessé, et il se laissait emporter en ville ; mais aussitôt il retournait à l'escarmouche ; en son absence les Anglais étaient revenus à sa portée et ils apprenaient son retour à leurs dépens.

L'année se finit et l'année nouvelle vint, chaque jour marqué par de petits combats ; le 3 janvier on put introduire en ville 954 porcs et 400 moutons ; — le 5, l'amiral de Culant passa la Loire malgré les Anglais et entra à Orléans ; le lendemain il y eut une escarmouche entre sa troupe et l'ennemi. La couleuvrine de Maitre Jean se comportait toujours « moult bien », néanmoins les Anglais continuèrent leur œuvre et peu à peu « enclosaient » la ville de toutes parts par des boulevards et des bastilles. — On avait grand'peine à ravitailler les assiégés, malheureusement même on y était parfois empêché par des traîtres, ce qui advint un jour par le fait des habitants de Sandillon qui pour avoir une part du butin prévinrent les Anglais du passage de cinq cents gros animaux (mardi 18 janvier 1429). Il en résulta même ce jour-là un engagement assez sérieux près de Saint-Jean le Blanc. Vingt-deux français furent tués, le petit Breton page du bâtard d'Orléans fait prisonnier et maître Jean faillit être pris. Sa couleuvrine tomba au pouvoir de l'ennemi. Il s'était retiré dans « sa sentine » et plusieurs hommes étaient avec lui ; leur nombre la faisait enfoncer dans le fleuve ; il pensa bien à gagner « un chaland » qui était de plus grande dimension, mais celui-ci était déjà en marche. Alors voulant sauter sur le derrière du chaland, il s'aida du gouvernail de sa petite barque, celui-ci lui resta en main et il dut regagner la rive à la nage. Les Anglais emportèrent la couleuvrine aux Tournelles. Le 27 et le 29 janvier nouvelles escarmouches, la

première à l'honneur du maréchal de Sainte-Sevère. Le 29 aussi, Villars, les deux Saintailles, Cernay, reviennent à Orléans après avoir porté des messages au roi ; La Hire était rentré du 24. Le 29 était un samedi ; il y eut une suspension d'armes, La Hire et Lancelot eurent une entrevue qui n'aboutit pas. Ce jour-là même Lancelot perdit la vie. « L'heure de la sûreté, » c'est-à-dire de la trêve étant passée, les Orléanais reprisent leur tir au canon. Un boulet atteignit sir Lancelot et lui enleva la tête. Les Anglais en furent tout attristés, « car il était leur maréchal et un bien vaillant homme ».

La Hire, Poton, les Chabannes, Sainte-Sevère se multiplient ; le 30 janvier, le 3 février, le 6 sont des dates qu'ils marquent par de petits combats avec les Anglais ; — le 9 le maréchal de La Fayette natif de Bourbonnais arrive amenant avec lui 300 hommes, puis voici venir les préparatifs de l'expédition combinée avec le comte de Clermont à Blois et qui se termine par le désastre de Rouvray. — Au retour, la situation parut à tous extrêmement grave. Les Anglais étaient ravitaillés ; le 15 février (n. st.) sir John Falstalf avait amené tout son convoi jusqu'à leur camp. Le comte de Clermont jugea bon d'aller dire au roi quelle malheureuse journée sa présomption et ses lenteurs avaient causée. Charles VII était à Chinon, le comte partit pour s'y rendre le vendredi 18. Il emmenait avec lui le sire de la Tour, l'amiral de Culant, l'archevêque Regnault de Chartres, l'évêque d'Orléans Jean de Saint-Michel, natif d'Ecosse, — La Hire, de nombreux chevaliers et écuyers d'Auvergne, d'Ecosse, de Bourbonnais et 2 000 combattants. — Cet exode s'expliquait par quelque côté. Orléans semblait une ville perdue, il y avait intérêt à en éloigner une partie des troupes. D'autre part si elle résistait encore, celles-ci devenaient le noyau d'une armée nouvelle qui ramènerait des vivres et apporterait secours. Dans cette pensée, en tous cas, en en faisant la promesse, le comte de Clermont et ses compagnons gagnèrent Blois.

Restaient à Orléans trois hommes de guerre pour la reconforter : Dunois, le maréchal de Sainte-Sevère et Poton de Saintrailles. Ils avaient fait leurs preuves ; tout ce qu'il était possible de faire humainement, ils étaient aptes à le tenter. Avant d'en venir aux moyens désespérés, ces hommes de guerre agirent d'abord comme des sages et essayèrent d'obtenir le salut par des moyens diplomatiques. Le bâtard d'Orléans pensa que Poton de Saintrailles était celui qui pouvait mieux le servir d'une part, tandis qu'Archambault de Villars et Jamet du Tillay le renseigneraient d'une autre. Ces derniers furent envoyés à Chinon avec mission spéciale.

Quelques jours auparavant était passée à Gien une petite troupe : quelques hommes et parmi eux une jeune fille qui venait de Lorraine et se vantait de délivrer la ville assiégée ! Elle se rendait vers le roi ; qu'en était-il advenu ? Le bâtard d'Orléans tenait à le savoir. Il devait donc recourir à des gens ayant toute sa confiance. Archambault de Villars lui était bien connu. Dès 1402, il avait été digne d'être au nombre des sept chevaliers français qui s'étaient mesurés avec sept anglais dans la rencontre de Montendre et Jean d'Orléans l'avait apprécié à Blois. Dans cette ville où s'est écoulée sa jeunesse, Villars, capitaine du château a été son maître dans le métier des armes ; à vrai dire ils ne se sont jamais quittés. — Jamet du Tillay est désigné pour être capitaine de Blois, et vient de se faire remarquer à Rouvray ; Villars et lui sont à Orléans dès les débuts du siège ; le premier a excité les habitants à la défense, l'autre s'est battu, dans peu de temps il les encouragera dans l'obéissance à Jeanne d'Arc. Il a des droits pour être un des premiers à la connaître. — Quand Villars et Tillay revinrent de leur ambassade, le peuple demanda à savoir leur voyage : ils parlèrent au milieu de la foule, redirent ce qu'ils avaient appris à Chinon : l'audience royale, l'examen de Poitiers, les préparatifs que l'on avait faits à Blois, l'arrivée du convoi par la Sologne et la foule en se dispersant lentement ac-

clamait déjà Jeanne d'Arc et se demandait : quelle est donc cette Pucelle qui vient à nous comme l'aurore de nouveaux jours ?

Il était important qu'elle vînt bientôt, car Poton de Saintrailles n'avait pas réussi. — Sa mission n'avait pas eu pour objet seulement des renseignements à recueillir, mais de délicates négociations à mener. Les bourgeois d'Orléans et la masse populaire effrayés de l'isolement dans lequel ils tombaient avaient, au milieu de leur malheur, gardé une fidélité entière à leur duc prisonnier Charles d'Orléans. Craignant que les Anglais ne parvinssent à être maîtres de leur cité, capitale du duché de Charles, ils estimèrent que, du moment qu'il fallait se rendre, mieux valait le faire entre les mains d'un français que d'un anglais : — ils délibérèrent donc que si besoin en était, ils se remettraient au duc de Bourgogne. Après entretiens et accords avec le bâtard d'Orléans, leur chef militaire, il fut entendu que Poton de Saintrailles, qui connaissait le duc Philippe, qui avait guerroyé avec lui en Hainaut, qui avait même reçu des cadeaux de sa main, etc., lui serait envoyé en qualité d'ambassadeur. Des nobles et des bourgeois Orléanais l'accompagneraient. Ce n'était pas la première fois que le bâtard d'Orléans recourrait aux qualités diplomatiques de Saintrailles. En 1427, ils avaient été réunis l'un et l'autre dans des négociations difficiles. Girault de la Paillière, capitaine de Tours, avait un instant contrebalancé la fortune anglaise en Gâtinais et les Anglais avaient alors accepté d'étudier le projet d'entente préparé au sujet de son duché entre Charles d'Orléans et le duc de Bedford. — En France, Dunois, Gaucourt, le gouverneur de Blois, Giresme et Saintrailles s'abouchèrent avec Suffolk et l'influence de Poton ne fut pas sans effet sur ce que l'on obtint, à savoir : une suspension d'armes comprenant du côté du Gâtinais : Janville, Yèvre-le-Châtel, Vitry-aux-Loges, Nesploy, Boiscommun, Lorris, Châteaurenard, du domaine Orléanais et un certain nombre de terres et fiefs enclavés.¹

1. J. Devaux. *Le Gâtinais au temps de Jeanne d'Arc.*

L'ambassade se rendit donc auprès de Philippe de Bourgogne et vers Jean de Luxembourg, comte de Ligny, qui tous les deux étaient alliés des Anglais. Le duc de Bourgogne se trouvait alors dans son pays de Flandre. Le Hainaut, la Hollande, le comté de Namur avaient été récemment ajoutés à ses puissants Etats ; tout lui était prospère. Il était trop intelligent pour ne pas saisir l'importance de la proposition qu'on lui apportait. Jean de Luxembourg, il faut le dire à son honneur, avait écouté d'abord les négociateurs orléanais et les avait ensuite accompagnés auprès du duc Philippe, et là leur avait prêté un fort appui. Philippe qui au fond était français ne prévoyait pas sans regret la chute d'Orléans au profit des Anglais. Les députés eurent grand soin de lui en découvrir les conséquences fatales pour la France et pour lui-même et l'on sent bien dans les lignes du chroniqueur Gollut la part que le gascon Saintrailles prend dans ces considérations. Personne si ce n'est lui ne pouvait parler de la Guienne ; or il fut bien dit au duc que la prise d'Orléans donnerait ouverture sur les pays de Guienne qui n'étaient point encore subjugués. Philippe d'autre part était touché de ce qu'en définitive, l'Angleterre cherchait à s'emparer d'Orléans et de son duché alors que son seigneur féodal était prisonnier et il mesurait avec émotion la gravité d'une telle conduite. — Malheureusement il ne voulut pas agir seul et emmena à Paris l'ambassade orléanaise afin que l'on y conférât avec le régent.

Là, les choses se gâtèrent. Les Anglais reçurent fort mal les propositions orléano-bourguignonnes. Philippe demandait que la place d'Orléans lui fût remise en garde et qu'elle fût neutre. Il y enverrait, disait-il, un gouverneur à lui et invoquait contre la conquête anglaise cette raison supérieure de l'emprisonnement des ducs d'Orléans et d'Angoulême, tous les deux prisonniers en Angleterre dès longtemps avant les faits de la guerre en leur duché. — Bedford réunit son conseil à diverses reprises. Peut-être eût-il cédé, mais il rencontra une animosité réelle

contre de tels desseins et il finit par écouter ses seuls conseillers et à penser comme eux. Ils faisaient valoir les dépenses énormes déjà effectuées pour ce siège, qui coûtait 40 000 livres par mois, le temps écoulé, les soldats et les fameux capitaines perdus, l'état même des assiégés qui ne pouvaient plus longtemps résister et le profit qui résulterait de cette occupation. — Quelques conseillers ne s'en tenaient pas aux généralités et ne ména-geaient pas le duc de Bourgogne; les uns n'étaient pas contents que la place fût remise à ce prince, — les autres s'étonnaient que les Anglais eussent eu la peine et que la Bourgogne en tirât le profit sans coup férir. — Raoul le Sage résuma les discussions d'un mot pittoresque : « Nous n'en sommes pas, dit-il en parlant du duc Philippe, à mâcher le morceau pour qu'il l'avale ! » — Aussi le conseil conclut-il qu'il ne recevrait pas les députés à moins qu'ils ne vinssent pour remettre leur ville aux Anglais. — A cette nouvelle, ils répondirent que telle n'était pas leur mission et fiers dans leur insuccès, ils ajoutèrent que les Orléanais endureraient toutes sortes de maux plutôt que de se soumettre à l'Angleterre. Les négociations furent donc rompues.

D'après M. de Barante, c'est en ce temps-là qu'un incident grave se serait produit entre les deux beaux-frères, le duc de Bourgogne et le régent Bedford. Sans en préciser la date, le chroniqueur franc-comtois Gollut le rapporte d'après une tradition persistante. — Bedford bravait Philippe et lui reprochait comme une légèreté d'écouter les promesses des Français. Il les lui montrait comme d'habiles gens qui cherchaient à le circonvenir, à le séparer de l'Angleterre, afin qu'ayant désuni les deux alliés, ils arrivassent plus facilement à les dominer chacun séparément. D'ailleurs le régent ne dissimulait pas ses desseins et ajoutait en colère que si Philippe ne voulait pas suivre son parti, il avait bien les moyens de l'y forcer, au besoin de l'envoyer en Angleterre boire de la bière plus qu'à son saoul. — Philippe se contint et répondit : « Beau cousin, je n'ai rien fait

qui soit mal fait et ne vous en donnez peine. » — Il se retira sans qu'il y eût quoi que ce soit de plus entre eux, parce qu'il était ce jour-là mal accompagné. Mais la blessure était. — Il s'en ouvrit à son fidèle maréchal Antoine de Vergy et le prévint d'avoir à tenir prêts trois à quatre cents gentilshommes des plus sûrs pour le jour où il retournerait chez le régent. — Le moment venu, tout se passa comme il avait été convenu, et les Bourguignons fournirent aux Anglais le moyen de voir de quelle trempe ils étaient. Le régent et Philippe se trouvaient ensemble. Tout à coup, Vergy entra brusquement avec plus de trois cents gentilshommes, tous en pleine armure, la hache au poing, d'un pas ferme ; — sans daigner jeter les yeux sur Bedford, ils s'avançèrent vers leur prince et le saluèrent, genou en terre. Alors Vergy prenant la parole au nom de tous, « Sire, dit-il, icy fait-il bon ! mais aillieurs beaucoup mieux qu'icy : car vous y serés servy, honoré et obéy. Et pour ce, nous vous prions de vous partir et quitter ici ces orgueilleux et ne recueillir le fruit de leurs bravades et de leurs outrecuidances. » — Et Philippe de reprendre : « En estes-vous d'avis ? » — Et tous de répondre : « Oui, oui ! Allons, allons ! nous n'avons que faire de ceux qui n'ont affaire de nous ! » Alors le duc de Bourgogne s'adressant à Bedford : « Beau cousin, lui dit-il, vous voyez ce que mes gentilshommes me conseillent; je suis résolu de les croire. Adieu vous dict ! » — Et il s'éloigna. Personne parmi les Anglais ne bougea. On y avait saisi la situation. Ordre était donné aux Bourguignons « de bien mener les mains s'il eût été nécessaire ! »

Il n'y a pas là un incident banal. Quand on s'occupe de ces temps malheureux, on souffre en suivant la Bourgogne la

1. La maison de Vergy remonte à Manassés, comte de Bourgogne et à 924 ; elle tire son nom d'un village voisin de Dole ; — elle fut illustre en Bourgogne ; — la sénéchaussée était hérititaire dans la maison « des preux sieurs de Vergy ».

main dans la main de l'Angleterre; la douleur devient plus vive quand on les voit ensemble porter des coups à cette ville d'Orléans qui est le cœur de la France d'alors, et vraiment quand la rupture s'annonce, l'âme de l'historien éprouve un soulagement.— Or, il n'y a pas à s'y tromper. Si Poton de Saintrailles succombe dans sa mission diplomatique, ce n'est qu'en partie. Il ne revient pas seul à Orléans. — Considérant le refus du duc de Bedford et de son conseil comme une injure personnelle, alors que les Orléanais viennent d'avoir à son égard une attitude qui l'honorait, Philippe prend un noble et généreux parti. Il envoie avec les députés d'Orléans son héraut d'armes et tandis que Poton de Saintrailles rend compte de sa mission, le messager du duc de Bourgogne vient « commander à tous ceux de ses terres et villes à luy obéissans » qui se trouvaient occupés au siège, d'avoir à s'en aller, et d'aucune manière faire du mal aux Orléanais. Le commandement fut écouté. La plupart des Picards, des Champenois, des Bourguignons, et d'autres des pays d'obéissance au duc Philippe s'en allèrent au nombre de plus de 1500; le pouvoir des Anglais en fut affaibli; grâce à Dunois et à Poton le terrain se préparait pour l'entente entre la Bourgogne et la France.¹

Cependant le siège continuait au milieu de péripéties secondaires : c'était une escarmouche, un haut fait de maître Jean, un convoi de chevaux et de harengs, une alerte sonnée au beffroy, une crue de la Loire qui occupait l'opinion publique. Un jour, le 9 mars, on crut à une trahison; les murs de l'Hôtel-Dieu avaient été percés de plusieurs trous par lesquels un homme avait passage; la populace s'ameuta, le supérieur des religieux qu'elle menaçait dut s'enfuir, quoique beaucoup fussent d'avis que cette trouée fût une bonne mesure, — et le

1. *Journal du Siège*, loc. cit.; — Gollut, ouv. cité, liv. XI, ch. 41. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourg.*, t. 3, p. 268.

lendemain, le bâtard d'Orléans fit un exemple ; il fit pendre près de la porte de Bourgogne deux hommes d'armes français qui avaient rompu son sauf-conduit. — Le 16 mars, Sainte-Sevère partit pour aller vers le Roi, promettant de revenir, ce qui fit plaisir. Les Orléanais l'estimaient et l'aimaient ; il leur avait été d'un vaillant secours. La veille et le lendemain de Pâques fleuries, on se battit ; — le lendemain, Jeanne d'Arc envoya de Blois une lettre fameuse aux chefs anglais pour leur dire, au nom du Roi du ciel, de retourner en leur pays, ce qui les excita et fit qu'ils se répandirent en grossières injures contre elle. Leur camp retentissait des mots : ribaude et vachère ; — ils criaient qu'on la brûlerait et le héraut porteur des lettres fut retenu prisonnier.

La situation devenait critique ; on modérait le vin, le blé, etc. ; le vendredi-saint, le prévôt Jean Leprêtre en fit une distribution aux troupes. La veille de Quasimodo, le bâtard d'Orléans, La Hire, Saintrailles, Graville, Tillay se portèrent en belle ordonnance à une grosse escarmouche qui fut de part et d'autre un combat d'artillerie et le lendemain leurs pages se battirent à coups de pierres contre les pages anglais. Ils avaient remplacé les écus de leurs maîtres par de petits paniers et la lutte était vive, commandée par leur capitaine, un gentilhomme du Dauphiné : Aymart de Puiseux, que La Hire surnomma Capdorat (*caput doratum*) parce qu'il était très blond, très éveillé et de grande hardiesse. — La grosse difficulté était le ravitaillement, et l'entrée à travers les bastilles de convois venant du Berry, de Châteaudun, etc., un détail important.

Sur les entrefaites (17 avril) Poton de Saintrailles revenait de son ambassade ; — on n'avait plus qu'une ressource : se battre. On y était résolu et dès le lendemain une preuve nouvelle en apparut. Tout d'abord les Français eurent l'avantage dans une surprise qu'ils firent des Anglais, mais ceux-ci le reprirent et les femmes d'Orléans, malgré leur courage, eurent à pleurer des pères et

des maris, des frères et des parents. Après la bataille, on échangea les morts que l'on inhuma en terre sainte. — Les Anglais se fortifiaient et gardaient la Loire et néanmoins les Français faisaient entrer des chevaux chargés de poudre à canon et quelques vivres. — Le jeudi 28 avril, le capitaine Fleurentin d'Illiers arriva dans l'après-midi avec le frère de La Hire et 400 combattants, venant de Châteaudun et le lendemain on apprenait le départ du convoi venant de Blois et conduit par la Pucelle.

Quel moment ! Depuis six mois les Anglais ont tout multiplié pour bloquer la ville : bastilles, tranchées, ouvrages de toutes sortes, renforts, bombardes, canons, couleuvrines, etc. Leurs moyens d'attaque sont complétés ; les Orléanais ont eu beau faire et harceler leurs ennemis sur Saint-Laurent, Saint-Loup, Fleury, rien n'y a fait ; ils ne les ont pas éloignés. Et si Dunois, La Hire, Saintrailles, etc., n'ont pas réussi dans leurs admirables élans qui entraînaient la population, c'est que, il faut bien l'avouer, aucun moyen humain n'a de chance ; — le secours providentiel est nécessaire, il approche.

Dans l'après-midi du 28 avril, le guetteur signala du côté d'Olivet une armée qui, après avoir traversé le Loiret, descendait à la Loire ; c'était le convoi de Jeanne d'Arc. Elle avait traversé le fleuve dans une partie où il y avait trois îles dont l'une appelée l'île aux Bourdons et gagné Chécy, à peu de distance de Reuilly, château fortifié appartenant à un bourgeois d'Orléans et où l'on peut supposer qu'elle passa la nuit. Homme des plus recommandables, remarquable par son caractère industrieux, s'adonnant volontiers à tous les exercices militaires qui faisaient l'apanage des nobles, il avait déjà rendu et était prêt à rendre au roi les plus entiers services. Une apparition de ses anges avait engagé Jeanne à user de son concours pour son entrée à Orléans, et lui, avait reçu une invitation similaire. Il combina donc toutes choses pour aider la Pucelle et concourir

à l'expédition du lendemain. Jusqu'à ce moment aucun Anglais n'avait bougé.¹

Dunois était prévenu. Il était même l'auteur de l'itinéraire par la Sologne que l'on avait imposé à Jeanne et dont le premier résultat regrettable avait été d'empêcher l'entrée directe dans Orléans et d'obliger le convoi à remonter jusqu'en face de Chécy. Deux choses l'avaient mis en péril, d'abord la présence des Anglais du côté de la bastille de Saint-Loup ; — d'autre part l'état même de la Loire qui était « à plain chantier », comme disent les documents. — On se retrouvait en face des mêmes dangers et de plus, on avait le vent contraire. — Dunois fit tout pour réparer son erreur et le ciel l'aida. — Le vent se tourna d'aval, tellement qu'un chaland pouvait en mener deux ou trois. On se hâta d'en profiter. Dès que les voiles furent gonflées, ils partirent, passèrent devant les bastilles des Anglais à une portée d'arc et arrivèrent à leur port. — Quant aux Anglais eux-mêmes, leur attention fut détournée. Dunois avait du côté de Saint-Loup organisé une escarmouche pour leur donner le change, et c'est pendant qu'ils y étaient occupés, perdant même un étendard, que les vivres et l'artillerie entrèrent dans la ville.

Le bâtard d'Orléans était venu à la rencontre de Jeanne ; le *Journal du siège* dit : jusqu'à Chécy ; — Jean d'Aulon, (Pr. III, p. 211) dit jusqu'à un quart de lieue. Un grand nombre de chevaliers, écuyers, gens de guerre étaient avec lui, tous heureux de sa présence. Mais quand Dunois et elle se rencontrèrent pour la première fois, il fut fort mal accueilli, lui qui l'avait tant désirée et qui avait tant engagé Charles VII à s'en servir. — L'abord fut rude. Jeanne d'Arc n'était pas depuis longtemps chef de guerre, mais il put s'apercevoir qu'il ne faut pas de nom-

1. Quicherat. *Procès*, v, p. 344. Lettres d'anoblissement de Guy de Cailly. — En souvenir du détail ci-dessus, ou lui donna des armes qui se blasonnent ainsi : « d'azur rehaussé d'argent à trois têtes de chérubins ailées et barbelées de couleur flamboyante qui est d'or ombré de gueules. »

breux jours à certaines femmes pour prendre de l'autorité :

— Êtes-vous, dit-elle, le bâtard d'Orléans ?

— Oui, Jeanne, dit-il.

— Qui vous a conseillé de nous faire venir par la Sologne ?

Pourquoi n'avons-nous pas été par la Beauce, tout au milieu de la grande puissance des Anglais ? les vivres fussent entrés sans les faire passer par le fleuve.

— Excusez-moi, reprit Dunois, mais cela a été décidé par le conseil de tous les capitaines, vu la puissance des Anglais par la Beauce.

— Le conseil de Messire, répartit-elle vivement, est meilleur que le vôtre et celui des hommes ; il est plus sûr et plus sage.

Vous avez pensé me décevoir, vous vous êtes déçus vous-mêmes ;

— je vous amène le meilleur secours que jamais eut chevalier, ville ou cité : c'est le plaisir de Dieu et le secours du Roi des cieux, qui à la requête de saint Louis et de saint Charles-le-Grand a eu pitié de la ville d'Orléans et ne veut pas souffrir que les ennemis eussent l'armée du duc d'Orléans et sa ville. »

L'incident est clos. Mais une question surgit. Les Orléanais veulent l'emmener avec eux, — elle voudrait retourner avec les gens du convoi pour ramener de Blois la seconde partie qui est prête. Il lui fait mal de les laisser et considère qu'elle ne doit pas le faire ; ils sont tous confessés et en leur compagnie, elle ne craindrait pas toute la puissance des Anglais. — Ses capitaines insistent et lui disent : « Allez-y en toute sûreté, nous vous promettons de revenir bientôt près de vous. » Il est donc entendu qu'elle entrera dans Orléans et que de Rais et de Loré retourneront à Blois.

Il avait été décidé que Jeanne d'Arc n'entrerait que le soir à Orléans, vers 8 heures, « pour éviter le tumulte du peuple », dit le *Journal du siège*, mais plutôt, dans l'esprit de Dunois, afin d'empêcher les complications guerrières. Ce moment était favorable, puisque c'est l'heure du repas ou même du coucher au

camp. En effet, d'après J. d'Aulon (III, 210), Jeanne descendit d'abord la Loire en bateau, puis avec Dunois et ses gens entra saine et sauve. Le crépuscule finissait. Armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, faisant porter devant elle son grand étendard blanc sur lequel étaient les anges aux fleurs de lys, — et aussi son pennon sur lequel était une Notre-Dame avec un ange lui présentant un lys, elle était comme une apparition céleste, messagère de la délivrance. — A sa gauche, armé et monté très richement, se tenait le bâtard d'Orléans. — Derrière eux venaient de nobles et vaillants seigneurs, écuyers, capitaines, gens de guerre, toute la garnison, personne n'y manquait. Dans les rues, la foule ! le peuple et la bourgeoisie d'Orléans, hommes et femmes : Jean Luillier, Jean Hilaire, Jacquet l'Esbahy, qui devint procureur de la ville, Guillaume le Charron, Cosme de Commy et Jean Maçon, fameux docteur *in utroque jure*, admirateur de Jeanne, — Jean Volant, qui sera l'un de ses fournisseurs, — Martin de Mauboudet, Guillaume Postiau, Denys Roger, Jean Carrelier. Voici les de Thou, dont l'un s'est déjà distingué pendant le siège, dont l'autre, jeune encore, partage l'enthousiasme général ; — voilà Aignan de Saint-Mesmin, dont la famille est une des premières de la cité, — et encore Pierre Jongault, Pierre Hue, Jean Aubert, Guillaume Rouillart, Gentien Cabu, Jean Coulon et Pierre Vaillant, qui observe bien Jeanne. C'est lui qui nous renseignera sur la tenue du peuple ; — voilà encore Jean Beauharnais, à la famille duquel étaient réservées de brillantes destinées. Presque tous les bourgeois ont des torches à la main, la joie est dans l'âme de tous. Les dames de Saint-Mesmin et de Guidon Boyleaue, Guillemette, femme de J. Coulon, la veuve de Jean de Mouchy, sont là. — Les prêtres subissent l'impression générale. Ils ne jugent pas à la légère. Personnages graves et posés, licenciés ès-lois, ils attendent encore pour formuler leur jugement, mais déjà ils savent les résultats religieux que Jeanne obtient, les conversions des hommes d'armes les plus dissolus,

les exemples qu'elle donne, le courage qu'elle ranime chez les chefs, les espérances divines qu'elle prêche, et maîtres Robert de Farciaux et Pierre Compaing, les chanoines Pierre de la Censure, André Bordes, les prieurs Rodolphe Godart et Hervieu Bonart, etc...¹ l'observent, s'étonnent encore, mais s'émeuvent, prêts qu'ils sont à célébrer Jeanne pour la postérité.

A mesure qu'elle s'avance à travers les rues étroites, le long de ces maisons à toits pointus et à pignons où demeure la bourgeoisie d'Orléans, dans le décor que la lumière des torches rend saisissant, la foule augmente et s'exalte. A l'entrée, hommes, femmes, enfants, la regardaient affectueusement, ils avaient cherché à lui rendre hommage, maintenant c'est presque un culte, chacun veut l'approcher, la toucher, baisser ses pieds, caresser au moins son cheval. C'est que, à sa vue, le doute tombe. Avant qu'elle ne fût là, on vantait sa candeur virginal, la simplicité de ses mœurs, sa modestie, la douceur de son caractère et de sa piété, sa tendresse pour les pauvres, sa franche gaieté; — d'aucuns commentaient la vivacité de son imagination, la noblesse de son âme, son amour pour le roi, sa haine de l'étranger; maintenant tous admirent son maintien naturel et martial, son air radieux sous sa scintillante armure. Encore quelques jours et l'admiration de l'arrivée deviendra une sorte de délire rationnel. C'est que la Pucelle de 19 ans aura montré que chez elle l'imagination l'entraînait à la hardiesse sans exclure la prévoyance; elle aura rangé des troupes en bataille, les aura ralliées, soutenues, conduites à la victoire; elle aura prouvé que ses coups soudains ne sont pas de hasardeuses aventures, mais des effets qui résultent de sa vue nette des opérations apparues providentiellement à son esprit dans leur ensemble, leurs détails et leurs conséquences; elle aura manifesté avec éclat son impétuosité native, sa puissance de mouvoir les volontés, d'inspirer l'en-

1. Procès, III, 30, 33, 34.

thousiasme ; elle imposera son génie divin mis au service du roi et de la patrie !

Eile n'est pas seule, et le peuple qui l'acclame n'oublie pas ses compagnons et surtout le bâtard d'Orléans, dont le nom lui est cher. Il sait que dans ce prince bat un cœur généreux, et que près de Jeanne d'Arc, Dunois est un caractère noble, brave, résolu, aventureux pour le service de son pays ; — il sait que si ce prince, élevé sous l'austère discipline de Valentine de Milan, des chanoines de Saint-Victor et du chancelier Cousinot, est un des plus beaux parleurs, un écrivain, eu égard à son temps, il ne s'épargne pas quand il s'agit d'agir pour ses frères les Orléanais et le roi, et c'est dans une acclamation commune que la foule réunit le défenseur d'hier et la libératrice de demain.

Lorsqu'on sortit de la cathédrale, où elle avait voulu se rendre d'abord,¹ la presse était « merveilleuse », et non sans danger. Un de ceux qui portaient des torches s'étant trop approché du pennon, y mit le feu ; Jeanne pique de l'éperon et l'éteint. Puis elle traverse toute la ville en sa longueur. On la conduit ainsi jusque près de la porte Regnart, où était l'hôtel de Jacquet Boucher, trésorier du duc d'Orléans. Là, elle était attendue avec ses deux frères qui l'avaient rejointe, avec Bertrand de Poulangy, Jean de Metz et Jean d'Aulon. Elle se fit désarmer après avoir chevauché toute la journée « sans boire ni manger », dit Cousinot.

Jacquet Boucher, d'une honnêteté ferme qui se révèle dans sa belle signature, avait à Orléans une situation considérable. Il était à la fois allié à la famille des Féron, qui demeurait à Compiègne, et à Cousinot, le chancelier du duc Charles, dont il était l'intendant général. Il avait tenu à bien faire les choses et un très beau souper était « appareillé ». Mais Jeanne ne lui fit pas honneur. Elle était fatiguée de cette journée du 29 avril pleine d'émotions si diverses. Elle demanda un peu de vin dans une

1. G. Goerres, *Vie de Jeanne d'Arc*. Traduit de l'allemand par Boré. Paris, 1886.

tasse d'argent, le coupa avec moitié d'eau, trempa dedans cinq ou six tranches de pain et ne prit rien autre chose. — Elle alla se coucher dans la chambre qui lui avait été préparée et qui était celle de la dame Boucher et de sa fille. Celle-ci même, Charlotte, qui n'avait guère que 10 ans, puisqu'en 1456 elle en avait 36, couchait avec Jeanne, et la conduite, les paroles, les actions, l'admirable pureté, la piété, la confiance en Dieu de sa compagne de lit lui firent une impression profonde.

Les frères de Jeanne allèrent coucher chez Thevenon Villedart, chez qui ils dépensèrent six livres 8 sous parisis ; la ville leur donna des cadeaux en argent : à Pierre et à Jean, trois écus d'or valant 9 liv. 12 s. par., — à Jean seul, 40 liv. p., afin qu'il puisse vivre et soutenir son rang, et paya Charlot Lelong 72 s. p. que les deux frères lui devaient pour trois paires de houseaux et trois paires de souliers. Jacques Boucher veillait à tout cela.

Son hospitalière maison allait devenir d'ailleurs celle des amis de Jeanne, gens d'armes ou autres. Jean Coulon et Jean Beauharnais sont de ces derniers. Ils lui rendaient souvent visite. Ils devaient cette intimité à la parenté de Beauharnais avec son page Louis de Contes, qui était son beau-frère ; ils devinrent bien vite des admirateurs de la Pucelle ; au milieu des tristesses du siège, ils avaient dans sa conversation trouvé une consolation et une espérance. — Leur bonheur provoquait de nombreuses jalousies. Chacun voulait voir Jeanne ; les Orléanais forçaiient presque la porte de l'hôtel du trésorier ducal où se massaient tellement dans les rues où elle passait, que toute circulation y devenait impossible, « car le peuple ne se povoit saouller de la voir ! »

Elle a pris sur lui une autorité indiscutable et les plus sceptiques la subissent. — Messire Jean de Mascon qui est probablement l'auteur d'un recueil de documents sur la fête du 8 mai¹

1. Quicherat. *Procès*, V, p. 285-299.

avait quelque doute sur son succès final. Un jour que Jeanne d'Arc s'était rendue à l'église Sainte-Croix, elle lui parla, honneur qu'elle ne prodiguait pas, et il lui demanda avec sa prudence habituelle : « Ma fille, êtes-vous venue pour lever le siège ? » A quoi elle répondit : « En nom Dé, ouy. » — « Ma fille, dit Jean de Mascon, ils sont fors et bien fortifiés et sera une grant chose à les mectre hors. » La Pucelle répondit : « Il n'est riens impossible à la puissance de Dieu ! »

Là était le secret de cette confiance qu'elle avait et communiquait. Le sire de Gamaches ne la partagea pas dès le premier jour. Il était plus qu'un sceptique, mais un adversaire. Un auteur de sa vie, Turpin, a publié en 1790 une biographie de cet homme de guerre et il le montre, dans un conseil tenu chez Dunois le lendemain de l'arrivée, se livrant à une colère vive parce que des chevaliers se disposent à obéir à une femme, ployant sa bannière, la remettant à Dunois..., puis sur la prière des autres capitaines et du bâtard d'Orléans, embrassant la Pucelle... « avec rechin... » C'est du pur mélodrame qui n'a son fondement dans aucune des pièces documentaires concernant Jeanne d'Arc. Le récit toutefois ne prouve qu'une chose, c'est que dans la maison de Gamaches, on avait gardé le souvenir de l'opposition que l'un des sires avait formée contre Jeanne.— Leur histoire en a conservé un autre. Elle établit comment cette hostilité cessa. C'est le 7 mai 1429; on est à l'assaut de la bastille des Tournelles, les courages chancellent, la Pucelle reste ferme; elle se précipite dans le fossé pour assaillir le boulevard, mais, ainsi qu'elle l'avait prévu, elle est blessée. Une flèche ennemie l'a atteinte entre le cou et l'épaule. Tombée, elle est menacée d'être prisonnière; déjà les Anglais se précipitent sur elle. Elle se défend, maladroitement il est vrai, mais près d'elle un chevalier frappe de tous côtés avec sa hache d'armes et : « Prenez mon cheval, dit-il, brave chevalière et n'ayez rancune, j'avais douté de vous, j'avoue mon tort; » — c'était Jean de Gama-

ches! — Alors : « Comment vous garder rancune, reprit Jeanne, onques ne vis chevalier si bien appris!... » A dater de ce moment, l'incrédule Gamaches fut un croyant!

Mascon et Gamaches n'étaient pas les sceptiques les plus redoutables. La Trémoille et Regnauld de Chartres étaient sceptiques et jaloux. Leurs deux âmes basses agissaient sourdement. De Rais, de Loré et autres seigneurs étaient retournés à Blois. Là ils trouvèrent l'archevêque de Reims. — Il n'y avait pas à délibérer mais à agir. Il était convenu d'avance que le plus tôt possible, on amènerait le deuxième convoi. Regnauld de Chartres essaya de l'empêcher ; il réunit un conseil et exposa cette opinion que chacun devrait s'en retourner dans sa garnison. C'était la petite guerre mesquine, personnelle au lieu de la grande guerre pour une idée générale, l'insuccès de Jeanne d'Arc et du roi qu'une victoire pouvait peut-être enlever à la tutelle onéreuse de La Trémoille et de son complice. Les militaires eurent une belle attitude. Ils furent tous d'avis qu'ils devaient retourner à Orléans pour « ayder et conforter au bien du roi et de la ville. » — D'ailleurs Dunois qui le dimanche 1^{er} mai était venu à Blois exprima nettement sa manière de voir. Il déclara que si les chevaliers en ce moment à Blois s'en allaient, Orléans était en voie de perdition. — Le conseil n'hésita plus ; le départ du convoi se décida. Il fut convenu que l'on irait par la Beauce de manière à arriver près de la bastille appelée : Londres, — que l'on partirait le 3 mai et que l'on coucherait à mi-chemin entre Blois et Orléans ; Dunois avait profité de sa première entrevue avec Jeanne d'Arc. — Le sire de Gamaches avait été un solitaire. Dunois, La Hire, et Poton de Saintrailles, de Rais et Sainte-Sevère, etc., etc., tous furent dévoués à Jeanne d'Arc. — Dunois ne lui garda pas un instant rancune de la manière rude dont il l'avait abordé. Il avait l'âme trop haute pour avoir souci de son amour-propre personnel quand il s'agissait des intérêts du duché, du royaume et du roi. — Il le montra bien dès le samedi

soir, 30 avril. — Jeanne avait envoyé aux Anglais des héraults avec ses lettres datées de Blois et ceux-ci ne revenaient point. Les Anglais émettaient cette prétentieuse idée que quiconque croyait en la Pucelle était un hérétique, que les envoyés étaient leurs prisonniers et qu'ils les feraient pendre et brûler. Dunois à cette nouvelle leur dépêcha deux autres messagers, leur mandant qu'ils eussent à les renvoyer. Jeanne disait toujours qu'on ne leur ferait aucun mal, néanmoins les Anglais n'en laissèrent partir qu'un : « Que dit Talbot, lui demanda Jeanne ? » — « Toutes sortes d'injures, répondit le messager, et s'ils vous tenaient, ils vous feraient ardoir (brûler) ». — Mais Dunois voyant qu'il était revenu seul, le dépêcha à nouveau, avec ordre de dire que si tous les héraults ne lui étaient pas renvoyés, il donnerait des instructions pour qu'on mit à mort tous les prisonniers anglais qui se trouvaient à Orléans ainsi que les messagers de divers seigneurs anglais venus pour traiter de la rançon des autres. Et Jeanne dit au hérault qui repartait chez l'ennemi : « Or t'en retourne, et ne fais doute que tu amèneras tes compagnons. Et dis à Talbot que s'il s'arme, je m'armerai aussi, et qu'il se trouve en place devant la ville, et s'il me peut prendre, qu'il me fasse ardoir, et si je le déconfis, qu'il fasse lever les sièges et s'en aille en son pays. » Bientôt après, les héraults étaient rendus.

La journée n'avait pas été sans engagement militaire. La Hire eut le bonheur d'être le premier aux armes après la venue de Jeanne. Dès le matin de ce samedi 30 avril, il sortit avec Florent d'Illiers, avec des chevaliers, des écuyers et de nombreux bourgeois ; étendards déployés, ils attaquèrent les Anglais, du côté de Saint-Pouair, à deux traits d'arc de la ville. Ils les obligèrent à fuir et s'ils ne s'étaient tous mis en ordonnance, ils eussent couru les plus grands dangers, La Hire ne songeait à rien moins qu'à brûler leurs logettes ; les canons, couleuvrines et bombardes tirèrent merveilleusement. Cette escarmouche fournit une première fois

la preuve qu'avant l'arrivée de la Pucelle 200 anglais chassaient 500 français, — et que depuis sa venue, 200 français chassaient 400 anglais, tant l'effet moral de sa présence avait été subit et considérable sur tous ses compagnons : chefs, soldats ou adversaires.

Le lendemain 1^{er} mai était un dimanche, Jeanne se promena dans Orléans. La veille, Glasdale et les siens l'avaient injuriée aux Tournelles, — ce jour-là, sur le soir, elle parla aux Anglais près de la croix Morin. Elle leur disait de s'en aller, la vie sauve ; de nouveau ils l'injurèrent grossièrement. — Le lundi, elle monta à cheval, sortit dans les champs et prit connaissance des bastilles et du camp ennemi, pareille à un général accompli qui en un jour s'assimile une situation militaire et prépare le combat, avec cette différence que le chef durant des années étudie les choses de la guerre et met longtemps pour conquérir son grade tandis que la Pucelle n'a pas vingt ans et n'a jamais rien appris des sciences d'après lesquelles se règlent les batailles. — Elle regarde et avec son extraordinaire puissance d'assimilation, sa journée finie, elle connaît son armée, celle de l'ennemi, les camps et le point du siège. — Le peuple l'a entourée « à très grande foule, » quant à elle, après avoir regardé les fortifications des Anglais, elle retourne à son compagnon suprême : Dieu, et vient entendre les vêpres à l'église Sainte-Croix.

Le mouvement ne se produit pas seulement à Orléans. — Tandis que Saintrailles négociait diplomatiquement, les bruits concernant Jeanne d'Arc se répandaient partout et soulevaient l'enthousiasme. Bedford crut alors bon d'envoyer des renforts à ses compatriotes. Il comptait sans les populations du Gâtinais. Les renforts anglais partirent de Nemours sous le commandement de Philippe d'Egreville accompagné de Jehan de Wavrin bourguignon. Or dès que cette troupe arriva près de Yèvre et de Boiscommun, elle rencontra une opposition telle dans les populations rurales qu'elle dut rebrousser chemin. D'Egreville

fit tout saccager par ses soudards, Wavrin regagna Paris avec 120 hommes. Les paysans du Gâtinais ne devaient pas s'en tenir là. Le 27 avril, rapporte le *Journal du Siège*, c'est de Beaune-la-Rolande, et plus tard, de Gien, de Montargis, de tout le pays que des vivres et des secours en hommes arrivent à Orléans pour prêter secours à Jeanne d'Arc. Il y avait « beaucoup de gens de pied garnis de traicts et de guisarmes. » — A peine étaient-ils entrés, le 3 mai, dans la ville assiégée qu'on apprit l'approche du convoi de Blois, qu'amenaient de Rais et de Sainte-Sevère, le baron de Coulonces, La Hire et son élève du Bueil. — Le bâtard d'Orléans, craignant que les Anglais ne vinssent assaillir le convoi, était rentré le premier en ville et avait tout disposé pour que dès le lendemain matin on se portât au-devant des Blésois, ce qui fut exécuté en effet. Il partit dès l'aube avec la Pucelle tout armée, en grande compagnie de gens d'armes et de traits, étendards déployés. Cette troupe alla jusqu'à la forêt. Là, le convoi s'organisa comme le premier, les prêtres en tête, chantant toujours l'hymne qu'Etienne Langton archevêque de Cantorbéry avait composé au XIII^e siècle : le *Veni Creator*, frère Pasquerel portant la bannière, et c'est ainsi qu'il passa, sans coup férir, sous les yeux des Anglais stupéfaits.¹

Jean d'Aulon était auprès de Jeanne d'Arc et même il prit avec elle ce jour-là le repas de midi. Quand ils l'eurent achevé, Dunois rendit visite à la Pucelle et l'entretint de l'arrivée de sir John Falstalf qui amenait aux Anglais des secours en hommes et en vivres. Alors Jeanne lui dit : « Bâtard, bâtard, au nom de Dieu, je te commande qu'aussitôt que tu sauras la venue de ce Falstalf, tu me le fasses savoir, car, s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te ferai ôter la tête. » Dunois s'en alla en lui promettant de la prévenir.² Elle était fatiguée et se mit sur

1. Procès. Déposition de frère Pasquerel, III, 105 sqq.

2. Procès. Dép. de J. d'Aulon, III, p. 212. — Cf. dép. de Louis de Contes. III, p. 65.

son lit avec son hôtesse pour se reposer, Jean d'Aulon se jeta aussi sur sa couchette. Tout-à-coup, quand il commençait à prendre du repos, elle se réveilla en sursaut et criant : « Ah ! garçon, vous ne diriez pas que le sang de France fût répandu. — En nom Dé, mon conseil m'a dit que je voie du côté des Anglais, mais je ne sais si je dois aller à leurs bastilles ou contre Falstalf ! » Il l'arma, aidée par la dame Boucher, et quand elle fut prête, elle courut à la rue. Un page passait monté sur un cheval ; le faire descendre, monter dessus, filer tout droit jusqu'à la porte de Bourgogne où l'on faisait le plus de bruit, tout fut l'affaire d'un instant. — Que s'était-il donc passé ? — Avec des chevaliers tels que La Hire et ceux de son école, il faut s'attendre à tout. — A peine leur repas pris, ils s'étaient rendus à l'hôtel de ville, requérant des habillements de guerre, des couleuvrines, des arbalètes, des échelles, etc.; et, Dunois avec eux, ils étaient partis pour assaillir la bastille de Saint-Loup. Ils sont 1500, mais les Anglais se trouvent en force, commandés par le brave capitaine de Montereau : Thomas Guerrard; l'engagement devient vif, la bastille est solide et vaillamment défendue, néanmoins les Français triomphent ; les Anglais se réfugient dans le clocher de l'église voisine de la bastille où Talbot envoie de nombreux secours. — Alors en ville, le beffroi sonne, tous les hommes d'armes, Sainte-Sevère, Graville, Coulonces sortent dans les champs en belle ordonnance attendant leurs ennemis. Mais à cette vue, ceux-ci, prévoyant qu'ils seront cernés, abandonnent leur dessein de porter secours à Saint-Loup et rentrent dans leurs bastilles. — A Saint-Loup, ils succombaien. Ils avaient imaginé de s'affubler des vêtements ecclésiastiques qu'ils avaient trouvés dans ce qui restait debout de la sacristie et autres bâtiments religieux ; quelques-uns voulaient tuer ces « prêtres » comme il les appelaient, mais Jeanne étant advenue, se contenta de les prendre comme prisonniers. — Il y avait assez d'hommes tués et blessés. Les Anglais perdaient plus

de 120 morts. La bastille fut pillée puis incendiée. — Après cette bonne journée, on rentre dans Orléans ; toutes les cloches sonnent et dans toutes les églises, on prie et l'on chante des hymnes en actions de grâces.

Le jeudi 5 mai était la fête de l'Ascension. Il y eut un grand conseil de guerre tenu en l'hôtel de Jacques Boucher. Tous les compagnons actifs de Jeanne d'Arc sont réunis autour d'elle : Dunois, les maréchaux de Sainte-Sevère et de Rais, Gaucourt, Graville, Villars, Coarase, Denis de Chailly, Thibaut de Termes, Jamet du Tillay, Coulonces, La Hire, Poton de Saintrailles, le capitaine écossais Canede, d'autres encore et des bourgeois d'Orléans. La Pucelle, d'après Cousinot, voudrait que l'on profitât du succès de la veille et que, malgré la fête, sans retard, on attaquât la bastille Saint-Laurent, là où les Anglais ont le plus de puissance ; elle se déclare sûre de la victoire. — Son avis ne prévalut pas. Il fut décidé, à son mécontentement, que les hostilités cesseraient ce jour-là et que le lendemain on attaquerait les bastilles et boulevards du côté de la Sologne. — Elle céda et donna rendez-vous à frère Pasquerel pour le vendredi, de bonne heure ; — Dunois, d'autre part, et tous les capitaines donnèrent des instructions afin que dès l'aube tout fût prêt pour un assaut.

Le lendemain matin 6 mai, frère Pasquerel célèbre la messe devant la Pucelle qui s'était confessée et qui communie. Elle est armée. Déjà dans Orléans les hommes d'armes circulent de toutes parts. Dunois, Sainte-Sevère et Rais, Graville et Florent d'Illiers, La Hire et Poton, de nombreux chevaliers et écuyers, 4 000 combattants sont rassemblés. Leur but est d'attaquer la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, mais comme les Anglais en ont élevé une au pied du pont de la ville, il est impossible d'y accéder par terre. Ordre est donc donné de se réunir d'abord en l'île qui est sur la ligne directe. De là on passera le canal que forme la Loire sur un pont de bateaux. Bientôt c'est fait, et l'on

est dans les champs. On trouve alors la bastille de Saint-Jean-le-Blanc abandonnée. Glasdale en a retiré ses soldats et les a massés dans celle des Augustins, dans celle des Tournelles et sur le boulevard. — Les Français pensent qu'ils ne sont pas en force suffisante pour entreprendre l'attaque de ces forteresses et se retirent. Toutefois l'ordonnance de la retraite est habile. Les plus notables et les plus vaillants des capitaines restent à l'arrière-garde : la Pucelle et Dunois, les maréchaux de France, Gaucourt, Villars, La Hire, etc. — Les Anglais les voyant s'en aller, sortent, déplient les étendards et s'avancent pour frapper. Leur manœuvre est découverte. Les Anglais crient déjà victoire. Sans perdre de temps, la Pucelle et La Hire se retournent, refranchissent le canal, et à cheval, la lance couchée au poing s'élançent sur les ennemis qu'ils sont les premiers à atteindre. Toute la troupe les a suivis, avec une telle ardeur que la plupart des fantassins ont repassé le bras du fleuve sans s'en préoccuper, tout armés, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles. Les Anglais prennent peur ; les Français les pressent de près et les harcèlent « avec force et hardiesse ». La Pucelle est devant la bastille des Augustins, son étendard flotte sur les fossés du boulevard, Rais accourt, les soldats français arrivent de plus en plus nombreux, emportés par une ardeur extraordinaire, montent à l'assaut et s'emparent du fort redoutable. — Tous les Anglais qui s'y trouvaient périrent ; il y avait un grand butin, mais Jeanne pour éviter le pillage fit mettre le feu ; ses compagnons d'armes et leurs troupes couchèrent sur leurs positions. — Elle avait eu un pied blessé par une chausse-trape, on la ramena à Orléans. — En ville, il fut crié que l'on portât des vivres aux troupes et que l'on s'occupât des pages et des chevaux des gens d'armes qui étaient hors.

On pouvait bien s'occuper de ce qui se rattachait à eux, car vraiment ils s'étaient fièrement conduits. Les plus jeunes mêmes étaient envahis par la jalouse du courage. Jean d'Aulon en a

raconté un curieux fait personnel. Ce page de la Pucelle gardait « un pas » avec d'autres qui en avaient la consigne. Parmi eux se trouvait un Espagnol, Alphonse de Partada, « bien vaillant homme d'armes ». Vint à passer quelqu'un de leur compagnie, beau, grand et bien armé qui refusa de s'arrêter. — « Tu pourrais le faire, lui dit Alphonse, il y en a ici qui te valent et qui restent. » L'autre répliqua par des paroles arrogantes, mais ils terminèrent leur querelle en braves. Pour savoir quelle était leur vaillance, ils résolurent de courir vers la bastille en se donnant la main, à celui qui en approcherait le plus. Ils partirent et ne se lâchèrent pas; tous deux, la main dans la main, allèrent jusques au pied du palis! Jean d'Aulon y courut aussi et là, ayant remarqué un Anglais qui à lui seul empêchait l'escalade, il le signala à maître Jean-le-Canonniер qui le visa et le tua¹.

Dans la bourgeoisie et dans le peuple on racontait les beaux faits d'armes de cette journée, Jeanne d'Arc cherchait un peu de repos, mais sa nuit fut agitée. Elle craignait sans cesse que les Anglais ne vinssent attaquer les troupes laissées devant les Tournelles. Aussi, au soleil levant tint-elle un conseil de guerre. Circonstance bizarre : les capitaines sont opposés à toute action militaire, les bourgeois requièrent Jeanne « d'accomplir la charge qu'elle a de par Dieu et aussi du Roi. » Emue par leur langage elle monte à cheval en criant : « En nom Dé, je le feray, et qui me aimera si me suyve! » — Elle partit « à tout son effort » et passa la Loire. — Quelqu'un venait de présenter une alose à Jacques Boucher son hôte et celui-ci lui dit : « Jeanne, mangeons cette alose avant que vous partiez. — En nom Dieu, dit-elle, on n'en mangera pas jusques au souper, quand nous repasserons par dessus le pont, et ramènerons un godon (allusion au mot anglais *God damn!*), qui en mangera sa part! » — La

1. Quicherat. *Procès*, IV, p. 459, *Journal du siège*; — id. V, p. 292. Documents sur la fête du 8 mai; — III, p. 214, Mémoire de J. d'Aulon. — Cousinot, *Chronique*, p. 291.

prophétie était à réaliser, ce qui est toujours grave. Elle n'y manqua pas.

Il y avait de l'effervescence dans Orléans. Quand on connut les décisions du conseil et l'attitude de la Pucelle, la municipalité et la bourgeoisie rivalisèrent pour procurer tout ce dont il était besoin : vivres, armes, munitions, gens d'armes et de trait. Il y avait au pont trois arches rompues, chacun s'ingénia pour les remplacer, c'était difficile puisqu'on était sous le boulevard anglais et près des Tournelles, « mais en tout ce, Dieu ouvroit ! » — L'action populaire est irrésistible ; Dunois, Rais, Gaucourt, Graville, Guitry, Coarase, Villars, Denis de Chailly, Louis de Culant, Florent d'Illiers, Le Bourg de Masquaren, Thibaut de Tarmes, La Hire, Poton et bien d'autres considérèrent vite qu'ils ne pouvaient, ni ne devaient laisser la Pucelle agir seule avec les habitants d'Orléans et se décidèrent à passer le fleuve pour assaillir les Tournelles. — La journée fut rude. Les Anglais étaient en force, dans une bastille bien construite, commandés par W. Glasdale et avec une nombreuse et redoutable artillerie, « la meilleure du royaume ». Dès le matin, (Cousinot, ch. 48, p. 293), Jeanne d'Arc fut blessée d'un trait à l'épaule ; elle se déferra elle-même, fit mettre du coton, de l'huile d'olives et autres choses pour étancher le sang et calmer la douleur, et malgré cela, ne laissa à personne le soin de l'assaut. — Dunois et les autres capitaines lui témoignaient une vive sympathie et voulaient cesser le combat, elle ordonna qu'il fût continué. On dressa les échelles et on tenta l'escalade de front. A maintes reprises, les Anglais les repoussèrent, toujours les Français recommençaient. Canons, traits, haches, lances, guisarmes, maillets de plomb, les mains mêmes, tout fut mis en œuvre par les assiégés dans la bastille, aussi blessaient-ils et tuaient-ils ! Rien n'arrêtait les Français. — Les Orléanais chargèrent un grand chaland, qu'ils remplirent de fagots, d'os de cheval, de savates, de soufre, etc. ; ils le menèrent entre les

Tournelles et le boulevard, l'amarrèrent après la charpente et y mirent le feu, cherchant à causer du dommage à leurs ennemis, en réalité assurant la victoire, ce que montra bien l'évènement.

Il semblait que tout fût inutile. Il se faisait tard, chacun était las; après en avoir délibéré avec quelques capitaines, Dunois fit sonner la retraite. — Les Anglais ne tiraient plus, la poudre leur manquait; ils ne combattaient plus qu'avec des lances, des guisarmes et des bâtons. La Pucelle devina qu'ils étaient à bout. — Quand elle apprit que l'artillerie retournait en ville : « En nom Dé, s'écria-t-elle, ils y entreront brief dedans, qu'ils n'en fassent doute ! » L'assaut continue, elle demande son cheval, monte dessus et va prier à l'écart, disant à un gentilhomme : « Donnez-vous garde quand mon étendard touchera le boulevard. — Celui qui le portait était fatigué, il le remit à un homme d'armes nommé Le Basque, qui était au service de Villars; Jean d'Aulon en le voyant, sachant quelle confiance les soldats avaient en ce drapeau, eut l'idée que grâce à lui, on pourrait enlever le boulevard. — « Si j'entre jusqu'au pied, crie-t-il au Basque, me suivras-tu ? — Oui, dit l'autre. — Alors, en se couvrant de sa targe, il partit, mais le Basque ne le suivait pas. Sur les entrefaites, Jeanne revient, criant : Ah ! mon étendard, mon étendard ! Et elle l'agitait. — Cependant Jean d'Aulon criait au Basque : « Ah ! Basque, est-ce ce que tu m'as promis ? » — Celui-ci, touché du reproche, enlève l'étendard et en un clin d'œil est au pied du boulevard. — Les *Documents* disent qu'à ce moment quelques chevaliers virent une colombe blanche voler par dessus l'oriflamme de la Pucelle qui criait : « Dedans, enfants, au nom de Dieu, ils sont nôtres ! » Et en effet la retraite s'arrête, la bataille reprend, les échelles se dressent; l'assaut recommence. Les Orléanais ont pu établir un pont de planches, Nicole de Giresme, chevalier de Rhodes, passe avec des troupes fraîches; on se précipite de tous côtés contre les Tournelles, on dirait une « grouée d'oisillons qui se parque sur un buis-

son ! », la mêlée devient générale, l'ennemi recule et enfin Jeanne d'Arc plante sa bannière sur le rempart en criant : « Glacidas ! Glacidas, au nom du ciel, rends-toi ! » A cette heure, Glacidas ne se rend pas, il fuit et les siens en désordre avec lui. Ils croient qu'ils pourront gagner la tour du boulevard ; mais ils sont trop nombreux sur le pont-levis que le feu du bateau a atteint, qui craque et se brise ; Glacidas disparaît dans la Loire avec une partie de ses soldats. — Talbot, Suffolk n'osent bouger ; — les lords Poining et Moleys sont morts. Plus de 500 chevaliers et écuyers, parmi les preux choisis d'Angleterre, ont péri : deux cents sont prisonniers. Chacun a fait son devoir. Du fleuve, montent encore les cris étouffés des Anglais que le flot emporte, du boulevard partent vers Orléans les acclamations de la victoire ; ainsi qu'elle l'a prédit, la Pucelle rentre en ville par le pont, ses compagnons d'armes se sont vaillamment montrés dignes d'elle ; les cloches sonnent à toute volée, les églises s'emplissent et en grande solennité, partout on rend grâces à Dieu !

Le lendemain 8 mai était un dimanche, — Les troupes françaises étaient en partie restées aux champs avec leurs capitaines pour surveiller les opérations possibles de l'ennemi ; les Anglais s'étaient trouvés en grande détresse et avaient passé la nuit en conseil. Ils avaient résolu de lever le siège et de quitter Orléans. En conséquence dès l'aube, ils avaient réuni tout ce qu'ils pouvaient emporter, abandonnant prisonniers, malades, artillerie, vivres et biens et s'étaient formés en belle ordonnance dans les champs. — A cette nouvelle, la Pucelle et ses compagnons d'armes sortirent d'Orléans, et, eux aussi, s'ordonnèrent pour la bataille. Une heure durant, ils restèrent ainsi en face les uns des autres. Les gens d'armes français voulaient commencer l'attaque ; Jeanne considérant que c'était un dimanche les en empêcha, leur disant que si les Anglais le faisaient, on se défendrait. — Cependant elle fit dresser un autel portatif et dire deux messes. — Quand elles

furent finies, elle demanda : « Ont-ils le visage devers nous ou le dos ? » — « Ils s'en vont le dos tourné ! » — « Laissez-les aller, répliqua-t-elle, il ne plait pas à Messire qu'on les combatte aujourd'hui ! » Et de fait, Talbot avait donné l'ordre de la mise en marche ; ses troupes, étendards déployés, prenaient la direction de Meung et de Jargeau. — La Hire et de Loré avec 120 lanciers les suivirent à cheval durant plus de trois lieues pour les observer, puis revinrent à Orléans,

A cause de sa blessure, Jeanne d'Arc n'avait pas son armure, elle n'avait qu'un « jesseran » ; elle rentra donc très simplement vêtue. Mais quel retour ! Le peuple et le clergé exultent autour d'elle, des seigneurs qui lui font cortège et des hommes d'armes. Comment encore mettre ici en relief ce compagnon fidèle de Jeanne, que nous trouvons toujours devant nous : le peuple ? A son arrivée, il l'a accueillie non pas seulement avec la confiance de Dunois et de La Hire, mais avec cet enthousiasme qui lui est propre, ayant confiance et prodiguant son appui ; aujourd'hui il ne garde plus de bornes dans ses louanges. C'est que Jeanne l'a compris. Elle a vu, au cours de cette semaine extraordinaire qu'elle pouvait agir, grâce à cette force populaire qui depuis sept mois était contenue, qui éclate, veut s'épandre, se sacrifier et triompher dans une lutte suprême. Ne pas décevoir le peuple a été l'une de ses préoccupations ; Dunois, La Hire et Saintrailles ont partagé ses sentiments ; près d'elle et avec elle, pour lui, ils sont devenus des héros. Entre tous il s'est établi un courant de superbes sympathies que rien n'a arrêté, dont le temps augmente l'intensité en le rendant singulièrement fécond.

Il semble en effet que l'admiration et les acclamations de 1429 se continuent à Orléans et se répandent de tous côtés. Elles ont été comme la source d'un flot superbe auquel peu à peu la France et l'étranger apportent successivement un tribut qui augmente sa majesté. On le sent bien lorsqu'on visite à Orléans le musée de Jeanne d'Arc que M. l'abbé Desnoyers a

préparé et classé et qui fut inauguré le 6 mai 1894. Il y a là des statues de Jeanne par Gois, Foyatier, Passage, Trouillard, etc., il y a des tapisseries tissées sous Louis XIII, d'après les cartons de Claude Vignon, des statuettes, des médailles, des pièces de céramique, etc., des armes, des armures de 1429, des bannières, l'étendard et la bannière « qui furent à monseigneur de Reys pour faire la manière de l'assaut comment les Tourelles furent prises sur les Anglais, le viii^e jour de may. » — Quand on parcourt ces salles toutes pleines de la Pucelle et de ses compagnons, peu à peu l'attention augmente, la pensée se monte, ces vitrines rappellent les plus hautes vertus : la candeur et la simplicité, la vaillance et l'héroïsme ; elles parlent d'une jeune fille de 19 ans et d'hommes de guerre qui, avec elle, ont sauvé l'Orléanais et la France, et à leur vue le spectateur s'émeut.¹

Mais ce musée est récent ; malgré tout, il a quelque chose de froid comme la mort qui a frappé ceux dont il étale les souvenirs ; aussi de tous temps les Orléanais ont-ils voulu quelque chose de plus vivant et de plus éloquent encore. Le 8 mai 1429 et le lendemain, les gens d'église, les bourgeois, tous les habitants, tous les seigneurs, capitaines et soldats qu'on laissait pénétrer comme ils voulaient, firent de très belles processions. L'union entre tous était complète. Les habitants de toutes conditions se partageaient les hommes de guerre et les nourrissaient chez eux comme s'ils avaient été leurs enfants. Dunois eut la pensée de conserver cette célébration de la délivrance d'Orléans et s'entendit à ce sujet avec l'évêque et le clergé. Il fut décidé que le 8 mai, on ferait tous les ans une procession, chacun portant sa lumière, que les douze procureurs de la ville y assisteraient avec un cierge aux armes de la cité et que l'on irait jusqu'aux Augustins où avait été la bastille. En 1452, le cardinal Guillaume d'Estouteville, nonce du pape en France, accorda des

1. *Bullet. de la Soc. arch. de l'Orléanais*, t. X, n° 154 (1894).

indulgences aux catholiques qui célébreraient la fête dans des conditions pieuses qu'il précise ; — l'année suivante, l'évêque d'Orléans Thibaud d'Aussigni en ajouta d'autres. — En 1474, en 1482, nouvelles indulgences concédées par François de Brillac, évêque d'Orléans, et par le cardinal Jean Rolin, évêque d'Autun. Les Orléanais ne ménagent pas les dépenses. Les ciriers, les peintres d'écussons et de bannières, les porteurs de châsses y trouvent leur profit. Maitre Robert Baignart, en 1435, y trouve aussi le sien. C'est lui qui compose et prononce le sermon du 8 mai, il touche 16 sous parisis. — Guillaume le charron et Michelet Filleul ont dressé des échafaudages pour qu'on voie la procession, ils ont même joué un mystère au boulevard du pont, cela leur a coûté 3 réaulx d'or; la ville contribue à cette dépense pour 72 sous parisis. — Peu à peu les frais s'augmentent. On nettoie la place des Augustins, on y met du sable, — on fait des haches d'armes neuves, on peint une bannière spéciale de la ville ; — les procureurs donnent un diner auquel on invite le prédicateur (en 1483, Robert Salmon docteur en théologie et provincial des Carmes,) — on fabrique des chapeaux pour les enfants de chœur, on paie les chantres, et pour 4 écus d'or on commande un motet à Eloi d'Amerval qui le note sur des vers dans lesquels on célèbre la grande semaine, sans oublier les compagnons de la Pucelle :

« Or, prions donc pour le bon capitaine
 Sage et prudent, monseigneur de Dunois ;
 Que Dieu le mecte en la gloire haultaine,
 Poton, Lahyre et tous les bons François ;
 Et rendons tous grâces au Roy des rois
 Quy à tel jour nous mist hors de grand peine,
 Et adorons sa précieuse croix
 Le vray salut de créature humaine. »¹

1. Quicherat. *Procès. Journal du Siège*, IV, p. 166. — *Documents*, V, p. 296 ; — idem, p. 299, sqq.

Le frère de Jeanne d'Arc, le chevalier Pierre du Lys non-seulement recevait des gratifications du duc d'Orléans,¹ mais encore avait *le pas* sur tous à la procession du 8 mai. Son fils Jean, seigneur de l'Ile-aux-Boeufs, venait tous les ans de sa terre de Villers et assistait à la cérémonie. On portait devant lui un grand cierge allumé sur lequel était peinte la Pucelle. — Puis chaque siècle fournit son appoint caractéristique. Sous la Révolution, la fête eut encore lieu; la garde nationale remplaçait les congrégations religieuses; — la procession cessa en 1793. En l'an XI, il fut question d'élever un monument à Jeanne d'Arc et M^{gr} Bernier évêque d'Orléans présenta au premier Consul une requête afin de rétablir les cérémonies du 8 mai. Portalis lui répondit que Bonaparte « trouvait dans sa proposition un témoignage de son empressement à faire concourir la religion à tout ce qui peut être honorable pour la nation française » — et sur sa demande du 3 ventôse (22 février 1803), Chaptal alors ministre des cultes lui accorda toute autorisation — Tous les fonctionnaires de la ville assistèrent au service à la cathédrale et à la procession.²

De tous temps, la fête du 8 mai a été l'occasion d'un discours sur les évènements qu'elle rappelle et en l'honneur de Jeanne. Les Orléanais ont toujours voulu que les orateurs les plus renommés vinssent leur parler, non point dans un lieu profane mais dans leur église métropolitaine même, non-seulement du chef de guerre mais de la Pucelle, de la sainte, de la fille de France inspirée de Dieu. Au xvii^e s. ils ont entendu le P. Senault de l'Oratoire (1672); — au xviii^e, Claude de Marolles (1759 et 1760); — au xix^e, Frayssinous (1819), — Deguerry (1828), — Dupanloup (1855-1869), — Deguerry (1856), — De Place (1858), — Freppel (1860-1867), — Perreyve (1862), — Mermillod (1864),

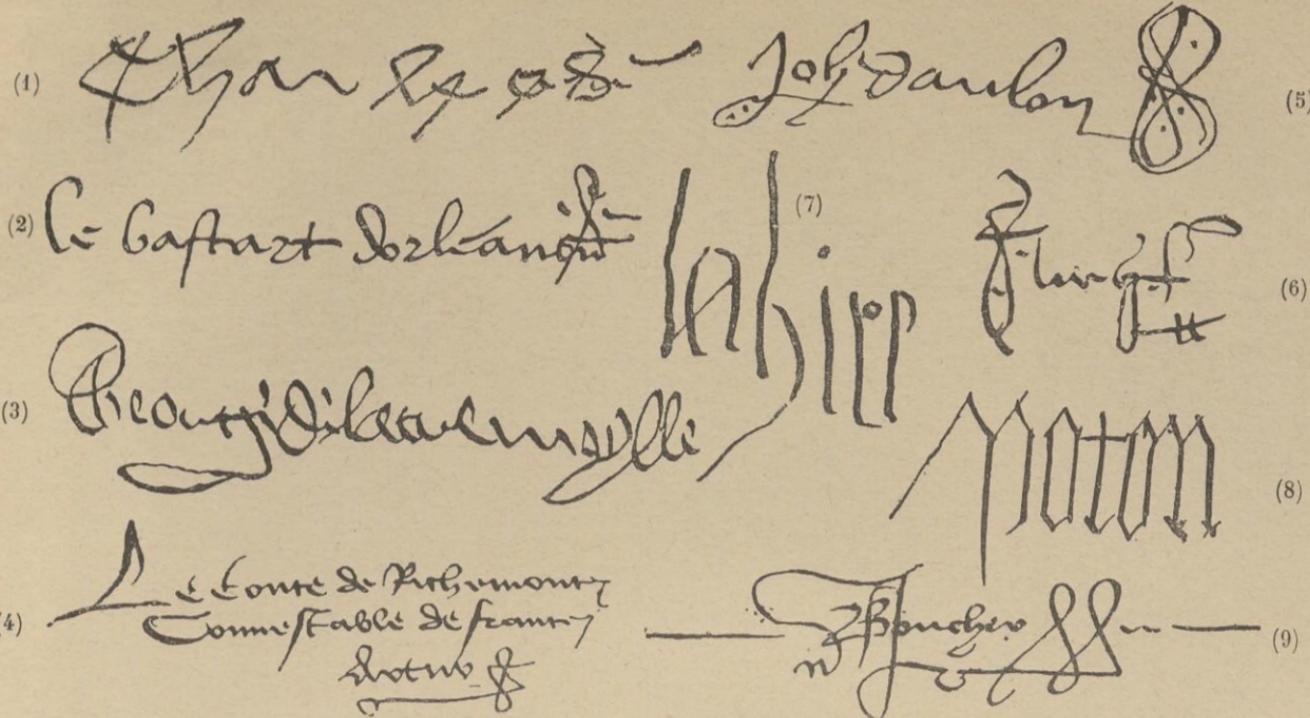
1. Quicherat, *Procès*, V, p. 280.

2. Id., V, p. 316, sqq.

— Bougaud (1865), — Lagrange (1866), — le R. P. Perraud (1872-1887), — d'Hulst (1876), — R. P. Monsabré, dominicain (1877), — Turinaz (1879), — Besson, évêque de Nîmes (1880), — Langénieux (1885), — Le Nordez (1892), — Touchet et Renou (1897). Tous ont compris, eux et bien d'autres que nous ne pouvons nommer, la grandeur de leur tâche et l'éloquence religieuse et patriotique a compté, grâce à leur talent, au sujet qui les transportait, de belles et émouvantes pages.

Jamais la fête n'eut plus d'éclat que de nos jours, alors que dans la belle cathédrale de magnifiques vitraux d'une magistrale conception célèbrent sous le jeu du soleil les hauts faits de la Pucelle. Lorsque perdu dans la foule on assiste aux cérémonies solennelles du 8 mai à Orléans, on en garde au fond de l'âme une émotion que rien ne détruit. Tout est grand et touchant, mais la journée ne semble que la préparation au spectacle du soir qui vraiment revêt d'inoubliables caractères. Il est 8 heures et demie lorsque le moment le plus impressionnant approche. Sur l'horizon le crépuscule finit, dans l'église les chants s'arrêtent, l'évêque descend la nef avec son clergé, les hautes portes s'ouvrent. Derrière lui, dans les profondeurs du sanctuaire, sous les feux de mille bougies, Jésus-Christ resplendit sur sa croix comme jadis sur l'étendard de la Pucelle, aux rayons du soleil de Blois, ou sur les Tournelles que dévorait l'incendie ; — autour de lui la municipalité, les chefs les plus hauts de l'armée et des administrations de l'État ; — devant lui, comme toujours près de Jeanne d'Arc, sur la place qu'elle remplit et d'où elle déborde : la foule ! peuple et soldats, nobles, bourgeois et officiers, avec son enthousiasme d'aujourd'hui, qui était celui d'hier, qui sera celui de demain. Le Pontife sacré, mitre en tête, en chape d'or, tenant son bâton pastoral, élève la main, bénit le peuple et la ville ; les chants pieux reprennent, les musiques militaires attaquent la *Marseillaise* l'admirable hymne de France, qui est si vrai en cette circonstance, les feux de Bengale s'allument, les

tours de la cathédrale s'illuminent comme dans une féerie, le canon tonne, et à travers l'espace, dans des vibrations puissantes de clarté et de sonorité, l'air emporte aux populations de l'Orléanais, en Sologne et en Beauce, comme un immortel mot d'ordre : « Compagnon de Jeanne d'Arc, Peuple de France, souviens-toi ! »



Signatures des compagnons de Jeanne d'Arc :

- | | | | |
|---|---|--|--|
| (1) Charles VII
(2) Le bâtarde d'Orléans
(3) Georges de Trémouille
(4) Artur de Bretagne, comte de Richemont | (acte du 30 octobre 1454).
(id. du 18 février 1429).
(id. du 4 novembre 1430).
(id. du 6 septembre 142). | (5) Jean d'Aulon
(6) Jean de Valois, duc d'Alençon
(7) La Hire
(8) Poton de Saintrailles
(9) Jacques Boucher | (acte du 3 mars 1438).
(id. du 6 nov. 1471).
(id. du 27 janv. 1429).
(id. du 6 août 1438).
(id. 30 mai 1424). ¹ |
|---|---|--|--|

1. Wallon. Jeanne d'Arc.

CHAPITRE XIV

La chevauchée de la Loire.

TOUS

Les passions de Jeanne d'Arc. — Lettres de Charles VII aux bonnes villes. — Entrevue avec la Pucelle. — Dissentiments. — Le Roi prend un parti. — La duchesse d'Alençon. — Guy et André de Laval. — Leur lettre sur la situation (8 juin 1429). — Entreprise sur Jargeau, ses causes ; — Souvenirs du duc Charles d'Orléans. — Transport de matériel. — Le siège de Jargeau. — La bastille et le pont. — Suffolk se rend. — L'œuvre du duc d'Alençon. — Le pont de Meung. — Beaugency : perspective; reddition de Beaugency. — Le concours de Richemond. — Une belle chevauchée de La Hire et de Poton, — Patay. — Jean Daneau dit Goujon. — (1429-1870). — Orléans après Patay en 1429. — Une robe et une huque. — Richemond et La Trémouille. — Tristesse de Jeanne d'Arc. — Lenteurs calculées. — La femme d'action. — Départ de Gien (24 juin 1429).

« Dieu seul fait les conquérants. » Quand l'heure de cette œuvre sonne, « il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible¹ ». Alors les capitaines ennemis se perdent eux-mêmes dans des combinaisons d'erreurs, marchant éperdus, aveuglés, chance-lants et préparant les coups dont les contre-coups portent jusqu'à la ruine des empires; c'est ce que l'on découvre mieux

1. Bossuet. Or. fun. du prince de Condé — et Disc. sur l'hist. univ. — *in fine.*

que nulle part dans cette étonnante chevauchée de la Loire qu'avec le duc d'Alençon conduisit la Pucelle victorieuse, entraînant après elle contre l'Anglais dominateur de la France jusqu'alors, tous les chefs de l'armée, le connétable de Richemond et le Roi. L'audacieuse jeune fille laisse déborder de toutes parts sa foi et son dévouement, sources vives du patriotisme. Sa foi, elle est en son Dieu qui l'inspire ; son dévouement, il est pour son Roi et son royaume ; — servir l'un, assurer le salut de l'autre, là est toute la préoccupation de son âme. Elle a 20 ans, elle est belle, elle pourrait écouter les chansons qui à cet âge, par ordre divin aussi, murmurent doucement au cœur de toute femme, elle pourrait aimer ! Mais elle n'est point créée pour les amours humaines ; — comme une mer immense, elle n'est agitée que par des souffles puissants, ceux de la patrie, de la royauté et de la divinité. Leur grandeur est toute sa passion ; pour elles, la Pucelle reprend son armure et remonte à cheval. Orléans délivrée n'est que sa preuve, sa mission commence ; ses compagnons se resserrent autour d'elle.

Comme pour représenter tous ceux qu'elle a entourés d'affection à Domrémi, ses frères Pierre et Jean d'Arc sont venus la rejoindre ; un de ses cousins est dans son clergé ; — pour rappeler le voyage de Vaucouleurs à Chinon, Jean de Metz, Bertrand de Poulangy sont à ses côtés à Orléans ; Ambleville et Guienne sont ses hérauts et Jean Colet le messager du bonheur à qui pour cela les élus de Tours feront remettre 10 livres tournois¹. C'est lui qui, dans la nuit du 7 au 8 mai, arrive « environ une heure après mye nuit » auprès de Charles VII pour lui faire part de la prise des Tournelles. — Le lendemain, le sire de Gaucourt, gouverneur d'Orléans, écrit à son roi pour lui confirmer et lui certifier le départ des Anglais. Deux gentilshommes lui apportent ces importantes nouvelles. Il est intéressant de saisir en

1. Procès, V, p. 260.

ce moment et dans les jours qui suivront le caractère de ce royal compagnon.

Tout d'abord Charles VII éprouva une joie vive. Tandis que les évènements du siège jettent le trouble parmi les Anglais, lorsque le régent Bedford ne se croit plus en sûreté à Paris et se retire au château-fort de Vincennes, demandant au roi Henri des renforts urgents, il est évident que la cour de France ne peut présenter qu'un aspect différent. L'état d'âme de son roi apparaît dans des lettres curieuses qu'il écrivit à ce moment. Il n'avait pas achevé ces lettres qu'il adressait aux habitants de la ville de Narbonne, sans doute comme à ceux de toutes ses bonnes villes, quand il connut les résultats que nous savons ; il y ajouta deux post-scriptum pour leur faire part de tout ce qu'il savait, communiquant ainsi sa joie à tous. Le succès ne lui fait pas oublier la dette de reconnaissance et il écrit encore : « Pour ce, devez louer et regracier nostre dit Créateur que de sa divine clémence ne nous a voulu mettre en oubly ; et ne pourriez assez honorer les vertueux faits et choses merveilleuses que ledit hérault, qui a été présent, nous a tout rapporté, et autres aussi de la Pucelle, laquelle a toujours été en personne à l'exécution de toutes ces choses ¹. »

La Vierge du patriotisme ne s'est reposée qu'un jour à Orléans ; le 10 elle part avec Rais, Coulonces, des écuyers, des chevaliers et gens de guerre ; elle couche deux nuits à Blois et se rend à Tours où le Roi vient lui-même. Arrivée la première, le 13, elle va à sa rencontre à cheval, sa bannière à la main. Quand elle fut près de lui, elle inclina la tête autant que possible, le Roi la lui fit aussitôt relever ; — « et l'on pensait qu'il l'aurait bien embrassée de la joie qu'il avait. » — C'était le mercredi avant la Pentecôte ². — Si nous n'avions ce passage

1. Lettre du 10 mai 1429 publiée d'après Quicherat. *Procès*, V, p. 100 sqq.

2. Quicherat, IV, p. 497, — et Montreuil, p. 298.

d'un chroniqueur allemand Eberhard de Windecken pour nous renseigner sur cette première entrevue après la victoire inespérée, nous ne saurions aucun détail sur l'attitude du monarque. Il y a donc lieu de penser que les manifestations de sa joie furent peu bruyantes, ce qui ne la supprime pas. — Cette manière d'être s'explique dans une mesure par l'état pécuniaire du royaume et la tutelle pénible en laquelle Charles VII était tenu par la Trémoille.

Que la situation pécuniaire fût mauvaise, c'est un fait indéniable, le grave Cousinot reconnaît formellement (ch. 50, Chr.) que la Pucelle ne pouvait à cette heure entretenir l'armée faute de vivres et de paiement. Il fallait donc attendre que l'argent reparût dans les caisses royales. Or attendre, c'était faire le jeu de la Trémoille, favoriser son influence dissolvante, remplacer l'action rapide et sûre par la délibération cauteleuse et funeste ; Charles VII faillit s'y perdre ; la décision de Jeanne le sauva. — De Tours, la Cour s'était rendue à Loches où Dunois accompagna la Pucelle. Déjà elle avait prié le roi d'aller à Reims ; mais parmi les conseillers, princes et capitaines, les uns exprimaient l'idée d'agir en Normandie, les autres demandaient qu'on s'emparât d'abord des places principales sur la Loire ; bref, on se perdait en délibérations prolixes. — Cependant l'opinion de Jeanne jetait un grand trouble dans l'esprit du monarque. Il savait son bon sens, sa prudence, sa diligence en fait d'armes ; il savait sa belle et honnête façon de vivre et se préoccupait de la ligne de conduite qu'il était sage d'adopter. Déjà quelques-uns des courtisans abandonnaient l'idée de porter la guerre en Normandie, Jeanne jugea le moment venu de donner un coup décisif. Dans la vaste pièce où l'on discutait, il y avait une petite chambre qu'on appelait le retrait du roi ; un jour, il s'y tenait avec Christophe de Harcourt évêque de Chartres, — Gérard Machet son confesseur, et Robert le Maçon, seigneur de Trèves ; — elle frappa à la porte et se jetant aux genoux du monarque l'embrassant par

les jambes, elle le supplia : « Gentil Dauphin, venez prendre votre noble sacre à Reims, je suis fort aiguillonnée que vous y alliez et ne faites doute que vous y recevrez votre digne sacre ; » — il résistait, elle insista : « Venez donc, noble Dauphin, venez à Reims le plus vite possible prendre la couronne dont vous êtes digne. » — La supplication ne suffisait pas ; l'évêque de Chartres doutait encore et la conversation prit la forme d'un nouvel interrogatoire :

C. de Harcourt : — Est-ce votre conseil qui vous a dit ces choses ?

Jeanne : — Oui certes, et j'en suis bien aiguillonnée à cet égard.

C. de Harcourt : — Ne voudriez-vous pas dire ici, en présence du roi, le mode de votre conseil, quand il vous parle.

Jeanne (rougissant) : — Je comprends bien ce que vous voulez savoir et volontiers je vous le dirai.

Le roi : — Jeanne, est-ce qu'il vous plairait de déclarer ce que l'évêque demande, en présence de tous ceux qui m'assistent ici ?

Jeanne : — Oui, sire ; — quand il y a quelque chose qui me fasse déplaisir, quand on n'ajoute pas facilement foi aux choses que je dis de la part de Dieu, je me retire à part, je prie Dieu, je me plains à lui de ce que ceux à qui je parle ne me croient pas facilement ; puis, quand mon oraison est finie, alors j'entends une voix qui me dit : « Fille de Dieu, va, va, va, je serai à ton aide, va. » — Et quand j'entends cette voix, ma joie est grande ; mon plus grand désir serait d'être toujours à goûter ce bonheur-là ! »

Tandis qu'elle parlait ainsi, sa figure se transformait, elle semblait en extase et levait les yeux vers le Ciel.¹ Cette déclaration donnait une singulière autorité à sa requête au Roi. —

1. Déposition du Comte de Dunois. Q., Pr. III, p. 12. — *Chron. de la Pucelle*, ch. 50, p. 300.

Celui-ci prit un parti : celui d'écouter Jeanne. Le duc d'Alençon avait achevé de payer sa rançon de prisonnier, il lui donna charge entière de réunir des hommes d'armes et de suivre la Pucelle.

Rien ne pouvait être plus agréable à tous. Le duc d'Alençon avait dès l'abord conquis ses sympathies; d'ailleurs auprès de lui, cœur charmant, chevalier délicat, elle avait vu une autre physionomie, celle de sa femme, la princesse Jeanne d'Orléans qu'il a épousée en 1421, et qui était fille de Charles duc d'Orléans et d'Isabelle de France. Elle est l'une des plus belles, bonnes et sages princesses qui soient au monde, auprès de la Pucelle, elle oublie son rang et ses titres ; dès leur premier abord, leurs deux âmes sœurs sont amies et confidentes. Elles se sont connues à Saint-Florent-lès-Saumur ; elles sont heureuses de se retrouver un peu réunies et probablement que la Reine Yolande d'Aragon qui n'a pas craint de faire des dépenses personnelles pour le siège d'Orléans partage leurs joies.

Le temps qu'elle passe ainsi à la cour et dans la région de Tours fit qu'elle s'attachât de nombreuses personnes, mais les deux frères Guy et André de Laval se présentent avec un intérêt particulier devant l'histoire. Ils évoquent en effet le souvenir de du Guesclin. — Le célèbre connétable avait, vers 1363, épousé Tiphaine Raguenel de Dinan. Il était laid, elle était fort jolie, mais admiratrice de ses talents militaires ; ce fut un mariage d'amour qui fit un ménage heureux, car ce fut du vivant de sa première femme que du Guesclin remporta ses plus belles victoires : Cocherel, Montiel, Pontvallain, et la riche et jolie Thiphaine devint comtesse de Longueville et duchesse de Molina. Malheureusement elle mourut, sans laisser d'enfants. — Du Guesclin épousa en secondes noces Anne de Laval qui plus tard, veuve, elle-même, épousa Guy XIII de Laval. — Anne eut pour fille Jeanne de Laval, femme de grand cœur qui éleva une nombreuse famille, défendit énergiquement son patrimoine

contre les Anglais, et fut la mère de deux fils qui s'illustrèrent. Ils en étaient dignes ; elle était digne aussi d'être par eux mise au courant de ce que faisait la Pucelle. — Leur grand'mère et leur mère étaient au château de Vitré lorsque le 8 juin 1429, ils leur envoyèrent la lettre suivante dont Guy fut vraisemblablement l'écrivain. Elle est une peinture si curieuse des mœurs du temps, de la Cour à ce moment et des rapports mêmes que créait la simplicité de Jeanne que nous la publions ici en modernisant simplement son orthographe :¹

« Mes très-redoutées dames et mères.

« Depuis que je vous écrivis de Saincte-Catherine de Fierbois,
 « vendredi dernier, j'arrivai le samedi à Loches, et allai voir
 « monseigneur le Dauphin au château, à l'issue des vêpres, en
 « l'église collégiale ; il est très-bel et gracieux seigneur, et très-
 « bien formé et bien agile et habile, de l'âge d'environ sept ans
 « qu'il doit avoir.....

« Le dimanche, j'arrivai à Saint-Aignan, où était le roi, et
 « j'envoyai demander au seigneur de Trèves (Robert le Maçon)
 « de venir en mon logis ; et s'en alla au château avec lui mon
 « oncle,² pour signifier au roi que j'étais venu, et pour savoir
 « quand lui plairait que j'allasse devers lui : et j'eus réponse
 « que j'y allasse sitôt qu'il me plairait ; et me fit très-bonne
 « chère (*accueil*) et me dit moult de bonnes paroles. Et quand
 « il était par la chambre, allant ou parlant avec aucun autre,
 « il se retournait chaque fois devers moi pour me mettre
 « en paroles d'aucunes choses, et disais que j'étais venu — au
 « besoin — sans mander — et qu'il m'en savait meilleur gré.
 « Et quand je lui disais que je n'avais pas amené telle compa-
 « gnie que je désirais, il répondait qu'il suffisait bien de ce que

1. S. Luce, *Hist. de Du Guesclin*, I, ch. 42. — Quicherat, Pr., V, p. 105.

2. Sans doute un des seigneurs de Montfort, — mais non le comte de Montfort qui à ce moment était le connétable de Richemont.

« j'avais amené et que j'avais bien pouvoir d'en recouvrer le plus grand nombre. Et dit le sire de Trèves en sa maison au seigneur de La Chapelle que le roi et tous ceux d'environ luy, avaient été bien contents des personnes de mon frère et de moi et que nous leur revenions bien, — et jura bien fort qu'il n'était pas mention qu'à pas un de ses amis et parents qu'il eût, le Roi eût fait si bon accueil ni si bonne chère, dont il n'est pas *meshitre* (*avare*?) comme il disait.

« Et le lundi, je suis parti avec le roi pour venir à Selles en Berry, à quatre lieues de Saint-Aignan ; et fit le roi venir au devant de lui la Pucelle, qui était de paravant à Selles. Disaient aucun que ce avait été en ma faveur, pour ce que je la visse ; et fit ladite Pucelle très-bonne chère à mon frère et à moi, armée de toutes pièces, sauf la tête, et tenant la lance en main. — Et après que fûmes descendus à Selles, j'allai à son logis la voir ; — et fit venir le vin, et me dit qu'elle m'en ferait bientôt boire à Paris, — et semble chose toute divine de son fait, et de la voir et de l'ouïr.

« Et s'est partie ce lundi aux vêpres de Selles, pour aller à Romorantin, à trois lieues en allant avant et approchant des avenues, le maréchal de Boussac et grand nombre de gens armés et de la commune étaient avec elle ; — et la vis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache en sa main sur un grand coursier noir, qui à l'huis de son logis se démenait très fort, et ne souffrait qu'elle montât ; — et hors elle me dit : Menez-le à la croix, qui était devant l'église auprès, au chemin. — Et lors elle monta, sans qu'il se mut, comme s'il fût lié. Et lors se tourna vers l'huis de l'église, qui était bien prochain, et dit en assez voix de femme : « Vous, les prêtres et gens d'église, faites procession et prières à Dieu. » — Et lors se retourna à son chemin, en disant : « Tirez avant, tirés avant, son étendard ployé que portait un gracieux page, et avait sa hache petite en sa main.

« Et un sien frère, — (*Pierre d'Arc*), — qui est venu depuis huit jours partait aussi avec elle, tout armé en blanc.

« Et arriva ce lundi à Selles, Monseigneur le duc d'Alençon, « qui a très-grosse compagnie ; et ai aujourd'hui gagné de lui « à la paume une convenance (*un pari*). Et n'est encore point « ici venu mon frère de Vendôme.¹ J'ai ici trouvé l'un des « gentilshommes de mon frère de Chauvigny,² pour ce qu'il « avait déjà ouï que j'étais arrivé à Sainte-Catherine ; — et m'a « dit qu'il avait écrit aux nobles de ses terres, et qu'il pense être « bientôt par deçà ; et dit que ma sœur est bien sa mie et plus « grasse qu'elle n'a accoutumé. — Et l'on dit ici que Monsei- « gneur le connétable vient avec six cents hommes d'armes, et « quatre cents hommes de traits, et que Jean de la Roche « vient aussi, et que le roi n'eut jamais si grande compagnie « qu'on espère être ici ; — ne oncques (*jamais*) gens n'allèrent « de meilleure volonté en besogne qu'ils vont à celle-ci. — « Et doit cejourd'hui ici arriver mon coussin de Rais,³ et croît « ma compagnie ; — et quoi que ce soit, ce qu'il y a est bien « honnête et d'appareil ; — et y est le seigneur d'Argenton, « l'un des principaux gouverneurs qui me fait bien bon recueil « et bonne chère ; — mais de l'argent n'y en a-t-il point à la « Cour, que si étroitement, que pour le temps présent, je n'y « espère aucune rescousse, ni soutenue (*offensive ou défensive*). « — Pour ce, vous, Madame ma mère, qui avez mon sceau, « n'épargnez point ma terre par vente ni par engage, ou avisez « plus convenable affaire, là où nos personnes sont à être « sauvées, ou aussi par défaut abaissées, et par aventure en voie « de périr ; — car si nous ne faisons ainsi, vu qu'il n'y a point « de solde, nous demeurerons tout seuls. — Et puisque ici

1. Louis de Bourbon, comte de Vendôme qui, le 24 août 1428, avait épousé Jeanne de Laval, fille de Guy XII.

2. Guy de Chauvigny, seigneur de Châteauroux, mari de Catherine de Laval.

3. Le maréchal de Rais, Gilles de Laval.

« notre fait a été et est en bon honneur ; — et a été notre venue
« au roi et à tous ses gens, et aussi aux autres seigneurs qui
« viennent de toutes parts, bien agréable ; — et nous font tous
« meilleure chère que nous ne vous pourrions écrire.

« La Pucelle m'a dit en son logis, comme je la suis allé y voir,
« que trois jours avant mon arrivée, elle avait envoyé à vous,
« mon aïeule, un bien petit anneau d'or, mais que c'était bien
« petite chose, et qu'elle vous eût volontiers envoyé mieux,
« considéré votre recommandation.

« Cejoud'hui, Monseigneur d'Alençon, le bâtard d'Orléans et
« Gaucourt doivent partir de ce lieu de Selles, et aller après la
« Pucelle. Et avez fait bailler je ne sais quelles lettres à mon
« cousin de La Trémoille et au seigneur de Trèves, par occa-
« sion desquelles le roi s'efforce de me vouloir retenir avec lui
« jusques à ce que la Pucelle ait été devant les places an-
« glaises d'environ Orléans, où l'on va mettre le siège ; — et
« est déjà l'artillerie pourvue : — et ne s'émaie point la Pu-
« celle qu'elle ne soit bientôt avec le roi, disant que lorsqu'il
« prendra son chemin à tirer avant, vers Reims, que j'irais
« avec lui, mais Dieu veuille que je ne le fasse et que je n'aille.
« Et tout autant en dit mon frère, comme Monseigneur d'Alen-
« çon ; combien abandonné serait celui qui demeurerait. —
« Et je pense que le roi partira ce jeudi d'ici, pour s'y appro-
« cher plus près de l'ost (armée) ; — et viennent gens de toutes
« parts chaque jour. Après, vous ferai savoir, sitôt qu'on aura
« aucune chose besognée, ce qui aura été exécuté. Et espère
« que, long avant qu'il soit dix jours, la chose soit bien avan-
« cée de côté ou d'autre, mais tous ont si bonne espérance en
« Dieu, que je crois qu'il nous aidera.

« Mes très-redoutées dames et mères, nous recommandons,
« mon frère et moi, à vous, le plus humblement que nous pou-
« vons, et vous envoie des blancs signés de ma main, afin, si
« bon vous semble, du date de cette présente, écrire aucune

« chose du contenu ci-dedans, à Monseigneur le Duc (*le duc de Bretagne*), que lui en écrivez ; car je ne lui écris oncques puis ; — et vous plaise aussi sommairement nous écrire de vos nouvelles ; — et vous, madame, ma mère, en quelle santé vous vous trouvez après les médecines qu'avez prises, car j'en suis à très grand malaise. Et vous envoie dessus ces présentes, minute de mon testament, afin que vous, mes mères, m'avertissiez et écriviez par les prochainement venants, de ce que bon vous semblera que j'y ajoute ; — et y pense encore de moi y ajouter entre deux, mais je n'ai encore eu que peu de loisir.

« Mes très-redoutées dames et mères, je prie le bénit fils de Dieu qu'il vous donne bonne vie et longue, et nous recommandons aussi tous deux à notre frère Louis. — Et pour le liseur de ces présentes que nous saluons, le seigneur du Boschet, et notre cousine sa fille, ma cousine de la Chapelle et toute votre compagnie..... Et n'avons plus en tout qu'environ trois cents écus du poids de France.

« Ecrit à Selles, ce mercredi huitième de juin.

« Et ce, vêpres, sont arrivés ici Monseigneur de Vendôme, Monseigneur de Boussac, et autres ; — et La Hire s'est approché de l'ost, et aussi on besognera bientôt. Dieu veuille que ce soit à notre désir.

« Vos humbles fils :

« GUY et ANDRÉ DE LAVAL. »⁴

Il régnait en effet à Selles en Berri une extraordinaire activité. — L'influence de la Pucelle avait grandi sans qu'elle eût rien tenté pour cela, mais sa présence apparaissait de plus en plus comme nécessaire. — Sans elle, Dunois, Sainte-Sevère, Graville, Coaraze, Poton et d'autres avaient eu, dans la fièvre de la victoire, la pensée de quitter Orléans et de voir s'ils ne pourraient pas assiéger Jargeau. Il constatèrent bientôt qu'il n'y

4. Quicherat. *Procès*, V, p. 105.

avait rien à entreprendre, — l'eau était haute et remplissait les fossés. Cependant ils avaient causé aux Anglais quelque dommage et même tué le capitaine de cette ville, le chevalier d'Angleterre : Henri Biset ; puis ils étaient revenus en arrière. — Gilles de Rais s'en était allé de son côté, vers le Lude, dans la Sarthe ; — il devenait urgent de centraliser toutes les forces royales, le duc d'Alençon n'y manqua pas.

La petite ville de Selles-en-Berri, fidèle à Charles VII, parut un point de concentration favorable ; elle avait donné asile aux États généraux de 1423-1424, sa situation topographique assurait une certaine sécurité, le duc d'Alençon y fixa un premier rendez-vous. Là vinrent Dunois, Boussac, Graville, Culant, de Loré, La Hire, etc., etc., et comme le dit la lettre des jeunes de Laval, on quitta Selles le 6, l'on se rendit à Romorantin où se trouvaient d'autres chevaliers avec leurs troupes et le 9 on s'en éloigna pour passer à Orléans et gagner Jargeau.

Il y avait plusieurs motifs à cette expédition : les uns d'ordre général, les autres d'ordre particulier, qui se fortifiaient les uns les autres. Il était d'intérêt général de battre et d'affaiblir les Anglais partout où on les rencontrait, notamment sur la route de Reims ; il y avait intérêt particulier pour le duc d'Alençon et Jeanne à le faire là où vivaient des souvenirs du prisonnier cher à tous les deux : Charles duc d'Orléans ; or Jargeau était une des villes où ce souvenir était vivace. Prendre Jargeau est pour Jeanne d'Arc un fait qui se rattache à sa mission en faveur du duc Charles.¹ — Cette ville évoquait pour la Pucelle et le duc d'Alençon, même pour tous, des pages historiques importantes, presque la source des malheurs de leurs temps. Louis de France y vint durant ce mois d'octobre 1403 qu'il passa à Châteauneuf-sur-Loire auprès de Valentine de Milan ; il y fit le partage de ses biens entre ses trois fils avant de partir pour la

1. Chronique de P. de Cagny. — Q. Procès, iv, p. 41 ; 64.

Lombardie, et plus tard, lorsqu'il eut été assassiné, ce fut à Jargeau que son fils ainé lui succéda comme duc d'Orléans, reçut les premiers hommages des procureurs de sa capitale.¹ — Il en fit réparer les murs et probablement y rédigea avec ses frères le cartel qu'ils envoyèrent au duc de Bourgogne le 18 juillet 1410. — Puis Jargeau devint une sorte de quartier général tant pour lui-même Charles d'Orléans que pour le Dauphin qui au moins à deux reprises y trouva un asile digne de lui. — Peu à peu, les conquêtes anglaises faisant refluer les troupes fran-çaises, celles-ci remplissent le pays, et leurs chefs, venant de points divers, s'y rencontrent. Ainsi advint-il à Jean de Foix et à Poton de Saintrailles qui y signèrent un traité d'alliance le 14 septembre 1426.² — Jargeau était trop proche d'Orléans pour échapper aux coups des Anglais.

Cette ville leur fut d'ailleurs signalée d'une façon spéciale lors de la rescousse de Montargis. C'est là que le comte de Richemond tint conseil sur les moyens de secourir la forteresse assiégée, là qu'il réunit les hommes, les munitions, et c'est de là que partirent le bâtard d'Orléans encore jeune et l'expérimenté La Hire ! — A ce moment Jargeau échappa à l'ennemi, mais pour peu de temps. La ville était « moult faible » ; le frère de Suffolk, sir John Poole vint l'assiéger et bientôt s'empara du pont. Le 5 octobre 1428, il recevait la reddition de la ville ; c'était le prélude du siège d'Orléans. Les Anglais s'y conçuisirent en maîtres, prélevant des impôts sur les habitants et sur les chanoines qui furent obligés d'emprunter d'avance sur leurs prébendes ; Jargeau était devenue l'antichambre et le conseil de guerre anglais ; — elle en fut aussi l'ambulance ;³ son rôle de servante anglaise allait finir.

1. Arch. municip. d'Orléans. CC, 646, comptes de 1406-1408.

2. Vallet de Vir, mentionne la copie ; l'original est aux arch. des Basses-Pyrénées. — E, 439.

3. Cousinot, ch. 225. — P. Leroy. *Jargeau et ses environs*, 1893, ouvrage d'une conscientieuse érudition.

Le duc d'Alençon et la Pucelle étaient jeunes, ils concurent leur campagne militaire comme plus tard Napoléon I^{er} avec cette maîtrise rapide spéciale à la jeunesse et qui étonne de plus en plus quand on fouille les détails d'une expédition. La route naturelle d'Orléans à Jargeau était le Val de la Loire; route fluviale, route terrestre; on l'utilisa sous ses deux formes. Il résulte en effet des comptes de la ville d'Orléans (archiv. municipales)¹ que des chalands conduisirent à Jargeau des canons, des pavois, des échelles simples, des échelles doubles et des pierres; — que des sentines, bateaux plus petits que les chalands, transportèrent des couleuvrines; — il en résulte aussi qu'en général la grosse artillerie, par exemple la grosse bombarde, fut chargée sur des voitures, ainsi que la poudre. Il fallut y envoyer tout un personnel de voituriers et de nautonniers, de chargeurs et de canonniers, des maréchaux et des charpentiers; un sieur Jean Hilaire, d'Orléans, prit l'opération à son compte et fit les avances de fonds; la ville d'Orléans le remboursa après avoir prélevé sur les habitants une contribution de 3000 livres. — Nous ne voulons pas dire les noms de tous ces auxiliaires d'ordre inférieur, mais en nous limitant aux principaux canonniers, nous lisons dans les comptes et dans le livre de M. Leroy, les noms de Hance, Maubiet, François, Bon-temps, Jean Dupont, Périn Bailli, dit Rousselet. Ils se conduisirent vaillamment et habilement. C'est le samedi 11 juin 1429 que le duc d'Alençon, la Pucelle, le comte de Vendôme et les autres capitaines vinrent mettre le siège devant Jargeau où Suffolk s'était réfugié avec des chefs réputés et six ou sept combattants. Monstrelet, quoique bourguignon, reconnaît que l'assaut fut mené rudement, qu'il fut « terrible et merveilleux » et que vraiment si Jargeau succomba, ce fut par prouesse.

1. Ces comptes sont publiés *in fine* dans P. Leroy.

A l'appel du duc d'Alençon tout l'Orléanais avait donné et l'armée royale de France qui entourait la Pucelle était bien de 8000 hommes. Il y avait environ 1 200 lances sous Jargeau. Le 11, les gens des communes ne se laissèrent pas mettre en place par les gens d'armes, ils voulurent se battre hâtivement, furent battus et se retirèrent. A cette vue, Jeanne court à son étendard, ramasse les hommes qui reculent, les ramène en avant et le soir tout le monde couche dans les faubourgs, l'ennemi ayant dû rentrer derrière les murailles. — Le soir, Jeanne fit proposer aux Anglais de quitter la place sains et saufs : « Rendez la place au Roi du ciel et au gentil roi Charles, et vous en alez, ou autrement il vous mescherra. » Ils n'en tinrent compte. Alors pendant toute la nuit, on organisa l'artillerie et dès le matin les bombardes et les machines sont au pied des remparts et préparent la brèche. Cependant les chefs tenaient un conseil de guerre pour savoir ce que l'on tenterait ; on apprit alors que La Hire parlementait avec Suffolk ; celui-ci demandait une suspension d'armes durant quinze jours ; le duc d'Alençon fort mécontent envoya chercher La Hire qui revint. On venait de décider l'attaque. La Pucelle fit sonner les « trompilles » ; « à l'assaut ! » criaient les hérauts. Et Jeanne crie aussi : « En avant, gentil duc, à l'assaut ! » — « N'est-ce pas trop tôt, répondait d'Alençon ? » — « N'ayez aucun doute, crie l'Inspirée, l'heure est bonne quand il plait à Dieu ! Faites votre œuvre, Dieu fera la sienne!... Ah ! gentil duc, avez-vous peur ? » ... Elle lui communique sa foi et son enthousiasme, — tous courrent à la besogne, d'Alençon en tête. — Les Anglais se défendent bien, abattent les gens, les échelles, jettent de grosses pierres. Jeanne veille. Tout à coup, au plus fort de la canonnade, « retirez-vous, clame-t-elle au duc, voyez cette machine qui est en ville, elle vous tuerait, ôtez-vous n'importe comment, vous êtes en danger. » Il se retire et à l'endroit qu'il occupait, un instant après, un projectile tuait

un gentilhomme angevin, de la famille d'Aillon du Lude.¹

Ainsi Jeanne d'Arc excitait et surveillait le duc d'Alençon. Il était le mari de son amie, et même au milieu de la mêlée, elle le lui rappelle : « Ne savez-vous donc pas, lui disait-elle, que j'ai fait à votre épouse la promesse de vous ramener sain et sauf ? » — « Sans doute, répliquait-il, mais en vérité, elle vous a dit aussi, quand je suis parti avec vous pour l'armée, qu'elle avait des craintes à mon sujet, que je sortais d'être prisonnier, que l'on avait perdu, beaucoup dépensé d'argent pour ma rançon, et elle me suppliait de rester. » Et Jeanne de dire gentiment : « Femmelette, ne craignez donc rien, moi-même je vous ramènerai sain et sauf, dans l'état où vous êtes, dans le meilleur état possible. » — Cependant l'assaut continuait, d'Alençon ne quitte pas la Pucelle; Suffolk voudrait parlementer, il le crie lui-même, sa voix se perd, l'assaut s'achève. Jeanne d'Arc est sur une échelle, tenant son étendard à la main. Celui-ci est percé de coups; une pierre l'atteint elle-même sur la tête et la projette à terre. Heureusement sa chapeline (casque léger) amortit le choc, elle se relève et de toutes ses forces crie : « Amis, amis, sus aux Anglais ! Sus ! Notre Sire les a condamnés ! Ils sont nôtres ! Bon courage ! » Les Français l'entendent et dans une immense acclamation franchissent en un instant les remparts, la ville est prise.

Tout n'est pas fini; les Anglais se réfugient sur le pont et dans la bastille qui s'élève au centre. Le pont de Jargeau était partie en bois, partie en pierres. Les arches latérales étaient en bois supportant un plancher qui lui-même était recouvert d'une chaussée pierreuse; l'arche marinière était au centre et formée par une voûte en pierre. Au-dessus s'élevait une bastille permanente. Elle était importante, renfermait vraisemblablement au moins une vaste salle, puisque dans la première moitié du xv^e siècle, elle

1. V. Quicherat. *Procès*, III, p. 96. — IV. Perc. de Cagny, p. 12, 171.
— V. p. 295, 236. — Cousinot. *Loc. cit*; — Monstrelet, II, ch. 61.

fut le siège du bailliage qui auparavant était à Montargis, par conséquent devait recevoir un assez grand nombre personnes aux jours d'audience du bailli.¹ A l'heure où nous y arrivons, elle sert encore à une œuvre de haute justice nationale. Suffolk a cru bon de s'y réfugier, c'est sa perte. Au-dessous de la voûte, les Orléanais ont attaché des chalands et voici que déjà les échelles se dressent et que la bastille est menacée; — le pont d'ailleurs n'est pas coupé; les Anglais sont poursuivis et attaqués de toutes parts. Sir Alexandre Poole est tué, sir John Poole fait prisonnier. Quand Suffolk qui avait été très brave apprend le sort de ses deux frères, il se retourne et se voit assailli par un français, Guillaume Regnault. Celui-ci est gentilhomme, mais non chevalier, à l'instant même le comte de Suffolk le fait chevalier, et se rend à lui. — C'est fini; les Anglais se rendent à discrédition; cinq cents d'entre eux sont tués ou noyés, les autres sont faits prisonniers, Jargeau, même l'église où l'on avait accumulé « foison de biens », tout est pillé. — (12 juin 1429.) — Ce fut la cause d'une scène bien triste. Les gens du commun vainqueurs se disputèrent pour le partage des prisonniers et en firent périr plusieurs entre les mains des gentilshommes. — Afin de sauver les autres, on les fit partir sur des chalands pour Orléans où le duc d'Alençon, la Pucelle, plusieurs seigneurs et gens d'armes furent reçus au milieu d'une joie immense.²

Il n'y avait qu'un bruit dans Orléans: que Dieu avait envoyé la Pucelle pour remettre le Roi en sa seigneurie et le duc d'Alençon était le premier à proclamer l'appui qu'elle lui donnait. Après avoir pris un repos mérité en suite de la journée de Jargeau, elle manda « son beau duc » comme dit Perceval de Cagny, et lui dit: « Je veux demain après dîner aller voir ceux

1. Nous puisons ces indications dans une note inédite que M. P. Leroy a rédigée sur le Pont de Jargeau et qu'il nous a obligeamment communiquée.

2. *Chron. du siège*. Quicherat, IV, p. 173.

de Meung ; faites que la compagnie soit prête à partir à cette heure ! » Or on était à l'heure des vêpres ; — la ville était pleine de combattants ; il en venait de toutes classes et de toutes parts : les deux de Laval, le seigneur de Chauvigny de Berry, le seigneur de La Tour d'Auvergne, le vidame de Chartres, etc. — Malgré tout, d'Alençon fut prêt et le mercredi 15 juin, accompagné de la Pucelle, de Louis de Bourbon, du comte de Vendôme et d'un grand nombre d'hommes d'armes, le lieutenant général des armées du roi partit avec un matériel considérable, des vivres et de l'artillerie pour le pont de Meung et Beaugency.

Ils devaient chemin faisant rencontrer le plus haut personnage de l'armée : le connétable. Disgracié par l'influence de La Trémoille, Richemond était dévoré du désir de servir la France. Son implacable ennemi a dès longtemps déjà allumé la guerre dans le camp royal ; après avoir regretté la résistance d'Orléans, quand il a constaté la délivrance, il a pensé à lui et a tout fait pour retenir le roi sous son empire ; au contraire Richemond, sage et vaillant, énergique et fier, a souci de servir son Roi. Tandis que Jeanne délivre Orléans, il songe à la rejoindre. Il a l'âme trop chevaleresque et trop dévouée aux vrais intérêts de son pays pour ne pas souffrir de l'isolement dans lequel le Roi Charles VII le tient. Toutefois il cherche à se renseigner. Il fait en sorte que le duc de Bretagne envoie son confesseur vers Jeanne d'Arc pour lui demander si en effet elle était venue de par Dieu pour secourir le Roi. — « Oui », répondit la Pucelle. — S'il en est ainsi, reprit le confesseur, mon maître le duc de Bretagne, droitier seigneur, est disposé à venir pour aider le roi de son service. Mais il ne peut venir de son propre corps, car il est dans un grand état d'infirmité, mais il doit envoyer son fils ainé avec une grande armée. » — Alors la Pucelle dit au confesseur : « Le duc de Bretagne n'est pas droitier seigneur, car le

roi est son droitier seigneur et le duc ne devrait pas raisonnablement avoir attendu si longtemps pour envoyer ses gens aider le roi de leur service.¹ »

Richemond fait plus. Il assemble une très-belle compagnie d'hommes d'armes. On y voit les seigneurs de Beaumanoir et de Rostrenen, les garnisons de Sablé, de la Flèche, de Durtal, « et toutes les garnisons de ses basses-marches » ; — on y voit encore de nombreux notables de Bretagne, par exemple les sires Robert de Montauban, Guillaume de Saint-Gille, Alain de la Feuillée, Brangon de Herpagon, Louis de Secouralles, des chevaliers, des écuyers, ceux de sa maison et des gens de ses terres en Poitou ; tout au moins 400 lances et 800 archers. Quand ils sont réunis, il prend le chemin d'Orléans. — A cette nouvelle, le roi lui envoie le seigneur de la Jaille pour lui dire de s'en retourner, mais le connétable répond qu'il agit pour le bien du royaume et passe outre. Arrivé à Amboise, il apprend que l'armée royale est à Beaugency, il coupe court à travers la Beauce et bientôt approche du gros des troupes de Jeanne d'Arc et du duc d'Alençon.

Ceux-ci avaient déjà passé à Meung et occupé le pont. Quoi qu'il eût été fortifié par les Anglais et défendu, ils s'en étaient rendus facilement maîtres à l'assaut. Ils l'avaient garni de soldats à eux et sans perdre de temps avaient fait route vers Beaugency. — Dans tout ce val ravissant de la Loire où se déroulent tant de séduisants panoramas, celui dont on jouit du château de Beaugency est certes l'un des plus charmants. La vue est étendue. Au nord surgit un coteau planté de vignes qui semble un faible soutien pour les plaines de la Beauce immense que l'on découvre par delà ; — en inclinant vers l'ouest : Tavers

1. Quicherat, *Procès*, IV, p. 497. Eberhard de Windecken, trésorier de l'empereur Sigismond est seul à raconter cette ambassade que confirme pourtant un document de la Chambre des Comptes de Nantes, sur lequel se sont appuyés dom Lobineau et dom Morice.

et la vallée du Lien d'un côté, — de l'autre : Villorceau, Mer, Ménars ; — au travers : des villages, des arbres, des champs ; — sur la crête de la colline : une route sans fin, celle de Blois ; — au midi, la Loire, avec son lit large, ses eaux, ici rapides, là somnolentes comme en un étang, ses îles verdoyantes, ses sables micaïtés que le soleil fait scintiller ; — plus loin : le Val, tout fier de ses terres fertiles et de ses villages nombreux ; — plus loin encore : la Sologne, nature toujours primitive, où les eaux sont poissonneuses, où les bruyères et les genêts gardent un abondant gibier, où les forêts en maints endroits conservent on ne sait quelle profondeur mystérieuse..., à l'Est, le Ru, la route d'Orléans et Meung ! Il était midi environ quand, le 16 juin, l'armée du duc d'Alençon et de Jeanne d'Arc se présenta devant la forteresse de Beaugency. La place peut être défendue ; mais après quelques escarmouches et embuscades dans les champs et les maisons du bourg, les Anglais, au nombre de 6 ou 700, commandés par sir Guischaud Guetin, Matago et le bailli d'Evreux, se retirèrent dans le château-fort, laissant aux Français la ville et les environs. Ils avaient abandonné d'eux-mêmes la petite place de la Ferté-Hubert.

Jeanne d'Arc et le duc d'Alençon se trouvent alors en présence de deux complications. On leur avait signalé l'approche de Falstalf qui venait au secours de Meung et de Beaugency, — et d'autre part, celle du connétable de Richemont. En dehors de l'ambassade du duc de Bretagne et même de toute influence aulique, la Pucelle le connaît ; elle sait qu'il a contribué à la délivrance du mont Saint-Michel et qu'il a les mêmes sentiments qu'elle vis-à-vis du Roi. Si La Trémoille lui est hostile, Richemond est de ses amis ; mais le Roi ne veut pas qu'on recoure à ses services, que faire ? — Cette question se pose encore plus dans l'esprit du lieutenant général de Charles VII, le duc d'Alençon ; les événements la résoudront. — Le chroniqueur d'Artur de Richemond, Gruel raconte que la Pucelle

avait d'abord dessein de le combattre et que dans ce but elle monta à cheval avec le duc d'Alençon et plusieurs autres,— que cependant La Hire, Girard de la Paillère, Guitri et d'autres lui firent des observations, la menaçant même, disant « qu'elle trouverait bien à qui parler, et qu'il y en avait en la compagnie qui seraient plutôt à lui qu'à elle, et qu'ils aimeraient mieux lui et sa compagnie que toutes les Pucelles du royaume de France », — et qu'ainsi elle fut amenée à modifier son attitude. Il ne doute de rien pour rehausser son maître et ce journaliste enthousiaste de celui qui le paye raconte encore que le duc d'Alençon, le duc de Laval, de Lohéac, le bâtard d'Orléans et d'autres témoignèrent leur joie lorsqu'ils rencontrèrent le connétable près de la Maladrerie et que la Pucelle elle-même descendit de cheval ainsi que Richemond et que Jeanne l'embrassa par les jambes. Alors Richemond lui aurait parlé ainsi : « Jeanne, on m'a dit que vous me vouliez combattre ; je ne sais si vous êtes de par Dieu ou non ; si vous êtes de par Dieu, je ne vous crains rien, car Dieu sait mon bon vouloir ; si vous êtes de par le diable, je vous crains encore moins. » Vallet de Viriville, historien de Charles VII et A. Vavasseur, éditeur de Gruel ont déjà relevé le caractère fantaisiste de cette entrevue et nous ne croyons pas nécessaire d'insister. — Mais la réunion des troupes du connétable de Richemond a une importance trop considérable pour que nous ne cherchions pas à en fixer le caractère. Il est certain à nos yeux que Richemond venait servir le Roi et la France. Qu'il y ait été poussé par des motifs complexes, qu'à côté de son incitation patriotique, il y ait eu un sentiment personnel : le désir de reparaitre à la Cour et d'y reprendre sa place, c'est possible, c'est très humain et il y a là le plus noble amour-propre. En tous cas, il fait bien les choses : il arrive au siège de Beaugency, « à grand chevalerie » ; à ses côtés sont le comte de Perdriac, Jacques de Dinan, le seigneur de Beaumanoir et d'autres. Cousinot, dont nous avons déjà relevé

l'autorité comme historien, ne tombe pas dans les excès de Gruel et fait de la rencontre de Richemond avec le duc d'Alençon et la Pucelle un récit bien différent et bien plus vraisemblable. Le connétable, remarque-t-il, était indigne aux yeux du roi, tenu pour suspect, c'est pourquoi il se présenta avec humilité devant la Pucelle. Comme le roi lui avait donné à elle le pouvoir de pardonner et de remettre toutes offenses commises contre lui-même et son autorité, Richemond la supplie de le recevoir au service de la couronne et du roi. Il ne lui échappe pas que l'on a fait à Charles VII de sinistres rapports, que le roi en a conçu de la haine et par lettres a fait défense qu'on l'accueille, qu'on le favorise, même qu'on lui donne passage pour venir à ses armées; — cependant il y est arrivé, il demande que toute offense lui soit pardonnée, il vient fournir emploi de son corps, de sa puissance et de sa seigneurie. — La scène est simple, généreuse et grandiose. Le duc d'Alençon et tous les hauts seigneurs se joignent à lui, et la Pucelle accepte le connétable mais sous certaines conditions. Il renouvelle son serment de loyalement servir le roi, de ne rien dire et de ne rien faire qui lui fasse déplaisir; — et par lettres scellées de leurs sceaux, les seigneurs s'obligent à respecter eux-mêmes cette promesse si le connétable venait à y manquer.¹

Après cette entrevue, tout le monde regagna Beaugency et le siège fut maintenu. Comme il est de règle pour les nouveaux venus, le connétable et sa troupe firent le guet du côté de la Sologne, et, dit Gruel, ce fut le plus beau guet que l'on eût dès longtemps passé en France. — Durant la nuit on mit en place les bombardes et les canons. L'activité et l'enthousiasme régnait parmi les gens d'armes français. Le matin du 16, on se mit à battre le château. — Les Anglais de Beaugency n'étaient pas sans émoi. Du haut de leurs tours, ils avaient vu l'arrivée

1. Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, ch. 52.

de Richemond et de ses chevaliers, ils ne voyaient rien poindre pour eux à l'horizon et connaissaient l'habileté de Jeanne d'Arc et des hommes de guerre qui l'entouraient, car ils sont tous là, ceux qui sont les premiers : Richemond, Alençon, Dunois, Rais, Boussac, La Hire, Saintrailles, du Bueil, etc. ! — Le bailli d'Evreux fit savoir à la Pucelle qu'il désirait entrer en pourparlers avec elle. Il lui proposa de lui rendre à elle et au duc d'Alençon pour le roi de France le pont et le château pourvu que chefs et soldats eussent la vie sauve ; — la reddition devait être effectuée le lendemain au soleil levant ; — ils emporteraient leurs chevaux, leurs harnais, mais pas de meubles dépassant la valeur d'un marc d'argent pour chaque homme ; — ils pouvaient s'en retourner dans le pays où ils trouveraient gens de leur parti, sans reprendre, au moins durant dix jours, les armes contre les Français. Le traité fut accordé autour de minuit. En effet, ils abandonnent Beaugency, se dirigent vers Paris à travers la Beauce,¹ et Jeanne peut s'agenouiller au château dans l'oratoire de Valentine, mère de Charles d'Orléans !

Cependant sir John Falstalf ayant appris le siège de Jargeau avait laissé à Etampes vivres et artillerie et s'avancait à marches forcées. Il pensait arriver à temps pour secourir Beaugency, mais Jeanne d'Arc dont un des plus grands mérites est d'avoir toujours précipité l'action militaire l'a devancé. Quand l'Anglais approche de Beaugency, il y trouve l'armée française en belle ordonnance, et considère qu'il est plus sage de tenter la reprise du pont fortifié de Meung-sur-Loire. Il vient en effet l'assaillir avec vigueur, mais bientôt il apprend la reddition de Beaugency ; la situation se compliquait. Lord Talbot, lord Scales et lui tinrent alors un conseil de guerre, décidèrent de gagner la pleine Beauce

1. *Cousinot*, ch. 52 ; — *Monstrelet*, II, ch. 61 ; — *Gruel, Chron. de Richemond*, ch. 50 ; — *Chartier, Berry*, — *Perceval de Cagny d. Quicherat, Procès*, IV, p. 14.

sauf à revenir plus tard au Val, et dès le matin exécutèrent ce mouvement.

Bientôt l'armée du duc d'Alençon apparaissait. La Pucelle et les seigneurs qui l'entouraient avaient adopté sa pensée de ne pas prendre de repos et d'aller surveiller Meung-sur-Loire où sont les chefs anglais. Il était environ huit heures quand les Français arrivèrent et apprirent le départ de leurs ennemis qui s'étaient dirigés, disait-on, vers Janville. — Le moment est décisif. Quelques chefs hésitent ; Richemond cède à la parole du seigneur de Rostrenen qui lui dit : « Si vous faites tirer votre étendard en avant, tout le monde vous suivra ! » Il est d'avis que l'on se porte en avant ; la Pucelle arrive, tout devient net. L'armée s'élève à 8 000 combattants. Elle en fait deux parts. Il faut poursuivre l'ennemi, et pour cela il faut des hommes de décision et d'action rapide ; La Hire, Poton de Saintrailles, Penensac, Giraud de la Paillère, Amadoc, Setevenot, Thibaud de Termes, Jamet du Tillay, Ambroise de Loré, le maréchal de Boussac, le connétable et d'autres paraissent les mieux montés et les plus vaillants ; ils formeront l'avant-garde et poursuivront l'ennemi ; on peut compter sur eux. — Il faut des chefs sûrs aussi au gros de l'armée pour former une troupe solide de seconde ligne, ce sont : Le duc d'Alençon, Dunois, le comte de Vendôme, le maréchal de Rais, la Pucelle, etc., etc. — Poton hésite sur la route à suivre, Jeanne le rassure : « Chevauchez hardiment, on aura bon conduit. Et en effet, en bonne ordonnance on se met en route. Elle est belle à voir cette armée de France qui montée sur les meilleurs coursiers s'en va à la recherche de l'ennemi. Jamais jusqu'à ce jour elle n'est apparue telle qu'elle est. Jeanne l'entraîne, tous ses compagnons la précédent ou lui font escorte ; il n'y a plus, semble-t-il, de division, le connétable est à sa place, c'est bien une armée nationale qui resplendit au travers de la Beauce tout ensoleillée. L'ordre est de marcher vite. On gagne Cravant, Bacon, on passe près de

Coulmiers qu'on laisse à droite et l'on atteint Saint-Péravy-la-Colombe non loin d'un lieu appelé Coinces ;¹ l'ennemi n'apparaît pas. A l'horizon personne ! et l'on a chevauché pendant plus de cinq lieues ; on est à une demi-lieue d'un monastère fortifié nommé Patay. — La Pucelle donne ordre qu'on s'arrête pour le repos.

Tout à coup, un cerf part devant l'avant-garde que conduisent La Hire et Poton. Il fuit vers un pli de terrain derrière lequel se développe un vallon. A peine a-t-il disparu qu'une clamour s'élève immense. Il n'y a pas à en douter ; ce sont les Anglais venus d'Orléans, de Paris, de Beaugency qui se sont rencontrés et arrêtés auprès d'un petit bois et à qui l'arrivée de ce cerf épouvanté révèle la présence des Français. Aucune enceinte ne les protège. Talbot irrité de toujours fuir veut se battre, Falstalf qui a gagné la bataille des Harengs n'a guère souci d'exposer sa réputation et montre l'armée découragée. La Hire et Poton préviennent les chefs de seconde ligne. — Le duc d'Alençon dit à la Pucelle : « Jeanne, voilà les Anglais en bataille, combattrons-nous ? » — Et elle de lui répondre : « Avez-vous vos éperons ? » — « Comment dà, nous en faudra il retirer ou fuir ? » — Et elle dit : « Nenny, en nom Dieu, allez sur eux, car ils s'enfuiront, et n'arresteront point, et seront desconfits, sans guères de perte de vos gens ; et pour ce fault-il vos esperons pour les suivre. »² — La Hire et Poton en effet ne délibèrent pas. C'est l'heure de besogner. Bientôt en bonne ordonnance, toute l'avant-garde chevauche. Voilà l'ennemi ; le voilà « tout à plain. » En effet, l'armée anglaise n'a point comme à l'ordinaire planté des pieux pour se protéger. Pour y suppléer, les uns voudraient que l'on se mit à pied et que l'on combattit près d'une haie, les autres pensent qu'il est préférable de gagner du champ

1. Rapport de M. de Villebresme sur la bataille de Patay dans une brochure de M. Vassal : *La bataille de Patay*.

2. Dép. de Dunois, *Procès*, III, p. 41.

et de chercher un lieu plus avantageux. D'après cet avis, ils gagnent le chemin et tournant le dos aux Français, parviennent à un endroit couvert de haies et de buissons, distant d'environ mille mètres du premier. Les Français les harcelaient de près ; à peine les uns ont-ils mis pied à terre que La Hire est sur eux. Ses hommes d'armes sont superbes d'entrain et « ardents au courage ». Hardis, enflammés pour la victoire, ils font invasion avec une soudaineté et une vigueur qui déjouent tous les calculs. Falstalf, le chevalier de Thian et leurs gens n'ont même pas le temps de mettre pied à terre, ils fuient pour sauver leur vie. — Talbot est débordé. Dix-huit cents Anglais jonchent la terre de leurs cadavres. Lord Scales, lord Hongrefort, sir Thomas de Rampston, etc. sont faits prisonniers avec 120 gens d'armes des leurs ; Talbot cherche la mort dans une suprême résistance ; ne la trouvant pas, il remet son épée à un homme de Saintrailles en disant « que de ceste heure le Roy estoit le maistre de tout et qu'il n'y avoit plus de remedde. »¹

Des deux côtés, on s'était bravement battu. Jacques de Nully, Gilles de Saint-Simon, Louis de Marcongnet et d'autres gagnèrent ce jour-là leurs épées de chevaliers. — La troupe de Saintrailles s'était signalée et parmi les hommes de sa compagnie Jean Daneau dit Goujon, originaire de la Thiérache (Haute-Picardie). De condition libre, de vie louable, de mœurs honnêtes, d'une fidélité éprouvée au roi, doué de grandes qualités, il se montra brave, fort et intrépide et eut l'honneur de faire prisonnier Talbot lui-même. Durant vingt ans, Daneau restera le compagnon de Poton, se montrant partout et toujours conforme à son noble passé. Aussi par lettres datées de Limoges, de mars 1438, Charles VII lui conférera la noblesse. La ville d'Orléans ne fut pas si lente dans sa reconnaissance. Peu après Patay,

1. Rebauteau. Lettre du 27 juin (v. Bulletin de l'Académie delphinale, t. II, p. 459) citée par de Beaucourt. — Monstrelet, II, ch. 51.

elle donna à Jean Daneau des maisons sises dans la rue de la Vieille Poterie, sur lesquelles il y avait un droit de cens que l'on retrouve jusqu'en l'an 1600 sous le nom de censive Daneau dans les archives d'Orléans.¹

Il ne restait plus qu'à se réjouir, qu'à remercier Dieu et qu'à se reposer. On mena « grande liesse et on regracia le Créateur, » mais on avait eu chaud, chacun était las; quelques-uns poursuivirent bien les fuyards à travers les champs de Souzy et de Loigny; bientôt tout le monde vint loger cette nuit (18-19 juin) en la ville de Patay qui est à deux lieues de Janville; et « de laquelle ville ceste journée porte le nom pardurablement. » —²

Il y avait 441 ans que le souvenir de cette victoire française était inscrit dans nos annales quand au 1^{er} décembre 1870, par un temps sec et clair, une neige épaisse et durcie par le froid couvrant la terre, un bruit effrayant s'éleva encore de ce côté. Ce n'était plus le chevalier anglais qui faisait piaffer son cheval armuré sur le sol de notre pays, mais le bavarois allemand Von der Tann qui massait sur la Maladrerie ses cuirassiers! — Après un combat acharné à Villepion, entre Patay et Loigny, l'amiral Jauréguiberry était resté avec ses troupes françaises maître du champ de bataille. — Le lendemain, 2 décembre, on se bat en plein XIX^e siècle comme jadis au temps de Jeanne d'Arc ; il y a dans les troupes du général d'Aurelles de Paladines la foi en Dieu comme autrefois, un dévouement profond à la patrie. Nos héroïques soldats semblaient inexpugnables dans Villepion comme dans le cimetière de Loigny devant des forces dix fois supérieures ; ils furent obligés de marcher à la défaite, — mais

1. La *Bataille de Patay*, par C. de Vassal. Orléans, 1890. Cette intéressante brochure a surtout pour objet de préciser le lieu de la bataille entre les lieux dits : la *Croix Blon* et la *Croix Faron*.

2. Cousinot, ch. 52, 53. — Monstrelet, liv. III, ch. 61 ; — Gruel, — Quicherat. *Chron. du siège* ; — dép. de Dunois, du duc d'Alençon, loc. cit.

à une défaite que dans l'histoire éclairent les plus purs rayons de la gloire.

« Le 37^e régiment de marche, cramponné au cimetière de Loigny, voyait, sans faiblir, ses rangs se creuser, ses munitions s'épuiser, ses chefs tomber, tandis qu'autour de lui, dans la plaine et les maisons avoisinantes, grossissait toujours le flot des assaillants. Dans Villepion, soumis à un feu d'artillerie épouvantable, nos bataillons décimés tenaient toujours, tirant sans relâche sur les Allemands qui essayaient d'approcher. C'est à ce moment qu'apparut sur le champ de bataille, avec une partie de son corps d'armée, le général de Sonis, à qui son admirable dévouement dans cette journée fatale a conquis une gloire éclatante et une impérissable renommée.

« Parti de Coulmiers le 1^{er} décembre au soir avec une brigade et son artillerie de réserve, à laquelle il avait donné pour escorte les troupes qu'il jugeait les plus solides — (mobiles des Côtes-du-Nord, — 300 volontaires de l'Ouest, zouaves pontificaux aux ordres du colonel de Charette, — deux compagnies de francs-tireurs de Tours et de Blidah), — le général de Sonis était arrivé à PATAY au petit jour. — La brigade de Jamigny avait été prendre position à Terminiers, puis à Faverolles, où elle contribua à refouler sur Chauvreux les cavaliers allemands. Bientôt, sur les instances du général Chanzy, le commandant du 17^e corps avait envoyé, comme on l'a vu, son artillerie de réserve à Villepion et engagé même, au Sud-Ouest de ce point, vers trois heures, sa 3^e division (Deflandre, général), qui, l'ayant suivi à distance, débouchait à ce moment de Gommiers. Cette intervention avait donné un peu de répit aux troupes de l'amiral Jauréguiberry et obligé les batteries allemandes de Nonneville à modérer sensiblement leur feu. Malheureusement les troupes du 17^e corps, encore très ébranlées et peu solides, ne déployaient pas, tant s'en faut, la même fermeté que celles du 16^e. Au bout de quelques

« instants de lutte, elles se rompirent pour se livrer à une retraite désordonnée.

« A ce spectacle douloureux, Sonis comprit toute l'étendue du péril. Nous avions là, entre le château de Villepion et Non-neville, une longue ligne d'artillerie qui se trouvait compromise, et à peine deux brigades de braves gens qui restaient abandonnés à la formidable pression de plus d'un corps d'armée allemand. Villepion évacué, c'était la déroute. Sonis comprit que l'heure du dévouement suprême avait sonné; il réunit les 800 hommes qu'il avait amenés, fit passer dans leurs âmes les sentiments qui l'animaient lui-même, puis, se mettant à leur tête, il se lança résolument à l'attaque de Loigny.

« D'un élan irrésistible et avec un courage admirable, la poignée d'hommes s'ébranle à la voix de son chef. Elle enlève sans brûler une amorce la ferme de Villours, où sont six compagnies prussiennes, et les boqueteaux (*petits bois*) situés entre ce point et Loigny. Cette charge de 1200 mètres, en terrain absolument découvert et balayé par la mitraille, est faite à la baïonnette et avec une telle vigueur, que l'ennemi ébranlé recule jusqu'à Loigny; mais elle a coûté des pertes sanglantes. Déjà le général de Sonis a roulé à terre, la jambe fracassée; le colonel de Charette a son cheval tué sous lui; le commandant de Troussures des zouaves pontificaux est grièvement atteint. Néanmoins nos courageux soldats marchent toujours de l'avant. Les premières maisons de Loigny sont prises, et cette pointe si hardie va peut-être réussir, quand le général de Treschow appelle à lui sa dernière réserve, deux bataillons qui viennent d'arriver de Champdoux, et, les réunissant à toutes les troupes qui luttent dans Loigny ou aux abords, il les jette sur les héroïques assaillants. Ceux-ci sont bientôt décimés. L'étendard des zouaves passe successivement des mains du sergent de Verthamon à celles de Fernand de Bouillé

« et de son fils, tous trois tués, puis à celles de Cazenove de Pradines qui, grièvement atteint, remet le précieux trophée au sergent de Traversay. La retraite est devenue une nécessité. Le colonel de Charette l'ordonne et ramène sur Villours les quelques hommes encore debout; — en arrivant au petit bois, lui-même tombe grièvement blessé, et c'est privés de leurs chefs que les héroïques survivants atteignent enfin les abords du château de Villepion. Les *volontaires de l'Ouest*, partis au nombre de 300, laissaient sur le terrain 18 officiers et 198 soldats; — les deux compagnies de mobiles des Côtes-du-Nord, 110 hommes; — les francs-tireurs de Tours et de Blidah, 4 officiers et 58 hommes.

« L'ennemi, qui a capturé chemin faisant une de nos mitrailleuses, s'arrête exténué à la hauteur de Villours; derrière lui, les défenseurs de Loigny tiennent encore, bien qu'enveloppés de toutes parts, réduits à une poignée, à bout de munitions et de forces; c'est seulement à 6 heures et demie qu'ils se décident à mettre bas les armes, et que les Allemands prennent définitivement pied dans le village. Loigny n'est plus qu'un monceau de ruines, couvert de cadavres et de blessés.

« Cependant la nuit est devenue complète. Au milieu de l'obscurité, les troupes de l'amiral Jauréguiberry, que la retraite du 17^e corps n'a pu ébranler, défendent encore le parc de Villepion; — près du moulin, un bataillon de mobiles de la Sarthe disperse une charge de cavalerie allemande. Mais la lutte n'est plus possible; il faut partout reculer. Nos soldats se replient sur Terminiers, Gommiers et Huêtres, laissant sur le champ de bataille que la neige commençait à recouvrir, à peu près tous les blessés, auxquels il est impossible de donner des soins! »¹

Quel souvenir et quel rapprochement! Là où Jeanne d'Arc,

1. Commandant Rousset, *La Guerre franco-allemande, 1870-71*, tome VI, p. 191.

d'Alençon et leurs compagnons ont vaincu l'Anglais, nous avons vu l'Allemand triompher. Toutefois les preux de Charles VII ont pu tressaillir dans leurs tombes aux coups vaillants des preux de notre temps. Entre Loigny et Patay, le peuple a nommé un petit bois : le *bois des zouaves*. C'est là que reposent les porte-drapeaux tués en portant la *Bannière du Sacré-Cœur*, drapeau tricolore orné d'un emblème du *Sacré Cœur de Jésus*. Il y avait dans leurs âmes le même culte qu'en celle de Jeanne ; — à 450 ans de distance, ces *Jhesuatis* qui furent des héros se dressent comme des compagnons de la Pucelle qui font honneur à la patrie française.

Leurs vainqueurs, après le 2 décembre 1870, se rendirent à Orléans, là où Jeanne d'Arc et l'armée du duc d'Alençon étaient allées, elles aussi, après la journée de Patay du 18 juillet 1429. Quelle différence ! La tristesse a remplacé la joie la plus vive et la plus justifiée... Les peuples ont de ces vicissitudes. En 1429, Orléans ne savait comment témoigner sa joie. Le peuple eût voulu acclamer Charles VII et le voir ayant la Pucelle à ses côtés. Dans cette espérance, il avait tendu des tapisseries au-devant des maisons, des voiles légers au travers des rues, il était tout à l'allégresse, mais le Roi ne vint pas. Il se contenta, le 19 juin, d'annoncer à ses bonnes villes du Dauphiné la victoire de Patay.
 « Ces choses, vous écrivons, disait-il, pour vous réjouir, et aussi
 « afin que pareillement les notifiez et faites savoir aux gens
 « d'Église, nobles et autres de notre pays du Dauphiné, en les
 « exhortant des prières, processions et oraisons envers Dieu,
 « afin qu'il lui plaise suspendre sa vengeance et relever notre
 « peuple de la misère et captivité que longuement il a souffert
 « afin que nous le puissions maintenir et gouverner en bonne
 « paix, union, justice et tranquillité. »¹

Il parlait de paix, d'union et de tranquillité alors qu'il allait

1. Bulletin de l'Acad. Delphinale, t. II, p. 459, cité par de Beaucourt, t. II, p. 221.

par sa faiblesse empêcher que son royaume connût cet état heureux qui résulte de la concorde entre tous ceux qui peuvent le mieux le servir. — C'est un point que nous établirons un peu plus loin. Auparavant nous voudrions rappeler un souvenir du prisonnier Charles d'Orléans. Ce compagnon du cœur ne savait comment témoigner sa reconnaissance à celle qui chassait les Anglais de son duché ; son trésorier général Jacques Boucher fut son intermédiaire. Orléans possédait alors un marchand d'étoffes superbes nommé Jean Luillier et un tailleur habile Jean Bourgeois ; le trésorier Boucher fut heureux de commander pour sa victorieuse hôtesse une *robe* dans le genre d'une longue lévite, et une *huque* formant blouse ou cotte courte qu'elle porterait soit par dessous la robe, soit par dessus l'armure. Le cadeau avait même fait l'objet d'une délibération au conseil ducal. Boucher acheta à Luillier deux aulnes de drap cramoisi superfin de Bruxelles pour huit écus d'or ; — deux aulnes de doublure pour deux écus d'or ; — une aulne de vert perdu, c'est-à-dire de ce vert sombre tirant sur le noir que la maison d'Orléans avait adopté comme une de ses couleurs depuis que le duc avait été fait prisonnier à Azincourt ; — cela faisait treize écus d'or vieux du poids de 64 au marc. — Pour la façon de la robe et de la huque, et diverses fournitures : satin blanc, sandales et autres étoffes, Boucher paya à Jean Bourgeois, pour le tout, un écu d'or..... le marchand et le tailleur furent très honorés et fort contents.

Ce fut pour Jeanne une joie intime mais qu'une grande peine fit disparaître. Elle avait vu Richemond et sur le champ de bataille il s'était fait entre elle et lui une de ces communions qui scellent singulièrement les âmes ; elle l'avait jugé et admiré à Patay et lui avait promis son appui pour obtenir du Roi qu'il restât avec eux tous dans le voyage de Reims. — Richemond de son côté avait été fier du succès de Patay ; son ardeur bretonne s'était étendue au souffle de l'ardeur générale et il avait entrevu

que quelque chose d'étroit finissait ce jour-là et qu'une grande institution était née, que les divisions féodales et leurs troupes allaient être absorbées dans la patrie et l'armée nationale. Il aurait voulu contribuer dès lors, lui le connétable, à l'organisation féconde qui lui apparaissait et, pour cet honneur devant l'avenir, il s'abaissait dans le présent. Il envoya les sires de Beaumanoir et de Rostrelen à Sully pour prier La Trémoille de mettre fin à leur dissentiment ; il s'y rendit même¹ et « fut jusques à le baiser à genoux ». Le roi ne voulut rien entendre et finit par mander à Richemond qu'il s'en allât, ajoutant qu'il aimeraït mieux n'être jamais couronné plutôt que de le voir à son sacre ! — La Pucelle avait quelque droit à être écoutée en une telle requête. Elle parla à Charles VII ; elle lui fit valoir le nombre des combattants que Richemond amenait avec lui, supplia pour que le Roi lui pardonnât son « mal talent » du passé et lui fit créance pour l'avenir ; le monarque fut inexorable. A ses côtés se dressait une sorte de démon politique, le conseiller égoïste et créancier avide : La Trémoille. Aux yeux de cet être impitoyable toujours en grand crédit, il était important qu'il n'y eût personne pour déchirer le voile de sa vie ou faire observer que si on l'eût écouté, les choses de France en seraient encore au plus petit point. Jaloux de Richemond d'abord, il avait pu l'évincer ; — jaloux de la Pucelle, il s'était heurté à ses succès ; — jaloux de ses compagnons, il se heurtait à une hostilité qu'il devinait alors qu'elle n'avait jusqu'à ce moment pu sourdre contre lui. Cet homme avait trop de méfaits à se reprocher pour ne pas voir des ennemis partout, le remords l'obsédait. Qui-conque lui rappelait son passé l'agitait. Il devait de la reconnaissance à Richemond, il avait été vis-à-vis de lui un ingrat ; il fallait que Richemond à tout prix fût éloigné de la cour et de l'armée, le royaume dût-il périr... car le connétable était l'homme

¹: V. Gruel, ch. 50 ; la phrase du chroniqueur est amphigologique ; on ne sait si le baiser s'applique au roi ou à son ministre.

du ralliement et du ralliement contre lui, le premier ministre. Il y réussit, Richemond dut partir. Il jeta sans doute vers Reims un regard inondé de tristes pensées ; son cœur de breton et de français était animé de conceptions vengeresses, il y céda mais en grand cœur qui sait rendre le bien pour le mal ; il arrêta ses troupes devant Marchenoir qui était aux Anglais, les força de se rendre pour le duc d'Alençon et le roi de France... puis il regagna Parthenay,... son château ; — c'était l'exil !

Jeanne d'Arc éprouva elle aussi un grand déplaisir du refus royal. Quelque haute que fût son âme, par suite de la mission qu'elle accomplissait, elle n'en était pas moins femme, consciente des services rendus ou si l'on préfère du devoir rempli. Or tout devoir rempli est un mérite ; le comprendre est de l'essence de l'être humain ; en même temps qu'il le constate, il a le sentiment de la récompense ; avec son bon sens Jeanne d'Arc considéra que vis-à-vis d'elle Charles VII était injuste. — Mais en même temps elle entrevit que Richemond n'était pas seul en cause et qu'il n'était pas son compagnon seulement dans la gloire de Patay, mais encore dans la jalousie de la Trémoille. En effet celui-ci tramait quelque chose contre elle. Il avait pensé que peut-être il pourrait obtenir diplomatiquement des succès qui contrebalaieraient les siens et avait engagé avec le duc de Bourgogne d'actives négociations. Celles-ci n'aboutirent qu'à un renouvellement des trêves qui avaient été primitivement réglées par des accords communs ; — pour le moment, c'était suffisant aux yeux du maréchal de Toulongeon qui représentait le duc de Bourgogne auprès du duc de Savoie, son intermédiaire dans ses rapports avec la France.¹ — La diplomatie entraîne des lenteurs et La Trémoille cherchait par tous les moyens à favoriser celles dont il avait besoin. Il est stupéfiant de lire aujourd'hui dans les divers chroniqueurs que nous avons si souvent cités les

1. Cousinot, ch. 56.

objections qui sont faites à la Pucelle sollicitant l'exécution du voyage à Reims. Il faut prendre Bonny, ou Cosne, et encore la Charité ; il s'agit bien de ces points secondaires ; il y a un but à poursuivre : le sacre ; — une ville à gagner : Reims ; — Jeanne d'Arc y tient pour son roi, malgré La Trémoille. — En définitive, la fille du peuple reparaît. Au jour où la moisson est mûre, il faut la faucher et la recueillir ; pour elle on en est là, il ne faut plus attendre. Elle a rejoint le roi le 20 juin à Sully chez le premier ministre et s'est rendu compte qu'il est quelque peu en tutelle ; elle veut l'en arracher. Le 21, elle l'entraîne à Saint-Benoit-sur-Loire et là, déploie une activité extraordinaire pour mettre l'armée en mouvement. Charles VII qui ne se doute guère de ce qu'il en est d'une telle œuvre l'engage à se reposer comme si elle était une damoiselle de sa cour. A cette méconnaissance elle fond en larmes, l'inertie royale l'émeut profondément ; malgré ce qu'elle a accompli jusqu'alors, le malheureux doute ; que faire ? « Pourquoi doutez-vous ? lui dit-elle, vous obtiendrez tout votre royaume et bientôt vous serez couronné. » — Sa parole ne suffit pas, elle lui fait voir ses saintes, à lui, à Charles de Bourbon, elle les leur fait entendre. — Cela ne suffit pas encore. Alors elle agit. Elle dit à Charles VII qu'il a beau être roi, que la volonté de Dieu est qu'il soit couronné et sacré à Reims, que ce couronnement lui est nécessaire, et elle part.

Alors on comprit à la Cour qu'il n'y avait plus d'objection à formuler. Ceux qui étaient d'un avis contraire au sien furent obligés de le modifier et d'abandonner l'idée de sièges sur la Loire ; on avait fait venir la Reine de Bourges à Gien dans la pensée qu'elle vint ensuite à Reims, il fut jugé prudent de faire le voyage sans elle puisque tout le pays de Loire à la mer était occupé par les Anglais et les Bourguignons.¹ La Trémoille essayait bien encore de répandre des bruits malveillants. Ses

1. Quicherat, *Procès*, III, p. 416 ; — I, p. 57, Interrogatoire du 22 février. — IV, p. 247 sqq.

agents montraient la Picardie, la Champagne, l'Île de France, la Brie, le Gâtinais, l'Auxerrois, la Bourgogne occupés par des troupes hostiles, ce fut en vain. La Pucelle avait des amis : d'Alençon, de Bourbon, Vendôme, les de Laval, etc., etc. ; ils montraient l'armée de Patay et du Val de la Loire, ils montraient une foule de nouveaux venus, gentilshommes pauvres, n'ayant pas de quoi se monter ou s'armer, venus comme archers ou coustillers, portés sur de petits chevaux, pénétrés de cette foi qui sauve les peuples aux jours des dangers suprêmes, persuadés que par Jeanne, il arriverait du bonheur au royaume de France, désireux de la servir et par elle d'accomplir les desseins de Dieu.

Le jour de la Saint-Pierre, 24 juin 1429, la Reine retourna à Bourges, avec une armée de douze mille combattants, le roi Charles VII quitta Gien. « Par mon martin, répétait la Pucelle, je mènerai le gentil roy Charles et sa compagnie sûrement, et sera sacré audit lieu de Reims ! »¹

1. Cousinot, *Chron. de la Pucelle*, ch. 55. — Quicherat, *Perceval de Cagny*, IV p. 18. — Cf. Jean Chartier.



JEANNE D'ARC

(D'après le tableau de Ingres (au musée du Louvre.)

Dans l'intérieur de la cathédrale de Reims, Jeanne d'Arc est debout, de trois quarts, tournée à droite, revêtue d'une cuirasse. Ses yeux sont levés au ciel et son bras étendu sur l'autel semble prendre Dieu à témoin qu'elle a tenu sa promesse. Dans sa main droite, elle porte l'oriflamme victorieuse; à ses pieds, sur un coussin, son heaume et ses gantelets et sur un cartouche, une inscription. A gauche, debout, son confesseur, son écuyer et plusieurs pages, sous un dais bleu orné de fleurs de lis. Signé :

1. INGRES, p^r 1855

H., 2, 40, L., 1, 78, T. Fig. gr. nat. Exp. univ. 1855, musée du Luxembourg.¹

1. Catalogue de Lafenestre.

CHAPITRE XV

Les compagnons du sacre.

LE ROI. — L'ÉTENDARD

Une page de Renan. — Autour de l'idée du sacre. — Près d'Auxerre. — Jeanne mandée au conseil royal devant Troyes. — De Troyes à Reims. — Reims en 1429. — La cérémonie du sacre. — Jeanne d'Arc au sacre. — Une lettre au duc de Bourgogne. — La Bourgogne et la France.

« A toute nationalité correspond une dynastie en laquelle s'incarnent le génie et les intérêts de la nation ; une conscience nationale n'est fixe et ferme que quand elle a contracté un mariage indissoluble avec une famille qui s'engage par le contrat à n'avoir aucun intérêt distinct de celui de la nation. Jamais cette identification ne fut aussi parfaite qu'entre la Maison capétienne et la France. Ce fut plus qu'une royauté, ce fut un sacerdoce ; prêtre-roi comme David, le roi de France porte la chape et tient l'épée ; Dieu l'éclaire en ses jugements... Le roi de France est juste. Entouré de ses prudhommes et de ses clercs solennels, avec sa main de justice, il ressemble à un Salomon. Son sacre imité des rois d'Israël, était quelque chose d'étrange et d'unique. La France avait créé un huitième sacrement qui ne

s'administrait qu'à Reims, le sacrement de la royauté. »¹ — Il y a en effet dans les masses populaires aux époques où nous sommes transportés, comme un dogme à l'égard du monarque et Jeanne lui accorde entière croyance. La France aux yeux de Dieu est comme son royaume terrestre, elle est « le royaume de messire », dit la Pucelle ; le roi est une sorte d'abstraction, il est le fils ainé de l'Église fille de Dieu et la preuve en est dans cette circonstance qu'une colombe est venue du ciel en la cathédrale de Reims porteuse de l'huile pour le couronnement. D'ailleurs à ce moment-là, après cette cérémonie du sacre aussi mystique que profane, Dieu octroie aux rois de France des grâces spéciales : l'esprit de justice et le don des miracles.

Cette foi populaire avait gagné tout le monde. Il suffit pour le constater de regarder sur la route de Gien à Reims après le 24 juin 1429. Il est vraiment admirable de voir comment autour de la Pucelle, malgré les résistances qu'on lui oppose à la Cour, on accepte l'idée d'aller faire sacrer le Roi. C'est que, tout en étant le plus sceptique et le plus railleur, le peuple de France est en même temps celui qui a le plus besoin de croire à l'au-delà et à l'intervention divine dans ses affaires. — La chevauchée de la Loire l'avait remué. Trois mois auparavant, l'isolement se faisait autour de Charles VII, maintenant on se presse autour de lui et de la Pucelle ; à l'armée, ils sont 42 000, « tous preux, hardiz, vaillans et de grant couraige. » Le duc d'Alençon, Dunois, La Hire, Poton de Saintrailles sont là, sur la route de Reims, et le comte de Clermont, le comte de Vendôme, les sires de Laval et de Lohéac, le comte de Boulogne, les maréchaux de Sainte-Sevère et de Rais, l'amiral de Culant, Jamet du Tillay, et voici encore les seigneurs de Thouars, de Chaumont-sur-Loire, de Prie, de Chauvigny, le seigneur de Kermoisan, etc. La Trémoille lui-même s'est joint aux autres. C'était vraiment une belle compagnie.

1. Renan, *La Monarchie constitutionnelle en France*. Revue des Deux-Mondes, n° du 1^{er} novembre 1869.

On gagna vite le pays d'Auxerre, mais on n'entra pas dans la ville ; elle était de l'apanage du duc de Bourgogne. Charles VII se contenta de mander aux divers bourgs sur sa route, Cravant, Coulonges-les-Vineuses, Auxerre, de se rendre à son obéissance, mais il renonça à en faire le siège ; — moyennant paiement, il en tira des vivres et des charriots pour toute son armée. Auxerre eût été facilement pris d'assaut, la Pucelle le désirait, mais La Trémoille en avait secrètement reçu deux mille écus ; il prit ses dispositions pour que l'on passât outre. — On resta trois jours en vue de cette ville, puis on marcha vers Saint-Florentin qui se rendit et de là vers Troyes. Ici l'on était loin de penser à se soumettre et la détresse venait au camp royal où le pain manquait depuis plusieurs jours, où la solde ne se payait plus, où les munitions et le matériel pour un siège faisaient totalement défaut. Au conseil, Regnault de Chartres, l'homme de La Trémoille, reprenait l'éternelle question de la retraite et de nouveau témoignait sa méfiance envers la Pucelle. Les conseillers étaient en nombre et cédaient sous le poids des faits que le chancelier accumulait. Cependant quand celui-ci demanda son opinion à Robert le Maçon, seigneur de Trèves, ce personnage qui jouissait d'une réelle autorité, dit : « Il faut mander Jeanne la Pucelle ; elle est au camp, qu'elle vienne au conseil, peut-être nous dira-t-elle quelque chose de profitable. Lorsque le roi entreprit ce voyage, il semblait impossible ; c'est elle qui l'a conseillé, elle a dit qu'on ne rencontrerait que peu de résistance, il faut savoir ce qu'elle dira. Si elle ne dit rien, que l'on fasse retour en arrière. » — On envoya chercher Jeanne. Quand elle sut pourquoi elle était mandée, elle interrogea afin de savoir si on la croirait, et quand le roi eut répondu : oui, — elle reprit : « Gentil roi de France, si vous voulez demeurer devant votre ville de Troyes, elle sera en votre obéissance dans deux jours, soit par force ou par amour ; et n'en faites nul doute. » — Alors le chancelier : « Jeanne, si l'on était certain de l'avoir dans six jours, on attendrait bien ; mais dites-

vous vrai? »¹ — Elle répéta son affirmation ; le roi et son conseil décidèrent de rester. Deux jours après, l'évêque Jean Laiguisé, les bourgeois de la ville, conduits par Guillaume Molé, et les gens de guerre traitaient avec Charles VII, dont l'autorité était ainsi rétablie dans l'antique capitale de la Champagne.

Le Roi fit son entrée à Troyes le 11 juillet, le 15 il était à Châlons-sur-Marne, qui immédiatement se soumit ; le 16, il arrivait à Sept-Saulx, à quatre lieues de Reims. L'archevêque y était venu le samedi matin. Le roi, la Pucelle, ses gens firent leur entrée le soir. Les ducs de Bar et de Lorraine, le seigneur de Commercy, bien accompagnés de gens de guerre, apportèrent au roi l'offre de leurs services. Le sacre était fixé au lendemain. Comme l'avait écrit Gerson avant de mourir à Lyon, le 12 juillet 1429, c'était l'œuvre de Dieu : « A Domino factum est istud. »

Reims souffrait d'être devenue ville anglaise. Ses murailles protégeaient de nombreuses familles qui portaient les fleurs de lys plus encore dans leurs coeurs que dans leurs blasons. Elles se rappelaient qu'avant les Anglais, Reims avait toujours été fidèle, vieille ville du sacre, source des meilleurs soldats. À Azincourt, les Rémois avaient suivi le grand bailli de Vermandois, braves et loyaux, ils étaient tombés près de leur chef. Après Poitiers et la capture du roi Jean, ils avaient cessé les jeux, les danses, les fêtes, les festins ; d'après les vieillards, on eût dit une ville excommuniée. — On y avait reçu le roi d'Angleterre, mais on l'avait craint, et les gros bourgeois de Reims avaient entre eux murmure en voyant la pompe des seigneurs anglais pleins d'insolence, parés de draps d'or, de joyaux et de pierres fines, qui ne pouvaient provenir que de déprédations dont la France avait été victime. — Il y avait d'ailleurs la vie quotidienne qui ne permettait pas d'oublier. Que de fois la guerre fut-elle près de la ville ! Les paysans s'y précipitaient en foule, les bestiaux y ren-

1. Cousinot, ch. 57 ; — Jean Chartier dans Quicherat, *Procès*, IV, p. 75.

traient en tumulte, les portes se fermaient, nul ne pouvait plus sortir. A l'intérieur, les dizainiers couraient dans les maisons, cherchant des claires et des tonnelets que l'on emmenait aux murailles et que l'on garnissait de terre, puis partout les chaînes se tendaient, tandis que la grosse cloche des convocations populaires appelait aux Cordeliers ou à l'archevêché dont le prélat était absent. Au milieu de ces émotions, la peste et la famine étaient survenues, et il ne restait dans Reims que 1.600 personnes taillables lorsque parut Charles VII amené par Jeanne d'Arc.

Tout fut préparé en hâte et pourtant autant que possible, rien ne fut négligé pour l'observance du magnifique cérémonial du sacre tel que l'avait fixé Louis le Jeune, tel qu'il fut observé jusqu'à Charles X. — L'église Notre-Dame était richement ornée ; les Rémois s'y étaient employés toute la nuit ; le maître-autel était paré et le trône placé à l'entrée du chœur. Les pairs du royaume y avaient leurs places désignées en face du prie-dieu de l'archevêque Regnault de Chartres, qui était revêtu de ses habits pontificaux. Lorsque le héraut d'armes les appela, plusieurs durent être représentés par des suppléants. Guillaume de Champeaux, évêque duc de Laon, Jean de Sarrebruck, évêque comte de Châlons, avec l'archevêque Regnault étaient des titulaires ; les évêques de Séez, d'Orléans et un autre complétèrent les pairs ecclésiastiques ; — le duc d'Alençon, les comtes de Clermont et de Vendôme, les sires de La Trémouille, de Laval et de Maillé en habits royaux remplacèrent les pairs laïcs. — Dès que ceux-ci furent assis, deux évêques se rendirent en la grand'salle de l'archevêché chercher le roi, qu'un nombreux cortège accompagna à travers les galeries. Bientôt il arriva, et quand il fut entré dans l'église et eut prié au pied de l'autel, Regnault de Chartres pria à son tour. Charles VII fut alors conduit à son siège sous un dais et le *Veni Creator* fut chanté, écho solennel de l'hymne qui, il y avait trois mois, remplissait l'air sur les routes de Blois à Orléans !

Cependant pour remplacer les grands barons du royaume qui devaient aller quérir la sainte ampoule à Saint-Remi, le roi avait désigné de Rais et le maréchal de Boussac, Graville, grand-maître des arbalétriers et l'amiral de Culant. Ils partirent de Notre-Dame, à cheval, armés de toutes pièces, avec leurs quatre bannières que chacun portait en sa main, et, arrivés à l'abbaye, prièrent l'abbé d'apporter l'huile céleste, croyait-on, à la cathédrale. Elle était enfermée dans une petite fiole en verre blanc enchâssée elle-même depuis le XII^e siècle dans le ventre d'une colombe d'or. Les pattes et le bec étaient en corail ; l'oiseau était serti dans un plat en vermeil ciselé et orné de riches pierreries. Aux deux extrémités, une chaîne d'argent pendait du reliquaire qui était suspendu au-dessus du tombeau du pieux évêque qui avait baptisé Clovis. — A l'arrivée de Rais et de Boussac, le grand-prieur de l'abbaye passa à son cou la chaîne de la sainte ampoule, et, monté sur un cheval blanc de l'écurie du roi, en chape d'or, sous un dais d'argent soutenu par des chevaliers, l'apporta à la cathédrale. Les Minimes, les chanoines de Saint-Timothée, les religieux de Saint-Remi, en aubes, précédaient le dais.

L'archevêque Regnault de Chartres vint à son tour avec tout son clergé chercher la sainte ampoule jusqu'à l'entrée de la cathédrale et accompagné de Boussac, de Rais, de Graville, de Culant, à cheval la porta au maître-autel. Déjà l'on y voyait les attributs et les vêtements royaux : l'épée, le sceptre, la main de justice, les éperons, le livre des cérémonies, une camisole de satin rouge garnie d'or, des bottines de soie couleur bleu azuré, semées de fleurs de lys d'or, le manteau royal bleu, doublé d'hermine. Les couronnes habituelles du sacre étaient à Saint-Denis ; les chevaliers avaient eu souci d'en faire préparer une fort belle, mais elle était restée en arrière dans la marche de Troyes jusque là ; elle fut remplacée par une plus simple que l'on trouva à Reims, mais vraiment on pouvait s'étonner que

tout fût aussi convenable et solennel et que les habits royaux fussent si magnifiques ; on eût cru que tout avait été commandé un an auparavant.¹

Alors commença la consécration. D'abord le roi prêta les divers serments, de conserver la paix de l'Église, de préserver le peuple des exactions, de gouverner avec justice, — puis il fut armé chevalier par le duc d'Alençon. L'archevêque multiplia les oraisons et enfin sacra le roi en lui faisant sept onctions : au sommet de la tête, à la poitrine, entre les deux épaules, sur les deux épaules et aux jointures des deux bras. — Charles VII se leva, le grand chambellan lui mit sa tunique, sa dalmatique et son manteau, puis il s'agenouilla devant l'archevêque qui lui fit des onctions aux mains, bénit les gants et l'anneau qu'il passa aux doigts du roi. Regnault de Chartres lui remit ensuite le sceptre et la main de justice. Le moment du couronnement était venu. Berry, le hérault d'armes de France, appela les pairs laïcs par leurs noms ; l'archevêque prit la couronne sur l'autel (ordinairement c'était la couronne de Charlemagne), et la maintint au-dessus de la tête du roi sans la toucher. Les pairs du royaume la soutinrent aussitôt, puis le prélat ayant prié, la laissa descendre sur le roi. Ensuite il prit Charles VII par le bras et le conduisit au trône. Le sire Charles d'Albret remplaçait dans le cortège le connétable de Richemond à qui la dureté de La Trémoille avait interdit l'assistance au sacre. Charles VII monta les degrés et s'assit. Le pontife pria encore. Alors il déposa sa mitre, s'inclina profondément devant le monarque et l'ayant embrassé, cria à trois reprises : « *Vivat rex in æternum !* » — Une éclatante fanfare retentit, l'assemblée frémît, et quand les pairs eurent embrassé le roi, quand les héraults eurent au jubé crié : *Vive le roi*, et que les portes de l'église furent ouvertes, une vive lumière arriva du dehors

1. Quicherat, *Procès*, IV, p. 380 ; — V, p. 129 ; — Perceval de Cagny, p. 20. — Lettres-des gentilshommes angevins, *Procès*, V, p. 128.

avec les acclamations d'une foule enthousiaste, répétant : *Vive le roi ! Noël ! Noël !* — Chacun comprenait qu'il venait de s'accomplir dans ce coin de France quelque chose de mystérieux et de solennel. *Noël ! Noël*, répétait le peuple. Il évoquait la naissance de l'enfant-Dieu, pour célébrer la naissance de la royauté et de la France modernes.¹

Cependant, dans l'église même, Charles VII faisait chevalier Robert de Sarrebruck, damoiseau de Commercy, neveu de Jean, évêque de Châlons ; dans la journée, par lettres-patentes, il érigeait la baronnie de Laval en comté, nommait La Trémoille comte et élevait Gilles de Rais à la dignité de maréchal. Il invitait l'archevêque de Reims à son diner, dont le duc d'Alençon, le comte de Clermont et plusieurs autres grands seigneurs faisaient le service.

Mais il y avait dans Reims, à la table des pauvres comme à celle du Roi un sujet général de conversations ; et de fait jamais ce qui s'était passé au sacre de Charles VII ne s'était vu, et selon toute probabilité ne se reverra jamais. Au chœur, le peuple et les grands, tous avaient contemplé une jeune fille au visage resplendissant de joie, fière en son armure toute scintillante. Près d'elle, les chevaliers de la Sainte-Ampoule avaient leurs pennons blancs, semés de fleurs de lis d'or, avec les armes de France d'un côté, les leurs de l'autre ; — le roi avait sa bannière, bleue à fleurs de lis d'or ; — elle, elle tenait aussi son étendard sur lequel brillaient le Christ, des anges avec un lis et les mots *Jhésus, Maria* ; — l'assistance entière, les plus puissants seigneurs et les gens du peuple l'admirairent en disant : « Elle est, après Dieu, la cause du couronnement en cette journée. »

Quand tout fut fini, elle s'était approchée du trône où était le roi et à genoux lui avait dit : « Gentil roy, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que levasse le siège d'Orléans et vous

1. Denis Godefroid, *Le cérémonial français*, Paris, 1649. — Le conseiller-Menin, *Traité du sacre*, Amsterdam, 1724.

amenasse en ceste cité de Rheims recepvoir votre saint sacre, en monstrant que vous estes vray roy et celluy auquel le royaume de France doibt appartenir. » ... « Elle pleurait, et moult faisait grand pitié à tous ceux qui la regardaient. » — La Bergère de Vaucouleurs avait été à la peine avec son étendard, — avec son étendard elle était à l'honneur... Est-ce que vraiment, ainsi qu'elle le disait, le plaisir de Dieu était exécuté?¹ Est-ce que son rôle et celui de ses compagnons est vraiment fini ?

Il est permis de penser que non, car ce jour même du sacre, tandis que le roi pensait à écrire à ses bonnes villes, Jeanne qui, six mois auparavant, était encore une villageoise, fille de cet homme simple : Jacques d'Arc qui est venu à Reims pour la voir, dictait pour le puissant duc de Bourgogne la lettre suivante :

« + JHESUS MARIA,

« Hault et redouté prince, duc de Bourgogne, Jehanne la Pu-
 « celle vous requiert de par le Roi du ciel, mon droiturier et
 « souverain Seigneur, que le roi de France et vous, fassiez
 « bonne paix ferme, qui dure longuement. Pardonnez l'un à
 « l'autre de bon cœur, entièrement, ainsi que doivent faire
 « loyaux chrétiens; et s'il vous plaît à guerroyer, si allez sur les
 « Sarrasins. — Prince de Bourgogne, je vous prie, supplie et
 « requiers, tant humblement que je requérir vous puis, que ne
 « guerroiez plus au saint royaume de France, et faites retraire
 « incontinent et brièvement vos gens qui sont en aucunes
 « places et forteresses dudit saint royaume; et de la part du
 « gentil roi de France, il est prêt de faire paix à vous, sauf son
 « honneur, s'il ne tient en vous. Et vous fais à savoir de par le
 « Roi du ciel, mon droiturier et souverain Seigneur, pour votre

1. Quicherat. *Procès*, IV. p. 186.

« bien et pour votre honneur et sur votre vie que vous n'y ga-
 « gnerez point bataille à l'encontre des loyaux Français, et que
 « tous ceux qui guerroient audit saint royaume de France, guer-
 « roient contre le roi Jhesus, Roi du ciel et de tout le monde,
 « mon droiturier et souverain Seigneur. Et vous prie et requiers
 « à jointes mains, que ne fassiez nulle bataille ni ne guerroyiez
 « contre nous, vous, vos gens ou sujets ; et croyez sûrement que,
 « quelque nombre de gens que vous ameniez contre nous, qu'ils
 « n'y gagneront mie, et sera grant pitié de la grande bataille
 « et du sang qui y sera répandu de ceux qui y viendront contre
 « nous. — Et il y a trois semaines que je vous avais écrit et en-
 « voyé bonnes lettres par un héraut, que vous fussiez au sacre
 « du Roi qui, aujourd'hui dimanche, xv^e jour de ce présent
 « mois de juillet, se fait en la cité de Reims : dont je n'ai point
 « eu de réponse, ni n'ouï jamais depuis de nouvelles dudit
 « héraut. A Dieu vous recommande et soit garde de vous, s'il
 « lui plait ; et prie Dieu qu'il lui mette bonne paix.

« Ecrit audit lieu de Reims, ledit xv^e jour de juillet.

« Au duc de Bourgogne. »

Combien cette page épistolaire est touchante avec ce lieu d'origine : Reims ; — sa date : 17 juillet 1429 ; — son destinataire : le duc Philippe ; — ses propositions de paix et d'union avec Charles VII, au nom du Roi du ciel ! Son auteur, une femme, a vingt ans ; n'a-t-elle pas en ce jour-là une lueur sur l'avenir ? Elle sait bien ce que valent ces chevaliers français qui se sont battus autour d'elle ; elle sait l'élan de La Hire, la vigueur de Poton, la hauteur de vue de Dunois, la générosité de d'Alençon, les souffrances intimes de Richemond ; elle sait qu'un jour, fût-elle là ou non, ils se retrouveront pour servir son roi qui est le leur : Charles VII ; à leur sujet elle est bien tranquille, ignorante qu'elle est de ce que les passions humaines font germer au cœur des hommes. Mais à la cérémonie du sacre, un

personnage considérable entre tous à ses yeux n'occupait pas sa place : le duc Philippe ; son absence lui a fait mal... La Bourgogne en lutte contre la France, c'est la ruine de celle-ci, l'abaissement de l'autre, le triomphe de l'étranger ; il faut que bientôt ce soit le passé à jamais scellé ; — la Bourgogne unie avec la France, c'est le salut, la nation constituée, des fonds de la Bretagne aux Ardennes, aux Vosges et au Jura ; — la Pucelle entrevoit cette grandeur ; c'est son rêve d'avenir... Il s'est réalisé, même au-delà, — voici même qu'après d'inoubliables jours de tristesse, la comté et le duché de Bourgogne sont aux avant-postes de la France. Jeanne d'Arc et tous ses compagnons s'y sont employés. Malgré leurs fautes après le sacre de 1429 à Reims, c'est un devoir de ne pas les oublier.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE AVANT

CHAPITRE PREMIER

Les commencements du XV^e siècle en France jusqu'à la mort de Charles VI (22 octobre 1423).

Caractère général de cette époque. — Intempéries. — Disette. — Peste.	
— Désordres dans les finances. — Causes du mal. — Jean sans Peur, duc de Bourgogne. — Portrait du duc Philippe le Hardi, son père.	
— Le sien. — Sa haine pour le duc d'Orléans. — Assassinat de celui-ci. — Valentine de Milan, sa mort. — La paix fourrée. — Bernard d'Armagnac. — 1412. — Eustache de Pavilly. — Les Cabochiens.	4
Les prétentions anglaises. — Les Anglais en France. — Azincourt.	
— Les Bourguignons à Paris. — Émeutes et massacres. — Sauvetage de Charles, comte de Ponthieu et Dauphin ; — Isabeau de Bavière, son exil, sa fuite de Tours. — Jean sans Peur, gouverneur général du royaume. — Nouveaux massacres. — Mort de Capeluche	8
Henri V à Londres. — Reprise des hostilités anglaises. — Prise de Rouen. — Hésitations de Jean sans Peur. — Son meurtre sur le pont de Montereau. — Guerre civile. — Le traité de Troyes. — Prise de Melun, situation désolée. — Henri V retourne en Angleterre. — Bataille de Baugé. — Retour de Henri V. — Offensive. — Les Anglais à Paris. — Mort et funérailles de Henri V. — Mort et funérailles de Charles VI.	14

CHAPITRE II

Les premières années de Charles VII (1422-1429).

Le livre l'*Imitation* et la France. — La situation générale en Angleterre, — en France. — Charles VII acclamé roi à Poitiers. — Étendue de son royaume réduit. — Ses ennemis. — Portraits du

duc de Bedford, du duc de Bourgogne, de Charles VII. — Son enfance. — L'Hôtel Saint-Paul. — Ses débuts politiques et militaires. — Son entourage. — Opérations militaires en 1423, 1424, 1425. — Spectacle de la France. — Le duc de Bretagne se rapproche du roi. — Le siège de la Rochelle. — Les hostilités en 1426-1427. — Salisbury à Orléans. — Sa mort. — Suffolk lui succède.	31
Rôle de Charles VII. — Ses habitudes religieuses. — Ses préoccupations financières — Les États-Généraux de 1422 à 1430. — La Cour, divisions et rivalités. — Le meurtre de Giac. — La Trémouille. — Impuissance, pauvreté et découragement du Roi. — Le salut : Jeanne d'Arc. — Son Itinéraire (13 mai 1428-24 mai 1431).	48

CHAPITRE III

Les compagnons de Jeanne d'Arc dans son enfance et dans sa jeunesse à Domremi.

Jeanne d'Arc. — Paysages lorrains. — Le pays de Domremi. — Naissance de Jeanne d'Arc. — La vie à Domremi. — La maison de Jacques d'Arc. — Le mobilier. — La nourriture. — La famille de Jeanne d'Arc : ligne paternelle — ligne maternelle. — Les parrains et les marraines de la Pucelle. — La vie de Jeanne à Domremi. — Une veillée chez Jacques d'Arc. — Quelques habitants de Domremi et de Greux. — Les voisins. — Les petites amies. — Les bergers moqueurs et les confidents. — Les promenades préférées : N. D. de Bermont, l'arbre des Fées. — L'Église. — L'abbé Fronté. — Les confesseurs de Jeanne. — La Sainteté de Jeanne d'Arc. — Dieu compagnon de Jeanne d'Arc. — Sa croyance en Lui et ses habitudes contemplatives. — Côté providentiel de son rôle	61
---	----

CHAPITRE IV

Les Compagnons célestes de Jeanne d'Arc.

Première apparition de saint Michel. — Saint Gabriel. — Sainte Catherine. — Sainte Marguerite. — Leur influence sur Jeanne. — Culte qu'elle leur rend. — Saint-Michel dans l'Église catholique,... dans le <i>Paradis perdu</i> de Milton,... dans l'histoire de France au 14 ^e et au 15 ^e s. — Le combat de Maxey, la fuite à Neufchâteau. — Le rôle des saintes Catherine et Marguerite auprès de Jeanne d'Arc. — Vie de sainte Catherine. — Sa popularité. — Usages divers. — Sainte Marguerite. — Sa légende. — Les Marguerite à la cour de France, à la cour de Bourgogne. — Les statues des saintes Catherine et Marguerite à Maxey et à Domremi. — Etat d'âme de Jeanne d'Arc. — Explication humaine impossible. — Le savant Quicherat et les visions de la Pucelle	89
--	----

CHAPITRE V

Les compagnons du départ et de la route.

(DE DOMREMI A CHINON, FÉVRIER 1429-6 MARS)

- Opposition paternelle. — Prophètes apparents. — Jacques d'Arc. — L'oncle Laxart. — Robert de Baudricourt (1428). — Les adieux aux gens de Greux, (1429). — Vaucouleurs. — Encore Baudricourt. — L'exorcisme. — Les amis de Jeanne : Les Royer, Poulangy, Jean de Metz, etc. — Charles de Lorraine ; l'entrevue de Nancy ; — Le peuple de Vaucouleurs. — Une escorte. — Jean de Metz. — Bertrand de Poulangy. — Episode de la vie de sa mère. — En route pour Chinon. — Sainte Catherine de Fierbois. — Arrivée à Chinon : 6 mars 1429, à midi.

121

CHAPITRE VI

Chinon.

LE DUC D'ALENÇON

- Caractère de cette rencontre. — Arrivée. — Attente. — Une triste prophétie. — La grand'salle du château. — Portrait de Jeanne. — Portrait de Charles VII. — Jeanne d'Arc pouvait-elle le reconnaître ? — Guillaume Bellier et sa femme. — Le page Louis de Contes. — Gérard Machet. — Charles VII est-il un compagnon de Jeanne d'Arc ? — Le secret du roi. — Le duc d'Alençon, la bataille de Verneuil. — La mère et la femme du duc d'Alençon. — Une ballade de Charles d'Orléans. — Le duc d'Alençon et Jeanne d'Arc à Chinon. — Souvenirs du Mont-Saint-Michel. — Une visite à l'abbaye de Saint-Florent. — Le beau duc. — La commission ecclésiastique de Chinon.

145

CHAPITRE VII

Les Compagnons de Jeanne d'Arc à Poitiers.

COUSINOT

- Le tribunal ecclésiastique. — SimPLICITÉ judiciaire. — L'hôtel de M^e Jean Rabateau. — Jeanne d'Arc et ses examinateurs. — Le surnaturel chez Jeanne est-il diabolique ? — Le diable. — Un tribunal féminin. — Les visiteuses. — Les visiteurs. — Les Jouvenel des Ursins. — Les gens du Parlement, de la Cour des Aydes. — Des oubliés qui ne le sont pas. — Les Cousinot et la Chronique de la Pucelle. — L'écuier Jean d'Aulon. — Les conclusions de la commission. — Départ de Poitiers.

167

CHAPITRE VIII

A la Cour de Charles VII.

Première Partie. — RICHEMOND

Retour à Chinon. — Maison militaire de Jeanne d'Arc. — Les partis à la cour. — Pierre Frotier. — Louvet. — Tanneguy du Chastel. — Le plan de la Reine Yolande. — Le connétable de Richemond. — Son enfance. — Ses premières armes. — Au service du duc de Berri. — Richemond prisonnier des Anglais. — Son programme politique. — Souvenirs de l'Hôtel Saint-Paul. — Richemond libre vis-à-vis des Anglais. — Influence de la reine Yolande. — L'épée de Connétable. — Une révolution de Palais. — Les engagements du connétable. — Lutte contre Louvet. — Eloignement des anciens ministres. — Faveurs royales. — Le duc de Bretagne et Charles VII à Saumur. — Conséquences de leur rapprochement. — Intrigues à la Cour. — Lutte contre Giac. — L'échec du connétable à Saint-James-de-Beuvron. — La mort du favori Camus de Beaulieu. — La Trémoille créature et rival de Richemond. — Une coalition de grands seigneurs. — Portrait d'Artur de Richemond. — Son compatriote Gilles de Rais, maréchal de camp sous Jeanne d'Arc. 187

CHAPITRE IX

A la cour de Charles VII

2^e Partie. — UN ADVERSAIRE : GEORGES DE LA TRÉMOILLE.

Un adversaire de Jeanne d'Arc. — Le favori Georges de La Trémoille (1427-1433). — Jugement de Quicherat sur lui. — Sa famille. — Généralités de sa vie. — Sa conduite envers sa première femme, la duchesse de Berry. — L'opinion du roi. — L'affaire de La Rochefoucauld. — Les deux La Trémoille : Georges et Louis II. — La Trémoille traître à Jeanne d'Arc. — Son aperçue pour les richesses. — Ses prêts au roi. — Profits en retour. — Quelques autres emprunteurs. — Source de sa fortune. — Peccadilles et pardon royal. — Causes et occasion d'une révolution à la Cour. — La chute de La Trémoille. — Les hauts fonctionnaires à la cour de Charles VII. — La chancellerie. — Robert le Maçon. — Regnault de Chartres. — De Gaucourt. — Les Etats généraux de Chinon (1428) 225

CHAPITRE X

Les Compagnons muets.

Sur la route de Blois. — La maison militaire de Jeanne d'Arc. — Son page Loys de Contes. — Blois en 1429. — L'armure de Jeanne d'Arc.

- L'épée de Sainte-Catherine de Fierbois. — Le jurement de Jeanne d'Arc. — Les couleurs et les étendards de Charles VII. — Les étendards de la Pucelle. — La bannière des prêtres. — Frère Pasquerel. — L'écu de la Pucelle. — Jeanne d'Arc et sainte Colette. — La bénédiction du drapeau. — Les adieux de Jeanne d'Arc. — Sur la route de Sologne

247

DEUXIÈME PARTIE PENDANT

CHAPITRE XI

A travers les camps : Hommes et choses.

LA HIRE ET SAINTRAILLES. — LES ÉLÈVES DE LA HIRE

- La noblesse française au xv^e siècle (1396-1403). — Le valet de cœur La Hire. — La Hire et Saintrailles. — Le capitaine de Crépy. — Les débuts militaires de Philippe le Bon. — Le cardinal duc Louis de Bar. — La guerre en Barrois. — La Hire et Raoulet. — La capitulation de Vitry. — De Vitry à Montargis. — Saintrailles en Picardie. — La bataille de Mons-en-Vimeu. — Duel à la lance et à la hache. — La petite guerre. — La Hire à Montargis. — La prise de Marchenoir. — L'Ecole de La Hire. — Les Chabannes. — Ambroise de Loré. — Autour de Jeanne d'Arc. — Du Bueil. — Un incident de la vie de Gamaches. — La journée des Harengs. (Bataille de Rouvray, 21 février 1429). — Tout est perdu, tout est sauvé

267

CHAPITRE XII

A travers les camps : Hommes et choses.

LES SOLDATS ET LES ARMES.

- Les soldats compagnons de Jeanne d'Arc. — L'Eglise et l'armée. — La piétaille. — L'armée royale. — Les conceptions militaires de la royaute avant Charles VII. — Organisation générale du service militaire au xiv^e siècle. — Le rachat des roturiers, — des nobles pauvres. — La soldatesque au début du xv^e siècle et jusqu'à la Pucelle. — Rôle moralisateur de Jeanne d'Arc. — Sa conception de l'armée nationale. — Les chefs supérieurs : le connétable, — les maréchaux, — le grand-maître des arbalétriers, — le trésorier-payer général. — Une compagnie. — La chambrée. — Les vivres,

les transports, les logettes. — Vêtements et armes de la piétaille. — Vêtements des gens d'armes. — Les armes, — l'arbalète. — L'armure complète. — Sa beauté et ses inconvénients. — Chevaux nécessaires. — Cherté de l'armure. — La cavalerie. — L'artillerie à la fin du XIV^e et au commencement du XV^e siècle. — Jeanne d'Arc artilleur. — Le canonnier Jean de Montclère. — Canons renommés. — La grosse artillerie au siège d'Orléans (1428). — La poudre à canon et les armes à feu. — La science des canonniers et l'arme de la royauté moderne

305

CHAPITRE XIII

Les Compagnons d'Orléans.

DUNOIS. — LE PEUPLE.

Aux premiers jours du siège. — Le plan anglais. — Le bâtard d'Orléans. — Son enfance. — Son frère Charles d'Orléans et Cousinot. — Ses premières armes à Saint-Germain-en-Laye. — Un chevalier du Porc-Epic. — Au service du Dauphin. — Mariage du bâtard d'Orléans avec Marie Louvette. — Disgrâce et faveurs. — Charles VII et le siège d'Orléans avant la Pucelle. — Son espoir en Dieu. — Les premiers mois du siège. — Après Rouvray. — L'ambassade de Poton de Saintrailles. — Les Bourguignons quittent le siège. — Mars et avril 1429 à Orléans. — Les secours du Gâtinais. — Le convoi apparaît. — Chécy et Guy de Cailly. — La première rencontre de Jeanne d'Arc et de Dunois. — Entrée à Orléans. — Portrait de Jeanne d'Arc et de Dunois. — Chez Jacques Boucher. — Quelques sceptiques : Jean de Maseon, le sire de Gamaches. — Oppositions latentes à Blois. — Energique attitude de Dunois. — Inspection générale. — Le II^e convoi de Blois. — A la bastille de Saint-Loup (4 mai). — Conseil de guerre. — Prise de la bastille des Augustins (6 mai). — Jean d'Aulon et Partada. — Opposition militaire, entraînement civil. — La journée des Tournelles (7 mai). — Départ des Anglais. — Jeanne d'Arc, Dunois, La Hire, Saintrailles et le Peuple. — Le musée de la Pucelle. — La Procession du 8 mai. — Les grands orateurs du 8 mai. — Au soir de la fête.

339

CHAPITRE XIV

La chevauchée de la Loire.

TOUS

Les passions de Jeanne d'Arc. — Lettres de Charles VII aux bonnes villes. — Entrevue avec la Pucelle. — Dissentiments. — Le Roi prend un parti. — La duchesse d'Alençon. — Guy et André de Laval. — Leur lettre sur la situation (8 juin 1429). — Entreprise sur Jargeau,

ses causes ; — Souvenirs du duc Charles d'Orléans. — Transport de matériel. — Le siège de Jargeau. — La bastille et le pont. — Suffolk se rend. — L'œuvre du duc d'Alençon. — Le pont de Meung. — Beaugency : perspective ; reddition de Beaugency. — Le concours de Richemond. — Une belle chevauchée de La Hire et de Poton. — Patay. — Jean Daneau dit Goujon. — (1429-1870). — Orléans après Patay en 1429. — Une robe et une huque. — Richemond et La Trémoille. — Tristesse de Jeanne d'Arc. — Lenteurs calculées. — La femme d'action. — Départ de Gien (24 juin 1429)	389
---	-----

CHAPITRE XV

Les compagnons du sacre.

LE ROI. — L'ÉTENDARD.

Une page de Renan. — Autour de l'idée du sacre. — Près d'Auxerre. — Jeanne mandée au conseil royal devant Troyes. — De Troyes à Reims. — Reims en 1429. — La cérémonie du sacre. — Jeanne d'Arc au sacre, — Une lettre au duc de Bourgogne. — La Bourgogne et la France.	427
--	-----





BIBLIOTEKA KÓRNICKA

217014